



# Danskernes Historie Online

Danske Slægtsforskeres Bibliotek

## Dette værk er downloadet fra Danskernes Historie Online

**Danskernes Historie Online** er Danmarks største digitaliseringsprojekt af litteratur inden for emner som personalhistorie, lokalhistorie og slægtsforskning. Biblioteket hører under den almennyttige forening Danske Slægtsforskere. Vi bevarer vores fælles kulturarv, digitaliserer den og stiller den til rådighed for alle interesserede.

### Støt Danskernes Historie Online - Bliv sponsor

Som sponsor i biblioteket opnår du en række fordele. Læs mere om fordele og sponsorat her: <https://slaegtsbibliotek.dk/sponsorat>

### Ophavsret

Biblioteket indeholder værker både med og uden ophavsret. For værker, som er omfattet af ophavsret, må PDF-filen kun benyttes til personligt brug.

### Links

Slægtsforskeres Bibliotek: <https://slaegtsbibliotek.dk>

Danske Slægtsforskere: <https://slaegt.dk>





UDVALGTE BREVE, BETÆNKNINGER  
OG OPTEGNELSER

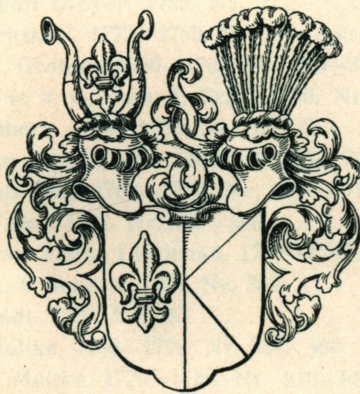
AF

J. O. SCHACK-RATHLOUS  
ARKIV

1760—1800

UDGIVNE AF

TH. THAULOW og J. O. BRO JØRGENSEN



---

H. HAGERUPS FORLAG

KØBENHAVN

1936



## INDHOLDSFORTEGNELSE

	Side
Forord .....	7
I. J. O. Schack-Rathlou .....	9
II. J. O. Schack-Rathlous Brevveksling med	
Christian VII. 1765—1784. Nr. 1—15 .....	14
Juliane Marie. 1772—1778. Nr. 16—21 .....	22
Kronprins Frederik. 1783—1788. Nr. 22—24 .....	26
Arveprins Frederik. 1772—1788. Nr. 25—53 .....	28
Gustav III af Sverige. 1787. Nr. 54—55 .....	45
Sophie Magdalene af Sverige. 1767—1772. Nr. 56—67 .....	47
Carl af Hessen. 1772—1773. Nr. 68—76 .....	53
Frederik Christian af Augustenborg. 1785—1787. Nr. 77—82 .....	60
Achatz Ferdinand von der Asseburg. 1765—1766. Nr. 83—86 .....	67
Andreas Peter Bernstorff. 1773—1796. Nr. 87—214 .....	69
Johan Hartvig Ernst Bernstorff. 1761—1771. Nr. 215—269 .....	175
Johan Bülow. 1784—1785. Nr. 270—274 .....	211
Christoffer Vilhelm Dreyer. 1789. Nr. 275 .....	218
Hans Henrik Eickstedt. 1773—1783. Nr. 276—285 .....	220
Carl Christian v. Gramm. 1760—1766. Nr. 286—315 .....	227
Birgitte Christiane v. Gramm, f. Frijs. 1760. Nr. 316 .....	238
Ove Høegh Guldberg. 1774—1795. Nr. 317—353 .....	239
Gregers Christian Haxthausen. 1762. 1795. Nr. 354—358 .....	269
Gregers Christian Juel. 1766—1769. Nr. 359—364 .....	272
Poul Abraham Lehn. 1787. Nr. 365—366 .....	275
Frederik Christian Tønne Lüttichau. 1790—1792. Nr. 367—381 .....	276
Karen Lüttichau, f. Benzon. 1790. Nr. 382 .....	286
Christian Martfeldt. 1779. Nr. 383 .....	287
Adam Gottlob Moltke. 1760—1779. Nr. 384—400 .....	289
Joachim Godske Moltke. 1776—1784. Nr. 401—408 .....	299
Christian Frederik Numsen. 1772—1796. Nr. 409—423 .....	304
Adolph Siegfried von der Osten. 1775—1776. Nr. 424—425 .....	327
Ditlev Reventlow. 1764—1772. Nr. 426—470 .....	329
Marcus Gerhard Rosencrone. 1781—1783. Nr. 471—473 .....	363
Frederik Christian Rosenkrantz. 1771—1788. Nr. 474—486 .....	366
Jeanne Rosselin. 1766—1767. Nr. 487—488 .....	374
Carl von Sacken. 1788. Nr. 489 .....	380



	Side
Carl Frederik Scheffer. 1767—1781. Nr. 490—497 .....	381
Heinrich Carl Schimmelmann. 1768—1775. Nr. 498—516 .....	388
Heinrich Ernst Schimmelmann. 1786. Nr. 517 .....	407
Andreas Schumacher. 1761—1763. Nr. 518—521 .....	408
Christen Skeel. 1766—67. Nr. 522—524 .....	409
Jørgen Erik Skeel. 1770. Nr. 525—526 .....	410
Christian Ludvig Steman. 1782—1797. Nr. 527—537 .....	413
Herman Treschow. 1797. Nr. 538 .....	424
Peter Uldall. 1783—1784. Nr. 539—547 .....	425
Hans Warming. 1760. 1765. Nr. 548—549 .....	436
Jens Krag Juel Wind. 1761. Nr. 550 .....	437
III. J. O. Schack-Rathlous Betænkninger. 1768—1788. Nr. 551—562 ....	439
IV. J. O. Schack-Rathlous personlige Optegnelser. 1789. 1798. Udaterede. Nr. 563—567 .....	483
V. Oplysninger og Henvísninger .....	491
VI. Registratur over J. O. Schack-Rathlous Arkiv paa Ravnholt .....	523
VII. Personregister .....	543

---

## FORORD

I sit i Sommeren 1798 opsatte Testamente havde Joachim Otto Schack-Rathlou truffet den Bestemmelse, at alle Breve, Koncepter og Dokumenter i hans private Arkiv tillige med hans store Samling af trykte og skrevne Bøger efter hans Død skulde tilfalde Stamhuset Ravnholt, hvortil han var knyttet gennem sin Hustru Øllegaard Charlotte Juul. Arkivet, som stadig opbevares paa Ravnholt, bærer endnu Præget af Schack-Rathlous ordnende Haand, selv om Aarene ikke er gaaet sporløst hen over det. En Oversigt over dets Indhold er givet i den nedenfor Side 523 ff. meddelte Registratur.

Den nære Tilknytning, Schack-Rathlou lige fra sin Gesandttid i Stockholm og til sin Død i 1800 besad til en Række af de mest betydende Mænd i og omkring Regeringskredsen, og den centrale Rolle, han i Størstedelen af dette Tidsrum selv spillede i Statslivet, giver hans skriftlige Efterladenskaber fra denne Tid en særlig Interesse. De modtagne Breve, hans Koncepter til udgaaende Breve saavelsom hans Betænkninger er en vigtig Kilde til Oplysning om Tidens Historie, ligesom de giver værdifulde Bidrag til Bedømmelse af baade Brevskrivernes og Schack-Rathlous Personligheder.

For Forskerne af Danmarks Historie i det 18. Aarhundredes sidste Halvdel har Arkivet da ogsaa længe spillet en stor Rolle. Ludvig Koch, Edvard Holm, Aage Friis og flere yngre Historikere har her hentet Stof til Værker og Åfhandlinger om Tidens Historie.

Flere Breve og Betænkninger er tidligere offentliggjorte, fuldstændigt eller i Uddrag. Saaledes i Danske Magazin V. R. 3, S. 6 ff., i Danske Samlinger V, S. 97 ff. og VI, S. 244 ff. (Biskop N. E. Balles Breve til S.-R.), i Personalhistorisk Tidsskrift II. R. 6, S. 177 ff. og i Regeringsskiftet 1784, samt spredtvis forskellige Steder. At genoptrykke disse allerede offentliggjorte Ting har Udgiverne anset for urimeligt, hvor ønskeligt det end kunde være for Sammenhængens Skyld. Det er derfor kun sket med enkelte Breve, vekslede mellem Christian VII og Schack-Rathlou. Ellers har det syntes tilstrækkeligt



for hver enkelt Brevskrivers Vedkommende at henvise til, hvad der i Forvejen er trykt.

Iøvrigt har vi stillet os som Opgave af Brevstoffet at meddele alt, hvad der skønnedes at være af Betydning for Studiet af vort Lands politiske og kulturelle Historie, samt alt, hvad der kunde tjene til at belyse ledende Personligheders Karakter, Tankesæt og Holdning til Tidens Begivenheder. Af Schack-Rathlous Betænkninger er medtaget et lille Udvalg særlig karakteristiske eller betydningsfulde. Og endelig bringer Udgaven nogle enkelte personlige Optegnelser af Schack-Rathlou.

Ved Tekstgengivelsen er i alt væsentligt fulgt de Principer, som er lagt til Grund for Professor Aage Friis' Udgave af Bernstorffske Papirer, og for hvilke der er gjort Rede i Forordet til nævnte Værk.

Udgivelsen er bekostet af Carlsbergfondet, hvorfor vi bringer dettes Direktion vor Tak. Ligeledes takker vi Direktionen for Den Hjelmstjerne-Rosencroneske Stiftelse for Støtte ydet til Afskrivningen og til Udarbejdelsen af Noterne. En særlig Tak retter vi til cand. mag. Fru E. Hude, som har foretaget Kollationeringen og Normaliseringen af den franske Tekst, samt bistaaet os ved Korrekturlæsningen.

*København, Juli 1935.*

TH. THAULOW.

J. O. BRO JØRGENSEN.

## I.

# JOACHIM OTTO SCHACK-RATHLOU

Joachim Otto Schack eller Schack-Rathlou, som vi her har valgt at kalde ham, skønt han først antog Navnet Rathlou i 1771, er født 13. Juli 1728 paa Herregaarden Juellinge paa Sjælland, hvor Faderen, Generalmajor Niels Rosenkrantz Schack, dengang laa i Kvarter. Faa Dage efter døde Moderen, Benedicte Gertrud Schack, født Ingenhaeff, og den lille Dreng kom derpaa til sin Mormoder, Fru Øllegaard Ingenhaeff, født Rantzau, Enke efter Generalmajor Johan Peter Ingenhaeff.

Faderen døde allerede i 1731 og efterlod Sønnen Sneumgaard ved Ribe. Her tilbragte han sine Barneaar, og her modtog han sin første Undervisning af en Huslærer, A. G. Dathe. Tolv Aar gammel kom han i Huset hos sin Mosters Mand, Generalløjtnant Michael Numsen i København. I Aarene 1742—45 hørte han Forelæsninger paa Universitetet, hvorefter han foretog en Udenlandsrejse over Tyskland til Schweiz og Frankrig med længere Ophold i Lausanne og Paris. I Begyndelsen af 1748 vendte han tilbage til Danmark. Den 2. Januar 1751 blev han Auskultant i Højesteret og 5. Marts s. A. Assessor i Hofretten. Fra August 1751 til Maj 1752 fik han som Cavalier d'ambassade i Stockholm Lejlighed til at sætte sig ind i Gesandtskabsforretninger, og allerede Aaret efter var der Tale om at gøre ham til dansk Udsending ved Hoffet i Berlin, uden at det dog blev til noget. I Marts 1754 blev han virkelig Assessor i Højesteret, og 5. April det følgende Aar ansattes han som tjenstgørende Kammerjunker hos Kronprins Christian.

Fra 1. Marts 1760 til 9. Marts 1767 var Schack dansk Gesandt i Stockholm. Vist paa Foranledning af Ditlev Reventlow, der i November 1764 var stillet i Spidsen for Finansstyrelsen, udnævntes han 27. Februar 1765 til 2. Deputeret for Finanserne (d. v. s. i Rentekammeret), en Stilling, han dog af forskellige Grunde frabad sig. Tanken om at knytte ham til denne Gren af Styrelsen var dog ikke



hermed opgivet, hvilket fremgaar af, at han under 29. August 1766 udpegedes til Medlem af Overskattedirektionen. Efter sin Hjemkomst modtog han 1. Juni 1767 paany kgl. Udnævnelse til 2. Deputeret for Finanserne og blev samtidig Deputeret i Generaltoldkammeret. Ved Ditlev Reventlows Afskedigelse den 8. Februar 1768 fik han som 1. Deputeret formelt Ledelsen af Finansstyrelsen; reelt laa denne dog hos Heinrich Carl Schimmelmann. Paa samme Tid blev Schack Medlem af Generallandvæsenskommissionen (fra 30. Marts 1768 Generallandvæsenskollegiet) og Direktør for Fonden ad usus publicos. Endelig fik han 15. September 1770 Sæde i Gehejmekonseillet. Yderst utilfreds med den Vending, Ledelsen af Regeringsforretningerne tog under det begyndende Struenseeske Regime, søgte og fik han den 9. Oktober s. A. Afsked fra alle sine Stillinger, idet han som Anledning benyttede den Forandring, der fandt Sted ved Sammensmeltningen af Generaltoldkammeret og Kommercekollegiet med Rentekammeret. Han afrejste fra København 8. November og tilbragte Vinteren paa Ravnholt, Boller og Rathlousdal, hvorefter han tog Ophold i Aarhus. I økonomisk Henseende var hans Stilling paa dette Tidspunkt meget slet; allerede i 1758 havde han solgt Sneumgaard, og hans Midler var bleven fortæret under Opholdet i Stockholm og København. Imidlertid døde 4. April 1771 hans Fæster Dorothea Sophie Rathlou, født Schack, Enke efter Christian Rathlou, og efterlod ham Godserne Rathlousdal og Gersdorfslund, hvorved han blev en velstaaende Mand. Nu var det, han knyttede Rathlouernes Navn til sit eget.

Efter Struensees Fald 17. Januar 1772 kaldtes Schack-Rathlou tilbage til København og udnævntes den 18. Januar til Medlem af Gehejmestatsraadet. Han fik Sæde i Kommissionen til at dømme i Sagen om Ophævelse af Christian VII's Ægteskab med Caroline Mathilde og i Kommissionen til at undersøge de af Struensee foretagne Forandringer. Desuden blev han 29. Oktober s. A. Medlem af den ekstraordinære Finanskommission, 11. Marts 1773 af Overskattedirektionen, 3. Juni samme Aar Direktør for Skatkammeret og 13. April 1782 Medlem af Overbankdirektionen. Disse Hverv i Finansstyrelsen nedlagde han imidlertid den 28. Oktober 1782. I to korte Perioder, 13. Marts — 24. April 1773 og 14. April — 12. Maj 1784, ledede han midlertidigt Departementet for de udenlandske Affærer. 23. September 1785 modtog han Hvervene som Skoleherre for Herlufsholm og Patron for Københavns Universitet. Endelig blev han 28. September 1787 Præsident for Danske Kancelli. Den 6. Juni Aaret efter afskedigedes han efter Ansøgning fra alle sine Embeder med en Pension af 4000

Rd., som han imidlertid frabad sig. Hans Plads i Statsraadet skulde stadig staa ham aaben.

Schack-Rathlou udnævntes til Kammerjunker 4. September 1747, til Kammerherre 22. Februar 1759 med Anciennitet fra 1757 samme Dag, modtog Dannebrogordenen og Ordenen de l'union parfaite 29. Januar 1766, samt Elefantordenen 16. November 1773.

Schack-Rathlou døde 7. Juni 1800. Han havde 5. November 1756 ægtet Øllegaard Charlotte Juul, Datter af Generalløjtnant Ove Juul til Ravnholt og Hustru Sophie Hedvig, født Frijs. Fru Schack-Rathlou døde 20. Maj 1798. Den 25. Juli 1757 fødtes en Datter, Dorothea Sophie Schack, som i 1774 ægtede Major Clemens August Haxthausen. Hun døde 11. Januar 1778 uden at efterlade sig Børn.

Schack-Rathlou er udførligt biograferet af L. Koch i Hist. Tidsskr. 6. R. IV, S. 1—171 og af Th. Thaulow i En dansk Statsminister fra Slutningen af det 18. Aarhundrede.

---



II.

**J. O. SCHACK-RATHLOUS' BREVVÆKSLING**

## CHRISTIAN VII.

1765—1784.

I Danske Magazin V. R. 4, S. 226 og V. R. 3, S. 60 f. er aftrykt Breve af <sup>10</sup>/<sub>3</sub> 1773 og <sup>24</sup>/<sub>6</sub> 1783 fra Christian VII til Schack-Rathlou. I Danske Samlinger V, S. 104 S.-R.'s Brev til Kongen <sup>16</sup>/<sub>6</sub> 1770. Samstedes er desuden meddelt de her som Nr. 5 og 6 trykte Breve. I »Regeringsskiftet 1784« de her som Nr. 11 og 12 gengivne. Nr. 6 er desuden trykt i Kabinetsstyrelsen i Danmark, S. 57, hvor ligeledes er trykt Schack-Rathlous Afskedsbegæring af <sup>9</sup>/<sub>10</sub> 1770.

### KRONPRINS CHRISTIAN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

1.

Christiansborg, 16. Marts 1765.

J'ai reçu, mon cher Schack, avec beaucoup de plaisir votre lettre au sujet de mon jour de naissance. Je vous en fais mes remerciemens les plus sincères quoique tardifs. Les souhaits que vous faites pour moi sont d'un bon patriote, d'un honnête homme, et d'un bon ami tel que je vous ai toujours cru. Je tâcherai de tout mon pouvoir de les réaliser dans ce qui dépend de moi. Votre lettre sera toujours une excellente leçon pour moi, et comme une suite de ce que vos discours et votre exemple ont commencé à m'inspirer pendant que nous avons vécu ensemble<sup>1</sup>). J'apprends avec beaucoup de plaisir que je vous reverrai bientôt. Je suis charmé que le roi ait recompensé vos services par une place de confiance qui vous mettra à portée d'être utile dans une nouvelle carrière<sup>2</sup>). Le tems où je serai confirmé s'approche. Je compte de l'être au dimanche des rameaux qui se trouve être le jour de naissance du roi mon père. Je suis votre très affectionné.

*Christian P. H. d. D. N.*

### CHRISTIAN VII TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

2.

Frederiksberg, 22. Januar 1766.

Mon cher Schak. Vous avez déjà appris le triste événement qui vient de changer mon sort<sup>1</sup>). Rien ne sauroit changer mon affection pour vous. Je sai les services que vous avez rendu au roi mon père, & que vous me rendez actuellement. Emploïez toujours vos talens avec la même fidélité et le même zèle. Je suis sûr que vous le ferez. Monsieur de Reventlou vous dira le reste. Sur ce, mon cher Schak, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. Je suis votre bon

Egenhændigt.

*Christian R.*

3. Christiansborg, 9. Februar 1768.

Der Geheime-Rath von Schack hat ohne Zeitverlust zu besorgen, 1.) dass dem Landrath u. Amtmann von Reutz zu Hütten der Abschied als Conferenzerath in Gnaden ausgefertigt, u. ihm die Beibehaltung einer jährlichen Pension von Eintausend Rthlr. auf seine Lebenszeit versichert werde.

2.) dass für den Cammerherrn von Sperling die Bestallung als Amtmann zu Hütten mit der völligen Besoldung, welche er bisshero genossen, ausgefertigt werde, mit dem Beyfügen seine Bedienung sogleich anzutreten und in Schleswig zu verbleiben<sup>1)</sup>.

*Cristianus.*

4. Frederiksborg, 1. Marts 1768.

Mein lieber Herr Geheime-Rath v. Schack. Ich wünsche zu wissen, wie hoch jede Tonne Hartkorn auf Falster verkauft worden, wie gross der Betrag der gantzen Kauf-Summe gewesen und wie viel die beyden unverkauften Ämter Wordingborg und Antworskow an Hartkorn betragen<sup>1)</sup>. Ich sehe dieser Nachricht aus baldigste entgegen und verbleibe mit allem königlichen Wohlwollen.

Dero wohlaffectionnierter

Med Schumachers Haand.

*Cristianus.*

5. Hirschholm, 15. September 1770.

Pour le conseillé privé Schack.

Je juge à propos pour le bien de l'état d'augmenter le nombre des ministres de mon conseil. Le zèle & les lumières que je vous connois me portent de vous mettre du nombre des ministres d'état de ce conseil. Soiez assuré de ma bienveillance.

*Christian.*

Egenhændigt.

6. Hirschholm, 9. Oktober 1770.

Monsieur de Schack. Je vous accorde non seulement la démission de vos charges de premier député dans la chambre des finances, mais aussi la permission de vous retirer entièrement des affaires, jusqu'à ce que l'occasion se présentera de vous employer autre part<sup>1)</sup>. Soyés d'ailleurs assuré de la continuation de ma bienveillance.

*Christian.*

A. Schumacher.

7.

Christiansborg, 18. Januar 1772.

Mein lieber Geheimer-Rath Schack-Rathlow. Da mein Dienst Dero Gegenwart hieselbst nothwendig erfordert, so habe ich das gute Zutrauen zu ihrer mir längst bekannten Treue und Ergebenheit, dass Sie sich so gleich nach Erhaltung gegenwärtiger Ordre bey mir einfinden und die Befehle, die Ich ihnen alsdann aufzutragen habe, willig zu vollziehen beflissen seyn werden.

*Christian.*

A. Schumacher.

*CHRISTIAN VII TIL KRONPRINS FREDERIK.*

Koncept og Konceptkopi, begge med Schack-Rathlous Haand, i dennes Arkiv.

8.

8. April 1772.

Après avoir pris par un acte solemnel et authentique les arrangements qui dépendoient de moi comme souverain, en vertu de la loi fondamentale de mes états, pour veiller à votre éducation, mon cher fils, et par rapport à votre tutèle en général, en cas qu'il plût à Dieu de me retirer de ce monde avant que vous eussiez atteint l'âge de majorité, il me reste encore un soin non moins important à remplir. C'est de vous parler en père, et en père tendre et sérieusement occupé de votre bonheur d'une affaire de la dernière importance qui a empoisonné la félicité de ma vie, et qui sans une prudence, sans une sagesse extrême et soutenue, pourra avoir une influence tout aussi malheureuse sur les événements de la vôtre.

En lisant ces mots, que je vous trace, mon cher fils, je ne rougis point de vous l'avouer, les yeux baignez de larmes, vous sentirez facilement que c'est de la reine Caroline Mathilde, votre mère et jadis mon épouse, que je vais vous parler. Je vous dois à vous, je dois à mes peuples et je me dois à moi-même de vous entretenir à coeur ouvert sur son sujet, non pas pour vous détailler les fautes énormes, suffisamment prouvées et avouées par elle-même, dans lesquelles une passion malheureuse l'a entraînée; je dois en épargner le récit à ma délicatesse et à la vôtre, et s'il vous en restoit le moindre douté, les actes du procès dont vous serez en possession vous en éclairciroient de reste; mais pour vous exposer les conseils que j'ai à vous donner, les instances et les exhortations que j'ai à vous faire relativement à la conduite que vous aurez à tenir vis-à-vis d'elle, quand un jour je n'existerai plus et quand, revêtu de l'autorité suprême, toute l'Europe aura les yeux ouverts sur vous, pour voir comment vous combinerez ce que vous devez à la reine en qualité de fils et ce que vous devez à

vos sujets en qualité de leur père. Le cri de la nature vous parlera bien haut, je me le promets de la bonté de votre coeur en faveur d'une princesse qui, parcequ'elle vous a mis au monde a des droits bien fondez sur votre respect et sur votre tendresse et qui par ses malheurs, quoiqu'elle se les soit attirés elle-même, doit pareillement en avoir sur votre compassion; aussi je ne demande point que vous étouffiez ce cri et que vous vous roidissiez jusqu'à un certain point contre des sentiments si naturels et si justes, mais ce que je vous demande, c'est de leur préférer ceux que vous devez à vos sujets et à l'état que Dieu vous aura confié, dont le bonheur et la sûreté s'opposent et s'opposeront toujours au retour de la reine Mathilde à votre cour et auprès de votre personne.

Comblez-la de bienfaits, mon cher fils, procurez lui toutes les aisances, tous les agréments qui peuvent contribuer à la douceur de son sort, mais ne la voyez jamais et ne vous exposez en aucun tems aux risques cruels, auxquels une seule entrevue avec elle assujettiroit infailliblement le bonheur de vos sujets, la tranquillité de la famille royale et votre propre gloire. Je frémis pour vous et pour mon peuple, quand je songe aux suites funestes qui en résulteroient et l'unique chose qui me rassure à cet égard, c'est que je me tiens persuadé de votre obéissance filiale aux volontés d'un père qui vous chérit et qui, je ne vous le cacherai point, attache sa bénédiction paternelle à cette obéissance dans un point aussi essentiel. Croyez fermement que s'il se trouve jamais des gens qui osent vous donner des conseils contraires, ce sont des ennemis de la patrie, de quelque voile qu'ils puissent se couvrir, et qui préfèrent leurs propres intérêts aux vôtres et à votre repos.

Voilà, mon cher fils, ce que ma conscience et ma tendresse pour vous m'ont obligé de vous dire sur ce sujet le plus triste et le plus accablant dont un père et surtout un père roi puisse parler à son fils. Je n'y ajouterai plus que peu de mots.

Craignez et adorez toujours ce dieu qui depuis tant de siècles a été le dieu de nos pères, et rappelez-vous souvent que nous venons d'avoir dans notre famille même un exemple effrayant de ce que peuvent devenir les hommes dans quelque élévation qu'ils se trouvent, quand ils n'ont point la crainte de dieu dans leurs coeurs et constamment devant les yeux. N'oubliez jamais ce que vous devez à la reine ma belle-mère, dont le zèle, la tendresse et le courage ont détourné de ma personne des malheurs que vous auriez partegés; ayez la plus grande, la plus entière confiance dans le prince, mon frère, votre oncle,



qui la mérite à tous égards, et qui ne vous donnera jamais que des conseils sages et tendants à votre bonheur; chérissez votre peuple, le plus fidèle peut-être qui jamais ait existé sur la terre; en un mot, suivez toujours les loix de la religion et de la vertu, et soyez bien sûr alors que vous serez béni du ciel, adoré de vos sujets et admiré de l'Europe entière et de la postérité. Quelle félicité pour moi de pouvoir mourir un jour avec la certitude si douce et si consolante que mon fils unique, cet objet de ma tendresse paternelle, possèdera ces avantages infiniment supérieurs à tout rang, à toute dignité et à tout autre succès.

### CHRISTIAN VII TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

9.

Christiansborg, 13. Maj 1777.

Min kiere Statsminister, Geheimeraad Schack Rathlou. Jeg har i Din indgivne allerunderdanigste Betænkning angaaende Brændeviinsbrænderierne<sup>1)</sup> sporet overalt Din Mig saa bekiendte Nidkierhed for Vores og Fædrelandets bedste Tieneste, og troer og, at der i denne Sag kand være Misbrug, som behøve Rettelse. Men da de af mig fœiede Foranstaltninger ere nye, og det hæsliige Onde, som de ere satte imod, er gammelt og har Almuens Tilbøielighed og Vane for sig, saa indseer Du selv, at vi med megen Varsomhed maae giøre endog de fornødneste Forandringer i en Sag, hvor man saa gierne ville følge den gamle Selvraadighed. Der ere ogsaa adskillige Underretninger om Brændeviins-Anstalterne i Kiøbstæderne, som Jeg endnu nøiere ville have oplyste, og hvortil Din Betænkning giver mig god Anledning. Indtil disse indkomme, og vi og faae skaffet Os udførlig Kundskab om meget andet did henhørende, har Jeg befalet at giemme Din grundige Betænkning, for siden efter den og flere Oplysninger at kunne i en Sag, hvis Vigtighed Du har viist, treffe det sikreste og bedste. Iøvrigt er Jeg med al naadig Bevaagenhed Din gode Konge

Med Guldbergs Haand.

*Christian R.*

10.

Christiansborg, 17. November 1780.

Vi have den allernaadigste Tillid til Dig, Vores Statsminister Geheimeraad Schack Rathlou, at Du paatager Dig herefter Referatet for Os Selv af det Tydske Cancellies Sager<sup>1)</sup>, da Vi og ville, at Du parapherer, hvilket Vi og under Dags Dato haver givet den nye Directeur Geheimeraad Carstens tilkiende, ligesom at Du og haver mundligen

at underrette Cancelliet, hvorledes Extracten til Forestillingerne for Os bedst kand være at indrette.

*Christian R.*

Med Guldbergs Haand.

11.

Christiansborg, 24. November 1780.

Da det ikke er mueligt for Vores Statsminister Græve Thott at overkomme sine Forretninger og antage endnu tillige flere, saa have Vi den Tillid til Vores Statsminister Geheimeraad Schack Rathlous altid viste Nidkierhed for Vores Tieneste, at han paatager sig Referatet for Os af Stats-Balance og Ober-Skatte-Directionens, samt Skatkammerets Sager, da disse Ting ei kand af nogen andre bedre og meere Os til Fornøielse blive foredragne.

*Christian R.*

Med Guldbergs Haand.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL CHRISTIAN VII.

12.

20. Oktober 1782.

Ingen Glæde var større end min, da jeg efter at have havt den Lykke at tiene E. K. M. i 15 Aar, paa een gandske liden Mellemtiid nær, i den forrige Stats-Balance og Ober Skatte-Direction og i 8 à 10 Aar dels i det kongelige Skatt-Kammer og dels i den Extraordinaire Commission, kunde i dette sidste Foraar tillige med de andre 3 af E. K. M. der til allernaadigst anordnede Commissarier nedlegge for Allerhøystsammes Fødder een fuldstændig Rapport om bemelte St. B. og Ober Sk. Dir. samt Skatt-Kammerets Tilstand og tillige een Plan til E. K. M. Financers Reglering for Fremtiden, som fandt allernaadigst Bifald, og hvis nøyagtige Befølgelse under den Høyestes Bistand gandske tilforladelig, skiøndt med noget langsomme Skritt, som i saa vigtige Sager altiid pleye at være de sikkreste, vill give de behageligste Udsigter til Statens Gields Betalning og til alle de deraf flydende herlige Fordele<sup>1</sup>).

Men da saaledes nu een heel nye Epoque i D. K. M. Finance-Væsens Bestyrelse har taget sin Begyndelse, hvilken heldst i de første Aar vill udkræve den allerstørste Nøyagtighed og giøre Arbeudet i den nye anordnede Banque-Direction samt i Skatt-Kammeret og i den extraord<sup>re</sup> Commission overmaade vidtløftig og bestandig vedholdende, og mit Helbreed, som allerede i nogle Aar, men i Særdeleshed fra Januarii Maaned af har været bestandig svag, alt meere og meere svækkes, hvilket baade betager mig Kræfter og Munterhed til eet saadant bestandig og uafbrudt vigtigt Arbeude, saa indflyer jeg til D. K. M.

Naade for allerunderdanigst at udbede mig, at jeg, nu den nye Plan er i fuld Drift, maae blive dispenseret fra bemelte Departements og fra det vestindiske Handels Selskabs Direction, og at mig saaledes alleene maae forbeholdes den mig all. betroede Plads i det Geheime Stats-Raad og det for omtrent 2 Aar siden dertil lagte Referat af det kgl. Tydske Cancellies Sager samt mit Sæde i Canal-Commissionen.

E. K. M. vill ved at bønføre denne min allerunderdanigste Ansøgning beviise mig een Naade, som vill gjøre mig langt meere skikket og bequem til bemelte mig tiloversblivende Embedsforretninger, og hvilken jeg, da jeg anseer dette som een for min Sundhed uomgiængelig nødvendig Lettelse, saa længe jeg lever, med den allerunderdanigste Taknæmmelighed skal erkiende.

I den dybeste Submission —

#### CHRISTIAN VII TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

13.

Christiansborg, 28. Oktober 1782.

Ligesom det bedrøver Os, at Dit svagelige Helbred, som nu længe ingen Bedring har lovet, har tvunget Dig til at begiere at løslades fra Den Extraordinaire Commission, Skatkammeret, Over-Banque-Directionen og det Vestindiske Compagnie: saa have Vi af den sedvanlige Naade for Dig og med fuld Erindring om Dine gode Tienester, hvor nødigt Vi end, helst i dette Øieblik, havde villet, dog villet tilstaae Dig, og herved tilstaaer Dig saadan Din allerunderdanigste Ansøgning da Vi og som en Følge deraf under Dags Dato til alle vedkommende Steder udstædet Vores Befalinger.

Med Guldbergs Haand.

Christian Rex.  
O. Høegh Guldberg.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL CHRISTIAN VII.

14.

8. Juli 1783.

I all. Følge af D. K. M. allernaadigste Befaling af 24. pass. har jeg strax forlangt Justitsraad og Generalfiscal Uldalls Erklæring over de tvende Poster, som høystbemelte Befaling indeholdt, og derpaa bekommet af ham under 5. huj. det Svar, som ligeledes efter allernaadigst Ordre herhos i dybeste Underdanighed fremlegges<sup>1</sup>).

Da nu D. K. M. af dette Svar allernaadigst vill behage at erfare, at

jeg paa ingen Maade har bedet ham om eller autorisert ham til at nævne mig eller min Stemme og particuliere Meening under Debat-terne i Generalforsamlingen i det asiatiske Compagnie, men alleene til den sædvanlige Stemme-Tiid at afgive mine Stemmer for een Meening, som jeg efter mit beste Skjønnende troede kunde foreene det, som jeg efter min all. Pligt skylder D. K. M. allernaadigste Hensigt, med mit Ønske at see mine Actiers Beste saa meget som mueligt befordret, saa lever jeg i det glade Haab ved denne Leylighed ikke at have foretaget mig noget, som kunde paadrage mig D. K. M. for mig saa smertelige Mishag og gjøre ringeste Skaar i den allernaadigste Tilliid, som Allerhøystsamme hidtil har bæret mig med, og som jeg anseer for den højeste og ypperligste af de Velgierninger, Forsynet i det verdslige har tildelt mig.

Med den allerdybeste Soumission forbliver —

#### CHRISTIAN VII TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

15.

Christiansborg, 15. April 1784.

Da Vi allernaadigst har fundet for got i Naade at entledige Vores Staats Minister Grev Rosencrone fra de hannem hidentil anbetroede Embeder, saa, da Din Insigt og Nidkierhed for Vores Tieneste er Os bekiendt, befahle Vi Dig herved allernaadigst, at Du, endtil Vi nogen anden dertil beskikker, ad interim paatager Dig de til Departementet for de udenlandske Affairer henhørende Forretninger, til hvilken endé Du haver at lade Dig aflevere samtlige til bemeldte Departement henhørende Sager som hos Geheimeraad Grev Rosencrone befindes, samt at tilkiendegive de her residerende fremmede Ministre, at de sig til Dig henvende med, hvad De maatte have at foredrage, og at iagttage, hvad viidere behøves at foranstalles fra Vores udenlandske Departement i henseende til den i Vores Ministerio skeedte Forandring m. v.<sup>1)</sup>

Og da Vi ligeleedes i Naade have entlediget Vores Staats Minister Grev Moltke, saa haver Du i hans Sted allerunderdanigst i Vores Staats Raad at referere Os det danske Cancelies Sager<sup>2)</sup>.

*Christian Rex.*

Frederik C. P.

## ENKEDRONNING JULIANE MARIE.

1772—1778.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 29 ff. er aftrykt Brev af  $\frac{3}{10}$  1772 fra Schack-Rathlou til Enkedronningen.

## ENKEDRONNING JULIANE MARIE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

16.

3. Oktober 1772.

N'ayant pas pu avoir le plaisir de vous parler hier touchant le pr. Charles et son épouse, je vous adresse ces lignes pour consulter avec vous ce qu'il a à faire en cette occasion. Vous ne devés pas ignorer la confiance que je mette en votre lumière et votre probité; c'est sur ce fondement que je demande votre avis sur ce que je dois répondre à ce que la pr. de Hesse vient de me demander<sup>1</sup>). Elle souhaite beaucoup de se rendre avec sa famille dans une quinzaine de jours ici pour voir encore le pr. son époux avant son départ pour la Norvège, de faire ses couches cet hiver à Cöppenhague et d'y passer jusqu'au printemps, où elle aimerait de suivre le pr. son époux en Norvège pour être plus à portée de le voir. Tout ceci est très bon et me paroît très faisable, si de l'autre côté il n'y avoit point des obstacles à surmonter et des inconvéniens à prévenir, et que vous conviendrés avec moi qu'on ne peut être trop sur ses gardes et doit toujours avoir en vue que le système d'aujourd'hui ne soit point ébranlé. Il n'y a rien de si naturel que la pr. aime de voir encore son époux avant son départ, et j'avoue que je ne connois point de plaisir plus grand que d'embrasser une fille que je chérie tant qu'elle, et de ce côté-là nos vœux seroient accomplis; mais réfléchissés bien quel embarras que cela seroit dans le tems d'aujourd'hui: le roi verroit ses dépenses agrandis d'avoir pendant 6 ou 7 mois toute cette famille sur ses bras outre tous les désagremens qui en résulteront si bien pour elle-même que pour nous.

De quelle manière doit-elle être traitée comme elle a été ici, Monsieur? Le prince logoit au palais et avoit son propre menage; à présent elle devroit être sur les frais du roi; à lors elle et le pr. étoient sans famille, à present elle arriveroient avec une qui seroit encore augmentée par une naissance d'un nouveau née<sup>2</sup>); doit-elle accoucher dans le château du roi? Quelle étiquette désiroit-t-on observer à cette occasion au palais et voilà la même question: on ne prie pas dans les églises pour sa grossesse et alors il falloit absolument prier pour qu'on puisse rendre des actions de grâces à sa délivrance en toute forme; et on doit fixer alors le nombre de canons qui doivent être



tirés à cette occasion. Au château je ne saurois où la loger, passe encore pour elle, mais ses enfants et sa suite; au palais à lors le comte d'Osten devoit absolument déloger, et cela fourniroit une nouvelle dépense au roi et [il] n'y auroit pas même assés de place pour les enfants et pour la suite; le reste de mes scrupules je vous réserve de vous dire lorsque j'aurai le plaisir de vous voir mardy prochain, aujourd'hui je vous prie de lever ceux que j'ai allegués et attend votre réponse par le retour du porteur de celle-ci. Vous ferés bien de consulter le comte Thott sur tout ce que je viens de vous marquer, et j'espère que vous deux trouverés un expédient comment ranger cette affaire. Le pr. croit ne pouvoir partir avant 4 semaine passée; qu'en croiés-vous? Je crois que vous ferés bien encore parler avec le gén. Eichstedt, qu'il vous dise son sentiment, s'il n'est pas nécessaire que le pr. auroit ses instructions au plutôt, de même que le roi lui accorda les 4000 écus qu'il doit avoir comme général, et ce qu'il doit avoir de rations et portions pendant qu'il sera en Norvège, et que tout ceci pourroit être décidé jedy prochain dans le conseil et présenté au roi à sa décision ultérieure; je vous plains que vous devés vous fatiguer de déchiffrer ce barbouillage mais je n'ai pas le tems de le transcrire et il ne me reste plus de moment que celui de vous assurer que je suis véritablement

votre très affectionnée

*Julie Maria.*

Brulés ceci, je rougis de la confusion qu'il est consçu<sup>3</sup>).

17.

24. April 1773.

Venant de recevoir le portrait de mon fils, je n'ai rien de si pressé que de vous l'envoyer, afin que vous pouviés juger par vos propres yeux, s'il est ressemblant et qu'il peut donner une bonne idée à l'endroit où on le destine d'être vue; et si vous le trouvés à votre goût, vous n'avez qu'à me le renvoyer, pour que je puisse le faire empacter de la façon que vous m'avez dit que vous le désireriés. Dans ce moment mon fils vient me dire que Mr. Juel Wind avoit intercédé très humblement d'être dispensé d'accepter le poste qu'on lui avoit destiné, malgré toutes les persuasions que mon fils s'étoit servi pour lui faire changer de sentiment; mais il a été tout comme vous, aussi obstiné dans sa résolution en ne voulant point s'en désister: il sera donc bien décidé que le choix tombera sur Gregert Juel<sup>1</sup>), depuis qu'on sait sur tout qu'il l'acceptera, et outre les capacités requises qu'on dit qu'il possède pour remplir cette charge qu'on avoit destiné

à Juel Wind. Dieu y donne sa bénédiction comme à toutes nos entreprises et nous découvre l'homme qu'on doit choisir pour remplacer le digne Gramboe<sup>2</sup>); il vous conserve de même, afin que le roi et l'état jouissent longtems d'un ministre aussi éclairé, aussi droit et juste et aussi désintéressé et fidel que vous êtes; et que mon fils et moi aions longtems en vous un ami qui peut nous assister et guider par ses lumières et son intégrité et probité. Ce sont les voeux que je forme du fond de mon âme et de celle qui se dise très parfaitement  
votre très affectionnée.

*Julie Marie.*

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL ENKEDRONNING JULIANE MARIE.

18.

Schwerin, 10. Oktober 1774.

V. M. permettra gracieusement que je lui présente avec le plus profond respect mes très-respectueuses félicitations de l'acquisition si agréable qu'Elle va faire d'une fille chérie<sup>1</sup>), qui selon toutes les apparences humaines lui donnera mille sujets de satisfaction. Je ne crains pas de me tromper à cet égard, Madame, et c'est avec une certitude entière et qui me cause la joie la plus vive et la plus pure que je prévois, que Mad<sup>e</sup> la princesse S. F. captivera d'abord le cœur maternel de V. M. et qu'elle sera digne de ce bonheur.

Je ne puis rien ajouter ici à ce que j'ai eu l'honneur de dire dans ma lettre d'aujourd'hui à Msgr. le prince sur sa figure, sur son esprit et sur son caractère, mais ce qu'il y a bien vrai, c'est que je tiens de Mad<sup>e</sup> de Buchwaldt, avec laquelle j'ai eu et aurai encore plusieurs conversations, que Mad<sup>e</sup> la princesse n'est jusqu'ici pas entièrement formée<sup>2</sup>). Je me promets cependant de la bonté divine, qu'aussi à cet égard nos voeux seront bientôt exaucez, et en attendant je suis convenu avec Mad<sup>e</sup> de Buchwaldt, que nous cacherons cette circonstance à tout le monde, afin d'éviter tous les propos, qui pourroient être tenus sur ce sujet. . . . .

19.

Rostock, 15. Oktober 1774.

Tout ce que je vois et tout ce que j'entends de Mad<sup>e</sup> la princesse<sup>1</sup>), depuis que j'ai l'honneur d'être journellement avec elle, me confirme dans l'idée et dans l'espérance si agréable que j'ai déjà eu celui de communiquer à V. M. dans ma lettre du 10 du courant, de sorte que ma joie augmente tous les jours avec la certitude, que V. M. sera très contente de cette augmentation de sa famille royale.

Mad<sup>e</sup> la princesse, de la part de laquelle j'ai l'honneur de joindre ici une lettre, est effectivement on ne peut pas plus aimable, plus douce et plus gracieuse, et fait avec le plus grand plaisir tout ce qu'elle croit pouvoir le rendre agréable à V.M. et au prince, son époux. Elle me marque à moi la plus gracieuse confiance, et je ferai de mon côté tout ce qui pourra dépendre de moi pour m'en rendre digne, en me conformant exactement aux intentions de V.M. et de msgr. le prince Frédéric, dont le bonheur et le contentement me tiennent si vivement au coeur.

A ce qu'il paroît, S. A. R<sup>le</sup> est très-contente de toutes ses trois dames et particulièrement de M<sup>lle</sup> de Schmettou<sup>2</sup>), ainsi que de ses femmes de chambre; j'en ai des nouvelles assez positives, et quant à ma femme, qui se tient fort en arrière pour ne pas trop habituer Mad<sup>e</sup> la princesse à la voir, j'espère, que S. A. R<sup>le</sup> daigne approuver les marques de respect qu'elle lui donne, et auxquelles seules elle se borne et se bornera, tant que durera le voyage.

ENKEDRONNING JULIANE MARIE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

20.

[Oktober 1777.]

Je vous envoy ci-jointe la lettre dont Mr. de Juel votre beau frère veut bien se charger pour mon frère<sup>1</sup>), saisissant cette occasion pour m'informer de l'état de votre santé; je crains que les fatigues d'hier et sur tout d'avant hier n'ont pas été trop favorables à votre goutte, ni la nouvelle de l'arrivée d'un certain général<sup>2</sup>) qui auroit mieux fait de ne pas s'exposer à des désagrémens qu'il auroit évité, s'il étoit resté en repos chez lui. Je vous assure du reste de la continuation des sentiments que vous me connoissés et qui ne souffrirons point d'altération, me nommant très sincèrement

votre bien affectionné

Brevet udateret, men modtaget 25. Oktober 1777.

*Julie Marie.*

21.

[Januar 1778.]

Monsieur, je ne saurai résister au mouvement de la plus sincère compassion que je sens sur la perte que vous et Md. votre épouse venés faire par le décès (hélas! trop prématuré) de votre fille unique<sup>1</sup>); je sens, par l'intérêt que j'y prend, quelle doit être votre douleur de vous voir enlever si subitement et si inattendu d'une fille qui faisoit votre consolation et votre espérance. J'avoue que le coup est frappant; mais il y a un Dieu qui ne fait que ce qu'il est à notre

bien et ce qu'il nous est salutaire; il est tout puissant, et il peut et veut, quand nous nous abandonnons à Lui avec résignation, changer nos justes chagrins et amertumes en joie et allégresse, et ceci, j'en suis sûre, vous sera aussi accordé de sa part; les décrets du Seigneur sont impénétrables aux yeux de nous, faibles mortels, et ses voies ne sont pas les nôtres. Puissiez les vœux de votre fille défunte s'accomplir et se réaliser! et à lors vous vous verrés père d'un fils qui fera votre joie et consolation et qui fera changer les larmes que vous versés aujourd'hui sur la perte d'une fille chérie en larmes d'allégresses par rapport à la consolation qu'il fera en son tems à ses parents par sa conduite dans leur vieillesse. Rien ne sauroit vous arriver, où je ne m'interesserais bien sincèrement et cela pour toute ma vie, qui suis et serai invariablement .

votre bien affectionnée

Brevet udateret.

*Julie Marie.*

## KRONPRINS FREDERIK.

1783—1788.

I »Regeringsskiftet 1784«, S. 194 ff., 198 f. og 200 f. er aftrykt Breve fra Schack-Rathlou til Kronprins Frederik:  $\frac{2}{2}$ ,  $\frac{17}{2}$  og Marts 1783. Endvidere i Danske Magazin V. R. 3, S. 34 f. Brev af  $\frac{9}{9}$  1787 fra samme til samme.

## KRONPRINS FREDERIK TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

22.

København, 14. Marts 1783.

Da jeg formedelst de nærværende Omstændigheder ikke kan have den Fornøielse at tale med Dem, min kiære Geheimeraad Schack, saa har jeg dog ikke vildet nægte mig den at skrive Dem til. Jeg takker Dem for de tvende Breve, som [De] haver skrevet mig til; begge viise tydeligen Deres Hengivenhed for mig, hvorpaa De desuden har givet mig mange Prøver, jeg ønsker iligemaade at give Dem mange Prøver paa det Venskab, hvormed jeg altid skal være Deres bestandige Ven

*Frederik.*

23.

Christiansborg, 1. September 1787.

Min kiære Geheimeraad Schack Rathlou. Jeg fatter denne Læilighed at skrive Dem, og det med saa meget mere Fornøielse, som jeg troer derved at giøre det Almindelige en stor Nytte. Sagen er kortelig denne: den Vanskelighed, som det havde, naaer De skulde ind-

træde i det Danske Cancellie<sup>1)</sup>, er nu aldeles hævet, da Geheimeraad Stampe selv ønsker det, hvilket De kan see af hosføiede Forslag, som han selv i den Andledning har opsat, og som De strax skal faae, naar det for mig saa kiærkomne Øieblik kommer, at jeg igien faaer Dem at see. Jeg er forvisset om, at det vil være Dem selv kiært at kunne bidrage saa meget til det almindelige Beste, som De gandske vist vil gjøre, i Særdeleshed da De er overbeviist om, at det har været mit alvorlige Ønske at se Sagerne i Deres bedre Hænder. Jeg er og forvisset om, at det [sic!] med det første indkommer med Forslag saavel om, hvilke Mænd De ønskede at arbeide med, som og om at forsørge de nuværende gamle og gode Folk, som nu dog til saadanne Forretninger ere uskikkede.

Jeg haaber, Deres Helbred er i god Stand, og at Deres Frue ligeledes befinder sig vel.

Vi alle venter Dem med største Længsel og jeg især, som er Deres  
meget bevaagne Ven

*Frederik.*

24.

Christiansborg, 2. Juni 1788.

Deres Ansøgning<sup>1)</sup> om at nedlægge Deres hidentil med saa megen Berømmelse beklædte Embeder har jeg, i hvor ont det end gjorde mig, efter Deres Ønske forelagt Kongen, min Fader. Det, som en Konge som Regent og Fader for sine Undersaatter, maae føle ved at miste en Mand, der hved saa mange Leyligheder og i een saae lang Række af Aaer har givet Prøver paa saae megen Indsigt og utrættelig Fliid i at arbeide til Fædrenelandets Vel og uafbrudt Troeskab for Kongehuset, det har Kongen følt, og det kand jeg ikke andet end føle i høi Grad, og det som(!) meget mere, som den personlige Hengivenhed, De har viist mig, forbinder mig dertil. Men ét ønsker Kongen, og jeg som Deres Ven beder Dem derom, at De vilde i nu vedblive at bivaane Statsraadet, indtil jeg kommer fra Norge, og da kunde De, min kiære Geheimeraad Schack, i hvor meget samme vil tabe derved, nyde den Roe, som De nu saa inderlig attraaer. Deres Plads vil for Eftertiden alligevel staae Dem aaben i Statsraadet, saa ofte De har Leilighed og Lyst dertil, og mig vil det altid være saare kiært, om De ofte vil betiene Dem deraf. Kongen, min Fader, har endvidere befalet mig at sige Dem, at uagtet at Deres Nøiesomhed ei har tilladt Dem at vilde modtage nogen Pension, saae vil dog Kongen, at saa værdig og fortient Mand som De, skal nyde 4000 Rdl.

aarlig Pension uden nogen Afkortning for Deres øvrige Levetid, og at det Løfte i Henseende til Deres værdige Frue, som billigt, skal holdes ubrødeligt. I øvrigt vær forsikkret om, at jeg skriver Dem dette med et rørt Hierte, at jeg aldrig skal glemme den Troeskab og Nidkiærhed, med hvilken De har tient Landet i Almindelighed og min Person i Besynderlighed, og at jeg derfor aldrig skal ophøre at forblive, min kiære Geheimeraad, Deres meget bevaagne og forbundne Ven

*Frederik.*

## ARVEPRINS FREDERIK.

1772—1788.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 45 ff. er aftrykt Breve af <sup>29</sup>/<sub>3</sub>, <sup>16</sup>/<sub>8</sub>, <sup>4</sup>/<sub>8</sub>, <sup>16</sup>/<sub>10</sub>, <sup>18</sup>/<sub>10</sub> og <sup>2</sup>/<sub>11</sub> 1772, samt <sup>31</sup>/<sub>3</sub> 1778.

### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL ARVEPRINS FREDERIK.

25.

17. April 1772.

La gracieuse confiance de V. A. R. dont elle vient de me donner une nouvelle preuve bien convaincante par la lettre qu'elle a bien voulu m'adresser au sujet de l'affaire de la reine Mathilde, me pénètre de respect et de reconnoissance, et le bonheur d'en mériter la continuation sera constamment l'objet de mes vœux les plus ardents et de mes soins les plus attentifs.

Il est sans doute désagréable de garder plus long tems dans le voisinage du roi une princesse qui a eu un très grand empire sur son esprit, qui a abusé de cet empire de la façon du monde la plus révoltante, et qui indubitablement n'est occupée que des moyens de s'y rétablir, afin d'assouvir sa haine et sa vengeance contre ceux dont Dieu s'est servi comme d'instruments pour sauver le Dannemarc et contre le roi-même. Mais, Monseigneur, je l'avoue à V. A. R. avec cette vérité dont, en aucun tems, je ne me permets de m'écarter, quand je la connois et qui me guidera surtout quand V. A. R. m'ordonnera de lui ouvrir mes avis, je n'y vois aucun danger réel, aucune marque de foiblesse de la part de notre cour, et je crois pouvoir prouver l'une et l'autre de ses assertions.

Tant que la reine Mathilde sera gardée dans le château de Cronembourg avec le même soin, avec la même attention et avec la même exactitude, qu'elle l'a été jusqu'ici, il est impossible, qu'elle parvienne à voir le roi ou à lui écrire, et dès alors elle n'est pas à craindre par elle même. Si elle avoit un parti dans la nation, si nommément



elle en avoit un dans cette capitale, le cas seroit peutêtre différent, parcequ'elle seroit plus à portée à Cronembourg qu'à Aalbourg<sup>1</sup>) d'échauffer ce parti, de le rendre actif et de s'en servir utilement, mais elle n'en a point, ne s'étant jamais conduite de façon à pouvoir gagner les cœurs des sujets et ne s'étant occupée pendant le tems de son élévation que d'une passion malheureuse, dont ceux mêmes, qui font le moins profession de la religion et de la vertu ont été choquez et affligés. L'arrivée de l'escadre angloise ne rend pas non plus le séjour de cette princesse à Cronembourg dangereux. Si contre toute attente le roi d'Angleterre destine cette escadre à nous faire une insulte pour se vanger de ce que par égard pour lui nous n'avons pas voulu nous couvrir nous mêmes d'une honte éternelle et d'un opprobre dont des siècles entiers n'auroient pu effacer le souvenir, cette insulte se fera que la reine soit à Cronembourg ou qu'elle n'y soit point, elle se fera peutêtre même plustôt, si la reine n'y est pas, et en l'y laissant nous ôtons à ce monarque jusqu'au moindre prétexte d'en venir à une pareille extrémité.

Je ne connois que ces trois inconvénients à la continuation du séjour de la reine à Elsenour jusqu'à son départ, et aucun de ces inconvénients ne me paroît, comme je viens de l'exposer, assez grand, assez dangereux pour nous engager à faire partir la reine pour Aalbourg, peutêtre quelques peu de jours avant que de la voir s'embarquer sur une escadre angloise pour ne plus retourner jamais en Dannemarc. Il se joint à cela encore une autre réflexion, que Mr. d'Osten fit hier au soir, c'est qu'il est très probable que la reine, conseillée et guidée par Mr. Keith, ne voudra point se mettre en route pour Aalbourg; comment nous y prendrions-nous pour l'y persuader et seroit-il à sa place et de saison de l'y forcer? Je ne le crois point, j'en conviens volontiers.

Tout comme je ne vois pas de danger à changer la résolution prise de faire partir la reine pour Aalbourg, je ne vois pas non plus que cela puisse être interprété comme une marque de foiblesse ou de pusillanimité. Elle devoit se rendre dans la dite ville, tant que le roi la lui destinoit pour résidence, mais dès que Sa Mté pour complaire au roi d'Angleterre et parceque cela convient effectivement mieux à la tranquillité de l'état, consent qu'elle quitte entièrement le païs pour s'établir dans les états de S. M. britannique, le motif de son voyage pour Aalbourg cesse, par la nature des choses, et quel autre motif convenable à alléguer aurions-nous à y substituer? Quand on fait une chose, parcequ'elle est naturelle, parcequ'elle répond aux vues

que l'on a et que l'on doit avoir, on ne peut pas être soupçonné de l'avoir fait par crainte, et l'honneur du roi est par conséquent entièrement à couvert, quoique S.M. condescende à la demande de l'Angleterre, que la reine s'embarque à Cronembourg sur l'escadre du roi son frère, surtout si Sa Mté y consent d'abord, avant que cette demande prenne un air de menace pour l'apparition de la dite escadre, et en apparence avec autant de plaisir que le roi d'Angleterre semble en avoir d'être mis en possession de la personne de la reine. . . .

#### ARVEPRINS FREDERIK TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

26.

Frederiksberg, 27. Juni 1772.

Jeg sender Dem, Hr. Geh. Schak, de Sager fra Politiet tilbage, maaskee behøver De dem; jeg er meget fornøiet med den Hurtighed og Alvorlighed, som De har viist for denne Sag. Saadant ungt Menneske maae lære Tugt, det er den samme, der skrev mod Suhm<sup>1</sup>). Jeg tilstiller Dem ogsaa hermed de til Striden i Generaliteten henhørende Papirer, som De er vel saa god at lade circulere<sup>2</sup>).

27.

Frederiksberg, 4. Juli 1772.

Jeg har endnu i Adresse-Aviserne seet, at det omtalte Blad var anmeldet til Kiøbs<sup>1</sup>), omendskiønt jeg havde troet, at det var confisqueret; jeg beder Dem at have baade Bogtrykkeren og Forfatteren og Skriftet i Erindring, at Regieringen og Lovene kunde igien blive æret hos os.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL ARVEPRINS FREDERIK.

28.

4. August 1772.

La lettre du roi de Prusse<sup>1</sup>) que V.A.R. a eu la grâce de me confier, est sans doute de la plus grande importance, et l'état ne sauroit être assez reconnoissant du service important que Sa Mté la reine lui a rendu en nous conciliant l'amitié de ce grand prince et en trouvant moyen de l'intéresser aux démêlez que nous pourrions avoir avec la cour d'Angleterre, en conséquence de l'affaire de la reine Mathilde.

Mais au fond le contenu de la dite lettre n'a, à ce qu'il me paroît, rien d'inquiétant. S.M. prussienne assure que le roi d'A. ne poussera pas les choses à une rupture ouverte, mais annonce de sa part des intrigues sourdes et des ressorts cachez qu'il employera pour nous

nuire. Cette façon de se vanger est selon moi et dans la situation actuelle de nos affaires tout aussi peu dangereuse que peu digne d'un aussi grand monarque; car de qui le roi d'A. se serviroit-il ici pour nourrir ces intrigues et pour faire jouer ces ressorts? Ce ne sera pas du ministre de Russie, dont la souveraine ne le chargera certainement jamais d'ordres qui puissent nous être préjudiciables; ce ne sera pas non plus du ministre de Prusse, dont le maître même nous donne des avis contre ce prince; les ministres de France et de Suède que je soupçonne le plus de cabaler parmi nous relativement à d'autres objets, sont dans un système diamétralement opposé à celui de la Grande Bretagne, et il ne reste ainsi parmi les ministres étrangers dont les cours désirent d'avoir quelque influence dans nos affaires intérieures que celui que nous attendons de la part du roi d'Angleterre lui-même aux liaisons de démarches, du quel il ne sera pas difficile de veiller. J'ai nommé les ministres étrangers les premiers parce que d'ordinaire, à toutes les cours, ce sont eux qui donnent le branle aux intrigues et qui se plaisent à les fomenter.

Parmi les gens qui composent actuellement le ministère du roi et qui ont l'honneur d'approcher de la personne de Sa Mté dans l'intérieur de son appartement, il n'y a plus aucun qui de ma connoissance puisse nous être suspect. Le comte de Rantzou l'étoit et devoit l'être, mais Dieu nous en a délivré, ce que je regarde comme une des plus grandes grâces qu'il auroit pu faire au Dannemarc, nommément à l'égard de la personne du roi. Nous n'avons donc tout uniment qu'à suivre le conseil que S. M. prussienne donne à Sa Mté la reine, soutenir les gens qui entourent le roi présentement, tant qu'ils continuent à se bien conduire, tenir éloignées toutes les personnes, dont la fidélité n'est pas bien éprouvée, et maintenir la concorde et l'union parmi les gens en place, tant dans les affaires qu'à la cour, et tous les efforts de la cour de Londres seront alors sans succès.

Je dois et je porte le plus grand respect aux lumières et aux intentions du roi de Prusse, mais je ne cacherai au reste point à V.A.R., à laquelle par devoir et par penchant je ne dois rien déguiser, qu'il n'est pas impossible que l'animosité si reconnue qu'il a contre la cour d'Angleterre depuis plusieurs années lui a fait voir plus noir dans ce moment-ci que le cas ne l'exige, et qu'il ne seroit peutêtre pas fâché d'entretenir une certaine défiance entre nous et la dite cour. Son conseil n'en est cependant pas, je prends la liberté de le répéter, moins bon à suivre, au moins on risque beaucoup en ne pas s'y conformant et on ne risque rien en l'adoptant en plein.

Il n'y a, ce me semble, rien qui puisse empêcher S.M. la reine de communiquer cette lettre au comte d'Osten. Un homme dans sa place doit savoir toute la connexion, tout le fil des affaires, et comme en outre, ce que V. A. R. remarque si bien elle-même, il a eu l'honneur de voir les lettres précédentes du roi de Prusse, le secret qu'on lui feroit de celle-ci l'affligeroit, lui donneroit lieu à faire toutes sortes de conjectures et produiroit peut-être un plus grand mal qu'il ne peut en résulter, si on lui en fait la communication.

29.

18. Oktober 1772. Nr. 1.

La démarche du comte d'Osten de demander son congé<sup>1</sup>), dont V.A.R. m'a fait l'honneur de m'informer par sa lettre d'hier, me fait beaucoup de peine, parceque dans la crise présente des affaires tout changement, quand même d'ailleurs il ne seroit pas défavorable, est un mal ou au moins une difficulté de plus. Mais je ne crois cependant point que nous ayons à craindre qu'il fasse vis à vis du ministère de Russie quelque démarche qui puisse nuire aux intérêts du roi, d'un côté parcequ'il ne pourroit lui en résulter personnellement aucune utilité et de l'autre, parceque le dit ministère n'a certainement qu'une confiance très-bornée en lui, ce que vraisemblablement il n'ignore point.

Dans cette persuasion où je suis, je n'ai pas cru nécessaire, V.A.R. m'ayant permis de faire à cet égard ce que je croirois le plus convenable, de faire remarquer au comte d'Osten que j'étois informé du pas qu'il vient de faire. Je l'ai cependant prié à souper hier pour voir, s'il ne m'en parleroit point lui-même afin d'avoir alors une occasion naturelle de l'engager à ne s'en ouvrir à personne avant que d'avoir reçu le réponse de V. A. R., mais il s'est enveloppé vis à vis de moi dans le plus profond silence sur ce sujet, et je l'ai trouvé très-calme, ce qui me fait croire, qu'il tiendra cette affaire fort secrète jusqu'à ce qu'il en ait vu l'issue, et il m'a même parlé de lettres qu'il avoit écrites par la poste d'hier et qu'il comptoit encore écrire au premier jour, comme s'il n'y avoit question de rien. . . .

30.

18. Oktober 1772. Nr. 2.

Je sens, on ne peut pas d'avantage, que par bien de raisons le roi ne sauroit se dispenser d'accorder au comte d'Osten la demande<sup>1</sup>), qu'il lui a faite de se retirer du service, et V.A.R. aura eu la grâce de remarquer par la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire ce matin, que je n'y vois aucun inconvénient du côté de la Russie, ce

qui seroit la seule chose qui pourroit nous donner un embarras réel dans cette occasion; mais comme il n'y a, selon moi, absolument rien qui presse, je crois, parceque V.A.R. m'ordonne de lui en ouvrir mon avis, qu'on peut très-bien différer la réponse à donner au dit comte jusqu'à mercredi prochain, afinque je puisse premièrement avoir l'honneur de faire ma cour à V.A.R. mardi au soir, quand elle sera entrée en ville et lui exposer alors de bouche mon sentiment et celui de Mr. le comte de Thott, auquel j'en parlerai dans cet intervalle sur tout ce qui a rapport à cette affaire importante.

Quelque peu propre que j'y sois, mon devoir et mon désir ardent de me conformer aux ordres et aux volontez de V. A. R. m'obligent sans doute à me charger *ad interim* des fonctions de la charge que Mr. d'Osten vient de résigner, mais je conjure V.A.R. à genoux que ce ne soit tout au plus que pour une quinzaine de jours, avant la fin desquels le choix de celui, auquel le roi destinera ce poste, pourra facilement être déterminé. Rien au monde, je supplie V.A.R. très-humblement de me pardonner la répétition de cet aveu, que j'ai déjà eu l'honneur de lui faire plus d'une fois, ne pourroit m'engager à me charger plus long tems de la direction d'un département, pour lequel je suis intimement convaincu que je ne suis pas fait.

*ARVEPRINS FREDERIK TIL A. S. VON DER OSTEN.*

Dette og det følgende efter Schack-Rathlous Koncepter (Ravnholt).

31.

20. Oktober 1772.

Monsieur! J'ai regardé la démarche que vous avez faite de demander votre démission comme le premier mouvement d'une trop grande sensibilité, et c'est pour vous laisser du tems à y mieux réfléchir que par bonté pour vous j'ai bien voulu retenir votre mémoire au roi, et que j'ai différé pendant quelques jours de répondre à la lettre, que vous m'avez adressée à cette occasion<sup>1</sup>).

Vous êtes donc encore à même de reprendre le dit mémoire, si vous le jugez à propos (ou bien, si vous le souhaitez) et de continuer à servir le roi qui très certainement ne vous a jamais donné que des marques de sa bonté, mais il faut que vous vous décidiez d'abord, et j'attends votre réponse par écrit demain au matin avant l'assemblée du conseil chez moi.

32.

21. Oktober 1772.

Monsieur! Je ne suis pas accoutumé à feindre<sup>1</sup>). Si vous aviez perdu ma confiance, je vous l'aurois dit et je vous aurois donné à connoître le sujet de mon mécontentement; mais si vous avez prétendu posséder ma confiance exclusive, je ne vous cacherai point que je ne l'accorderai jamais ni à vous, ni à personne, tout comme je vous avoue que la démarche précipitée que vous avez faite et que vous avez fondée sur le prétexte le plus léger et le moins admissible, n'a pas laissé de faire une brèche à ma confiance en vous.

Ce n'est pas à moi à décider ce que vous avez à faire dans une occasion que vous avez amenée vous-même, sans me consulter et sans m'en prévenir. Il suffit, ce me semble, que j'ai eu la bonté de vous laisser le tems de revenir à vous-même, et je m'en rapporte ainsi à ce que je vous ai écrit dans ma lettre d'hier au soir.

#### ARVEPRINS FREDERIK TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

33.

25. Oktober 1772.

Monsieur. La ci-jointe lettre est une que le prince Charles a reçue de Norvège, la description est telle, comme je crois que la reine ma mère vous l'aura faite hier, sans doute qu'elle ne vous rejouira pas; mais vous aprouverez bien aussi qu'il faut assurément à tems pourvoir et prévenir à la disette et famine qu'on a infailliblement à craindre<sup>1</sup>). Vous voudrez bien me renvoyer la lettre après l'avoir lue, et pour ce qui est du contenu, je trouverai bien des ces jours une fois occasion de vous en parler.

34.

13. Marts 1773.

Jeg troer, at det vil maaskee være nødvendigt, at De idag giver Gr. Bassewitz Underretning om, at De herefter er den Minister, han maa skrive til. Det vil vel da være fornødent, at De, min kiære Geheime-raad, tillige siger ham, at baade De og Grev Thott har været underrettet om det Skridt, Osten har gjort, og at De nu venter sig et nøiere og mere oplysende Svar<sup>1</sup>). Om alt det andet bliver det vel ved Aftalen i gaar, at der kun almindeligen svares derpaa. Jeg gjør mig ved denne Leilighed en Fornøielse af at igientage Dem mine alvorligste Forsikringer om min oprigtige Tænkemaade mod Dem og mit inderlige Ønske, at De maa smage sand Hviile og Munterhed ved Forretningernes Mængde, som De nu i nogen Tiid skal forestaa, da



jeg altid gjør og vil gjøre mig en Glæde af at vise mig at være Deres meget bevaagne —

35.

4. April 1773.

Disse mine Tanker, som jeg har fattet i de hermed følgende Poster, i Anledning af det sidste gode Brev fra Bassewitz, sender jeg herved til Dem og beder i al Oprigtighed at sige mig Deres Meening derom, og, i Fald De troer det nødvendigt, beder jeg Dem og at meddeele det den gode Grev Thott. Jeg er overbeviist om den Iver og Alvorlighed, hvormed De antager sig denne Sag, De selv har foranlediget og saa at sige hidtil eene bestyret; det, jeg har erindret i det vedlagde, er jeg og vis paa, at De ei mishager, og at De vil tilgive mig, om jeg maaskee i denne saa vigtige Sag for meget er bekymret for Maaden, paa hvilken jeg med Princessen, som mig er bestemt, bliver sat paa. Min Tilliid til Dem har givet mig Frimodighed at aabenbare Dem mit Hiertes Anligende, da jeg veed, at jeg altid kan gjøre mig Ære af at kalde mig —

P. S. Denne svenske Efterretning beder jeg at maae faae tilbage, naar Grev Thott har læst den.

36.

Frederiksborg, 19. September 1774.

Monsieur et très cher conseiller privé Mr de Schack.

Vous désirés que je vous donne une instruction pour les entretiens que vous aurés avec ma princesse<sup>1</sup>); je me prêterai à vos souhaits, bien que je sache que vous n'en avés guères besoin. Vous possédés parfaitement notre sistème; vous l'aimés comme le salut de notre patrie; vous ne saurés qu'en parler conséquemment. Or il ne m'est pas possible, Mr., de vous donner ni plus de zèle ni plus de lumières que vous n'en avés. Ce n'est donc que l'autorisation qu'il vous faut de ma part et la voici:

1.) Mad<sup>me</sup> la princesse ne manquera jamais à la tendre attention, qu'elle aura pour Sa Majesté le roi. Elle se fera un devoir d'étudier son caractère, de se ménager son amitié et de saisir les moïens de lui plaire innocemment. Vous aurés la bonté de lui en donner des informations ultérieures et pour le reste de lui promettre pour guides et la reine et moi.

2.) La reine ma mère deviendra la sienne. Elle nous aime d'une tendresse inexprimable et mérite de nous le retour le plus parfait. Son expérience fournira à ma princesse les meilleurs conseils, et son exemple sera la boussole la plus sûre pour toute notre conduite. Plus

ma princesse sait gagner et retenir l'amitié de cette mère respectable, plus elle s'acquerra mon estime et mon coeur.

3.) Le prince roial est trop jeune pour exiger des égards compassés, mais il grandira et son ordre de naissance nous impose des attentions qui tiennent du devoir et qui seront recompensées par un retour d'amitié de grand prix.

4.) La révolution du 17<sup>me</sup> jan. et les crimes qui l'amenoient font une partie de notre histoire trop importante pour être ignorée ou connue à demi. Vous voudrés bien, mon cher Monsieur, en donner à ma princesse un précis assés lumineux pour lui faire sentir combien cet événement pèse encore sur notre sistème actuel.

5.) Ma princesse, cherchant son bonheur au sein de la famille, est trop sage pour vouloir jamais s'embarquer dans les affaires. Je présume tant de sa prudence qu'elle refusera même d'en entendre parler, et qu'elle imposera silence à quiconque veuille lui en tenir des propos. Plus elle s'en éloigne, plus elle affermira son repos. C'est là l'écueil où ont déjà échoué tant de reines et tant de princesses.

6.) Ma chère princesse a trop d'esprit pour être prodigue de sa confiance. Son intérêt le plus essentiel est d'en exclure les femmes de sa chambre, qui sont incapables du secret et ont l'esprit trop borné pour fournir de bons conseils. La reine et moi, nous connoissons les parages et saurons mieux que personne lui apprendre et les rochers à éviter et la route à choisir.

7.) Elle peut se fier aux ministres du roi, dignes de la confiance du maître et de la sienne. Pour les gens et surtout les femmes, tant de la cour que de la ville, le mieux est d'être polie, humaine et bien-faisante; mais en même tems circonspecte, réservée et secrète. Vous qui connoissés parfaitement l'ignorance, la partialité, l'intrigue et l'esprit romanesque qui dominant le grand nombre, vous m'avouérés, Mr, que ma maxime est bonne pour une jeune princesse.

8.) Il seroit aussi très-bon de lui toucher un mot sur la nécessité d'une sage oeconomie, qui devient tout à fait indispensable pour elle et pour moi dans ma situation.

9.) Enfin parmi tout ce que vous aurés occasion de lui dire de bon et d'instructif, votre patriotisme ne manquera pas de lui insinuer combien notre patrie et aussi notre langue méritent ses attentions, avec quel dégoût on voit entrer dans notre service des étrangers, et combien ma situation et la sienne demandent que nous aions un zèle déclaré pour tout ce qui est danois, et peut-être seroit-il possible

aussi de faire parler cette langue à propos en chemin à ma chère princesse.

Voilà les points principaux sur lesquels vous voudrés bien, très-cher Mr de Schack, entretenir ma princesse. Vos lumières et la sincérité scrupuleuse que je vous connois et la bonne manière qui accompagne toutes vos actions nous la livreront bien préparée à des instructions ultérieures et quotidiennes que ma mère et moi, nous lui devons pour achever de la former à nos moeurs, à notre cour et à notre système. Dieu veuille exaucer les voeux que vous faites pour elle et pour moi et bénir toute la piété de votre zèle pour notre roi et son sang! Vous rendés, je m'en flatte, justice aux sentimens d'amitié et d'attachement avec lesquels je suis et serai . . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL ARVEPRINS FREDERIK.

37.

Schwerin, 10. Oktober 1774.

Ayant eu l'honneur de demander et d'obtenir hier dans une audience solennelle le propre aveu de Mad<sup>e</sup> la princesse Sophie Frédérique à son mariage avec V. A. R<sup>le</sup>, comme elle le verra par ma très-humble relation au roi du jour d'aujourd'hui à laquelle, faute de tems, il faut que je me rapporte<sup>1</sup>). V. A. R<sup>le</sup> me permettra gracieusement que je porte à ses pieds mes très-humbles félicitations d'un événement qui très-assurément fera la félicité et la douceur de sa vie. Tout me l'annonce et m'en persuade, Monseigneur, je le proteste à V. A. R<sup>le</sup> en toute vérité et avec une effusion de coeur que la joie qui m'anime justifiera, j'espère, auprès d'elle, car Mad<sup>e</sup> la princesse est non seulement d'une figure charmante, mais aussi d'un caractère si doux, si noble et si supérieurement bon que tout le monde en fait les plus grands éloges et que son prochain départ cause à la cour et dans la ville une affliction générale et inexprimable.

Je n'entreprendroi pas de faire le portrait de S. A. R<sup>le</sup> (par ma dépêche d'aujourd'hui V. A. R. verra qu'on lui donne déjà ce titre-là ici) tant parceque très certainement je ne pourrois m'en acquitter dignement, que parcequ'il n'est que juste qu'en partie je laisse à V. A. R<sup>le</sup> le plaisir de la surprise, mais ce que je crois pouvoir et devoir lui dire, c'est qu'elle est à ce qu'il me paroît un peu plus grande que M<sup>lle</sup> de Juel Wind, qu'elle a une très belle taille, les plus beaux yeux bruns qu'on puisse voir, des dents fort belles et très-bien rangées, en un mot une physionomie très-intéressante et qui annonce de l'esprit et

un son de voix extrêmement agréable. On m'assure qu'elle a un grand fond de gayeté, de quoi je ne suis naturellement pas en état de juger encore, mais ce que je puis assurer, c'est qu'elle a un grand air de modestie qui très-certainement lui est naturel et pas affecté. Jusqu'ici elle est fort délicate, mais je me trompe fort ou elle ne le sera pas toujours, car avec la grandeur qu'elle a et qu'elle atteindra probablement encore, il y a la plus grande apparence qu'elle sera bien plus forte des membres qu'elle ne l'est présentement, et je ne crains pas non plus qu'elle ne prendra dans quelques tems d'ici plus de couleur qu'elle n'en a à cette heure.

Voilà, Msgr., tout ce que je me permets de dire à V. A. R<sup>le</sup> sur ce sujet, et peut-être aurois-je mieux fait de ne pas anticiper du tout sur le jugement que V. A. R. portera elle-même de Mad<sup>e</sup> la princesse, mais la satisfaction, que je ressens d'avoir trouvé cette auguste personne, telle qu'elle est, ne m'a pas permis de me taire entièrement sur ce qui regarde sa figure.

J'ai eu l'honneur de lui remettre dans l'audience d'hier la lettre de V.A.R. qu'elle eut la grâce de m'adresser à Hambourg, et j'ai pareillement remis à ses sérénissimes parents les deux lettres que V.A.R<sup>le</sup> m'avoit envoyées pour eux, et dès que la cérémonie de demain aura eu lieu j'aurai l'honneur de présenter à S.A.R. la dernière lettre que vous avez eu la bonté, Msgr., de me confier pour elle et que j'ai trouvé dans celle dont vous avez bien voulu m'honorer le 4 de ce mois. . . . .

38.

Rostock, 15. Oktober 1774.

. . . . . Le congé que prit Mad<sup>e</sup> la princesse de ses sérénissimes parents, de Msgr. le duc et de toutes les personnes de sa famille en partant de Swerin<sup>1)</sup> fut des plus tendres. Les larmes coulèrent à la vérité en abondance de toutes parts, mais S. A. R<sup>le</sup> n'en a pas moins depuis ce tems là tenu la meilleure contenance du monde, et a sçu trouver un si juste milieu entre une douleur trop vive et un trop grand sangfroid, qui auroit marqué de l'insensibilité, que tous tant que nous sommes nous n'avons assez pu l'admirer. En général, Monseigneur, j'ose prédire à V. A. R<sup>le</sup> avec la plus grande certitude, qu'elle sera contente et très-contente du coeur et de l'esprit de l'épouse en tout si aimable, que la providence divine vient de lui donner.

Dès la première nuit de son séjour ici Mad<sup>e</sup> de Buchwaldt a quitté la chambre de lit de S. A. R. et a cédé sa place à M<sup>lle</sup> de Schmettow.

Les femmes de chambre danoise sont pareillement entrées en fonction le même soir, mais conformément aux intentions de V. A. R<sup>le</sup> les anciennes femmes de chambre continuent d'assister matin et soir à la toilette de Mad<sup>e</sup> la princesse, et pour ne pas trop affliger S. A. R. Mad<sup>e</sup> de Buchwaldt a les entrées libres chez elle aussi souvent qu'elle le désire, ainsi que deux autres dames mariées de la cour de Swerin, qui l'ont accompagnée jusqu'ici et qui sont particulièrement protégées par Mad<sup>e</sup> la princesse mère de S. A. R<sup>le</sup>, ainsi que par Msgr. le duc.

La coutume n'étant pas à Swerin que les personnes de la famille ducale voyent la cour en cercle, j'ai arrangé les choses de façon que Mad<sup>e</sup> la princesse, pour s'accoutumer à notre étiquette, donne la cour en sortant de son appartement et en s'y retirant, comme cela se pratique chez nous, et elle s'y prend déjà avec toute la grâce imaginable.

Ce soir elle jouera au loup pour la première fois, et à ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire, elle aime assez à jouer aux cartes pour autant qu'elle s'y connoît. Quant à la langue danoise, elle n'y a fait que très peu de progrès jusqu'ici, mais cela viendra. Sa tendresse pour V. A. R. sera le maître le plus sûr et le plus habile, et en attendant nous jargonnerons un peu le danois, quand premièrement elle sera seule parmi nous. . . .

39.

Rostock, 17. Oktober 1774.

Nous sommes encore dans la même situation gênante, dans laquelle nous nous sommes trouvez depuis environ 5 jours, le vent nous étant toujours contraire<sup>1)</sup>, mais ce qui me sert de consolation, c'est que Mad<sup>e</sup> la princesse se porte bien et devient de jour en jour plus aimable à mesure qu'elle apprend à nous connoître.

Elle assista hier au service divin dans la grande église de N. D., où le Te Deum fut chanté après le sermon au son des trompettes et des timbales, et le soir à 6 heures il y eut grande cour auprès de S. A. R<sup>le</sup>, et ensuite un petit concert et jeu. S. A. R<sup>le</sup> fait déjà très bien la marche du loup, et j'espère qu'avant peu elle le jouera aussi bien que nous autres. J'ignore ce que je pourrois arranger pour amuser S. A. R<sup>le</sup> ce soir, mais j'espère pourtant que l'on pourra imaginer quelque chose.

Il ne seroit pas difficile d'arranger un petit bal de 10 à 12 personnes, et cela seroit même assez nécessaire pour préparer Mad<sup>e</sup> la princesse aux bals de Copenhague, mais comme cela affligeroit Msgr. le duc<sup>2)</sup>, auquel par plusieurs motifs son altesse royale doit des

égards, je n'ose pas seulement y penser, tant que nous serons dans ses états. . . .

ARVEPRINS FREDERIK TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

40.

31. Marts 1778.

Jeg har ikke kundet undlade at forestille Hans Majestet Deres yttrede Attraae at forlade Statsraadet og med 2000 Rdr. uden Afkortning og Amtmandsgagen at tilbringe Deres Tiid paa Deres Godser i Aakiær og Skanderborg Amter, hvorpaa De har et kongeligt Løfte<sup>1</sup>). Kongen vil ikke lade en Mand gaae bort, hvis Tienestes Værd Høistsamme kiender; men Hs. Majestet vil ei heller berøve ham et Amt, der er saa beleiligt. Til den Ende skal den Amtmand, som settes, kuns ad interim forestaae denne Tieneste, og den nødvendige Befaling herom blive given. Ogsaa kan jeg ikke vente, at min gode Geheimeraad Schack vil forlade mig i Fædrenelandets Tieneste. Den Tillid, De er værdig, og den retskafne Maade, hvormed De behandle Sagerne, har vundet Dem min Fortrolighed og fortient Dem Monarkens. De blive da ved at tiene, ligesom jeg skal fortfare at være —

41.

Fredensborg, 14. Oktober 1779.

Le service du roi et de la patrie ne permet absolument pas que vous nous abandonniés dans les affaires importantes qui sont à traiter dans le conseil du vendredy<sup>1</sup>). Vos lumières et votre zèle méritent toute ma confiance, et l'amitié que j'ai toujours eue pour vous vous fait foi de la vérité de cette déclaration. Trop bon citoyen pour vous soustraire aux discussions qui réclament vos connoissances, vous m'avouerés que vous pourrés bien me faire sacrifice de quelque sensibilité désagréable pour le moment, mais toujours bien satisfaisante par les bonnes suites qui en existent pour le bien de l'état. Soiés sûr, je saurois modérer les déplaisirs et les dégoûts et vous prouver par l'estime que je fais de vos conseils lumineux et de votre attachement inébranlable, combien je suis vraiment —

42.

Christiansborg, 14. April 1781.

Kiere Hr. Geheimeraad og Statsminister Schack Rathlou. Det var mig kiert at erfare af Geheimeraad Høegh Guldberg, at De har fundet for sig den Ordre god, som Hans Majestæt har befalt at opsette angaaende den forestaaende Deeling i det hidtil foreente Admiralitets

og Commissariats Collegio<sup>1</sup>). Hvad ellers det Spørgsmaal angaaer, om saadan Deeling er den bedste i sig selv, saa siden Hans Majestet har troet, at den nu var fornøden, og derefter har befalt Ordren at opsettes, falder dette Spørgsmaal bort, saa at Ordren bliver (hvilket i saadan Sag ei kand være anderledes) af mig og Statsraadet tilkommende Onsdag at paraphere. Den Tillid og Fortrolighed, jeg altid har til Deres Indsigter, bringer mig til at tilmelde Dem dette, og er jeg det, De veed, Deres gandske bevaagne —

Med Guldbergs Haand.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL ARVEPRINS FREDERIK.

43.

14. April 1781.

I største Underdanighed tilstaaer jeg for D. K. H., at jeg bærer megen Tvivl om, at den intenderte Deeling<sup>1</sup>) i det hidtil foreente Admiralitæts og Commissariats Collegio i og for sig selv er den bedste, og dertil har jeg adskillige Grunde og Aarsager, som jeg i Gaar har anført i een Samtale med Hr. Geh. Raad og Statssecretaire Høegh Guldberg; men da D. K. H. i det naadige Skrivelse, som De i Dag har bæret mig med, har havt den Naade at tilkiendegive mig, at Hds. Kgl. Maystt. all. har befalt, at Ordren dets angaaende skal opsettes og i Stats-Raadet parapheres, hvorved det Spørgsmaal om Deelingens større eller mindre Nytte bortfalder, saa staaer mig nu intet tilbage end med den allerskyldigste Hørsommelighed at efterleve Hds. Kongl. Maystts Befaling og at paraphere høybemelte Ordre uden at gjøre mig nogen videre Betænkning derom.

Med den dybeste Submission henlever jeg, saa længe jeg er til —

#### ARVEPRINS FREDERIK TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

44.

Fredensborg, 22. Oktober 1782.

Le délabrement de votre santé m'a sensiblement touché et l'aparence de son recouvrement m'a causé pendant votre séjour à Fredensbourg une vraie satisfaction. Enfin vous ne pouvés donc pas supporter ce surcrois de travail que font la banque et le trésor avec les deux autres commissions, et moi, je ne doute guères que le roi ne vous accorde la dispensation que vous en demandés<sup>1</sup>). Mais je ne saurois vous cacher que je sens que dans un tems de crise un ami me quitte, et que le nom d'un ministre d'état, bien acrédité chés nous, va disparoître pour une branche d'affaires qui est la seule qui



périclité et pour la quelle la patrie réclame à haute voix l'union et la fermeté. Après tout, Dieu ne m'abandonnera pas, sa direction est bénigne et gracieuse; je finis en vous assurant que pour le reste je ne cesserai d'être, avec les sentimens que vous me connoissés. . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL ARVEPRINS FREDERIK.

45.

23. Oktober 1782.

. . . . Sans les motifs pressants et irresistibles qui m'ont déterminé à demander cette faveur<sup>1</sup>), et que j'ai exposées dans ma requête au roi, la crainte du travail et la difficulté du moment ne m'y auroient certainement pas engagé, je supplie V. A. R. d'en être convaincue, tout comme je me flatte qu'elle daigne l'être de l'ardeur des souhaits que je formerai toujours pour le succès le plus complet et le plus décidé de toutes les opérations qui se feront pour le redressement des finances de l'état, et auxquelles je continuerai de concourir avec tout le zèle et toute l'application imaginables, pour autant que la place dont le roi m'honore dans son conseil me mettra à même d'y participer.

J'ose au reste demander avec les plus vives et les plus soumises instances à V. A. R. la continuation de sa haute bienveillance qui, tant que je vivrai, fera l'objet de mes vœux et de mes soins . . . .

#### ARVEPRINS FREDERIK TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

46.

Fredensborg, 7. Juni 1783.

. . . . Hvad Justitsr. Colbiørnsen angaaer, da er det vist, at han, som i to Aar har havt Løfte paa en Plads i Høiesteret, har Fortrin for den, som kun eet Aar har havt saadant Løfte; og desuden kiende vi alle denne Mands Duelighed og Dyd<sup>1</sup>).

Med Guldbergs Haand.

47.

5. August 1783.

Sa Majesté le roi m'a chargé de vous envoyer tout ce que voici. Je ne doute point que vous n'en soiez frappé tout comme nous autres. La cour de Pétersbourg est en état d'imaginer les choses les plus incroyables et de brouiller les sistèmes les mieux établis pour y substituer d'autres, auxquels personne n'a jamais pensé. Vous lirés, cher ministre, et vous croirés à peine que vous voiéés ce que vous

voies. Mais enfin il faut bien que nous croions nos yeux, et que la Russie s'allie avec la Suède, parce que Cathrine et Gustave en ont la fantaisie. Dieu sait ce que la France en dira; nous n'en savons rien encore; mais ce qu'en pense M. de Rosencrone, vous le trouverés ci-joint. Le roi veut bien savoir ce que vous en pensés; et je vous prie de mettre par écrit votre avis et de me l'envoyer aussitôt que possible, pourque les autres ministres en fassent autant<sup>1</sup>). Vous savés quel cas nous fésons de vos lumières et de votre ardeur, et combien je persiste dans les sentimens d'amitié, avec lesquels j'ai toujours été, mon chér Monsieur —

Med Guldbergs Haand.

48.

6. December 1785.

Min Dyrebareste Moder H. M. Dronningen har, sidst jeg var paa Fredensborg, givet mig vedlagde Brev til Kronprintsen, som angaaer den Sag, jeg forrige Onsdags talte med Dem om. Jeg har saa siælden Leilighed til at tale med Kronprintsen alleene, saa at jeg troer, at jeg gjør bedst i at bede Dem at overlevere ham det i mit Navn; naar det ledsages af Deres Fortale, saa er jeg vis paa et lykkeligt Udfald<sup>1</sup>). Uendelig vil De forøge, kiære Geheimeraad, de gode Tanker, baade Dronningen og jeg har om Deres Beredvillighed til at fornøie os, om De vil indlede alt til en gunstig og hastig Decision, da terminen er saa nær forhaanden. Dene Leilighed er mig kiær at igientage, at jeg er med sand Høiagtelse —

49.

Fredensborg, 1. Juli 1787.

Pour ne pas arrêter le messenger qui m'avoit apporté le portefeuille que vous avés eu la bonté de m'envoyer, je n'ai pas accompagné l'extrait des dépêches que vous souhaitiés de ravoir de quelques mots de réponse à votre dernière chère lettre; mais je me suis réservé ce plaisir à aujourdui où j'avois plus de loisir de vous entretenir.

C'est avec bien du regret que j'apprends par vous, Monsieur, que la goute ne veut pas encore vous quitter, les douleurs aiant cependant diminuées; j'espère néanmoins que le beau tems qu'il fait avec cela aidera à chasser entièrement ce gaste incomode.

Les nouvelles que vous continués à avoir du calme qui subsiste maintenant en Norvège ne laissent pas d'être fort satisfaisantes; je me flatte que cela continuera de même après les mesures convenables qu'on a pris à ce sujet; le Betænkning de la comission dans

l'affaire de Loffthuus ne laissera pas d'intéresser beaucoup<sup>1</sup>). Aiant lu à présent les dépêches chiffrées dont je reçus les copies hier au soir j'ai le plaisir de vous les renvoyer en même tems et de vous répéter à cette occasion que je suis et serai constamment —

50.

Fredensborg, 12. Juli 1787.

J'ai le plaisir de vous renvoyer le portefeuille ci-joint et de vous répéter en même tems que j'ai été fort charmé de vous voir et vous entretenir hier ici. Ce que vous m'avez communiqué de l'affaire de Loffthuus<sup>1</sup>), je l'ai lu aussi, et j'approuve infiniment ce que vous avez écrit à ce sujet; je suis persuadé que le prince roial n'aura rien contre ce que vous proposés touchant le grandbaillif Scheel, monsieur.

51.

[Juli 1787.]

Je vous suis très obligé de la communication des papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer; aiant entendu tant de relations différentes de ce tumulte il m'importoit, vous jugés bien, infiniment de savoir le vrai de l'affaire; je puis dire que je brûlois d'impatience de recevoir ce raport auquel je me suis attendu de votre part, mon cher Monsieur.

Vous voudrés, j'espère, vous charger de mes remercimens pour messieurs vos collègues de m'avoir averti des mesures qu'on a prises pour ramener la tranquillité dans la capitale<sup>1</sup>) et en même tems leur dire que j'approuve ce dont on est convenu, surtout les précautions que m. de Rosencrantz a arrangées; je suis très charmé que le retour du prince roial, qui aura lieu lundi, soit assés prochain pour qu'on ait lieu de se flatter que ce cher prince pourra par sa présence ramener le calme au plutôt.

Je fais mille complimens à m. de Rosencrantz et de Stampe . . . .

Brevet udateret, men modtaget 21. Juli 1787.

52.

3. Juni 1788.

Je n'ai reçu votre lettre dimanche passé qu'au moment où j'allois me mettre en voiture pour aller à Jægerspriis, où j'ai passé tout le jour de hier, et come je croiois qu'elle ne contenoit qu'une simple réponse au placet, que j'avois confié la veille à vos soins, j'avoue que son contenu ne fut lu par moi qu'après être aussi éloigné de la ville qu'il m'auroit été impossible de vous faire parvenir mes remercimens de votre confiance, Monsieur. Vous êtes assés persuadé, je me flatte,

de la surprise et des regrets que je ressens de votre démarche<sup>1</sup>); le roi perd en vous un home dont les lumières et la probité ont de tous tems été estimées; j'avois espéré qu'on vous eût engagé à changer de résolution; mais come j'ai appris que le coup est frappé, je me dois à ma satisfaction de vous assurer combien j'en suis affligé. Les souvenirs des services que dans les années précédentes vous avés rendues au roi et à sa maison ne s'effaceront point, et je vous en conserverai toujours la considération et l'amitié la plus inaltérable étant votre très affectionné —

53.

Fredensborg, 9. Juli 1788.

J'étois sur le point de vous écrire à la réception de votre lettre, qu'en conséquence de ce que le c<sup>te</sup> de Bernstorff et aussi le pr. d'Augustenbourg<sup>1</sup>) m'avoient écrits il étoit décidé qu'il n'y auroit point de conseil ici vendredi; mais qu'en revenge j'espérois de pouvoir venir en huit jours, ce qui est me[r]credi prochain, en ville avec Sa Majesté, pour que les choses qui pressent le plus puissent être expédiées alors. Vous aurés remarqué par ma lettre d'hier que j'hésitois à vous faire la proposition dont elle étoit le contenu. Je savois ce que le prince roial avoit dit en partant, et je me figurois toutes les explications désavantageuses qu'on pourroit faire, je me trouve donc bien soulagé, depuis que les réponses que j'ai reçues ont éclaircies le cas. Elles m'ont tirées d'un grand embarras. Il m'a été très agréable de pouvoir distinguer en cette occasion, come en bien d'autres rencontres, la probité de ceux que j'ai consultées et vous pourrés être persuadé, Monsieur, de l'obligation infinie que je vous conserverai de m'avoir détourné de faire une démarche qui auroit pu avoir des suites fâcheuses. Vous voudrés àprésent avoir la bonté, Monsieur, d'informer M. de Stampe et aussi celui, qui de la chancellerie danoise doit avoir le raport du jour, et aussi de l'heure, qui est celle du midi, où le conseil se tiendra à Christiansbourg.

GUSTAV III AF SVERIGE.

1787.

GUSTAV III TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

54.

Helsingborg, 9. November 1787.

Monsieur de Schak-Ratlow. Le baron d'Armfelt<sup>1</sup>), allent à Copenhague, me fournit une occation trop agréable pour vous témoigner,

combien je conte sur vos soins de maintenir l'union, qui vient de se former entre moi et le roi, mon beaufrère. Unis des liens de la plus tendre amitié avec feu Monsieur de Scheffeer vous connoissies combien il souhaittoit cett union, c'est un motif de plus pour moi d'avoir en vous la confiance que vous concourrez à consolideer encore de plus en plus cette ouvrage pour moi. Je serois bien aise de vous donner du témoignages de ma considération et du cas que je fais de vos talents et de votre capacité, sur ce je prie Dieu qu'il vous est [b: ait], Monsieur de Schack-Rathlow, dans sa sainte & digne garde, étant votre très affectionné . . . .

### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL GUSTAV III.

55.

København, 11. November 1787.

Les marques de bienveillance, dont Votre Majesté a daigné me combler pendant son dernier séjour dans cette capitale<sup>1</sup>), et qu'elle a bien voulu me renouveler d'une façon si gracieuse dans la lettre dont elle vient de m'honorer, et que j'ai reçue avec le plus profond respect des mains de Msr. d'Armfeldt, ont fait sur mon coeur la plus vive impression.

Jamais, Sire, je n'en perdrai le souvenir le plus respectueux et le plus reconnoissant, et tant que je vivrai, je ferai les voeux les plus ardents, et que je me promets de la bonté divine, qu'elle exaucera dans toute leur étendue, pour que l'heureuse union qui subsiste entre les deux maisons royales de Suède et de Dannemarc, et entre les deux couronnes, s'affermisse toujours de plus en plus et devienne perpétuelle et indissoluble, conformément à leurs véritables intérêts communs, au sujet desquels nous avons toujours été entièrement d'accord, feu mon digne ami, que Votre Majesté m'a fait la grâce de me nommer dans sa lettre, et moi.

Je supplie Votre Majesté de permettre très-gracieusement que je joigne à ces voeux, si vrais et si sincères, ceux que je forme avec une vivacité égale pour la conservation de son auguste personne, pour le bonheur et la gloire de son règne, ainsi que pour la plus haute prospérité de sa maison royale et d'agrèer avec cette même bienveillance, dont j'ai eu le bonheur de recevoir des preuves si infiniment flatteuses, les assurances que j'ose porter à ses pieds, du très-profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être —

## SOPHIE MAGDALENE AF SVERIGE.

1767—1772.

## DRONNING SOPHIE MAGDALENE TIL FRU Ø. C. SCHACK-RATHLOU.

56.

Ekolsund<sup>1</sup>), 26. September 1768.

Je suis très sensible, ma chère amie, à votre souvenir, et aux vœux que vous avez la bonté de m'adresser à l'occasion de ma naissance<sup>2</sup>). Je vous en suis très obligée, étant bien persuadée que si tout le bien que vous me souhaitez m'arrive, je n'aurois rien à désirer. Je reconnois votre attachement pour moi, ma très chère, et tâcherai le plus qu'il me soit possible, de suivre vos bons conseils, regrettant bien que je ne les puisse recevoir en personne; c'auroit été un grand bien et agrément pour moi de vous avoir gardé ici, si vos intérêts vous l'avoient permis. Vous connoissez les circonstances, et que ma tâche est difficile à remplir; toute ma confiance est au bon Dieu qu'il ne m'abandonnera pas. Je ne manquerai pas de vous envoyer mon portrait, quand je pourrois. C'est le moins que je puisse faire pour vous, ma chère, ayant tant fait pour moi. J'ai bien partagée le plaisir de mes bonnes sœurs d'avoir vue mon frère<sup>3</sup>). C'est un bonheur auquel je ne pourrois pas aspirer. Faites bien mes amitiés à Monsieur de Schack et à Mad. de Kaas, et soyez persuadée de l'amitié, avec laquelle je suis . . . .

Apostille. Priez Monsieur de Schack de ma part d'accorder sa protection à mon vieux domestique Wolf, qui est celui de tous mes domestiques qui a été le plus mal partagé; il m'obligeroit par là.

## DRONNING SOPHIE MAGDALENE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

57.

Ekolsund, 15. August 1770.

Le départ de ma femme de chambre me procure le plaisir de vous réitérer les assurances de mon estime et de mon amitié; elle pourra dire, combien je vous regrette, comme aussi les bons et sages conseils que vous m'avez donnez, que je tâche de suivre autant qu'il est possible. J'ai tout lieu d'être fort contente de Mr. de Juell, mais avec tout cela, je ne saurois jamais vous oublier, ni toutes les attentions que vous m'avez temoigné pendant votre séjour ici. Ajoutez-y, s'il vous plaît, celle de corriger mon stile et de me dire sur votre conscience tout ce que vous y trouvez mal; vous ne pourriez m'obliger

d'avantage. Milles amitiés à Mad. de Schack; la Dithmar et son mari, que je vous recommande, est chargée de vous dire bien des choses de ma part.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DRONNING SOPHIE MAGDALENE.

58.

1. September 1770.

J'ai reçu avec le plus profond respect et la joie la plus vive la lettre dans laquelle il a plu à V. A. R<sup>le</sup> de me donner des assurances si gracieuses de la continuation de ses bontez, que je regarde comme uné des plus grandes félicités de ma vie et comme un bien que je ferai tout au monde pour mie conserver.

La Dithmar, pour le mari de laquelle je m'intéresserai conformément aux ordres de V. A. R. avec toute la vivacité imaginable, m'a bien rejoui en m'assurant que V. A. R. commence à se plaire dans le païs, où la providence l'a placée à la satisfaction et pour le bonheur d'une nation dont les voeux l'y ont appelée depuis sa première jeunesse. Tant que V. A. R<sup>le</sup> continuera, comme je suis intimement convaincu, qu'elle n'y manquera jamais d'adorer cette providence et d'aimer cette nation, elle se plaira de plus en plus dans sa situation, et comme le bonheur dépend du contentement, elle sera aussi heureuse, que le demandent pour elle les voeux du Dannemarc et de la Suède, c'est à dire parfaitement et constamment. Aucune chose dans le monde ne pourra me faire un plaisir égal à celui que j'en ressentirai en mon particulier, et j'en louerai Dieu tous les jours, tant que j'existerai.

V. A. R. écrit si bien et si correctement que je ne puis que la supplier, parcequ'elle m'ordonne de lui en dire mon sentiment de prendre de la confiance en elle-même et de se persuader qu'aucune plume étrangère, quelle qu'elle puisse être, n'exprimera jamais ses sentiments mieux ni avec plus de justesse et de précision que la sienné propre, mais comme la volonté de V. A. R. fera toujours ma loi, j'obeirai aussi bien et aussi promptement que je pourrai aux ordres que la Dithmar m'a apportez de sa part, heureux si je puis m'en acquitter de façon à mériter sa gracieuse approbation.

Mr. de Juel seroit à la joie de son coeur, s'il m'étoit permis de lui dire, que V. A. R. daigne être satisfaite de sa conduite, mais comme j'ignore, si V. A. R. permet qu'il sache qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, je me vois obligé de le priver de cette satisfaction. Il compte retourner à Stockholm au mois d'octobr et d'y mener sa femme, car



il épousera au premier jour la veuve de feu Msr. Charles Juel, qui a eu l'honneur de servir autrefois mesdames les princesses Caroline et Louise<sup>1</sup>).

**DRONNING SOPHIE MAGDALENE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.**

59.

Stockholm, 4. December 1770.

J'ai milles remerciements à vous rendre de vos lettrez, comme aussi de l'attention que vous avez de vous intéresser en faveur du mari de la Dithmar. Votre dernière lettre m'a fort allarmée, voyant par là, que vous quittiez la ville de Copenhague et surtout puisque nécessairement vous vous éloignez d'avantage d'ici. Je souhaite du fond de mon âme que votre absence ne soit pas de longue durée, pour le bien du roi et du royaume. Je ne puis assez vous témoigner, combien je suis sensible au soin que vous avez bien voulu prendre, en m'envoyant les lettres en question, qui sont charmante et écrite avec tout l'esprit imaginable; qu'il seroit heureux pour moi, si j'avois la même facilité et précision dans mes lettres, que vous avez en écrivant<sup>1</sup>). Il est très possible que lorsque le prince sera en France, qu'il m'enverra quelque petite bagatelle en étrennes. Vous m'obligerez infiniment, si vous voudriez encore ajouter à toutes vos autres attentions celle de m'envoyer une lettre de réponse à celle que le prince pourra m'écrire à cette occasion.

60.

Stockholm, 24. Marts 1772.

J'ai reçu votre lettre du 11 de février, pour laquelle je vous fais bien mes remerciements, vous priant de vouloir bien vous charger de celle ci-jointe pour la reine Julie en réponse de celle que vous avez bien voulu me faire parvenir. De toutes les nouvelles des changements arrivée dans ma patrie, je vous prie, Monsieur, de croire, qu'il n'y en ait aucune que j'ai aprise avec plus de satisfaction que celle qu'un homme de votre mérite et de vos talens soit rentrer dans le ministère du roi; je vous en fais bien mes complimens et vous assure que j'y prends une part infinie, comme à tout ce qui vous regarde.

Je suis fort contente des états de cette diète, qui comme vous n'ignorez pas, ont fait rentrer l'ancien sénat, dont Mr. de Ribbing en est un, pour lequel je m'intéresse vivement depuis mon arrivée ici. Il m'a toujours temoignez beaucoup d'amitié et d'attachement. Tout le bien que vous m'en avez dit, n'a pas peu contribuer à le mettre si bien dans mon esprit. Je vous réitère, mon cher Monsieur de Schack,

la demande que je vous ai faites dans mes précédentes de vouloir bien corriger mes lettres, tant le stile que l'ortographe. . . .

P. S. Faites-moi l'amitié de m'envoyer quelques lettres pour la reine d'ici et la petite princesse, et si le tems et vos occupations vous le permettront d'envoyer en même tems quelques complimens pour les ministres étrangers, lorsqu'ils doivent annoncer de la part de leur cour. Je rougirois de vous prier de ces choses-là, si je n'avois l'entière assurance, que vous ne le trouverez pas mauvais. Ligeledes behøvede jeg Deres Hielp, naar jeg skulde svare Ständerne paa deres Tale ved Kröningen, som og naar de skal tage Afsked.

61.

Ekolsund, 8. September 1772.

Vous m'obligerez infiniment en remettant cette lettre ci-jointe à la reine. La dernière que vous m'avez fait parvenir et pour laquelle je vous remercie, contenoit des choses incomprehensibles, et dont je vous ferois part, si vous le voulez, une autre fois. Donnez-moi, s'il vous plaît, aussi souvent de vos nouvelles que vos affaires vous le permettent. J'embrasse de tout mon coeur en idée votre charmante femme et suis avec des sentimens inviolable. . . .

P. S. Vous n'ignorez sans doute pas les grands changemens arrivées ici depuis peu; je n'ose pas vous en dire plus.<sup>1)</sup>

## TILLÆG.

## GUSTAV III TIL SOPHIE MAGDALENE.

Efterfølgende seks Breve fra Gustav III til hans Gemalinde Sophie Magdalene findes i Schack-Rathlous Arkiv. Deres Tilstedeværelse her forklares ved, at Schack-Rathlou baade under og efter sin Gesandttid var Sophie Magdalenes Raadgiver. Hun sendte ham Brevene, for at han kunde koncipere hendes Svar.

62.

Svartsiö<sup>4)</sup>, 20. Juli 1767, à deux heurs après minuit.

J'ai reçue avec un plaisir bien tendre, ma chère, de vos nouvelles qui m'ettoit d'autant plus agréable que je me vois par là dans la possibilité de vous répondre. Le peu de palfrenier que j'ai ammené ici m'a empêché d'envoyer et d'écrire à Carlberg<sup>2)</sup>, et l'obligation où je me trouve d'être toute la journé auprès de L. L. M. M., a été aussi un grandt obstacle. Je puis vous assurer que se seroit pour moi un grand plaisir et un satisfaxion très vive de pouvoire revenir au plutôt, mais je me vois rettenue par des obligation trop fortes pour penser à satisfaire mes plus tendres souhaits. Il est des devoirs

essentiel qu'il faut remplir et surtout ceux envers ses parans, et il est bien juste que je leur donne aux moins 8 jours; comtés assurément, ma chère, qu'ils me dureront aux moins autant qu'à vous et que se ne sera qu'un effort de raison qui m'obligera de les achever; quand on s'est fait une douce habitude de vivre avec vous, on ne s'en désacoutume qu'avec beaucoup de peine. Cependant ce qui me console un peu, c'est l'espoire de vous voire ici vendredi. La reine ma permis de vous faire savoir, qu'elle cera bien aise de vous voire ici un de ces jours, et je crois qu'il n'y en a pas de plus convenable à choisir que le jour de naissance de la reine, qui est le 24 de ce mois. La difficulté du transport rend impossible une suite nombreuse; ainsi je crois qu'il ne faut prendre avec vous que madame de Fersen et Manderström. Si Manderström est malade, ce sera le comte Stenbock, mais point le gros conseiller Baneau(?)<sup>a</sup>), puisque le gentilhomme qui vous suivra sera obligé d'aller à cheval du bal à Svartsiö et que le gros ventre d'Erncrona ne s'en acomoderoit pas.

La reine a expresement ordonné que vous seriés en habit d'ama-sone, puisque toute les dames et elle-même sont ainsi vetüe, et qu'on ne quittera pas le deuille. Comme les résolution change à la cour d'un moment à l'autre, si cette arangement n'auroit pas bien, je ne manqueroit pas d'en avertire. En attendant vous vous tiendrés à ce qui est dit ci-desus. Je n'ai encore pue présenter vos respects à L. L. M. M., puisque ce n'est qu'après m'être retirés que j'ai reçue votre lettre. Adieu, ma chère amie, n'oublies pas celui qui cera toujours votre meilleur et fidele ami . . . .

63.

5. Septembre 1768, à huit heurs du matin.

Touché jusqu'au fond du coeur, ma chère princesse, de toutes les marques de tendresse que vous m'avés donnés hier au soire, permetés que je vous en marque encore ma sensibilité en vous faisant par écrits de tendres adieu; j'ai voulu épargner à tous deux un nouvelle attandrissement, et je par[s] avant que vous éttes levées. Je ne puis vous exprimer assés se qu'il m'en coûte, après tout ce que je vis hier au soire, de partire et je puis vous assurer, ma chère amie, que s'il avoit été au monde possible, j'aurois changé ou dumoins retardé mon voyage; ce qui me fait autant de peine, c'est que je crains bien de ne pouvoire l'accoursire; j'est tant entendue blâmer le roi pour une pareille cause que je n'ose pas (pour mon honneur) céder à une envie qui ceroit ampérieuse pour moi sans cette seul et unique raison; ne soyés pas, je vous en conjure, fâché du mistère que je vous est fait

de l'heur de mon départ, mais Dieu m'est témoint que ce n'est que par tendresse pour vous, que j'ai voulu épargner à tous deux des adieux tristes et sensible. Croyes-moi, ma chère et tendre amie, jusqu'au dernier soupire votre meilleur et fidèle ami . . . .

Vous excuserés le désordres de ma lettre, mais je suis si troublé que je ne sais trop ce que j'écris.

64.

Löfstad, 8. September 1768.

Je vous remercie bien tendrement de votre lettre, ma chère amie, et de tout ce que vous me dittes de tendre, et surtout de tout ce que vous m'avés témoigné à mon départ; au nom de Dieu, que votre sensibilité ne nuise pas à votre santé; menagés-là, je vous en conjure! Elle m'est trop précieuse et selon ce que Nolken m'en a dit, elle s'est resenti des journées du dimanche et du lundi. J'en suis fort inquiett, daignés i prendres gardes, je vous en conjure. J'est fait tant de course, que j'en suis presque hors d'alène. Leufstat<sup>1</sup>) est un endroit charmant et peut-être le plus beau de Suède. Je me réserve de vous conter à mon retour tout l'enui, que j'eue dans mes courses et de vous dire, ma chère, de bouche, combien que je vous aime, et combien que je suis sincèrement votre tendre et sincère ami . . . .

65.

Au château de Gefle, 14. September 1768.

Je vous fais millions d'excuses, si je ne vous écris que deux mots en vous embrassent tendrement, mais je suis si exédée de course, de complimens et de dessendre et de monter en carosse, occupation qui mon [5: m'ont] pris toutte la journé, que je ne n'en puis plus du tout; seulement je puis vous assurer que je me porte fort bien, et qu'il ne me manque rien que le plaisir de vous embrasser aussi tendrement en effet, ma chère amie, que je le faise en idée. La ville de Gefle est assé jolie et surtout agréablement située. Le château est fort bien et surtout très commode. Le baron Sparre en fait les honneurs mannifiquement et avec noblesse. Toute la ville a été illuminé deux jours de suite. Adieu, ma chère amie, il est une heur après minuit de passé, et il faut partire demain de bonheur. Croyés-moi toujours votre meilleur ami . . . .

66.

Philipstad, 25. September 1768.

Je vous remercie infiniment, ma chère amie, de vos deux lettres. Je suis charmés que vous vous portiés bien. Je suis encore ici, mes carosses sont tout à fait rompus par les montagnes. Mad. Rosen seroit

morte de frayeur, si elle avoit fait ce chemin. Je suis accablé de complimens et de sermons et très las de mon voyage. J'ai une collection de ridicules et campagniardes, dont je conte vous régaler à mon retour, que j'espère serra dans peu. J'attans ce moment avec impatience pour jouire de la tranquillité dans la compagnie d'une vertueuse et tendre épouse qui sera toujours chéri avec tendresse de son fidèle ami . . . .

67.

Wälsätra, 6. Oktober 1768.

Madame de Gere comtant se rendre demain à Ekolsund pour vous faire sa cour, ma chère amie, je saisis cette occation pour vous embrasser tendrement et vous assurer que je suis en parfaite santé, quoiqu'il a fait aujourd'hui un tems abhominable. Les officier du régiment ce flatent d'avoir l'honneur de vous voire sandie [s: samedi] a l'endroit où ils font l'exersisse, ils se préparent à faire quelques mannoeuvres pour vous ammusser. Vous me feriez bien le plaisir de me faire savoir à quelle heur vous viendres chés moi, et si vous allés en drotture [s: droiture] ici, ou si vous avés envie de voire les exerssises. Je vous embrasse bien tendrement et suis jusqu'au dernier soupire votre tendre et meilleur ami . . . .

### CARL AF HESSEN.

1772—1773.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 50 ff. er aftrykt følgende Breve fra Prins Carl til Schack-Rathlou: 7/3 og 21/3 1772, 4/2 og 4/6 1773.

### PRINS CARL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

68.

Gottorp, 29. Februar 1772.

C'est en témoignant à Votre Excellence toute la joye que j'ai senti de la voir rétablie dans la place éminente qu'elle avoit ci-devant occupée, que je prens la liberté de lui demander avec la plus vive ardeur ses soins affectueux dans une occasion, où j'ose me promettre d'avance toute son assistance & qui concerne l'intérêt le plus cher & précieux à mon coeur.

Persuadé comme je le suis de l'amitié & du tendre attachement que vous avés eu, Monsieur, de tout tems pour feu le comte de Bernstorff, je m'assure des regrets & de la sensibilité que vous aurés ressenti à la nouvelle de son décès & des souhaits que cet événement déplorable vous aura inspirés, de voir reconnoître dignement après

sa mort les hautes vertus de ce grand homme & lui rendre la justice qui lui est due à tant de titres. Il ne reste pour remplir un objet si satisfaisant qu'un moyen, employé plus d'une fois même dans ce royaume pour perpétuer le souvenir du mérite le plus illustre & porter avec plus d'éclat à la postérité la mémoire des services éclatans, rendus aux rois & à la patrie. C'est que le roi daignât faire déposer ses cendres dans la même église où celles de tous les augustes ancêtres de Sa Majesté reposent dans la cathédrale de Rothschild<sup>1</sup>).

Je viens pour cet effet d'adresser aujourd'huy mes instances les plus vives à S. M. la reine douairière & au prince héréditaire, pour qu'ils veuillent proposer au roi d'accorder aux manes de Bernstorff un monument si honorable. Je suis sûr que Votre Excellence appuyera de tout son crédit une cause si respectable & digne de tous ses efforts. . . . .

69.

Christiania, 7. December 1772.

. . . . Selon toutes les circonstances la guerre paroît inévitable tôt ou tard<sup>1</sup>); mon but & mon plan consistent principalement à employer cet hyver, si tant est que nous pouvons le passer en tranquillité, à connoître à fond le pays & à former un corps propre à agir, soit pour la défensive, soit pour l'offensive, de façon qu'il ne surpasse point les forces de la nation & que la privation de tant de bras n'abîme pas la culture, déjà très peu parfaite, à le fournir de tout ce qui est nécessaire pour faire & soutenir la guerre & le composer des meilleurs & moins mauvais officiers de cette armée, enfin à le rendre aussi bon que le tems, le local & les circonstances le permettront. Je ferai ce que je pourrai, c'est dont j'ose espérer que Votre Excellence est persuadée; mais je ne dois point lui cacher que la besogne n'est pas aisée; cependant, ayant le général Hutt avec moi, je me flatte avec quelque assurance que tout ira bien & que tout succédera avec l'aide de Dieu. Le plus grand point, & pour lequel je compte fermement sur vos bontés & sur vos soins, Monsieur, c'est que nos magasins soient fournis à tems & superfluellement; tout est possible alors, mais sans cela nous sommes perdus. . . . .

Les nouvelles que Votre Excellence a la bonté de me donner, me sont en général très agréables; surtout celles qui regardent Mr de Schimmelmann & le comte de Bernstorff<sup>2</sup>), m'intéressant bien vivement à tous les deux, que je considère comme deux de mes plus intimes amis. Il est triste que les vents contraires arrêtent encore

nos vaisseaux de transport; avec l'aide du ciel ils nous parviendront enfin, car nous en avons grandement à faire.

Mr de Grambow est plutôt trop que trop peu actif, & le général Huth a été même obligé de le retenir à plusieurs occasions. Il faut avoir plus que des simples soupçons pour arrêter pour crime de haute trahison des négociants surtout, dont tout le crédit seroit perdu sans ressource & dont la chute du commerce feroit une grande brèche à celui de toute la Norvège. Outre cela, je crois que d'autant plus que la poire sera meure, d'autant plus de faits se trouveront & d'autant plus juste sera la condamnation. Que Votre Excellence soit persuadée au reste que nous endormons point, que nous veillons de près ceux qu'on soupçonne & que s'ils sont coupables, ils n'échapperont point à nos recherches continuelles.

J'ai fait mention de la paix armée avec nos voisins dans mon dernier rapport. Nous devons être tellement sur nos gardes que nous soyons toujours à même de nous opposer aux entreprises qui pourroient leur prendre tout à coup envie de faire sur ce royaume. Je n'en crois aucune fort à redouter, cependant il faut être sur ses gardes & alors, avec l'aide du Tout Puissant, ils se repentiront bientôt d'en avoir hazardés.

70.

Christiania, 12. December 1772.

. . . Sur ce que vous voulés bien me marquer au sujet du général Huth, je dois informer Votre Excellence de la situation de ce digne homme et de ce que j'ai répondu aujourd'hui au prince Frédéric sur son compte, S. A. R. m'ayant demandé mon avis et ce qui pourroit être agréable au général.

Il est très satisfait et avec raison de la quantité de rations que le Roi lui a accordés et l'ayant sondé, il m'a assuré avec son désintéressement accoutumé qu'il ne souhaitoit qu'une seule chose, dont il a parlé aussi à Votre Excellence avant son départ.

Il a joui avant son retour d'une pension de 2000 écus selon la promesse du Roi. Il ne désire que la permission de se retirer après que la tranquillité sera rétablie, et qu'on lui renouvelle la promesse de ravoir cette pension, mais sans décourt, quand il ne sera plus nécessaire et quand les circonstances présentes seront finies.

Voici donc ce que j'ai demandé au Prince et ce que je supplie Votre Excellence d'apuyer, quand on en fera mention, c'est que le Roi écrivit au génrl. Huth une lettre gracieuse et lui donna à connoître



son contentement de ses services présens et de la peine qu'il a eu avec la fonte des mortiers excellens, qu'il a fait et lui assuroit que quoique S. M. ne doutoit point que le génrl. continueroit à la servir avec le même zèle et fidélité, elle ne vouloit point lui refuser la permission de se retirer où il voudroit avec la pension, qu'elle lui avoit assurée de 2000 et sans décourts, dès que la tranquillité seroit parfaitement rétablie, la réservant au reste ses services et conseils en tout cas nécessaires. Ceci fera l'effet le plus excellent sur l'esprit de notre bon et digne général.

Mais j'ai cru devoir y ajouter parfaitement à l'insçu du général, que ses circonstances pécuniaires sont très délabrées par son voyage qui lui a coûté ses gages, les 800 qu'il avoit levés sur la caisse militaire et de l'emprunt en outre. Il doit forme[r] un équipage convenable aprésent. Je regarderai comme une vraie grâce pour moi, si le roi vouloit faire ajouter dans la lettre qu'il lui donnoit 2000 pour former son équipage. Voilà ce que j'ai demandé au prince et je prens la liberté de le confier dans le plus grand secret à Votre Excellence, la supliant de n'en faire usage, que lorsqu'il en sera questions. Je la prie néanmoins de le confier au digne général d'Eickstedt en lui faisant mille complimens et amitiés de ma part. . . .

71.

Frederiksstad, 2. Januar 1773.

. . . . Je vous ai une véritable obligation, Monsieur, de la lettre si gracieuse que Votre Excellence a procurée au digne général Huth. Il est très bien portant aprésent, c. à d. mieux qu'il n'a coutume de l'être et de la meilleure humeur que je l'ai vu depuis longtems. Les services qu'il rend dans ce pays sont immenses et on s'en ressentira avec le tems. Aussi est il adoré à un point inconcevable des grands et des petits, et on le révère et le respecte comme un Dieu. Notre amitié et union réciproque sont inviolables et contribueront principalement aux bons succès que j'ose me promettre de la Providence pour la suite. . . .

72.

Christiania, 6. Februar 1773.

. . . . Le déplacement de notre ami Schumacher m'a causé une vive peine. Je l'ai cru nécessaire dans son ancienne charge, malgré le peu d'affaires qu'il y avoit, & je crains fort qu'on ne s'apercevra de son manquement que trop tôt. La confiance du roi, qu'il possédoit peutêtre seul, est un des plus grands points qui me font regretter sa retraite de la cour. Son bonheur plus stable & son agrément per-

sonnel m'adouciſſent un peu ſon changement, mais ne me conſolent pas, je l'avoue. Le poſte à Braemſtedt eſt d'ailleurs ſi peu agréable, ſi parfaitement hermite, que pour lui qui n'eſt ni marié, ni chasseur il ſera peu agréable, au moins n'y aura-t-il aucune ſociété. Mais ſeroit-il point poſſible de faire un trocſq avec le chambellan Hoben à Schleswic pour le baillage de Hutten; cela me ſeroit en mon particulier bien agréable<sup>1</sup>).

La commiſſion militaire<sup>2</sup>) s'eſt adreſſé à moi pour la finance de l'armée norvégienne, mais me demande en même tems, ſi j'y voulois changer quelquechoſe; je me vois hors d'état de faire un nouveau plan pour ce royaume déjà, & à la veille de devoir peut être mener les troupes contre l'ennemi, tout changement fondamental ſeroit dangereux & n'aboutiroit qu'à gêter les choſes. Outre cela, n'étant que deux ou trois mois à peine dans le pays, l'idée de la propoſition d'un changement révolteroit la nation & me feroit perdre ſa confiance, que j'oſe me flatter avoir gagné à un certain point. Je me bornerai donc à remettre à la commiſſion en répoſe la ſomme que le militaire peut coûter en Norvège, & je crois que le but ſera rempli par là. Tant que j'en aurai au reſte la direction; je ferai tous mes efforts pour épargner toutes les dépensés ſuperflues à la caiſſe du roi, & à celle des communes; j'eſpère que l'on me rendra la juſtice d'en être perſuadé. . . . .

73.

Christiania, 10. Marts 1773.

. . . . J'apprendrois avec un vrai regret le déplacement de mr. le général d'Eickſtedt<sup>1</sup>), ſi je ne ſavois bien poſitivement que ce changement eſt pour ſon propre bonheur et de ſon agrément. D'un autre côté, la grande expérience et les lumières du gnrl. Hauch dans le département militaire et l'ancienne amitié qui a toujours ſubiſté entre nous, m'aſſurent qu'on ne pouvoit faire un meilleur choix que lui, et pour l'armée en général et pour celle qui m'eſt confiée en particulier; et je ſuis perſuadé qu'il contribuera avec le même ſoin à favoriſer et à accellerer mes propoſitions, tout de même que notre bon et digne ami le gnrl. Eickſtedt a fait, — juſtice que je dois lui rendre avec reconnoiſſance. Je ne ſais ſi je dois me réjouir ou déplorer de ſavoir la guerre differrée d'une année; en bon chrétien je crois qu'une paix continuelle ſeroit le ſeul ſouhait à faire; en politique il me paroît qu'une guerre rendra l'exiſtence et le nerf au Dannemarc, plus que tout autre choſe, pourvu qu'elle ſoit heureuſe, comme nous devons l'eſpérer de la bonté divine; mais aucune raiſon

ne peut me rendre la prolongation de l'état critique, où nous nous trouvons vis-à-vis de nos voisins, encore désirable. Je l'ai désiré pour cet hyver pour nous donner le tems de nous préparer, mais quoique je sois très éloigné de nous considérer comme dans un état de perfection encore, cependant je crains fort qu'en tardant de rompre, nous ne leur laissions le tems de se préparer, de s'affermir intérieurement et de fortifier leurs places frontières, Carlstadt, Wenersbourg et Strömstadt, où ils ont après Gothenbourg leurs meilleurs magazins. . . . .

74.

Christiania, 3. April 1773.

. . . . Il me paroît que la cour est plus inquiète que l'objet ne le mérite, par les rapports touchant les intrigues suédoises parmi les sujets du roi. Il y a dans tous les pays des espions & cela n'est point à prévenir; mais qu'est-ce qu'une 30. de paysans ou de bourgeois feroient, si même les Suédois les avoient rendus rebelles? Je ne doute pas un instant qu'au moment que cela se découvreroit, leurs concitoyens les assommeroient. Au reste il est bien difficile de découvrir sans des coups de hazards des menées pareilles, puisque le commerce de bois surtout favorise leurs émissaires à faire telles promesses, et à lier telle correspondance qu'ils le veulent bien, & il est impossible de les déceler dans des contrées sur les frontières, surtout comme les paysans ne se voyent presque point, & vivent chacun séparément, mais lorsqu'une certaine quantité se concerteroit, ce qui me paroît à présent moralement impossible, je me flatte qu'il se trouveroit toujours quelqu'un qui, soit par fidélité, soit par l'espérance d'un gain plus considérable, découvreroit le tout; mais je vous avoue, Monsieur, que je ne puis rien croire du tout à cet égard, hormis que quelques pauvres misérables donnent toutes les nouvelles qu'ils sçavent & ne sçavent point, à ces émissaires, & dans ce cas le malheur n'est pas grand. Le Sr Cametz est très connu dans ce pays et y fait depuis longtems le métier d'espion. Il s'en est surtout acquitté si publiquement à Friedrichshall, lorsque j'y étois, que sans des considérations que je crus purlors absolument nécessaires, je l'avois fait pincer. Probablement il y reviendra, & si on le juge à propos, on pourra l'avoir, mais je ne sais pas à quoi cela aboutira, & les Suédois en prendront peutêtre occasion d'arrêter le premier courrier danois en représailles. J'ai mandé la même chose sur cet article aujourd'huy au prince. . . . .

75.

Christiania, 4. September 1773.

. . . . Il ne me reste rien sur le coeur en m'éloignant d'ici que le chagrin de voir mon digne ami Huth dans le plus grand accablement, de devoir rester seul cet hyver ici. Je crains toujours que le dégoût de sa situation présente ne mine absolument sa santé et ne prive l'état de l'homme le plus utile, le plus entendu dans son métier. Pour moi, je croirois perdre personnellement tout, si j'étois privé de son appui, de ses conseils, en cas de guerre, et je n'aurois point de sentiment, si je ne reconnoissois hautement que le peu que je sais, je l'ai appris de et par lui et sans les années de soins et de peines qu'il a pris avec moi, je me serois vu dans le cas, lorsque le roi m'offrit le commandement de l'armée de supplier S.M. de m'en dispenser et de me permettre de servir en second ou en volontaire. Il est donc de mon devoir envers l'état et envers mon ami de représenter tout ce qui peut contribuer à l'adoucissement de sa situation présente, pour lui conserver la santé et la vie même, ce que je ne crains point de dire à Votre Excellence, qui connoît outre ses bonnes qualités aussi son hypocondrie extrême. Le seul qu'il y a à apporter, est de lui faire savoir, et cela même de tems en tems à diverses reprises, que dès qu'il ne sera plus nécessaire d'avoir un homme de sa capacité dans ce pays, on le rappellera sans différer, fût-ce encore cet hyver même, et je dois ajouter que dans le cas qu'on fût sûr qu'il n'y auroit point de guerre jusqu'à l'été prochain au moins, on devoit lui accorder cette consolation vers le mois de décembre, jusqu'où je regarde sa présence comme nécessaire pour l'arrangement de plusieurs choses qui concernent l'artillerie et le génie. . . . .

76.

Gottorp, 17. November 1773.

. . . . Je suis tout consolé par ce que vous voulés bien me dire touchant le digne général Huth et son prochain retour. Toutes ses lettres me prouvent le besoin qu'il a de dissipations et d'être bientôt tiré d'un endroit que son ignorance de la langue et plusieurs autres circonstances ne sçauroient lui rendre supportable. Je crains que sa vie ne sera pas longue, si on ne le rappelle pas dès qu'on trouvera que sa présence n'est plus nécessaire dans la Norvège. Il ne parle que de mort et de retraite dans toutes ses lettres, qui ne respirent que la plus noire mélancholie, ce qui me désole. Sa perte seroit immense pour l'état et rien ne nous le remplaceroit. Pour moi j'y perdrois irréparablement et un ami intime qui malgré qu'il me chipote et me

gronde continuellement n'a pas son pareil dans le monde. Je ne sçaurois mieux recommander ses intérêts qu'aux mains de Votre Excellence, qui lui voulés tant de bien, qui l'estimés et l'aimés, comme il le mérite et entre autres par ses sentimens distingués pour elle. . . .

## FREDERIK CHRISTIAN AF AUGUSTENBORG.

1785—1787.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 64 ff. er aftrykt følgende Breve: Fra Schack-Rathlou til Frederik Christian:  $\frac{7}{8}$  og  $\frac{30}{11}$  1786,  $\frac{3}{6}$ ,  $\frac{14}{7}$  og  $\frac{31}{7}$  1787 og fra Frederik Christian til Schack-Rathlou:  $\frac{29}{7}$  og  $\frac{3}{10}$  1786, samt  $\frac{9}{5}$ ,  $\frac{2}{6}$ ,  $\frac{10}{7}$  og  $\frac{24}{7}$  1787.

## PRINS FREDERIK CHRISTIAN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

77.

Christiansborg, 10. Juni 1785.

Ich nehme mir die Freiheit Ew. Excellenz heute zuzuschreiben und Ihnen diesen Brief durch den guten Schiffmann zustellen zu lassen. Sie werden daraus alle die Gedanken und Besorgnisse ersehen, die in mir bey meiner jezigen Lage entstehen müssen. Ich entdecke sie Ihnen ungescheut, da ich weiss, dass Sie mir gewogen sind und Sie mir ofte gesagt haben, es würde Ihnen eine Freude seyn mich in jedem Augenblicke meines Lebens so glücklich als möglich zu sehen.

Doch ich eile ohne weitere Vorrede zur Sache. Ew. Excellenz wissen es dass man jezt anfängt sich mit Einrichtung der Aussteuer der Prinzessin zu beschäftigen<sup>1)</sup>. Der Kronprinz hat mir gestern das Paquet, welches ihm der Oberhoffmarschal<sup>2)</sup> in dieser Angelegenheit überreicht hat, gezeigt. Er wird, wie er mir gesagt hat, auch mit Ew. Excellenz darüber reden. Ich gestehe, dass ich mich sehr ungerne mit dem Kronprinzen über meine eigne Angelegenheiten einlasse. Er bleibt doch immer Kronprinz und Regent des Staats und ich bin alsdann in der Stellung eines Bittenden, eine Stellung, die mir unerträglich ist. Ich wünschte daher innigst, Ew. Excellenz wolten hier meine Stelle vertreten, wolten für mich reden, eine Gewogenheit, um die ich Sie hiemit inständigst ersuche, und die ich stets mit dem eifrigsten Danke erkennen werde.

Ich habe das Zutrauen zu der Liebe des Kronprinzen zum Schicklichen und Anständigen, dass er von der Summe, die der Trousseau der Prinzessin kosten soll, nichts abkürzigen wird, und ich bin auch gewiss versichert, dass Ew. Exzellenz in diesem Fall meine Sache vertheidigen würden. Auch muss ich es Ihnen im Vertrauen eröffnen,

dass der Kronprinz Ihren Vorschlag, diese Summe der Prinzessin baar auszahlen zu lassen, von dem er aber wohl nicht anders weiss, als dass er vom Oberhoffmarschal herrührt, genehmigt hat.

Ich habe in der Vorstellung des Oberhoffmarschals gefunden, dass er zweifelhaft ist, ob zur Aussteuer der Prinzessin auch Juwelen gehören. Aus der Antwort des General Wegeners, den er über diesen Punckt gefragt, und der hievon nichts gewusst hat, schliesst er, wie mich dünckt, verstanden zu haben, als der Kronprinz mir den Aufsatz vorlass, dass es nicht nöthig sey. Ich werde mir inzwischen die Freiheit nehmen, Ew. Excellenz hierüber meine Gedanken mitzutheilen, weil ich mich für verpflichtet halte nichts zu versäumen, was zum Vortheil meiner Prinzessin gereichen kann. Ich will gar nicht von der Gewohnheit andrer Könige und Fürsten reden, die bey Vermählung Ihrer Töchter diesen einen Juwelenschmuck mitgeben, da, wenn dies nicht geschähe, mehrere Prinzessinnen, die mit vielen Geschwisterrn den nachgelassenen mütterlichen Schmuck theilen müssten, wenig oder vielleicht gar keinen bekommen würden. Die Schwestern des Königs haben, so viel wie ich weiss, alle bekommen. Das Publikum sagt, dies weis ich noch in meiner frühesten Kindheit gehört zu haben, dass die Prinzessinnen aus dem königl. dänischen Hause ausser ihrem Brautschaz auch noch eine Summe von 100 000 Thalern zum Ankauf von Juwelen bekämen. Ich erinnere mich noch gehört zu haben, dass diese Summe nebst dem Brautschaz der Prinzessin Louise von Hessen bey dem Könige zu 10 p. c. verzinset sey, und dass sie daher jährlich 20 000 Rthl. bekomme. Vielleicht ist dies nur bloßes Geschwätz des Publici; Ew. Excellenz müssen dies besser aus dem jährlichen Finanzetat wissen, in dem ja der Titel unter welchem der Prinz von Hessen diese jährliche Summe bekommt, angeführt seyn muss.

Ferner wird in den im Jahre 1780 zwischen dem Könige und meinem Vater gestifteten Ehepachten von dem Könige versprochen, dass er die Prinzessin bey ihrer Vermählung mit der gehörigen Kleidung, Geschmück, Kleinodien versehen will. Gewiss kann der Graf Bernstorff unter diesen beyden Wörtern nichts als Juwelen verstanden haben. Die Juwelen, welche die verstorbene Königin hinterlassen hat, wird die Prinzessin, wo nicht ganz, doch grossentheils erben, da dies gewöhnlich das Erbtheil der Töchter ist, und können diese also unmöglich zur Mitgift gerechnet werden, welche die Prinzessin von ihrem väterlichen Hause bekommt. Doch ich will diesen Punckt verlassen, um zu einem wichtigern überzugehen.

Ich hatte, wie Ew. Excellenz sich erinnern werden, gleich in den ersten Tagen meines Hierseyns eine Unterredung mit dem Kronprinzen über meine Verbindung mit der Prinzessin. Ich entdeckte ihm die Umstände meines Hauses, sagte ihm, wie viel mir nach Abzug dessen, was ich an meine Verwandte geben müsste, übrig bleibe, eine Summe, die, wenn ich auch nicht verheirathet wäre, gering genug ist, um auch mit äuserster Sparsamkeit eine meinem Stande gemässe Haushaltung führen zu können. Ich sagte ihm, dass mir bey meines Vaters Leben, dessen Ziel ich sowohl als ein jeder, der meinen Vater kennt und verehrt, noch weit entfernt wünsche, nur 2.000 Thaler ausgesetzt wären. Er wolte sich damals nicht über diesen Punckt einlassen, und antwortete mir, dass dies sich schon alles zu seiner Zeit finden würde. Nach den Ehepachten wird der König mir jährlich 6.000 Thaler geben, wovon die Hälfte der Prinzessin wieder zu ihrem Hand- und Nadelgelde muss ausgezahlt werden. Rechne ich zu dieser Summe noch die Zinsen des Brautschazes von 120.000 Thaler, die ich zu 4 p. c. ansetzen will, so macht das ganze eine Summe von 10.800 Thaler und mit Abzug der 3.000 Th. 7.800, eine Summe, die, wie Ew. Excellenz selbst einsehen werden, beyweiten nicht hinreichend ist blos die Besoldungen unseres gemeinschaftlichen Hofstaats abzuhalten<sup>a)</sup>).

Um die nöthige Zulage einzurichten, muss man nicht allein darauf rechnen, dass ich beständig hier bleiben solle, wo ich alles frey haben solle. Man muss auch darauf denken, dass nach einigen Jahren eine Zeit kommen wird, wo ich meine eigne Haushaltung werde haben müssen, da diese Verbindung zum Wohl des Staats eingegangen ist, da meine Liebe zu der Prinzessin, die mich in diesem Augenblick in derselben das Glück meines Lebens sehen lässt, nur zufällig, nicht die erste Ursache dieser Verbindung ist, da mein Vater den Vorschlag des Grafen Bernstorff darum annahm und diese Verbindung für mich darum einging, weil er glaubte, verpflichtet zu seyn, seinem Hause, welches sich sonst bey Abgang des königl. Mansstammes an dem ihm dann nicht streitig zu machendem Erbe der Herzogthümer Schleswig und Holstein gerne begnügen könnte, da diese Lande gerne für sich bestehen können, alle nur mögliche Vortheile zu verschaffen und solchen Vortheile durch diese Verbindung zu erhalten glaubte. Nach allen diesen Voraussetzungen glaube ich mir die Freiheit ausbitten zu dürfen, auch meine Bedingungen zu machen.



Ich gestehe es also sehr offenherzig und frey, dass ich ungeachtet der Freundschaft des Kronprinzen, des Vohlwollens, dessen ich von Ew. Excellenz, von mehreren verehrungswürdigen Männern und vom Publikum gewürdigt werde, welches ich gewiss mit dem grössten Danke zu erkennen weiss, dass ich dessen ungeachtet nicht für das müssige unbeschäftigte Leben, welches ich jetzt führe und für die gezwungene Lage, in der ich mich jetzt befinde, geböhren bin. Überdem giebt es auch Umstände, die mich, wenn sie sich ereignen, nöthigen werden, Kopenhagen zu verlassen. Zu diesen gehören der Tod meines Vaters, der mich zum Herrn und Versorger mancher Menschen machen wird, gegen welche ich alsdann Pflichten haben werde, die mit zu den grössten gehören, und die ich von hieraus nie ganz werde ausüben können. Solte ich ferner so glücklich seyn, Vater zu werden, so wird die Erziehung meiner Kinder, die ich hier nicht übernehmen kann, wenigstens mit keinem voraussehenden guten Erfolg aus Ursachen, die zu detailliren mir höchst unangenehm seyn würden, meine Entfernung von hier erfodern. Überdem habe ich auch andere Gründe, die mich nöthigen, nach wenigen Jahren mich zu entfernen, die ich inzwischen der Feder niemals anvertrauen darf<sup>4</sup>). Vielleicht scheinen die beyden, die ich angeführt habe, nicht brieflich genug zu seyn, allein meiner Überzeugung und meinem Gefühl nach sind sie es, und diesen entgegen zu handeln macht den Menschen, wer er auch sey, unglücklich. Doch ich eile wieder zurück auf meinen Gegenstand. Es würde meiner Meynung nach sehr unschicklich seyn, wenn ich die Prinzessin aufs Land an einen einsamen Ort wie Augustenburg bringen wolte, ohnedies würde es auch nicht geschehen können, da auf dem Schlosse kein Platz ist, daher ists von jeher mein Wunsch gewesen, der König mögte mir das Schlos zu Kiel zum Aufenthalt einräumen und nur blos den Aufenthalt daselbst verwilligen, wenn es aus manchen Ursachen, die hier azuführen unnöthig seyn würden, vielleicht unmöglich wäre, auch dann, wenn der Prinz von Hessen die Statthalterschaft von Holstein abzutreten einwilligte, sie mir zu ertheilen.

Ich glaube also ohne unbillig zu seyn erwarten zu können, dass mir dieses werde eingeräumt werden. Ew. Excellenz sehen aber selbst, wie wenig hinreichend alsdann jene Summe seyn würde, die nach den Ehepachten mein jährliches Einkommen seyn wird. Haben Sie für mich die Gewogenheit und rechnen Sie selbst nach, wie viel mir ein jeder einzelner Punckt der Haushaltung kosten würde, und

bestimmen Sie dann selbst einmahl, wie gross oder wie gering die Summe seyn müsste, die mir zum anständigen Auskommen nöthig wäre.

Ew. Excellenz werden es mir nicht verdenken, dass ich diese Gedanken in Ihrem freundschaftlichen Schooss ausschütete. Ich verlange eigentlich nichts für mich. Ich kann mich für meine Persohn mit wenigem begnügen und mich einschränken. Ich muss aber für meine künftige Gemalin reden. Die Prinzessin hette ein glänzendes Glück machen können, wenn sie einem königl. Gemahle wäre zu Theil geworden. Sie hat dieses Glück, wie ich es mit Grund der Wahrheit sagen kann, dem Besten des Staats aufgeopfert. Billig wäre es also auch wohl, dass der Staat darauf dächte, ihr die Tage ihres Lebens in einer minder angesehenen Verbindung so angenehm als möglich zu machen und mich in den Stand setzte, dass sie als meine Gemahlin den Abgang eines glänzenden Glücks nicht empfindlich fühlte. Mangel an anständiger Unterhaltung kann leicht Misvergnügungen und Kaltsinn erwecken, und ich würde um so viel unglücklicher seyn, je inniger ich die Prinzessin liebe und verehere. Ew. Excellenz wünschen, wie ich weiss, der Prinzessin und meine wahre Ruhe und unsre gemeinschaftliche Glückseligkeit. Sie werden also gewiss hiebey nicht gleichgültig seyn. —

78.

Christiansborg, 16. December 1786.

Votre Excellence me pardonnera que je l'importune aujourd'hui de nouveau par cette lettre. Les nouvelles qui nous sont arrivées de la Norvège ont mis un peu l'allarme ici au château<sup>1</sup>). Le général Huth est de l'avis d'y envoyer deux compagnies du corps des grenadiers. Le p. royal ne me sembloit pas être contraire à cet avis. Mais il est décidé de chasser le grand bailli M. Adler<sup>2</sup>). Il viendra encore aujourd'hui vous voir, Monsieur, et je vous conjure, cherchez à le dissuader de ne point employer la force militaire pour appaiser ces troubles, qui alors pourroient avoir les suites les plus fâcheuses pour le bonheur de la patrie et pour la gloire du roi. . . .

79.

Christiansborg, 6. Februar 1787.

. . . . J'ai une chose de plus grande conséquence à confier à Votre Excellence et j'avois dessein d'en faire le sujet de cette lettre-ci, mais je sens qu'il voudra mieux la lui dire de bouche demain. Bulow est à présent dans le secret de toute l'affaire du mariage<sup>1</sup>). Il y a eu à ce sujet une conversation avec le p. roial. Je tâcherai d'en être instruit

d'avantage, et j'en informerai ensuite Votre Excellence pour qu'elle puisse régler d'après cela sa conduite vis-à-vis de Bulow pour ne pas se compromettre avec lui. Le but de toute cette intrigue n'est assez clair, mais sa marche m'est presque encore inconnu; le peu de mots que le p. roial m'en a dit, m'a appris qu'elle étoit jouée, mais je ne sais pas ce que Bulow a proprement dit, et de quel ton il l'a dit. Le p. roial ne paroît pas fâché de voir son secret trahi, voilà encore quelque chose qui m'étonne.

J'espère que Votre Excellence passera demain un moment chez moi après le conseil, je lui dirois alors tout ce que j'apprendrois ce soir sur ce sujet, s'il m'est possible d'en apprendre aujourd'hui davantage, dont je doute pourtant, croyant de ne pas trouver l'occasion de parler seul au p. roial. —

80.

Augustenborg, 17. April 1787. .

. . . . D'après la lettre de Schiffmann que la poste d'aujourd'hui m'a apportée, le comte Bernstorff a donné à mr. de Møsting bien des assurances de son amitié et de son souhait de contribuer quelque chose à son établissement loin de la cour. J'en suis très charmé, et je souhaite en voir bientôt la preuve.

Mr. de Stemann le fils a été ici. Il m'a prié de le recommander aussi à la bonté de Votre Excellence, il se trouve trop peu occupé dans le poste où il est à présent. Il en souhaite un autre, et son père le souhaite plus que lui-même; je lui ai promis que j'en parlerois à Votre Excellence.

J'espère que à mon retour je n'écouterai plus rien des troubles qui ont régnés jusqu'ici en Norvège<sup>1</sup>). Si Votre Excellence daignera m'informer de ce qui s'y passe dans ce moment-ci, je lui en aurois des obligations infinies. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL PRINS FREDERIK CHRISTIAN.

81.

21. April 1787.

Je suis très flatté et très reconnoissant, Msgr., des choses gracieuses contenues dans la lettre dont V. A. S. a bien voulu m'honorer le 17 du ct, et j'en ai appris avec une joie extreme la confirmation des bonnes nouvelles que m'avoit données Msr. Schiffmann du succès de son voyage, tout comme je fais bien de vœux pour que son retour se fasse tout aussi heureusement et le plus promptement que possible.

Ici, Msgr., tout va son train ordinaire. Les jours se suivent et se

ressemblent, et les personnes se ressemblent de même. Les défiants et les craintifs ne sont pas devenus plus rassurés et moins inquiets, les faiseurs de projets sont infatigables et ne s'en lassent point, les semeurs d'aujourd'hui sèment toujours à pleines mains, tout comme ceux du tems passé, en attendant une moisson qui je crains se fera attendre bien longtems; en un mot: chacun suit la route qu'il s'est tracée, soit pour les affaires, soit pour ses propres vues, soit pour ses amusements, et personne ne se fâche pourvu qu'on le laisse faire, mais la moindre contradiction blesse, irrite et ne se pardonne point. On verra avec le tems ce que tout cela produira et les gens qui ne sont pas préoccupés le croient déjà d'avance.

En Norvègue tout est tranquille pour le présent<sup>1)</sup>, mais on remarque pourtant que le feu couve sous les cendres, et il faudra du tems et des soins infinis pour l'éteindre tout à fait.

Si Msr. de B.<sup>2)</sup> veut sérieusement faire l'affaire de Moesting, il faudroit bien de malheur, pour qu'elle manquât. En revanche il faudroit beaucoup de bonheur, si je devois réussir à faire quelque chose en faveur du jeune Stemann, du quel V. A. me fait l'honneur de me parler. Le plus grand service que je pourrai lui rendre sera donc sans doute que je me taise sur son sujet.

Numsen est toujours maladif, mais il sort cependant depuis huit jours. Il vient de vendre sa terre à raison de 55 à 56000 écus<sup>3)</sup>. Comme cette terre ne lui rapportoit pas le sel par mille raisons, dont la première étoit qu'il ne savoit pas l'administrer, c'est comme si on lui avoit fait présent de la dite somme, qui lui épargnera au moins 2200 écus des intérêts qu'il avoit à payer par an, et j'espère ainsi que cela le mettra en état d'arranger ses affaires d'une manière solide. Son frère n'est pas plus avancé qu'il ne l'étoit il y a deux mois et se tient renfermé dans son auberge sans se montrer à personne. On a toujours tort, quand on se ruine, mais surtout dans un tems où tout facilite cette besogne; d'un autre côté on peut dire, que les exemples entraînent, et il est vrai, trop vrai malheureusement, qu'il y en a de fort grands à suivre.

Je supplie V. A. de présenter mes hommages les plus respectueux à Msgr. S. A. S. le duc, son père, dont la bienveillance m'est et me sera toujours d'un prix infini, et je la supplie de même de recevoir avec bonté les assurances du respect que lui porte ma femme et de celui avec lequel je ne cesserai jamais d'être —

Ap. Le comte F. Reventlou est parti de Londres le 4 du courant et pourra nous arriver ici au premier jour. Sans être prophète je crois

pouvoir prédire tout ce qu'il nous dira, et cela ne pourra rendre le voyage de Holstein que plus intéressant. Mais l'homme propose et Dieu dispose. Mad<sup>e</sup> Desmercières a renvoyé la mort pour cette fois.

PRINS FREDERIK CHRISTIAN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

82.

[Graasten, 29. Juni 1787.]

[Kronprinsen har aflagt et kort Besøg paa Graasten den foregaaende Dag.] . . . . Votre Excellence pourra bien croire, que cette visite nous a été infiniment agréable, surtout comme il étoit nécessaire de changer quelque chose en plan connu de V. Excellence par rapport à l'entrevue, le prince Charles ne voulant pas inviter certaines personnes à Gottorf<sup>1</sup>). Enfin nous sommes convenu ensemble que nous irions à Slesvic le 15 du mois prochain, que le prince royal y arriveroit le 17, que nous y resterions ensemble le 18 et une partie du 19. . . . .

Cette lettre doit avoir été écrite le 29 Juin 1787 de Gravenstein et m'a été rendue à Copenhague le 2 Juillet. [S.-R.'s Paaskrift.]

ACHATZ FERDINAND VON DER ASSEBURG.

1765—1766.

A. S. v. d. ASSEBURG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

83.

St. Petersborg, 29. December 1765.

. . . . La cour d'ici malgré ne nous laisse aucun doute qu'elle n'ait cette affaire<sup>1</sup>) fort à cœur et son ministre à Stockholm vient de répondre par son zèle et son activité aux instructions qu'on lui donne à ce sujet. Ni plus ni moins nous n'avançons pas et l'affaire, portée depuis peu au secrétissime, nous laisse encore en suspens sur son issue. Je crois m'apercevoir que Mr. de Panin aussi bien que Mr. d'Ostermann s'attendent que dans ce moment de la grande crise vous approchiez un peu du parti aujourd'hui dominant<sup>2</sup>) et le plus favorable aux intérêts du roi, que vous leur temoigniez si non par des propos et des déclarations formelles mais du moins par votre aveu à leur conduite que vous les regardiez comme des amis de S. M. et des défenseurs du respect qu'on doit à la parole donnée au nom de tout un peuple. N'allez pas croire mon cher ami que j'aie m'aviser de vous donner des conseils, ou que je prétende dans vos instructions.

Je sais que je parle à un homme de pénétration et plein de zèle pour le service, et qui me permet d'être son ami.

Apostille du même du 10. Janv. 1766.

C'est pour vous dire qu'on a appris par les lettres de Mr. d'O[stermann] que vous êtes autorisé à la démarche dont je viens de vous parler, que vous en avez fait part au ministre de Russie et que celui-là se flatte que cette démonstration de votre part ne sera pas sans effet pour la décision du mariage. Des nouveaux ordres partent par ce courrier pour le c. d'O[stermann]; de la manière qu'on les donne et qu'on les fait accompagner nous devons en espérer quelque chose du moins. Vous pouvez être persuadé que la cour d'ici agit de bonne foi et que l'a[ffaire] du m[ariage] paroît être devenue la sienne.

Brevet dechiffreret af S.-R.

84.

St. Petersborg, 16./27. Februar 1766.

[Om Panin:] . . . . Son estime est très grande ici. On sait cependant qu'il se livre de tems à autre à des préventions momentanées. Je crois que vous rendriez un service au roi et en même tems à cette cour-ci, si vous pouviez disposer la nôtre à lui donner une marque de reconnoissance. Vous semblez persuadé qu'il l'a mérité. . . . .

Brevet dechiffreret af S.-R.

85.

St. Petersborg, 14./26. Marts 1766.

. . . . Mais je ne saurois vous cacher mon embarras de ce que ma lettre du 24 janvier vous a si fort ombragé au sujet de Monsieur d'Osterman; ce n'étoit pourtant pas dans cet esprit-là que je l'écrivois, et quoique je me suis toujours proposé de vous prévenir sur la façon de penser de ce ministre, je n'ai eu garde cependant de vous inquiéter sans nécessité. Aussi me suis-je persuadé que la lettre en question dont je viens de relire plusieurs fois la minute, ne contient rien qui pouvoit produire un effet contraire à mon intention, et je puis vous dire avec vérité que Mr d'Osterman, et à son exemple le ministre d'ici vous rendent toute la justice qui est due à vos talents, à votre prudence et à votre zèle. Je vous prie, Monsieur, de m'en croire sur les assurances que je vous en donne et d'abandonner les projets dont vous me parlés, et qui tendent à quitter un poste que

vous occupés au gré de notre auguste maître et avec l'approbation des gens éclairés et raisonnables.

Brevet dechiffreret af S.-R.

86.

St. Petersborg, 1./12. December 1766.

. . . . Le c[omte] d'O[stermann] a mandé que vous attendiez votre rappel<sup>1)</sup>, Monsieur. A cette occasion Mr. de Panin m'a témoigné au nom de l'impératrice de Russie que, rendant entière justice au zèle et à la prudence avec lesquelles vous aviez servi le roi et le que Sa Mté reconnoissoit être le sien en Suède, [elle] vous verroit avec plaisir et intérêt recueillir les fruits et les avantages de vos travaux. J'ai été chargé de le marquer dans les mêmes termes à Mr. de Bernstorff, et je m'en suis acquitté avec le même plaisir que je trouve aujourd'hui à vous dire que votre conduite a, non des applaudissements ordinaires et froids, mais une approbation particulière et distinguée dans cette cour. Si vous le jugez à propos, vous me direz quelque chose en réponse que je puisse lire à Mr. de Panin. Vous avez toute sa considération et toute son estime. . . .

Brevet dechiffreret af S.-R.

## ANDREAS PETER BERNSTORFF.

1773—1796.

Af Schack-Rathlous Brevkoncepter til A. P. Bernstorff er kun bevaret ganske enkelte fra Tiden før 1788, alle af ringe Interesse. Fra 1788—96 findes en Kopibog over Schack-Rathlous Breve til A. P. Bernstorff. Disse Breves Indhold er hovedsagelig en almindelig Diskussion af de udenrigspolitiske Spørgsmaal. En Del ikke her aftrykte Breve fra Aarene 1789—92 findes i Afskrifter i Rigsarkivet.

## A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

87.

B[ernstorff], 13. Juli 1773.

. . . . Pour des nouvelles de la cour je n'en sais aucune; on dit que le roi demande la comédie et que l'on fera pour cet effet les arrangements indispensables, auxquels j'applaudirois, si elles ne coûtoient pas de l'argent.

Les relations de Gênes s'adouissent: il est probable que nous aurons 3 millions de livres par 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub> p. c.<sup>1)</sup>; cela soulagera fort Schimmelmann, que j'attends dans une quinzaine de jours.

Vous savez sans doute la mort du General Osten; on attend celle

de la vieille cesse Levetzau, surtout depuis que Piper est arrivé chés elle: cela feroit peutêtre grand plaisir à Rosencrantz<sup>2</sup>).

88.

20. Juli 1773.

. . . . Je n'ai pas des choses fort importantes à vous mander d'ici. Il n'y a rien de nouveau à la cour; on attend Schimmelmänn avec impatience; son départ est fixé au 27. du juill., et je suppose qu'il passera une partie du tems qu'il nous destine à Fridensbourg. Je ne puis espérer qu'il pourra nous indiquer des moyens indépendants des emprunts hors du pays, de baisser le cours du change et de nous passer de la banque. Quand les inconvénients naissent de la nature inévitable des choses, les remèdes ne sont guères que des palliatifs; et tant que nous aurons des sommes si considérables à remettre aux étrangers, le change sera et restera contre nous . . . .

. . . . Guldencrone nous fatigue toujours avec son envoyé de Tripolis et son verbiage inintelligible; je préférerois presque une guerre avec cette république sérénissime, dont est Moltke, revenu fort heureusement de la Méditerranée, a des idées assés peu relevés. Tous nos présents sont débarqués et acceptés à Algir, et l'affaire des mâts heureusement terminée. . . .

89.

24. Juli 1773.

. . . . La reine m'a parlé hier comme d'une chose résolue, au sujet du choix d'un gouverneur pour le pr. royal<sup>1</sup>). Je souhaite ardemment qu'il soit heureux. L'enfant me déplait tous les jours d'avantage, et la tâche sera difficile. . . .

90.

13. August 1774.

Le contenu de l'incluse doit me faire croire que M. de Stachief a effectivement parlé des troubles intérieurs d'ici, mais comme ses soubçons se fondent probablement en ce que M. de Bertouch lui en a dit, sa lettre ne peut pas estre citée comme une confirmation. J'avoue au reste à Votre Excell. que le bruit même ne me touche et ne m'inquiète guères. Je suis fort content et fort rassuré en m'y trouvant nommé moi même, et je regarde cette rumeur en général comme une des idées que le camp a fait naître, et qui par sa nature et par sa délicatesse est nécessairement accompagnée d'un air d'importance et de mystère<sup>1</sup>).

Je suis fort douteux sur l'usage que je dois faire de la lettre. Je ne me permet presque pas d'allarmer la cour par des avis aussi sérieux, dont j'ignore l'effet, mais auxquels je ne soubçonne aucune



réalité. Nous avons le tems d'y réfléchir mûrement, le momet où les troupes suédoises s'assemblent étant encore assés éloigné, pour nous permettre de ne rien précipiter.

91.

1. Oktober 1774.

. . . . Celle [o: la bonne humeur] d'ici se soutient également. Le prince paroît réellement impatient; Guldberg est si affairé et si occupé de tout ce qui appartient à l'entrée qu'il faut l'excuser, s'il avoit même oublié de penser et au rôle et à la place du p(rince) de Bevern. Il n'a pas cessé d'ailleurs de me faire des éloges de Reutzer et de Hiorthoy, qui l'avoient soulagé d'une manière à peine croyable dans les difficultés extrêmes d'une pareille besogne. Mais pour revenir à des choses plus importantes: la reine a si bien fait, que Arnim sera rappelé et qu'un comte Redern est déjà nommé pour lui succéder. C'est le roi de Prusse qui le dit lui même, et de la manière du monde la plus amicale à la reine. Elle en est toute glorieuse et en effet, c'est un succès, qui lui est très important<sup>1</sup>). Je supplie au reste V. E. de n'en parler encore à personne.

Mais que dirât-elle de c<sup>te</sup> Scheel et de l'expédient, qu'on a trouvé de lui faire arborer le cordon bleu. Il y avoit déjà un couple de jours, que j'avois cru appercevoir qu'on songeroit à lui donner une des grandes charges de la cour; je desirois qu'on nominât le ct Holstein grand ecuyer, et le ct Scheel à sa place grand maréchal. Tous les deux auroient été alors placés selon leurs talents. Je sentis très bien cependant que cela ne se feroit point, et effectivement, le Postangi Pascha a été fait capitaine général, c'est à dire le ct Scheel grand écuyer et S. E. a accepté la place, à ce qu'on m'asseure, avec plaisir et avec gratitude. J'admire cette espèce d'habilité dans l'arrangement. On en rira un peu dans la capitale, on éclatera plus haut en province, mais on l'oubliera; la cour s'en félicitera, les écuyers seront très contents d'avoir un chef moins habile, qu'ils n'ont jamais osé l'espérer, et bientôt il n'y aura plus que ce petit nombre de gens, interessés à ce que toutes les choses aillent bien et décemment, qui y pensera.

Votre Excel. voudra bien donner cette nouvelle à Schimmelmänn, que je me félicite fort de voir bientôt ici.

92.

4. Oktober 1774.

. . . . Ici tout est tranquile et content. Je crains la journée de demain, où l'affaire proposée par Berner doit estre rapportée<sup>1</sup>). Le

prince avoit demandé les papiers qui y ont rapport, et j'avoue que j'ai grand peur que cela n'a esté que pour en tirer les matériaux nécessaires pour en fabriquer un ordre du cabinet. . . .

93.

8. Oktober 1774.

. . . . Je viens d'avoir le premier entretien avec mr. de Laval<sup>1)</sup>, et je me suis senti assés content. C'est un homme assés sec, mais qui paroît sensé et honnête. Arnim est furieux<sup>2)</sup>. Il m'accuse de l'avoir fait rappeler, et je ne sais, s'il écouterá la reine, qui veut absolument le détromper.

Le c<sup>te</sup> Vedel Frijs vient d'arriver; il est gros et gras et soutient très bien l'absence de sa femme. Je rends la justice à V. E., qu'elle ne fait pas de même. J'espère que Mad. de Schack est actuellement fort tranquile et reposée à Rostock et je lui présente mes hommages très hl. . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

94.

Rostock, 15. Oktober 1774.

. . . . On débite à Berlin que nous avons demandé le rappel de Msr. d'Arnim<sup>1)</sup>, et une dame de cette ville-là, qui a été ici sous prétexte de faire sa cour et qui est femme du colonel Vieregg, qui commande les gardes, m'a demandé, si c'étoit vrai, sur quoi je lui ai assuré, que j'ignorois parfaitement tout ce qui s'étoit passé à Copenhague pendant le tems de mon absence, mais que je n'en croyois rien.

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

95.

B[ernstorff], 17. August 1776.

. . . . On se porte bien à la cour; elle s'occupoit hier de la nouvelle qu'elle venoit de recevoir de l'accouchement de la princesse de Hesse<sup>1)</sup>, et qui interressoit visiblement le prince Frédéric. Le roi étoit d'une humeur charmante, ne déparlant point, et faisant tout pour animer la société et ses convives. Nous avons un nombre d'étrangers françois, très aimables, qui passent en Suède, et qui repasseront pour ici en automne.

Mon beau-frère<sup>2)</sup>, le puisné, a obtenu l'agrément du roi pour entrer en service de la cour d'Eutin. Il y a longtems que j'ai souhaité qu'il ne cherchât point celui d'ici, et V. E. n'en ignore pas les raisons. Le duc vient de le proposer, à mon très grand étonnement, pour succes-

seur de M. de Woldenberg. Je ne me suis pas cru en droit de m'y mêler; j'ai prié la cour de décider sans avoir égard à ce qui me regarde personnellement et, sans avoir combattu la chose, je ne l'ai absolument point appuyé. On m'a ordonné ensuite d'écrire que le roi approuvoit le choix, et je n'ai pu estre que très sensible et très reconnoissant à la manière remplie de bonté et d'amitié comme la cour s'est exprimé à cet égard vis à vis de moi. La chose m'auroit embarrassé, si mon impartialité le plus entier ne m'avoit rassuré.

On m'a parlé au sujet de Falckenschiold. J'ai fort approuvé qu'il soit remis en liberté, mais je n'ai pu goûter le projet de lui payer son héritage et de lui donner la ville de Drontheim pour prison. Mon conseil a été de l'envoyer selon ses souhaits dans les provinces méridionales de la France, d'exiger de lui la condition de ne point les quitter sans permission, et de lui donner en guise de rentes une pension annuelle de 300 écus<sup>3</sup>). J'espère d'avoir rencontré les idées de Votre Excell., et cela me flatteroit beaucoup.

Le régiment de Schaffalitzki a été donné à Gerstorff<sup>4</sup>). Le duc de Glucksburg et M. de Doring le sollicitoient beaucoup, mais l'ancienneté l'a emporté, et je crois avec raison.

Les nouvelles de Juel ne sont pas trop favorables<sup>5</sup>). Il a repris les hemorhoïdes muqueuses avec violence, et les médecins d'Aix en tirent bon augure; mais ceux d'ici ne s'en promettent rien et croient unanimement qu'il ne peut estre sauvé que par miracle. Il a demandé la permission de passer l'hyver à Aix la Chapelle; cela a passé par mes mains, mais la cour n'en a parlé à personne, et c'est ce que V. E. entendra aussi bien que moi.

Berger de Kiel est retourné à son poste, et Made de Juel se trouvera bien seule et bien abandonnée. Le grand chambellan m'a inquiété pendant 8 jours; une espèce de rhumatisme à la tête l'a extrêmement tourmenté; il est mieux, mais ce sont cependant de ces accidents qui ne me permettent pas d'estre entièrement tranquille.

. . . . Les relations étrangers n'ont été ni fort intéressantes ni fort décisives. Le différend entre l'Espagne et le Portugal ne deviendra pas actuellement sérieux, et je ne lui en dois qu'une anecdote, qui m'a fort intéressée; c'est que le commandant de la frégate portugaise qui a pris le fort près de Rio grande, et qui a fait à ce qu'on dit une très belle manoeuvre, étoit un danois, un capitaine Hesselberg, qui a aussi payé sa valeur par sa mort, ayant eu la jambe emportée par un coup de canon. Peutêtre que M. de Mejorada ne trouveroit pas cela aussi bon que je le fais.

96.

31. August 1776.

. . . . Je suis bien fâché que la Jutlande suffre, et qu'elle n'est point contente. Cela peut avoir plusieurs raisons qu'il ne dépend pas de nous d'écarter, mais le défaut de débit, sur lequel les provinces ne peuvent que languir, n'est pas irrémédiable, et je le crois tout aussi important de faire valoir des productions que l'on possède, que de créer de nouveaux sources d'industrie et du commerce.

. . . . Les ordres sont partis pour faire relâcher M. de Falckenschiold; on lui a fait signer et confirmer par serment un papier dans lequel il s'engage de se regarder toujours comme un sujet du roi, et de ne jamais quitter une province sans le consentement de S.M.; d'ailleurs on a suivi exactement les propositions que j'avois faite à cet égard<sup>1</sup>). La chose se traite encore avec le plus grand mystère, et il paroît comme si on vouloit la dérober au public.

Nos affaires à Lubec et à Eutin vont fort bien; je ne regrette plus le travail et quelques inquiétudes qu'elles m'ont coûté depuis 3 semaines. L'élection du nouveau coadjuteur est fixée au 16. de Sept., et rien ne pourra la retarder que le défaut de la ratification de la convention signée par M. de Mestmacher, à laquelle l'indolence ordinaire du ministère de Pétersb. n'a pas encore permis de songer<sup>2</sup>).

Les commissaires finiront dans la semaine prochaine. M. de Gähler a parfaitement bien fait; et autant que je puis le prévoir, leur rapport prendra à notre plan avec une exactitude parfaite.

Nos affaires intérieures vont leur train ordinaire. Il y a eu de vives disputes entre les deux départements militaires au sujet de 17 Lægger, qu'on se dispute en Norvège; on y a mis trop de vivacité et quelque inexactitude de part et d'autre; on tâchera de ramener cette affaire à la composition amicale; terme que la correspondance de Ratisbonne aura rendu fâché à V.E., mais qui à ce que j'espère sera moins illusoire ici qu'il ne l'est ordinairement à la diète de l'empire.

Le pauvre Juel est toujours fort mal; je crois son cas désespéré, et je ne sais pas même, s'il est probable que ses forces suffiront à soutenir longtemps une complication de maux en partie fort accablants et fort douloureux. Sa femme sera bien isolée et bien à plaindre, et je ne sais, si sa tête sera assez forte pour résister à l'amertume et aux embarras de sa situation. . . .

97.

26. Juli 1777.

. . . . Lorsque j'arrivois le mercredi passé à Friedensbourg, j'aperçus d'abord un certain morne repandu sur plusieurs visages, qui



m'instruisit d'abord d'un changement sur lequel il estoit difficile de faire des questions. Je continuois d'observer, et je crois pouvoir dire avec certitude à V.E. que les espérances se sont évanouies. Je n'en suis point surpris, mais je suis cependant bien aise, qu'elles ayent existé. Elles sont accompagnées d'un certain pressentiment, qui sert de gage pour l'avenir; et il n'en faut pas d'avantage pour consoler ceux, qui ne forment pas des prétentions trop fortes, ou qui n'y sont pas habitués par trop de présomtion.

Les dernières nouvelles politiques ont été fort intéressantes. Le roi de Suède continue d'échouer en plein, Mr. de Scheffer n'a également pas réussi à traiter la question principale avec Mr. de Panin, qui l'a éludé, mais en faisant sentir que l'impératrice n'aimeroit point qu'il la traitât directement avec elle. Quelle différence entre la manière, dont cette princesse a reçu le prince Henri, et la réception du roi voisin!\*) Le grand duc le traite encore plus froidement, et cela va presque jusque à l'impolitesse. Tout cela sembleroit nous approcher de notre but; mais la Providence nous en éloigne par la probabilité plus grande, qu'elle ne l'a été depuis longtems, d'une rupture prochaine entre la Russie et la Porte. Du moins nous n'aurons aucune négligence à nous reprocher, et cela doit nous suffire vis à vis de tous les événements qui ne dépendent point de nous.

Les dés sont aussi sur la table entre la France et l'Angleterre. Celle-ci a demandé une explication catégorique de la première, et quinze jours nous éclairciront, si nous aurons la paix ou la guerre.

. . . .

98.

3. August 1777.

. . . . On a découvert une grosse fraude à la banque. Le caissier se trouve en défaut de plus de 200,000 écus. C'est surtout par la soustraction des nouveaux billets de X écus, à mesure que les commissaires les ont signés, qu'un vol aussi considérable est devenu possible. Il ne l'auroit aussi pas été, si le buchhalter avoit fait son devoir; l'examen développera, s'il y est impliqué au delà d'une négligence impardonnable. Le caissier prétend avoir joué et perdu au lotto; cela se peut; mais je doute fort, que cet objet apaisera l'affaire, et qu'on ne découvre plus d'intéressés et un emploi différent de l'argent détourné. La cour a pris feu et a donné un ordre terrible. J'ai fait tout ce qui a pu dépendre de moi pour qu'il parvint plutôt à la Steuer-Direct. qu'aux commissaires, mais sans succès. Votre Excell. sentira comme moi tout le danger et tous les inconvéniens d'une correspondance directe entre le cabinet et les commissaires de la banque; il



estoit, je crois, de mon devoir de la prévenir, mais il l'est aussi de me taire et de ne pas me plaindre, lorsque les meilleures intentions échouent<sup>1</sup>).

C'est Gondolatsch qui a découvert la fraude en s'apercevant, qu'un billet qu'il avoit signé, n'estoit point côté dans le protocole, destiné pour cet effet. Il est malgré cela en désespoir et sans exagération près à se pendre. Il sent et avec raison qu'on fera des reproches aux commissaires, et qu'ils éviteront difficilement celui de n'avoir pas veillé autant que cela auroit dépendu d'eux à un ordre qui auroit rendu l'existence de l'excès de la tromperie impossible. Mais je crois que c'est assés parler d'un malheur qui après tout n'affecte point l'état, et qui fera peut-être plus de bruit, et qui sera plus relevé qu'il ne mérite de l'estre. . . .

99.

23. August 1777.

. . . . Je ne suis pas étonné que V. E. ait été surpris des fraudes du caissier de la banque<sup>1</sup>), dont la possibilité n'auroit point du exister. Elle suppose un désordre dans la manutention des affaires courantes, qui touche évidemment à la charge des commissaires. Les directeurs en sont beaucoup moins responsables; cependant ils ne sont pas tous à leur aise, et je crois m'apercevoir que Stampe surtout redoute quelquefois qu'au tems on fera des reproches. L'affaire commence d'ailleurs de prendre une forme décente. La Steuereirect. a tenu des assemblées extraordinaires; nous sommes convenus d'un projet pour un commissorium, que la chancellerie danoise expédiera et que le Roi a agréé. Sevel et Linde seront commissaires; le dernier ne sera pas facile, et il est possible que l'affaire deviendra compliquée, et que plus d'une personne sera recherchée. Je ne crains point dans ce cas-ci la trop grande bonté de la cour; elle est très irritée et très aigrie, et continuera selon toutes les apparences de l'estre. Le conseil a vivement combattu sa trop grande facilité dans la dernière quinzaine. Elle vouloit sauver le nommé Lassegaard, un des trois artistes condamnés à mort pour avoir fabriqué des faux billets de banque. Il ne devoit point tirer au sort avec les deux autres<sup>2</sup>), qui seront pardonnés; et la discussion a été assés vive, pour que nous avons été obligés de donner nos voix par écrit; mais comme le conseil a été unanime, son avis a prévalu après de rudes combats.

On ne croit pas que Balle sera le successeur de Bildsoe<sup>3</sup>); la chancellerie danoise paroît penser à Hee; mais je ne sais ce qui en sera. L'université ne peut guères se passer du premier, et ce sera une espèce de nécessité de le conserver.

Votre Excell. trouvera des dépêches assés interessantes sur les affaires de la Suède. Il est sûr que la Russie y donneroit une attention très sérieuse, si ses différends avec la Porte étoient pacifiés, mais ils ne le sont pas encore, et je crains autant que je le soubçonne, qu'ils ne sont pas prêts de l'estre. . . .

100.

28. Juli 1778.

. . . . M. de St. Saphorin réclame dans ses lettres la protection de V.E.; il se trouve dans un cas fort singulier. Le roi d'Espagne et M. de Florida Blanca se plainirent de lui. Le premier exige même satisfaction, et selon toutes les apparences c'est lui même, qui peut se pleindre de très mauvais procédé. On l'accuse d'avoir voulu retenir malgré elle une fille après en avoir eu un enfant. Il ne nie point avoir eu commerce avec cette personne, qui seroit la gouvernante de sa maison, mais de l'avoir renvoyé à cause de la plus mauvaise conduite, près de six mois avant son départ. Les actes sont très volumineux, et pourroient amuser, s'il ne s'agissoit pas de les lire. . . .

101.

8. August 1780.

Ce paquet paroitra bien gros à Votre Excell., mais je suis cependant très seur qu'elle sera bien aise de l'avoir reçu et qu'elle me saura gré d'estre persuadé que le séjour d'une belle terre<sup>1)</sup> ne la rend pas moins sensible à tout ce qui se passe en Europe, et surtout à ce qui interessé particulièrement le Dannemarc. Ce sont les réponses des cours de France et d'Angleterre, et la déclaration de la Suède, qui doit faire le pendant de la nôtre<sup>2)</sup>. Celle ci paroît bien sèche et bien médiocrement écrite; je voudrois que ce ne fût pas moi, qui en portât ce jugement; mais je sais que V.E. ne me soupçonnera pas d'estre partial, et je suis si habitué de lui dire exactement ce que je pense que je n'ai pas cru devoir me le défendre dans ce cas ci. On m'a dit de plusieurs endroits de fort belles choses sur la déclaration d'ici; mais cela ne me gête pas; et je suis aussi persuadé qu'on le peut estre, que toutes ces choses ne se jugent dans les autres cours que par le point de vue dans lequel leur propre intérêt les place.

Nostre escadre a mis aujourd'hui à la voile par le plus beau tems du monde. Puisse-t'elle revenir en aussi bon état qu'elle est partie. Voilà donc la mer du Nord bien couverte de vaisseaux, sans que ceux ci ayent un objet bien décidé. Les Suédois sont en Gothenbourg, les Russes ont doublé Schagen. On fait régler au vent, quand on n'a point d'ennemis; mais le pauvre Rodney, qui a en présent 35 vaisseaux de ligne contre lui, et l'escadre de Cadix forte de 33 vaisseaux,



qui doit tromper la vigilance de l'admiral Jerry, et dix vaisseaux de Brest, sortis dans le même dessein. Voilà de grands intérêts, qui rendent la situation de l'Angleterre des plus critiques, et qui enrichiront probablement bientôt les gazetiers, mais qui auront aussi, à ce que j'espère, cette influence sur V. E. qu'elle regrettera moins le moment, où elle quittera ses beaux jardins et ses belles plantations pour revenir partager avec ses amis leurs peines et quelques unes de leurs consolations. Celle de vous revoir bientôt est en vérité très grande pour moi, que j'aime à me représenter comme très prochaine, plus qu'elle ne l'est en effet.

Pour le reste, tout va comme à l'ordinaire. Quand il y a du désordre, personne ne veut s'en avouer la cause; Ulysse se cache sous le bouclier d'agie; enfin, c'est comme toujours. Levetzau de Norvège sera probablement le successeur de Hjelmst., à moins que V. E. ne réussisse à persuader Rosenørn de l'accepter, ce qui me fait fort grand plaisir<sup>3</sup>). Thorlacius deviendra garde des archives du roi<sup>4</sup>). . . . .

102.

22. August 1780.

. . . . Nous attendons incessamment le courier qui portera les ratifications, et une assignation de 24.000 roubles pour une distribution, dont V. E. devinera aisément la nature<sup>1</sup>). Il y a outre cela mille écus pour la chancellerie, et tout cela se fait de si bon coeur, qu'il n'est pas douteux que nos démarches n'ayent parfaitement bien réussi à Pétersbourg. Il n'y a seurement pas de manière plus agréable de faire entrer de l'argent étranger dans un pays; et tous nos financiers ensemble n'en auroient pas imaginé une meilleure.

Les réflexions que V. E. a fait sur la déclaration de la Suède sont si analogues aux miennes que ma vanité en est très flattée. Il me semble aussi que la sensation générale y est très conforme, et la réponse même de la France paroît s'en ressentir. Le roi de Suède n'en est pas moins content à Spa, où il oublie son royaume entre Mesd. de la Marck et de Bufflers, les moments exceptés, où il tire des lettres de change sur le comptoir de sa banque, qui surpassent déjà de 50.000 écus les sommes qu'il avoit encaissés au moment de son départ.

Je suis très fâché que Rosenørn refuse; je l'aurois infiniment préféré à Levetzau, qui, si je ne me trompe fort, a déjà la promesse de la cour<sup>2</sup>). Plusieurs de ses parents font la grimace de ne le point approuver.

M. de Thott est tourmenté d'un rhumatisme, qui ne lui permet pas de marcher, et le pauvre Merbitz a eu une attaque d'apoplexie.



103.

Borstel, 20. April 1784.

Je n'ai qu'un instant pour écrire à Votre Excell., mes lettres ne m'étant arrivées qu'au moment du départ de la poste. Il me suffira aussi de lui dire ce mot, que le coeur me dicte: que je partage avec un sentiment au dessus de l'expression l'issue de la journée glorieuse de 14. et la part que V. E. y a eue; et que, s'il y a quelque chose qui puisse ajouter à ma satisfaction publique, c'est la douceur d'avoir reconnu l'amitié de Votre Excell. et la continuation de ses bontés pour moi. Bien des liens nouveaux m'attachent à vous pour jamais. Ce sera l'occupation et la douceur de ma vie de mériter la confiance de mes amis; et mon coeur m'assure que j'y réussirai.

Ma santé a été si attaquée, que je ne dispose pas encore de moi même; je me flatte cependant de pouvoir me mettre en route vers la fin de la semaine. Quelle joye pour moi de revoir V. E., de me rejouir avec elle du calme qui succède à tant d'orages, et d'unir mes efforts aux siens pour le perpétuer. Votre Excell. n'a seurement pas d'ami plus fidèle, plus attaché que je le suis; je suis avec une tendresse que l'amitié la plus sincère peut seule connoître, et avec l'attachement le plus inébranlable. . . . .

104.

Borstel, 22. Juni 1787.

Ma reconnoissance pour tous les sentiments, pour tous les procédés de Votre Excellence est extrême. Mon coeur lui tient un compte de son amitié que je ne puis exprimer, mais que je sens dans toute son étendue, et dont je m'occupe avec une satisfaction, qui influe sur tous les instants de ma vie. La lettre de V. E. m'a fait le plus sensible plaisir. Plus je suis attaché aux affaires qui me sont confiées, plus je suis tranquile de les savoir entre les mains de V. E.; grâces à Dieu, que nos principes sont si entièrement réunis et notre manière d'envisager les choses si parfaitement semblable.

Mon voyage a été tel qu'il devoit estre; les petites contradictions ne doivent pas se compter. D'ailleurs il a été fort heureux, mais très fatigant, surtout depuis que j'ai passé les Belts. J'ai trouvé tous les esprits dans une fort grande attente. On ne connoît point le prince royal. Sa présence dissipera bien des incertitudes. Il n'y a rien de si singulier que les idées des gens à qui la cour et les personnes de leurs souverains et de tout ce qui y appartient est entièrement inconnu. Surtout, on ne veut ou on ne peut pas s'imaginer qu'il n'y a pas de favori décidé; on le cherche partout, et on oublie le maître même. Mais cela n'est rien dire de nouveau à quelqu'un qui connoît

aussi bien les hommes, que V.E. le fait. Ils se ressemblent et se ressembleront toujours.

J'ai été à Altona, mais sans passer Hambourg. Je me suis cependant confirmé dans l'idée, que cette ville gagne immensément par les troubles de la Hollande. Les négociants étrangers sont obligés d'y recourir pour y trouver le crédit que Amsterdam ne peut plus leur donner. La commerce de cette ville ne se relèvera pas de nos jours. Il me paroît aussi que l'anarchie dans la république doit augmenter, depuis que la majorité dans les états généraux est incertaine; cela n'annonce certainement pas la fin des troubles. Le cfrz. Hinrichs<sup>1</sup>) prétend que les 3 parts des habitants sont décidément pour le Orange boven<sup>2</sup>); mais je ne suis pas absolument persuadé de la justesse de ses notions. Il m'a envoyé les incluses.

Les troubles dans le mariage n'ont fait aucune sensation au delà des Belts. M. Lackmann me mande que le roi de Suède avoit tiré un cordon militaire sur les frontières, sous le prétexte d'une maladie épidémique en Norvège; mais je suis persuadé, que cette nouvelle est controuvée. . . . .

105.

Borstel, 6. Juli 1787.

. . . . J'ai vu M. de Dewitz en Mecklenb. et j'ai eu un grand entretien avec lui, dont le résultat a été qu'on fera une belle défense vis à vis le roi de Suède qu'on déteste, et qu'on tirera parti de la disposition actuelle du roi de Prusse et de son ministère, pour fortifier le poids d'une résistance dans un cas, où la balance du pouvoir n'est pas en faveur du duc. Le roi de Suède a déjà menacé. M. de Dewitz regardoit cela comme un compl. peu agréable, mais qui ne mériteroit point d'attention. Je l'a assuré que ce prince estoit très capable de faire une démarche imposante, et je suis persuadé que cela entre dans son plan, s'il croit pouvoir le faire impunément.

Je verrai probablement demain le pr. r. à Altona. Tout le monde paroît content de lui; cela me fait un extrême plaisir. On assure que lui même l'est de la cavallerie, mais beaucoup moins de l'infanterie. Je suis fort curieux de voir les effets que tout cela produira, ainsi, que l'entrevue avec la princesse de Bernburg<sup>1</sup>), et l'impression générale qui en résultera.

J'ignore encore les plans ultérieurs du voyage; mais on m'assure, que S. A. R. a fixé le 14. pour estre ce jour à Kiel. Tout le Holstein est en mouvement; chacun veut jetter ou recevoir un coup d'oeil; plusieurs y voient le commencement de leur fortune. Il est étonnant

combien les souhaits individuels des habitants des provinces diffèrent de ceux de la capitale. Cela pourroit m'amuser, si je pourrois toujours me taire sur mon opinion.

Je passerai ces jours-ci en conférence avec Eyben, Seelhorst, Holmer. . . . .

106.

Borstel, 12. Juli 1787.

J'ai vu le pr. r. à Altona. Il n'y a absolument pas eu question d'affaires; je suis assés seur qu'il n'a pas eu le tems d'y penser. Sortant le matin à 7 heures, dînant et soupant en société nombreuse, allant chaque jour au spectacle; ce partage des 24 heures ne permet guères d'en vouer à la lecture.

D ailleurs, ce prince marque beaucoup d'attention à tout ce qu'on lui montre. Il est poli et parlant et réussit en général très bien. Il ne m'a pas consulté de ce tour qu'il a compté faire à Ratzebourg et à Gadebusch; je ne sais pas même ce qui a eu lieu à cet égard, mais j'ai extrêmement prié ceux qui l'accompagnent de ne jamais nommer le dernier endroit comme un objet de leur curiosité.

J'ai tout arrangé touchant la réception à Lubec, et j'ai eu l'assurance positive que S. A. R. verroit la princesse de Bernb. à Gravenstein<sup>1</sup>). J'ai aussi dit le dernier mot à Eyben avant son départ pour Hannovre; et voilà la somme de mon existence ministériale en Holstein. . . . .

107.

Borstel, 11. August 1787.

. . . . L'Europe est toujours dans une crise parfaite; la foiblesse de la France, l'opiniâtreté des hollandois patriotes et le sérieux extrême de l'empereur et du roi de Prusse forment la seule base raisonnable des conjectures. Le dernier a écrit au duc de Bronsw., qu'il ne déguiseroit pas volontiers, mais que s'il étoit obligé de tirer l'épée du fourreau, il ne le remettroit pas aussi facilement que son oncle l'avoit fait à la paix de Teschen<sup>1</sup>); et je crois, qu'il tiendra parole. Il a perdu son fils naturel, le comte de la Marck, qui est mort entre ses bras<sup>2</sup>), et qu'il regrette amèrement; à présent il ne lui reste plus qu'une fille de Made Ries; mais il s'en consolera, s'il est vrai, comme on l'assure positivement, que Made de Voss est enceinte.

Le roi de Suède, peu content de la réponse qu'il a reçue de duc de Mecklenb., menace d'user de force pour se mettre en possession du péage de Warnemünde, si ce prince ne cède pas promptement et de bonne grâce. Il s'explique dans des termes si hauts et si péremp-

toires, que je n'ai pu me refuser la satisfaction de les communiquer à Pétersbourg, Londres; et je me flatte qu'on conviendra avec nous qu'il est heureux que ce prince n'a pas la puissance nécessaire pour tenir vis à vis de nous tous le langage qu'il tient au duc de Meckl. J'ai ajouté aux conseils déjà donnés au duc, celui de s'adresser à l'impératrice, au Dannemarc et à l'Angleterre, pour joindre leurs représentations, afin que le roi de Suède n'ose pas de voyes de fait dans une affaire, où la négociation loin d'estre épuisée est à peine entamée. Toutes ces puissances ont un intérêt naturel à désirer que la tranquillité de la Bal[tique] ne soit pas interrompue, que le roi de Suède ne gagne pas une influence de plus en Allemagne, et que le commerce de leurs sujets ne soit pas chargé d'un droit nouveau, et peutêtre arbitraire à contremander. Nous pouvons préparer ces cours et les inviter à un concert; et il est possible, que nos efforts ayent de succès. . . .

Le pr. r. s'occupe fort de la perspective de son voyage en Norvège qui est fixé au 13 de Juin 1788. Le poste de Cronembourg sera probablement offert au général Brockenhuus. . . .

108.

18. August 1787.

. . . . La chancellerie danoise m'occupe plus que je ne le voudrois et que cela ne devoit estre<sup>1)</sup>); car outre que je ne suis que trop fréquemment d'un sentiment différent du sien, V. E. sait que le pr. roy., qui ne parle pas avec Stampe, désire cependant souvent des éclaircissements ou des arrangements relatifs à des prières qui lui ont été adressées directement; et cela exige des recherches et des pourparlers qui ne sont pas sans embarras pour moi, puisque je suis à une lieue de Coppenh.<sup>2)</sup>, et que je ne connois que fort imparfaitement les personnes à qui il faut s'adresser. Ce qu'il y a eu de plus important regarde le maître de police<sup>3)</sup>. Il a usé avec peu d'équité et avec peu de ménagement de son droit prétendu de pouvoir condamner sans appel et de sa propre autorité les gens au Rasselhauss. Un des arrêtés en dernier lieu étoit p r e s q u e innocent, un autre pas assés coupable. Il a fallu remédier à ces irrégularités criantes; et comme j'ai vu à cette occasion que rien n'estoit aussi défectueux que les instructions du chef de la police, je compte proposer que la chancellerie soit chargée de les revoir. Je crois pouvoir me permettre de mettre la chose en train; c'est à V. E. de la discuter ensuite et d'en tirer parti, comme elle le jugera à propos.

Tout est dans un sens tranquile en Norvège, mais l'impatience de

voir les revenants bons déterminés augmente, et je fais ce que je puis pour aiguillonner à cet égard tous ceux qui doivent y travailler, ou qui peuvent hâter un ouvrage aussi évidemment nécessaire<sup>4</sup>).

. . . .

109.

25. August 1787.

. . . . La chancellerie danoise m'occupe toujours peu agréablement, surtout parcequ'il y a souvent des choses à éclaircir, et qu'on ne sait pas trop à qui s'adresser pour cela et encore moins comment se procurer des éclaircissements exacts et suffisants. Ce département est réellement dans un état d'incertitude, qui ne doit pas durer, et qui, s'il plaît à Dieu, ne durera aussi pas. J'aime fort celui qui y remédiera<sup>1</sup>).

J'ai rapporté hier la proposition relative à l'obligation qui sera imposée à l'état civil, de prendre part à la caisse des veuves, de la même manière mais avec plus de facilité que le militaire l'a fait jusque à présent; et celle de la direction a passée d'une voix unanime<sup>2</sup>). D'ailleurs il n'y a eu rien de fort important, les nouvelles de la Norvège estant favorables, et les affaires criminelles sans nombre n'ayant point d'intérêt général.

La situation de l'Europe est toujours également critique. Le roi de Prusse oppose beaucoup de fermeté aux instances de la France. La situation de celle ci, et le concert avec l'Angleterre y contribuent sans doute; mais son attachement pour sa soeur<sup>3</sup>) et sa haine contre les patriotes y ont grande part. L'espèce de mépris avec le quel on traite sa demande relative à la satisfaction à donner à sa soeur, doit piquer sensiblement un souverain, qui a la majorité de la république pour lui, et une armée prête à soutenir ses droits et ses prétensions. L'empereur met 80.000 hommes en mouvement. Cela paroît outré; mais toutes réflexions faites, je crois pourtant qu'il n'y a pas d'autre objet véritable que le désir d'écraser toute résistance, et d'étouffer entièrement une étincelle qui selon le génie du siècle et selon la disposition des esprits en Hongrie pourroit lui devenir très redoutable. Il ne peut se dissimuler que l'enthousiasme pourroit dégénérer en fanatisme, et celui là peut estre extirpé, mais il ne sauroit estre dompté. Les moines sont absolument à la tête des révoltés<sup>4</sup>). Ils représentent tous les arrangements nouveaux comme tendants à l'hérésie, et dans des têtes organisées comme celles du peuple catholique de ces contrées, il paroît bien méritoire et bien seur d'une recompense céleste d'allumer du nouveau les torches qui brûlèrent Jean Huss.

A propos du ciel, V.E. sait-elle, qu'il existe en Suède une société assés nombreuse et favorisée du roi, qui veut réformer la religion et surtout l'explication de la bible sur les idées de Suédenburg; outre le vieux Höpken il y a un Bonde et un Vadstrohm à la tête. Cela est assés plaisant, mais je ne crois cependant pas que cela fera fortune.

110.

1. September 1787.

. . . . J'ai eu hier encore plusieurs différends avec la chancellerie danoise, mais j'en parlerai d'autant moins avec V.E.<sup>1)</sup> que je me flatte que l'affaire principale qui circule tombera dans son lot après son retour et pas dans le mien. Les plaintes répétées des paysans de Tellemarks<sup>2)</sup> doivent estre discutées plutôt et l'avis très imparfait de la chancellerie rectifié, mais je ne crois pas qu'il pourra y avoir deux avis sur ce sujet. L'affaire est claire. Elle ne demande que des soins, et l'idée ne me vient pas de m'y refuser. Nous n'aurons que suivre l'avis du baillif, qui sûrement est très sensé, d'adoucir les esprits, de leur faire voir la perspective prochaine des réglemens pour l'avenir, de leur faciliter le recours aux loix, mais de leur proposer les remèdes ordinaires au lieu des commissions extraordinaires, avec lesquelles il ne faut sûrement plus estre libéral et encore moins prodigue.

Le maître de police actuel à Copp. est si incapable, qu'une autorité décisive entre ses mains est ce que le couteau est à un enfant de 4 ans<sup>3)</sup>; à tout autre le pouvoir exécutif doit certainement estre illimité, mais le législatif me paroît cependant toujours exiger les plus grandes précautions. La tranquillité est d'ailleurs si parfaitement rétablie à Copp. qu'il n'y a plus la moindre trace de la fermentation éphémère, qui l'a interrompue; et comme la cour est rentrée en ville, je crois que c'est une raison de plus d'estre entièrement rassuré.

Je ne puis pas ajouter beaucoup aux nouvelles des gazettes, excepté que la tournure des affaires en Hollande est encore plus sérieuse, qu'elles ne sont annoncées. La réunion de système des cours de Londres et de Berlin donne une vigueur à la conduite du roi de Prusse, qui dérouté entièrement la France. Elle mettra ses troupes de Flandres en mouvement, mais tant que le crédit qui seul peut suplérer à l'épuisement des finances, elle tentera inutilement des efforts au dessus de ses forces actuelles. Le François n'est plus ce qu'il estoit du tems de Louis 14; il prétend sans doute que son roi fasse autant pour lui et pour des principes également généreux que ce qu'il a fait pour assurer la Bohème de l'Anglois americains et de patriotes hollandois.

111.

[Oktober 1787.]

Je ne me suis pas trompé en supposant que le roi de Suède feroit encore avant son départ quelque tentative pour nous embarrasser. Il veut absolument avoir quelque document de notre part en main, qui puisse le disculper vis à vis de sa nation de reproche d'avoir fait un voyage illusoire et inutile. Mr. d'Albedyl a déjà été deux fois chés moi pour cet effet. Ses premières propositions n'étoient pas acceptables. Enfin nous sommes convenus de faire un projet d'une espèce de lettre déclaratoire du roi, par laquelle S. M. l'assure de son amitié, du plaisir que lui a fait sa présence, et de son système invariable d'estre en paix avec la Suède<sup>1</sup>). Je doute qu'on puisse décliner cette démarche bien moins forte que celle qu'on avoit déjà consenti de faire au cas que le roi eût accepté ses propositions sous la clause de les communiquer avant que de les signer à la Russie. J'en fais part à V. E. surtout pour soulager mon coeur, et pour me consoler par là de ces tracasseries dont la répétition est fâcheuse. Je me flatte qu'elle approuvera que je ne propose cette affaire au conseil que lorsque je suis seur que ce sera la dernière, et que je m'en serve même pour occuper les moments jusques au départ.

Brevet udateret, men modtaget 30. Oktober 1787.

112.

[1. November 1787.]

Le baron d'Albedyl m'a rapporté la réponse du roi son maître; elle exprime une satisfaction parfaite du projet connu à V. E. S. M. a ajouté seulement quelques mots de sa main qui me paroissent assés insignifiants, pour que nous puissions les adopter sans conséquence. D'ailleurs le roi a dit que les termes lui manquoient pour exprimer à quel point il partiroit content d'ici, surtout si le pr. r. vouloit bien consentir à signer la lettre conjointement avec le roi son père. J'ai dit que la chose étoit impossible, mais que je proposerois à S. A. R. de donner la lettre ouverte à S. M. en se séparant d'elle, et cela a paru satisfaisant à M. d'Albedyl<sup>1</sup>).

La satisfaction et la consolation que j'éprouve dans les conseils et de l'appui de V. E., est au dessus des paroles.

Brevet udateret, men modtaget 1. November 1787. Brevet er sandsynligvis skrevet samme Dag.

113.

1. Juni 1788.

Brev Nr. 1.

Ah mon Dieu! quelle nouvelle que celle que sa lettre m'a donné! Et que ces mots m'ont frappé que V. E. avoit déjà demandé la de-

mission de ses charges!<sup>1)</sup> Pourquoi ne m'en a-t-elle pas prévenu, pourquoi ne m'a-t-elle pas mis à même de lui parler au nom de l'état et de moi même! Pourquoi a-t-elle voulu que sa résolution portât d'abord le caractère de l'irrévocabilité! Pourquoi me priver de l'occasion de lui dire ce que mon coeur et mon devoir m'auroit dicté? L'état a besoin d'elle; je le sens si fortement que les expressions me paroissent toutes trop foibles, quand il s'agit de l'exprimer. Et cela dans un moment, où la crise est si forte, où le départ du pr. royal accumule les inconvénients<sup>2)</sup>.

Je ne puis pas encore me recueillir; mais dans peu j'aurois l'honneur de me rendre chés elle. Je suis trop ému dans cet instant. Je me flatte qu'elle me regarde comme un ami bien sincère; ne me regardés jamais que sous ce point de vue; c'est le seul auquel je suis actuellement sensible, et son amitié m'est inextricable.

#### Brev Nr. 2.

J'ai vu le pr. royal; et du moins mon coeur, si intéressé à tout ce qui touche cette matière, la seule à laquelle je sais penser dans ce moment, a trouvé l'occasion de s'épancher. Le prince est sincèrement affligé de la résolution de V.E. Cela m'a fait un plaisir dont je me croyois actuellement à peine susceptible. Il étoit très incertain sur le parti qu'il comptoit de prendre. Votre Excell. recevra une lettre de sa part et une invitation de se rendre demain chés lui. Je me flatte qu'elle ne sera du moins pas mécontente. Que ne puis-je espérer d'avantage pour l'état et pour moi même! Je ne finirois pas, si je voulois dire à V.E. la plus petite partie de tout ce que senti, depuis que j'ai reçu la lettre.

#### Brev Nr. 3.

Non, Votre Excell. n'a point à craindre ce qu'elle désire d'éviter. Elle n'aura point de discussion avec le pr. r. qui pourroit devenir critique. Je lui ai déjà dit à cet égard tout ce que je devois à Votre Excell.; je me suis mis à sa place. La plus tendre amitié et le coeur le plus ému me l'a rendu possible et m'y a autorisé. Le pr. r. se doit sans doute à soi même de prier V.E. de changer de sentiment; mais il lui doit de le faire dépendre entièrement d'elle même. C'est dans cette disposition que je l'ai laissé.

Peutêtre que V.E. a déjà reçu sa lettre; j'aurois désiré l'ordre de la dresser, mais ne l'ayant pas reçu, j'ai dû supprimer mon souhait. Jamais je n'en ai fait autant, ni de plus vifs que dans ce moment;



mais celui de conserver et de mériter son amitié est le premier de tous.

114.

16. September 1788.

C'est moins l'indulgence de V. E. que je réclame que son amitié. Je suis seur, que celle ci est l'interprète de la mienne. Il m'auroit été bien doux de lui dire plutôt combien je suis toujours près de vous par tous les sentimens possibles; mais dans une époque où je n'ai au pied de la lettre pas le tems de manger et de dormir, je dois me soumettre à tous les sacrifices auxquels la situation pressante du moment m'entraîne. Je voudrois pouvoir féliciter V. E. d'un repos dont je ne sens que trop toute la douceur et toute la séduction; mais elle aime trop l'état pour estre sans inquiétudes. Elles sont inséparables de la situation actuelle. J'en ai sans doute beaucoup; mais une bonne conscience et ce sens intérieur de l'assistance divine dans les moments d'épreuve me soutient. Je ne me suis point découragé, mais je suis fréquemment agité, et c'est le seul sentiment pénible que je ne sais pas maîtriser.

J'avoue que le voyage du p. r. en Norvège et l'ardeur militaire de ce prince est tout ce qui me tourmente le plus. V. E. sent ce que je dois penser à cet égard, mais le coeur d'autres n'est pas entre nos mains, et je le crois même de mon devoir à dérober mes inquiétudes au public et même au cercle dans lequel je vis.

La Suède a fait une autre déclaration, en partie modérée et en partie menaçante. Le roi y a fait une réponse, que j'ai communiquée aux 4 cours amies, dont nous avons requis l'interposition, et dont j'enverrois aussi la copie à V. E.; je l'aurois fait aujourd'hui, si mon bureau y avoit pu suffire.

Le roi de Suède a formellement requis la médiation de l'Angleterre, de la cour de Berlin et de la France. Les deux premières puissances ont fait des démarches très fortes pour nous empêcher de commencer les opérations avant que le résultat de leurs bons offices fut connu<sup>1</sup>). Rien m'a été plus difficile que de les arrêter; je me flatte d'y avoir réussi en partie, mais il a fallu et il faut encore des ménagemens extrêmes pour cet effet, et je ne suis pas toujours bien secondé pour y réussir. La Russie n'a certainement jamais trouvé un allié aussi fidèle que le Dannem.; et cependant M. de Kr[udener] n'est pas toujours sans défiance. Il faut passer par là, et V. E. ne m'en croiroit pas, si je lui disois que cela ne me coûtoit rien. . . .

115.

20. September 1788.

Je m'acquitte de ma parole, et j'ai l'honneur d'envoyer à V. E. et de soumettre à son jugement les pièces que je lui avois annoncées<sup>1</sup>). Nous ne prévoyons pas avec certitude la réponse décisive; cela ne s'éclaircira que lorsque nos troupes seront entrées en Suède, mais c'est un sentiment assés général qu'elle sera différée jusques là, et que le roi n'est pas pressé de rompre entièrement avec nous. Il ne parle que de paix, mais tout langage est trompeur dans sa bouche, et je continue de croire qu'il ne la veut, qu'autant qu'il pourra l'obtenir sans convoquer une diète. Il a été sur le point de se prêter à cet égard aux vœux de son armée et du sénat, mais les ministres de France et d'Espagne l'ont encouragé de tenir ferme; et à present il s'adresse aux Dalecarliens pour les opposer à la noblesse. Mr. Eliot est allé le trouver; il allègue bien des vues et bien des prétextes, mais je crois dans l'idée principale de s'éclaircir sur [les] véritables dispositions du roi pour l'Angleterre, devenues un peu douteuses depuis qu'il a repris la médiation de la France après avoir déjà mis ses intérêts entre les mains des cours de Berlin et de Londres. Cela est venu fort à propos; ces cours alloient devenir des médiateurs fort incommodes pour nous, et leur embarras nous deviendra fort utile.

Je doute que nos troupes pourront entrer en Suède avant le 1 octb. Mssrs. P. Scheffer, de Hierta et de Toll commandent contre nous. Nos succès, s'ils existent, seront toujours plus brillants qu'utiles. Le grand but, celui de dégager la Russie, est déjà obtenu, et cette guerre prend assés la tournure de celle de 43 et de 58. Il est singulier que la Suède est la seule puissance de l'Europe, qui ait fait ou voulu faire 5 fois dans le même siècle des guerres sans oser en aléguer le véritable motif, et V. E. n'a qu'à ajouter aux années déjà citées celles de 1772, 84 et 88.

116.

30. September 1788.

Je ne reçois point de lettre de V. E. que je n'en sois très attendri. Son suffrage m'est préteux et me soutient dans un moment où le fardeau est au dessus de mes forces. Je n'en suis pas accablé, mais il reste des vuides que je tente inutilement de remplir. En attendant, rien ne me console d'avantage que de savoir que V. E. approuve ce qui se fait, qu'elle y prend part, et qu'elle veut bien que je lui en parle avec ce détail auquel je suis si habité, et avec cette confiance qui est si chère à mon coeur. Les affaires changent perpétuellement de face. J'en ferai un tableau rapide à V. E.

L'Angleterre est toujours outrée contre la Russie. Ne pouvant pas agir elle même, elle veut que le roi de Prusse le fasse, comme il l'a déjà fait en Hollande. Pour y réussir elle a gagné le *c<sup>te</sup>* Hertzberg au même degré que Frédéric. L'UNIQUE, qui [a] autrefois gagné le *c<sup>te</sup>* Panin. Il arrive en même tems que la Russie fait le faux pas d'offrir une alliance défensive à la Pologne. Cela irrite la cour de Berlin, et sans attendre, si ses remontrances font effet à Pétersb., elle prend feu et prétend devenir avec l'Angleterre et la Hollande les médiateurs forcés du Nord et les dispensateurs des conditions. Sans se rappeler qu'elle nous a applaudi, elle veut que nous n'agissions point, et que nous regardions la paix comme faite depuis le moment qu'elle s'en est mêlé. Nous résistons; alors elle applaudit au voyage singulier de M. Elliot entrepris sans ordre, et nommé Borck, le fameux Borck, pour aller le soutenir à Stockholm, avec des instructions dont je ne connoîtrai l'étendue, mais qui certainement ne seront pas agréables pour nous<sup>1</sup>). En même tems ces cours déclarent déjà hautement qu'elles veulent soutenir la constitution de 1772, et qu'elles veulent faire la paix générale en même tems qu'elles termineront la paix particulière du roi de Suède. La France ne s'opposera pas aux mesures qui lui sont agréables; elle s'applaudira plutôt de ce que d'autres cours veulent se charger de l'odieux des propositions désagréables à faire à Pétersb. Je crois qu'elle sera moins contente de la médiation générale, et qu'elle tâchera de la détourner et de la partager. La Russie n'est pas comptée encore dans le calcul des médiateurs. Ils sont si persuadés qu'une médiation à triple tête ne sauroit estre refusée qu'ils ne ménagent pas même les expressions; et quand ils agissent ainsi vis à vis de la Russie, comment espérer alors que le Dannemarc puisse se soutenir vis à vis des amis aussi arrogants et en même tems aussi inconséquents! Je ferai ce qui dépendra de moi, mais je dois m'humilier dans mes espérances, et je crains très fort que nous nous trouverons heureux d'obtenir que nous soyons toujours amis, qu'on mette une barrière par des garanties et par quelques changements de la constitution actuelle aux entreprises insidieuses de notre voisin, et que nous ayons conquis un droit nouveau et que rien ne pourra nous ôter, à la reconnaissance de la Russie. Mr. Elliot a dû rencontrer hier 29. le roi de Suède à Carlstadt. Ces deux têtes jointes a celle de Borck suffiront à mettre toute l'Europe en combustion. Dieu sait ce qui en arrivera, mais sans une confiance parfaite dans la Providence je serois très inquiet. Je suis persuadé que le roi de Suède a déjà esté décidé à ne pas nous faire

la guerre, mais l'arrivée de ces champions le grandira immensément. Il voudra paroître vis à vis d'eux un héros, qui dicte les conditions au lieu de les recevoir, et peut-être que cela le menera très loin. Dans huit jours tout cela sera décidé, et j'en informerai V.E.

La Russie a fort galamment reçu notre déclaration du 19 d'aoust<sup>2</sup>). Le courier qui en a apporté la nouvelle a été fait d'abord officier aux gardes. On nous promet aussi des réponses fort agréables par un courier, qui n'est pas encore arrivé.

Le pr. d'August. ira le vendredi prochain pour quelques jours voir son père, qui est très malade, et qui probablement ne passera pas l'hyver<sup>3</sup>).

117.

4. Oktober 1788.

. . . . La crise des affaires ne diminue pas; les cours médiatrices sont d'une partialité sans exemple et sans pudeur; on prétend qu'elles ont garanti au roi de Suède ses états et la constitution actuelle. L'entrée de nos troupes en Suède les mettra en fureur. M. de Borck, que je n'ai cependant pas vu encore, s'est permis là-dessus des propos en note, qui sont à peine concevables. Ces cours veulent dicter la loi, elles sont sans titre et sans prétexte, mais la fameuse union est certainement la base de ce système. C'est comme si elles ne s'apercevoient pas qu'il est très dangereux pour elles d'en toiser des principes dont l'application dans le cas qui les regarde elles mêmes, leur seroit seurement très désagréable. Elles n'apercevoient aussi pas que la Suède ne veut que les brouiller irrévocablement avec la Russie, et qu'elles travaillent pour la France sans le vouloir. Tout cela seroit évident, si les passions admettoient l'évidence de la raison et des arguments. Je prévois les entretiens les plus désagréables avec M. de Borck, dont le choix décele le système de sa cour, et qui n'a d'autre mérite que d'avoir été l'ami de Elliot à Berlin. Les lettres de la Russie sont très agréables; on y est très reconnoissant et très ouvert. Le colonel Montgomeri suédois y a porté au 8 sept. des propositions au nom de l'armée suédoise, qui sont sans doute l'ouvrage du roi et la suite de notre déclaration du 19 aoust. On les a rejetées, pour qu'elles exigeoient un armistice, qui feroit perdre les plus grands avantages à la Russie, puisque le défaut des provisions est extrême et va toujours en augmentant à Helsingfors et à Louisa.

Les lettres de Suède assurent que nos troupes sont avancées jusques à Uddevalla, et qu'elles y trouvèrent quatre bataillons qui leur disputèrent le passage. . . . .

7. Oktober 1788.

118.

Chaque instant produit des incidents nouveaux. Avanthier l'ambassadeur me rendit réponse à notre contredéclaration du 13 sept.<sup>1)</sup> Le roi de Suède ne convint pas des principes, mais il ne les discute pas, et il consent de ne pas regarder la paix comme interrompue, mais seulement de repousser la force par la force. Le soir il arriva un exprès de Norvège avec le détail des marches très compliquées et difficiles par les quelles nos troupes étoient arrivées jusques au Tanum, en faisant toujours replier les Suédois. Hier il arriva un autre, qui nous porta la nouvelle d'une affaire très vive, qu'il y a eu à Quistrumbroe. Huit cents Suédois sous le général Hierta, et les colonels Tranefeldt et Friesendorff y défendoient le passage, connu pour ses difficultés. L'avantgarde sous M. de Mansbach les attaqua. On passa l'eau sous le feu de canon; nos conhettes<sup>2)</sup> sous Bielefeldt firent taire une batterie de 10 pièces de métal, de 4 ou de 6; on environna le corps; mon fils<sup>3)</sup> fut envoyé deux fois pour sommer l'ennemi; il n'en voulut rien tenir; on continua l'attaque, et on les força de se rendre à discrétion. Pas un homme, pas un officier n'échappa, le canon fut pris et Uddevalla auroit d'abord sa part. Les officiers ont été renvoyés sur leurs paroles, les soldats qui avoient des boestels, aussi, mais les artilleurs et chasseurs ont été retenus prisonniers. Les trois princes<sup>4)</sup> ne se sont que trop exposés. L'instant ou le pr. royal a paru, les soldats ont fait perpétuellement des cris de joye; leur enthousiasme pour lui et pour le pr. de Hesse passe toutes expressions, et grâces à Dieu, il n'y a eu encore ni un déserteur, ni un malade. Un seul lieutenant a été mortellement blessé. Il s'apelle Tellequist<sup>5)</sup>.

Le 1<sup>er</sup> oct. l'armée a eu le premier jour du repos; le second ou le trois on a voulu marcher à l'attaque de Kongself et Bohus, et ensuite vers Gothenbourg, si les troupes suédoises qui s'assemblent en force n'y met[tent] obstacle. Notre paix leur permet de dégarnir la Scanie de nouveau, mais il ne faut pas s'en fâcher; c'est malgré tout cela une grande bénédiction divine.

M. Elliot a proposé au pr. Charles un armistice à condition qu'il resteroit en possession d'une ligne qu'on détermineroit. La proposition avoit un bon côté, mais le prince, qui n'estoit pas autorisé, a refusé, et Elliot s'est retiré menaçant et furieux à Gothenb., sans doute pour y animer les habitants. Borck ne s'est pas encore expliqué.

. . . .

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

119.

Rathlousdal, 13. Oktober 1788.

. . . . L'entrée de nos troupes en Suède, qui, autant que j'ai pu le comprendre, a été un chef d'oeuvre, tant pour la sagesse du plan que pour l'habileté dans l'exécution, fait un honneur infini au prince de Hesse. Ce début, joint au courage et à la fidélité des troupes, ainsi qu'à l'amour dont elles sont animées pour le prince royal et pour leur chef, promet les plus grands succès. Dieu y donne dorénavant sa bénédiction et préserve l'un et l'autre, mais sur toutes choses notre cher et vertueux prince royal de tout malheur. Il me paroît, je l'avoue, que ces princes se sont beaucoup trop exposez, dans une affaire brillante à la vérité, mais au fond pas décisive, et ils doivent toujours se rappeler aussi que ce n'est pas directement pour l'état qu'ils combattent dans ce moment-ci.

Comme nous conserverons la paix, il semble que nous pourrions à cette heure épargner à la caisse du roi beaucoup de dépenses et au païs plusieurs arrangements coûteux et embarrassants, qu'on a été obligé de faire jusqu'ici dans l'incertitude où l'on se trouvoit; car V. E. ne sauroit se représenter, combien tous ces préparatifs sont onéreux aux sujets, non seulement par leur nature même, mais aussi parcequ'on prétend qu'ils n'ont pas toujours été faits et reglez avec cette intelligence et cette exactitude, qui en pareil cas allègent les charges qu'on est obligé de porter. Dans cette province on en impute la faute à la généralité et à un certain officier-général, qui doit avoir été autorisé à régler ici tout ce qui regarde le militaire. Ceci reste cependant entre vous, car je suis bien éloigné de vouloir critiquer qui que ce soit. Tout ce que je souhaite, c'est la gloire de nos armes, parcequ'il a fallu y avoir recours, et une paix solide et durable dans le nord. Au moyen de cela tout pourra être redressé, et tout le monde se consolera des embarras du moment. . . . .

## A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

120.

18. Oktober 1788.

. . . . Ct. de Borck nous quitta avec la déclaration que sa cour seroit parfaitement contente du Dannemarc. Deux jours après un courier chargea M. de Rohde de me faire la déclaration verbale qu'un corps des troupes entroit en Holstein, si nous ne consentions à évacuer, uniquement la partie de la Suède qui est dans nos mains. Aujourd'hui

un exprès m'apporte la nouvelle que l'armistice est prolongé pour 4 semaines<sup>1)</sup> sous l'entreprise du M. Elliot, champion tour à tour du roi de Suède et du pr. de Hesse. Voilà sans doute un embroglio terrible, mais dont j'espère encore que la Providence nous tirera. Les procédés de la cour de Berlin ne peuvent s'expliquer que par les âmes vénales, qui entourent le roi, et peut-être par les faits et gestes des von der Lühe, Brockenhuus. D'ailleurs on ne peut guères que supposer qu'elle ait voulu se contraindre à ce point, mais il faut se calmer; la raison seule doit guider nos mesures, et seurement Dieu les bénira.

121.

21. Oktober 1788.

Je conçois combien V. E. doit estre impatient de savoir le dénouement de la situation la plus critique et la plus enveloppée, dans laquelle un pays puisse se trouver. C'est d'ailleurs une bien véritable consolation pour moi d'en parler avec V. E. Nos princes sont, grâces à Dieu, entrés dans mes idées, et le pr. de Hesse les a maniées avec adresse. M. de Borck a voulu insister absolument sur la retraite instantanée de nos troupes; il n'estoit pas aisé de résister à ces menaces soutenues de la mobilité du corps de 14.000 hommes qui sous le commandement du pr. Frédéric de Bevern devoit se mettre en marche au 24. de ce mois. Cependant l'armistice a été prolongé de 4 semaines, et si en attendant les cours médiatrices ne veulent pas se rendre à nos raisons, alors nous faisons entendre que nous prendrons, faute de subsistances et de fourages, qui en effet sont d'une rareté extrême, nos quartiers d'hyver en Norvège. La trêve sera alors prolongée jusqu'à ce que la paix la termine, ou que les cours, moins passionnées qu'elles ne le sont à présent, nous dégagent de nos entraves actuelles.

Comme il y a avoit une impossibilité absolue pour nous de résister, il a fallu supprimer tous les mouvements d'un coeur animé. Je suis véritablement dans une école von Selbstverleugnung, et jamais je n'ai imploré l'assistance divine avec plus de ferveur, et j'ose l'ajouter, avec plus de confiance. Ce qui nous facilite un peu nos résolutions, c'est que nous n'avons réellement pas lieu d'estre contents de la Russie. Elle nous fait force compl., mais elle veut nous dérober qu'elle a fait effectivement une trêve avec les Finlandois. Les représentations les plus fortes du St. Saphorin n'ont pas pu engager de suivre les Suédois après leur retraite; on lui donne des réponses ambiguës, mais il est clair qu'il existe des engagements secrets de ne

pas presser la piste, dès que l'armée auroit quittée la territoire russe. On entre dans les quartiers d'hyver au moment que notre campagne a commencé<sup>1</sup>). Ce contraste est trop frappant. Il n'est pas juste de nous faire supporter les frais et les reproches, et tout sera à son niveau dès que, de part et d'autre, tout le monde sera renfermé dans ses frontières.

J'avois bien des choses à dire à V. E. sur la conduite de Elliot, sur ses brouilleries avec le roi de Suède<sup>2</sup>), sur les ressources éteintes de celui-ci, sur ses angoisses de ce que la paix amenera ses humiliations véritables, sur la certitude que Gothenbourg étoit à nous, si on nous laissoit faire, sur les inquiétudes de la France, enfin sur bien des objets que je ne puis qu'indiquer, mais je suis tyrannisé comme à l'ordinaire par des occupations au dessus de la mesure de mon loisir. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

122.

Rathlousdal, 27. Oktober 1788.

. . . . Un passage de l'avantdernière lettre de V.E. m'a véritablement effrayé. Seroit-il possible, Monsieur, que parmi les sujets du roi il y eût d'assez grands malheureux pour avoir travaillé à exciter la cour de Berlin contre nous?<sup>1</sup>) Quelle foule de réflexions ne se présente pas à l'imagination en le supposant, et quelles suites n'auroient pu en résulter? Plus j'y pense, plus je m'y perds, mais plus j'admire aussi la bonté divine. . . . .

. A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

123.

28. Oktober 1788.

Votre Excellence a partagé toutes mes inquiétudes. Il est juste qu'elle soit aussi le premier témoin de ma satisfaction. Nous n'avons plus à redouter des intentions hostiles de la part du roi de Prusse. Il nous a déjà fait témoigner ses regrets d'avoir fait une démarche que l'idée de ne pouvoir sauver que par là la Suède si fortement menacée avoit seule motivée, et qui n'auroit pas eu lieu, si on avoit été plutôt informé de notre facilité à nous prêter à un armistice, qui mettoit le sceau à notre modération. Je le croirois même fort possible d'éviter jusques à un certain point l'évacuation de Bohus Lehn, mais ayant eu les notions les plus positives qu'il nous est impossible d'y prendre des quartiers d'hyver, sans ruiner notre cavallerie et sans



repandre en Suède des sommes si considérables que cela surpasse toutes nos forces, je me suis certainement refroidi sur ce sujet<sup>1</sup>). La Russie ne mérite aussi pas de trop grands sacrifices de notre part; elle a voulu certainement faire tomber le fardeau de la guerre sur nous. Ses troupes sont entrées en quartier d'hiver le 27. de sept., et actuellement Krudener m'accable de reproches et même de reproches personnels de ce que nous faisons des démarches forcées pour éviter une guerre qu'il nous est impossible de soutenir. Il a accompagné cette déclaration de notre part qui combattoit la résolution du roi de Suède de nous déclarer la guerre, des réflexions les plus malignes et les plus amères qui ont provoqué quelques entretiens fort désagréables à M. de St. Saphorin. J'avoue que j'en suis outré. De l'autre côté M. Elliot m'attaque de toutes ses forces près du pr. royal, comme un ministre entièrement dévoué à la Russie, et opposé à tous les intérêts des cours de Londres et de Berlin<sup>2</sup>). Me voilà donc entre deux chaises, mais j'avoue que cela ne trouble pas un instant ma tranquillité, dès que les affaires prennent d'ailleurs un train supportable. Nous travaillons à present à faire rentrer peu à peu les choses dans leur ordre naturel. Nous désirons très passionnement de soulager le pays et les finances. Le militaire ne s'y prête pas avec plaisir. Ainsi on n'avance que lentement, mais on fait ce que l'on peut, et c'est la dernière ressource de l'homme du bien.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

124.

Rathlousdal, 3. November 1788.

. . . . Il faut que Msr. de Krudner soit aussi double que Msr. Elliot est bizarre, inconséquent et injuste<sup>1</sup>); car si je ne trompe fort, V. E. m'a mandé dans une de ses lettres, qu'il avoit été très-content de cette même déclaration du 13 septbr., qu'il a si fort envenimé ensuite auprès de sa cour; mais V. E. est à tous égards au dessus de la critique de l'un et de l'autre de ces messieurs et à l'abri de leurs persécutions, et toute l'Europe vous rendra la justice, que dans la crise la plus difficile où jamais une puissance ait pu se trouver, vous avez conduit les affaires avec une sagesse, une modération et une dignité, qui nous font le plus grand honneur, et qui à la fin des fins nous procureront certainement l'avantage, malgré toutes les mesures des cours de Londres et de Berlin en faveur du r[oi] de S[uède], que ce prince sera humilié, et que son autorité sera si non restreinte, au moins forcée à respecter à l'avenir la loi qui defend aux rois

de Suède de commencer une guerre offensive sans le consentement des états.

Je comprends que nous ne pouvons ni ne devons prendre des quartiers d'hiver en Suède, mais ne pourrions-nous pas, pour sauver d'autant mieux les apparences et pour que la Russie ne dise pas que notre armistice donne à la Suède tous les avantages d'un traité effectif, conserver au moins un pied ferme dans le dit royaume, quand ce ne seroit que la ville de Strömstadt, parceque cela indiqueroit, que si la paix ne se faisoit point, nous recommencerions nos opérations en faveur de la Russie? Mais je parle comme l'aveugle des couleurs.

La gazette danoise de Berling inquiète prodigieusement les gens dans les provinces, car elle copie fidèlement tous les mensonges et toutes les rodomontades qui se trouvent dans les gazettes suédoises, et qui naturellement sont contre nous. Il faut que l'ambassadeur de Suède en paye bien l'auteur. V.E. ne sauroit croire le mal que cela fait, en décourageant tout le monde. Je lui envoie ici deux passages soulignées de crayon rouge, qui inquiètent surtout, et qui sont bien faits pour cela, le public croyant, et non pas sans raison, de ne pouvoir qu'ajouter foi à ce que nos propres gazettes débitent.

#### A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

125.

4. November 1788.

. . . . Nous continuons de sortir tout doucement de nos embarras les plus critiques. L'Angleterre, sans démentir le Sr. Elliot, désavoue ses menaces. Cet homme m'embarrasse; je ne puis lui pardonner d'avoir excité la cour de Berlin contre nous et d'avoir outrepassé toutes ses instructions; et actuellement il nous rend non seulement des services, mais il a captivé à un certain point le pr. r., qui heureusement ignore encore à quel point un homme séduisant et faux peut se cacher sous le masque de la vérité et de la bonhomie<sup>1</sup>). La cour de Berlin veut nous regagner et nous faire oublier ses offenses. Cela rend son ton non seulement doux, mais carressant. Je crois m'apercevoir, qu'elle voudra saisir ce moment pour nous attacher entièrement; elle pense peut-être, qu'elle a trop fait pour ne pas estre ou notre ennemie ou notre amie décidée, et nous aurons certainement de sa part des propositions que je regarde comme fort embarrassantes. Il m'est difficile d'alléguer des preuves de cette

opinion, mais la manière subite dont elle a passé d'une extrémité à l'autre, me paroît une indication des plus fortes.

Nos troupes consomment les provisions que nous avons trouvé en Suède. Il n'en restera guères que ceux qui voudroient nous suivre, et dont je ne ferois pas mention, si le roi de Suède ne faisoit pas comme Crispin sur le théâtre, qui s'écrie: Tenés moi, tenés moi à quatre, afin que je ne tue personne.

Nos vaisseaux vont revenir, la mer n'étant plus tenable. Cependant l'amiral Greigh tenoit bon encore il y a peu de jours. Un vaisseau de guerre va également revenir de la Norvège, les deux autres y resteront pour le retour du pr. r., que j'attends à la fin du mois.

La Russie s'est expliqué avec nous à cause de son maintien en Finlande, et cela nous a assés bien prouvé, qu'elle n'a pas pu faire d'avantage, mais qu'elle fera les plus grands efforts pour se préparer à ne pas estre dans la nécessité d'accepter une médiation forcée. Je vois qu'elle fera plutôt des sacrifices à la Turquie, et que si celui ci la relâche, elle consentira plutôt à la paix séparée de l'empereur, afin qu'il serve de barrière aux prétentions du roi de Prusse. Je me trompe fort ou celui ci se calmera; je n'ai pas assés grande opinion ni de lui, ni de son ministère pour lui supposer cette fermeté, qui caractérise les grands hommes. . . . .

126.

11. November 1788.

. . . . Les affaires ne sont guères changées depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire. L'Angleterre a entièrement désavoué et même par écrit (ce que nous n'avions pas même exigé) les menaces et la conduite de M. Elliot. Si la Prusse n'avoit pas justifié ses démarches, il auroit passé pour un écervelé. Il nous a cependant rendu quelques services. Il a resisté au roi de Suède et dans plus d'une occasion à Borck; ainsi j'ai cru qu'il ne falloit pas exiger son rappel, mais abandonner au ministère britannique la décision de son existence ministériale future. Myl. Carmarthen et le c<sup>te</sup> Hertzberg se trouveront un peu embarrassés vis à vis l'un de l'autre, le désaveu du prince portant enfin entièrement sur cette déclaration berlinoise, que 12.000 hannoveriens se joindroient aux corps de troupes prussiennes pour occuper le Holstein et Schleswig. L'Angleterre ne pourroit pas s'y engager, parceque les Hannovr. ne sont pas à sa solde, et si c'est l'union germanique

qui a autorisé le roi de Pr. de compter sur l'électeur d'Hannovre, alors le c<sup>te</sup> Herzberg prostitue son ouvrage favori, annoncé à l'Europe entière comme uniquement destiné à protéger tout membre de l'empire contre les attaques non provoquées d'un coéat. On commence sans doute à redouter cette tournure à Berlin. La crainte d'un manifeste de notre part, qui toucheroit à cette question, et dont j'ai eu effectivement l'idée, les a saisies, et Mr. de Rhode a été instruit de faire les instances les plus pressantes à ce sujet, et de nous conjurer de supprimer un éclat pareil.

La Russie ne s'est pas encore expliqué sur les circonstances actuelles. Nous ne pourrons en estre instruits que dans huit jours. Je crois qu'elle sera furieuse, mais qu'elle dissimulera, et cela d'autant plus qu'elle ne peut pas dégarnir la Finlande, une incartade de vanité, étant plutôt favorisée que difficulté par la rigueur de la saison. L'amiral Greigh a été moribond. Il se rétablira peutêtre, mais sa maladie suffit à dégager la flotte suédoise, et je la crois actuellement en chemin pour se rendre à Carlsrona. L'amiral v. Dessen n'a pas pu tenir plus longtems la mer, et selon le rapport de nos officiers cela étoit effectivement impossible. Les maladies alloient prendre le dessus, et nos vaisseaux ont été tout aussi maltraités à cet égard que les russes.

Jamais nous ne consentions plus à une croisière aussi longue dans une saison aussi retardée, toujours très dangereuse et presque de nécessité inutile dans des eaux si étroites.

Le prince de Hesse a signé la convention proposée par les médiateurs pour assurer la paix jusques au 15 du mois. Il a abandonné aux ministres le soin de la faire signer également à roi de Suède, en exigeant d'eux seulement d'en estre informé. Il a bien fait; cette démarche ne se faisoit pas par égard pour lui, mais pour les puissances médiatrices. Le prince a également refusé de négotier plus longtems au sujet de la réstitution des bâteaux chargés des prussiens, enlevés pendant l'armistice. Il s'est fait donner une obligation de 50/000 écus espèces de la ville d'Uddevalla, et 3 otages payables dans 2 mois, si dans cet intervalle justice n'est pas rendue ou la liquide bien faite.

En attendant, la Suède est plus agitée que jamais, et une partie des troupes assemblées à Gothenb. s'est débordée faute de paye et de subsistances. On parle cependant encore toujours d'une diète et de toutes les mesures que le roi se propose pour opposer une classe à

l'autre et pour s'en servir utilement pour changer la constitution en sa faveur.

127.

25. November 1788.

La Providence nous rappelle seurement souvent à cette vérité la plus importante de toutes que c'est elle qui tient la balance en main, qui pèse les destinées, qui renverse ou qui bénit les plans des foibles mortels. A peine que le roi d'Angleterre a assouvi sa haine contre la Russie, voilà qu'il est terrassé par la plus affreuse des maladies, ainsi que cet édifice d'alliances forcées qui devoit estre la terreur de l'Europe, commence déjà de s'écrouler. Depuis 10 jours ce prince est dans la léthargie la plus profonde ou dans les transports les plus violents. On croit qu'il a de l'eau dans la tête. Ses facultés intellectuelles sont encore dans un plus grand danger que sa vie. Voilà ce que toutes les lettres disent unanimement. J'en suis très frappé, et je suis trop seur que V. E. le sera avec moi pour ne pas partager mes sentiments avec elle. J'avois deviné les siens au sujet de M. Elliot. Son ministère l'a désavoué, mais en l'approuvant dans les lettres qu'il en a reçu lui même. C'est de ces traits de politique surannée qui étoient autant admirés autrefois qu'ils sont méprisés et démasqués dans ce siècle plus éclairé. La cour de Berlin s'est aussi rendu coupable de mille petites faussetés qu'il faut passer sous silence, mais qui détruisent la confiance.

Bientôt nous perdrons l'homme qui nous informoit avec une supériorité que rien n'a égalé. Le pauvre Rüdinger est presque à la mort, et je ne sais absolument pas qui nous enverrons à Berlin; peut-être Cai Reventl., qui est tellement dégoûté de la Suède et des suédois qu'il ne peut plus y tenir, et peutêtre qu'un homme moins doux que lui sera dans ce moment également bien. . . . .

128.

9. December 1788.

Je suis seur que Votre Excell. partagera sincèrement notre joye du retour heureux du pr. royal, surtout quand elle saura qu'il a été dans un très grand danger. En sortant du port de Friederichsværn le gouvernail se refusa à tout mouvement (on trouva ensuite que c'étoit un morceau d'une voile ancienne que en estoit la cause). Le vaisseau donna alors contre plusieurs rochers; il fit une voye d'eau considérable. Si toutes les voiles avoient été tendues, il n'y auroit pas eu de remède. Le pilote et le capitaine (Ct. Tønder) s'écrièrent, qu'ils

estoyent perdus. Le danger dura près de 5 minutes. Le prince r. sans marquer la moindre émotion ne fit que conforter Tønder, en l'exhortant à ne pas perdre courage et à faire de son mieux. Celui ci eut à la fin l'idée de mettre l'esquif en mer pour sauver au moins les princes. Le pr. de Hesse y applaudit, et en priant le pr. roy. de s'en servir, il y ajouta la prière de prendre son fils avec lui. Alors le pr. r. lui dit: Et vous, ne voulés-vous pas venir avec moi? Non, dit le pr. de Hesse, le seul service que je sais vous rendre encore, c'est d'empêcher par ma présence que d'autres ne se jettent dans le bateau et le submergent. Eh bien, dit le pr. r., j'aimerois mieux mourir que de vous abandonner. Cela m'a paru si beau, et même d'une force de caractère si supérieure de part et d'autre qu'il faut que j'en partage la joye avec V. E.

Après que le danger fut passé, le capt. Clauman vint chez le pr. r. pour lui demander, s'il ordonnoit un verre d'eau. Et pourquoi cela? Parceque V. A. R. pourroit peutêtre estre altérée. Je vois bien, dit le pr. r., que vous ne me connoissés pas; et cela en riant sans la moindre vanité. Mon fils qui estoit à son côté l'a entendu.

C'est un beau talent que d'estre doué d'un courage et d'un sang froid si peu ordinaire qui vaut bien le bel esprit de Gustave III.

L'enthousiasme avec lequel le prince a été reçu passe toute idée, aussi il n'en parle que les larmes aux yeux. Dieu veuille fortifier de si belles espérances. Le pr. r. nous est revenu plus vif, mais plus sérieux et en général très bien.

129.

20. December 1788.

. . . . Nous sommes encore dans l'incertitude sur bien des développements, mais il s'en prépare un dont vous partagerés la satisfaction avec moi. C'est que nous commençons de voir jour au rapprochement entre les cours de Pétersbourg et de Berlin. J'ai lieu d'espérer qu'il deviendra sérieux, quand même le personnel et beaucoup d'autres circonstances traîneront la décision. Sans doute que la maladie du roi d'Angleterre et les mesures de l'empereur y contribuent, mais cela nous est égal. Il nous suffit qu'on commence de sentir à Berlin que leur système étoit illusoire. La vérité en politique fait des progrès plus rapides que l'illusion. Quand le bandeau est une foi tombé, on peut tout espérer, et nos espérances que la tranquillité du Nord sera rétablie avant le printems renaissent. M. de Borck est attendu dans ces jours ici; il s'est soutenu dans la faveur du roi de

Suède, entre autres aussi par là qu'il lui a fourni des projets de finance, qui ont été autant de son goût qu'ils ont déplu à M. de Ruuth. Il paroît au reste, comme si le roi ne se croyoit plus aussi sûr de sa supériorité dans la nation; il hésite d'avantage, et comme les ressources qu'il attend ne sont pas encore arrivées, et qu'il lui en faut cependant beaucoup, surtout pour réparer sa flotte qui est très délabrée il lutte contre des embarras qui percent dans toutes les occasions. Il vient de nous envoyer l'acte de sa ratification de la convention qui assure la trêve jusques au 8 du mai et de nous demander la nôtre, mais nous l'avons refusé. Nous ne pouvons donner que notre garantie, et celle là va s'expédier demain. En général toutes ces formalités sont assés superflues, mais c'est la passion de ce prince. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

130.

Rathlousdal, 22. Januar 1789.

Je suis très-peiné d'apprendre que V. E. est derechef attaquée de la goutte, tant parceque je désire vivement qu'elle soit toujours exempte de toutes sortes de maux, que parceque je regarderois comme un vrai mal pour l'état, si elle étoit obligée de s'absenter du conseil pour quelque tems, comme elle paroît le supposer. Heureusement, les affaires de son propre département n'en souffriroient point, parceque selon sa coutume elle ne cesseroit pas un moment de travailler chez elle, en dépit des douleurs les plus aigues, et au moyen de cela je ne suis nullement inquiet sur ce qui regarde la partie si essentielle des affaires étrangères, qui quelque embrouillées qu'elles puissent être, tourneront en bien pour nous, tant qu'elle sera en état de les conduire elle-même.

Ce qui arrive à Msr. de Numsen est une nouvelle preuve, que les voies dont se sert la providence, quand elle veut sauver ou relever un homme, sont impénétrables. Qui auroit dit, il y a un an, que l'impératrice de Russie feroit jamais sa connoissance, qu'elle le goûteroit et qu'elle l'emploieroit à des affaires importantes? Et voilà pourtant ce qui arrive dans l'espace de quelques peu de mois. Puisse-t'il dans un moment si intéressant et si décisif pour lui se conduire de façon à faire oublier le passé et à s'assurer pour le reste de sa vie un avenir honorable et solide! . . . . .

## A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

131.

27. Januar 1789.

. . . . Il y a eu une grande agitation par rapport à la marine. C'est le pr. r. lui même qui a eu l'idée d'y mettre urgence, comme un homme impartial et assés ferme pour résister à la fougue de Moltke, et pour soutenir la foiblesse de Fontenay. Il règne dans ce département un désordre dont on n'a absolument pas eu l'idée. Les comptes ne sont pas rendus depuis 4 ans. Rien n'est en ordre; on n'est d'accord sur aucun principe. Tous les chefs subalternes se laissent, il n'y a pas un seul homme pour mettre à la tête de l'archive, personne dans le département qui a une idée de la construction. Enfin il faut un changement très grand, et la difficulté a été que ce ne fut pas un renversement. Bertouch sortira, parcequ'il est irrécconciliablement brouillé avec Moltke et qu'il le désire, et Knuth entrera à sa place. La plus grande part que j'ai à tout cela, est d'avoir rendu par correction des services assés essentiels au chef du Holm. Je ne sais ce que Rosencrantz en pense; il ne vient jamais chés moi, et quand je le parle chés lui, il ne veut parler que de la pluye et du beau tems. Cela est assés singulier, et je ne croyois pas l'avoir mérité<sup>1</sup>).

V. E. a seurement parfaitement raison dans son souhait de voir préférablement la constit. de la Suède remise sur le pied où elle étoit avant 1772, mais il n'y a pas moyen d'y penser<sup>2</sup>). Nous serons contens, si nous pouvons empêcher que l'autorité du roi ne devienne plus grande. Le désir d'y parvenir est le seul but de la convocation de la diète. M. de Borck en croit flatter le roi et fait espérer l'assistance de sa cour. Nous lui avons pourvu des ordres contraires, et nous avons mis tout notre scavoir faire à porter la Russie à faire aussi bonne contenance à Berlin pour empêcher qu'on n'y fit des démarches, qui rendroient la brèche inconciliable. Grâce à Dieu, nous avons réussi, et je me flatte que le roi, dès qu'il sera destitué à cet égard des appuis étrangers, ne pourra pas l'emporter. Mais j'ai eu grand peur pendant un moment, et nos moyens à Stockholm sont si petits, qu'il ne faut pas s'y fier. Reventl. est zélé à un point qui passe toute idée.

Je ne suis pas seur que la Russie, en paroissant s'approcher de la cour de Berlin, est bien sincère, mais elle a aussi bien des raisons de plainte, et l'impératrice est outrée. L'empereur lui est fidèle, quoique très sérieusement malade. Tout cela n'amène pas la paix. Il paroît



que la Providence veut qu'il y ait encore une campagne, et à cet égard les circonstances servent très bien le Don Quixote du Nord.

. . . . Numsen vient d'arriver; on me dit, qu'il ne nous pardonne pas de n'avoir pas risqué le tout pour le tout; cela seroit bien russe.

132.

14. Februar 1789.

. . . . L'hyver, au lieu d'avancer la paix, paroît la reculer. Si quelque sédition à Constantinople ne nous la donne au moment qu'on s'y attend le moins, alors une nouvelle campagne est inévitable. J'écrirois des volumes à V.E., si je devois lui expliquer une situation très différente de celle qui étoit il y a six mois. La France et l'Angleterre n'existent dans ce moment pas pour la politique; il faut les rayer. Le roi de Prusse a voulu estre le dictateur de l'Europe. Cela a forcé les cours impériales qui commençoient de se raffroidir de se réunir plus que jamais. La Russie a voulu gagner du tems; elle a carressé la cour de Berlin, je crois sans sincérité et sans bonne foi. Celle-ci commence de s'en appercevoir et, voyant en même tems les apprêts de l'empereur, commence de craindre qu'on l'attaquera, si on réussit à faire la paix de l'Orient. Cela l'aigrît et la force de son côté d'acquérir effectivement le roi de Suède et de faire par système ce qu'elle n'avoit fait au commencement que par boutade et par hauteur. Elle ne peut plus laisser tomber ce prince, et cela vaut à celui-ci non seulement de l'appui, mais de l'argent, et nous met dans une situation fort critique. De l'autre côté, la Russie fait de très grands efforts et veut autant par vengeance que par politique humilier son voisin. Elle exige donc de nous de l'assister; et c'est ce que la Prusse ne veut pas nous permettre et cela d'autant moins qu'elle le sent parfaitement bien que la Russie ne veut pas se passer de nous. Cela nous coûte autant de ménagement que d'inquiétudes, et j'implore la bonté divine de nous donner la sagesse et la prudence nécessaires. Il est assés singulier, mais il n'en est pas moins vrai, que l'issue de la diète est presque devenue une affaire accessoire. Presque tout ce qui s'y dit est chimérique et illusoire. Tout dépend des directions de Berlin; le reste est un vernis. Je ne sais si je l'ai déjà dit à V.E. que j'ai envoyé mon fils puiné<sup>1</sup>) à Stockholm pour y assister le c<sup>te</sup> Reventl. ou plutôt M. Friman pendant la diète et pour y puiser les connoissances si nécessaires à un danois.

Il n'est pas une chose aisée de modérer nos plans et nos souhaits dans ce moment. Tous nos véritables motifs sont déguisés. Enfin,

c'est un moment très difficile, et il n'y a pas 10 personnes dans le royaume capables d'entendre V. E. et moi.

G. Moltke fait tout ce que l'intrigue la plus assidue peut inspirer pour entrer dans le conseil et pour avoir la marine<sup>2</sup>). Il émet Krudener en jeu pour cela. Que de misères! Mais je n'ai pas le tems de continuer.

133.

3. Marts 1789.

. . . . Il y a 4 mois que j'ai fait pour la première fois à la cour de Berlin la question ce qu'elle feroit, si le roi de Suède rompoit cet équilibre, cette balance du Nord, dont le soutien lui estoit assés cher pour vouloir nous faire la guerre, sur le simple soupçon que nous voulions le mettre en danger. Je l'ai répété solennellement 3 fois déjà. Le résultat de la réponse a été qu'elle ne le permettroit jamais, et en effet elle a fondée déjà toute sa médiation, toute sa negociation, entamée par elle même, sur le status quo. Nous le verrons donc: c'est le moment où le système se dévelopera, et le roi décidera du reste.

Je devois finir, parceque je ne fais que barbouiller des lettres illisibles, mais il faut que je parle encore à V. E. de la découverte heureuse que nous avons fait d'une trame véritablement suédoise. Deux officiers de marine suéd., un Bentzelstierna<sup>3</sup>) et un autre, viennent ici et achètent un vaisseau et un capitaine irlandois, placé par les glaces très près des vaisseaux russes, dans le port extérieur, en font un brûlot, conviennent d'une prime de 3,000 écus pour chaque vaisseau de moindre force, et 5,000 pour chaque Drey-decker, payent 12,000 écus en lettres de change tirées par Albedyl sur Charles Grill à Londres, endossées par le consul Gustmeyer, mais comme ce n'estoient que des secunda Wechsel, le capit. consulta un compatriote, Def, Irlandois, beaufrère de Bonfils. Celui ci en suspecte avec raison la validité, puisque les prima manquoient. Cela irrite et fait naître des propos, qui réveillent l'attention de Def, qui dénonce; nous avons sa disposition, celle du capitaine même jointe à son aveu, et des dispositions corroborantes. Cela fera une collection assés curieuse; en attendant, nous avons pris possession du vaisseau, et nous rendrons grâces à Dieu du mal prévenu. Albedyl est pâle comme la mort, et en vérité nous avons et aurons de la peine à le sauver de quelque insulte publique.

Sprengp. est de très bonne humeur. Dieu sait pourquoi. Un homme d'esprit ne le seroit certainement pas.

134.

7. Marts 1789.

. . . . Cette malheureuse affaire incendiaire<sup>1)</sup> m'a donné plus de peines et d'embarras qu'aucune autre que je sache, et ma santé s'en ressent. J'ai cependant réussi à engager le Sr. Lars Bentzelstierna de se rendre lui même à discrétion. Cela m'a coûté une négociation des plus pénibles, mais le succès fait tout oublier. A présent je m'occupe à porter Albedyl à nous quitter, et il me seroit très agréable d'y réussir. . . . .

135.

14. Marts 1789.

Trois postes d'Allemagne nous manquent, mais je m'en console, puisque j'y gagne le loisir d'écrire à V.E. dans un moment où ses conseils et ses lumières me manquent plus que je ne saurois le lui dire.

M. de Borck m'a écrit une lettre fort extraordinaire. Outre qu'elle est aussi insultante pour la noblesse qu'elle est triomphante d'ailleurs, elle est absolument l'ouvrage d'un ministre principal du roi de Suède. Il nous propose de nous allier avec lui, ou du moins un engagement pour une neutralité parfaite, et en pis aller une prolongation de la trêve pour six mois. S'il parle en suédois, alors ce seroit à l'ambassadeur à traiter cette affaire, si c'est en qualité de ministre de Prusse, alors il lui faudroit un nouveau plein pouvoir, et à nous un concert avec sa propre cour, avec la Russie et avec l'Angleterre. Je ne puis traiter avec lui sous aucun titre, et cette considération me porte: quoi de plus insidieux que des propositions pareilles, dans un moment où le roi de Suède renverse une constitution qui nous est chère; où il se refuse à toute démarche pour aller au devant de la Russie et de la Paix; où il déclare ses intérêts inséparablement unis à ceux de la Porte; où il trame des plans affreux contre une flotte qui se trouve dans nos ports! Je déteste ce Borck, et je regrette le tems que j'emploierai à lui répondre. D'ailleurs, il n'y avoit encore rien de finalement arrêté à Stockholm; mais tout est décidé. La noblesse est non seulement découragée, mais elle a défense de s'assembler. 2500 Dalécarliens sont à Drotningholm, et autant à Fallun. Chacun reçoit 8 Sl. species par jour et 4 écus au lieu de l'uniforme. Ils manquent presque totalement d'officiers et de bons officiers; leurs armes sont du tems de Charles 12. Enfin, ce sont des maîtres, mais ils suffisent pour imposer des loix et pour faire respecter la violence.

La banque a payé sous divers titres 32 tonnes d'or au roi, mais

cela sera bientôt mangé. Tout est arriéré, l'armée et la flotte manquent de tout, et outre cela les maladies, qui tant ont désolé, enlèvent un nombre prodigieux à Carlsrona et en Finlande. Elles ont cessé ici, et elles commencent de se ralentir en Norvège, mais elles nous coûtent en tout, soldats et matelots, à peu près 700 hommes.

Mr. d'Albedyl est parti avanthier. Il n'a pu engager à aucun prix ses domestiques de l'accompagner; il engagea à leur place des matelots suédois pour lui servir d'escorte. Il fut sifflé impytoyablement à Elseneur; la populace l'accompagna jusqu'au port, mais sans l'insulter. C'est un homme excessivement malheureux. Si le roi le désavoue, alors il faut qu'il se retire du service, et qu'il publie ses ordres, où il est stigmatisé pour le reste de sa vie. Si le roi se charge de l'infamie, alors il le partage en sousordre, mais la tache ne lui en restera pas moins. Mr. de Souza n'est aussi pas net, mais il se tire d'affaires, surtout parcequ'il nous quitte, mais il a également perdu la confiance du public.

Mais c'est assés parler des horreurs suédoises à V. E., j'en suis excessivement dégouté, et je n'y reviens que par devoir.

Prof. Janson, le nouvel évêque, partira à pâques; il paroît que c'est à regret, et qu'il se retraireroit, si cela estoit possible.

Le pr. d'Augustenb. souhaite fort d'attirer ici le célèbre Heine de Gottingue, et du côté de la réputation il n'y a rien à désirer, mais j'ignore, si la négociation est entamée. J'ai conseillé au prince de se choisir un curatel collegium pour l'appuyer et le soulager; car d'ailleurs la chose n'iroit certainement pas bien, mais j'ignore aussi, si l'idée fera fortune. . . .

136.

24. Marts 1789.

Le premier interrogatoire du L. Bentzelstierne a eu lieu et a duré six heures entières. Il joue le rôle que j'avois prévu, celui d'un patriote qui se sacrifie pour vanger sa patrie. Il convient d'ailleurs du fait; il convient aussi que M. d'Albedyl a été informé de tout, mais il ajoute qu'il a tâché de le dissuader. Il prétend que l'argent destiné à acheter le vaisseau a été à lui; enfin, il est assés fidèle à son maître pour ne pas vouloir le compromettre.

Il parle aux officiers de garde avec fermeté du sort auquel il se prépare, mais ce héroïsme me paroît suspect, puisqu'il a une crainte mortelle qu'on ne le livre aux Russes. Nous ignorons la sensation que cette infamie a faite à Stockholm, puisque le roi a arrêté les 3 der-

nières postes de Copenh., mais Albedyl vient d'adresser une lettre au coupable que le regarde comme dictée par le roi. Elle console le prisonnier, l'exhorte à la constance, assure qu'il ne sera pas abandonné et lui conseille de choisir un défenseur et de s'adresser pour cet effet à l'ambassadeur. Ce dernier conseil est si ridicule qu'il ne vient certainement pas d'Albedyl lui même. Il n'y a que Gustave qui en soit capable. Ce prince est très embarrassé. Votre Excell. verra dans la gazette danoise ce qui s'est passé au plénum du 16. La noblesse tient ferme; on diroit même qu'elle a repris une vigueur nouvelle. Je soupçonne qu'il y a dans les autres ordres beaucoup de membres qui chancellent; peutestre aussi qu'il y a des nouvelles de l'armée et de la Finlande que nous ignorons; enfin il y a unanimité et patriotisme, et comme je ne doute plus qu'elle se soutiendra, il faut ou que le roi répète des actes de violence, ou qu'il pousse les choses à la dernière extrémité, ou qu'il se contente du suffrage des trois ordres, infirmé par la protétation de la noblesse; et quelle perspective alors! et quel germe heureux pour l'avenir! Il est plus dans le caractère du roi de céder que de se roidir; mais Borck l'en empêchera. Cet homme sans principes et toujours hors de mesure ne sait donner que des conseils violents. Le salut de la Suède n'est rien pour lui; il sera plus heureux sur ses ruines que par sa prospérité, si celle ci s'oppose à ses vues personnelles.

Je ne sais, si j'ai déjà dit à V.E. que mon beaufrère, le cadet, ira comme ministre du roi à Berlin<sup>1</sup>). Sa qualité de mon beaufrère n'y a rien fait, excepté que je suis plus seur de lui que d'un autre, mais il falloit un homme qui ne fut suspect ni à Berlin, ni à Pétersbourg, et nous n'avions absolument pas de choix. Il renonce à une place de 3000 écus en province, et jamais il ne l'avoit quitté, si la mort de sa femme qu'il adoroit, ne l'avoit degouté de la solitude. . . .

137.

4. April 1789.

La lettre de V.E. m'a confirmé dans tous mes principes, et je lui en rends mille grâces très hls. Nous sommes dans l'époque la plus critique de toutes. C'est le moment où il faudroit l'annoncer, 40 jours avant l'expiration de la trêve, si on vouloit entrer de nouveau offensivement dans le terrain ennemi, d'abord après le 13. mai; mais je suppose qu'il y aura une silence réciproque. On ne néglige rien à Berlin pour nous effrayer. On nous fait parvenir de tous côtés des avis directs et indirects sur l'état pitoyable de la Russie, sur la folie

de s'exposer pour elle sur le système prussien décidé du gr. duc et du pr. Potemkin, sur la maladie de l'impératrice, sur le dessein formé des cours alliées de nous proposer avec des menaces une neutralité parfaite ou une prolongation de trêve illimitée. On veut nous séduire ou nous effrayer, et tout cela pour nous empêcher de fournir quelque secours à cette pauvre Russie, qu'on veut humilier à tout prix et la réduire au niveau des puissances médiocres. Dieu veuille que nous ne fassions ni trop, ni trop peu. Il est vrai que la Russie est épuisée et mal gouvernée, et que l'empereur ne vivra pas; ainsi nous pouvons très bien rester délaissés, si nous nous avanturons trop; et cette situation est très singulière dans son genre. Si la Russie avoit toutes les troupes qu'elle a sur le papier elle n'auroit rien à craindre et nous non plus; mais on trompe l'impératrice, et la ressource de faire de nouveaux billets s'épuise aussi à la fin. Enfin la prudence en décidera, et je ne saurois craindre qu'elle favorisera des plans qui frappent la félicité publique.

J'expédie aujourd'hui des instructions immenses à mon beaufrère<sup>1</sup>). Que n'ai-je pu les soumettre au jugement de V. E.! Il n'y a que son approbation qui pouvoit me rassurer.

Tout le monde a refusé le poste de Londres. Il a fallu ainsi proposer le c<sup>te</sup> Wedel Jarlsb., qui le désiroit, et je m'en console, puisque tant que Myl. Carmarthen sera secrétaire d'état, un ministre est parfaitement oisif en Angleterre, et que d'ailleurs la passion décidée du c<sup>te</sup> Wedel pour les Anglois doit les attacher réciproquement.

Le roi de Suède a désavoué le L. Bentzelstierne et toute la connoissance du projet, mais comme on le retrouve par tout, il a demandé en même tems qu'on laissât estropier l'incendiaire; et il n'a blâmé Albedyl qu'à [cause] de son départ sans sa permission. J'ai eu là dessus un entretien assés sérieux avec l'ambassadeur, qui dans des choses, qui ne sont pas tout à fait ordinaires, est au dessous de tout ce qu'il est possible d'exprimer, et que je n'ai pu ni convaincre, ni éclairer, ni lui donner des idées distinctes sur tout ce qui s'est passé sous ses yeux.

La ct<sup>se</sup> d'Ingenheim est morte au bout du 8 jours d'une phtysie galoppante. L'Angleterre perd un grand soutien, et le c<sup>te</sup> Hertzberg et Bischofswerder une rivale. Elle sera bientôt remplacée et je suis sûr qu'elle sera alors regrettée. Le roi de Prusse est le Sardanapale de nos jours; et lui même n'est rien moins que d'une santé assurée.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

138.

Rathlousdal, 9. April 1789.

J'étois bien sûr d'avoir rencontré le sentiment de V. E. relativement à notre situation actuelle vis à vis de la Suède, parceque ses principes me sont connus depuis bien des années, mais je n'en suis pas moins flatté de ce qu'elle vient de me dire sur ce sujet dans sa lettre du 4. du courant, et je ne doute pas un instant, que nous ne pensons de même également sur les menaces, par lesquelles les amis du roi de Suède tâchent de nous intimider pour nous empêcher d'assister la Russie, car la plupart de ces menaces doivent selon moi faire sur nous une impression toute différente de celle qu'on s'en promet. Voici mes raisons:

1) Si le grand duc de Russie est effectivement porté pour le système prussien, ce qui paroît avéré, c'est au roi de Suède à trembler et non pas à nous, car si cela est, le roi de Prusse, très bon Suédois à cette heure, cessera de l'être dès le moment que le grand duc sera monté sur le trône et au lieu de nous savoir alors mauvais gré d'être restés fidèles à la Russie à cette heure il nous en estimera et favorisera d'autant plus tandis qu'il partageroit la haine que cette puissance prendroit contre nous si nous l'avions abandonnée; 2) Plus la santé de l'impératrice menace ruine, plus approche aussi le moment où le changement dont je viens de parler pourra et devra arriver et moins avons-nous par conséquent à craindre de la cour de Berlin; 3) J'en dis autant à l'égard de la maladie de l'empereur<sup>1</sup>), car la mort de ce souverain rapprocheroit aussi selon toutes apparences les cours de Petersbourg et de Berlin, qui au fond ne sont brouillées que par rapport aux liaisons de l'impératrice avec lui; 4) Quant au fâcheux état intérieur de la Russie qu'on allègue aussi pour nous effrayer, il faut convenir qu'il est dans ce moment-ci peu encourageant pour ceux qui ont sa cause à défendre, mais elle est toujours et restera toujours une des premières puissances de l'Europe tant par son propre poids qui est immense que par son local qui la met à l'abri de toute attaque bien dangereuse, et on aura beau faire, on ne reduira jamais pour longtems à une médiocrité humiliante un état qui a 24 millions de sujets et plus de ressources dans son propre sein qu'aucun état de l'Europe sans exception, de sorte que nous devons toujours la regarder comme une amie aussi respectable que naturelle du Danemarck, tandis que je ne vois dans le roi de Suède qu'on veut que nous ménagions qu'un prince dont le royaume n'est ni puissant ni riche,



qui est brouillé avec une grande partie de sa nation, qui est foible par lui-meme et qui restera éternellement l'ennemi du Dannemarc quand il nous auroit les plus grandes obligations.

Dans tout ceci je ne vois donc rien d'assés effrayant pour pouvoir nous engager à sacrifier sans coup férir des intérêts aussi précieux que la gloire d'être fidèle à nos engagements et l'espérance de voir humilié et pour longtems mis hors d'état de nous nuire un voisin ambitieux, inquiet et injuste qui n'est fidèle ni à ses traités avec les puissances étrangères ni à ses promesses solennelles donnés à ses propres peuples; et pour ce qui regarde le dessein que les cours alliées font semblant d'avoir formé ou ont formé peutêtre pour nous obliger à une trêve illimitée, il ne suffit pas selon moi pour notre justification vis à vis de la Russie, de l'Europe entière et de la postérité, ni pour notre propre sûreté contre un prince comme Gustave 3, que ces cours nous menacent pour ainsi dire en cachette dans des conférences ministérielles; il faut qu'elles nous y forcent ouvertement, en manifestant leurs intentions par des déclarations rendues publiques dans toute l'Europe et en soutenant ces déclarations (à quoi elles penseront cependant plus d'une fois) par la marche effective d'un corps de troupes prussiennes vers nos frontières et par l'envoy d'une forte escadre angloise dans la Balthique, car au moyen de ces violences ouvertes toute la terre verra que nous avons fait en effet ce que nous avons pu, et cela suffira alors non seulement pour la gloire de l'état, parcequ'il n'y a pas de la honte à succomber vis à vis d'un plus fort, mais aussi cela suffira pour notre sûreté contre le roi de Suède à l'avenir, parceque dès que les choses auront été poussées aussi loin que cela par la Prusse et l'Angleterre, il faudra une convention entre nous et ces deux cours pour terminer l'affaire, et dans cette convention elles ne pourront pas nous refuser de garantir nos états contre les entreprises du roi de Suède en haine de l'assistance que nous avons prêtée à la Russie, ce qui obligera ce prince à se tenir tranquille au lieu que si nous consentons tout uniment à négocier une trêve illimitée avec lui sans rien obtenir de notre côté des dites cours en récompense du sacrifice que nous leur faisons de ne pas remplir nos engagements avec la Russie. Le roi de Suède saisira la première bonne occasion pour nous attaquer, la Russie nous abandonnera tout comme nous l'avons abandonnée, et l'Angleterre et la Prusse, qui nous forcent la main à cette heure en faveur des Suédois, ne seront pas tenues à nous défendre au moyen de quoi nous aurions tous les désavantages possibles d'une conjoncture, qui selon toute



apparence humaine et sans la violence des cours de Londres et de Berlin, auroit dû tourner en notre faveur et contre le roi de Suède qui seul a été l'auteur de la guerre dans le Nord.

V. E. a bien raison de dire qu'on retrouve ce souverain partout car il n'est pas possible d'imaginer quelque chose de plus extraordinaire que de nous demander de laisser échapper Benzelstierne. I faut qu'il nous croye bien pénétrés de respect et de crainte pour lui et par conséquent incapable de lui refuser quelque chose, mais il est naturel au reste qu'il voudroit sauver cet officier pour ne pas décourager les incendiaires futurs qu'il se propose apparemment de lâcher contre nous et les Russes dans d'autres ocasions. Enfin la Providence dirigera toutes ces grandes affaires à sa gloire et au vrai bien de l'humanité et de toutes les parties intéressées, et ce qui me fait espérer que nommément elle ne nous abandonnera point, nous qui ne faisons du tort à personne, qui ne demandons que la paix et la tranquillité et qu'en Europe on peut appeller avec raison les paisibles de la terre, die Stillen im Lande, c'est qu'elle a confié nos intérêts entre les mains de V. E., qui fera certainement tout ce qui sera possible au monde pour nous faire sortir de nos embarras actuels avec honneur. Aussi ne cesserai-je point de faire mille voeux pour ses succès et en respectant le ministre je chéris et j'embrasse tendrement l'ami.

#### A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

139.

14. April 1789.

Je ne conteste aucun principe à V. E., j'applaudis aussi à tous ses arguments; mais je crains fort, que nous serons forcés à des ménagements qui sont au delà de notre système. La cour de Berlin est plus aigrie contre la Russie, plus enferrée avec la Suède, moins délicate sur ses procédés, que le public ne peut lui supposer. Je crois qu'elle nous attaqueroit de but en blanc, si elle n'estoit pas liée d'intérêts avec l'Angleterre, qui l'a entraîné dans le commencement, mais qui très mécontente du roi de Suède et ne voulant point d'éclat l'arrête et la tempère actuellement.

Il n'a jamais été aussi nécessaire qu'il l'est à présent d'éviter tout ce qui pourroit servir de prétexte contre nous. J'y mets tous mes soins; et il y a deux choses dont je me flatte toujours. L'une qu'on ne soutiendrait pas le roi de Suède, s'il violât les traités ou le droit des gens contre nous; et l'autre que nous obtiendrons une garantie

très seure et très honorable, si nous devons consentir a une neutralité forcée. On ne s'attend plus en Russie que nous ferons agir nos troupes de terre; du moins il me paroît qu'on y renonce comme à une chose impossible, mais on voudroit une forte escadre auxiliaire<sup>1)</sup>; et cela déplaît extrêmement aux cours alliées, et aussi à la Prusse, qui à ce qu'on assure est à demi engagée à donner à la Suède des régiments auxiliaires qui devoient passer la mer. Tout cela se développera dans peu, et peutêtre plutôt que nous n'avons pu le croire, puisqu'on commencera incessamment d'agir en Finlande, ce qui déplaît d'autant plus à Stockholm qu'on n'y est pas préparé encore, et que la saison n'a pas permis de fournir à l'armée tout ce dont elle a le plus pressant besoin. Les cris retentiront jusques à Berlin, et nous nous ressentirons du contrecoup. . . .

J'aimerois à lui dire bien des choses sur la manière dont elle me parle du Steuer-Edict, et aussi de mon beaufrère<sup>2)</sup>; mais n'en ayant pas le tems je lui dirai seulement encore quelques mots sur la Suède. Le roi paroît avoir voulu céder, ce que j'avois aussi toujours cru estre dans son caractère; mais Borck l'a soutenu et encouragé. Il a donc repris ses idées exaltées; il a ordonné au maréchal de signer l'acte d'assurances, non comme prince de son ordre, mais comme maréchal de la diète en général; et celui ci en homme vil l'a fait; et Dieu sait ce qui résultera d'une thèse aussi inepte et aussi inconstitutionnelle. Deux officiers qui avoient parlé avec fermeté en dernier plénum ont reçu des lettres de cachet pour retourner à leurs régiments et pour estre dans 24 heures hors de l'enceinte de Stockholm. Quel homme qui passera d'estre plutôt le despote que le père de son peuple!

Je crois que Schlanbusch succédera à Schoubo et Tybring à Hagerup, et je pense à Stemann pour Altona<sup>3)</sup>.

140.

18. April 1789.

Quand il arrive quelque événement extraordinaire, alors mes lettres à V. E. sont un point d'appui pour moi, dont je ne saurois me passer; il me semble que je la consulte, et quand même sa réponse ne peut pas toujours arriver à tems, il y a une douceur dans l'illusion, à laquelle je ne puis ni ne veux renoncer. Seulement que V. E. ne l'auroit pas deviné que Albedyl reviendrait ici sous son caractère de ministre, surtout après le désaveu du roi de cette atrocité, à laquelle Albedyl avoit pris une part publique en recélant, en protégeant et en excusant

Bentzelstierna. Cependant j'ai appris la nouvelle hier à midi. Je proposais d'abord en conseil de faire une déclaration à l'ambassadeur que nous ne reconnoîtrions jamais un homme qui s'étoit rendu indigne de son caractère public; qu'il avoit perdu la protection du droit des gens en le violant; que le roi son maître ne pourroit pas ignorer les motifs de notre refus; mais que, s'il insistoit, nous les exposerions de la manière la plus convaincante à lui et à l'Europe entière. Mais en retournant chés moi, j'eus une autre idée; celle de tirer parti de ces ministres qui sont instruits de négotier avec nous notre neutralité parfaite. Je m'abouchai avec Elliot et Rhode, je leur dis qu'un accident pareil interrompoit toute négociation, que c'estoit une offense de la nature la plus heureuse, que le roi de Suède vouloit nutre aux progrès de toute discussion amicale. Ils prirent feu, et deux heures après ils se rendoient, accompagnés de M. de Goes, chés l'ambassadeur, non seulement pour lui faire les représentations les plus fortes, mais aussi pour lui communiquer une lettre commune, signée d'eux trois, dans laquelle ils notifient à M. d'Albedyl qu'il estoit indispensable qu'il sortit de Coppenhague sans délai pour attendre en Scanie des nouvelles instructions de son maître. Je sais qu'il leur a répondu, qu'il ne leur objectoit que les ordres les plus absolus de son maître, mais qu'il leur demandoit de chercher quelque biais. Sans doute qu'il se cachera quelque part, et je ne m'en occupe plus. Ils l'ont empêché de se produire, et actuellement la discussion est dérobée à ces messieurs, et je crois les intentions du Gustave le menteur frustrées.

Je ne suis pas mécontent des 3 cours. Elles nous pètent en menaçant de loin, mais je me flatte encore de trouver quelque tournure adoucissante, et je ne désespère pas même à pouvoir concourir à amener quelque rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. J'aimerois mieux magnis decidere ausis que de ne pas tenter l'impossible pour faire revivre le vrai système du Nord.

Il y a un prodigieux parti en Russie, soutenu du gr. duc et de Potemkin, qui se sont raccommodés à cette occasion, qui blâment le système actuel de l'impératrice, et qui veulent absolument, qu'on ménage les cours de Berlin et surtout celle de Londres. Cela augmente les difficultés d'un côté et les chemins de l'autre pour nous; mais cela nous oblige toujours à ménager d'avantage les cours, avec lesquelles il seroit possible que la Russie se trouvât raccordée tout d'un coup, sans que nous en fusions presque avertis. Il est impossible

que nous restions tout à fait passifs dans une situation pareille; elle me paroît exiger qu'un ami commun intervienne et qui sonderoit le terrain. Mais il faut que je finisse; la mesure du tems est la chose du monde à laquelle je sais le moins me conformer.

141.

28. April 1789.

. . . . Je suis absolument assiégé des ministres des cours alliées; il n'y a pas un seul jour qu'il n'arrive où qu'il ne parte des couriers et des éstafettes. La crise du moment, la maladie absolument mortelle de l'empereur, quelques expressions de la France et les grands préparatifs de la Russie donnent ou de l'impatience ou des inquiétudes à la cour de Berlin. On redouble d'ardeur de nous faire convenir d'une neutralité parfaite; mais ce qui me console c'est que je suis entré parfaitement dans les souhaits de Votre Excell. J'ai exigé plusieurs articles préliminaires, comme par exemp.: qu'on ne nous proposeroit ni de traiter avec le roi de Suède, ni de ne pas armer, et qu'on nous laisseroit le tems de nous concerter avec la Russie. Je n'ai pas eu beaucoup de peine à obtenir les deux premiers points, mais nous disputons encore sur le dernier. Je me flatte cependant d'en convenir également. Dans le fonds nous sommes assés seurs de notre affaire. La Russie vient de nous répondre à une mémoire du 17. janv., le plus fort qu'on avoit peutêtre reçu depuis longtems à Pétersb.; et, grâce à Dieu, l'effet en a été des plus heureux<sup>1</sup>). On nous donne charte blanche, on préfère notre amitié à nos secours, si nous ne pourrions pas les donner sans risquer nous mêmes; en un mot: c'est le langage de la confiance la plus parfaite. Mais il ne faut pas en abuser. C'est une raison de plus de ménager la Russie, de sauver sa dignité, de lui laisser la gloire de la modération, de lui prouver l'unité d'intérêt et du système. Enfin, nous cheminons doucement au travers des épines, mais, grâce à Dieu, avec l'espérance d'arriver au but. Les chemins où les roses sont semées, sont réservés sans doute à des gens meilleurs que nous ou à ceux, à qui les inquiétudes ne feroient pas autant de bien qu'à nous.

Tout ce que Dieu fait est bien fait. J'en suis si seur, que rien ne déroutera jamais ma confiance.

L'empereur estoit si mal au 16., qu'on désespéroit de sa vie. Que de troubles nouveaux! Je doute cependant qu'on refusera la couronne impériale de l'Autriche. Si cela se faisoit, les états héréditaires et surtout la Bohème se détacheroient certainement de l'Allemagne; et cela affligeroit trop la majorité des membres de l'empire.

142.

12. Maj 1789.

Je voudrais que le courier de Pétersbourg fût déjà revenu pour pouvoir répondre à la lettre de V. E. du 7. de ce mois avec cette certitude entière, avec laquelle j'aimerois dissiper toutes les inquiétudes d'un ami tel que vous. Mais, avec l'aide de Dieu, elles ne deviendront plus aussi grandes qu'elles l'ont été. Plusieurs choses se développent à notre avantage. La France a déclaré qu'elle enverroit dans la Baltique une escadre égale à celle des Anglois, si ceux ci faisoient cette démarche. La Russie a achevé son armement plutôt que la Suède. Son armée en Finlande est forte de 32.000 hommes effectifs et sa flotte est immense. Nos préparatifs sont également achevés; on ne peut plus nous attaquer sans faire une guerre, et c'est justement ce que les cours alliées désiroient d'éviter. Aussi le ton devient plus honnête à Berlin, et on nous parle au moins avec de l'estime et de la considération. Le roi de Suède même est revenu à ses phrases anciennes, et j'ai vu aujourd'hui une lettre écrite de sa main à Elliot; et loin de nous dégarnir, il s'épuise en protestations de son désir d'être bien avec le Dannemarc. Il continue au reste de se flatter que cette campagne lui sera très avantageuse, quoique tous les calculs soyent contre lui. L'armée de Finlande n'est ni recrutée, ni pourvue. La flotte n'est pas prête. Jusques au 3. du mai aucun vaisseau n'avoit pu encore ni sortir ni entrer dans Carlsrone. En faisant les plus grands efforts il ne pourra pas équiper au delà de 17 vaisseaux de ligne. Les Russes en auront 35, parmi lesquels 7 de 100 canons; et si ceux ci sont maîtres de la mer, ils feront certainement des descentes avec un corps volant, qui y est destiné. L'amiral Coslainioff qui me paroît un homme très sensé, a une opinion assés mince de la marine suédoise. Il redoute seulement que leur flotte ne voudra pas sortir de Carlsrone, et il en donne des raisons qui ne peuvent pas me convaincre, mais qui sont cependant assés probables.

Je ne sais pas, si j'ai déjà écrit à V. E., que le roi de Suède a passé l'éponge sur le second départ de Albedyl. Il a ordonné à Sprengporten de déclarer aux ministres des cours réunies, que Albedyl avoit rempli ses ordres et ses instructions en restant trois jours à Copenh., et que cela suffit à ses vues. . . .

143.

26. Maj 1789.

Les cours alliées continuent d'être très inquiètes; elles voudroient toujours nous arracher une déclaration formelle avant le retour du courier envoyé à Pétersbourg, et elles se mettent de mauvaise humeur,

quand nous résistons, mais tout cela ne nous fera pas changer de marche. Notre flotte, qui est superbe, leur déplaît; le camp de Schlesvig ne leur fait pas plaisir non plus, et ce qui achève de les dérouter, c'est le mauvais état de l'armée et de la flotte suédoise, dont il n'est plus possible de douter. Elles commencent de sentir qu'elles ont mal fait en s'arrêtant avec nous sans parler à la Russie, et avant que de prendre de nouvelles mesures et un nouveau concert, la saison d'envoyer des escadres dans la Baltique et d'attaquer la Livonie se passera. . . . .

144.

9. Juni 1789.

J'ai été tracassé toute la matinée par une seule affaire, et j'en ai la tête si remplie qu'au lieu de répondre à la lettre si agréable et si instructive de V. E. du 4 du mois, je ne trouve que cette matière au bout de ma plume; mais ce qui me r'assure, c'est qu'elle ne sera aussi pas sans intérêt pour elle.

Il y a déjà trois jours que le bruit a couru ici que les Russes s'estoient emparés dans le Cattégat de la Venus, une des grandes frégattes suédoises de 40 canons. Il fut confirmé hier par un courier que l'ambassadeur reçut de Gothenburg. Il me valut de sa part une visite et une mémoire, par lequel il réclama cette prise comme ayant été faite dans un port de la Norvège. Ce matin à huit heures je reçus une lettre commune de messrs. Elliot et d'Arnim, qui s'employèrent dans le même sens, mais cependant dans des termes assés polis. Une heure après je reçus une estafette de Scheel de Christiania, avec quelques détails et des demandes d'instructions dont je n'ennuyerais pas V. E. Le fait est à peu près celui-ci. Les Russes, arrivant avec un vent du sud ont acculé la frégate suédoise qui croisoit entre Schagen et Lindesnæs, vers la Norvège, et à l'aide du calme et d'un brig excellent voilier ils l'ont forcé de jeter l'ancre près de Walloe, à un demi mille de Norvège des côtes, et de se rendre à la fin à la force supérieure. Il n'est donc pas vrai que l'attaque s'est faite dans un port. Nous n'avons pas pu défendre la frégate, pas plus que la Hollande put sauver la frégate françoise que le capitaine Elphinston attaqua et brûla près de Schevelingen; mais il est vrai que nous soutenons le principe que la protection ainsi que le domaine territorial s'étend jusques à un mille dans la mer à la distance des côtes. Nous serons donc obligés de réclamer, mais je prévois que la Russie nous répondra, qu'elle a accédé en 1784 à la proposition de l'Espagne de limiter cette distance à la portée du canon, et je me trompe fort, ou

la Suède accéda également. Votre Excell. se souviendra certainement de la discussion, quand la Russie voulut nous entraîner malgré nous dans ses sentiments, et que nous pensâmes nous brouiller avec elle à ce sujet<sup>1</sup>).

Il me semble que ces circonstances suffisent à faire prévoir la marche et l'issue du débat, et que les Russes ne rendront pas ce qu'ils croyent avoir acquis légitimement. La frégate a eu 200 matelots et 100 soldats d'équipage, et sa manoeuvre n'a été rien moins que brillante.

Le duc de Sudermanie est arrivé à Carlsrona, et probablement que le roi de Suède partira pour la Finlande. Le mécontentement est extrême dans ses pays, et l'opinion est générale que les mécontents lèveront le masque, si les Russes ont de succès.

Stemann va devenir président à Altona. Le bailliage sera alors partagé comme il le fut en 1784, et je ferai ce qui dépendra de moi pour que Moesting aye le gros lot<sup>2</sup>).

145.

23. Juni 1789.

. . . . L'affaire de la frégate n'est pas plus avancée qu'elle ne l'estoit. Nous attendons des documents assermentés de la Norvège. On fait en attendant beau bruit en Suède; je crois même qu'on a le dessein secret d'attaquer, s'il est possible, quelque frégate russe sur nos côtes, mais il y a des colères impuissantes, et comme nous agissons avec droiture, nous ne redoutons rien. Je me suis confirmé dans ma première idée que nous avons toujours soutenu, que le fiord de Christiania n'estoit pas haute mer, ainsi il faut bien sauver nos droits et réclamer la prise, mais la Russie fera la sourde oreille, elle nous donnera des mauvaises réponses, et la discussion traînera jusques à paix. . . . .

. . . . Le pr. de Hesse se rendra à Berlin sur l'invitation du roi de Prusse. Il est possible que ce voyage devienne important, mais j'en parlerai une autre fois à V. E.

C'est le sénat, que le roi de Suède a fait exclure des prières publiques.

146.

11. Juli 1789.

L'objet de notre déclaration décisive étoit de la faire de manière qu'elle fût claire, pour ne pas manquer notre but, honorable, afin de sauver notre dignité et celle de la Russie, et enfin politique, pour ne pas nous exclure ni de la paix, ni de la rentrée dans nos

droits, si les cours réunies en lieu d'être médiateurs devenoient parties elles même. C'est à V. E. à juger, si j'ai réussi à concilier toutes ces vues<sup>1</sup>). J'ai fait de mon mieux; et il dépend de la bénédiction divine d'éclairer dans les moments, où notre faiblesse a un si grand besoin de ses secours. J'ai cru qu'il valoit mieux s'attacher au fonds des choses qu'à quelques vétilles scrupuleuses de la Russie, qui a trop de fierté pour convenir de ce qui est bien, et trop peu de reconnoissance pour animer ses amis à des délicatesses, dont elle même n'a pas la moindre idée. Quand nous devons parler de concert avec elle, il faut que nous lui supposions les idées qui sont justes quand même elle ne les auroit pas. Elle n'a pas senti p. ex., qu'il lui importoit que notre neutralité fut son ouvrage et pas le nôtre. Il faut sauver son honneur malgré elle. Que de choses que j'aurois à lui dire à cet égard, si j'en avois le tems! Mais hélas! Je n'ai presque pas celui de manger, loin d'avoir un instant dont je puisse disposer. . . .

Stampe nous a quitté<sup>2</sup>). Je le regretterois au delà de l'expression, s'il estoit ce qu'il fut!

147.

1. August 1789.

. . . . L'Europe est toujours dans une crise violente; c'est comme si rien ne pourroit la calmer. Il naît toujours des incidents nouveaux, qui nous replongent dans l'abyme des incertitudes.

On a esté très content partout de notre déclaration de neutralité<sup>1</sup>), excepté à Berlin, comme je l'avois prévu. Cela seroit allé plus loin, si le pr. de Hesse n'y avoit pas esté, à qui le roi montre une amitié qui étonne et frappe généralement. Lui même est content de nous; mais cela ne suffit pas entièrement. L'arrogant Hertzberg ne l'est pas; ses plans sont ceux d'un homme d'une imagination poétique; et cependant cela n'est certainement pas son cas; il n'est que fougueux et violent. Si la Russie veut se détacher de l'Autriche, il fera tout pour elle, il sacrifiera Turcs et Suédois avec plaisir, mais si l'impératrice ne veut pas obéir, alors ces mêmes Musulmans et ces mêmes Suédois seront élevés jusques aux nues. Voilà tout le système; il ne tient certainement pas à l'avenir, mais n'importe. Flectere si nequeo, — acherunta movebo. C'est la somme des moyens, ainsi tant qu'on n'est pas seur de la Russie, le Dannemarc, l'ami de cette puissance, est soupçonné, veillé et chicané, et la pureté de notre conduite n'est qu'en embarras et par conséquent une offense de plus. Je n'aime pas en détailler les preuves à V. E. Elles ne sont certainement pas agréables à répéter. . . .



Notre réclamation pour la frégate, la Venus<sup>2</sup>), vient de partir; elle ne fait pas mentir des instances du roi de Suède; nous ne parlons que de nos propres droits, de l'inviolabilité des côtes et de nos eaux. La cause est claire, mais le succès sera nul. Les 9 dixièmes du langage de la politique moderne ne sont que des démonstrations; la vérité, la précieuse vérité, est réfugiée dans le coeur des hommes vertueux; et hélas, c'est le petit nombre!

148.

18. August 1789.

. . . . Certainement que nous ne renoncerons pas à la clause que nous avons jointe à la déclaration de notre neutralité; c'est à dire, que nous ne nous croirons plus liés, si les cours alliées cessent elles même d'observer une neutralité parfaite. Elle a prodigieusement déplu, mais on n'a pas eu le courage de s'en plaindre directement. Il est difficile d'étouffer entièrement le sens moral. On agit contre sans pudeur, mais on rougit d'en convenir sans détour. Il y a eu depuis peu quelques explications nouvelles entre les cours de Berlin et de Pétersb., mais je ne vois pas qu'elles mènent plus loin. La dernière renouvelle à l'autre ses protestations et ses prières d'employer ses bons offices pour la paix, mais elle insiste sur les dernières préliminaires à Stockh. et à Constant., et elle y ajoute qu'elle ne pouvoit entamer aucune négociation avec les Turcs sans y comprendre l'empereur. Cela devoit s'entendre, mais je suis persuadé que cela irritera à Berlin, où la base de toute face de rapprochement se fonde sur la dissolution de l'union entre les cours impériales. C'est en haine de celle ci que le roi de Suède est soutenu, que Borck n'est pas rappellé, que tous les principes incendiaires sont en faveur. Cependant notre bon voisin n'y gagne pas au fonds. Il est dans les plus grands embarras; il envoie courriers sur courriers à Stockh. pour demander des renforts et des envois de tout genre, et il n'obtient que peu de chose. Les piastres se font encore toujours attendre; les matelots manquent, les communications sont interrompues, et toutes les lettres écrites par les Suédois qui nous arrivent, sont si larmoyantes, qu'on ne peut pas les lire sans en estre touché.

V. E. sait déjà que Ahlef[eldt] a demandé sa retraite sans en avoir averti personne. Il assure que c'est la foiblesse de ses yeux qui en est la cause<sup>1</sup>).

Le pr. royal part demain au soir, et comme Schimmelm. a une très forte fièvre, je dois faire face à tout dans ces derniers moments.

149.

12. September 1789.

. . . . Le prince royal revient le 20. Les manoeuvres d'ici commencent le 24. Je ne sais, si V. E. est déjà informée que deux régiments de la Jutlande, je crois ceux de Viborg et d'Aarhus, restent cet hyver à Rendsborg. Cela est d'autant plus nécessaire, que les plans des cours alliées s'étendent au lieu de se borner; je ne dis pas contre nous, mais leur ambition et leurs vues en général.

La marine est singulièrement contente des derniers changements. Adam M. est toujours furieux et ne vit qu'avec les ministres étrangers<sup>1)</sup>. Il avoit même prêté l'oreille, il y a une année, aux assertions de Albedyl, qui avoit su le persuader que le roi de Suède le désiroit en son service.

150.

22. September 1789.

Le prince r. nous est revenu hier en 42 heures de Schlesvig, très content et se portant parfaitement bien, quoiqu'après avoir lutté contre la pluye et contre un vent au visage, excessivement fort et continuel. Il est supérieurement satisfait des troupes et surtout des régiments de Jutlande, mais plus encore de l'infanterie que de la cavallerie. On n'a point eu de malades, pas un seul déserteur, aucune plainte et pas une punition. Ce sont des accessoires agréables et vivement senties. . . . .

. . . . Mr. de Numsen a commandé une des colonnes qui a dégagé Högfors, et c'est lui qui avoit concerté le plan avec le pr. de Nassau. Il jouit de la plus grande réputation à Pétersb.

On est bien étonné à Berlin. Le roi de Suède les avoit toujours assuré de la supériorité parfaite de ses armées et flottes; quand même il leur avoit marqué des inquiétudes sur d'autres objets. A présent on tient un langage plus doux, mais on grince les dents.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

151.

Rathlousdal, 1. Oktober 1789.

Les particularités de la défaite des Suédois, dont V. E. m'a fait la faveur de m'informer, m'ont été infiniment intéressantes et la joie que j'en ai est extrême, car voilà au moins cette superbe Armée en flotta, dont le roi de Suède se glorifioit tant et que l'Angleterre ne voudra et la France ne pourra pas remettre sur pied, si abymée que la Suède ne sera pas en état de la relever de ses propres fonds. Ce n'est pas assurément que je hâisse la nation suédoise, parmi laquelle

j'ai passé huit des plus heureuses années de ma vie, et qui ne m'a jamais donné personnellement le moindre sujet de plainte, mais depuis qu'elle a été réduite à l'esclavage par un prince qui s'est de tout tems déclaré notre ennemi mortel et qui ne songe qu'à se servir des forces de cette nation belliqueuse pour nous dépouiller, il est bien naturel que je désire ce qui peut la mettre hors d'état de nous faire la guerre avec succès et que je redoute tout accroissement de sa puissance. Puisse-t-elle recouvrer ses anciens droits et privilèges, tels qu'elle en jouissoit de mon tems, et je ne lui enverrois certainement aucun des avantages qu'elle pourra obtenir, parceque dès alors nous n'aurions plus rien à craindre de sa part.

La réflexion que V. E. fait à la fin de sa lettre au sujet de la révolte dont la ville de Cassel a été menacée, n'est que trop juste et trop effrayante, et tous les conducteurs des nations ne pourront assez veiller à prévenir que des exemples aussi dangereux ne soient imitez chez eux. On voit actuellement en France jusqu'où d'un côté un extrême désordre dans les finances joint à l'abus de l'autorité souveraine et de l'autre l'irrégion et la corruption des moeurs peuvent faire tomber un état, surtout quand des écrits licencieux et des clubbs, ces foyers de toutes sortes de machinations, échauffent les esprits, mais ce qui paroîtra incroyable à la postérité, c'est que les seuls habitans de Paris, car au fond c'est la capitale qui a opéré décisivement l'étonnante révolution que nous venons de voir arriver en France, ont bouleversé cette immense monarchie aussi facilement qu'autrefois les cohortes prétoriennes et les Strelitz dispoient à Rome et à Moscou et que les Janissaires disposent aujourd'hui encore à Constantinople du trône de ces empires-là, et qu'ils ont pu y réüssir contre un souverain qui avoit 200/m hommes sur pied. Tout cela prouve bien la fragilité des choses humaines, à laquelle les plus grands états sont aussi sujets que les plus petits particuliers, ce que la plupart des hommes ne se rappellent pas assez souvent et assez sérieusement.

Peu de choses auroient pu me faire plus de plaisir que ce que V. E. me mande au sujet du général Numsen, qui a actuellement la plus belle occasion du monde de faire oublier le passé et de rétablir sa fortune délabrée, quoique je ne me promette pas beaucoup de lui à ce dernier égard. Je m'imagine que sa respectable soeur, que nous attendons ici au premier jour, recevra des nouvelles détaillées de sa part, si non directement au moins par leur frère le grand maréchal, ce qui me sera extrêmement agréable. . . . .

## A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

152.

13. Oktober 1789.

Je voudrais pouvoir informer V. E. de quelques nouveaux progrès des Russes, tels qu'on auroit pu les attendre de leurs succès et de leur supériorité décidée, mais il n'en est plus question; on regarde la campagne comme finie à Pétersbourg. Une espèce de lassitude en est la cause. L'impératrice a surtout l'incapacité de ses généraux et leur jalousie contre les étrangers à combattre. Elle ne s'épargne pas, mais comme la contestation est toujours renouvelée, elle succombe à la fin au désir de se procurer quelque repos. Le prince de Nassau et Numsen se plaignent également du Muschi Puskin, et comme ils ont le tort d'avoir raison, on crie beaucoup contre eux. Il est cependant fort probable qu'ils joueront un grand, et peut-être le premier rôle, si une troisième campagne devient nécessaire. Cela est toujours problématique. La Suède est en détresse, malgré ses amis et ses appuis. Le roi est presque seul de son avis; il se brouille avec tout le monde, et nouvellement avec Siegrotte et Meyerfeldt, qui se retirent. On trouve de l'impossibilité à recruter l'armée et la flotte et à suffire à tout ce qui faudroit pour remettre les choses comme elles étoient au moi de mai de cette année et encore plus à rester au niveau du travail colossal qui se fait à Cronstadt. L'épidémie de Carlsrona continue non seulement, mais elle paroît avoir repris des forces nouvelles, et cela doit estre pour ces pauvres malheureux, qui sans leurs tentes sont exposés au vent et à l'humidité. Ainsi toute possibilité de sortir est évanouie, et on prétend que c'est le résultat d'un grand conseil de guerre, tenu en présence du duc de Sudermanie. Outre cela il est seur que l'illusion commence de se dissiper qu'il y a des mouvements dans plusieurs provinces et même en Dalécarlie, et qu'on est si las de la guerre que le voeu général de la finir se fait entendre hautement. Il deviendra bientôt dangereux de s'y opposer, et si ce sentiment prévaut, tous les artifices du roi deviendront inutiles. Cela jette la cour de Berlin dans des grands embarras; elle est plus incertaine et par conséquent plus aigrie que jamais. Décidée de faire plutôt la guerre que de ne pas avoir une part principale à la pacification, elle s'agite continuellement. Elle vise toujours sans avoir un objet constant en vue, et ses angoisses lui paroissent digne de ses iniquités et de ses violences.

Nous sommes dans ce moment dans un espèce de tranquillité, c'est à dire qu'on ne nous tourmente pas. D'ailleurs je pense toujours que

la crise ne commencera que lorsque la campagne sera finie en Hongrie, et qu'elle sera très orageuse. . . . .

153.

27. Oktober 1789.

Les affaires prennent une tournure qui n'est pas tout à fait inattendue, mais dont les progrès ont surpassé mon attente. J'aime si fort à parler à V.E. des affaires qui m'intéressent le plus, et j'en ai si bien pris la douce habitude que je ne saurois y manquer sans avoir toute l'inquiétude d'un projet, toujours présent, mais qui n'est pas encore rempli.

La Russie commence de rechercher la cour de Berlin. Elle a suivi mes conseils en le faisant, mais elle écoute sa vanité ordinaire en ne voulant pas en convenir. Ses motifs étoient dans le sentiment de sa situation. On s'y est prêté à Berlin; on n'y avoit pas pensé, il y a un mois; mais les succès décisifs des armées impériales ont ramené à la raison. On a senti l'impossibilité de se charger d'un fardeau trop pesant, et la folie de le faire, quand par une conduite différente on peut avoir part au gâteau. On négocie donc actuellement entre Vienne, Berlin et Pétersbourg. Cela se fait dans le plus grand secret; on ne veut pas même se démasquer entièrement vis à vis de l'Angleterre, car il est bien difficile de se concerter sur des avantages dont la G. Bretagne est exclue par sa situation et par son système, et qui s'y opposeroit sans faute, si on ne préféroit à Londres une mauvaise paix à la continuation de la guerre. Il y a des propositions que je sais, ou que je devine, mais il s'en développera, sans doute, que j'ignore. La Russie renoncera à une satisfaction personnelle; elle consentira à abandonner Dantzic et Thorn; elle garantira peut-être une partie des vues du Fürstenbund, mais elle nous promet d'insister sur le rétablissement de la constitution en Suède de 1772, et sur la séparation des intérêts confondus avec ceux de l'ouest. On a aussi des vues sur la Moldavie et sur la Wallachie, mais qui ne sont encore ni discutées, ni réglées, mais déplaisent fort à la Porte. Les intérêts de celle ci seront sacrifiés, et c'est elle qui payera les pots cassés. Voilà, à peu près, sur quoi les mouvements actuels paroissent rouler, mais rien n'est décidé, et comme la confiance n'est pas encore rétablie, il peut y avoir des variations, des ruptures et des altérations sans nombre. Il y a cependant quelque apparence qu'on s'arrangera, et qu'on hâtera réciproquement à profiter du moment actuel, plus favorable encore que celui de 1773 pour un traité de partage<sup>1</sup>). Les

effets en sont déjà assés sensibles en Pologne et à Stockholm. M. de Luchesini n'encourage plus la partie fouguese de la nation, et Mr. de Borck, Mr. de Borck même, parle un langage modéré, si peu analogue à son caractère et à son système personnel. Quand on se plaint à lui que les subsides du Constantinople n'arrivent pas, que le pays est épuisé, qu'on sera obligé de demander la paix, il répond sèchement qu'il ne faut plus s'attendre à des secours pécuniaires de sa cour, qu'il faut tâcher de s'aider soi même. Cela fait qu'on n'entend que des jérémiades à Stockholm, et qu'on est réellement très en peine pour faire les fonds pour une troisième campagne.

Il n'y a presque plus question ni de médiation, ni de congrès. La cour de Berlin, en devenant partie contractante elle même, devient aussi garante du tout, et se tiendra quite par quelques compl[iment]z vis à vis de ses alliés. Tout ce qu'elle redoute le plus, c'est si la populace de Constantinople forçoit le Sultan à une paix séparée. Elle souhaite de le prévenir, mais si cela arrivoit, elle seroit presque dans le cas de demander grâce aux puissances qu'elle a voulu humilier. L'Angleterre deviendra probablement la dupe de sa fausse politique, et il s'en faut de peu que Elliot n'en convienne vis à vis de moi.

Voilà bien de la politique et bien des conjectures. . . .

154.

9. November 1789.

. . . . Les grands intérêts de l'Europe se discutent encore avec une vivacité singulière. C'est la grande défiance qui arrête la conclusion. Celle des cours alliées se fonde sur le sentiment du mal qu'elles ont fait et qu'elles ont voulu faire; celle des cours impériales sur les vues développées dans un moment de toute-puissance, où tout rioit au roi de Prusse. La Russie ne sait pas assés le cacher que ses démarches sont forcées, qu'elle voudroit séparer l'Angleterre et la cour de Berlin, et que l'espérance de consumer en négociation un tems, d'ailleurs destiné aux préparatifs, entre dans ses plans et dans ses vues. Elle feroit certainement mieux d'agir plus rondement, d'offrir à Londres un renouvellement d'un traité de commerce et quelques avantages pour la commerce de la mer noire, et à la cour de Berlin, outre ce qu'elle a fait déjà, une garantie de ses états; mais elle veut laisser toujours une porte ouverte pour revenir avec la force et pour cajoler l'empereur; et de tous côtés on pourra marquer le véritable moment de se rapprocher. Nous avons fait notre devoir en portant les premières paroles; nous ne pourrons guères faire au delà. Notre politique est trop nette pour estre à la mode, et sans en avoir des regrets ou

du repentir, je m'en aperçois très bien que souvent notre moral sévère déplaît assés pour nous faire regarder comme des censeurs incommodes.

Mr. Elliot a eu hier son audience de congé. Son retour est incertain, mais en tout cas son absence sera assés longue. Il n'a qu'un seul mérite pour nous, c'est de soutenir sans varier que la paix du Nord ne doit pas être rendue dépendante de celle de l'Orient.

Le général Numsen pousse les choses fort loin. Il veut quitter, s'il ne peut pas obtenir justice. J'en suis affligé, car il me semble qu'il risque plus qu'il ne peut gagner.

M. de Rosencrone m'a frappé par son embonpoint. Ses propos sont ceux d'un homme sensé. Comment pourrai-je ne plus lui applaudir, quand il parle du malheur d'un séjour et d'une retraite paisible! Qu'est ce qui l'a senti plus vivement que moi! Et il ne faut pas beaucoup pour réveiller un sentiment qu'on peut enterrer sous le poids des affaires toujours pressantes, mais que rien ne peut affaiblir.

On est très partagé ici sur la nécessité et sur l'utilité de la défense de l'exportation des grains. M. d'Osten et ses amis la recommande fortement; je le regarderois comme un fort grand malheur, que la nécessité la plus urgente pût seule faire admettre. Il est vrai que le froment est recherché à des prix exorbitantes hors du pays, mais cela ne paroît pas devoir entraîner tous les autres grains. Je trouve justement sous ma main la copie de la lettre ou de la réponse de la chambre au magistrat qui avoit sonné le tocsin d'une manière presque ridicule, et peutêtre qu'elle ne sera pas sans intérêt pour votre cercle. Je prens donc la liberté de le lui communiquer.<sup>1)</sup>

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

155.

Rathlousdal, 19. November 1789.

. . . . Ce que V.E. me mande au sujet du général Numsen me peine infiniment et afflige sa soeur au delà de toute expression, car de la façon qu'il s'y prend il succombera infailliblement, et à moins d'un miracle il ne trouvera plus jamais une occasion aussi propre à se reconcilier avec le public et à confondre ses anciens ennemis que celle que la providence lui avoit réservée contre toute apparence humaine et qu'il s'expose à perdre par trop de sensibilité et de chaleur. Je tremble surtout pour l'issue de son affaire, depuis qu'il paroît qu'il y a pareillement de la jalousie entre lui et le fameux comte de Nassau, qui d'abord après la journée du 24. aout avoit aussi

lieu de se plaindre de Mr. de Muschkin Puskin, et par conséquent alors des intérêts communs avec Mr. de Numsen. . . . .

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

156.

28. November 1789.

Je ne sais pas, si M. le gr. maréchal<sup>1)</sup> est assés exact dans ses correspondances pour avoir déjà rassuré V.E. et sa respectable amie sur le sort du général, son frère. Je le répéterai en tout cas. La chose m'a été trop agréable pour ne pas y revenir avec plaisir. Il a reçu un présent de 3000 roubles, et il a été nommé commandant des troupes destinées à estre embarquées sur la flottille et sur les galères du pr. de Nassau. Elles sont comptées à 12,000 hommes. Ce calcul pourra tromper, mais ce qui est seur, c'est qu'on regarde cette distinction comme une commission très honorable et de confiance, et dont on parlera beaucoup plus que du commandement de la gr. armée. . . . .

J'applaudis au reste entièrement à tout ce que V.E. dit sur la licence de la presse, qui ne devrait pas estre confondue avec la liberté de cette même presse. Nous voyons clairement que les pays où les grands désordres ont lieu, c'est à dire en France, ne sont pas ceux où il y a eu liberté, et dans les Pays Bas non plus, mais en Angleterre, où tout s'imprime sans obstacles, tout est tranquille. Les fermentations ont leurs époques; elles entrent sans doute dans le plan de la Providence. Les mêmes choses ne font pas toujours le même effet, et il y a des moments où le germe revolte et soulève au lieu de contenir. Je crains fort que l'empereur en fournira la preuve, et que nous sommes à la veille de grands événements. Il y en a aussi ici, qui occupent beaucoup le public. Nous avons deux nouveaux ministres du conseil, Mssrs. de Haxthausen et de Scheel, qui a reçu en même tems le département des douanes<sup>2)</sup>. Ils ne me consoleront pas d'un prédécésseur que nos coeurs et nos esprits chérissent et révèrent également, mais j'applaudis d'ailleurs entièrement à ce choix, dont les raisons n'échaperont pas à V.E.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

157.

Rathlousdal, 10. December 1789.

. . . .En parlant de faire imprimer, V.E. me permettra de lui observer, en reponse à ce qu'elle m'a dit dans sa dernière au sujet de



la liberté de la presse, que cette liberté a effectivement existé dans les Païs-Bas depuis l'avènement de l'empereur au trône et n'a été revoquée que lorsqu'il étoit trop tard; que cette même liberté a sans doute eu sa bonne part à la défection de l'Amérique, où elle étoit établie avant ce tems-là, tout aussi bien qu'en Angleterre, qui en a, par conséquent, déjà assez souffert; que la France, sans jouir elle-même de la liberté de la presse, à été infectée des maximes dangereuses repandues par elle dans les colonies angloises et contenues dans les ouvrages de Voltaire et de J. J. Rousseau; et que les clubbs, autre fléau politique dans un état, qu'on a toléré à Paris, ont achevé de tourner l'esprit aux François; enfin que de la liberté à la licence, de la jouissance à l'abus, il n'y a toujours qu'un pas, trop facilement et par là même trop souvent franchi. Je supplie cependant V. E. de ne pas croire que je veuille lui conseiller d'effectuer à present et d'abord un changement à cet égard chez nous. Je sens trop bien que cela ne se peut pas dans ce moment-ci, mais j'ai voulu lui détailler les raisons sur lesquelles j'appuye l'opinion que j'ai toujours eue et avoué et que l'expérience semble justifier tous les jours de plus en plus que la liberté de la presse, comme elle est exercée aujourd'hui dans plusieurs états de l'Europe, n'est pas une chose indifférente, et qu'elle peut très-facilement avoir les suites les plus fâcheuses.

Le comte de Haxthausen et Msr. de Scheel, que V. E. me mande être entrez au conseil du roi, sont des gens d'honneur, pleins de zèle et de désir de bien servir la patrie, aimant le travail et qui ont, l'un et l'autre, servi pendant plusieurs années en différents postes et dans différentes provinces, ce qui les a mis à même de connoître le païs, de sorte que je suppose que ce choix sera agréable à tout le monde, ou à peu près. Il est naturel, que nommément celui du comte de Haxthausen me le soit à moi, et je le recommande à continuation de l'amitié de V. E., à laquelle il a de tout tems été attaché.

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

158.

15. December 1789.

. . . . Je suis charmé de ce que V. E. approuve le choix de mes deux nouveaux collegues. Nous attendons M. de Scheel dans 3 ou quatre semaines. M. le c<sup>te</sup> Haxthausen paroît prendre un fort grand intérêt aux affaires, et c'est ce que j'ai désiré préférablement. Celles qui regardent particulièrement mon département, continuent d'estre très intéressantes et assés difficiles à suivre, si on n'est pas au fait du

système tortueux et dédalique de la politique moderne. Les cours de Berlin et de Pétersbourg souhaitent réciproquement de se tromper et de se donner le change; elles employent pour cet effet tous les moyens que deux cours, qui ne respecteront absolument pas ni la vertu, ni la bonne foi, peuvent se permettre. L'issue est douteuse, mais elle ne menera à un éclat que lorsque le roi de Pr. aura perdu toute espérance de pouvoir réussir à diviser les cours impériales. Sa haine contre l'empereur a éclaté d'avantage depuis que les turcs sont découragés. Elle conduira tôt ou tard à une guerre ouverte, et tant que cette animosité subsistera au même degré, il est impossible que l'Europe jouisse d'une paix constante et assés longue pour réparer ses playes. Le roi de Pr. encourage publiquement la révolte des Pays Bas. Un agent des rebelles a des conférences perpétuelles avec le cte de Hertzberg, et si l'Angleterre ne s'opposoit à des démarches violentes, il est probable, qu'elles auroient déjà eu lieu. L'empereur fait toutes les concessions possibles. S'il réussit à se reconcilier avec ses sujets, les puissances maritimes seront probablement guarantes de la convention, non seulement comme interressées au traité de barrière, mais comme puissances voisines, à qui la naissance d'un nouvel état libre et commerçant ne seroit pas indifférente. . . .

159.

5. Januar 1790.

Mes sentiments, voués depuis si longtems à V. E., me font sentir doublement le plaisir de recevoir de nouvelles assurances de son amitié dans une époque où le passé se retrace, et où l'avenir se prépare. Nous sommes trop instruits par une longue expérience pour oser attendre un bonheur sans mélange. Puisse l'année que nous venons de commencer, remplir ses voeux et les miens! Je suis seur qu'ils sont modérés et raisonnables, et s'il plaît à Dieu, ils ne sont pas troublés par ces malheurs publics qui menacent tant de royaumes et tant de pays. J'espère fortement que la paix du Dannem. ne sera pas troublée. Celle de l'Allemagne est en fort grand danger. La cour de Berlin paroît décidée de vouloir soutenir les insurgents des Pays Bas; elle paroît vouloir reconnoître leur indépendance. Elle suivra donc l'exemple dangereux de la France qui reconnoît celle des colonies angloises, en se fondant uniquement sur la déclaration des Americains mêmes. Il est vrai que cela renverse toutes les idées du contract social, qui est la seule base de la tranquillité publique. Chaque souverain, en adoptant un principe pareil, sappe les fondements de sa propre puissance. M. de Vergennes ne voulut pas le

prévoir en 1778, M. de Hertzberg va le méconnoître également, mais les passions sont les vrais despotes des hommes; ce ne sont pas les souverains. Si les hommes étoient meilleurs, toutes les constitutions seroient indifférentes. Comme ils sont corrompus, ce gouvernement est le meilleur qui a le plus de force à reprimer les méchants et à maintenir l'ordre et l'autorité des loix. Le délégué des insurgents dîne publiquement chez le c<sup>te</sup> Hertzb.; à Londres il confère publiquement avec le sous-secrétaire d'état; le célèbre Noodt fut à Berlin, quand la princesse d'Orange y étoit. Encore la France étoit l'ennemie naturelle de l'Angleterre; l'Autriche l'est aussi du roi de Prusse, mais que l'Angleterre et que la Hollande se laissent entraîner, cela est inconcevable. Cela l'est d'autant plus, que l'empereur qu'elles haïssent personnellement, est très mal, et que ce n'est plus à lui, qu'ils auront affaire, mais à son successeur, homme tranquille et pacifique, et qui n'a jamais paru attaché ni à la France, ni à la Russie. On devine quelques arguments illusoire, comme p. e. qu'il faut empêcher que ces provinces ne se jettent entre les bras de la France, que ce sera une barrière pour la Hollande, qu'elles dépendront des puissances qui garantissent leur existence, mais cela s'évanouiroit fort vite, si on vouloit être vrai et impartial.

Le roi de Suède ne se possède pas de joye de ce que l'empereur, son ennemi mortel, est mortifié, mais il auroit préféré que ce fut d'une autre manière. Il sait que l'augure n'est pas favorable à sa révolution, et il en est assés inquiet pour dire à tout le monde qu'il ne craignoit rien, et que son autorité étoit assés établie pour n'avoir rien à redouter. En attendant, il est pauvre comme un rat d'église et passe sa vie à jurer contre ses ministres. Il croit que c'est à eux à trouver de l'argent; que c'est leur partie, comme c'est la sienne de le dépenser, et il accuse tous ceux qui parlent de difficultés d'ineptie ou de trahison. . . . .

160.

16. Februar 1790.

Je joins toutes mes prières et tous mes voeux à ceux de V. E. pour le maintien de la paix; et avec l'aide de Dieu nous ne ferons rien pour mériter par nos propres démarches la perte du plus grand bien, dont on puisse jouir dans ce monde; mais si on nous forçoit à défendre nos foyers, je me flatte également que nous serons alors des hommes dignes de nos ancêtres et de notre bonne cause.

Il n'est pas décidé encore que le roi de Prusse agira offensivement; il l'est encore moins qu'il le fera contre la Russie. On le sait très bien

à Berlin, que c'est le seul cas dans lequel on auroit à nous redouter; et je suis fort tenté de croire qu'on tâchera de l'éviter, en ne se déclarant que contre l'empereur, et en attendant tranquillement que l'impératrice prenne alors fait et cause pour son allié. C'est la tournure à laquelle je travaille depuis longtems, comme à la seule, qui dans le cas d'une guerre générale nous laisse les mains libres, sans qu'on puisse réclamer des devoirs de notre part. Les intérêts de la cour de Berlin même, les souhaits de l'Angleterre et bien d'autres circonstances sont pour nous; et il n'y a que l'impétuosité du c<sup>te</sup> Hertzberg et les passions personnelles aux souverains que nous avons à combattre. La répugnance de l'Angleterre et la nouvelle passion<sup>o</sup> du roi de Prusse pour la c<sup>tesse</sup> Dohnhoff<sup>1</sup>) suspendent en attendant la décision; et il est encore très possible que l'épée ne sera pas tirée. . . . On change encore perpétuellement la destination des généraux à Pétersb. Mussin Pusckin retourne en Finlande; sa droite sera commandée par le général Igelstrom, et la gauche, qui est le poste de confiance, par M. de Numsen. On a accordé à celui ci encore un extraordinaire de 300 roubles par mois, mais en exigeant de lui de partir incessamment pour Friederichshamn. C'est à la sollicitation du prince de Nassau, qui paroît ne se fier qu'à lui.

161.

22. Maj 1790.

. . . . J'ai enfin tremblé dans ces jours-ci pour Brand et pour Carstens; ce n'est que depuis ce matin que je suis un peu rassuré pour le premier, et que je commence d'espérer pour le second. On n'a pas besoin des inquiétudes de ce genre pour en avoir beaucoup.

Notre horizon politique s'est fort éclairci depuis que les différens sont devenus sérieux entre l'Espagne et l'Angleterre. Déjà a v a n t ce tems-là l'harmonie entre Berlin et Londres avoit été fortement ébranlée. Nous en avons tiré cet avantage, que ces deux cours nous ont parlé depuis avec cet égard qu'elles sembloient avoir oublié, et que toute défiance et envie de chicaner paroît oubliée. Déjà le bruit de la guerre fait un avantage immense à notre position, et il est bien heureux pour nous de l'avoir conservé intact.

Les Anglois ont mis sans doute plus de vivacité à leurs mesures, pour se tirer d'affaires vis à vis de la cour de Berlin; mais comme l'objet est national et que les Espagnols tiennent singulièrement aux prétentions ridicules de leur suprématie sur la mer du Sud et sur l'Amérique entière, il est très possible que l'épée sera dégainé. Peut-être que c'est un moyen dont la Providence se sert pour l'arrêter

dans le fourreau en Allemagne. Il est au moins presque évident que le roi de Pr. et Mr. de H[ertzberg] commencent de s'effrayer; et malheur à eux, s'ils laissent passer ce mouvement salutaire. . . .

162.

8. Juni 1790.

. . . . Ce qui me surprend le plus, c'est la vitesse avec laquelle la Suède et la Russie se sont rapprochées sous la médiation de l'Espagne. Si le roi avait moins de vanité et surtout moins de duplicité, je crois que la paix seroit déjà faite. Elle paroît tenir à des conditions, qui ne seroient pas fort difficiles à arranger par un mezzo termine, surtout à l'amnistie réciproque générale; mais la véritable difficulté est l'horreur des cours de B[erlin] et de L[ondres] pour une paix séparée que le roi de Suède redoute; et je n'en suis pas fâché. Les conditions ne me plaisent pas. La Russie ne les concerte pas avec nous, et veut nous rendre sans doute l'argument de la nécessité que nous lui avons opposé; et c'est au moment de la paix que nous devons la ménager le plus.

En attendant la guerre se fait avec une vivacité extrême en Finlande, avec des succès entièrement balancés. Je n'en tire qu'un résultat, c'est que les Russes, qui n'ont jamais été plus forts en nombre que leurs ennemis, valent les Suédois, quoique ceux ci à tout prendre, sont peut-être mieux commandés, et qu'ils sont sous la vue de leur souverain. Que seroit-ce donc, si la Russie, moins occupée ailleurs, ou mieux gouvernée, pourroit y mettre plus de forces! La Suède seroit écrasée à l'instant, et il faudroit des combinaisons très étendues pour la sauver. Je souhaiterois fort que cette guerre n'apprit pas à la Russie toutes les facilités qu'elle a de devenir une puissance maritime très redoutable. Nous y perdriions beaucoup, et elle n'aura pas toujours des Tzichakoff qui dégradent sa puissance. Il a cependant commandé à Reval; mais je suis persuadé que les dispositions ne sont pas de lui, et qu'elles ont été calculées déjà longtems.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

163.

Rathlousdal, 29. Juli 1790.

. . . . Nos campagnards, sans être politiques, font mille voeux pour que cette guerre dans le Nord ne finisse pas de si tôt, et ils comptent aussi sur celle qui pourra exister entre l'Angleterre et l'Espagne, mais ils préféreroient pourtant à cette dernière une rupture entre les cours de Vienne et de Berlin, parceque celle-là auroit une influence

plus directe sur le débit de leurs marchandises, et je ne m'étonne point que leur avidité soit excitée, car il est incroyable combien les villes de Randers et d'Aalborg s'enrichissent dans ce tems-ci aux dépens de la Suède. J'ai parlé nouvellement à un homme de la première de ces villes, qui m'a dit, que depuis puelque tems les Suédois qui y viennent commencent à être mécontents du roi, ce qu'ils n'avoient pas été jusques là, et qu'ils avouent à cette heure, que les hommes et l'argent leur manquent également, aussi demandent-ils actuellement du crédit, mais on m'assure que nos gens ne sont pas du tout disposés à leur en accorder.

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

164.

18. September 1790.

J'aurois envoyé à V. E. un exemplaire du traité de Werelæ<sup>1</sup>), si je ne l'avois fait insérer dans les gazettes danoises. Je l'ai fait avec d'autant plus d'intérêt, que le roi de Suède n'a pas encore permis de le publier. Il est aussi favorable à la cause générale que les circonstances et la situation pressante de la Russie a pu le permettre. Ce n'est en effet qu'un armistice prolongé sous le masque ou dans la forme d'une paix régulière. Les points les plus importants sont passés sous silence; et comme elle manque de guarants, elle n'a d'autre seureté que dans la volonté si versatile des hommes.

On s'est expliqué à l'occasion de cette paix assés amicalement vis à vis de nous à Pétersb. L'Autriche et la Russie elle même ont parfaitement justifié notre conduite. Tout estoit dit dès qu'on a reconnu que les cours de Berlin et de Londres croient au delà d'une simple démonstration; et en faisant valoir ce point actuellement hors de litige, il ne reste pas le moindre prétexte de plaintes contre nous. Il me paroît aussi qu'elles se sont entièrement évanouies.

Ceux qui ont redouté que la Russie pourroit nous sacrifier, seront actuellement rassurés. Le roi de Suède, en faisant mourir le colonel Hesteskoe sur l'échaffaut<sup>2</sup>), a si grièvement offensé l'impératrice qu'il n'est plus possible de subçonner de l'intelligence. Je le regarde comme un affront que rien ne pourra expier, surtout comme elle avoit demandé une amnistie générale, et que la condition du traité qui annonce un oubli général du passé s'y rapportoit.

C'est comme si le roi de Suède vouloit détruire jusques à la possibilité de citer une vertu personnelle, en la nommant. On avoit souvent dit qu'il n'estoit pas cruel. Il est prouvé actuellement qu'il

l'est autant qu'il est injuste. Ce pauvre Hesteskoe n'estoit pas plus coupable que les autres, et le roi n'a pas trouvé d'autre prétexte que celui que la convention des officiers finlandois avoit été signée dans sa tente.

La démarche me paroît prouver que ce prince veut convoquer une diète, qu'il veut écraser le parti de la noblesse, et leur annoncer par la voix du bourreau, qu'elle n'a plus d'appui en Russie.

La Russie fera l'impossible pour ne pas admettre la médiation du roi de Prusse. Elle veut absolument faire la paix sans intervention; et quoiqu'on en sera furieux à Berlin, je doute cependant qu'on fera la guerre pour obtenir un but qui est plutôt un point de vanité que de nécessité, et qui ne seroit rien, s'il estoit disputé sans aigreur.

Nos fêtes se sont très bien passées. Copenh. a montré le plus grand attachement au pr. r., et sa jeune épouse a gagné un suffrage universel<sup>s</sup>). Il est impossible d'estre plus engageante, plus aimable et plus naturelle; et j'admire le bonheur du prince d'avoir trouvé une femme pareille, absolument par un choix à lui, sans que personne au monde lui en ait parlé. Il a porté ce secret assés longtems dans son coeur, et personne n'en a été plus étonné que moi. . . .

165.

2. Oktober 1790.

Je voudrois pouvoir comme V. E., et surtout avec elle, juger en spectateur tranquile et philosophe tous ces mouvements convulsifs, qui agitent l'Europe, et dont plusieurs occuperont encore notre postérité la plus reculée. Je soupire après ce repos qui commence à me devenir nécessaire, et dont les dernières années m'ont absolument destitué. La Providence a veillé sur nous; joignons-nous pour lui rendre nos grâces les plus humbles. Seulement la reconnaissance ne nous quittera pas, tant que nous existerons. Notre ennemi naturel est épuisé au point de ne plus estre redoutable pour nous. Il lui reste des fanfaronnades; mais il est sans ressources, sans amis et sans alliés. La Russie s'est expliqué avec nous d'une manière très satisfaisante sur la nature de sa paix. Elle paroît désirer notre amitié plus que jamais, et nous nous ressentons également du ressentiment des cours alliées contre le roi de Suède, qu'elles accusent de défection, et qui en effet a rompu toutes leurs mesures. Nous ne devons seulement pas nous endormir; mais il est évident que notre situation est meilleure qu'elle ne l'a été depuis 1772. On est persuadé à Berlin qu'il existe des articles secrets entre la Russie et la Suède; je suis convaincu du contraire; mais je n'ai garde de le contredire. On

est surtout inquiet d'une garantie réciproque prétendue de toutes les possessions, ce qui prouve qu'on pensoit à la Poméranie suédoise, ou qu'on la regarde comme hypothéquée pour les sommes, plutôt avariées que données. . . .

Nous avons vu arriver 3 ou 4 vaisseaux de guerre russes aujourd'hui à la rade de Copenh.; c'est sous le prétexte de ramener un couple de bâtiments armés, fort délabrés; mais je crois que le véritable objet est la contrebande; et j'ai quelque lieu de croire que Mess. Czernicheff et Tzichakoff y sont très personnellement intéressés. Dans ce cas il seroit très possible qu'un couple de ces vaisseaux hivernera ici.

Notre escadre désarme; et dèsque nous serons instruits avec certitude, que les Suédois le font également, tous nos vaisseaux rentreront incessamment dans le port.

166.

23. Oktober 1790.

. . . . Mais la plus grande difficulté que ce souverain [Gustav III] éprouve, c'est de ne pouvoir pas réussir à en imposer aux cours alliées. C'est l'Angleterre surtout qui est vivement irritée contre lui. Cela rejaillit sur nous; et jamais cette puissance n'a fait des démarches aussi pressantes pour nous attirer dans son alliance que dans ce moment. Cela est assés flatteur; mais je n'ai pas besoin de le dire à V. E., combien il y a de difficultés à concilier même nos souhaits à cet égard avec notre système, aussi longtems que l'Anglet. est toujours également éloignée de la Russie. Il y a cependant toujours de l'agrément à estre caressé par une puissance dont on a été longtems humilié et maltraité.

La guerre entre la G[rande] Br[etagne] et l'Espagne, et un éclat entre la Prussie et la Russie ont la majorité des voix pour qu'ils auront lieu. Je me flatte encore souvent du latin; mais les hommes sont bien pervers et prodigieusement aveuglés par des passions souvent très subalternes.

167.

9. November 1790.

. . . . Nous sommes dans un de ces moments très décisifs, et Votre Excell. l'apprendra peutêtre avec quelque étonnement que la face de l'Europe a changé à bien des égards depuis 3 semaines. Et cependant rien n'est plus vrai. L'Angleterre a été si entièrement effrayée de cette combinaison entre l'Espagne et le Nord. Elle a senti qu'elle



pouvoit perdre dans un moment toute sa prépondérance. Elle a donc embrassé le plan de nous détacher de cette ligue prétendue, et puis d'empêcher qu'il n'éclate une guerre entre la Russie et la Prusse. Elle désire plutôt que l'impératrice continue la guerre, afin qu'elle soit occupée, si elle l'étoit elle même, et qu'il n'y ait plus question de médiation. Le roi de Pr. a mordu à l'hameçon. Il a repris son plan de séparer les deux cours impériales, de paroître bien avec l'empereur pour rendre son allié défiant; et cela l'entraîne dans des démarches assés singulières, et nommément à devenir presque un auxiliaire de l'Autriche dans le Braband. On nous caresse aussi singulièrement à Londres, à la Haye et à Berlin; on nous fait des compl. presque exagérés; on ne veut s'allier qu'à nous; on nous demande notre médiation en Russie; on nous admire en dénigrant la Suède et son souverain. Voilà où nous en sommes. Je n'ai pas besoin de dire à V.E. que le coloris brillant ne nous séduit, ni sur les motifs, ni sur les suites; mais il y a toujours du gain, et dans le ton des affaires et dans le parti qu'il est possible d'en tirer. S'il plaît à Dieu, nous gagnerons du côté de la considération et de la seureté vis à vis de notre voisin, dont les principes détestables se manifestent tous les jours d'avantage. L'ambition de la paix et de la tranquillité exige autant d'activité que celle des conquêtes et des exploits les plus brillants. Cela ne devoit pas estre ainsi; mais la perversité des hommes a dénaturé la politique. L'Espagne nous recherche aussi infiniment et nous offre quelques avantages dans le commerce. Il en naît des situations quelques fois embrassantes, mais toujours d'un grand intérêt. Je n'ai jamais désiré plus vivement que mes forces puissent estre au niveau de ma besogne que dans ce moment; mais il n'y a que la conviction, humble mais intime, de toute l'étendue de mon vouloir, qui puisse me consoler de celle de ma faiblesse.

168.

11. December 1790.

L'intérêt que V.E. a mis au tableau que je lui ai fait de la situation actuelle de l'Europe, ajoute au plaisir très grand que ses lettres me font et me feront toujours. Cette situation n'a pas changé. Elle a été plutôt renforcée par les circonstances. L'impératrice, en nous donnant cependant les assurances les plus solennelles de ne jamais vouloir contracter des engagements avec la Suède sans nous les communiquer d'avance, continue de s'asseurer du roi par des caresses, par des présents et par la perspective d'un

traité sur les frontières avantageux. Ce sont ses roubles et quelques piastres qui ont mis ce prince en état de rembourser au roi de Prusse 100.000 ducats et de lui payer les intérêts d'une somme trois fois aussi forte. M. d'Igelström est nommé ambassadeur à Stockh. et M. de Taube à Pétersb. Le premier s'est évidemment lié avec M. d'Armfeldt, le favori décidé du roi. Celui-ci est ami de la Russie et dans un sens aussi celui du Dannemarc; l'autre soutiendra l'ouvrage qu'il regarde comme le sien. Au lieu qu'un ministre russe fut autrefois le bouclier du parti constitutionnel, Igelström sera censé attaché au roi; et par de l'argent on fera de celui-ci à peu près ce qu'on voudra. Tout cela est bien singulier, mais dans le moment actuel très exact. Les cours alliées en sont outrées; mais elles sont fort embarrassées. Elles voyent que ce seroit au dessus de leurs forces de humilier la Russie, si les 3 puissances du Nord sont d'accord. Elles se sont cependant trop aventurées pour savoir, comment se retirer sans devenir la fable de l'Europe. Elles commencent de nous sonder, si nous ne voulions pas prendre sur nous de prêter les premières paroles à la Russie; et si les succès de celle-ci continuent, il est très probable qu'on reviendra à la charge, et qu'on fera amende honorable pour le passé. On ne seroit pas fâché du tout à Berlin, si la Porte faisoit une paix directe avec la Russie; mais comme on n'ose pas se contredire ouvertement, on se borne à ne pas s'y opposer. La réputation du ct Hertzberg est extrêmement tachée, et nous ne sommes pas payés pour le soutenir.

Voilà l'essentiel de ce qui est voilé dans les nouvelles publiques. Peutêtre que ses correspondants d'ici lui manderont, que Urne est devenu Justitiarius et Cortsen Vice-Justit[iarius]; d'ailleurs je ne sais rien qui puisse l'intéresser.

169.

18. Januar 1791.

. . . . La Russie nous reste fidèle; et si l'impératrice veut se borner à la possession de Oczakov, j'ai de forte espérance que la paix pourra se faire. Nous le saurons bientôt avec beaucoup de certitude; je crois pouvoir en parler à V. E. et m'en réjouir avec elle que les choses ont été amenées au point que la cour de Berlin nous a demandé d'une manière fort solennelle et avec des expressions aussi honorables que caressantes notre interposition pour la r'approcher de la Russie. Cela change toutes nos situations relatives et nous place dans un jour fort différent de celui dans lequel nous étions il y a 2 et 3 ans. Même en ne réussissant pas, je me flatte que nous en tirerons un

avantage essentiel; et il y a déjà bien de soulagement dans les formes extérieures. . . . .

. . . . Ici on ne rêve que finances et oeconomie. Le pr. royal s'en occupe singulièrement<sup>1)</sup>. Il est impossible d'y mettre plus de sérieux et d'application; et à son age et avec sa santé la perspective est belle.

170.

1. Februar 1791.

Je crois le devoir surtout à V.E. et à mon tendre attachement pour elle de l'informer de la situation interessante et critique dans laquelle le Dannemarc se trouve, mais qui pourra finir d'une manière très heureuse pour nous et pour l'Europe entière.

Il y a trois semaines que le roi de Prusse nous demanda nos bons offices et notre interposition à Pétersb. pour ménager un rapprochement sur le sujet de status quo absolu. La Hollande y accéda d'abord; l'Angleterre vient de le faire également; mais comme elle souhaite moins sincèrement une pacification parfaite, elle y a mis plus de force. Toutes les cours s'expriment d'une manière si flatteuse pour nous, que nous y voyons la récompense manifeste de notre bonne foi et de notre probité. Votre Excell. sait déjà quelques unes de ces circonstances par ma dernière. La joye du roi de Prusse d'avoir encore une perspective de sortir d'affaire sans faire la guerre est manifeste, et le public de Berlin la partage en chantant nos louanges.

L'Angleterre nous a en même tems sondé sur ce que nous ferions, si elle envoyoit une flotte dans la Baltique, et si la guerre avoit lieu. Elle a offert son alliance la plus intime, la garantie de toutes nos possessions; mais nous avons répondu avec fermeté et, je l'espère, avec dignité; et la Russie doit estre contente de nous.

Si la Providence bénit nos démarches, alors ce sera le sceau à notre considération et le triomphe de la vraye politique sur les illusions de la fausse. Le roi de Suède en sourira; mais lui aussi commence de nous parler sur un ton infiniment honnête et radouci.

Les conférences perpétuelles avec toutes les puissances interressées sont un peu pénibles pour moi; mais je suis bien avec toutes, et même avec Krudener. Il faudra trouver des mezzo termines pour contenter tout le monde; mais elles ne sont pas difficiles, si les puissances veulent sérieusement la paix; et plus ou moins elles sont sincères.

V.E. partage certainement et mes espérances et mes inquiétudes. Je les dépose dans son sein.

171.

19. Mars 1791.

. . . . Je n'ai qu'un seul instant à moi. Je voudrais d'ailleurs en employer pour nous consoler réciproquement de la perte du bon et respectable Berger. Il est heureux, il a vaincu, il emporte des regrets universels. Tout homme de bien gagne par la mort; mais un sourd, à moitié aveugle, que ne doit-il pas sentir da, wo kein Leid und kein Schmerz mehr ist?<sup>1)</sup>

172.

29. Mars 1791.

On m'a dit de fort jolies choses à Berlin et à la Haye; mais rien ne m'a touché que l'approbation de V. E.; j'en ai été véritablement ému. Dieu veuille que nos efforts ne soyent pas sans succès! La guerre la plus sanglante en dépend, et il me seroit bien doux de pouvoir penser un jour d'avoir été un instrument dans les mains de la Providence pour la détourner. Et cela certainement sans la moindre vanité, mais plutôt avec le sentiment d'une profonde humilité, uti Christianum decet.

Ni le *ct* Hertzberg, ni Mylord Auckland, ni M. de Spiegel n'ont fait la moindre objection à aucun de mes arguments. Ils veulent entrer en négociations, ils veulent s'approcher, si la Russie le veut. Ainsi nous avons déjà gagné du terrain.

Je redoute l'orgueil de l'Angleterre, qui est toujours dans le délire de l'ivresse de la législation universelle, et puis aussi celui de pr. Potemkin, qui se croit invincible, et qui est un bien plus grand seigneur à Jassy qu'à Pétersbourg. Mais jamais on n'obtient un succès sans peine; j'y suis préparé. Les arguments se présentent en foule à mon esprit; notre cause est la meilleure possible; nous sommes invulnérables, puisque nous sommes sans reproche. Tous les intérêts essentiels de toutes les puissances sans exception sont de notre côté. Mon ambition est de ne pas citer une seule raison qui ne soit évidente. Je veux absolument que tous les bons esprits soyent de notre parti, c'est à dire, de celui de la paix; et avec l'aide de Dieu nous ne défendrons pas en vain la cause de l'humanité.

Je demande à V. E. quelque indulgence pour la hâte avec laquelle j'ai dû écrire ces lignes. C'est au pied de la lettre, que je n'ai que quelques instants à moi.

173.

10. April 1791.

Une attaque sevère de goute aux pieds et aux mains me rend bien mauvais correspondant; je ne puis cependant me défendre du plaisir

de remercier V. E. de sa lettre du 7. et de la consolation que j'éprouve en partageant avec elle mes douleurs du système violent de l'Angleterre, qui réduit nos espérances à très peu de chose. Il n'y a rien de décidé jusqu'à ce que le roi de Pr. aura accédé à la déclaration anglaise comminatoire et péremptoire à faire à Pétersb. Jusques là les démarches du ministère brit. ne sont encore que des démonstrations, mais je ne puis espérer que les bornes des positions, révélées par nos mémoires, aient soutenu le choc de cette rivalité de gloire, de prépondérance, de dictature, avec laquelle ces cours se caressent et se perdent réciproquement. Je crois la tête du souverain trop faible, et celle de son double cabinet trop mal organisée pour cela. Mais on ne renonce qu'avec peine au dernier rayon d'espérance. Les arguments que V. E. allègue et qui devraient consilier le système le plus pacifique à l'Angl., sont sans réplique; mais le langage de la raison est inconnu à des cours qui ne veulent pas estre convaincues, qui se glorifient de leur puissance, non pas de leur équité, et qui sont réellement dans un délire perpétuel.

La Russie se croit seure de la Suède; mais elle ne mettra point de bornes à sa générosité, dès qu'elle se croira seure de la guerre. Cela nous met dans une situation infiniment délicate. La Russie exigera de nous les mêmes facilités, ou elle nous regardera, en nous comparant avec la Suède, comme un ami froid ou inutile. Cependant il est impossible de donner dans les travers d'un prince à qui le bonheur de ses sujets est indifférent. Il peut céder sa flottille à la Russie, qui peut le soutenir avec la sienne; mais nous ne pouvons lui céder notre flotte, que la sienne ne feroit qu'affaiblir; nous ne pouvons pas même armer une escadre assés considérable, parceque les Anglois ne puissent pas la laisser derrière eux sans danger. Ce seroit seulement nous préparer une humiliation.

Il y a des considérations sans nombre à faire; mais il m'est impossible d'épuiser le sujet.

La rougeole n'a pas encore quitté ma maison: mon fils majeur est alité<sup>1</sup>); mais la rougeole n'a pas paru encore.

174.

30. April 1791.

Je ne suis pas étonné de ce que V. E. regrette avec moi les erreurs politiques de l'Angleterre, d'un pays que nous avons toujours sincèrement aimés, mais qui nous forceroit de le haïr, s'il persistoit dans ses prétentions à un despotisme universel. La reine gouverne

à présent le roi, toujours un peu faible depuis sa maladie; elle n'a d'autre conseil que Pitt, qui la gagna pour ses plans sous la Régence. Celui ci, grand homme et grand financier, n'est pas habile à politique; mais en croyant l'estre, il y apporte toute la roideur et toute l'opiniâtreté de son caractère. Cependant il sera forcé de mollir, si sa place lui est chère; et la retraite du duc de Leeds et la mission de M. Faulckner à Pétersb. y appartiennent. Celui ci est fort aimable et très connu de l'impératrice et du pr. Potemkin, sous lequel il a fait une ou deux campagnes. Les propositions dont il est chargé ressemblent presque entièrement aux nôtres. M. de Hertzb. a fait l'impossible pour que tout allât par le Dannemarc; mais M. Pitt ne nous pardonne pas d'avoir attaqué et, j'ose le dire, victorieusement le principe du status quo absolu, et que l'opposition a fait un grand usage de nos mémoires. En attendant nous avons été utiles à la paix; et s'il plaît à Dieu, elle aura lieu, et nous n'aurons pas de flotte angloise dans la Baltique. Il n'y a que le roi de Suède qui en sera affligé. Sa démangeaison de paroître sur la scène se soutient. Il vient de donner l'ordre d'armer sans délai flotte et flottille; et quoiqu'il y ait sans doute beaucoup de charlatanerie propre dans cette démarche, j'ai cependant de fortes raisons de croire que la Russie y a une grande part, et qu'elle veut nous forcer par là à un armement capable de provoquer l'Angleterre. C'est d'une politique très subalterne, mais par malheur très ordinaire à la cour la plus corrompue qui ait peut-être jamais existé.

Je suis très affligé de ce que V. E. n'est pas contente de sa santé. Je n'entends parler que de malades et de maladie depuis 6 semaines. Quatre de nos enfants ont eu la rougeole et en souffrent encore. Ma femme m'a donné de fortes inquiétudes, et cela dans un moment, où le plus grand calme m'étoit nécessaire. Elle s'est levée hier; mais une forte toux qui lui dispute tout sommeil, et tout repos ne lui permet pas encore sentir les douceurs de la convalescence.

Ma bellefille est très heureusement accouchée d'un fils<sup>1</sup>); mais le jour d'après son mari a pris aussi la rougeole; et comme il a dû se séparer de sa femme, je l'ai pris chès moi pour le soigner. Ces moments ont donc de l'amertume; mais ils ne sont aussi pas sans consolation; et il ne seroit pas raisonnable de ne le pas sentir avec une unanimité égale. Le lot de l'humanité est de passer perpétuellement de la joye à des peines, et de la tranquillité à des inquiétudes.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

175.

Rathlousdal, 16. Maj 1791.

C'est une nouvelle bien agréable que V. E. a eu la bonté de me mander du parti, qu'à la fin le cabinet de Londres vient de prendre, d'user plus de modération et d'envoyer un homme sage et d'un esprit conciliant à Petersbourg pour y faire des propositions acceptables<sup>1</sup>), ce qui produira probablement un bon effet et pourra sauver le repos du nord sans porter atteinte à la gloire de l'impératrice, qui n'en sera que d'autant plus éclatante et affermie, et sans compromettre d'autres que précisément ceux-mêmes qui n'ont pas balancé d'exposer très-mal à propos l'un et l'autre de ces objets, pour satisfaire leur ambition démesurée ou pour faire réuïssir leurs vues d'aggrandissement, et qui ne brilleront certainement pas dans l'histoire par leur conduite dans cette époque.

Je nous en félicite tous, mais j'en fais surtout mes plus tendres compl. à V. E., à laquelle, après Dieu, la tournure heureuse de cette affaire est due; car sans nos mémoires qui ont exposé le cas dont il s'agissoit avec une vérité et une clarté auxquelles il étoit impossible de se refuser, et qui sont venus à l'appui des vains efforts que faisoit le parti de l'opposition dans le parlement d'Angleterre pour prévenir la guerre, le ministère britannique n'auroit pas manqué de poursuivre sa pointe. Toute l'Europe doit le reconnoître, quelque peine que se donne le dit ministère pour le cacher, tant à d'autres qu'à soi-même; et il faut surtout espérer que l'impératrice qui doit sentir qu'en tout sens la plume de V. E. vient de la servir infiniment mieux que n'auroient fait nos armes, rendra justice à la sagesse de nos mesures et nous saura gré de notre zèle et de notre amitié, quoique j'avoue que ses éternelles intelligences secrettes avec le roi de Suède, tantôt effectives et tantôt simulées, et qui ne laissent pas de nous faire toujours quelque tort, sont très-révoltantes et ne peuvent guères nous engager à faire grand fond sur elle. Il est au reste inconcevable qu'une longue et fâcheuse expérience ne lui ait appris depuis bien longtems qu'il n'y a rien à gagner pour elle avec ce souverain, qui s'est si souvent démasqué lui-même, nommément à son égard. . . .

## A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

176.

21. Maj 1791.

Je suis seur que V. E. a pris une part amicale à la perte que j'ai faite d'un fils<sup>1</sup>) qui avoit bien réuissi, et que par la pureté de ses

moeurs et par la bonté de son coeur promettoit de devenir l'appui et le guide de ses frères. La perte est très grande pour moi, et je la sens comme telle, mais avec la soumission la plus entière pour les décrets de la Providence et avec cette foi qui distingue le chrétien de ceux qui n'ont point de l'espérance. Les premiers moments ont bien de l'amertume; mais c'est un tribut payé à la nature, dont on ne doit pas rougir, et dont V.E. connoît elle même trop bien la nature, pourque je puisse vouloir les détailler. Les deux derniers mois ont été remplis d'épreuves pour moi. Ces époques sont sans doute fort nécessaires; il faut qu'il y en ait dans la vie; et peutêtre que ce sont celles de toutes, pour lesquelles nous serons le plus reconnoissants, quand nous jugerons mieux du passé que nous sommes actuellement tentés de le faire du présent. . . . .

177.

23. Juli 1791.

Quand V.E. apprendra que nous équipons encore 3 vaisseaux; elle se dira d'abord que ce n'est qu'une simple démonstration, uniquement due à la vanité exigeante de la Russie; et c'est exactement le cas. Nous avons appelé le nombre des matelots nécessaire pour les armer; on n'avoit mis cependant que la moitié en rade, pour ne pas nous commettre avec l'Angleterre. Cette raison ne subsistant plus, depuis qu'il est seur que la flotte invincible ne paroitra pas dans la Baltique, il auroit été très naturel, que notre allié eût renoncé à une démarche coûteuse, absolument inutile; mais le contraire est arrivé: M. de Krudener a toujours insisté d'avantage; et nous avons cru que le moment de la paix étoit celui où il falloit ménager le plus notre superbe ami, que ses ennemis recommencent déjà de carresser, et qui met un point d'honneur particulier à pouvoir dire aux autres que le Dannemarc lui est resté fidèle jusques à la fin. C'est une espèce de sacrifice que la sagesse a exigé, et qui ôte tout prétexte de mécontentement final. Nous en profitons pour essayer le vaisseau de 80 canons, le dernier ouvrage de Gerner, dont lui même avoit une si haute idée<sup>1</sup>).

J'applaudis entièrement au contenu de la lettre de V.E. du 18. La France devient tous les jours plus embarrassante pour le reste de l'Europe; et plusieurs cours s'en occupent très sérieusement. M. de Blome a été instruit de suspendre toutes les fonctions de son ministère, mais de ne faire aucune déclaration; M. de Houze, qui, par parenthèse, a été attaqué d'un coup d'appoplexie, a été instruit de nous prier de ne pas rappeler notre ministre. Je lui ai répondu, mais



pas au nom du roi, que nous ne connoissons, ni un roi sans nation, ni une monarchie sans chef; que nous étions en suspens; mais que je desirerois vivement que cet état d'incertitude puisse finir, et cela d'une manière digne d'une nation éclairée, qui avoit des droits et des devoirs également inviolables etc. etc.

L'assemblée nationale ne peut prendre à mon avis que trois partis: elle peut se constituer en république; elle peut déposer le roi pour conférer la souveraineté au dauphin; elle peut donner assés de liberté au roi, pour qu'il puisse sanctionner sans y estre forcé. Il seroit fort sage d'adopter le 3<sup>ième</sup> expédient; mais la majorité sera pour les premières alternatives, si elle peut compter sur l'opinion publique. Huth ne se lasse pas de dire: Hab' ich's nicht immer gesagt, dasz es eine Schande wär' ein Frantzose zu seyn! et il s'applaudit singulièrement d'avoir si bien vu depuis longtems.

Le duc de Yorck est sur le point d'épouser la princesse Frédér[ique] à Berlin. Il n'en voulut pas, il y a 3 ans. A présent il s'agit des beaux yeux de la cassette, pour payer ses dettes et peutêtre ceux de son frère, le prince de Galles. Mais comme il faut plusieurs millions, on balance, et on fait le calcul des revenus de Osnabrug.

178

20. September 1791.

La situation actuelle des affaires est si nouvelle et si intéressante que je ne puis me refuser la satisfaction d'en parler à V. E., après l'avoir remercié de sa lettre du 15., qui m'a fait le plus sensible plaisir.

L'empereur est à la tête de l'union contre la France. Il a fait semblant de s'associer le roi de Prusse, qui a promis de joindre 50,000 hommes à un nombre égal de troupes autrichiennes. Mais ces deux souverains gardent cependant des ménagements; ils ne veulent pas se mettre les premiers en avant; ils conservent des issues pour se tirer d'affaires, si les circonstances altéroient leurs mesures. Mais l'Espagne, la Suède et la Russie se précipitent dans des mesures plus violentes. Les premières condamnent tout délai et toute négociation avec des révoltés; et l'impératrice prétend absolument que la cause de Louis 16 doit estre déclarée celle de tous les souverains de l'Europe. Elle exige aussi de nous de parler à l'unisson avec elle<sup>1</sup>); et sa sensibilité à la moindre résistance, ne fut-ce que celle d'un argument ou d'une simple réflexion, l'aigrit à un point dont la passion seule peut avoir une idée. Mais, heureusement, ce n'est pas un cas d'alliance, et nous avons répondu que nous ne réclamions pas

contre les principes de la Russie, mais que nous croyions devoir attendre que l'empereur nous ait parlé, comme il avoit parlé à elle même et à la plus grande partie des puissances de l'Europe, ainsi que le développement de la conduite du roi de France, relativement à son refus ou à son acceptation. Nous avons ajouté, que le roi parleroit certainement avec force et avec dignité, mais qu'il ne se permettroit jamais, ni dans ce cas, ni dans aucun autre, des menaces qu'il ne voudroit, ou qu'il ne pourroit pas soutenir. Cela paroitra plus clair à V.E., quand j'y ajoute que la Russie menace la France d'interdire à ses sujets tout commerce avec elle, d'exclure son pavillon de ses ports, et d'employer toutes ses forces pour rétablir l'autorité monarchique sur le même pied : choses, pour nous, en partie injustes, en partie impossibles et nuisibles.

Le roi de Suède, après avoir reçu quelques secours pécuniaires, rend 10,000 hommes mobiles. Si cet argent n'est pas perdu, il l'entraînera dans des embarras immenses. L'entreprise ne peut jamais estre favorable à la Suède; et que sera-ce, si le roi de France, vaincu par la foiblesse de son caractère, et succombant, comme cela est très vraisemblable, sous la crainte des dangers qui pourront le menacer personnellement, accepte et sanctionne de bonne foi? Est-ce qu'on se permettra alors à devenir les champions de l'ancienne constitution, ou des intérêts des princes, ou des droits de l'empire? Cela ne sera seurement pas le cas du Dannemarc; et nous avons mille et mille raisons d'adopter comme l'Angleterre et la Hollande, non pas de l'indifférence pour tout ce qui est rébellion, mais une neutralité parfaite, quand le roi et la nation française seront d'accord.

Le tems ne me permet absolument pas de m'étendre d'avantage. Je suis tres affligé du despotisme que la matière gouteuse exerce sur V.E. J'en suis esclave comme elle; mais je partage aussi sa résignation. Ce n'est pas le moindre bienfait de la Bonté divine; et certainement nous nous en applaudirons d'avantage dans le ciel que de la plus brillante santé.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

179.

Rathlousdal, 29. September 1791.

Ce que V.E. a si bien prévu en écrivant la dernière lettre dont elle m'a honoré, est en partie déjà arrivé par l'acceptation du roi de France de la constitution qui lui avoit été présentée par l'assemblée nationale, au moyen de quoi le roi et la nation étant d'accord, au

moins en apparence, les puissances étrangères n'ont plus le moindre prétexte de se mêler des affaires intérieures de ce pais-là; mais en supposant aussi que cet accord n'eût pas eu lieu, V.E. auroit également eu la plus grande raison du monde de ne pas conseiller au roi d'y prendre part, tant parceque la chose n'intéressoit pas directement le Dannemarc, que parcequ'il pouvoit y avoir mille désagrémens et aucun avantage à en attendre et parceque la façon dont on s'y étoit pris pour nous engager dans cette affaire n'étoit, comme V.E. me le mande, rien moins que régulière. En général, je ne vois pas, je l'avoue, que les souverains que V.E. nomme auroient avancé leurs propres intérêts, ou ce qui revient au même dans ce cas-ci, affermi leur autorité dans leurs propres états, quand ils auroient pu réussir à forcer les François révoltez à rétablir leur ancienne constitution, car tant que ces souverains n'éviteront de faire les mêmes fautes que le gouvernement françois a fait depuis près d'un siècle, tant aussi qu'ils ne mettront soigneusement et sérieusement des bornes à l'insolence des autres fougueux qui se permettent sous le masque de la philosophie de sapper par leurs écrits remplis de venin les fondemens de la religion revelée et de tout gouvernement monarchique, et tant qu'ils ne veilleront avec l'attention la plus suivie sur ces assemblées dangereuses connues sous le nom de clubbs, qu'ils auroient mieux fait de ne jamais tolérer, ils auront beau faire; leur pouvoir sera constamment précaire et mal assuré et écroulera tôt ou tard certainement, quand même le roi de France auroit pu ou pourroit encore être réintégré dans la pleine jouissance du sien. Voilà au moins le jugement que j'en porte. . . . .

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

180.

18. Oktober 1791.

. . . . Le roi de Suède a r'envoyé sans l'ouvrir le paquet qui contenoit la nouvelle constitution françoise avec la lettre du roi qui l'accompagnoit. Il s'est servi de prétexte que les mots: mission de France, étoient gravés sur le cachet, et que cette mission n'étoit pas reconnue dans ce moment à Stockholm.

Cela fait un contraste avec toutes les autres cours de l'Europe, et nommément avec l'empereur qui a accepté ainsi que tous sans difficulté.

Je suis de l'avis que le prétexte tiré de la captivité du roi ne peut plus se soutenir, mais que, si les puissances vouloient se réunir pour

réclamer contre les principes adoptés de l'affaire d'Avignon<sup>1</sup>), elles en auroient et l'occasion et le droit.

. . . . Si V. E. n'a pas lu Girtanners' historische Betrachtung<sup>2</sup>) über die französische Revolution, alors j'ose lui proposer de se la procurer.

181.

6. December 1791.

. . . . Mon fils vient d'estre nommé ministre à Berlin. Cela n'entroit absolument pas dans mes souhaits; mais on l'a voulu; et il est difficile qu'on peut résister à la longue à des arguments remplis de bonté.

M. Elliot n'a pas envoyé ses lettres de rappel; il n'a pas écrit; il témoigne donc bien de l'humeur, ou une fort mauvaise conscience, et peutêtre l'un et l'autre. M. Hailes, ministre à Varsovie, homme d'esprit, à ce qu'on dit, sera son successeur. L'Angleterre attend avec impatience le moment où nous serons refroidis vis à vis de la Russie, et la mission a des pleinpouvoirs très amples à ce sujet. . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

182.

Rathlousdal, 19. December 1791.

. . . . Quant à Elliot, ce second antagoniste du Dannemarc en 1789 et qui nous a peutêtre alors fait plus de mal encore que Hertzberg, il n'est pas étonnant qu'il ait la conscience mauvaise vis à vis de nous, mais ce qui m'étonne fort, c'est que sa cour lui pardonne de lui manquer à elle bien plus qu'à la nôtre, en ne pas faisant remettre au roi une lettre signée par le roi d'Angleterre lui-même, et plus que cela encore qu'elle veuille continuer de se servir dans les païs étrangers d'un homme qui s'est mal acquitté partout où elle l'a employé. Si cette puissance désire sérieusement de se rapprocher de nous, j'espère que le nouveau ministre qu'elle nous destine est plus droit et moins fougueux que son devancier; et dès alors je suis sûr que V. E. réuissira à tirer parti des dispositions si heurieuses d'une cour dont tout nous engage à rechercher l'amitié.

#### A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

183.

27. December 1791.

Je crois avoir fait une faute, et il faut que je la répare. Il paroît que V. E. suppose que le rappel de M. Elliot n'a pas été signé du roi

d'Angleterre lui même; j'y ai sans doute donné occasion; mais cela n'est pas: la lettre est dans les formes ordinaires; mais j'ai fait la remarque qu'elle nous a été remise ministériellement, mais pas selon l'usage envoyé par Elliot avec une lettre de sa part. Cela prouve seulement sa mauvaise humeur; et certainement il est au désespoir d'estre comme exilé à Dresde, et nous en accuse et pas entièrement sans raison. Je ne suis d'ailleurs pas content du tout de la politique de l'Angleterre, et je ne le crois pas encore possible de se lier avec elle. . . . .

184.

18. Februar 1792.

. . . . L'abbé Louis, sur lequel V. E. désire d'avoir des notions, est un homme de beaucoup d'esprit et fort aimable, déjà employé par M. de Montmorin, qui a perdu son abbaye et toute sa fortune par la révolution, et qui a suivi le torrent plus par nécessité que par conviction. Il a fait entendre à M. de Blome, qu'on seroit certainement content de sa conduite et de ses principes, et qu'il souhaitoit vivement qu'on ne le jugeât pas sur les demarches du committé diplomatique.

Nous aurons des rivaux très préférables à ceux qu'ils remplacent: M. Hailes de la part de l'Angleterre, le prince Cicignano de Naples, le comte Goltz de Berlin, neveu de celui qui est à notre service, et qui, par paranthèse, épouse madame de Gählert. L'ambassadeur ne nous reviendra que dans l'année prochaine, et je n'en suis pas fâché, M. d'Ehrenheim lui étant très supérieur à tous égards. . . . .

Le bon vieux Classen de la Schatzkammer a fini et n'a pas laissé de qui estre enterré. Le vieux Nielsen est aussi très mal.

185.

3. Marts 1792.

. . . . La manière d'acquitter une grande masse de dettes avec des billets épargne les intérêts; mais l'expédient est ruineux comme celui des assignats, et doit l'estre d'avantage, tant parceque l'hypothèque est moins bonne, et puis parceque les billets de banque font toujours un second papier monnaye, plus estimé et qui déprimera toujours l'autre par sa nature. Grâce à Dieu, que nos finances vont mieux! Nous sommes cette année, c'est à dire 1791, au pair, et le fonds d'amortissement prospère beaucoup<sup>1</sup>). Il ne nous manque que d'en avoir un autre pour les événements extraordinaires imprévus, comme il y en a toujours dans un état. C'est le seule chose encore à désirer; et tôt ou tard il faudra y venir.

186.

24. Marts 1792.

. . . . Je devrois lui parler de sa lettre du 19., et de son contenu intéressant; mais je suis seur que votre attention sera absorbée dans ce moment par la nouvelle inattendue du danger que le roi de Suède a couru d'estre assassiné à un bal public<sup>1</sup>). Ce fut hier qu'un courier nous l'apporta. Le prince royal en fut très saisi; je le fus de même. Dans ces instants on oublie tous les autres rapports que ceux du sentiment et de l'humanité. Mais, je l'avoue à V.E., cette impression ne dura pas. Les circonstances, en se développant successivement devant moi, me menèrent à d'autres résultats; et le pr. royal, à qui je lus les papiers, fut le premier à avouer une idée pareille; c'est que tout cet assassinat prétendu n'est qu'un jeu, ou du moins une exagération parfaite. Si je me trompe, j'en demanderoi volontiers pardon au roi, quoiqu'il n'y ait que lui au monde dont le caractère puisse justifier un soupçon aussi grave. Ses intérêts, ses passions, tout y a concouru. Il y a les inconsistances, les improbabilités les plus graves dans le récit. J'ose l'énoncer avec conviction: si le roi se rétablît, tout n'a esté qu'une farce, mais dont les suites seront bien fâcheuses dans tous les cas. Le tems ne me permet absolument pas de dire mes preuves à V.E.; peu de jours les forceront, ou me détromperont aussi; et alors j'aurai l'honneur et la satisfaction de lui en parler en détail.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

187.

Rathlousdal, 2. April 1792.

. . . . La mort du général Classen me fait une vraie peine. C'étoit un homme de beaucoup de génie et qui avoit plusieurs parties admirables. Son testament ajoute encore à la bonne opinion que j'avois de lui; mais il est vrai cependant, comme V.E. l'observe, que l'article dans ce testament, qui regarde le prince de Hesse<sup>1</sup>), est très-extraordinaire et très-embarrassant pour ce prince. . . .

188.

Rathlousdal, 3. Maj 1792.

. . . . Feu Anton Moltke menoit depuis sa jeunesse une vie si peu agréable, si languissante et en tout sens si triste, malgré tout ce que la fortune n'avoit cessé de faire pour lui, que son âme doit avoir été bien-aise de quitter sa frèle demeure. Avec cela, quoiqu'il fût certainement un honnête homme et même un homme de bien, il n'avoit pas le don de rendre heureux ceux qui vivoient avec lui, pas

même les personnes qui lui étoient les plus chères; au moyen de quoi il ne sera guères pleuré que par sa femme, qui déjà ne faisoit que cela et que feu Berger depuis bien des années appelloit aussi toujours »madame Pleureuse«. J'étois charmé d'apprendre que V. E. croyoit que l'honnête Numsen pouvoit succéder au défunt, mais j'avois d'abord un pressentiment que cela n'arriveroit pas, et je vois effectivement par la gazette de Copenhague, que c'est Holmskiold qui a été nommé.

Quant au mariage de Haxthausen<sup>1)</sup>, son tort est qu'il ne s'est pas remarié il y a 10 ans. Nous l'y avons souvent encouragé dans ces tems là, ma femme et moi, mais en vain. Actuellement il aura commencé à sentir qu'il n'y a guères de situation plus fâcheuse dans le monde que celle d'un vieux homme, qui après avoir été heureux en mariage se voit sur la fin de ses jours isolé, sans femme et enfants pour se soigner, et conséquemment exposé à mourrir entre les mains de ses domestiques. Je me rappelle à cette occasion l'épigramme si connu de Pasquier sur un homme qui en differents ages avoit aussi épousé 3 femmes *propter opus, opes et opem*; et les filles de la comtesse de Holstein sont si bien élevées, que Haxthausen peut se flatter que celle qu'il va épouser remplira certainement celui de ces buts, qui à cette heure doit être principalement le sien en se mariant.

#### A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

189.

5. Maj 1792.

Votre Excell. ne se sera pas plus étonné que moi de la folie de l'assemblée nationale. Des gens qui ont déclaré depuis longtems la guerre à Dieu et à tous les principes de l'ordre public, pourquoi ménageroient-ils leurs voisins!<sup>1)</sup> Le pauvre roi n'y a consenti que sans corps défendant. Il a fort bien senti qu'il jouoit un rôle ridicule; mais la crainte l'a fait passer sur toute autre considération. Toute son espérance est dans le mauvais succès de ses armées et dans les victoires de ceux qui veulent rétablir son autorité. Les bases de ces frénétiques sont en partie honteuses, en partie puérides: ils comptent sur la défection des troupes allemandes, sur l'ascendant de l'esprit de liberté, sur la révolte des Flamands, des Liégeois et des Brabançons. Ils sont d'ailleurs persuadés que le roi de Prusse quitteroit infailliblement son nouvel allié, dèsqu'il verroit la France sérieusement engagée et prête à lui tendre les bras. La neutralité de l'Angleterre

et de la Hollande leur paroît aussi une chose imaginable, quand même les Pays Bas sont garantis par ces puissances, et que l'indépendance de ces pays est absolument opposé à leurs intérêts. En général les illusions de ces démagogues vont jusques au fanatisme. Le défaut du numéraire et du crédit, l'impossibilité de défendre à présent leurs colonies et leurs pavillons dans la méditerranée, les considérations les plus importantes leur paroissent des billevesées. Ils ont trouvé toute discussion superflue. Ils méprisent les troupes de ligne; mais ils sont persuadés qu'avec des gardes nationales il n'y a qu'à vouloir pour conquérir l'Europe entière. Mais Dieu les pèsera dans sa balance, et je crains qu'un jugement terrible les attend.

Le commerce, la navigation de Dannemarc y gagneront; mais cela n'est qu'un dédommagement, dont il faut profiter avec reconnoissance; mais d'ailleurs il n'y a point de crise qui ne soit dangereuse; et il y a toujours de regret à profiter des malheurs d'autrui. Ce qui me fait bien plus de plaisir, c'est que la récolte de nos isles a été très abondante, et que cela diminuera la cherté excessive de la vie.

Les dernières nouvelles de la Suède ne sont pas fort intéressantes. Il me suffit ajouter que la tranquillité raisonnée et forcée est devenue l'appanage inévitable de cette nation inquiète. D'ailleurs je ne lui envie aucun genre de prospérité.

Ma femme<sup>2)</sup> est malade; toute ma maison est un hôpital; mais j'aime mieux partager mon bonheur que mes peines avec mes amis.

190.

Bernstorff, 22. Maj 1792.

. . . . La grande crise des affaires dure toujours. On fait tout ce qu'on peut pour nous entraîner. Les cours de Vienne et de Berlin continuent à vouloir absolument que nous accédions à leurs mesures, et que nous prenions part à l'arrangement des affaires de la France; à ce rôle glorieux, dont elles croient le succès immanquable. Le roi de Pologne nous demande aussi de l'aider à désarmer la Russie et d'appuyer par une espèce de médiation les sacrifices qu'il offre, et dont celui de la partie de la nouvelle constitution qui regarde la succession héréditaire est le plus essentiel. Nous déclinons tout ce qui ne peut pas avoir lieu sans mettre la tranquillité et par conséquent le bonheur de Dannemarc en danger; mais il n'est pas toujours aisé d'y réussir sans perdre de la confiance générale ou des occasions d'avancer le bien et de réunir les esprits. On fait selon la mesure de ses forces et de ses lumières, avec l'attention la plus scrupuleuse à ses devoirs et à ses obligations.



Les François sont à présent occupés à faire un second plan de campagne, après que le premier a échoué. Si celui ci avoit réussi, je crois qu'ils auroient forcé l'Angleterre et la Hollande à se déclarer contre eux. Un moment fort critique pour eux sera lorsque les armées pruss. et austr. réunies sous le duc de Br[unsvic] et le prince Hohenlohe, deux des plus grands généraux du siècle, seront arrivés sur le Rhin. Le roi de Pr. se rendra vers ce tems à Anspach et ensuite à Coblençe; et peutêtre que alors le roi de Sardaigne éclatera également. Il y a des personnes qui croient que le désordre des finances forcera l'assemblée nationale à demander la paix. Il est vrai qu'il leur faut 1200.000 livres par jour en numéraire effectif, et leur déficit par mois est énorme; mais ils arrêteront les liquidations ordonnées, ils augmenteront le papier monnaie, comme en tems de guerre. Les têtes exaltées ne calculent pas les dépenses, et ils soutiendront la gageure en sacrifiant l'avenir au présent. Rien n'est plus déplorable que le tableau de ce pays. Le pauvre la Houze n'en est pas affecté, une troisième attaque d'appoplexie l'ayant rendu parfaitement insensible. Son successeur, M. de la Vibraye peut nous arriver à chaque instant.

191.

19. Juni 1792.

C'est une très vraie et très grande satisfaction pour moi de savoir que V.E. se porte bien, et qu'elle est contente du succès de sa cure. Il y a si longtems que je suis environné de malades que je ne suis jamais sans inquiétude pour les personnes que j'aime. Le coeur contracte cette habitude sans pouvoir s'en défendre. Tous mes enfants en Dannemarc ont été successivement malades sans exception. Le fils de ma fille est mort, il y a huit jours, et mon cadet est toujours dans le plus grand danger. Je connois trop les vues bienfaisantes de la Providence dans ces épreuves pour m'y méprendre; je ne m'en plains aussi absolument pas; mais ce n'est pas sans combats qu'on triomphe; et qui est-ce qui peut se flatter de ne jamais succomber?

La crise des affaires est aussi toujours très grande, moins pour le Dannemarc que pour tout le reste de l'Europe, mais toujours très interessante aussi pour nous. La Russie a parfaitement joué la Suède, à qui elle ne fait sentir que sa dépendance. Elle a réussi à faire abandonner la Pologne de tous ses amis, et même à entraîner le roi de Prusse dans ses idées. Celui ci a donné au c<sup>te</sup> Potocki la réponse la plus froide et la moins ménagée que j'aye jamais vu, et je ne serois pas surpris, si l'enthousiasme des Polonois, de cette nation si ardente

et si légère, se tourneroit subitement contre la cour de Berlin, dont elle se croit trahie et abandonnée. Alors la paix seroit bientôt obtenue; et je me trompe fort, ou le roi ne demanderoit pas mieux que de sacrifier la succession héréditaire, auquel ni lui, ni son neveu, n'ont jamais consenti de bonne grâce.

L'assemblée nationale n'a jamais agi avec tant d'astuce et de perversité que dans ce moment. Tout le bruit qui se fait pour prouver l'existence d'un comité autrichien est une fiction complète, pour forcer le roi ou d'abandonner la compagne fidèle de son infortune aux enragés qui la poursuivent, ou de se déclarer son complice pour la sauver. Quelle alternative! on ne peut y penser sans être profondément indigné; et il est plus évident que jamais que les hommes, après avoir passé une certaine borne, ne savent pas s'arrêter. M. de Vibraye me paroît un homme des plus ordinaires et des plus médiocres. Il a commencé par la protestation qu'il ne falloit imputer ni à la nation, ni au gouvernement les propos imprudents de quelques individus. Je ne pus m'empêcher de lui répondre: que je regrettois seulement que ces individus, qu'il avoit caractérisés lui même, estoient précisément ceux qui étoient toujours applaudis dans l'assemblée nationale et honorés par le suffrage de la majorité; que nous étions d'ailleurs trop heureux et trop contents de notre sort pour envier ou pour blâmer personne. Il me parut qu'il se tira assés mal de cette première conversation; et je ne sais pas trop comment il trouvera depuis faire la dépêche, qu'on imprimera comme presque toutes les autres.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

192.

Rathlousdal, 2. Juli 1792.

. . . . Le bon Numsen, qui actuellement doit être assez près de Stockholm, m'a mandé être à la joie de son coeur de la commission dont il vient d'être chargé, et en est on ne peut pas plus reconnoissant à V.E., qui a bien voulu le proposer, ce qu'assurément je ne suis pas moins par amitié pour lui. Le moment où il verra la Suède est très-intéressant, du moins on doit pouvoir en augurer beaucoup pour les tems à venir, quand on n'est pas si préoccupé que le sont les Sieurs Schirach et Thode, qui dans leurs écrits périodiques élèvent jusqu'aux nuës les merveilles du règne du feu roi et la situation heureuse dans laquelle ils assurent qu'il a laissé ce pais-là. Selon le premier de ces auteurs, Gustave 3 étoit à côté de César et

de Frédéric 2 de Prusse une des plus grandes apparitions et un des plus beaux ornements qui ayent jamais existé sur le globe. Il faut que Schirach soit bien salarié par la Suède pour se permettre de débiter des telles plattitudes au reste de ce même globe, qui certainement s'inscrira en faux contre une si absurde assertion.

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

193.

15. September 1792.

. . . . Nous avons été allarmés ici sur la santé de la reine qui a été dans un danger imminent, et sur laquelle nous ne sommes rassurés qui depuis hier. Le vieux et Moltke menace également, et on prétend qu'il est d'une foiblesse qui passe toute idée.

Hier je reçus la visite inattendue du général Køller Banner; il ne s'est guères expliqué vis à vis de moi; il m'a seulement dit qu'il retournoit incessamment à Altona, qu'il avoit lieu d'estre fort mécontent de la reine et de pr. Frédéric, et qu'il s'occupoit d'une justification contre ce libelle méprisable attribué au marquis d'Yves, et qui certainement ne mérite pas de réponse. J'en ai été quitte a bon marché, parcequ'il ne m'a fait ni prières, ni reproches.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

194.

Rathlousdal, 27. September 1792.

. . . . V.E. n'a certainement pu être plus surpris de revoir le général Keller-Banner à Copenhague que je ne l'ai été de le voir arriver ici, où il a passé trois jours entiers. Je l'ai au reste trouvé doux, ne critiquant rien et ne parlant mal de personne, mais très-décidé à réfuter le livre prétendu posthume du marquis d'Yves, dont il a aussi parlé à V.E., ce que je lui ai fort déconseillé, lorsqu'il m'en demanda mon sentiment. Il nous vint à son retour d'Aalborg, où il disoit être allé pour voir son ancien régiment, et ce qui me fut bien agréable, c'est que précisément dans ces mêmes jours il y avoit beaucoup d'autre monde chez nous et que le tems étoit favorable à la promenade. . . .

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

195.

16. Oktober 1792.

J'ai eu bien des inquiétudes, depuis que je n'ai pas eu l'honneur d'écrire à V.E. Mon fils aîné<sup>1)</sup> a eu à la fois la fièvre écarlatine et

pourprée, et il y a eu des moments, où le danger a paru fort grand. Ils sont passés, grâce à Dieu; mais la maladie est encore assés grave; la foiblesse est toujours fort grande; il ne s'est encore levé du lit qu'une seule fois, et je ne crois pas qu'il osera quitter la chambre de 15 jours. En vérité, j'ai passé par bien des épreuves depuis une couple d'années; et cela me paroîtroit bien dur, si je n'estois seur de les avoir supportées avec une soumission et une résignation entière.

Les affaires sont dans une situation si irrégulière, surtout depuis que le duc de Br[unsvic] a pris le parti inattendu de la retraite, qu'on ne sait presque plus ni où porter, ni où arrêter son attention. Ce général a été forcé sans doute à une démarche involontaire. La disette et les maladies qui désoloient son armée lui ont fait là; et je ne soupçonne pas d'autres motifs; mais il faut estre indulgent pour le juger aussi favorablement. Je suis persuadé que d'autres lui reprocheront d'avoir mal calculé ses moyens, de n'avoir pas pu forcer les François à une action, de n'avoir pas tiré un assés grand parti de sa grande supériorité en troupes légères, de s'estre engagé dans la Champagne périlleuse. Enfin toutes les choses ont deux faces; et je me flatte encore quelquefois, quoique foiblement, que le duc s'approchera seulement d'une rivière pour faciliter ses subsistances, et qu'il ne cherche qu'à attirer ses ennemis dans la plaine. L'effervescence des têtes françoises exaltées sera sans bornes; elles ne sauront certainement pas supporter des succès. Je crois qu'elles useront sans ménagement de leurs avantages, et je crois m'en appercevoir déjà dans les résolutions prises au sujet des Suisses, et surtout au sujet de Genève, que j'attribue particulièrement à la rancune de Clavière.

Blome est toujours fort mal. C'est comme si la Providence avoit voulu qu'il ne dut pas quitter Paris. Il faudra s'observer beaucoup avec les François, qui paroissent très résolus de ne ménager personne; et c'est une difficulté à laquelle on ne s'attendoit pas, il y a peu de semaines.

Je crois l'avoir déjà dit à V. E.: tout a changé de face, depuis l'égalité est devenu l'idole du peuple. Cela est infiniment plus dangereux que la soif de la liberté. Je l'ai d'abord senti, et l'expérience a confirmé et renforcé toutes mes craintes. L'idée estant absolument chimérique, on n'a fait que réveiller une vanité et des passions qui ne pourront jamais estre satisfaites; il en naît une inquiétude per-

pétuelle et une haine toujours soutenue de toute subordination, sans laquelle il n'existe ni ordre, ni tranquillité, ni bonheur. Je me félicite quelquefois de n'estre plus assés jeune pour voir ce que les générations futures verront. Le Nord ressentira plus tard les convulsions générales; mais il aura aussi ses tours; et si cela entre dans le plan général de la Providence, comme cela paroît assés clairement, il faut s'y attendre et s'y préparer.

196.

22. December 1792.

. . . . Je viens de m'entretenir longtems avec M. de Stael, ami intime de son [Hertug Carls] favori M. de Reuterholm; il m'a porté bien des protestations de sa part<sup>1</sup>). L'avenir décidera de leur valeur; mais ce qui est seur, c'est que ces messrs. sont d'une démocratie absolument inconcevable. Le bon sens en est blessé; ils y perdent tout, eux mêmes; mais tel est à présent l'aveuglement des hommes: ils se sont fait un idéal illusoire, et ils attachent de la vanité à mépriser les inconvénients. C'est comme Riegels qui ne parle que du délabrement des finances, pendant qu'il fait à présent pour la seconde fois banqueroute.

Le réveil de l'Angleterre aura fait plaisir à V. E.; il est accompagné de cette énergie qui caracterise cette nation. Le décret des François qui promet amitié et fraternité à tous les révoltés en est la cause principale, surtout dans le moment, où il y a de la fermentation en Irlande et en Ecosse. On demandera des explications à la France; on offrira peutêtre une médiation; on exigera des seuretés; mais celles ci sont si difficiles à trouver chès une nation qui par ses démarches s'est privée des moyens de garantir la stabilité de ses transactions, et qui s'est publiquement arrogée le droit de pouvoir revenir sur ses pas, sans estre tenue à la moralité des obligations réciproques, que j'ai de la peine à croire que la guerre pourra estre évitée. Si elle a lieu, nous pourrions bien voir une flotte russe auxiliaire passer le Sund. Ce sera un spectacle nouveau, mais très intéressant. Je crois les premières avances faites à cet égard; et cet orgueil superbe de Elliot est parfaitement évanoui.

Après demain la bonne *proccesse* royale reparoîtra; cela fera grand bien à la cour, dont elle est réellement l'âme et l'ornement.

Le pauvre général Haxth[ausen] est bien mal; nous craignons tous pour lui. Il y a des causes accessoires; mais son mariage y a grande part.

197.

5. Februar 1793.

Toutes les lettres seront probablement remplies de la petite allarme<sup>1)</sup> que nous avons eue ici, qui dans tout autre moment seroit peu de chose, mais qui par la situation générale des esprits ne vous aura pas paru indifférente. Je crois faire plaisir à V.E. en lui en parlant avec exactitude. L'origine de l'agitation est très semblable à celle de 1787<sup>2)</sup>; la marche aussi, excepté que celle ci a été moins longue et moins soutenue. Le prince royal s'est conduit à merveille, avec tout le sens et toute la douceur possible. Je ne puis pas dire la même chose de plusieurs autres. Le prince Emile<sup>3)</sup>, commandant ad intérim, a été foible, et le maître de police<sup>4)</sup> emporté. Un jeune Hagerup, fils du cons. d'état, garçon de 16 ans, a rudoyé Römling; celui ci a été trop vif; mais le mal est si petit de part et d'autre, et la chose si aisée à accomoder que je la crois assoupie; mais il n'en est pas de même du mécontentement général contre le maître de police. Il est également délicat de le soutenir ou de l'abandonner. Le pr. royal paroît absolument pour le premier parti; mais j'avoue que je ne pense pas de même. On doit se conduire avec dignité; mais je ne puis jamais approuver qu'on sauve quelqu'un qui a véritablement et essentiellement tort; et si on le fait, les troubles recommenceroient certainement, et alors le mal sera infiniment plus grand. Le biais n'est pas aisé à trouver, et je ne sais pas, si nous y réussons. Je puis assurer d'ailleurs V.E. avec la plus grande vérité qu'il n'y a pas eu jusques à présent un mot de profès, qui eût rapport à des principes ou à des instigations françoises. Notre sol est encore pur à cet égard, et, s'il plaît à Dieu, il restera tel.

Les horreurs parisiennes nous ont coûté des larmes, et tous les gens de bien en ont versé. Elles témoignent contre la faction insensée et sanguinaire qui domine en France et lui coûteront cher. Comme ce pays sera malheureux, et comme il est triste de chercher de la consolation dans l'idée funeste des punitions nécessaires pour rétablir l'ordre des choses! De tout côté on se prépare à la guerre; elle va devenir terrible. Je me flatte que nous en échapperons, et que nous en serons quittes pour les reproches injustes et déplacés de la Russie.

198.

26. Februar 1793.

J'ai reçu la lettre du 14. que V.E. m'a fait l'honneur de m'écrire, et je lui en fais mes plus tendres remerciements. Nous jouissons encore

toujours de la plus grande tranquillité, et il n'y a que des hommes atroces qui pourroient la vouloir troubler dans le pays. Sans doute qu'il en existe; mais, je me flatte, en petit nombre et peu redoutables. Ils ont faits l'impossible pour nous irriter assés, pour nous séduire à des démarches rigoureuses. J'y ai toujours résisté; je ne blâme pas ceux qui pensent différemment; mais j'ai été toujours persuadé et je le suis encore, que c'est le piège le plus dangereux dans lequel on puisse tomber. Il faut louvoyer dans les moments d'orage; il ne faut pas heurter de front des opinions très repandues; il faut même s'y prêter autant que la conscience le permet; la mode en passe aussi. Tout ce qui brûle longtems se consume, et la fermentation des esprits tombera avec le nouveau régime en France, si c'est la volonté de Dieu, comme j'ose le présumer que le crime ne l'emportera pas sur la vertu, ni l'anarchie sur des autorités légitimes.

Notre tranquillité extérieure sera attaquée de tous côtés, quisque la neutralité déplaît à toutes les puissances qui sont en guerre. La Russie et l'Angleterre ont à présent le même intérêt; et elles nous tourmentent ou nous tourmenteront également. On voudroit que nous rompissions tout commerce avec la France, que nous abandonnions à son égard même notre navigation innocente, que nous lui fermassions tous nos ports, que nous fassions des armemens pour lui en imposer; en un mot: on voudroit que nous ne fussions pas neutres, que nous eussions tous les maux de la guerre sans aucun dédommagement, et que nous fussions assés dociles pour épouser les querelles et les passions d'autrui. Je me flatte que nous aurons assés de vigueur pour résister, et que la Providence bénira un système, fondé sur les intentions les plus pures; mais il est bien dur d'avoir perpétuellement les explications les plus désagréables, d'avoir toujours à lutter contre des anciens amis et contre des puissances supérieures en force et très arrogantes. Pour moi et pour ce qui me regarde personnellement je n'ai pas un moment de relâche. J'en aurois quelquefois besoin; mais je n'ai point de prétentions, et mes vues s'étendent fort au delà de celles, que ce monde pervers et périssable peut justifier.

Nous avons des tempêtes perpétuelles; je n'en ai jamais vu d'aussi forte que celle que nous eûmes avanthier; elle ne dura pas fort longtems; mais elle a fait des dégâts sans nombre et très considérables.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

199.

Rathlousdal, 11. Marts 1793.

Feu Schimmelmann disoit toujours: *Glauben Sie mir, wir sind auf den rechten Weg.* Voilà ce qu'avec une entière conviction je puis dire à V. E. en réponse à sa lettre du 26 du passé, car relativement à des certains nouveaux principes de politique très-faux et très-dangereux pour le repos intérieur des états les choses ont été amenées de si loin et présentés sous des formes et des couleurs si innocentes et même si attrayantes, qu'elles sont actuellement venues à un point dans presque toute l'Europe qu'un gouvernement ne sauroit être assez sur ses gardes, pour ne pas se compromettre et empirer le mal en marquant trop de roideur et en combattant ces principes mal à propos. Je suis donc tout à fait de l'avis de V. E. qu'il faut s'y prendre avec douceur, empêcher tant qu'on le peut qu'ils ne se répandent davantage et ne prennent des plus fortes racines, et surtout travailler à prévenir leur explosion; tout comme je crois, je l'avoue, que si malgré cela il s'en faisoit une effectivement, il faudroit user de la plus grande vigueur pour ne pas avoir à faire d'y revenir, ce qui est certainement aussi l'opinion de V. E., à la sagesse de laquelle on peut s'en remettre, tant dans l'un que dans l'autre de ces cas. Mais je me flatte avec elle que ce dernier n'existera pas facilement chez nous, du moins je ne remarque rien dans cette province, qui puisse l'indiquer, quelque attentif que j'y sois. Il est vrai, au reste, qu'en général les esprits sont bien plus alambiquez, qu'ils ne l'étoient autrefois, ce qui influe même souvent sur les affaires particulières et ne laisse pas quelquefois de faire souffrir les gens les plus doux, les plus paisibles et les moins exigeants.

Tout comme il est impossible de ne pas être d'accord avec V. E. sur l'affaire dont je viens de parler, il l'est également de ne pas l'être aussi à l'égard de la conduite qu'elle croit convenable au Danemarck de tenir dans ce tems de crise, relativement aux affaires du dehors, et je m'en rapporte à ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire là-dessus dans ma précédente. Plus j'y pense, moins je trouve que quelque chose puisse nous engager à nous déclarer ouvertement contre la France, dont les affaires intérieures ne nous regardent en rien, et qui ne nous a pas offensez directement. Outre que nous exposerions nos îles en Amérique, toutes nos possessions éloignées, notre commerce aux Indes, nos frets dans la Méditerranée et en général toute notre navigation hors de la Baltique, nous abymerions une partie de notre flotte, dérangerions le plan actuel de nos finances



et exciterions peut-être même la méchanceté et la fureur des abominables jacobins, qui pourroient nous remplir le païs de leurs émissaires, le tout sans aucune nécessité, sans aucune espérance fondée de quelque avantage réel. Il n'est pas compréhensible non plus, pourquoi la Russie et l'Angleterre s'obstinent à vouloir nous entraîner, à moins que l'une ne le fasse par hauteur et l'autre par envie, car si tout le reste de l'Europe ligué contre les François ne peut réussir à les dompter, le poids que nous mettrions dans la balance ne la feroit certainement pas pencher beaucoup en faveur des alliez. Je souhaite ainsi bien vivement que le succès le plus parfait réponde au zèle et au courage avec lesquels V. E. combat pour maintenir notre neutralité contre le gré des dites puissances, ce qui sera également glorieux et avantageux pour le Dannemarc; mais je souffre en attendant avec toute la tendresse d'un ami sincère du travail pénible que cela lui donne. . . . .

A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

200.

16. Marts 1793.

Tout paroît changé en Europe, depuis que je n'ai pas eu l'honneur d'écrire à V. E. La Hollande paroissoit estre dans un danger éminent; elle semble estre à l'abri de tout danger dans le moment où j'écris. La Belgique, l'état de Liège, quelques parties de l'Allemagne alloient s'associer aux François; actuellement ils ne pensent qu'à leur seureté et ne le trouveront peut-être que dans leur soumission au souverain qu'ils ont abandonné. La France étoit persuadée, il y a 15 jours, qu'elle alloit donner des loix à l'Europe entière; et déjà la perspective est ouverte qu'elle va les recevoir très promptement. On diroit que la mort de Louis 16 a dû estre le terme visible d'une prospérité illusoire. A présent toutes les puissances qui ont été encore en suspens s'empresseront de se réunir à celles qui sont déjà réunies. Le danger leur paroitra nul, et elles croiront avoir un grand intérêt d'avoir quelque influence dans une pacification qu'elles ne regardent pas comme fort éloignée. On se flatte toujours au commencement d'une guerre qu'elle ne durera pas; mais il est effectivement probable que celle ci ne sera pas longue. La France ne pourra pas se soutenir dans l'adversité, et l'Angleterre fera sa paix aussitôt qu'elle en verra la moindre possibilité raisonnable. Elle sera entièrement contente, si elle peut réussir à détacher les colonies de la mère patrie, et si elle a des seuretés pour la Hollande; et après avoir obtenu ces deux

points, elle fera ce qu'elle pourra pour conserver la France dans son intégrité. Le roi de Prusse ne demande aussi pas mieux, depuis qu'il a pris son dédommagement en Pologne; et il n'y a que l'Autriche qui, n'obtenant que Cracovie, fera encore des efforts pour saisir des dépouilles à sa bienséance. La rage de s'agrandir a gagné presque toutes les puissances. Dieu veille que le Dannemarc ne connoisse jamais ces plans séducteurs, si peu compatibles avec la religion et avec la vraie morale. Nous jouissons jusques à présent de la bénédiction divine; et peut-il exister un avantage à comparer avec celui là? Nous n'avons pas encore à nous plaindre. On nous distingue singulièrement de la Suède; et j'ai encore la plus forte espérance que nous nous tirerons d'affaire aussi bien que cela peut se concilier avec la crise, qui surpasse tout ce que nous avons vu de nos jours.

. . . . Je regrette fort les pertes que V. E. a faites par la force des tempêtes; les miennes vont à présent aussi au delà de 10,000 écus; mais je ne le trouve pas assés difficile de m'en consoler pour en avoir le moindre mérite. . . .

On prétend que Hadersleben se distingue par le nombre de démocrates qu'il doit renfermer. Est-ce que V. E. en a entendu parler? et est-ce que Moesting lui en avoit dit quelque chose?

201.

17. August 1793.

J'ai passé par bien des moments fâcheux, depuis que je n'ai pas eu l'honneur d'écrire à V. E. Il m'auroit été bien doux d'avoir alors le conseil et l'appui de son opinion; mais cette consolation m'a été refusée, et je marche souvent dans une espèce d'obscurité avec courage, mais avec inquiétude. L'apparition de la flotte russe, accompagnée de notes très offensantes, étoit un moment très critique<sup>1</sup>). Après y avoir mûrement réfléchi, je m'arrêtai à l'opinion que c'estoit une simple démonstration, dirigée ni contre nous, ni contre la Suède, mais uniquement destinée à faire croire aux puissances réunies qu'elle avoit pris part à la guerre, et qu'elle avoit acquis le droit d'avoir aussi une voix à elle à la pacification; et toutes nos mesures ont été fondées sur cette base. Il auroit été très fâcheux de se tromper; mais il falloit prendre un parti, et on ne peut pas louvoyer entre Scylla et Charibde. Heureusement que l'événement a répondu à mes conjectures; et je vois Krudener furieux que nous n'avons pas témoigné des allarmes qui auroient été alléguées très utilement à Londres. La grande flotte dans la Baltique a laissé passer tous les vaisseaux, la plupart sans les héler; celle qui étoit destinée pour la mer du nord,

et qui peut-être n'y est pas arrivée, n'a aussi rien fait et n'a molesté personne. Nous verrons si l'Angleterre trouvera que la Russie a rempli par là les articles de son traité. Cela peut nous être très égal; mais je suis enchanté d'avoir rassuré tout Coppenhague et d'avoir répondu à la Russie avec toute la bréveté et sécheresse possible, sans discussion et seulement pour sauver les principes qui ne doivent pas être attaqués et pas même menacés. Les horreurs de la France jettent un louche sur notre neutralité qu'il m'est impossible d'éviter entièrement, et cela d'autant moins de ce que mon cœur souffre aussi que notre conduite tourne indirectement à l'avantage des plus grands scélérats de la terre. Outre que les hommes sont encore éloignés de pouvoir sortir de tutèle, ils ne sont pas encore susceptibles d'une liberté civile. Si le despotisme n'avoit écrasé en France que des hommes libres, on pourroit le détester; mais il n'avoit enchainé que des bêtes ferores. Si l'humanité avoit été asservie, elle se seroit montrée, quand les chaînes furent brisées. Actuellement l'intérieur s'est montré: ce sont des hyènes qui déchirent et qui détruisent tout, et souvent sans utilité comme sans nécessité.

Je redoute singulièrement les nouvelles du 10. août. Peut-être que cette fête civique deviendra un sacrifice à Moloch, où les gémissements des victimes tiendront la place des hymnes et des cantiques.

. . . .

202.

21. September 1793.

J'apprends de toute part que V.E. se porte bien, et qu'elle est heureuse et contente. C'est une satisfaction extrême pour moi de le savoir et d'en jouir, et je vous prie de croire que mon cœur en partage tous les rapports avec une amitié inaltérable. Pour moi, je combats toujours, et cela seul dans l'Europe entière, les brèches faites au droit de gens et aux traités, souvent avec peine et toujours avec agitation; mais Dieu bénit tout ce qui est vrai et ce qui est bien; et réjouissons-nous et soyons glorieux de son appui et de son soutien. Il est visible, et comme cela commence à se développer, il me tarde d'en communiquer les premiers aperçus à V.E. Quand j'ai donné ma réponse à M. Hailes, il me dit qu'il croyoit qu'il seroit rappelé; mais il n'y en a pas question; on ne discute même plus avec nous; on ne donne aucune publicité à l'affaire; on voudroit la dérober à l'opposition; et quand un tiers a fait le dessus des questions à Myl. Grenville, il s'est borné à répondre qu'on ne vouloit pas en Angl. d'une guerre nouvelle. Tout le ton de toutes les cours sans exceptions

s'est radouci, depuis qu'on a reconnu notre fermeté inébranlable. L'Angl. a vu que nous ne dépendions pas de la Russie; celle ci a vu que nous nous exposons plutôt à des dangers qu'à renoncer à des principes qui en effet continuent d'être les siens. On a grondé partout; mais la considération a augmenté; et quoique les effets de la mauvaise humeur se manifesteront encore souvent, ils sont peu de chose, lorsque cela se borne à des chicanes sans conséquence. En attendant, notre navigation et notre commerce augmentent visiblement; et depuis 1782 la bourse de Copp. n'a pas été aussi animée qu'à présent.

La France continue de souhaiter passionnément que nous puissions lui procurer quelques ouvertures de paix; mais la chose est absolument impossible jusques à la fin de la campagne. La faction actuelle est composée de furieux et d'insensés qui se nourrissent de leur propre substance, qui provoquent cette désorganisation qui est la dissolution de leur propre système. Ce n'est pas d'elles dont il s'agit; mais quand le système plus modéré prévaudroit aussi à la longue, il faudra encore bien des détours pour pouvoir se rapprocher; et peut-être que nous pourrions devenir alors utiles à la cause, qui est celle de tous les honnêtes gens.

Mr. Grouvelle<sup>1)</sup> est très sensé, modeste et modéré, et par conséquent très malheureux. Ami de le Brun il pourra estre comme lui la victime des enragés.

L'événement de Toulon est presque le plus important de la guerre. Cette ville deviendra ou ce centre de la révolution qui a manqué jusques à présent aux royalistes, ou toute la flotte française tombera au pouvoir des Anglois. Il est impossible de calculer les suites d'un fait de ce genre; aussi en a-t-on été si dérouté à Paris, qu'on y a perdu la tête; et je ne sais pas encore à quel parti on s'arrêtera. Les succès éphémères des républicains et leur valeur sont en pure perte. Toutes les sources de prospérité sont détruites: les colonies, les fabriques, les flottes, la circulation intérieure, les mœurs, l'obéissance aux loix. Le tableau est effrayant, et j'en détourne les yeux.

203.

14. Januar 1794.

Il y a très longtems que je n'ai pas pu donner signe de vie à V. E. Je la supplie de croire que la faute n'en est pas dans mon coeur, mais parceque j'ai été accablé du travail au dessus de mes forces, et qui ne diminue pas encore. Une lutte perpétuelle et fort pénible: il seroit aussi aisé de s'en lasser; on en a souvent la velléité; mais puis la

réflexion prend le dessus, et on rougit du moment de foiblesse. Nous avons fini une année, affreuse pour l'humanité et très critique pour nous. Dieu nous a aidé; il nous aidera encore; mais il faudra passer encore par bien des épreuves. L'Angleterre est plus arrogante, plus injuste que jamais. Elle outre le principe que les François sont trop anarchiques pour pouvoir estre considérés comme une nation constituée. La Russie est également superbe, violente et insidieuse; elle a déjà ordonné des nouveaux armemens par mer; et quoique nous soyons très bien avec la Suède et dans un concert avec elle, cela ne nous mèneroit à rien, si nous ne faisons pas un armement suffisant pour notre défense vis à vis d'une puissance qui ne veut pas nous pousser à bout, mais qui voudroit avoir les mains libres pour nous chicaner et pour nous dominer. L'Anglet. seule n'est pas du tout à craindre; elle a les mains trop occupées, et le ministère aura malgré la majorité des voix une opposition fort redoutable à craindre. Ses derniers revers l'embarrasseront, mais sans l'abattre. Ce n'est pas en Europe qu'elle désire principalement des succès; c'est dans les deux Indes; et peutêtre qu'elle espère que l'évacuation de Toulon enchaîne entièrement l'Espagne à sa cause, tout comme le danger de l'Allemagne forcera le roi de Prusse d'agir avec plus de vigueur. Il avoit demandé 3 millions et demi de liv[res] st[erling] de subsides; on combattoit sur l'énormité de la prétention; mais la nécessité abrègera la négociation; et je crois que nous reverrons bientôt le roi de Pr. à la tête de son armée.

La paix est plus éloignée que jamais; il n'existe aucune négociation sérieuse pour y parvenir. Les dictateurs de la convention nationale ne peuvent pas y penser aussi longtems que le gouvernement révolutionnaire est absolument nécessaire à leur sûreté; il est lié à la guerre; la paix amèneroit l'usage de la constitution déjà accepté, et alors le pouvoir actuel seroit anéanti. L'Angleterre veut aussi avoir le tems nécessaire pour s'affermir à St. Domingue et à Pondichéry. L'intérêt personnel est le Dieu du moment. Les affections, l'intérêt ordinaire n'y ont pour rien. Il faut encore quelques fortes secousses pour amener un autre ordre de choses; und wer da steht, mag woll zusehen, dass er nicht falle.

204.

21. Januar 1794.

Je ne veux pas que V. E. apprenne par d'autres que par moi même les événements qui influent sur mon bonheur domestique. C'est une des plus grandes jouissances de l'amitié que de les partager; et je

ne puis mieux appliquer ces sentiments qu'à V. E. et à mon attachement pour elle. Il y a ici un jeune c<sup>te</sup> Rantzau, possesseur de la terre de Rastorff, fils cadet de celui qui succéda à feu mon beau-père comme grand maître de la reine Sophie Madeleine, officier aux gardes et d'une très jolie figure, qui s'est pris d'une belle passion pour ma fille cadette, qui n'y a pas été insensible. Il l'a demandé en mariage de l'aveu de sa mère; et comme cette alliance est à tous égards fort convenable, j'y ai donné mon consentement; et cela sera déclaré la semaine prochaine<sup>1</sup>). Je perds ma fille à regret; elle a des talents et une grande gayeté en partage; mais ce genre de sacrifice ne doit pas coûter à des parents raisonnables. Il est d'ailleurs assés singulier que je dois m'allier de si près à un des héritiers du c<sup>te</sup> Rantzau Ashberg, du seul véritable ennemi que je sache avoir eu.

Jamais époque ne m'a fait sentir d'ailleurs d'avantage le besoin de quelque distraction. Je ne suis presque jamais sans quelque inquiétude, et chaque coup d'oeil jetté sur l'avenir est accompagné d'agitation.

La Russie continue d'ordonner des équipements; elle arme 17 vaisseaux de ligne. Je me doute quelquefois qu'elle y joint un motif principal celui d'empêcher l'Angleterre de se mêler des affaires de la Baltique et de jouer un rôle dont elle veut se charger elle même. Si cette supposition est fondée, elle donneroit la clef de bien des choses et me rassureroit encore d'avantage. Mais comme elle ne l'avouera surement pas, et qu'il ne faut pas en faire semblant non plus, je ne prétends pas en parler avec certitude.

205.

15. Mars 1794.

Comme j'ai reconnu V. E. dans chaque mot de la lettre que j'ai eu la satisfaction de recevoir de sa part! et c'est m'exprimer bien foiblement, quand je lui dis que tout mon coeur y a applaudi! J'ai parlé au pr. r. du don de V. E.; il me répondit: cela est beau, cela est beaucoup pour un homme qui a refusé une pension. Dites lui que je le remercie, que j'en suis très reconnoissant, et que c'est depuis cette époque que je sens tout le bonheur de ma situation.

Ces mots n'ont pas besoin de commentaire; mais je dois y ajouter pour ce qui me regarde moi même, que je suis véritablement fier d'appartenir à une nation qui montre tant d'âme et d'énergie, que chacun doit s'en féliciter et en féliciter son voisin, et que je suis aussi seur que je le suis de mon existence, que les liens entre le roi et les sujets se sont resserrés à jamais et sont devenus indissolubles.

Les preuves d'affection sont sans nombre et sans mesure. Les critiques gardent un morne silence. Un Uldahl qui n'a souscrit que pour 200 écus; un Wærn qui s'est refusé à tout, sont montrés au doigt; à peine qu'ils pourront rester à Copenh. Le moindre bourgeois, chaque paysan veut donner quelque chose; et cette idée générale s'est manifestée par tout et au même moment sans le moindre concert. Les paysans de Friderichsbourg ont collecté entre eux 7000 écus, ceux de Tremsbüttel, ou il n'y a que 8 petits villages, 1000 écus, les cordonniers de Copenh. 2000, la chapelle du roi 3200; et tout le monde a l'air content et serein. J'en suis véritablement saisi et ému, et surtout comme je remarque que l'idée de soutenir l'indépendance du Dann. y a aussi grande part; idée sublime, dès qu'elle est nationale, et qui a en vérité gagné ici le public à un point que je suis sûr que ce n'est pas un feu follet, mais inextinguible, et qui doit estre le boulevard du système du Dannemarc.

Le pr. r. qui se montre toujours d'avantage, et qui en vérité est un grand homme, en est dans une joye qui se peint dans tous ses traits. Je ne l'ai jamais vu plus heureux. Il n'a actuellement qu'une seule chambre à lui; mais il en est parfaitement content. La pr. royale, cette femme délicate, se félicite de paroître moins petite dans des chambres moins grandes. Elle est véritablement épouse et mère et se borne à cela. Quand je la vis à la fonderie dans ce moment cruel, où elle ne savoit pas si elle avoit sauvé la moindre chose, elle alla à ma rencontre, son enfant qui étoit dans la suppuration de la petite vérole sur les bras, en me disant: pour moi, j'ai mon trésor, en montrant la petite princesse. Le pr. r. m'embrassa, les larmes aux yeux, et me dit: voilà un grand malheur; mais je sens qu'il me paroîtroit bien plus grand, si je perdis un seul ami.

La reine et le pr. Frédéric n'ont pas occupé le public dans cette occasion autant qu'ils l'avoient peutêtre attendu. La distance entre eux et le pr. r. a paru immense. J'ai cependant extrêmement plaint la première: elle perd prodigieusement à tous égards; et j'avoue que sa tête m'en a paru affectée; mais cela se rétablira; et alors elle sentira ses privations et l'impossibilité d'être les hyvers à Copp. encore beaucoup d'avantage.

D'autres diront à V.E. que le roi est fort décemment arrangé; qu'on a acheté aussi le palais de Schack, comme le pr. Fréd. celui de Raben Levetzou, et qu'on met à tout bien de la sagesse et bien de l'oconomie.



4. Oktober 1794.

206.

Je ne puis estre plus longtems privé des nouvelles de V. E. On m'a dit qu'elle se portoit bien, mais qu'un rhumatisme aux mains l'avoit fait souffrir. Je désire vivement d'apprendre que cela ait passé. On ne peut pas y prendre une part plus vive que je le fais. Ma santé s'est soutenue pendant cet été au delà de ce que j'ai pu prétendre. Cependant il ne se passe guères de jours, où je n'aye quelque preuve ou de mon âge, ou de mes maux habituels; mais cela n'est rien, quand l'attention entière est absorbée par des objets plus importants.

Le Dannemarc n'a été malheureux que par le sentiment des maux d'autrui; il a été visiblement protégé par la Providence. Les dangers qui l'ont menacé dans cette année, les dangers qu'il a fallu éviter, ont été innombrables. L'Angleterre a voulu ruiner notre commerce et notre navigation; conjointement avec la Russie elle a voulu détruire notre indépendance. D'un autre côté la Russie a souhaité que nous pussions nous brouiller sérieusement avec l'Angleterre; et celle ci a voulu nous séparer sans retour de la Russie. La France a aussi attisé le feu; et la Suède, neutre, mais moins impartiale que nous, auroit souhaité de nous mettre en avant, pas pour nous nuire, mais pour pouvoir partager son système avec nous. Il est difficile d'imaginer une position plus compliquée et plus critique. Nos seules armes ont été une fermeté et une loyauté parfaite. On n'a pas pu nous trouver en défaut; car nous ne nous sommes pas contredit; aucunes offres ne nous ont séduits; nous n'avons contracté aucun engagement interressé; nous avons conservé une indépendance parfaite; mais notre exemple, notre manière de penser n'a influé sur notre personne.

Cependant nous sommes fort soulagés depuis que la liberté de notre navigation s'est rétablie; et les embarras de l'Angleterre nous garantissent mieux que ses promesses que nous n'avons plus rien à craindre d'elle pour l'avenir. Nos escadres vont aussi se séparer; et les Suédois sont très pressés, pour qu'ils manquent de provisions, et qu'ils sont en mauvais état. L'harmonie a été au reste parfaite et s'est soutenue depuis le commencement jusques à la fin<sup>1</sup>). Le ct Wachtm[eister] n'est qu'un babillard et un beau diseur; mais il est honnête et poli et n'est pas chicaneur. Le cabinet de Stockholm est d'ailleurs aussi mal composé que possible. Le grand chancelier<sup>2</sup>) est le ministre le plus incapable qui ait jamais existé; et M. de Reuterholm est violent et passionné au delà de l'expression. Je plains mon



fils qui doit succéder à M. de Reventl., et qui n'obéit qu'avec le plus vif regret<sup>3</sup>).

J'ai marié dans ces jours-ci ma fille cadette avec un jeune et de Rantzau<sup>4</sup>) qui est d'une jolie figure et d'un naturel heureux. C'est une inclination réciproque, à laquelle il n'y avoit aucune raison de s'opposer; et j'ai lieu d'espérer que le mariage sera heureux.

207.

24. Januar 1795.

Le bien peut quelquefois naître du mal; et c'est un accès de goute et le retard des postes qui me donnent le tems nécessaire pour écrire à V.E. et pour la féliciter de ce qu'elle est à présent quite de ces maux rhumatiques qui l'ont tourmenté, et cela fort longtems selon la mesure de mes voeux et de mon amitié. J'espère qu'elle aura à présent un intervalle long et heureux; c'est à peu près tout ce que nous osons désirer. Ma goute n'est pas plus violente qu'à l'ordinaire; et comme mes mains sont encore libres, c'est comme si je n'avois à me plaindre de rien. Nous avons eu beaucoup de malades: M<sup>de</sup> la princesse royale nous a inquiété; mais je me flatte qu'elle est au commencement d'une grossesse. Le pr. héréditaire est bien plus sérieusement attaqué: son foye et sa poitrine le sont; les médecins le menacent d'une vie courte et valétudinaire. La mort de son épouse<sup>1</sup>) l'a sincèrement affecté, et il en a donné une preuve naive, en demandant son lit, dès qu'il se crut en danger, pour y mourir, comme elle y estoit morte.

Votre Excell. sera plus instruite dans ce moment que nous ne le sommes du sort de la Hollande. Nos dernières nouvelles sont du 6., et il y a certainement la plus grande probabilité que la Hollande est au pouvoir des François<sup>2</sup>). Aussi ceux qui sont ici de cette nation, et ceux qui les affectionnent accusent le ciel d'un délai qui les prive d'une jouissance vivement désirée. Je voudrois qu'ils fussent les seuls; mais il est affligeant de savoir que le gouvernement pense de même à Stockh. et qu'il ne le cache pas. Il se flatte même dans une espèce de délire, que cela le libérera d'une partie de ses dettes; et toute la politique de ce pays malheureux consiste à se bercer de plans de cette nature.

Nous sommes un peu plus avancés avec l'Angleterre. Elle est toujours inique dans ses sentences et retardée dans ses payements; mais j'espère qu'elle ne renouvellera pas l'ordre de 1793 de saisir les vaisseaux neutres chargés de provisions pour la France; et alors nous

pourrons sacrifier les plaintes qui nous restent au désir et au bonheur de conserver la paix; alors nous pourrons aussi nous passer d'un armement aussi considérable et aussi nombreux que celui de cette année; et c'est dans cette conviction, et puisque nous sommes assés seurs de la Russie, que nous avons préalablement fixé notre équipement à 4 vaisseaux de ligne et à 3 frégattes.

Je crois que V.E. aura regretté M. de Scheel<sup>s</sup>). C'étoit un homme estimable, laborieux et entendu. Sa mort m'a fait une peine extrême. Il n'a pas laissé de biens. Sa veuve peut avoir à peu près 20,000 écus; mais cela ne suffit pas pour elle et pour ses enfants; et le roi lui a donné une pension de 1000 écus.

208.

22. September 1795.

C'est dans l'amertume de mon coeur que j'écris aujourd'hui à V.E. La retraite du c<sup>te</sup> Haxth[ausen]<sup>1)</sup>, de mon ancien ami et de mon bon et respectable collègue, me fait une peine extrême, et d'autant plus grande, qu'elle me retrace vivement ma perte de 1788<sup>2)</sup>, dont je ne me consolerais jamais, et dont le souvenir m'est toujours présent. V.E. connoît tous les motifs du c<sup>i</sup> Haxth.; vis à vis d'elle je n'ai aucune réserve. Je n'ai jamais pu trouver le moindre fondement à ses plaintes qui regardent sa fille; mais j'ai entièrement partagé celles qui touchent à son fils. J'ai fait aussi tout ce qui a pu dépendre de moi pour procurer un changement; je n'ai rien épargné, rien ménagé pour cela; mais j'ai trouvé une conviction opposée, si intime, si contraire, que j'ai échoué. Je dois cependant à la vérité de dire que cette conviction étoit sincère; et c'est aussi sa seule excuse.

Si la chose méritoit un aussi grand éclat, c'est une autre question que je ne me sens pas en état de décider. Je desirois si fort qu'il fût évité, que je ne suis plus impartial. Dans ma situation c'est un véritable malheur d'estre pour ainsi dire isolé. Dans la crise actuelle le poids des affaires et la responsabilité est immense; et je sens aussi très fort le fardeau de l'âge et les suites d'un travail trop opiniâtre. Les liens qui m'attachent aux affaires ne sont certainement pas ceux de l'ambition; il y a longtems que je ne la connois plus. J'envie tous ceux qui sont entrés dans le port. qui ont obtenu ce que je ne vois qu'en perspective.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

209.

Rathlousdal, 1. Oktober 1795.

L'intérêt amical avec lequel V. E. s'explique au sujet du comte de Haxthausen et de sa retraite du service ainsi que sur un événement semblable en 1788 qu'elle a bien voulu citer à cette occasion, me touche bien vivement, et je suis très-d'accord avec elle en ce qu'elle me dit dans sa lettre du 22 du passé, touchant les deux motifs qui ont déterminé le c<sup>te</sup> de H. à demander sa démission; car le premier n'étoit pas valable du tout et le second étoit de nature que malgré ce qu'il pouvoit y avoir d'humiliant pour le père aussi bien que pour le fils dans le passe-droit qu'on a fait à ce dernier, il n'auroit pas été difficile d'en adoucir un jour l'amertume, soit d'une façon soit d'une autre, sans pousser les choses si loin.

Aussi avons-nous écrit sur ce ton-là, tant ma femme à la sienne que moi à lui-même, en répondant à leurs lettres du 12 septb., qui en toute vérité furent les premières dans lesquelles ils nous confioient la trop vive résolution qu'il avoit prise; mais tout a été en vain, et peu de jours après nous apprimes avec une vraie douleur qu'elle avoit été exécutée. La chose étant faite, il n'y a plus rien à dire, et tout ce que je souhaite à cette heure à cet égard, c'est qu'il ne le regrette jamais et que son fils n'en soit pas plus mal encore qu'il ne l'est déjà dans l'esprit de ceux auxquels il a eu le malheur de déplaire. . . . .

## A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

210.

22. Marts 1796.

Je me fais presque une espèce de reproche d'interrompre par mes lettres la tranquillité de V. E. qui de tous les bonheurs est celui que j'envie et que j'estime le plus; mais le désir de l'asseurer de mon amitié inaltérable l'emporte sur mes scrupules; et puis je suis toujours persuadé qu'elle ne connoitra jamais l'indifférence sur la manière dont la Providence décide des événements dans l'époque la plus critique où l'Europe se soit trouvée depuis longtems. S'il estoit possible de s'isoler, nos principes pourroient nous promettre le bonheur qui en dépend; mais tout est enchaîné; la volonté peut rester libre et indépendante; mais nous n'en sommes pas moins entraînés dans le tourbillon, dont les cercles s'entrecassent avec le nôtre. Ce n'est pas que nous soyons dans ce moment dans un plus grand danger

que ci devant. Grâce à Dieu, cela n'est pas; mais la crise est encore éloignée de sa fin. Nous sommes bien avec la plus grande partie des puissances de l'Europe, et pas fort mal avec les autres. Il n'y a pas d'apparence que l'Angleterre recommencera sa violence; la France, dont nous n'avons admis le ministre que lorsqu'il n'estoit plus possible de s'en défendre, sans risquer tous les avantages de notre neutralité, est contente de nous<sup>1</sup>). Nous sommes brouillés avec le duc régent; mais notre union avec la Suède subsiste, et l'autorité de cet homme inepte et dangereux va finir<sup>2</sup>). Il auroit dépendu de nous d'estre mieux que jamais avec la Russie, si nous avions voulu accéder à la triple alliance, même sous la condition d'accepter la guerre actuelle; mais notre refus même ne nous a pas brouillé avec elle. On nous fait d'avances de tous les côtés; mais l'assiette de l'Europe est si peu affermie qu'il est impossible de s'y fier, avant que la paix soit faite; et nos vœux se bornent à nous conserver neutres, intacts, indépendants, et en mesure de pouvoir choisir, quand ce moment arrivera. Il n'est connu encore que de la Providence; mais la nécessité de finir la guerre, faute de ressources, approche; et la pénurie de la France est surtout infiniment plus grande qu'elle ne le paroît dans les papiers publics. C'est le pays le plus malheureux et le plus sévèrement puni de ses fautes qui ait jamais existé; mais il ne peut prospérer de nouveau que l'orgueil se sera humilié; et je suis seur que cette vérité sera vivement sentie par V. E. et par tout véritable chrétien. La Suède, en sacrifiant sa dépendance à un allié aussi pervers, a fait la plus grande faute possible<sup>3</sup>); aussi elle s'en repent quelquefois, et même dans ce moment elle balance. Mais ce qui est plus singulier, c'est que le roi sur des rapports secrets a pris une espèce de dégoût de sa promesse, dont les suites ne sont pas encore bien assurées. Ce jeune prince a des qualités aimables, mais une grande foiblesse et une grande pente à l'hypocondrie.

La grande cherté a paru menacer quelquefois notre tranquillité; mais je crois ce danger passé. C'est ainsi qu'on triomphe d'une crise après l'autre, et on s'habitue à ne plus les redouter. Le grand point est de vouloir et de faire le bien; tout le reste est de peu de valeur.

211.

12. April 1796.

Je trouve bien des nouvelles raisons dans la lettre de V. E. pour chérir dans elle le plus ancien et le plus approuvé de mes amis. Recevés-en mes remerciements les plus tendres. Tout ce que j'ai perdu, tout ce que je perds par son absence ne s'exprime pas; cela est tou-

jours présent à mon coeur et à mon souvenir; mais il y a des moments critiques, où il s'y joint le sentiment d'un besoin réel que je ne pourrois et que je ne voudrois pas supprimer; et c'est dans un instant de ce genre que nous nous trouvons actuellement. Il s'agit non seulement de la paix entre la France et l'Autriche, fondée sur le troc de la Bavière contre une partie des Pays Bas qui se négocie et que l'épuisement réciproque pourroit faire adopter; mais un objet majeur nous interesse encore d'avantage. L'impératrice de Russie a été poussée à bout; elle veut se venger de la duplicité du duc régent et de l'arrogance de M. de Reuterholm. Elle assemble 30.000 h. en Finlande et 20.000 en Livonie et fait équiper à Cronstadt tous les bâtiments que peuvent nager encore sur l'eau. La Suède arme aussi sa flottille et rend son armée en Finlande mobile sous le commandement du général Wrede. L'impératrice a seulement des desseins plus étendus; mais elle ne parle que de l'idée d'humilier le duc et de forcer Reuterholm à la retraite. Cela indique aussi les moyens de conciliation possible; mais je ne sais pas, si Reuterholm aura assés de grandeur d'âme pour se sacrifier, et si le duc craindra plus la Russie ou le favori. Les dés sont sur la table, et il faut au moins prévoir une rupture qui, si elle a lieu, ne tardera pas d'arriver. Nous ne sommes engagés à rien dans un cas pareil; mais ce seroit un grand malheur, si la Russie se grandissoit encore aux dépends de la Suède. Il n'y a que la guerre même qui seroit un plus grand malheur. Ce sont à peu près les deux bornes qui limitent notre marche; et je désire fort de connoître à cet égard aussi les sentiments de V. E. qui sont si propres à décider les miens.

Le public n'est pas encore instruit ici; mais il est déjà très allarmé à Stockholm. La lutte est grande entre la crainte et l'aigreur; mais des revers pourroient devenir très dangereux à Reuterholm et à l'inepte gr. chancelier.

212.

11. Oktober 1796.

J'ai reçu avec trop de plaisir les compliments que Mr. le ct de Haxthausen m'a porté de la part de V. E. pour ne pas lui en marquer ma vive et parfaite reconnoissance. Que ne puis-je quelquefois me promener avec elle dans son beau jardin, partager la tranquillité et le calme de son séjour, jouir de son amitié et de ses conseils! Ces envies me viennent très souvent, mais finissent toujours par des regrets à mesure des sentiments qu'elles expriment. Je suis plus enchaîné que jamais, et c'est dans une proportion arithmétique, que

je puis assurer à V. E. que mon travail a doublé depuis 1788, et qu'il faut beaucoup de bonne volonté pour ne pas y succomber.

La mort de la reine Julie<sup>1</sup>), attendue depuis près de 3 semaines, vient d'arriver. Sa maladie a consisté dans une fièvre de nerfs glaireuse. Elle auroit beaucoup souffert, si elle avoit été toujours présente; mais elle l'a été rarement, et je n'ai pas entendu parler d'un seul mot, ou d'un seul propos intéressant pendant tout le cours de sa maladie. Le prince Fr. l'a peu vu et encore moins parlé. Son cœur sera dans une espèce d'embarras. Il ne peut que pleurer sa mère; mais il ne sera aussi pas insensible à la douceur de ne plus estre tourmenté et grondé. La pauvre reine ne savoit point rendre heureux ceux qui l'entouroient, pas même ceux qu'elle aimoit; mais V. E. connoît tout cela si bien, qu'il me suffit de lui dire qu'elle n'avoit pas changé.

Les choses à Pétersbourg<sup>2</sup>) sont entièrement et parfaitement arrangées au gré de l'impératrice, c'est à dire, que le roi paroît amoureux, que le duc et Reuterholm se sont humiliés jusques à la bassesse, et que le mariage n'est que le sceau d'une union plus étroite.

Le duc maltraite assés mon fils qui est comme voyageur à Pétersb.; mais les Russes le traitent parfaitement bien, et l'impératrice le distingue assés pour faire sensation<sup>3</sup>). C'est qu'on voudroit aussi nous entraîner dans une nouvelle coalition contre la France, dans laquelle la Russie prétend faire entrer outre ses alliés naturels la Suède, Venise et ce qui surprendra beaucoup V. E. la Porte. Le moment est favorable; car tout le monde est révolté de l'orgueil et des procédés absolument insupportables de la France. Nous les ressentons aussi vivement; mais j'espère cependant que nous tiendrons ferme, et que nous résisterons avec l'aide de Dieu à toutes les tentations quelconques. Cependant les choses prennent une tournure fort singulière. Je suis persuadé que la Providence veut rétablir une ballance, sans laquelle la tranquillité générale seroit impossible; elle fera échouer tous les vastes projets de l'ambition des hommes. Rien ne sera stable que ce qui est conforme à la morale et à la saine raison. Enfin le mal ne triomphera pas toujours du bien; c'est ma confiance et ma consolation.

L'Angleterre veut mettre le directoire aux pieds du mur; elle le forcera de s'expliquer sur la paix. Cela fait enrager celui ci; mais la paix n'en sera pas plus avancée; et il est au moins très probable que l'année prochaine sera la plus importante de toutes.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. P. BERNSTORFF.

213.

Rathlousdal, 19. December 1796.

En apprenant la mort inattendue de l'impératrice de Russie<sup>1</sup>), que V. E. a eu la bonté de me mander si promptement et avec des détails si intéressants, mon premier mouvement fut de rendre grâces à Dieu de ce qu'à ce grand événement il ne pouvoit y avoir aucune perte, aucun désavantage pour nous. Il est vrai que cette princesse nous a rendu un grand service en mettant une fin heureuse à l'affaire la plus essentielle au repos et au bonheur de notre état, mais il est très-vrai aussi, que ce n'étoit pas par amitié pour nous, mais parcequ'au commencement de son règne elle y trouvoit son intérêt personnel, et qu'à mesure que celui-ci lui parut moins pressant, elle a mis ainsi qu'en tout ce qu'elle a fait ensuite, soit pour nous, soit avec nous, tant d'humeur, tant d'arrogance et une affectation si marquée de supériorité, que le seul souvenir en est révoltant.

Au fond, son coeur n'a jamais été pour le D[annemar]c, et on ne pouvoit non plus s'y attendre, car elle étoit née d'une princesse holstenoise, élevée par sa grand'mère maternelle, qui nous haïssoit et dans une ville où assurément on ne nous aime pas, liée d'amitié avec notre plus cruelle ennemie Made de Bielcke<sup>2</sup>) et mariée ensuite à un époux, avec lequel elle ne sympathisoit en rien que dans la haine héréditaire de la maison de Holstein contre le Dc. Aussi a-t-elle favorisé cette maison en toute occasion, souvent à nos dépens et même quelquefois contre les véritables intérêts de sa propre monarchie, qui en 1789 a pensé payer cher d'indifférence marquée avec laquelle, malgré ses engagements les plus formels avec nous, elle avoit vu son cousin Gustave se rendre souverain en Suède, et combien souvent n'a-t-elle pas protégé les villes de Hambourg et de Lübeck dans des cas où ces deux villes avoient manifestement le plus grand tort vis à vis de notre cour. Enfin, Dieu soit béni! Il fait tout pour le bien, et dès à présent on peut regarder les maisons de Russie et de Holstein comme deux maisons différentes, ce qu'en effet elles sont bien véritablement. . . . .

## A. P. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

214.

27. December 1796.

C'est avec autant de plaisir que de reconnaissance que j'ai reçu la lettre intéressante et instructive de V. E. Je suis entièrement de

son opinion: l'impératrice n'a jamais aimé le Dannemarc; elle s'y est intéressée tant qu'elle croyoit nous gouverner par Saldern; mais chaque effort de nous rendre indépendant lui paroissoit un crime et une offense et faisoit naître chès elle le désir de s'en venger. Le grand duc fut aussi mécontent de nous en 1788, quand il crut que nous abandonnions la Russie; mais le pr. Kurakin, à présent vice chancelier, prit alors notre défense, et elle ne fut au moins pas rebutée. Ses premières explications vis à vis de nous sont fort amicales; mais je me trompe fort, ou il n'attachera en général pas le même prix aux affaires extérieures que feu sa mère l'a fait. On sera par conséquent pas moins tourmenté, et on en sera quitte pour avoir de grands ménagements pour un souverain, à qui je suppose des intentions droites, mais qui prouve chaque jour qu'il est sensible, emporté et surtout très minutieux. Cette dernière qualité n'inspire point de considération, ni par la crainte, ni par l'estime; et je crains que ce sera l'écueil où le nouveau souverain échouera. Il a défendu à présent les chapeaux ronds, et la police les ôte de force à ceux qui les portent en vue. Il trouve mauvais que les ministres étrangers n'ayent pas leurs propres équipages. Il change journellement aux uniformes des officiers et des soldats, et les plus petits détails n'échappent pas à sa malheureuse activité. Il n'est cependant aussi pas sans quelques idées fort sages. Il n'aime pas la guerre; il se déclare contre l'esprit des conquêtes; il soupçonne l'utilité d'un accord sincère entre les souverains du Nord; il manque de l'estime et de la confiance à son épouse qui le mérite; enfin c'est un mélange qui permet encore d'augurer le bien, mais qui n'admet pas encore une tranquillité parfaite.

Numsen est bien traité et distingué. Le ct Ostermann se croit moins négligé qu'il ne l'estoit, et paroît fort content. Bedsborodkov fait bonne mine; Kurakin et Reprin jouent de premier crédit; mais on ne sait pas, s'ils le conserveront. Leur choix fait cependant de bien à l'empereur, puisqu'ils ont la réputation d'estre honnêtes et désintéressés. L'affaire du mariage paroît toujours assés avancée; et on ne doute ni à Pétersb., ni à Stockh. qu'elle s'arrange, quoiqu'on observe un silence parfait et indécent vis à vis de la cour de Sverin.

Quand je dis des détails pareils à V. E., je crois encore lui parler. Cela me rappelle des souvenirs qui me sont très chers. Je tiens même à l'illusion; et rien n'est plus inaltérable que l'amitié et l'attachement avec lequel je suis et serai toujours. . . .



## JOHAN HARTVIG ERNST BERNSTORFF.

1761—1771.

I »Bernstorffske Papirer« II, S. 451—58 er aftrykt følgende Breve fra J. H. E. Bernstorff til Schack-Rathlou:  $\frac{11}{8}$  1764,  $\frac{2}{1}$  1765,  $\frac{2}{11}$  1768,  $\frac{10}{7}$  1770,  $\frac{11}{1}$  1771 og  $\frac{31}{1}$  1772. Endvidere følgende fra S.-R. til Bernstorff:  $\frac{15}{11}$  1763,  $\frac{15}{2}$  og  $\frac{24}{3}$  1771. I Danske Samlinger V, S. 130 f. og 132 Breve af  $\frac{5}{10}$  og  $\frac{13}{10}$  1770 fra S.-R. til J. H. E. B.

## J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

215.

Bernstorff, 12. Juli 1761.

. . . . C'est une négociation bien fâcheuse, bien tidieuse et bien pénible que celle que nous avons en Russie, et je vous avoue qu'elle auroit depuis longtemps épuisé toute la patience du roi et celle de son ministère, si l'objet en estoit moins important à l'existence de la monarchie et au repos des peuples<sup>1</sup>). Si la Suède entendoit ses vrais intérêts, elle travailleroit de tout son pouvoir à en faciliter la réussite, qui en vérité n'est guère moins nécessaire à son indépendance et à sa sûreté qu'à la nôtre. Mais je conçois et je sens tout ce qui l'empêche d'y prendre l'intérêt qu'elle devoit.

Je compte que Mad. de Marteville<sup>2</sup>) s'arrangera avec nous, au moins serons-nous bien aises de lui accorder et de lui provenir tous les agréments qu'elle peut désirer.

Mr de Larrey m'a écrit pour demander son rappel une lettre dans laquelle il me paroît pénétré de vos bontés<sup>3</sup>). Je ne scaurois vous dire combien je vous suis obligé de la manière dont vous en agissés à son égard, et à quel point je vous en suis redevable; je conçois cependant que quelque désir que j'aurois eu de le laisser encore quelque temps en Suède il sera, vu les circonstances, nécessaire de l'en retirer après la diète, mais je voudrois pouvoir vous procurer à sa place un sujet qui vous fût agréable et propre en même temps à vous seconder. Je vous avoue que je n'en connois point encore qui me satisfait pleinement à l'un et à l'autre égard. . . .

Notre cher et digne ami le Grand Veneur nous a vivement allarmé ces jours-cy<sup>4</sup>). Il a esté mortellement malade d'une inflammation aux reins mais la grâce divine nous l'a rendu, et il est hors d'affaires. Je sçais que vous en partagerés ma joye.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

216.

29. September 1761.

Je reçois avec tout le respect et avec toute la reconnoissance imaginable la nouvelle preuve que V. E. me donne de sa bonté et de sa

gracieuse confiance, en me permettant de lui ouvrir mon sentiment sur Mr. de St Saphorin, et en m'assurant de vouloir y faire réflexion<sup>1</sup>).

Je comprends à combien de difficultéz le choix d'un secrétaire de légation tel qu'il en faut un à cette cour-ci, est assujetti, surtout quand on est borné au petit nombre des jeunes gens de condition qui chez nous se vouent et sont propres aux affaires du roi dans les païs étrangers. La difficulté seroit moins grande, si sans faire égard à la naissance on pouvoit choisir un homme de mise et capable quoique pas gentil'homme, et s'il m'est permis de le dire, un tel conviendrait peutêtre mieux dans un païs libre, où il est de la plus grande utilité pour un s[ecrétaire] de l[égation] de vivre avec la bonne bourgeoisie et de fréquenter les caffés, à quoi un homme de condition est naturellement peu disposé et ne peut même suffire, puisque sa naissance et une ambition très louable dans un homme de qualité l'appellent dans les sociétéz du grand monde, qui l'empêchent de hanter des gens dans le fond plus utiles. . . .

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

217.

Fredensborg, 8. Maj 1762.

Je me trouve icy et par une sorte de hasard sans secrétaire ni chifffreur, de sorte que je ne puis vous dire que par ce mot, que j'ay reçu vos dépêches du 30. du passé et qu'après en avoir rendu compte au roi, j'ay ordre de vous dire de la part de S. M. qu'elle agrée parfaitement votre conduite et approuve particulièrement ce qui fait l'objet de la plus grande partie de la lettre séparée que vous avés bien voulu m'écrire<sup>1</sup>).

Mais comme dans ce moment critique il importe fort au roi d'estre instruit à fonds de l'état des choses, et qu'il n'est pas possible que vous vous éloigniés de Stockholm, S. M. trouve bon que Mr. de Larrey se rende en toute diligence icy. Vous voudrés bien le lui dire, lui fournir l'argent nécessaire pour son voyage et faciliter son départ autant qu'il vous sera possible. Nous sommes, je vous l'avoue, impatientés d'avoir de vos nouvelles par lui.

Je lui écris dans le même sens la lettre cy-jointe que je vous prie de lui remettre.

218.

Bernstorff, 31. Juli 1762.

Si quelque chose pouvoit augmenter les droits que vous avés acquis sur mon coeur, ce seroit le sentiment patriotique si digne de votre

naissance et de vous, avec lequel vous avés appris et conçu l'événement arrivé en Russie<sup>1</sup>). J'en ay esté véritablement touché. Célébrons, Monsieur, la bonté divine qui nous a assisté d'une manière si puissante dans cette grande époque. . . .

219.

Bernstorff, 4. August 1762.

Le pauvre Larrey<sup>1</sup>) me presse avec instance de lui procurer la permission de faire un tour en Suède pour y arranger ses affaires, que par la promptitude de son départ il avoit laissé en grand désordre, et pour y achever quelques affaires qui vous estoient connues, et qu'il avoit entamées sous votre direction pour le service du roi.

Dites-moi, je vous prie, le plustôt que vous pourrés, si cela se pourra sans aucun inconvénient pour quelque peu de temps, à présent que la diette est finie et que tout est tranquille. Si vous jugés que son apparition, quelque courte qu'elle seroit, causeroit du déplaisir ou procuroit de l'embarras, il faudra l'en détourner, mais si elle estoit indifférente, je me ferois une peine de lui refuser une aussi petite satisfaction. Decidés-moi, je vous en prie.

220.

København, 8. September 1762.

. . . . Vos lettres du 3. sont arrivées, mais ne sont pas déchiffrées encore. J'ay cependant vu celle qui regarde Mr. de Larrey<sup>1</sup>). Je vous rends mille grâces des soins généreux que vous vous estes donné pour lui. Il n'ira plus en Suède. Je compte que le roi l'enverra ministre en Espagne. C'est l'établir loin de la Suède, et je me flatte que ceux qui ne l'aiment point, contents de le voir là, ne le persécuteront plus. Ayez la charité et la bonté de l'obtenir d'eux, lorsqu'ils scauront sa destination qui n'est pas encore publique et que je vous confie a vous seul. Il est si circonspect, lorsque je le vois et se permet si peu la moindre parole dont nos amis puissent estre mécontents, que je ne puis me figurer qu'il mérite leur haine, et qu'il ait lâché icy des paroles dont ils ayent sujet d'estre mécontents. Je ne lui connois point d'amis vis à vis desquels il eût pu commettre une telle imprudence.

221.

København, 18. September 1762.

Je puis enfin vous annoncer un nouveau secrétaire d'ambassade, après avoir passé en revue tous ceux qui se trouvoient dans le cas d'obtenir cet emploi. Le choix du roi est tombé sur Mr. de John, neveu du Cons<sup>r</sup> privé de ce nom, gentilhomme de la cour de S. M.

et le même qui avoit esté nommé secrétaire de son ambassade au congrès de Berlin<sup>1</sup>). C'est un jeune homme qui paroît avoir des talents et de l'application, et auquel j'ay recommandé et recommanderay sur toutes choses de chercher à vous plaire. Je lui ay dit très clairement que je l'avertissois que s'il y avoit du mécontentement contre vous, je serois tousjours entièrement sûr que ce seroit vous qui auriés raison, et que je l'en prévenois pour qu'il se le tint pour dit. J'espère qu'il s'en souviendra assés pour ne jamais se mettre dans le cas de l'éprouver. Il partira au moment que vous me marquerés agréer son arrivée, et je souhaite de tout mon coeur qu'il remplisse mes vues, c'est à dire qu'il vous soulage et qu'il vous plaise.

222.

Bernstorff, 30. Juli 1763.

Votre affaire est faite par l'essentiel, mais je n'ay pu reüssir à lui procurer la forme que je désirois, c'est à dire celle que vous m'avés témoigné souhaiter. Tout mon crédit, tous mes efforts y ont échoué. Mr. le grand maréchal, qui aura l'honneur de vous écrire aujourdhuy, vous en dira les raisons, qui cependant auroient cédé a mon zèle, si la chose avoit dépendu de moi, mais j'ay esté obligé de leur céder, faute de pouvoir l'emporter sur elles<sup>1</sup>).

Je me flatte néanmoins, monsieur, que vous comptiés pour quelque chose d'avoir l'assurance la plus positive qui, à ce que l'on m'assure, ait jamais esté donnée en pareil cas. Je souhaite ardemment que vous en soyés satisfait et que vous soyés un peu content de l'ardeur avec laquelle j'ay désiré vous servir. . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

223.

15. November 1763.

. . . . Pour ce qui est des changements arrivez dans le département de la guerre j'avoue à Votre Excellence qu'ils me font un plaisir infini. Je me suis toujours imaginé que Msr. de Montesquiou, en parlant dans le 18<sup>me</sup> chapitre de son traité sur les causes de la grandeur et de la décadence des romains, des raisons qui ont fait que depuis près de deux siècles les troupes de terre de Dannemarc ont constamment été battues, a regardé l'établissement de notre commissariat comme vicieux [et comme la cause de ces défaites continuelles]\*); or, ce commissariat venant d'être aboli et tout le mini-

\*) Originalen i Watersenarkivet, Pakke Nr. 50, har ikke Ordene i den skarpe Parentes.

stère de la guerre d'être mis sur un autre pied<sup>1</sup>), de sorte qu'il ne pourra plus y avoir de l'opposition entre ce ministère et le général de l'armée qui y tiendra la première place, je me flatte que la cause du mal est levée et que par conséquent elle ne pourra plus produire les mêmes malheureux effets. Je demande pardon à Votre Excellence si je m'explique peut-être trop librement sur ce sujet, mais puisqu'elle me fait l'honneur de m'en parler et que j'ai toujours été frappé du passage remarquable que je viens de citer, et que Votre Excellence se rappellera sans doute d'avoir lu, je ne puis que lui marquer ma joie d'avoir lieu de croire qu'un vice si essentiel dans cette partie de notre gouvernement a enfin été découvert et corrigé. . . .

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

224.

København, 25. Februar 1764.

Je ne puis entendre parler de la maladie de Mr. de John<sup>1</sup>) sans vous marquer mes inquiétudes pour vous et pour ce qui vous est cher, et sans vous assurer des vœux tendres et ardents que je fais pour qu'aucun accident ne vous arrive et ne trouble votre tranquillité. Je l'espère après les sages précautions que vous avés prises, le mal ne scauroit se communiquer, mais je ne vous cacheray pas, que je souffre de voir une santé qui m'est et me doit estre aussi cher que la vôtre, toujours exposée, et je souhaite souvent tout bas, mais si bas que je me flatte que vous-même ne l'entendés pas, que les exemples du comte de Bothmer et de Mr. de Rantzau, tous deux délivrés de ces mêmes dangers pendant leurs ministères par une résolution dont ils s'applaudissent tous les jours, puissent faire quelque impression sur vous.

Mais je me hâte de changer de sujet pour vous dire que Mr. de Beck Frijs sera le bien venu, lorsqu'il paroîtra icy, et que nous lui prouverons, je l'espère, combien nous désirons resserrer les liens d'une amitié cordiale et sincère entre les 2 nations. . . .

225.

København, 7. Juli 1764.

. . . . Croirai-je qu'un autre que vous pourra conduire les affaires du roi dans cette crise si importante à S. M<sup>té</sup>, et comme roi et comme père?<sup>2</sup>) Voudrois-je qu'un autre que vous eût l'honneur et le mérite de les porter au point où j'espère qu'elles arriveront et recueillir ainsi le fruit de vos travaux? Je ne puis ni l'un ni l'autre, et je suis si convainçu que vous êtes l'homme qu'il nous faut pendant la diette

future, que si vous étiez à Rome, j'opinerois pour vous en faire venir pour vous envoyer en Suède. Que ferai-je donc pour unir mes vœux et mes devoirs? Voici ce que je ferai: je m'en rapporterai uniquement à vous-même, Monsieur. Vous serez juge entre vous et moi, et je vous promets, que si à l'approche de la diette vous me conseillez de proposer au roi de vous rappeler avant son ouverture ou avant sa fin, je le lui proposerai. Me voilà soulagé. Je ne crains plus de me tromper, et il ne vous restera à vous que de vous persuader vous-même. Malgré toute votre modestie, je n'appréhende point que vous preniez un parti que j'aurois à me reprocher, ou qui me causeroit des regrets.

Dechiffreret af S.-R.

226.

København, 28. Juli 1764.

. . . . Si vous trouvez Msr. de Juel<sup>1)</sup>, tel que j'espère et que je me flatte qu'il est, propre à conduire les affaires du roi dans une cour aussi importante et aussi délicate que l'est celle de Suède, si vous lui trouvez l'intelligence, l'application, le zèle et l'art nécessaire de plaire, alors dites à notre ami à son sujet ce que vous voudrez; mais si vous n'êtes pas encore certain de son aptitude, oserois-je vous prier de ne pas exposer un jeune homme de qualité qui peut avoir mille vertus et mille talents sans avoir celui des affaires, au désagrément de se voir annoncé pour une place que peut-être vous conseilleriez au roi de ne pas lui donner. C'est de votre jugement et de votre décision, que la chose dépend; faites ce que vous jugerez à propos de faire. Nous nous en fions entièrement à vous.

Dechiffreret af S.-R.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

227.

27. November 1764.

. . . . Peu de choses auroient pu me faire plus de plaisir que ce que V.E. me fait l'honneur de me confier touchant la nouvelle charge destinée à S.E. de Reventlou<sup>1)</sup>, dont le génie et le zèle infatigable ne manqueront pas de produire tout l'effet qu'il soit possible de désirer, quand même il pourroit y avoir des circonstances qui gêneraient et retarderaient cet effet pendant quelques tems. Je suis bien sûr que toute la nation applaudira au choix que le roi a fait de lui, et si le ciel lui accorde dans cette place les mêmes succès qu'il a eus dans

celle qu'il occupe si dignement depuis 10 ans, il en resultera un bonheur infini à l'état en général et à chaque sujet en particulier; mais ce qui me réjouit le plus en tout cela, c'est qu'il ne quittera pas le prince royal, dont l'éducation est bien plus importante encore que ne l'est la direction des finances. Je voudrais pouvoir exprimer à V. E. toute la joie, avec laquelle j'ai appris cet arrangement, qui est admirable à tous égards et qui n'auroit pu être meilleur.

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

228.

København, 15. December 1764.

Vous connoissez si bien toute la justice que mon coeur vous rend et l'ardeur avec laquelle je désire contribuer à votre satisfaction, que je me flatte que vous ne doutez pas un moment que puisque vous jugez votre retour nécessaire pour cette satisfaction, je ferai tout ce qui me sera permis et tout ce qui dépendra de moi pour le hâter. Je vous l'ai promis et vous le promets encore. Si au mois de may la diette, ou au moins les affaires qui intéressent si directement votre patrie et votre roi<sup>1</sup>), sont finies et assurées, je proposerai aussi vivement et aussi chaudement votre rappel que je pourrai le faire sans vous nuire et vous verrai revenir avec la joie d'un tendre ami, charmé de se revoir à portée (car vous sentez bien que de vos projets de campagne et de Scanderbourg il ne faut pas en parler à moi<sup>2</sup>)) de vivre avec nous; mais si ces affaires étoient encore en agitation et incertitude, et si par conséquent le service du roi, vos intérêts et votre gloire demandoient encore votre présence à Stockholm, alors je croirai avec la plus grande conviction que votre volonté est d'y rester tant que cette nécessité de votre présence durera, et de ne point diminuer par un départ précipité le mérite et le fruit de tout ce que vous avez fait jusques ici. Je ne crains point de me tromper en suivant ce plan, que je compte être le vôtre; je sais que votre coeur connoît le mien, et que je ne vous déplairai jamais en agissant en bon serviteur de la patrie et en ami fidèle.

Dechiffret af S.-R.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

229.

15. Januar 1765.

. . . Animé d'un sentiment si doux et encouragé par la permission de Votre Excell., je ne balancerai pas de déposer dans son sein les

sollicitudes qui m'accablent, et que j'ai effectivement voulu exprimer par le mot de cruel embarras<sup>1</sup>), que j'ai employé dans ma lettre du 25 décembre et auquel le coeur tendre et compatissant de Votre Exc. ne s'est point trompé. Je lui avouerai donc naturellement que ce sont, comme elle l'a supposé, non seulement les affaires publiques, mais aussi les miennes propres, qui me rongent de chagrin. Je crains les premières, parceque je ne puis que me défier de moi même dans une époque aussi critique et aussi dangereuse que celle, dans laquelle nous entrons, et pendant laquelle, pour bien conduire les affaires qui intéressent le roi, il faudroit, je prends Dieu à témoin que je ne parle pas par une fausse modestie, mais par conviction, beaucoup plus de lumières d'habilité, et j'ajouterai même de fermeté, que je n'en ai; je les crains, non pas que je ne sois persuadé que jamais on ne m'en imputera le mauvais succès, je connois trop pour cela la clémence du roi et l'indulgence de son ministère, mais parceque je me tourmenterois toujours de l'idée affligeante, que tout autre que moi auroit été plus habile ou plus heureux, et je les crains enfin. Votre Excell. verra avec combien de franchise je lui parle, parceque je serois au désespoir, si après cinq années heureuses auxquelles je n'ai jamais osé m'attendre, il survenoit une sixième, qui au moins dans les yeux du public, qui juge toujours, par l'événement m'en faisoit perdre le fruit et en effaçoit le souvenir. Pour ce qui regarde en second lieu mes affaires domestiques elles m'inquiètent pareillement à un point que je ne sçauois exprimer; elles peuvent s'améliorer un jour, mais ce jour est connu à Dieu seul, et actuellement elles sont dans un état si triste, qu'il m'en résulte sans cesse des désagrémens journaliers, et qu'avec la cherté exorbitante qui désole les habitants de Stockholm, je ne pourrai finir la diette sans achever ma ruine, même en touchant les extraordinaires que je me flatte que le roi aura la grâce de m'accorder, et au delà desquels je n'ose rien demander.

Ce sont là les embarras qui me font désirer si ardemment de retourner dans ma patrie, mais quelque grands qu'ils soyent, je me soumettrai avec résignation à tout ce que Votre Exc. jugera convenable, et si je ne puis éviter les malheurs, que je redoute, j'aurai au moins la consolation d'avoir fait ce que j'ai cru devoir faire pour les détourner, et d'avoir dans la personne de Votre Exc. un protecteur et un ami qui sçaura les adoucir et qui ne me délaissera pas.

Efter Originalen (Wotersen 50).



## J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

230.

København, 28. Januar 1765.

Je m'intéresse trop tendrement à vous pour ne pas être fort touché de ce que vous me faites l'honneur de me dire dans votre lettre particulière du 15. Je suis au désespoir de vous sçavoir des raisons relatives au service du roi et au vôtre qui vous font trouver le séjour de Stockholm fâcheux dans cette époque, et je suis affligé de ne pas pouvoir vous procurer sur le champ le rappel que vous désirez, mais vous sentez aussi bien que moi que de vous rappeler dans cette crise, ce seroit abandonner la cause et abattre tous nos amis. Il faut donc que je vous prie instamment d'avoir patience. Peut-être les affaires se relèvent-elles et éviterons-nous les embarras que je crains et dont je vous entretiens dans la lettre ci-jointe. Si non, nous ferons de notre mieux, et nous opposerons une fermeté calme et constante aux peines qui nous menacent<sup>1</sup>).

Pour votre domestique, confiez-moi ce que vous désirez et soyez bien certain que vous trouverez en moi l'ami le plus zélé et le plus actif.

Si je ne connoissois votre prudence, je vous entretiendrois en détail sur la nécessité d'user dans cette fâcheuse crise de beaucoup de circonspection, mot par lequel je n'entends point un refroidissement pour nos amis, mais des ménagements de propos et de politesse pour le ministre russe et ses opérations. Vis-à-vis de vous je supprime ces observations et vous n'en avez pas besoin.

Le roi approuve que vous employez l'argent que vous avez encore entre les mains à l'acquit des dépenses extraordinaires que vous avez faites l'année dernière et Msr. de Reventlou fera droit sur les articles que vous lui avez marqué.

Dechiffreret af S.-R.

231.

København, 26. Februar 1765.

J'espère répondre l'ordre prochain à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 et qui en vérité mérite bien notre attention. Aujourd'hui je me borne à vous dire avec une joye que je souhaite ardemment que vous veuilliés partager, que le roi sçachant que vous désirés revenir dans ce pays-cy et voulant profiter pour le bien de son royaume d'un esprit et d'un coeur tel que le vôtre, vous a nommé député aux finances avec 2000 écus d'appointement dont vous jouirés ipso facto dès ce que vous quitterés la Suède<sup>1</sup>). Je vous

avoue que je suis comblé de satisfaction de cette résolution de S. M. qui fera un bien essentiel à ses affaires et qui, je l'espère, me procurera la douceur de vivre avec un ami aussi estimé et aussi chéri que vous l'êtes. Ce qui met le comble à mon contentement c'est que vous serés avec Mr. de Reventlow qui vous rend certainement justice et que mon neveu, qui vous est bien fidèlement et bien tendrement attaché, sera après vous dans le même département.

Je rends grâces a Dieu qui nous a donné les moyens de réaliser ce dessein conçu et projeté depuis longtemps, et je l'implore pour vous bénir et vous conserver pendant de longues années pour l'avantage du roi et la patrie et de tous les honnêtes gens qui l'habitent.

Ne doutés pas, je vous prie, que je ne fasse mon devoir pour vous procurer encore un autre agrément vers le temps de votre retour. Je ne m'y épargneray certainement pas. . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

232.

8. Marts 1765.

J'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 26 du passé avec tout le respect imaginable et ne puis me lasser d'admirer et de reconnoître la bonté infinie avec laquelle elle daigne s'intéresser dans mon sort. Mais cette même bonté m'impose une nouvelle obligation bien chère à mon coeur de lui parler avec franchise de tout ce qui me regarde personnellement et c'est ainsi avec une confiance égale à celle qu'un fils plein de respect et d'amour peut porter à un bon et tendre père que je vais répondre au contenu de sa dite lettre.

Il est vrai que la détresse dans laquelle mes affaires particulières se trouvent m'a fait désirer depuis longtemps et me fait désirer encore bien ardemment de retourner dans ma patrie le plus tôt que possible; il est certain de même que peu de choses dans le monde pourroient me faire plus de plaisir que de servir dans un même département avec S. E. de Reventlou et avec Msr. le chambellan de Bernstorff que j'honore et que j'aime l'un et l'autre du fond de mon coeur; mais V. E. aura la grâce de se rappeler que lorsque je sollicitai mon rappel vers la fin de l'année dernière j'eus l'honneur de lui dire que je ne serois pas en état d'accepter un poste à Copenhague qui ne put me nourrir, parceque je retomberois alors dans le même embarras dans lequel je me trouve ici, et c'est ce raisonnement si vrai et si juste que je suis obligé de lui réitérer à cette heure. Le poste que le roi a la grâce de me destiner<sup>1)</sup> est, je le sens et je le reconnois avec un

coeur pénétré de gratitude, très honorable, très distingué et ce qui plus est très avantageux pour un homme qui peut y mettre du sien, il est même d'une telle importance que jamais je n'aurois osé y aspirer, mais je ne puis le dire qu'avec douleur, il n'est pas fait pour moi qui actuellement n'ai rien et même un peu moins que rien. Quelque économe que je serois et quand je me refuserois absolument tout le superflu, je ne pourrois jamais vivre à Coph. avec femme et enfant de 2000 écus d'appointements, je suis sûr que V. E. le sent aussi bien que moi; mon sort deviendrait-il donc meilleur qu'il est à présent et ferois-je alors autre chose qu'achever ma ruine dans un lieu différent de celui où je m'abyme à cette heure, et troquer un poste dont je crois connoître les fonctions contre un autre pour lequel je n'ai pas les connoissances nécessaires et dans lequel il ne convient pas d'être apprentif.

J'avois en quittant Copenhague l'année 1760 douze cent écus d'appointements et la promesse positive d'en recevoir 300 de plus dès qu'il y auroit des gages vacants dans le tribunal où je serois. J'avois alors un petit bien que je n'ai plus, et j'étois cependant obligé de vivre de privation; que ne m'arriveroit-il donc présentement que la cherté a si fort augmenté chez nous et que dans un employ plus considérable je ne pourrois me retrancher au point que je le fis dans ce tems-là.

Je me vois ainsi bien malgré moi forcé de conjurer V. E. de supplier le roi de ne pas me conférer un poste dans lequel sans être utile à ses affaires je ne ferois que ruiner les miennes et s'il ne se présente dans ce moment-ci quelque autre occasion de me placer d'une façon convenable à mes circonstances je préférerais plutôt avec la permission de S. M<sup>te</sup> de rester encore quelque tems en Suède, car du moins j'épargnerai alors les dépenses qu'entraînent toujours la transplantation d'un endroit à un autre et un nouvel établissement, et je n'en serai ni plus ni moins mal. Il n'est guères possible, j'ose le dire, d'être moins intéressé que moi, V. E. me rend, j'espère, cette justice-là, mais la prudence veut que je pense à la conservation de ma famille, et que je ne continue pas en entreprenant des choses au dessus de mes forces de me préparer à moi-même une vieillesse indigente, à laquelle le ciel ne paroissoit pas m'avoir destiné.

V. E. est si juste et si équitable que je ne doute point qu'elle n'approuvera mon raisonnement, et elle a trop d'amitié pour moi pour que je ne sois persuadé qu'elle en fera au roi un rapport favorable. Je suis assez puni par la dure nécessité, où je me trouve,

de décliner un poste aussi agréable que celui dont il est question et d'éloigner en même tems par là l'espérance de mon retour et d'un agrément accessoire que V. E. a la grâce de me faire entrevoir, pour oser me flatter que loin de désapprouver ma conduite, ce que je regarderois comme un vrai malheur, elle la trouvera raisonnable et conséquente et partagera ma douleur. Oui, je m'en flatte avec toute la confiance imaginable, car je connois son coeur, je sais qu'elle voudroit pouvoir contribuer au bonheur de tous ceux qui s'adressent à elle et je sais surtout par une expérience aussi agréable que longue qu'elle désire contribuer au mien.

Aussi rien n'égalera jamais, mon coeur lui en est garant, la vénération infinie et la tendre amitié avec lesquelles je serai jusqu'au tombeau. . . . .

NB: En forme de lettre particulière [Schack-Rathlous Paategning].

233.

7. Maj 1765.

. . . . Je ne dirai rien aujourd'hui à V. E. de mes affaires particulières, sachant qu'elle fera tout son possible pour détourner de moi ce que je regarderai comme un vrai malheur dans ma situation actuelle, mais je ne sçaurai lui cacher que depuis que je remarque par les lettres de quelques uns de mes amis et par le silence total de quelques autres que tout le monde n'entre pas dans les motifs qui me déterminent, avec autant d'indulgence qu'elle, je suis rongé d'un chagrin qui mine ma santé et qui visiblement la fait dépérir tous les jours. Je prens la liberté de confier ceci à V. E. seule, et je le lui dis non pas pour la toucher, car je suis convaincu qu'elle me veut déjà d'avance et qu'elle me fera tout le bien qui dépendra d'elle, mais uniquement parceque je trouve du soulagement à déposer dans son sein les justes inquiétudes qui m'agitent. . . . .

Schack-Rathlou: NB. Ce passage n'a pas été écrit.

234.

7. Marts 1766.

. . . . La famille royale de Suède est très magnifique tant en diamants qu'en habits riches et en dentelles; que comme il est même permis à tout particulier, du moins jusqu'ici, de porter des diamants, on voit, tant à la cour que dans la ville, plusieurs personnes qui en ont en grand nombre et de très beaux, et que nommément il n'y a rien en fait de parure qui fasse tant de plaisir à Msgr. le p[rince] r[oyale] que les pierres précieuses.

Je prends au reste la liberté de joindre ici une petite note touchant l'habillement des dames suédoises sur laquelle pour la rendre d'autant plus exacte j'ai cru devoir consulter ma femme.

- Note: 1) Les dames ne paroissent à la cour qu'en robes de cour, qui ne sont pas faites comme celles qu'on porte à Copenhague, mais exactement à la françoise.
- 2) Elles ne portent jamais et dans aucun cas ce que nous appellons chez nous des manteaux.
- 3) Mais à quelques occasions, qui cependant ne sont pas fréquentes, elles portent des adriennes sur des grands paniers.
- 4) Leur habillement journalier est en robe ronde sans panier.

Au reste pour tout ce qui regarde la façon et les garnitures de leurs robes, ainsi que leur coëffures et tout le reste de leur habillement, elles ne s'écartent que le moins qu'elles peuvent des modes françoises.

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

235.

København, 25. Marts 1766.

. . . . Je désire trop votre contentement pour ne pas appuyer fortement et sérieusement votre demande au sujet du bailliage de Skanderburg<sup>1</sup>), quoique j'espère plus que jamais que vous n'en ferés aucun usage. Mr. de Reventlow vous fera quelques objections, mais je lui ay déjà parlé et lui reparleray. Il est aussi juste que le roi vous confirme et vous renouvelle la parole royale du roi son père, qu'il l'est que vous ne vous en serviés pas pour quitter le service du maître charmant que le ciel nous a donné et pour abandonner les affaires d'une patrie qui vous honore et vous aime.

236.

Bernstorff, 24. Maj 1766.

. . . . Quant à Mr. de John, je ne puis que vous répéter ce que je vous en ay dit<sup>1</sup>). Je ne désire certainement rien avec plus de vivacité que de voir contents ceux avec lesquels je travaille, mais il y a des grâces qu'il n'est pas dans mon pouvoir d'obtenir. Présent vous le verriés, absent il vous est aisé de le deviner. Les principes changent avec les temps, et il n'est en vérité pas équitable de se fixer à un seul point et de vouloir l'emporter contre vent et marée. Il n'est pas possible (je vous prie de ne pas faire part de ces paroles à Mr. de John) que vous ne pénétriés le motif de l'opposition; peut-être s'en relâchera-t'on dans la suite ainsi que de bien d'autres maximes,

mais pour le présent on le combateroit vainement, et je ne sçais pas même si vous trouveriés juste qu'on le condannât?

237.

Bernstorff, 10. Juni 1766.

Mille peines et mille sollicitudes qui remplissent mon coeur<sup>1)</sup> ne me permettent pas de répondre aujourd'huy à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3., et me forcent à me borner à la simple assurance que le roi approuve tout ce que vous avez fait et dit<sup>2)</sup>, et que S. M., qui est très contente de vous, vous fera sçavoir au premier jour plus particulièrement ses volontés sur tous les points sur lesquels vous avez désiré les sçavoir. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

238.

20. Juni 1766.

Quelque agréables que m'ayent été les assurances si flatteuses de l'approbation du roi que V. E. a eu la grâce de me donner dans sa lettre du 10 de ce mois, je n'en suis pas moins vivement allarmé par ce qu'elle me dit de ses peines et de ses sollicitudes, dont le sujet doit naturellement être bien grave. Elle sait que rien de ce qui l'affecte ne peut m'être indifférent; je la conjure donc de me tirer, s'il est possible, de la cruelle inquiétude dans laquelle sa lettre m'a plongé. Je fais en attendant mille conjectures sans savoir à laquelle m'arrêter, et je tremble que nous ne soyons à la veille de perdre un bon et fidèle serviteur du roi, un zélé patriote et un ami commun. Dieu veuille que je me trompe! J'attendrai dorénavant l'arrivée des postes avec la plus vive impatience.

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

239.

Bernstorff, 28. Juni 1766.

Je reconnois la sagesse et la bonté de votre coeur aux inquiétudes que vous voulés bien me marquer à l'occasion d'un mot que je vous ay dit dans une de mes dernières lettres. Vous en comprendrés dans peu de jours le sens. Je puis cependant avoir l'honneur de vous assurer que dans ce moment mes sollicitudes ne regardoient pas notre ami commun. Je suis très éloigné d'estre tranquille sur son compte, mais mes allarmes actuelles ne sont pas relatives à lui. Quelque jour j'espère m'en expliquer avec vous, mais je ne le puis aujourdhuy. Je crains le papier.

Soyés cependant bien tranquille sur tout ce qui vous touche et vous intéresse. A cet égard rien n'est dérangé.

240.

København, 12. Juli 1766.

J'ay vu avec une véritable peine par la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 1<sup>r</sup> de ce mois que Mr. de Johnn se plaint de la correspondance particulière, qu'il y a entre vous et moi<sup>1</sup>). Rien n'est moins à sa place qu'une pareille plainte, et je suis très surpris que Mr. de Johnn ait jamais pu penser à la former.

Je lui en écris aujourd'hui, et je lui déclare qu'il a tort de se croire blessé par cette correspondance qui n'a point sa source dans aucune méfiance contre lui, mais dans des raisons qui lui sont personnellement étrangères, et qu'il n'a aucun titre pour demander d'avoir plus de part aux secrets des affaires du roi qu'il ne plaît à S. M<sup>té</sup> et à son ministère de lui en donner; je lui déclare que sa prétension est contre la subordination établie et nécessaire dans des emplois de la nature du sien, qu'elle est par conséquent inadmissible et que le devoir d'un secrétaire d'ambassade est d'estre appliqué, diligent et discret, toujours prêt à faire ce que le ministre, sous lequel le roi lui ordonne de travailler, lui demande pour le service de Sa Maj<sup>té</sup>, mais de s'en remettre sur tout le reste aux soins de ce ministre, auquel et non à lui le roi avoit confié ses intérêts et ses affaires; et je lui dis enfin que je ne lui cachois pas, que si il continuoit d'avoir de son emploi et de ses attributs une idée si peu juste, il ne pourroit le conserver, ni estre employé à aucune cour étrangère.

Je pense, Monsieur, m'estre expliqué assés clairement pour que sur ce sujet Mr. de Johnn ne puisse plus avoir de doute. Par ménagement pour lui je n'ay pas encore parlé au roi de sa faute, mais si ma décision ne lui suffisoit pas, il n'auroit qu'à m'en dire un mot, et je lui procurerois celle de sa Majesté.

Pour vous, Monsieur, sage, généreux et éclairé comme vous l'estes, je sçais que vous n'en aurés pas moins de bonté pour lui, et que sur tout vous ne vous laisserés pas troubler dans l'exercice de vos droits et de ce que vous jugerés estre du service du roi. Continués, je vous le demande, comme vous avés fait jusques icy; notre correspondance ira son train sur le pied où elle est établie et vous serés tousjours très persuadé de la satisfaction entière du roi et des applaudissements sincères que je donne à la prudence, à la droiture et à l'habilité de votre conduite.

241.

Bernstorff, 19. Juli 1766.

. . . . Mais je ne dois pas vous laisser ignorer un événement prévu depuis longtemps, mais que l'on croyait pouvoir détourner. Mr. le Gr. Maréchal se retire et donne sa démission de tous ses emplois<sup>1</sup>). Je n'en cache pas ma douleur.

242.

København, 26. Juli 1766.

. . . . Vous avez si bien fait en Suède et nommément dans cette dernière diette et vous avez si parfaitement rempli toutes les vues et toutes les intentions du roi qu'il ne seroit pas juste de vous retenir dans ce pais-là au delà de ce que vous souhaitez. Vous serez donc rappelé avec l'approbation et les applaudissements que vous méritez.

Mais ne voudriez-vous pas donner encore quelques mois pour le service de notre chère et aimable princesse<sup>2</sup>), qui le désire et qui auroit grand besoin de vos conseils et de ceux de madame de Schack dans son premier début. Dites-moi promptement ce que vous en pensez. Mon idée seroit que vous vinssiez ici dès ce que la diette et toutes ses affaires seroient finies pour instruire de vive voix la princesse de ce qu'il faut qu'elle sache, que vous retournassiez ensuite avec elle à Stockholm pour ne quitter entièrement la Suède qu'au printems prochain. Je n'ai encore rien proposé de tout ceci au roi, parceque je ne veux faire que ce que vous me permettez.

Lorsque vous serez revenu ici, vous me trouverez, si j'y suis encore, l'homme du monde le plus zélé pour votre contentement. Je vous regarde comme une de nos premières ressources et fait pour parvenir aux premiers et aux plus agréables emplois. Jamais je ne vous verrai à la campagne qu'à regret, mais je ne regretterois pas moins de vous voir mal à votre aise en ville. Vous disposerez donc de mes efforts, mais vous ne prétendez pas qu'on vous laisse moins utile lorsque vous pourrez l'être d'avantage. C'est tout ce que je puis vous dire pour le moment. Une heure de conversation de vive voix vous en dira d'avantage. . . . .

Dichiffereret af S.-R.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

243.

27. Januar 1767.

En lisant la lettre de V.E. du 17. de ce mois j'ai effectivement senti toute la joye exprimée dans ma dépêche d'aujourd'hui N<sup>o</sup> 2, mais j'ai cependant quelque chose sur le coeur, dont je me propose



d'entretenir V. E. dans celle-ci, que je lui adresse non pas comme à un ministre du conseil du roi ni comme au chef du département sous lequel je sers, mais comme à un ami respectable sur le quel je compte avec une confiance parfaite. A ce mot elle devinera facilement que je vais lui parler de mon ancienne crainte d'être placé dans la chambre des finances. Cette crainte devrait être passée depuis la parole que V. E. m'a donnée de ne jamais opiner pour qu'on m'y forçat, mais d'un côté les deux vacances qui sont dans la dite chambre depuis un tems infini et qu'on ne remplit pas et de l'autre quelques avis secrets de mes amis le nourrissent et l'augmentent journellement. Au nom de Dieu, Mr., rassurés-moi si elle est sans fondement ou venés à mon secours si elle est fondée, car V. E. sait combien le poste en question me répugne et que plus tôt que de l'accepter je m'exposerai à tous les désagréments qu'un refus si souvent réitéré pourra m'attirer.

V. E. peut être persuadée que tout ce qu'elle voudra me communiquer sur ce sujet ou me conseiller de faire pour détourner l'embarras dont je me crois menacé sera regardé par moi comme si cela me venoit de la part de mon propre père et qu'envers tous et en tout tems j'en garderai un secret inviolable, tout comme je lui en porterai une reconnoissance éternelle, qui me pourra cependant rien ajouter aux sentiments du parfait et du tendre respect avec lequel je suis déjà depuis tant d'années et avec lequel je resterai toute ma vie. . . .

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

244.

København, 14. Februar 1767.

Pardonnés, je vous supplie, si je ne répons qu'aujourd'hui à l'article de votre lettre qui regarde la chambre des finances. Vous sçavés avec quelle ardeur je désire vos avantages mais aussi votre contentement, vous sçavés que je ne vous manqueray jamais. Vous pouvés donc compter que je feray ce qu'après mûre réflexion vous voudrés que je fasse. Mais il y a bien des choses à vous dire, dont je ne vous parle pas à présent, tant par ce qu'elles ne se traittent que difficilement par lettres, que par ce qu'elles pourront bien ne pas exister en 2 mois comme elles existent aujourd'hui. Lorsque vous serés icy, je vous exposeray bien des objets dignes de votre méditation. Vous prendrés alors votre party et me préscrivés le mien que je rempliray comme il convient à un ami tendre, fidèle et-zélé. Rien ne m'en détournera. . . .

245.

Bernstorff, 13. August 1767.

. . . . Vous sçavés, Monsieur, que relativement à l'objet dont vous me faites l'honneur de me parler, j'ay préféré votre satisfaction à la mienne, et que j'ay jusques à un certain point secondé de mon mieux vos volontés, mais vous vous rappellerés aussi que malgré vos soins et les miens les circonstances l'ont emporté et vous ont engagé à céder aux désirs et aux arrangements d'un ami commun<sup>1</sup>). Ce pas fait, il faut le soutenir au moins pendant quelque peu de temps et jusques à ce qu'il se présente quelque poste honorable et avantageux pour sortir de l'engagement pris. Il faut venir à nous, pleurer avec nous, travailler avec nous, partager nos peines et nos consolations. Il y a des cas où un homme comme vous ne doit pas même penser au repos et à la tranquillité. . . .

246.

Slesvig, 17. Maj 1768.

. . . . Elle aura reçu par l'estaffette dépêché avanthier au soir les pièces qui avoient esté retenues; à cet égard les affaires sont donc en règles. En recompense tout ce qui concerne le voyage est dans la plus grande incertitude, et au train que prennent les choses ce seroit un très grand bonheur pour ceux qui doivent le faire, s'il ne se faisoit pas.

J'espère que l'expédition relative à l'affaire des forêts se trouve du nombre de celles qui ont esté renvoyées signées du roi, mais je ne le sçais pas avec certitude et je m'en informeray<sup>1</sup>).

Je pense fort vivement et fort souvent à ce que Votre Excellence m'a dit, quoique jamais jamais(!) la chose ait esté moins possible ni ait moins promis de le devenir. Oserai-je recommander le mémoire cy-joint aux bontés de Votre Excellence. Elle me feroit une grace particulière en l'accordant; le suppliant est un ancien secrétaire des général superintendents<sup>2</sup>), aujourd'hui un peu à charge à ses maîtres, et qui mérite bien la médiocre place qu'il sollicite.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

247.

[København,] 28. Maj 1768.

J'ai été vivement affligé de remarquer par la dernière lettre de V.E., au contentement de laquelle je m'intéresse avec tant de sincérité, qu'il y a des choses qui la peinent, et je prie Dieu du fond de mon coeur qu'il y apporte bientôt un changement favorable. Lui seul pourra le faire, et l'espérance qu'il le fera en effet doit toujours nous

rester de quelque façon que les affaires tournent. Sans cette confiance dans la miséricorde divine, il est certain que la certitude que nous avons à cette heure du voyage que le roi va faire dans les pays étrangers jointe à mille autres sollicitudes que le tems, où nous vivons, fait naître journellement nous décourageroit et nous abattrait à fait.

L'expédition de l'affaire des forêts<sup>1)</sup> n'a pas été parmi celles qu'à la fin on a faites et qui toutes m'ont été envoyées, de sorte que j'ose réitérer à V. E. la demande que je lui fis en dernier lieu et que j'ai pris la liberté de lui faire par Mr. son neveu pour qu'elle contribue à la faire terminer. Je sais qu'il y a des gens très significants qui s'y opposent, mais je sais aussi que V. E. trouvera bien le moyen de vaincre leurs oppositions, et l'affaire est si bonne que je ne doute nullement qu'elle ne s'y employera.

Pour ce qui regarde le mémoire du Sr. Reinhold, l'intérêt que V. E. prend en lui me fera faire tout ce qui dépendra de moi pour lui faire obtenir son but, mais la chambre de finances ne pouvant en faire la proposition formelle sans s'écarter d'une façon trop marquée de la règle établie par rapport aux survivances, et l'absence du roi me mettant hors d'état de moyenner cette affaire par moi-même V. E. me permettra que j'attende le retour de Sa Mté, et dès alors je me fais fort, si je suis encore en place de l'arranger selon ses désirs<sup>2)</sup>. . . . .

248.

[København,] 8. Juni 1768.

Depuis que j'ai eu l'honneur de voir V. E. et peut-être depuis que j'ai celui de servir le roi je n'ai été si affligé et si abbattu que je suis dans ces jours-ci tant par rapport aux affaires de mon département, qui en partie languissent et en partie sont dérangées par le crédit et l'influence de certaines gens, qui ne le connoissent et ne les affectionnent point, que par le départ de Mr. de Reventlou sur les lumières et l'appui duquel j'avois compté avec tant de confiance, et qui s'en va pour passer une grande partie de l'été en Holstein, malgré tout ce que j'ai fait depuis 2 mois pour le déterminer à ne pas quitter le conseil pendant l'absence du roi<sup>1)</sup>. Quant à ce dernier sujet de mon affliction il n'y a que le tems seul et la patience qui puissent y porter remède, mais ce qui me console à l'égard du premier, c'est qu'à cette heure que le roi est hors du pais et par conséquent hors de la portée de ceux, dont la chambre a lieu de se plaindre, Votre Excellence, à laquelle je demande la permission d'oser envoyer dorénavant celles de nos expéditions, qui doivent être mises devant le roi lui même,

afin qu'elle lui en fasse le rapport et nous procure la signature, sera en état de diriger tout au bien et de détourner des résolutions aussi nuisibles aux intérêts de Sa M<sup>té</sup> que l'ont été quelques unes de celles qu'on a prises depuis quelque tems. . . .

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

249.

Amsterdam, 5. Juli 1768.

La journée que le roi a fait à Hanau et le dérangement que ce détour secret a causé dans les mesures que j'avois prises pour l'arrivée des lettres, ne m'a fait recevoir que très tard celle que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 7. du passé, et les courses que nous avons fait depuis ont esté si continuellés et si vives que je n'ay pu jusques à présent trouver le moment de lui en faire mes remerciements très humbles. Mon coeur n'a aucune part à ces delays. Il aimeroit à s'entretenir toujours avec Votre Excellence et à s'unir au sien; la carrière que j'ay à fournir m'en paroîtroit bien moins pénible et mes chagrins plus légers.

Je plains V.E. d'avoir perdu pour quelques semaines la conversation de Mr. de Reventlow. Un ami sûr et éclairé est un trésor dont la privation même momentanée ne peut qu'estre amère, mais je la prie de se dire qu'il lui reviendra bientôt, et qu'après avoir goûté pendant quelque temps le plaisir de voir ses terres après lequel il soupiroit si ardemment, il se rendra avec plus de tranquillité aux charmes de sa société. Pour les affaires V.E. les aura dirigé parfaitement, et lorsqu'il lui plaira me charger de présenter ses expéditions au roi, elle sçait que je m'acquitteray fidèlement de ce devoir, et que j'auray soin, tout que je seray à portée de le faire, d'écarter d'elle, Dieu aidant, toute espèce de chagrin et de désagrément. Mr. Fabricius a fort bien fait d'arranger le comptoir de la chancellerie allemande selon le bon plaisir de Votre Excellence. Il n'ignore pas que j'en aurois fait autant si j'avois esté à Copenhague.

Je ne sçais si notre ami commun a fait voir à Votre Excellence une lettre que je lui avois écrit avec prière de la lui communiquer. Elle ne contenoit rien de bien nouveau, mais je la cite par ce que je m'y rapporte. Ce qui estoit alors, est encore et même plus que jamais. J'attends avec impatience l'arrivée du courier que le roi a enjoint au conseil de lui envoyer tous les mois, par ce que je me propose de profiter de son retour pour faire sçavoir à V.E. et à ce même ami la continuation de nos aventures.

Notre voyage sera selon toutes apparences abrégé; je ne sçaurois prévoir encore jusques à quel point, mais il durera moins et beaucoup moins qu'on ne l'avoit projectée. Nous irons demain à la Haye, où je crois que nous ne nous arresterons que 15 jours, et puis par le Brabant en Angleterre. Je demande avec instance les vœux de tous ceux qui aiment le roi et l'état, de tous les gens de bien; nous en aurons besoin, car voicy le moment où nous allons paroître sur les grands théâtres.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

250.

[København,] 11. Juli 1768.

V. E. permettra que j'accompagne de ces lignes le paquet que la chambre des finances a l'honneur de lui adresser aujourd'hui, et dont celle ci fait partie.

Et elle permettra de même que je lui recommande très humblement la requête ci-jointe des sous officiers de la chambre, nehmlich derer Buchhalters, Renteschreibers, Gevollmächtigen und übrigen Unterbedienten, qui espèrent tous que le roi aura le grâce de les exempter de l'impôt sur les appointements établi pour deux ans par l'ordonnance du 14 may. La très petite perte, qui en résultera pour la caisse du roi, les différents exemples qu'ils citent, la prodigieuse augmentation de leur travail occasionnée par cette ordonnance même et plus que tout cela leur besoin parlent en leur faveur, de sorte que j'ose me flatter que Sa Mté en considération de toutes ces circonstances ne balancera point de leur accorder cette grâce. Il suffit pour le commencement que V. E. me marque la résolution royale dans sa réponse, parceque cela autorisera la chambre de la demander ensuite formellement<sup>1</sup>).

251.

[København,] 16. Juli 1768.

. . . . Quant aux affaires de mon département elles vont paisiblement leur train, quoique nous ayons été privez presque pendant tout l'été des lumières et de la coopération de Mr. le comte de Holck, qui ne fait que revenir de ses terres dans l'isle de Falster, et ce qui m'est surtout un grand agrément, c'est que je ne scaurois assez me louer des procédés polis et honêtes de messieurs les ministres du conseil, quand j'ai l'honneur de travailler avec eux.

Si V. E. vouloit avoir la grâce d'effectuer que les 6 committez de la chambre des finances fussent pareillement exempts de l'impôt sur

les gages tout comme les sous-officiers du dit département en faveur desquels j'ai eu l'honneur de lui parler dans ma lettre du onze, elle me fera un plaisir sensible<sup>1</sup>). Ces messieurs avoient d'abord résolu d'adresser à l'exemple des autres une requête au roi; mais comme l'un d'entre eux ne voulut point participer dans cette démarche, ils se sont ravisez en me pressant cependant tous beaucoup de m'intéresser pour eux. . . . .

252.

5. August 1768.

Parmi les affaires, dont nous avons l'honneur d'envoyer les papiers à V. E. dans ce paquet il y en a une, qui me peine beaucoup et à laquelle je désirerois fort qu'il fût possible de donner une tournure différente. C'est celle qui regarde la prolongation du bail de la Herren Mühle, car en lisant le rapport que la chambre en fait au roi coté à, V. E. verra que Sa Mté perdra annuellement environ 360 écus couronnes pendant les 10 ans que ce nouveau bail durera sans compter quelques milliers écus que vraisemblablement on auroit pu épargner en tout ou en partie, si la ferme de ce moulin, qui demande de très grandes réparations, avoit été mise à l'encan, et si les autres arrangements mentionnez dans le dit rapport et que la chambre avoit compté prendre avoient pu être mis en exécution. Mais comme le roi a accordé déjà la demande de mad<sup>e</sup> Stange qui actuellement a le moulin en ferme, et que c'est par mr. de S[aldern] que cela s'est fait, j'ignore si V. E. croira convenable de porter Sa Mté à changer de résolution, de sorte que nous avons joint à notre rapport la concession que le roi aura à signer en faveur de cette femme<sup>1</sup>).

Quoiqu'il en arrive, nous avons cru de notre devoir de détailler l'affaire et la perte que la caisse du roi y fait, afin qu'au moins Sa Mté sache qu'on n'a pas consulté ses intérêts en la portant à prendre cette résolution et pour essayer, si cette perte ne pourroit l'engager ci après à se faire donner l'avis de la chambre de ses finances avant que d'accorder des faveurs pareilles.

Il est trop triste assurément que pendant que les dépenses augmentent de tous côtes il se trouve fréquemment des gens, qui cherchent à rendre difficiles les ressources qu'une oeconomie bien entendue pourroit fournir pour augmenter les revenus sans charger les peuples d'où il ne peut que s'ensuire la fâcheuse nécessité de recourir à des moyens extraordinaires et onéreux pour regagner la balance perdue. . . . .

## J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

253.

London, 22. August 1768.

. . . . Il n'y a que l'affaire de la Herren Mühle qui n'a point été décidé selon les intérêts de S. M. mais selon ses promesses<sup>1</sup>). J'ay lu au roi la représentation de la chambre en entier, je lui ay répété après l'avoir lue, la perte qu'il faisoit par la concession qu'il avoit accordée, je lui ay dit que c'estoit une de ces gratifications arrachées par Mr. de Saldern, mais après tout cela je n'ay pas cru devoir insister sur la révocation de sa parole, tant par ce qu'il m'a paru dangereux de l'habituer trop à retirer ses promesses, lorsque ces promesses ne pèchent ni contre la justice, ni contre le droit d'autrui, ni enfin contre son honneur ou le bien de l'état, que parce que ce second coup, porté à Mr. de Saldern si tôt après celui qui regarde Mr. Kamphövener<sup>2</sup>) son parent, auroit pu trop irriter ce ministre, dont nous avons encore besoin. L'affaire dont il est question, est donc restée aux termes où elle estoit, et j'espère que V. E. ne désapprouvera pas la conduite que j'ay tenue à cet égard.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

254.

3. September 1768.

. . . . Je comprends parfaitement bien qu'il n'a pas été possible et que par plus d'une considération il n'auroit pas même été convenable de donner une autre tournure à l'affaire de la Herrenmühle<sup>1</sup>). Aussi tous mes voeux ont-ils été remplis à cet égard par la bonté que V. E. a eue de bien détailler cette affaire au roi, parceque je me flatte que l'impression que cela aura fait, portera Sa Mté à ne plus accorder si facilement et sans avoir entendu la chambre des concessions aussi préjudiciables à ses intérêts que celle-là. . . .

. . . . Sa dernière lettre m'a surtout bien soulagé. Il n'est pas indifférent, qu'il se lève quelque fois des bourrasques entre les deux amis<sup>2</sup>). Veuillez le ciel, je me crois permis de faire ce souhait, qu'elles deviennent bientôt plus fréquentes et de plus de durée, et le dégoût ne pourra qu'en être une suite certaine du côté de celui qui n'a rien à perdre, mais tout à gagner d'une rupture formelle. Dieu nous a fait tant de grâces que nous ne pouvons qu'espérer qu'à la fin il nous fera aussi celle-là, et ce ne sera pas une des moindres, que sa bonté aura accordée au Dannemarc. Peut-être Str[uensée] en sera-t-il l'instrument, et en cela même il faudroit admirer la Providence qui l'em-

ployeroit à châtier ceux dont le but en le faisant nommer du voyage a été de l'employer bien différemment. Il n'est pas indifférent non plus que le roi commence à vouloir plaire; quand premièrement il en aura contracté l'habitude, il la conservera sans doute et quelle douceur ne sera ce point pour nous tous, qui le chérissons déjà d'avance, et qui demandons uniquement qu'il paye d'un retour de bonté et de confiance le tendre amour, que nous lui portons. Pour ce qui regarde enfin l'ennui, c'est sans doute un malheur dans un certain sens, et du quel on peut tirer nombre de conjectures, mais ce qui m'en console en partie, c'est que cet ennui nous rendra vraisemblablement d'autant plutôt celui qui en est poursuivi et l'engagera peut-être à rechercher le seul plaisir que ne lui est pas bien connu encore, et dont il ne se cassera point, quand une fois il l'aura goûté.

Un troisième sujet sur lequel V. E. voudra bien recevoir les témoignages de ma vive gratitude, c'est la grâce qu'elle a eue au milieu de toutes ses occupations et du tourbillon, dans lequel elle vit, de se souvenir de mon beaufrère cadet<sup>3</sup>), qu'Elle vient de placer dans la chancellerie allemande, où il tâchera, j'en suis bien persuadé, de mériter par lui même la continuation des bontez et de la protection, que jusqu'ici elle a bien voulu lui accorder en ma faveur.

. . . . Apostille. Je supplie V. E. de regarder la lettre que Mr. de Reventlow lui écrit aujourd'hui au sujet de la détresse de nos finances et du seul moyen de les relever promptement et d'une façon solide et constante, comme si j'avois eu l'honneur de la signer avec ce digne et respectable ministre<sup>4</sup>).

255.

4. Oktober 1768.

Le comte Otto Manderup Rantzou venant de finir sa carrière, et le poste de grand baillif d'Islande étant par là devenu vacant nous croyons à la chambre des finances que tout ce qu'on pourroit faire de mieux seroit de supprimer entièrement cette charge qui coûte tous les ans 1000 écus au roi, et qui jusqu'ici n'a été d'aucune ou du moins de très peu d'utilité, vu que depuis plus de 50 ans les grands baillifs d'Islande n'y sont presque jamais allez, et par conséquent ils n'ont fait autre chose que fonder leurs rapports sur ceux des sous-officiers dans leur gouvernement sans avoir pu éclairer les différents départements de leurs propres lumières. Et ce qui nous affermit dans cette opinion, c'est que quand même on obligerait ci-après les grands baillifs à se rendre tous les 3 ans pour quelques mois en Islande conformément à leurs instructions, ils ne seroient pourtant pas en



état d'apprendre à connaître ce pais-là à fond dans des voyages si peu fréquents et de si peu de durée, de sorte qu'ils ne nous seroient également que de très peu de secours<sup>1</sup>). . . .

256.

5. November 1768.

Les motifs qui ont déterminé V. E. et Msr. le b. de Schimmelmann à ne pas adopter dans toute son étendue le plan dont Msr. le Grand Chambellan avoit entretenu V. E. dans sa lettre du 3 [skal være: 2] septbr.<sup>1</sup>) relativement à une diminution considérable des fonds annuels assignés à l'état militaire et lesquels motifs V. E. a eu la bonté de nous communiquer à ce ministre et à moi dans une de ses lettres du 30 septbr.<sup>2</sup>), ont été si justes et si puissants que malgré tous les voeux, que j'ai faits et que je forme encore pour la réuïssite de ce plan, je comprends au mieux que vu les circonstances et dans ce moment-ci il n'a pas été possible de faire en faveur de la chambre ni mieux ni d'avantage que ce qui a été fixé à cet égard par la résolution royale du 24 du dit mois, que la généralité tâchera, à ce qu'on m'a dit, de faire revoquer, mais qui dans le fond est bien plus analogue à la situation actuelle de nos finances et par conséquent bien plus satisfaisante pour ceux auxquels cette partie est confiée, que toutes celles qui l'avoient précédée sur le même sujet et notamment que celle du 27 may.

En effet la disposition personnelle du roi, les intrigues que certains gens auroient faites dès après son retour pour renverser le plan en question [overstregt: de Mr. de Reventlow], s'il avoit été suivi, et le déplaisir qu'il auroit vraisemblablement causé à la cour de Russie étoient des considérations, qui ne pouvoient que faire hésiter V. E. de le proposer. Et quand on y ajoute la réflexion que la tournure si heureusement imaginée qui a été donnée à cette affaire pour la faire goûter au roi, facilitera peutêtre les moyens de faire insensiblement et sans heurter de front le désir si naturel dans un grand seigneur d'avoir de grandes armées à commander, des nouvelles épargnes aux dépens d'un fonds qui seul absorbe à peu près la moitié des revenus de la couronne, et de retrouver par là un jour la balance perdue, on ne peut qu'avouer que le premier pas qui a été fait pour parvenir à ce but peut devenir bien décisif.

Mais ce qui m'inquiète et m'afflige, c'est que malgré ce nouvel arrangement, supposé même qu'il se soutienne, l'embarras de la chambre des finances ne sera guères moins grand qu'il l'a été jusqu'ici, car l'armée qui nous a coûté annuellement depuis 1764 environ

1,800,000 écus effectivement payez (le restant de chaque année ayant toujours été arriéré et l'étant encore), nous coûtera tout autant et peut-être même d'avantage dans la suite du tems, vu que les 120,000 écus de pensions, dont nous serons chargé et qui ne s'éteindront que très lentement ajoutez aux 1,694,000, que nous payerons ci après à l'état militaire, feront pour le moins une somme annuelle de 1,814,000 écus, de sorte que la seule différence qu'il y aura entre notre situation précédente et celle qui nous attend, c'est que jusqu'ici nous sommes restez tous les ans les débiteurs du college de la guerre pour la somme de 100,000 écus et que dorénavant nous serons ceux de la thrésorerie pour celle de 86,000. Or comme au moyen de cela notre dépense effective ne sera point diminuée et qu'elle exigera la même, si non pas une plus grande exactitude encore dans les termes des paiements qu'elle a exigée ci-devant, nous ne trouverons de ce côté là aucune ressource contre le mal qui nous accable et qui est venu au point que les 320,000 écus qui nous manquoient annuellement, lorsque je fus nommé premier député aux finances, ont été augmentés du depuis d'environ 60,000 et qu'ainsi la balance annuelle est contre nous pour bien au delà de 400,000 écus, somme prodigieuse tant en elle même que comparativement aux facultez du Dannemarc en général, et que toutes les ressources que la Handels Balance Commission a scû indiquer, et au delà desquelles il est impossible d'aller, à moins que de fouler un peuple qui gémit déjà sous le poids presque insupportable de plusieurs impôts extraordinaires, ne scauroient à beaucoup près nous fournir.

Voilà le triste état auquel les finances sont réduites, et duquel il est moralement impossible de les tirer, tant qu'il ne plaira au roi de régler le nombre de ses troupes et les fraix de leur entretien sur les revenus de l'état, ce qu'en mon particulier, s'il m'est permis de m'expliquer là-dessus, je crois non seulement possible, mais ce qui plus est, très faisable, même à l'égard de notre situation politique.

L'armée de Norvègue, je m'en rapporte à ce que j'ai dit à V.E. dans une de mes dépêches de l'année 1763, fait par terre notre principale force contre la Suède, et la milice danoise nous est à plusieurs égards indispensablement nécessaire. Les fraix de l'entretien de ces troupes nationales dans l'un et dans l'autre royaume n'ont coûté dans les tems même, où elles étoient la plus nombreuses et le mieux entretenues, qu'environ 475,000 écus et ne seroit-il pas suffisant d'entretenir en tems de paix ici et dans les deux duchez une petite

armée de troupes levées, qui ne coûteroit par an qu'un million, sauf à l'augmenter et à la renforcer autant qu'il seroit possible, quand on se verroit menacé d'une guerre du côté de l'Allemagne. Cette dépense, qui n'iroit qu'à 1,500,000 écus, seroit proportionnée à nos revenus et à nos autres dépenses ordinaires, qui alors ne nous embarrasseroient point, et si elle ne nous mettoit pas en état d'avoir pendant la paix 60,000 hommes sur pied, qui nous énerveroient, et qu'en cas de besoin nous ne serions pas en état de rendre mobiles, elle nous serviroit à en entretenir 40 et quelques mille, que nous pourrions faire agir, et qui à ce que je suppose suffiroient à défendre l'état, soit contre la Suède soit contre les premières attaques du prince puissant qui est notre voisin dans l'empire, et auquel, laissez à nous mêmes, nous ne serions pourtant pas en état de résister à la longue, quand même nous aurions une armée de 60,000 hommes à lui opposer.

Mais je reviens à ce que j'ai dit tantôt; je sens que le moment présent n'est pas celui dans lequel il soit possible de faire un arrangement pareil, et si je malgré cela me suis étendu sur ce moyen que je regarde comme l'unique propre à rétablir nos affaires, et auquel tôt ou tard on sera certainement obligé d'avoir recours, ce n'est que pour rendre compte à V. E. des raisons qui me font désirer avec tant d'ardeur un retranchement des fonds de l'état militaire, et pour la conjurer de ne pas perdre ce projet de vue, si jamais elle voit jour à le faire reuïssir, d'autant plus que toutes les autres épargnes que nous pourrions proposer seront ou insuffisantes, ou bien en moins de rien rendues inutiles par des nouvelles dépenses extraordinaires, que les gens qui ont l'oreille du maître trouveront toujours moyen de multiplier malgré toute l'opposition de la chambre.

V. E. pardonnera à mon zèle pour le service et en faveur de la confiance sans bornes avec laquelle, grâces a ses bontez, je me suis accoutumé à m'entretenir avec elle, si dans cette lettre j'ai touché des matières au dessus de ma portée et hors de mon ressort, mais je n'ai rien voulu lui cacher, de ce que je pense sur un objet si important, et comme Mrs. le baron de Schimmelmann, qui a tant contribué à faire revoquer la résolution du 27 may, m'a fait l'honneur de me parler dans sa dernière lettre du plan qui vient de nous être envoyé, j'ose même supplier V. E. de lui communiquer celle-ci, parceque je ne pourrois également lui dire sur ce sujet que ce que je viens d'avoir l'honneur de lui dire à elle.

257.

5. November 1768.

. . . . Le public attend le retour du roi, qu'on regarde présentement comme assez prochain, avec des sentiments melez de joie et de crainte, qui peuvent être également fondez. Dieu par sa grâce tourne tout au bien du país, nous oublierons alors facilement le passé, mais une des choses qu'en mon particulier je crains le plus, je ne sçauois en disconvenir, c'est que ce voyage ne sera pas le dernier que le roi fera hors du país, et où en serions-nous, sans parler de 1000 autres inconvenients, si la même dépense qui se fait à cette heure alloit être répétée.

On aura sans doute déjà mandé à V. E. combien la rentrée du comte de Wedell-Frijs<sup>1)</sup> dans le service, jointe à la permission accordée à Mad<sup>e</sup> de Pless[en] de revenir ici<sup>2)</sup>, inquiète certaines gens, amis et protecteurs du comte de Holck. Ils s'imaginent, que dès après le retour du roi ces deux amis tenteront tout pour le faire renvoyer et répandent que le Sr. Struensé, guidé par le c. de Rantzau Aschberg y concourra, et que Mrs. de Brand qu'on prétend avoir reçu ordre de venir joindre le roi à Paris, va en jeter les fondements dès à présent. Je ne déciderai point, si cet événement en lui même seroit heureux ou malheureux, parce que nous avons tant d'exemples que le succès n'a point répondu à l'attente la mieux fondée, mais ce que je sais, c'est que je me consolerois, s'il arrivoit.

258.

19. November 1768.

. . . . L'Islande, au sujet de laquelle V. E. me fait l'honneur de me parler<sup>1)</sup> d'une façon qui m'a véritablement touché, est sans doute un país qui mérite la plus grande attention du gouvernement et qui est susceptible de plusieurs arrangements utiles. Aussi l'ai-je senti dès le premiers tems de mon entrée dans la chambre, et j'ose dire qu'à l'égard de son approvisionnement j'ai déjà commencé l'été passé à prendre des mesures bien plus efficaces que celles qui avoient été prises auparavant. Ce qui pourra se faire ultérieurement pour rendre ce país-là plus heureux qu'il ne l'est, et en même tems plus utile à l'état, je le ferai assurément de mon mieux, mais tant que durera l'octroi de la compagnie je serai gêné à plusieurs égards comme V. E. le comprendra facilement. Je ne me laisserai cependant pas rebuter par les difficultez que je rencontrerai, et j'espère qu'un Islandois nommé Fielstedt, qui se trouve ici et qui est un homme très entendu, très capable et très laborieux, me sera pour cet effet d'un grand

secours, car je me propose de moyenner qu'il accompagnera le nouveau gouverneur quand il fera son premier voyage en Islande.

. . . .

259.

1. December 1768.

. . . . J'ai plusieurs indices que quelques personnes et nommément Mr. le grand échanson<sup>1)</sup> se proposent, soit pour me nuire, soit pour augmenter leur influence dans les affaires, d'effectuer certains changements par rapport à la chambre des finances dès après le retour du roi. Si ces changements tendent au bien du pais, je serai le premier à y applaudir et à les faciliter; si c'est le contraire, je suis convaincu, et c'est là ma consolation, que V. E. fera les plus grands efforts pour les contrecarrer. C'est tout ce que je puis lui en dire aujourd'hui, faute d'en être suffisamment informé moi-même, mais quand Dieu nous aura fait la grâce de nous la rendre ici, j'aurai l'honneur de lui en parler avec plus de certitude et avec cette confiance intime qu'elle m'a permis d'avoir en elle et que ses bontez pour moi augmentent tous les jours.

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

260.

Hanau, 22. December 1768.

. . . . Je n'ay jusques à présent aucune indication qu'il se prépare de nouveautés au retour du roi<sup>1)</sup>, et je crois estre sûr qu'il ne s'est point fait encore de tentation à cet égard sur l'esprit de S. M. Cela ne prouve pas, je le sens, qu'il ne se soit formé des projets de cette espèce, mais cela dit toujours qu'ils ne sont guères avancés. Avec de l'union et de la sagesse nous défendrons, je l'espère, notre terrain et il ne sera peutêtre pas aussi facile de nous déranger qu'on le pense.

Notre ami commun<sup>2)</sup> communiquera à Votre Excellence ce que je lui écris de la manière accoutumée. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

261.

31. December 1768.

J'eus l'honneur de mander à V. E. dans ma lettre du 1 de ce mois que j'avois des indices d'un projet relatif à certains changements par rapport à la chambre des finances que couvoit Mr. le grand échanson<sup>1)</sup>. Ces indices se sont confirmez et multipliez depuis ce

tems-là, et j'ai tout lieu de croire qu'il a formé sérieusement le plan de me priver, ou tout à fait ou en partie, de l'honneur de travailler seul avec le roi, en effectuant un ordre de Sa M<sup>té</sup> que dorénavant tous les 3 députez doivent être présents aux expéditions ou bien qu'ils alternent à rapporter<sup>2</sup>).

Aucune de ces deux façons d'expédier les affaires de la chambre n'a été d'usage depuis la formation de ce département, et si pendant le règne de Frederic IV tous les députez se rendirent chez le roi les jours d'expédition comme ils le firent effectivement, ce ne fut pas pour rapporter, mais uniquement pour lui remettre le cahier des affaires à proposer et pour reprendre de ses mains celui qui lui avoit été présenté la semaine auparavant, cas bien différent de l'un et de l'autre de ceux dont il doit être question à cette heure, parceque naturellement personne n'est en droit de se plaindre quand le maître juge à propos de travailler lui-même, au lieu qu'on ne peut être que douloureusement affligé quand on est obligé de partager avec d'autres une prérogative dont on a été en possession à l'instar de tous ses prédécesseurs et dont on ne peut pas être accusé d'avoir abusé.

Mon parti de résigner ma place qui, quelque belle qu'elle puisse être, n'a jamais eu beaucoup d'attraits pour moi, comme personne ne le sçait mieux que V. E., est donc décidément pris, dès que Msr. le comte de Holck aura obtenu son but, et je suis convaincu que V. E., dont les principes sont toujours si vrais et si justes, et qui certainement ne voudroit point qu'un de ses amis et de ses serviteurs consentit à se laisser opprimer de la sorte, y donnera son approbation. Peutêtre que la chose pourra être prévenue, et c'est la raison pourquoi je prends la liberté d'en informer V. E., qui sçaura au reste infiniment mieux que je ne pourrois le lui dire, quand et comment il faudra agir pour la traverser en cas qu'effectivement elle se tente, ce que je ne crois pourtant pas encore absolument certain.

J'en écris par cet ordinaire à Mr. le baron de Schimmelmann et comme S. E. de Rosencrantz avoit été le premier qui m'avoit averti qu'il s'était aperçu de quelque chose de pareil par les propos du comte de Holck, j'ai prié ce ministre d'en entretenir aussi V. E. aujourd'hui, et je lui ai remis cette lettre, parcequ'il m'a assuré qu'il sçavoit un moyen sûr de la lui faire parvenir sans qu'elle courût risque d'être ouverte.

Je me repose entièrement dans cette affaire ainsi que dans toutes celles qui peuvent m'intéresser sur les bontez et l'amitié dont V. E. m'honore, d'autant plus que dans ce cas-ci j'ose dire que le change-

ment projeté seroit en tout tems nuisible au service du roi, et j'ai l'honneur d'être à jamais avec le respect le plus parfait et le plus tendre. . . . .

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

262.

Altona, 6. Januar 1769.

J'ay l'honneur d'assurer Votre Excellence avec la vérité dont je fais profession et avec cet intérêt si tendre qu'elle sçait que je prends à ce qui peut la regarder que je n'ay pas le moindre indice du projet dont elle me parle<sup>1</sup>), mais je lui promets que si l'on faisoit la moindre tentation pour le faire réussir, je m'y opposerois avec le zèle le plus décidé et la fermeté la plus entière. Je lui promets la même chose au nom de l'ami commun auquel elle a écrit, et je suis autorisé à prendre cet engagement en son nom comme au mien. Elle peut compter sur l'un et sur l'autre, et je ne crois pas que sur ce point on parviendroit à anéantir notre opposition.

263.

Traventhal, 31. Juli 1770.

. . . . La cour est depuis vendredy à Ascheburg et n'en reviendra que samedy. Elle paroît s'y plaire et je me flatte qu'elle ne médite plus d'événement de ce voyage. Le c. de Ranzau est à Glückstadt et sa femme chés son père, chose assés singulière et qui mérite quelque réflexion. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

264.

1. December 1770.

J'ai reçu avec respect la lettre du 20 du passé<sup>1</sup>), que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire avec mon beau-frère Msr. de Kaas, et je regrette beaucoup de ne pouvoir, crainte des curieux indiscrets, donner à celle-çi, qui devroit y servir de réponse, toute l'étendue qu'elle devroit avoir.

Ce qu'en attendant une occasion plus sûre je puis avoir l'honneur de dire à V. E., c'est que Msr. de Kaas, qui ne s'est arrêté ici que 24 heures et qui actuellement doit être rendu à Copenhague, suivra exactement les conseils qu'elle avoit eu la bonté de lui donner à son passage par Hambourg et qu'elle a bien voulu me communiquer dans sa lettre que je viens de citer. Nous avons concerté le tout ensemble, et je crois ne lui avoir rien laissé ignorer de ce qu'il convient qu'il

sache pour se bien conduire dans un moment aussi décisif pour lui, car quelque bonne que soit sa cause en elle-même, il faudra sans doute de la conduite et de la sagesse pour ne pas donner prise sur soi<sup>2</sup>), ou d'une façon ou d'une autre; et rien n'égale sa reconnaissance et la mienne de la nouvelle preuve que V. E. nous a donnée encore dans cette occasion de l'amitié dont elle honore notre famille.

Après le détail que V. E. m'a fait des motifs qui ont engagé un de nos amis à une démarche que je n'avois pas cru bonne et que j'avois déconseillée, je sens non seulement qu'il a bien fait mais ce qui plus est, qu'il n'a pu agir différemment, et il faut convenir en même tems que si Dieu bénit sa démarche des succès que nous lui souhaitons tous, il s'acquiert un nouveau mérite d'autant plus grand qu'il s'est exposé lui-même à des désagréments que beaucoup de gens ont regardé comme certains<sup>3</sup>). . . . .

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

265.

Hamburg, 24. Januar 1771.

Mr. et Mad. de Schulenburg passant par cette ville pour retourner en Jutlande je vais prier la dernière de se charger d'un paquet pour Mr. de Rosencrantz son frère, renfermant cette lettre, et j'espère pouvoir par ce moyen faire parvenir sans risque à Votre Excellence les questions qui m'ont été adressées par Mrs. de la Commission d'Alger et mes réponses<sup>1</sup>). Mon tendre attachement pour Votre Excellence et la haute opinion que j'ay d'elle, me font désirer de soumettre toutes mes démarches à son jugement, mais outre cette raison générale j'en ay encore une particulière de me hâter de lui présenter ces 2 pièces; c'est qu'il pourroit importer à Mr. de Kaas de les voir et que peut-être Votre Excellence a le moyen de les lui faire tenir.

Je ne diray rien à Votre Excellence ni sur l'une ni sur l'autre; elle en jugera et je me contenteray de souhaiter avec ardeur qu'elle soit contente de mes réponses. J'ay taché en les dressant de conserver le sens froid et le calme de mon âme. . . . .

[P. S.] V. E. ménagera les 2 pièces cy-jointes avec la sagesse qui lui est naturelle. Je sçais qu'il seroit superflu de l'en supplier.

266.

Hamburg, 22. Februar 1771.

. . . . Si cependant Votre Excellence jugeoit à propos de m'écrire sous l'adresse du Sr. Gramkow, conseiller de la chancellerie du roi et



maître des postes danoises à Kiel et me faire sçavoir par ce moyen le nom de celui auquel je pourrais faire tenir mes lettres pour lui estre remises, je crois que notre correspondance seroit sans aucun risque. Le détour par Kiel feroit perdre un jour ou deux ou peutêtre un ordinaire entier, mais assureroit contre tous les autres inconvenients.

Ç'a esté le 24. du mois passé que j'ay envoyé à la personne que Votre Excellence sçait le paquet destiné à elle<sup>1</sup>). J'espère qu'il lui sera parvenu. Il contenoit les questions qui m'ont esté faites par la commission d'Alger et mes réponses. Dimanche dernier il m'est arrivé une nouvelle lettre de la part de ces messieurs qui meurent d'envie de me faire du chagrin à l'occasion de cette affaire et qui y réuissent sans peine. Ma réplique<sup>2</sup>) est déjà faite, mais comme il s'agit de la faire copier, opération pour laquelle je n'ay plus les mêmes facilités que j'avois autrefois, elle ne partira que vendredy prochain. Lorsqu'elle sera arrivée à Coppenhague je me hâteroy d'en faire parvenir le double à Votre Excellence au jugement de laquelle je sou mets sans aucune peine ma conduite. Je suis très sûr qu'elle sera condamnée par mes accusateurs devenus rapporteurs de ma cause, mais je me flatte qu'elle ne le sera pas de même par Votre Excellence que j'en ferois le juge, si permettoit à mon coeur de le choisir. Je me prépare à bien des chagrins. Nous sommes danç une situation dont je me rappelle à peine la pareille dans aucune histoire. Il faut souffrir et se taire, mais ne pas se laisser abattre et se dire tousjours qu'il y a un arbitre suprême de toutes choses, dont les hommes, quelque habiles qu'ils se croient et quelques soins qu'ils prennent de l'oublier, ne sont que les instruments et qui sçait tourner tout au véritable bien de ses créatures.

Plaise à cet Être souverainement bon de conserver et de bénir Votre Excellence. Ce sont mes voeux passionés et ceux de tous les gens de bien, fidèles au roi et à la couronne.

Qu'a-t'elle dit de la disgrâce de Warnestedt, événement qui auroit esté très important il y a 10 mois, et qui, quoique beaucoup moins considérable aujourd'hui, n'est pas indifférent encore. Je n'ay esté frappé que de la façon; faire un chambellan et premier écuyer, honoré d'une admission et d'une faveur intime, sous-lieutenant<sup>3</sup>); le traitement est unique, et j'avoue que je ne comprends rien à la politique de ceux qui engagent le roi à de telles duretés. Il me semble qu'ils péchent bien contre leurs intérêts. . . .

Hamburg, 5. Marts 1771.

267.

. . . . Je suis très aise d'apprendre qu'elle a reçu mon paquet du 24. janv. et bien flatté de ce qu'elle approuve les réponses que j'ay faites aux premières questions de Mrs. de la commission d'Alger<sup>1</sup>). Je ne lui cacherais pas que [ma] nature a pâti dans cette occasion, et que je ne sens peut-être qu'avec trop de vivacité un traitement que je pense n'avoir mérité jamais, mais moins encore dans l'occasion dont il s'agit. J'aurois trouvé une sorte de soulagement à y répondre avec plus de feu, mais j'ay pensé que plusieurs de ces questions estant dressées avec une aigreur et une indécence toutes singulières il falloit ou les ressentir avec une vivacité et une force proportionnées à l'outrage ou ne pas faire semblant de les avoir remarqué, et j'ay cru après bien des réflexions devoir à mes amis, aux circonstances déplorables dans lesquelles nous nous trouvons, à moi et à mes principes auxquels j'espère de rester fidèle dans tous les cas, de préférer le dernier party. J'ajoute encore une observation; c'est que Mrs. de la commission, mes accusateurs, et qui n'en estoient pas moins rapporteurs et juges de la cour, avoient un avantage sur moi, qui quoique grâces au témoignage de ma conscience ni inquiettant ni dangereux pour moi, ne laissoit pas de favoriser et de faciliter leur envie de me faire de la peine et m'obligeoient ainsi à beaucoup de circonspection dans mon langage. C'est qu'ils avoient tous mes papiers, tout ce que pour remplir mon devoir j'avois et pouvois avoir écrit dans l'exercice de ma charge; n'ayant devant mes yeux que le service du roi et de la couronne, sans imaginer que ces papiers occuperoient un jour la malignité de mes persécuteurs. Quelque bonne que soit ma mémoire, il n'est pas possible que je me souviennne de tous les détails sur lesquels ces messieurs ont trouvé bon de me questionner, et il pouvoit ainsi arriver que malgré tous mes soins il y eût quelque différence entre mes réponses d'aujourd'huy et mes écrits d'alors. Je n'ay pas voulu leur donner ce triomphe; je n'ay pas voulu non plus dire un mot dont ils eussent pu se servir pour tourmenter mes amis; ainsi j'ay tourné tous mes soins à m'expliquer d'une manière conforme à la vérité mais générale et ne pouvant estre préjudiciable à personne.

J'ay pris un ton plus positif dans ma seconde réplique, que j'ay l'honneur de présenter cy-jointe à Votre Excellence, par ce que la question se réduisant à une seule et ayant devant moi la pièce qui estoit destinée à me confondre, je n'avois plus que moi-même et des paroles connues à défendre. Je souhaite avec ardeur que je m'en

soye acquitté d'une manière qui satisfasse Votre Excellence et lui plaise.

Quelle sera la fin de cette persécution? C'est ce que l'événement m'apprendra. Je me trouve heureux de n'avoir selon mes lumières et après l'examen le plus sévère rien à me reprocher; je seray très consolé si ceux que je respecte et que j'aime, entre lesquels V. E. tient un rang si éminent, jugent de même, et j'espère moyennant la grâce et le secours du Tout Puissant soutenir avec fermeté ce que mes adversaires feront contre moi.

Je n'entends rien du tout de Mr. de Ros[enkrantz]. Bien des choses me font de la peine pour lui et à son occasion.

Si V. E. jugeoit que les pièces cy-jointes pouvoient estre de quelque utilité à Mr. de Kaas je la supplerois de les lui communiquer.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. H. E. BERNSTORFF.

268.

24. Marts 1771.

. . . . Les quatre derniers postes de Copenhague qui nous arrivèrent avant-hier à la fois, n'ont absolument rien apporté d'intéressant de ma connoissance, si j'excepte l'ordonnance du 20 février touchant les corvées des paisans<sup>1</sup>). Je n'ai fait encore que la parcourir, mais à vue de pais je crois qu'elle gênera et dérangera l'économie des propriétaires bien plus qu'elle ne soulagera le peuple, de façon qu'il se pourra très bien que les deux parties qui y sont intéressées s'en plaindront également. Au reste l'expérience seule pourra nous apprendre, si tous les petits détails dont cette ordonnance est remplie, et qui sont admirables dans la spéculation quand un calculateur qui n'a que de la théorie travaille à son aise dans son cabinet, où rien ne semble s'opposer à son plan, seront possibles dans l'exécution où mille et mille difficultés, tant essentielles que prétextées, naîtront à chaque pas et de toutes parts; et dès que les règles établies dans ces détails, et qui doivent servir de barrière aux paisans contre l'avarice et la dureté des seigneurs sont de nature à ne pouvoir être suivies, insensiblement tout le but de l'ordonnance sera manqué, et en moins de rien se sera comme si l'on n'avoit rien fait pour avoir voulu trop faire.

Mad<sup>e</sup> de Bernstorff voudra bien recevoir les assurances du respect que nous lui portons ma femme, et j'ai l'honneur d'être. . . .

J'ai tout lieu de croire que le jeune baron Gyldencrone ici dans la province travaille à se faire donner le poste de Stockholm<sup>2</sup>), et qu'il

est en correspondance là-dessus avec le comte Rantzou. Il seroit bon que Msr. d'Osten en fut averti, mais comme je ne suis dans aucun rapport avec lui et qu'en outre il n'est pas bon de se mêler de choses pareilles, je ne puis faire aucun usage des notions que j'en ai, mais j'en suis peiné à plusieurs égards.

J. H. E. BERNSTORFF TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

269.

Hamburg, 9. April 1771.

. . . . Le jeune roi de Suède s'est arrêté bien longtemps à Paris<sup>1</sup>). On dit qu'il en part très content et qu'on lui a payé sur les arrérages réclamés par la Suède une somme de 1700<sup>m</sup>. L. Je suis très inquiet sur l'issue de la diette qui va s'assembler. Elle s'ouvrira sous des auspices bien favorables à la cour. Les peuples naturellement disposés à aimer leurs souverains les adorent lorsqu'ils montent sur le trône; ils espèrent alors tout d'eux, et personne n'ayant encore essuyé de leur part des refus ou des disgrâces, personne n'est mécontent. Le nouveau roi qui a de l'esprit et du feu et qui est conduit par gens qui en ont encore plus que lui, mettra ces circonstances à profit, à moins que l'on n'y oppose une résistance vigilante et soutenue. Ce que je pense à cette occasion et dans ce moment ne s'exprime point.

V. E. a esté bien avertie: Mr. de Güldenchrone l'a emporté. La tâche est rude pour un débutant, et il court assurément le risque que la nation entière gémissé pendant des siècles sur ses erreurs s'il en commet. Nous ne prévoyions pas, il y a quelques années, que tel seroit le fruit de vos travaux et des miens. De tout ce qui s'est fait encore dans les affaires de l'état, la résolution prise relativement à la Suède est celle qui m'étonne le plus. Elle est si diamétralement opposée aux maximes les plus démontrées et aux notions les plus claires, que je ne puis concevoir comment on a osé donner un tel conseil au roi<sup>2</sup>). Les pierres crieront un jour contre son auteur.

Votre Excellence sçait déjà combien le nombre des infortunés a esté augmenté depuis quelques jours. Quand je me représente combien on hésitoit autrefois avant que de toucher à l'état de qui que ce soit, combien on cherchoit, combien on travailloit pour trouver, pour arranger une place convenable à celui que l'on croyoit devoir tirer de celle où il estoit, et que je vois la facilité avec laquelle on manoeuvre aujourd'hui, je serois tenté de croire que ce n'est pas le même pays dont il s'agit; mais mon coeur affligé ne me permet pas cette illusion et ne me prouve que trop par sa douleur ou par son agitation quelles sont les souffrances que je déplore. . . .

## JOHAN BÜLOW.

1784—1785.

I Historisk Tidsskrift 6. R. I, S. 800 ff. er trykt et Brev af  $\frac{8}{6}$  1784 fra Schack-Rathlou til Johan Bülow. Et andet fra samme til samme af  $\frac{10}{8}$  1784 er trykt i Regeringsskiftet S. 313 f. Endelig findes i Danske Magazin V. R. 3, S. 32 ff. følgende Breve fra S.-R. til Bülow:  $\frac{27}{6}$  (Brudstykke),  $\frac{10}{8}$  1785,  $\frac{27}{6}$ ,  $\frac{3}{6}$  og  $\frac{6}{6}$  1787.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL JOHAN BÜLOW.

270.

18. Juni 1785.

Grev Christian Reventlous Hensigt med det, hand har sagt Dem i disse Dage, min kiære Venn, er klar. Forsynet har tilintetgjort alle de Forsøg, som nogle af hands Venner i sidste Vinter deels hemmelig og deels aabenbar have gjort for at kuldkaste os; lykkelige og uventede Omstændigheder og vores i og for sig selv reedelige og uskyldige [men tillige kloge] Opførsel have nu betaget dem alt Haab at spille Mester ved at gaae lige frem til Verks; de maae altsaa søge at deele os ved at inspirere os Mistanke imod hinanden indbyrdes og ved at forlede os til ikke at have saa fortroelig Omgang sammen; med eet Ord, deres eeneste Politique kand nu ikke gaae ud paa andet end paa at slaae os en Detail, for til sidst at vinde Seyer over os alle. Derfor gjør Grev Reventlou Dem Geheime-Raad Rosencrantz mistænkt, da jeg dog for Gud kand bevidne, at jeg, med hvor megen Agtsomhed jeg end har fulgt ham nu i 15 Maaneder, aldrig har sporet det allerringeste, som kunde give mig nogen Mistanke om hands Hensigters Reenhed; derfor kand bemelte Greve ikke taale, at Cammer-Junker Moesting og jeg taler sammen, hvilket er det allerbesynderligste, hand nogensinde kunde anføre som noget betænkeligt, og derfor er det, at hand vill inspirere Dem, min dyrebare Venn, skiøndt ikkuns indirecte, ufordeelagtige Tanker om Folk, som ere Deres troe, oprigtige og tilforladelige Venner, der har givet Dem Prøver paa deres Tænkemaade for Dem, og som, hvilket Tingenes Natur selv tilkiendegiver, ikke kand have eet Interesse, som er adskillt fra Deres, hvorimod hands Venners Interesse, efter deres Hensigter, just er Deres Interesse modsatt.

Legger jeg nu hertil, at Grev Reventlou, som een af Prinzen af Hessens intime Venner, uden all Tvivl er i nøye Forstaaelse med General Major Stange, som ogsaa er een bekiendt Client af bemelte Prinz, og at Cammer-Junker Ludwig Brockenhuus, som ligeledes er een Venn af General-Major Stange, just fører det samme Sprog til Dem i Henseende til Möesting og mig som Grev Reventlou,

saa synes det at være gandske klart, at Stange er Hovedmanden for et heelt nytt Parti, som er sammensatt deels af Prinzen af Hessens Venner, deels af den Moltckiske Familie, og muelig ogsaa af nogle af Dronningens Tilhængere, hvilke alle, skjøndt de hverken i Henseende til deres Hoved Hensigter eller i Henseende til Deres personlige Forbindelser ere hinandens virkelige Venner, dog have det fælles Interesse at skade os, i det Haab derved at ophæve sig selv for siden at kappes om Overmagten imellem sig. Hvorledes kunde jeg hellers rime sammen, at Stange, Greverne Caspar og Ludwig Moltcke, Cammer-Junker Brockenhuus, som er een fortroelig Venn af Geheime-Raaderne Schilden og Holmskiold og af Kammerherre [Helmut] Bülow, som var i Wien, kunde agere de concert, hvilket vi dog tilforladelig vide, at de gjøre, og at Grev Christian Reventlou skulde tale omtrent ligesom Cammer-Junker Brockenhuus.

Hvor betænkelig er ikke denne Sagernes Stilling, og hvor lett var det ikke muelig, at Ludwig Brockenhuus, som formodentlig er den, som man formedelst hands Post ved Hoffet regner paa at kunde spille een Hovedrulle, kunde finde Leylighed at vinde Cron-Prinzen? Om ogsaa bemelte Brockenhuus elsker Dem, som De tror, kiære Venn, hvor lidet kand De da bygge paa saa uforstandig een Venn, som paa den eene Side er forbunden med adskillige af Deres bekiendte Uvenner, og som paa den anden tillader sig at gjøre Dem Deres virkelige Venner mistænkte, og elsker ham(!) Dem ikke, hvilket denne hands heele Opførsel synes at tilkiendegive, hvor varsom bør De da ikke at omgaaes ham.

Hvad der ved alt dette er at gjøre, bør jeg overlade til Deres egen fornuftige Eftertanke og Omdømme, kiære Hr. Marskalk. Ikke ønsker jeg, at nogen skal deplaceres, thi aldrig have hverken De eller jeg eller nogen af vore Venner søgt at skade nogen, men alleeneste paa den mildeste og lemfældigste Maade at forsvare os selv, hvilket ikke alleene er naturligt, men som jeg holder for at være Pligt. Imidlertid troer jeg dog, at om General Major Stange kommer til at reise fra Kiøbenhavn, hvor hand dog ingen Betiening haver, for at begive sig til hands Post i Friderichsort, saa tabe de tvende Grever Moltcke all deres soutien, og saa bliver det Dem, min kiære Venn, een lett Sag at holde Cammer-Junker Brockenhuus i Orden, hvorved da det heele nye Parti blev standset i sin Plan, uden at een eeneste kunde have grundet Aarsag til at klage. Skeer ikke dette eller noget andet, som kand gjøre samme Virkning, saa vær forvissat om, at inden faa Maaneder have vi her nye Oprinn, som Staten kommer til at lide

under, og kunde jeg see det forud, saa vilde jeg langt hellere i Forvejen begive mig til Roelighed end være eet Øye-Vidne til den ulyksalige Forandring, som efter all rimelig Formodning arbejdes paa.

Alt dette er ikkuns Sluttninger, som jeg har draget af de facta, som De selv, dyrebare Venn, har havt den Godhed at betroe mig, saa at jeg veed mig fri for ikke af een overdreven Frygt eller af Lettroenhed at have villet forestille Dem Farligheder, som ingen Grund var til at formode.

Gud give Dem de beste Raad, kiære Venn, til Kongens, Cron-Prinzenz og Landets beste Tieneste, og vær forsikkret om, at jeg, saa længe jeg lever, være sig i Ministerio eller i den Afkrog, jeg haaber og ønsker eengang at slutte mine Dage udi, aldrig skal aflade at ære og at elske Dem af mit inderste Hierte.

P. S. Som jeg hører, saa agter Cammer-Junker von Kroghen at foretage sig een uventet Reise og paa een ubestemt Tiid. Obermarskalkens Supposition i den Anledning synes mig at være temmelig vell grundet.

General-Major Stange skal nyelig have yttret sig for nogen, at hand agtede at blive her Vinteren over.

Og jeg troer at vide med Vished, at man endnu stærk arbejder paa at udnævne Brigade General-Majorer og een heel General Stab, alt for at Caspar Moltcke kand blive ansatt som General-Lieutenant, og fornemmelig paa det at een commanderende General over den danske Armée ogsaa maatte udnævnes.

Disse tree Poster har jeg troet strax at burde communicere Dem, kiære Venn. For alting lad os have vore Øyne aabne. Il est toujours impardonnable de se laisser surprendre, mais surtout quand on est averti. Det axioma er rigtig.

Hvad jeg i Gaar har giordt i Conseillet for Ludwig Moltcke, har jeg bedet Møesting at sige Dem.

Efter Originalen i Ny kgl. Saml. Fol. 1462. Ordene i skarp Parentes er fra Koncepten i S.-R.'s Arkiv.

271.

27. Juni 1785.

Je vous avoue, mon très-cher ami, qu'il y a une affaire qui me tient infiniment au cœur, et sur laquelle je crois de mon devoir de vous entretenir avec cette confiance illimitée, à laquelle notre amitié m'autorise, et c'est pour m'en expliquer avec d'autant plus de précision et de clarté que je me suis décidé à vous en parler par écrit.



C'est que je désire vivement que la confirmation de S. A. R. M<sup>d</sup>e la princesse L[ouise] A[ugusta] ne soit pas différée plus long tems que jusqu'après la St Michel de l'année, où nous sommes.

Il est juste que je vous explique les raisons qui m'y déterminent.

D'abord, je crois que cela ne pourra que faire personnellement plaisir à S. A. R<sup>le</sup> elle même, ainsi qu'à Msgr. le prince royal et au jeune prince<sup>1</sup>), destiné un jour au bonheur d'être l'époux de cette aimable princesse, et comme rien ne s'y oppose du côté de son âge, vu qu'elle sera alors dans sa 15<sup>me</sup> année, et qu'elle est certainement aussi bien instruite que possible de tout ce qu'il faut qu'elle sache, pour que ce saint acte lui tourne à bonheur et à bénédiction, je ne vois aucune raison pourquoi on devoit en reculer le terme.

En second lieu, la préparation de S. A. R. pourra se faire infiniment mieux en été, où la cour se trouve à la campagne et dans une espèce de retraite, dans laquelle rien ne la distrait, qu'en hyver où S. A. R. se verroit obligée de se priver pendant quelques mois des plaisirs et des amusements auxquels il ne seroit pas convenable, qu'elle participât à l'approche du tems de sa confirmation, ce qui ne sauroit lui être agréable, aussi peu qu'à son auguste frère, qui aime naturellement à partager ses amusements avec une soeur aussi chérie et aussi digne de l'être.

Troisièmement; comme j'ignore, si Msgr. le prince royal désire que Msgr. le prince de Holstein reste ici pendant le tems que M<sup>d</sup>e la princesse se prépare à sa confirmation et comme nous désirons tous et avons mille raisons de désirer que ce prince si vertueux et si aimable à tous égards soit le plus fréquemment et le plus longtems que possible à la cour du roi, il seroit bien plus naturel, supposé qu'il doit faire une absence, que ce fût pendant ces trois mois d'été, que s'il devoit être éloigné d'ici pendant la plus grande partie de l'hyver prochain.

Et enfin quatrièmement; l'engagement effectif de ces deux augustes époux futurs ne pouvant guères avoir lieu, au moins pas selon les règles ordinaires et usitées, qu'après la confirmation de M<sup>d</sup>e la princesse, il seroit à souhaiter que le moment qui doit mettre une affaire de cette importance pour tout l'état à l'abri de ces accidens imprévus, qui rendent si souvent le sort des hommes incertain et variable, ne fût pas éloigné pendant près d'une année encore. Les grands de la terre sont aussi exposez que le reste des mortels aux caprices de la fortune et aux événements fâcheux, qui contrarient leurs voeux et dérangent leurs plans les mieux concertez, et quand une chose est



bonne en elle-même et qu'on peut la hâter sans des grands inconvenients, on se repent presque toujours de l'avoir différée.

Voilà les arguments sur lesquels je m'appuye. Je ne crois pas qu'on puisse leur rien opposer de bien essentiel, car la dépense qu'occasionneroit l'augmentation de la cour de S. A. R. six ou huit mois plus tôt que si elle ne seroit confirmée qu'au printems de l'année prochaine, est un si petit objet qu'il ne sauroit, selon moi, pas entrer en considération, et le mariage même de L. L. A. A. R<sup>le</sup> et Sérénissime ne se ferait pour cela ni plus tôt ni plus tard que Msgr. le prince royal ne le jugera convenable lui-même. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce seroit célébrer le jour de naissance prochain de Mad<sup>e</sup> la princesse d'une façon bien marquée, si l'on déclaroit ce jour-là celui où elle seroit confirmée.

Vous êtes le maître, mon cher ami, si vous le croyez convenable d'avouer à Msgr. le prince royal, que l'idée vient de moi, et même de lui montrer cette lettre, si vous croyez qu'elle mérite cet honneur; car quand même elle n'approuveroit pas mes raisonnements, je connois assez son équité et la bonté de son coeur pour être convaincu, qu'elle rendroit également justice à la pureté de mes intentions, mais il dépend aussi de vous, si vous trouvez mon idée mal conçue, de ne point en faire usage du tout. Je m'en remets absolument, comme en toutes autres choses, à votre sagesse, et à ce discernement si sain et si juste avec lequel vous en agissez toujours et dont vous avez déjà donné tant de preuves, auxquelles mon coeur, qui vous chérit, rend avec plaisir toute la justice imaginable.

272.

27. Juni 1785.

Je vous envoie ici, mon aimable ami, une lettre ostensible, mais que vous pouvez produire ou supprimer, tout comme vous le jugerez à propos. Tous les arguments que j'y ai allégués pour prouver les avantages de la proposition que j'y fais, sont au moins, selon moi, vrais au pied de la lettre, mais il y en a bien d'autres que je n'ai pu y ajouter et qui ne le sont pas moins, surtout dans un moment où nous avons tout lieu de croire qu'on travaille à force contre quelques uns des plus fidèles serviteurs de Msgr. le prince royal et nommément contre vous. Au nom du ciel, soyez attentif à tout, mon cher Bülou, rappelez-vous souvent ce que je vous ai communiqué dans mon petit mémoire du 18 de ce mois<sup>1</sup>), au sujet de mes conjectures sur le nouveau parti qui s'est élevé contre nous, ainsi qu'au sujet de ce que nous avons à faire de notre côté pour nous mettre en défense. Vous

verrez alors, que sous la bénédiction divine nous vivrons tous en repos et en tranquillité, et que tout esprit de parti disparaîtra, tant dans le ministère qu'à la cour, pour faire place, si non à une union et à une concorde parfaite, au moins à une cessation de poursuites et de tracasseries. Dieu le veuille. . . .

273.

18. August 1785.

Quelque grandes et intéressantes qu'ayent été plusieurs affaires que nous avons eu à traiter ensemble depuis environs trois ans, mon digne et cher ami, je n'ai jamais hésité de vous parler à coeur ouvert, et plein de confiance dans votre sagesse, dans votre amitié pour moi et dans votre indulgence, j'ai toujours été assuré qu'une différence de sentiments et d'opinions entre nous ne pourroit point porter atteinte à notre amitié. C'est par un effet de cette même persuasion que je suis sûr de ne rien risquer en vous parlant aujourd'hui d'une chose qui vous regarde personnellement et à laquelle j'attache une grande importance.

Voici de quoi il s'agit. Je remarque avec une vraie peine, et nous avons, vous et moi, des amis communs, qui partagent ma sollicitude à cet égard, que depuis quelque tems vous ne recherchez pas assez les occasions d'être avec notre jeune maître, le cher et aimable prince royal, et que plutôt vous paroissez éviter tant que vous pouvez celles de vous trouver avec lui. Quoique rétabli de votre dernière indisposition, on ne vous voit presque plus l'accompagner ni à cheval ni dans ses promenades à pied, et ce qui plus est, il y a eu des petits bals à la cour auxquels vous n'avez pas assisté et qui doivent s'être ressentis de votre absence. Vous avez l'âme si élevée et vous pensez si bien en toutes choses, que je suis intimement persuadé qu'au fond ce n'est que par des motifs bien nobles et par délicatesse de sentiments, que vous en agissez ainsi; vous voulez sans doute que Msgr. le prince sente et soit convaincu que vous ne prétendez pas l'obséder pour éloigner ses autres serviteurs de sa personne et que S. A. R. ne se trompe point en prenant pour un désir de votre part de vous rendre nécessaire, ce qui ne seroit en effet que le simple exercice des fonctions de votre charge et la suite naturelle du tendre attachement, que vous lui portez; et vous voulez peut-être aussi convaincre le public de la pureté de vos intentions et prouver à tout le monde, que vous êtes bien éloigné de ce qu'on appelle communément courrir la faveur. Mais permettez-moi de vous dire, mon très cher ami, que quelque honneur que cette façon de penser vous fasse, vous devez le sacrifier

aux intérêts de votre futur souverain, qui vous aime si sincèrement, qui a placé une si grande confiance en vous et qui ni ne veut ni ne peut se passer d'un tel guide. Vous lui avez rendu déjà des services si signalez et que Dieu a béni de tant de succès, et vous êtes plus que personne au monde en état de lui en rendre encore dans les différentes situations, dans lesquelles il pourra se trouver, de sorte que rassuré par le passé et plein de justes espérances comme vous devez l'être pour l'avenir, vous ne pourriez en bonne conscience pas vous soustraire à cette assiduité auprès de lui, qui seule peut vous conserver sa confiance entière et l'entretenir lui dans l'heureuse disposition d'écouter vos conseils et de les suivre. Et voudriez-vous que ce jeune coeur, quand vous n'y occuperiez plus la place que vous méritez si bien, fût ouvert, ce qui pourroit facilement arriver, si vous vous teniez trop à l'écart, aux insinuations et aux séductions sans nombre que d'autres gens qui voudroient s'en emparer, mettroient en usage pour le conduire conformément à leurs vues et à leurs intérêts personnels; voudriez-vous que celui, pour le bonheur et la gloire du quel vous avez tout risqué, restât en si beau chemin, et que tout ce que vous avez fait avec lui et pour lui ne lui fût peut-être plus d'aucune utilité, et pourriez-vous vous résoudre à voir que notre chère patrie, qui fonde sur Msgr. le pr. r. ses plus chères espérances, fût exposée à voir renaître ces anciens désordres dont à peine elle vient de sortir? Non, mon cher ami, un coeur comme le vôtre fera plutôt les plus grands sacrifices et se dissimulera les avantages et les agréments que l'heureuse situation dans laquelle il a plu à la Providence de vous mettre depuis votre mariage pourroit lui assurer indépendamment du service, pour se vouer uniquement à un maître chéri et duquel le bonheur de l'état dépend si essentiellement; et en agissant ainsi vous remplirez votre vocation, le ciel vous en récompensera, et tous les sujets du roi vous béniront. Je suis bien éloigné de vouloir comparer le peu de bien que je puis effectuer dans mon cercle à celui que la Providence vous a mis à même d'opérer dans le vôtre, mais croyez, mon cher ami, qu'il n'y a pourtant que la seule considération de pouvoir être encore de quelque utilité à l'état, qui m'arrête jusqu'ici de jouir en repos et en tranquillité pendant les peu d'années de vie qui peuvent me rester encore, des belles possessions que la bonté divine m'a accordées, et à bien plus forte raison vous devez penser et agir de même dans l'âge où vous êtes et dans la situation où vous vous trouvez.

Je n'ajouterai plus ici qu'un seul mot, mon cher ami; c'est de vous

conjurer de croire, que si en vous parlant de cette matière importante, je me suis laissé emporter par mon zèle, il n'y a au moins eu que celui-là, joint à ma tendre amitié pour vous, qui m'a déterminé à vous ouvrir mon coeur, et que je regarderai comme un vrai bonheur, dont je bénirai le ciel, si j'ai réussi à vous persuader qu'il faut que vous ne quittiez la personne du prince que le moins qu'il est possible pour être constamment à portée de l'assister de vos conseils, d'écarter, ou de moins de tenir en règle les jeunes gens avec lesquels il ne seroit pas convenable qu'il contractât des habitudes, de lui donner des notions vraies et justes des affaires et des personnes au sujet desquelles il demande d'être informé, de lui rendre ses moments de loisir agréables, de prendre part à ses amusements, en un mot de lui être aussi utile que tous ses fidèles serviteurs le souhaitent et se le promettent d'un homme aussi instruit, aussi sage et aussi vertueux que vous, et qui déjà s'est fait connoître dans des occasions supérieurement décisives d'une manière si avantageuse.

274.

17. November 1785.

Je suis, mon très-cher ami, dans une émotion extrême, que rien ne sauroit calmer que la douceur d'un entretien consolant avec vous. Ayez donc la bonté de l'accorder le plustôt que vous pourrez, soit ce soir, soit dans la journée de demain, et de m'informer de ce qui est de votre convenance à cet égard.

Je vous embrasse tendrement, mon digne et cher ami, et vous conjure d'être bien convaincu que rien au monde ne pourra ébranler l'amitié vive et constante, que je vous ai voué pour la vie. Comptez aussi avec une certitude entière que mes amis seront toujours les vôtres, tout comme je regarderai constamment vos adversaires, si jamais vous pourriez en avoir, comme les miens.

CHRISTOFFER VILHELM DREYER.

1789.

C. V. DREYER TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

275.

Madrid, 27. August 1789.

. . . . Jeg tør og bør ey tillade min Pen nogen Betragtning over det Tab, Landets almindelige Bestyrelse haver lidt ved Deris Excellences Udgang fra Stats Raadet, mens saa vidt jeg kan see og bedømme fra denne Udkant, hvor jeg lever, savner jeg bestandigen

det Fortrin og Udmerkelse, jeg troer Landets eegne Børn fortiene, da jeg tør vel siige, at ved Opmuntring og god Veyledning man vil finde i Danmark og Norge liigesaa sund og god Forstand, Duelighed og sande Fortienester, som udi noget andet Land paa denne Siide af Belterne. Denne Sandhed burde vel have den Virkning og Følge, at forud fattede Meeninger, persohnlige Forbindtligheder og Hensigter ey skulde udelukke eller hindre deris Forfremmelse, som ved Duelighed og Bestræbelser udmærke sig som Kongens og Stattens troe og nidkiere Tienere.

Jeg beder Deris Excellence ydmygst og instændigst ey at udlegge denne min almindelige Betragtning som i det ringeste at have Hensigt til mig selv, da jeg visseligen og paa det fuldkomneste er fornøyet med min Forfattning og bør med ald Aarsag viide og troe mig selv en Lykkens Yndling. Mine Betragtninger gaee kun til mine Medborgere og mit Fædrenelands almindelige Fordeele og lykkelige Fremgang. Ingen anden Bekymring, ingen anden Attraae kan forurolige den, som efter saa mange prøvede Forandringer og indsamled Kundskab og Erfarenhed i den store Verden intet kan eller bør at ønske uden at kunde udi Rolighed og med fuldkommen Frihed tilbringe og ende sine øvrige Leve Dage.

Jeg har fundet mig overmaade smiigret ved den af Deris Excellence mærkede Attraae at see mig i Fædrenelandet aflagt paa en Maade, som kan ansees som en Belønning for min lange og nyttige Tieneste udenlands, og især at det maatte blive udi Naboe Lauget af Deris Excellences Opholds Sted. Dette sidste Vilkaar er vist høyst fristende for mig, som frygter at kunde paatage sig noget Embede, der udfordrer nye Kundskab, en indskrenked Bestyrelse og en Detail af Handlinger, jeg er gandske uvant til, og som jeg ey troer passelig for den, som udi 30 Aar har tumlet sig under adskillige Dannelser udi den store Verden og bestandigen anvendt sine Tancker paa speculative Gietninger, sandsyvnlige Forlignelser og nøyeste Opmerksomhed over Hoved Drive Fiedrene af adskillige Regieringer.

Jeg bør med ald Erkientlighed og Følelse tilstaae, at mig er bleven anmodet for meere end 2<sup>de</sup> Aar siden, at om jeg ønsker at blive placeret hiemme, jeg skulde ikun tilmelde, i hvad Fag og paa hvad Maade jeg attraaer at blive ansadt, da man vil drage ald muelig Omsorrig, at det skal skee efter mit Ønske og til min Fordeel. Jeg tilstaaer, at jeg har ladet dette fordeelagtige Tilbud henligge gandske ubesvaret efter et af mig antagen og hidindtil troligen fulgt Principe, aldrig at søge eller anholde om noget Embede eller Forfremmelse,



mens modtage, hvad Forsyvnet mig bestemmer. Jeg indseer meget vel, at om mine Dage forlænges, jeg maaskee vil finde Aarsag at misbillige dette mit antagene Principe, da Tiiden er altid liige lang, mens ey stedse liige nyttig, og at jeg efter at see de fleeste af mine Venner og Velyndere indgaae udi Evigheden og saa saare faae mig blive tilbage, det vel vil være raadeligt, at jeg skulde fatte andre Tancker, icke desto mindre kan jeg ey endnu bequemme mig dertil, mens afventer med Hengivenhed og største Liigegyldighed, hvad min viidere Skiebne vil blive.

Jeg har haft Aarsag at troe, at om Kongen af Englands Svaghed var endt ved hans Død, eller det da projecterede Regentskab var bleven fortsadt, man formodentligen ville have sendt mig tilbage til Engeland, hvor jeg og maaskee under de da værende Omstændigheder kunde have været til Nytte. Mens da Tingene have taget en anden Vending, ere og Følgerne deraf blevne forandrede.

Jeg troer, at man i de seenere Tiider har haft Tancke at sende mig til Sverrig. Uden høyeste Nødvendighed og en expresse Befaling kan jeg ingenlunde bringe mig selv til at antage en Commission, jeg af alle muelige Aarsager bør stræbe at fralegge mig og blive befriet fra, og hvortil jeg tør haabe, at Deris Excellence som den bedste Dommer selv vil finde, at jeg dertil har god Ret og fuldkommen Aarsag. . . . .

## HANS HENRIK EICKSTEDT.

1773—1783.

### H. H. EICKSTEDT TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

276.

København, 13. Juli 1773.

. . . . Nyt er her intet, mens norske Breve melder, at Tiidenderne fra Dannemark deroppe lyder, at vi nu hafde faaet det Kielske, saa at Banner<sup>1</sup>) hafde faaet Befaling med nogle Reg[imen]ter, at tage Possession af samme og derfor ey har kundet erholde Permission herhid. Pyt, sagde Peer, jeg tænker h[an]d bier vel lit.

Printzen<sup>2</sup>) feier her ved Paraderne som en Top paa en Steenbroe. Officerer og Gemene bliver saa lette, som de alle vare Frantsoser. Sidste have endelig ved alle serieuse Affaires viist sig lette nok.

Bømmen har været i Klammeri med en Hyre Vogn. Sidste vant Seier, da Bomstolpen gik itu. Vognmanden skal have sovet, og Soldaten trekker Bommen ey need, før Hestene var igiennem. Ved den

Confusion tog Juulet i Stolpen, som da gik itu. Nu skal en Soldat gaae 4<sup>de</sup> Ganger Spitzrod, naar h[an]d ey trekker Bommen ned i Tiide.

For at tilfredsstillte Printsen over den chagrin, at det danske skal bruges, gik jeg til ham, da h[an]d havde faaet Resolutionen og bragte det paa Banen. H[an]d var temmelig opbragt. Jeg var saa lykkelig at exprimere mig tydelig, som jeg haaber glædede ham.

Den gode Juel arbejder som en Smed paa Kamret<sup>s</sup>). Havde man dog saadan en ved det danske Cancellie, saa troer jeg, de bleve opvognede. H[an]d er ferm, endog, merker jeg, i hans Huusaffaires. 7 Børn og et snart i Vente, det kalder jeg at sy. Begge de omtalte Ting skal jeg af al Formue drive paa, neml. H. & I.

277.

Fredensborg, 8. Juli 1775.

. . . . Geheimer. Bernstorff skal ey være gandske fornøiet i sit Sind, dog holder hand god Contenance; Foundationen over Enkecassen forvoldte, at hand blev noget empfindlig over det, jeg sagde, at Commissionen ey har søgd at menagere Generalitetscollegiet, da de dog have gjort deris Pligt, mens i deris Forestilling hafde de brugt mere Menagement imod Øder, ja søgd at rose hans Plan, da de dog ved det samme maatte tilstaae, at Planen var saa udi ens anden forvikklet, at exemptionen blev umulig<sup>1</sup>). Jeg gjorde da, synes jeg, med Rette den Slutning, at den duede intet og allene tiente til at naae hans egenyttige Hensigter.

Den Sag om de hollandske Obligationer, efter hvilke der er tagen 10 pr. C., er endnu ej dissidert. Efter at jeg har igiennem læst Documenterne, synes jeg, at det er Sole klar imod Forordningen om Aager, mens Thot, Rømling og Bernstorff er af anden Mening. Bernst. tager sig dog heftigst deraf. . . . .

278.

4. Februar 1776.

Herr Etatsraad Guldberg har tilsent mig vedfølgende 2<sup>de</sup> Formularer, som Cancelliet har tilstillet ham, hand finder, at det er i et svært Sprog og en Construction, som ey er dansk, hand finder, at den 2. § af Indføds Rættten bør saavel som den 6. § citeres; Hand har anført de Ord: »som herudi Riget bliver og boer«. Alt dette troer jeg er nødvendigt og got for Fremtiden. Jeg glæder mig over voris fællets Vens Forsigtighed. Endelig har hand og forfatted en Formular til et Naturalisations Brev, som jeg synes er bædre end Cancelliets. Alle disse har hand bedet mig at tilstille Deris Excellence



med Begiering, at De ville have den Godhed at foie Deris Anmærkinger derhos og da at tilstille ham samme. . . . .

279.

Fredensborg, 16. August 1776.

. . . . . Nyt er herfra ej noget at berette. Det kongl. Herskab er som sædvanlig meged naadig og taler overmaade naadigt eller, naar jeg skal give det det naturlige Navn, meged venskabelig paa Deris Excellences Chapitre. Hvad kan de vel andet, og hvem kan vel andet end glæde sig derover?

Vor fællets Ven, den kiære Guldberg, hvis oprigtige Tænke Maade er Deris Excellence bekiendt, er i sit Venskab til Dem fast og uryggelig.

Efter at hans kongl. Høihed først og siden Hendes Maistt. Dronningen hafde sagt mig, at Biskoppen af Eutin hafde anholdet om at maatte besætte Woldenbergs Envoyé Platz her ved Hoffet med den yngste Grev Stollberg<sup>1</sup>), og at Geheimer. Bernstorff hafde udbedet sig den Naade, og at de hafde consentert det, saasom de ey kunde hindre sliig Proposition, seer jeg af de et Par Dage derefter mig tilsente Depecher, at Grev Ahlefeldt, dansk Minister ved det eutinske Hof, paa Biskoppens Begiering har anholdet om den Sag. Deris Excellence har den Godhed at indsee, at nu ingen Modsigelse kunde finde Stæd, mens jeg allene tydelig maatte sige min Mening, saaledes som jeg tænkede og tænker paa det Chapitre. Bernstorff skal være meged glad over hans Svovers Fortune, mens har ej nævnet noget derom til mig; kanske kommer hand i Raadet dermed idag; dette er skreved Fredagen, inden Conseillet begynte. Stolberg skal have 2000 Dlr. til sin Eqvipment, aarl. Gage 3000 Dlr., og naar hand engang afgaaer fra den Post aarl. Pension 1000 Dlr. Nu kan hand da hulke sin Ode ud. . . . .

280.

Fredensborg, 26. Maj 1779.

. . . . . Den engelske Dommer har dømbt voris Kiødladning for god Prise paa Grund af de i forrige Kriig i samme Materie afsagde Domme. Gehr. Bernstorff vil, at vi skal oppebie Udfaldet af Appel i Sagen, forinden vi yttre os. Paa den Maade gik da hele Sommeren bort, uden at vi ved voris Commerce kunde vinde noget af Uroligheden, og voris Eqvipering hafde da allene været et Blindingsværk for voris Nation, til Skam for os at taale alle Ting<sup>1</sup>). Vi burde da have skaanet de 300000 Dlr., som Eqviperingen koster. Min Mening var altsaa at paastaae en hastig Resolution, strax at afsende en Courer til



Engel. og en til Rusl., fra første at forlange et cathgorisk Svar, som, naar det blev os imod, maatte strax erklæres af voris Minister, at vi brugte Represalier og tog Skib for Skib, hvergang, for at giøre os deraf saa meged os tilkom betalt, declarere at Kongen hafde dedomagert hans Undersaatter for deris Tab, og nu i Følge Tractaterne gjorde sig selv betalt, med Coureren til Rusl. bekiendtgiorde vi voris Resolution. Gehr. Bernstorff svarede, at hand føler den Uret os skeer, mens paastaaer, at vi 1) skal oppebie Udfaldet af Appellen og for 2), naar Resolutionen bliver os imod, dog ey at bruge Represalier; man exponerte sig en Kriig, som for et Par tusind Rdl. Skyld ej kunde forsvares. Jeg blev ved min Mening: 1) Sagen var af største Vigtighed for voris Commerce, 2) at vi viste for stor Svaghed at ligge med en stor Escadre uden at torde tale med. Omkostningerne for Escadren var da ey at forsvare, og vi ville da trinne ind i voris forrige Dependence af Engel. Denne Skam var uslukkelig for Danmk., saa at om og man deraf saae en virkelig Kriig at opkomme, burde vi dóg bruge Represalier, mens jeg torde forud sige, at Engel. ey lod det komme dertil. De vil kuns prøve, om voris i forrige Kriig viiste Svaghed stod endnu paa samme Fødder. Arve Printzen sluttede Disputen at opsette Sagen til Fredag. Jeg maa dog rose Hr. Geheime-Raad Bernstorff, som viiste mindre Heede end jeg, mens det var og mig mere at tilgive som Soldat<sup>2</sup>). Gehr. Gr[ev] Thot sagde bag efter at være af min Mening, mens ey før vi vare ene, saa han lod mig i Knibe være uden Hielp. Tilgiv mig beste Ven, at jeg ennuyerer Dem med denne viitløftige Kladderi. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL H. H. EICKSTEDT.

281.

27. Maj 1779.

. . . . Engelændernes Omgang med vores Kiød-Ladning er ligesaa dristig som urettfærdig<sup>1</sup>). Aldrig kand, aldrig bør vi taale det, og vilde vi lade os saaledes behandle, saa var det 1000<sup>de</sup> Gange bedre, at vi ikke havde equipert, thi saa havde vi i det mindste den Undskyldning, som vi nu ikke have, ey at være i Stand til strax at tage os til Rætte. Kommer det dertil, at Statsraadet skal give sine Tanker skriftl., saa bliver D. E. sikkerl. fornøyet med mine. Æren er for een Staat endnu af langt større Vigtighed end for een particulier Mand, og alting bør vige for den. Detsuden have vi Tractaternes Medhold, som just i saadanne Tilfælde taler om Repraisalier, hvilke altsaa ikke kand ansees som een Freds-Brud, men tvært imod som eet Middel,

naar alle andre slippe, til at forekomme eet saadant Onde. Med den Menagement, som D. E. har bragt i Forslag, neml. ikke at gribe til Repressalier førend ved een Coureer at have begiært Engellands cathogoriske Svar og at have faaet Afslag, gaaer man endda langt lemfældigere og sikkrere til Verks, og naar alt dette er skeet uden Frugt, skal jeg paa min Side uden Frygt hverken for min Samvittighed eller for Ansvar i Fremtiden tilraade Hds. Maystt. at bruge det Middel, som Tractaterne beføyer ham til, og som hand, om ogsaa de ikke vare, dog havde Rett at betiene sig af.

Saaledes gjorde Kong Friderich den 3<sup>die</sup> imod Engellænderne 1600 og nogle og 60 i een Krig<sup>2</sup>), som disse havde med Holland, og hvor de udøvede samme Voldsomheder mod de neutrale Magters Handels-Skibe som nu, og hand soutenerte, hvad hand havde giordt, skiøndt hand paa langt nær ikke var i den Forfattning, som vi nu ere. Den Krig, vi nogle Aar derefter fik med Engelland, kom ikke deraf, men af den Assistance vores Commandant i Bergen gav nogle hollandske Skibe, som af Engellænderne bleve angrebne under dets Canoner<sup>2</sup>).

. . . .

#### H. H. EICKSTEDT TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

282.

Fredensborg, 29. Maj 1779.

. . . . Sagen gik i Gaard i Conseillet<sup>1</sup>) (jeg haaber Deres Excellence vil bifalde det) got. Jeg var i Forveien hos Gehr. Bernstorff. Hand var meged føielig og artig. Vi ventilerte den Materie vel i 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub> Time; Slutningen blev, at Gehr. Berns[torff] med denne Post tilskriver Dreier, at i Kongens Navn skal hand forlange hastig Resolution, viitløftig udført, at paa en behagelig Resolution ey kan tvifles. Ministeriummet har jo alt i H. Suffolks Tiid gived Forsikkring, mens hvis Resolutionen ey blev fullekommen efter Ønske, saa skulle hand cito ved en Coureer tilmelde det, da vi da hafde efter Tractaterne at rette os, gir derved temmelig tydelig tilkiende, at man strax bruger Represalier, idet hand derved siger, kan de ved at tage Skibe fra os sige og paastaae at holde Venskab, saa bliver det for os det samme.

Af dette Brev afgaaer en Copie til Rusl. alt uden Skiffer, derhos et eftertrykkelig Brev til Oplysning for Ahlefeldt<sup>2</sup>), som hand forelæser Panin. Til Eden siger Bernstorff, at i Fald imod al Formodning Resolutionen gik os imod, saa var hand sikker paa, at hans Maystt. tilhølt sig i Følge Tractaterne at bruge strax Represalier. Hand tviflede

ey heller paa, at hans Maystt. jo strax dedomagerte hans Under-saatter deris Skade og ved Represalier gjorde sig selv betalt. Eqvi-peringen af Skibene var og allene skeed for at sette os i Sikkerhed for al uretfærdig og ubillig Medfart. Dette sagde hand ham ey ministerialiter mens som Ven. Jeg erindrer og, at i Bernstorfs Brev til Dreier nevnes, at voris Escader allene var udrustet for at befri os for al Uret og efter Omstændighederne at beskytte voris Commerce o. s. v.

Det er Postdag, og mange andre indfaldende Smaating gjør mig Tiiden knap. Jeg beder altsaa at undskylde min confuse Skrift. Det er skrevet en carrièrre. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL H. H. EICKSTEDT.

283.

31. Maj 1779.

Ligesom jeg er af Hiertet erkiendtl. for alt det Venskab, som D. E. i Deres Skrivelse af i Forgaars<sup>1)</sup> atter har viist mig, saa er jeg ogsaa særdeles fornøyet over at erfare, at vores Sag med Engelland nu tager een Vending, som er overeensstemmende med Cronens Værdighed, og som kand give vores Handlende og Søefarende den Sikkerhed og Beskiermelse, som Engellændernes voldsomme Adfærd gjør nødvendig.

Jeg finder saavell det, som Dreyer har faaet Ordre at declarere i London, som og det, her skal siges til Eden, i og for sig selv gandske vell, og ligeledes at det bliver det russiske Hof communicert. Jeg havde alleene ønsket, at vi efter D. E. første Idée havde strax sendt een Coureer til Engelland, thi den Hastighed, med hvilken man gaaer til Verks, gjør iblandt større Indtryk end Ordene selv, som man betiener sig af, og nogen Opsigt ved de andre Hoffer skader ikke heller ved saadanne Leyligheder. Een anden Remarque, jeg ogsaa ej kand undlade at gjøre, er, at jeg ikke seer, hvorføre der alleene skal tales med Eden en ami, da dog Dreyer naturligviis har Ordre at tale ministerialement; thi skulde Dreyer ogsaa ikkuns tale med Weymouth en ami, saa var det, som om vi intet havde giordt noget, og skal hand derimod tale som fra Ministre til Ministre, saa bør der tales i den samme Tone med den engelske Envoyé her. Med eet Ord, jeg frygter for, jeg bør sige det til saa oprigtig en Ven som D. E., at det vill gaae med denne Sag som med vores Convoys til Vest-Indien, at neml. den rette Virkning, den skulde have, til sidst falder bort, uden at man selv veed hvordan.

Dette bliver imellem os. . . . .

## H. H. EICKSTEDT TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

284.

Christiansborg, 25. December 1782.

I Gaard som den Dag, Hr. Gehr. Guldberg spiiiser ved hans kongl. [Højhed] Kr. Printsens Taffel, sagde hand mig, at efter allerhøieste Ordre hafde hand udarbeidet en Plan til Overdaadigheds deels Afskaffelse, deels Indskrænkning, samme havde Hans Majst. Kongen befaled at skulle circulere mellem Statsministerne, at forstaae: Deres Excellence, Gehr. Græv Moltcke og mig, for at bekiendtgjøre os samme Plan og derefter at samles med Herr Gehraad Guldberg at overlegge Sagen, sette til og tage fra, som vi best syntes, og derover gjøre en Forestilling, mens at først og sidst det maatte holdes gandske hemmelig. Jeg forsikrede ham, at det ey skulde komme udaf min Mund, uden til de, som dette circulerer til. Hand bad mig viidere at bede Deris Excellence og Geheimeraad Moltcke, at denne Samling maatte være paa Tiirsdag, og at jeg ville overtale Deris Excellencer at spiiise den Middag ved hans kongl. Høihed Kronprintsens Taffel, da vi strax efter samme kunde trinne sammen og, som hand mente, den Dag lettelig kunde afgjøre alt, hvilket alt herved efterkommes, og i Haab, det agreeeres, glæder jeg mig til den Fornøielse den Dag at opvarte Deris Excellence ved Kronprintsens Taffel. Jeg troer, at det er got, at det ey røgtes for at undgaae Modsigelser, som og got at smede, mens Jernet er varmbt. Sagen er for Staten vigtig; og uden at afskaffe Overdaadigheden, troer jeg, at Danmark altiid vil blive fattig og kummerfuld<sup>1</sup>). . . . .

285.

Fredensborg, 19. August 1783.

. . . . . Fortryd ey paa, jeg atter hermed foruleiliger, mens jeg haaber at nyde Tilgivelse derfor, naar Deris Excellence hengivenst berettes, at min Conversation efter Kron-Printsens Taffel med Hr. Geh.raad Guldberg har sad mig i endeel Uroe, at Gehr. Stampe, Schimmelman, Numsen og Reventclau skulle gaa ud af Banco Directionen har alt nogle Dage været i Overveielse, at jeg hører, at Ordren desangaaende i Dag bliver expedert, vil jeg ey heller tale om, at Rosencrone, Conferenceraad Bang og Etatsraad Colbiørnsen skal ind igien, er ey heller det mest rører mig, mens jeg kan vel viide, at det er for Kron-Printsens Skyld, at de ville have mig deri, som slet intet forstaaer af de Ting, foraarsager min Inquietude<sup>1</sup>). De have i nogle Dage sad an paa mig. Jeg viisede derover den største Uroe. Nu jeg venter at faae Lettelse, skal jeg tage fat paa noget og paa det, jeg tilstaaer det for Deris Excellence, som jeg aldrig lærer at kiende, hvorover enhver



vil faa Aarsag at critisere. Jeg havde Haab ved min sidste Bøn at maatte være fri, da min Alder forbød mig at entrere i nogen Ting, mens midt i dette glade Haab taler Kron-Printsen til mig derom, og nu siger Gehraad Guldberg mig, at Herskabet endelig ville, at jeg skulle entrere. Det dependerte af mig, naar jeg ey ville længere. Endnu er jeg échapert ved Begiering om Tiid til egentlig Svar til Fredag. Kan jeg tournere Hans kongl. Høihed Kr. Printsen, saa tenker jeg at slippe; hvis ikke, saa maa jeg entrere, mens dog med Forord paa kort Tiid. Gud give, Deris Excellence hafde været her, at jeg kunde hented Raad hos Dem, hvis Indsigt og redelige Venskab kunde have veiledet mig. Bliv ey vreed, at jeg i min Forvirring ytrer min urolige Tilstand. Den Fortrolighed, jeg har til Deris Excellence, haaber jeg tilgiver mig det, og mine Tanker ere saa adspredte, at jeg ey veed at fatte dem, og Posten er fertig at riide, som ey tillader mig Tiid til bædre at samle dem.

CARL CHRISTIAN v. GRAMM.

1760—1766.

C. C. v. GRAMM TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

286.

Jægersborg, 29. Juni 1760.

. . . . Vous sçavez, je pense, que monsg. le pr[ince] royale a été inoculé le 10. Vous sçavez aussi, combien peu l'inoculation a pris chés nous; ainsi il ne vous seras pas difficile de juger, combien cela a intrigué tous le monde. J'ai eu l'honneur et la satisfaction de voir ce cher prince hier; je l'ai trouvé sur une chaise longue de mad. de Reventlou<sup>1</sup>), mais couché comme dans un liht, se portant, Dieu soit loué, en merveille, de la meilleure humeur du monde. Comme je fus plus d'une demis heure assis à cotté de lui, il me montra plusieurs de ses petites vérolles; il en fit même ouvrir une par Monsr. Vohler et en fit prendre de la matière dans une fhiole, pour que ses soeurs puisse s'en servir en cas qu'ils veulle se faire inoculer. Messr. Berger, Jensenius, Vohler et Butscher<sup>2</sup>) sont loger à Friderichsberg et le traite et ne le quitte point; il en a que 30 en tout, 3 sur le visage, un au milieu du frond, un peu plus vers le toupet que vers les ieux, une autre dans le sourcils de l'oeille droite et une troisième près de la bousche du cotté gauche de la lèvre d'en haut; il en a dans la main et sous les plantes des pieds, les plus se trouve sur les deux bras. Dimanche Monsr. l'évêque de Copenhague<sup>3</sup>) prêchera, dans son

antichambre sur les parolles de l'évangéliste St. Jean, chp: 11. v. 3 et 4, et il y auras action de grâce. Monsr. de Reventlou m'a prié d'y assister et de dîner en suite avec le prince. Nous avons efectivement bien lieu tous, tant que nous somes, de rendre grâces à Dieu de la réussite de cette grande affaire. La chose a été tenue extrêmement secrette et on ne l'a sçue que peu des jours avant l'inoculation, et encore se le dise tous fort à l'oreille, et ce n'est que par le régime que le prince a été obligé de tenir pendens troiseemaine que la chose a été soupçonné, quoique l'on disoit ou allégoit d'autres raisons pour cela. La reine reingnante y étoit hier pour la première fois un moment avant moi, et la reine mère y est attendue demain; l'une et l'autre n'en ont rien sçue jusqu'à l'irruption, que ce que le bruit public leur a pue aprendre, mais à l'irruption Monsr. de Reventlau le leurs a fait sçavoir. Je m'imagine, que l'on a voulue leurs éviter les inquiétudes, d'autans plus qui ne sont pas pour l'inoculation. . . . .

287.

Jægersborg, 19. Juli 1760.

. . . . Nous avons été un peu inquiet depuis que je vous ai écrit. nostre cher prince ajant été incomodé pendens une couple des jours, mais il est, Dieu mercie, mieux, et si bien qu'il a été se promener mercredi passée dans le jardins de Friderichsberg. Il a été avants hier à Christiansbourg et conte un de ses jours se promener au jardin de Rosenbourg pour se montrer au public et leurs donner la satisfaction de le revoir rétablis. Les plays sont cependant pas encore fermé, n'y le doivet lettre [ɔ: l'être], à ce que disse les experts. Il est vrais que Monsr. de Reventlau ne se possède pas de joye; vous le connoissés assés pour savoir qu'il ne fait jamais la chose à moitié. Il n'a pourtant pas été sans inquiétude, surtout l'orsque S. A. R. s'est trouver mal, il y a quelques jours; il est vrais que j'eu grand peur, comme il avoit les ieux abattue et rouge; avec cela je sçavoit qu'il avoit mal passé la nuit et qu'il avoit vomis. Je doute fort que mes dames les princesses suiveront l'exemple du prince, comme ils en ont une peur terrible. Monsr. de Reventlau dit que cela vient de la mauvaise éducation, que l'on leurs a donné. Vous sçavez que Monsr. de Bernsdorff n'est attendue de retour que mardi prochain, mais vous ne sçavois peutêtre pas que je n'ai pas encore parlé à Monsr. le grand marschal depuis son retour qu'en public; ainsi je ne vous dirois pas, comme ces Messrs. sont content de vous, mais j'ai lieu de croire qui [ɔ: qu'ils] le sont très fort. Monsr. d'O[gier] m'ajant dit, que Monsr. d'H[avrincourt] lui avoit mandé qu'il pouvoit dire avec

vérité que ce n'est que depuis vostre arrivée dans ce pais-là, qu'il travailloit avec agrément, et qu'il étoit persuadé, que nos ministres étoit aussi fort content de vous. . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL C. C. v. GRAMM.

288.

5. August 1760.

. . . . L'indisposition de l'aimable prince royal nous a un peu allarmé, les suites de la petite vérole étant souvent très dangereuses, mais grâce à Dieu voilà nos inquiétudes dissipées. Pour msr. de Reventlou, je me le représente et il faut dire vrai, il a des justes prétentions à former sur notre reconnoissance. Il ne néglige rien de ce qui peut former le coeur, l'esprit et le corps de son auguste élève; rien n'échappe à son attention. . . .

289.

27. Januar 1761.

. . . . Une chose qui m'inquiète aussi et qui me donne beaucoup à penser, c'est la façon singulière dont Mr. de Reventlou me traite; il ne me répond jamais aux lettres que je lui écris, quoiqu'il m'a engagé lui-même à lui écrire, et il pousse cela si loin qu'il ne m'a pas même répondu à la lettre de nouvel an que je lui ai écrite, attention que l'on a cependant d'ordinaire, pour tout le monde. Cette conduite de la part d'un homme qui est l'ami de coeur de mon chef<sup>1)</sup> et le proche parent de mon protecteur<sup>2)</sup> a de quoi m'inquiéter. . . .

C. C. v. GRAMM TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

290.

Jægersborg, 7. Februar 1761.

. . . . Pour ce qui regarde l'autre seigneur<sup>1)</sup> qui n'a pas daigné seulement vous répondre, il n'y a que le lesser faire, il se casseras le coup à lui-même; il est monté aujourd'hui sur un ton si haut que je peu dire en vérité que je n'ai jamais connu quelqu'un si généralement détesté et hays; ne vous-ambarassés pas ni de son alliance ni de crédit qu'il peut avoir chés des personnes où ce crédit paroît être de conséquence pour vous; allez vostre train, continué à bien faire comme vous avés commencer, et je vous réponds que vous vous soutiendrais quand il ne seras plus question de lui; mais il faut pour cela chasser cest esprit inquiet et devenir raisonnable au point de soutenir la gajure quand même il seroit vostre chef qu'il ne deviendras j'espère jamais! Quand à moi, je ne puis m'en plaindre, me

marquand toujours beaucoup d'égards, mais je m'aperçoit très bien avec quel hauteur il traite presque tous le monde, aussi n'attend on qu'un cris general que ce seroit l'homme du monde le plus dangereux s'il venoit à gangner trop de crédit, il a déjà eu quelque tracquaseries, et il y a tous plains des comtes sur son sujet; la nouvelle alliance l'a enflée d'une façon étonnente.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL C. C. v. GRAMM.

291.

27. Februar 1761.

. . . . On a bien raison de craindre l'élévation de Msr. [Reventlow]; je rends justice à ses bonnes qualités, il en a même que je revère, mais il y joint de certains principes durs qui le rendroient dangereux, s'il se trouvoit dans une position à pouvoir les suivre dans toute leur étendue sans être gêné par des ménagemens auxquels il s'est trouvé assujetti jusqu'ici. . . .

C. C. v. GRAMM TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

292.

Jægersborg, 6. Marts 1761.

. . . . Le premier [ø: A. G. Moltke] m'a chargé de vous dire qu'il vous prioit de l'excuser, s'il ne vous réponds régulièrement, comme il est surchargé d'affaire ajant pendent la maladi de roy<sup>1</sup>) toutes les représentations et toutes les expédition à faire, cela est si vrais qu'il se passe quelques fois 8 jours sans que je le voys. . . .

293.

Jægersborg, 4. Maj 1761.

. . . . Monseigneur le pr[ince] sera examiné jeudi prochain en présence de Messr. les ministres de conseille et de Monsr. le grand marchal, après quoi Monsr. le comte de Schell entrera tous de suite en fonction<sup>1</sup>). Vendredi dernier Monsgr. le pr[ince] Friderich a été amicalement avec Monsgr. le pr. royall à Freudenlund; l'on croit qu'il demeureront une partie de l'été ensemble à Friderichsberg. Voilà, monsieur, comme les chosses change dans ce monde, et les prince sont content, car ils se sont toujours aimée. Monsr. de Berensdorff a eu une couple d'accès de fièvre, mais elle l'a quitté. . . .

294.

Jægersborg, 25. Maj 1761.

. . . . Le roy se porte, grâces à Dieu, bien, dine tous les jours en public avec son monde de Fridensbourg, et se promène de même,



mais il soupe encore sur la serviette et ne fait point d'usage du cheval; à cela tout va son vieux trains, tel que vous l'avés connue sans aucun changement quiquonque. Jägersbourg, après avoir rendu fidel et bon servisce pendens cest hivers, est sur le point d'être condamné à être rasé, comme la réparation sera considérable<sup>1</sup>). . . .

295.

København, 6. Februar 1762.

. . . . Nous sommes bien heureux d'avoir fait l'acquisition de Monsr. de St. Germain et aussi de Monsr. Schimmelmann, personnage qui nous seroit d'une grande utilité en cas de besoin; le dernier vient d'acheter une baronie en Jutlande de Monsr. le grand maréchal<sup>1</sup>), et l'on croit que le roy le ferra baron un de ces jours. . . .

296.

København, 1. Maj 1762.

. . . . Monsr. de Reventlau à la vérité ne m'a jamais parlé de vous, mais dernièrement étent ambarassé de plascer un de ses parans monsr. Demercièrè lui conseilla de le plascer auprès d'un des nos ministres aux cours étrangères; il lui dit, qu'il n'en connoissoit aucun à qu'il avoient de la confiance et qui étoit capable que monsr. de Schack, que cétoit l'unique; contenté-vous de ces sentiments que l'on a pour vous, j'ai toute ma vie opservé qu'il vaut cent fois mieux se faire estimer qu'aimer. Avec cela monsr. de Reventlau est précisément de ces personnes dont il faut préférablement tâscher à se faire estimer; il mérite toutes sortes de ménagements, tant paraport au crédit qu'il a près des personnes qui ont tous le pouvoïr et par la perspective d'un crédis à venir, que par raport à son mérite personel que personne peut lui disputer, car il en a assurément beaucoup quoique ses façons impetueux, précipité et désisiv joint à cela la violence de son tempérament, ses passions, et ses préventions font que peu des personnes veulent ses lier d'une amitié étroite, mais tous le monde le menage beaucoup et respecte ses bonnes qualités. . . .

297.

Fredensborg, 17. Oktober 1762.

. . . . Nous avons actuellement Monsr. le baron de Schimmelmann pour quelque jours ici; cest un homme à qui nous devons beaucoup, et que le bon Dieu nous a envoyé. Le roy a diné hier chés mon frère<sup>1</sup>). Mon fils<sup>2</sup>) eu[t] le bonheur de prendre le cerf à cotté du chemin où le roy passoit, et il sembloit que cela fit plaisir à Sa Majesté. Elle n'a pas encore chassé depuis qu'elle a eu la jambe cassée. . . .

298.

Fredensborg, 7. November 1762. •

. . . . Nous mençons ici à peu près la vie que vous nous connois-  
sés, à l'exception que le roy ne chasse plus, que Sa Majesté monte  
très peu à cheval et que depuis 3 semaines elle soupe tous seul sur  
la serviette, au jeudi et vendredi de près, parcequ'après le souper il  
fait d'ordinaire entrer Monsr. de Berensdorff chés lui. . . . .

299.

København, 26. Februar 1763.

[Gramm bebrejder, som ofte i Brevene, Schack hans Bitterhed og Mistænksomhed,  
da hans Udsigter for Fremtiden dog er saa lyse.]

. . . . Dans un entretiens que j'avais il y a quelque tems avec Monsr.  
le gr. marchal sur la difficulté de trouver des personnes digne de  
remplacer nos premières charges dans la shuite du tems, il me dit de  
son chef, je ne connois que Schack; voyés dons mon cher monsieur, si  
tous le monde se sont uni à vous vouloir de bien. . . . .

300.

København, 16. April 1763.

. . . . Depuis que monsr. de Moltke a été fait marchal de la cours  
de monsr. le pr.<sup>1)</sup> il a eu des grandes disputes entre lui et monsr.  
de Reventlau à l'occasion des fonctions de leurs charges; cela a été  
si vif que le marschal a dit à monsr. de Reventlau qu'il ne vouloient  
pas être sa victime et faire le second tome 'de monsr. de Schack, et  
l'autre lui a répondu que Schack étoit honêthome et lui avoit fait  
réparation; ceci si vous plaît entre nous, je vous le mende puisque  
cela vous intéresse en quelque façon, puisque cela [b: c'est là] la  
bonne opiñion que monsr. de Reventlau a de vous. . . . .

301.

Fredensborg, 25. September 1764.

. . . . Le dépars de cette aimable princesse<sup>1)</sup> a mis tous le royaume  
en pleurs tant males que femelles, et cela depuis la houlette jusqu'au  
zepter. La nation a bien marqué à cette occasion son ataschement  
pour la famille rojale. Mad. la pr[incesse] a pleuré à chaude larme  
depuis un mois déjà, et a marqué tant d'ataschement pour sa famille  
et pour son pais, quoi qu'il y a tous lieux de croire qu'elle sera fort  
heureuse et qu'elle le croit elle-même, vue le caractère du prince,  
qu'elle a épousé. L'éloignement de sa patrie lui a été fort sensible.  
. . . . .

302.

Fredensborg, 30. Oktober 1764.

. . . . Je n'ai pas menqué de dire à monsr. le grand marchal,  
comme je ne menquerais pas de dire également à messrs. de Berens-  
dorff et Reventlau jeudi prochain ce que vous m'avés chargé de leur

dire touchant monsr. de Juell<sup>1</sup>), quelque plaisir que cela fait et ferras à ces messrs. de voir un gentilhomme d'une des nos meilleures familles du paais aus quel il s'intéresse tent, prometre beaucoup.

. . . . S'il se trouve des achetteurs pour les terres du roy, il n'est pas douteux que celle de Schanderbourg se venderont aussi, il m'est cependens parvenue que la condition de lesser la moitié du capital dans les terres qui seront vendue repungne bien des acheteurs.

303.

Jægersborg, 20. November 1764.

. . . . Je suis charmé que vous continue d'être contens de Monsr. de Juel, et qu'il ne dements pas la bonne opinion que l'on a delui. C'est une vraye satisfaction, pour peu que l'on aime sa patrie, que de voir des gens de distinction de la nation réussir et se rendre utile à la servir. Je vous prie de lui en faire mes compliments. Il a un frère dans la marine qui ne donne pas moins des grandes espérances de lui.

L'on paroît contens des vantes des terres du roy en Fhune; ceux du Holstein se venderont probablement asses bien aussi.

Le bon caractère de votre beau frère est bien la cause principale que tous le monde le goutte, et surtout dèsequ la faveur ne l'enorgeillit d'autant plus qu'il y a d'autres jeunes gens qui en abuse. Il a demendé d'entrer à la chambre des finances en conservent son poste de gentilhomme de la chambre. Monsr. le grand marchal m'a promis de s'employer pour cela.

Monsr. de Reventlau vient d'être nommé à la chambre des finances à la plasce de Monsr. d'Ahlefeldt, qui a eu le poste de Pinneberg, Monsr. de Berckentin a 2000 Rdr. de pension<sup>2</sup>); Monsr. de Reventlau reste au conseil, et pour le commencement avec Monsgr. le prince rojal. Il se pourroit bien qu'un jours vous serais encore dans le cas d'avoir des affaires avec lui; je me flatte que, de pars et d'autre, la prudence s'en mellera plus que par le passé, je n'en suis pas même en peine, puiseque vous vous entre estimé. Tous le monde ont été charmé de ce choix, puiseque l'on a l'espérance, qu'il rétablira les finances délaberer. On le juge seul capable de cette importante affaire, vue sa façon de penser et le crédit qu'il a, et il est sûr que dèsequ'il voudra n'y pas meller trop de rigeur et se dépouiller des préventions, c'est un homme à talans, qui a beaucoup de mérite et des sentiments. . . . .

. . . . Le jeune comte de Schel et Monsr. de Rabe le chambelan ont été placé a la chambre des finances. . . . .

304.

København, 29. December 1764.

. . . . Je vous avoue, monsieur, que votre lettre m'a fait bien de la peine m'ayant flatté que vous étiez entièrement dépouillé des vos anciennes inquiétudes et que je n'aime point voire mes amis dans le tors; est-il possible que vous ou quelqu'un aye puis s'imaginer que l'on vous permettrait de quitter la Svède pendans la diette? ne se donneroit-on pas un ridicule en vous le permettent? pourquoi donc faire une démarche que votre prudence devoit vous dire que votre demende ne vous seroit pas accordé, qu'elle ne la devoit pas même l'être et qui, permettés-moi de le dire et pardonné-le moi en faveur de mon zèle, marqu'un travers dans votre esprit que les amis voudrais caché, mais qui donne prise aus ennemis. N'at-on pas assés des peines de réussir dans les choses les plus raisonnables que l'on demende? ne vaut-il pas mieux reserver les demendes pour ces cas-là, et ne fatigué pas le roy, ni ses ministres par des choses que vous pouvés prévoir ne pouvoir vous être accordé; vous faites même tors à notre nation que l'on accuse déjà trop qui ne veulent servir qu'à leurs fantasie pour ne pas dire qui n'aime point à servir de tout, aiment mieux de faire le gentilier à la campagne et qui malgré cela se plaingne que l'on ne veut les employer, n'a t'on pas raison de se confirmer dans ce préjuge quand des personnes de votre mérite et des vos talans qui même avec quelque certitude voyoit une carrière ouverte aus plus éminentes dingnités se refuse de s'y pretter. . . .

305.

Jægersborg, 5. Juli 1765.

. . . . Je croy comme vous, Monsieur, que l'idée que l'on a de vous placer à la chambre des finance<sup>1</sup>), supsiste toujours, suposent que vous pourriés changer de sentiments, si l'occasion se présente, qui cependens devient plus difficile que par le passé. Je tascherais de les détromper. Je suis en atendants bien aise que l'on continue à vous donner des témoignage qui ne peuvent que vous êtres agréable et avantageux. . . . Monsr. le comte de Stolberg est mort d'un coup d'apoplexie<sup>2</sup>). Dans la triste situation où il se trouvoit, il est bien heureux d'avoir finis une vie qui ne pouvoit que lui anoncer la plus triste situation. Je crains qu'il lesse une veuve et plusieurs enfans dans un assés triste état. Mons. de Reventlau fut appellé le lendemain de l'arrivée de la nouvelle de cette mort à Hirschholm chez la reine mère, d'où il n'en est revenue à Friderichsberg qu'à minuit, l'on croit que cette mort a été le sujet de ce voyage, ce qu'il y a de

certain est que ce voyage l'a empêché d'être le lendemain d'une chasse d'oïssons où il avoit promis de venir. . . . .

306.

Jægersborg, 2. August 1765.

. . . . Comme votre plasce est toujours ouverte dans toutes les singnatures de la chambre, il n'est pas douteux, que l'on croit toujours que vous changerois encore de sentiments<sup>1</sup>). Cependens comme le roy iras lundi prochain à Bregentweht, et que j'ai ordre de le suivre, j'aurais occasion de dire à mon compangnon de voyage, que vous sçavés être Monsr. de Berensdorff, que vous persisté toujours dans le desseins de ne point accepter le poste de la chambre, tant que Mad. votre tante viveras. J'en dirais autant à Monsr. le gr. marchal à Fridensbourg, le temps aprochant où j'ai coutume de m'y établir. Hors les personnes accoutumé à suivre le roy dans cette course je ne connois encore que le pr[ince] de Hess, qui sera d'extraordinaire cette fois-ci. Le roy iras de Fridensbourg au travers de paiis à Bregentweht sans passer par sa capitale, retournera le samedi à Cophg., où il restera le dimansche. . . . .

307.

København, 15. Februar 1766.

. . . . Il faut avoué que les choses se sont faites de la meilleure grâces de monde à votre égard; je sçavais que le roy vous avoit écrit de sa propre mains, qu'un amis vous avoit avertis d'avance, et qu'un autre vous avoit demendé excuse des ce que le paquets étoit si gros cette fois-ci<sup>1</sup>); il faut pourtans rendre justice à monsr. de R[eventlau], ce ne sont pas ces deux amis seuls à qui vous avés de l'obligation, comme il a eu sa bonne et grande pars, et que sans lui rien n'auroit pue se faire; et j'ignore encore aus quels des trois vous devés la première obligation. Cest pourquoi vous ferries bien, si vous en marquies votre reconnoissance à eux tous. . . . .

308.

København, 8. Marts 1766.

. . . . Vous avés beau dire, mon cher ami; je souhaite pour l'amour de vous que la diette dure encore quelque temps; dans quelque circonstance critique que vous puissiés vous trouver pendans sa durée, je ne le conte pour rien en comparaison de celui où vous vous trouverais à votre retours, à moins que les circonstances change apsolutement, car je conte que cela seras alors le terme qui désideras votre sors pour l'avenir. . . . .

309.

København, 29. Marts 1766.

. . . . L'on croit que monsr. le marchal comte de Moltke ne restera pas à la chambre des finances<sup>1</sup>). . . .

310.

København, 19. April 1766.

. . . . À votre retour vous trouverais bien de changement, dont ceux qui sont toujours présents ne s'en aperçoive pas tant que ceux qui ont été absens pendens quelque temps, cependens tous le monde est rester en plasce, mais à tous changements de reingne le crédits des un diminue et ceux des autres augmente, shuites ordinaires de ces grands événements. Il est bien heureux quand elles ne sont plus grandes, comme il y en a tant d'exemples dans le monde. . . .

311.

Jægersborg, 11. Maj 1766.

. . . . Le pauvre gr. marchal que les disgrâces persécute, a eu vendredi dernier encore le chagrin que l'on a trouvé son beaufils c. de Wedel dans sa chambre mort d'un coup d'harcquebuse au travers du corps<sup>1</sup>), ce qui l'a plongé avec Mad. sa fille dans la plus grande douleurs. . . .

312.

Jægersborg, 28. Juni 1766.

. . . . Le roy soupas le même soir [d. 25. Juni] avec la reine mère, mes dames les prinsesses, le pr. de Hesse, qui tous vinrent de Hirschholm, fort à l'improviste, à l'Hermitage dans le parc de Jægersbourg. Monsgr. le pr. Frideric y est venue de Copenhague.

Le jour de St. Jean le roy passa pars le parc en allant à Hirschholm, accompagné comme à l'ordinaire que du pr. de Hess et Monsr. de Sperling, son portefusils et un piqueur. Vous sçavés que ce jours-là le parc est remplis de monde, qui vont prendre les eaux, mais pour la plus pars pour s'y amuser; comme le temps étoit beaux, il y avoit un monde infinis. . . .

313.

Jægersborg, 19. August 1766.

. . . . J'ai eu la satisfaction de passer quelque jours avec ma femme à Brentweht<sup>1</sup>); j'ai trouvé monsr. le grand marchal toujours attasché et zélée pour son maître, sans marquer d'aigreur pour personne, ni être abattue, toujours à lui; vous ne le voyés pas un moment absens et se portant très bien, cest assurément un grand homme qui crainds Dieu qui, après avoir permis de l'afliger par des chagrins bien

sensible, lui donne en même temps la forces de les soutenir avec une grandeur d'âme peu ordinaires.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL C. C. v. GRAMM.

314.

2. September 1766.

. . . . Quant à Mr. de Juel, le cas est différent. Il étoit naturel qu'il vouloit quitter ce païs-ci. Il y avoit été au delà de deux ans, il y avoit rempli le but pour lequel il y étoit, et il y vivoit absolument de son propre argent sans toucher un sou du roi. C'est un jeune homme qui a parfaitement bien employé son tems et si la patrie avoit plusieurs sujets de cette trempe-là, ce seroit un vrai bonheur. Je le recommande avec instance aux bontés de V. E.

Mais comment exprimerai-je à V. E. la sensibilité avec laquelle j'ai vu un nouvel effet de son amitié pour moi, dans ce qu'elle me dit au sujet de ma fille. J'en suis pénétré de reconnoissance et ma femme ne l'est certainement pas moins. Nous regarderions l'un et l'autre le mariage en question comme le plus grand bonheur qui pourroit arriver à notre enfant, mais comme il est très possible que le ciel nous donne encore un fils, nous n'osons espérer, que Mr. de Rosencrantz restera toujours dans les dispositions heureuses, que V. E. lui suppose, parceque alors notre fille n'aura dans le monde que l'éducation, que nous tâcherons de lui donner. Quant à ses quartiers, je crois qu'elle les a, du moins mon grand père paternel Jochum Schack, qui avoit épousé en troisièmes noces Frue Lisbeth Rosencrantz, soeur de feu S. E. de Rosencrantz, avoit les siens, qui se trouvent sur son cerceuil i Felballe Kirke ved Möllerup, mais comme ma mère étoit une Ingenhoven et que j'ignore l'origine et l'histoire de cette famille, il se peut que cela cloche de ce côté-là.

C. C. v. GRAMM TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

315.

København, 23. December 1766.

. . . . Nous vivons ici dans les plaisirs. Tous les jours de la semaines sont prise par les commédies françoises, danoises, masquerades, bals, appartements etc. Chaqu'un en jouit selon son âge et ses inclinations. . . . Notre reine est charmante. Nous l'aimons tous, tent que nous sommes, et l'on n'en peu pas dire assés de bien. S'il y a quelque chose à désirer, ce seroit qu'elle voulut un peu plus avoir de l'attention à se faire connoître de tous le monde. . . .

BIRGITTE CHRISTIANE v. GRAMM, FØDT FRIJS.  
1760.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL FRU B. v. GRAMM.

316.

5. November 1760.

Je profite de l'occasion sûre que me fournit le passage d'un courrier du cabinet pour vous faire parvenir celle-ci dans la quelle je tâcherai de vous donner une idée juste et exacte des sociétés tant vantées de Stockholm. Si vous ne trouvez pas le portrait que j'en ferai ressemblant à celui que d'autres vous en ont fait, vous me ferez du moins la justice de croire que la partialité ne m'a point guidé, mais que je depeins les choses comme elles se présentent à mes yeux.

30 à 40 personnes des deux sexes, de tout âge et de tout rang, (notez que celui-ci n'y est pour rien) s'assemblent [régulièrement tous les soirs] à 8 heures [chez les amphytrions, où l'on soupe, qui outre les ministres étrangers ne sont que Mssr. de Höpcken et de Scheffer]; les dames sont en robe ronde et en saloppes et les hommes sont pour la plupart enveloppés dans une robe de chambre de velours noir, comme celle du b. Ungern, qui fit tant rire nos jeunes dames un soir chez Msr. Desmercière. On joue au picquet à 12 S. de notre argent la fiche, au trisset à 8 S. la partie, au tri à 2 S. et au reversi à 2 S. point de quadrille. A 10 heures on se met à table, entouré de 30 domestiques mal vêtus et mal propres, qui empochent d'ordinaire quelque cuillère, quelque fourchette ou quelque serviette, et qui vous arrachent les assiettes, pour peu que vous tourniez la tête; vous ne sauriez vous imaginer, combien cette façon d'être servi coûte de tabac, encore cela n'est il qu'un palliatif. La table est servie avec beaucoup de profusion, mais sans ordre et sans goût; on est surtout mal abreuvé, les desserts sont détestables, ils ne sont composés que de glaces bien glacés et de confitures sèches, sur les quelles on se jette avec avidité. Le peu de vaisselle qu'on voit dans les maisons est mal propre, en un mot tout l'est. La conversation se fait ou à l'oreille, ou avec un bruit et des éclats de rire si continus et si perçans, qu'on en est étourdi, et sur la fin du repas tout le monde crie taroc biribi, wischwisch coya mamma ou quelque autre chose dans ce goût-là, qui sont autant de santez mystérieuses, qui dénotent de quel bois on se chauffe et le parti dans lequel on est ou fait semblant d'être. Au sortir de table la conversation s'échauffe et devient encore plus bruyante; on se chatouille, on se jette les chapeaux, les manchons, les éventails, on se décoiffe, on se pince, et on s'en va chez soi à minuit, persuadé qu'on s'est bien diverti. Tout ce que je vous dis là





est au pied de la lettre, sénateurs, présidents, ministres étrangers, tous sont traités de même, et malheur à celui qui est le plus chatouilleux; on en a vu se réfugier jusques sous le canapé, et je ne vous parle pas d'un souper mais de tous; il n'y en a pas un seul, qui ne soit marqué par quelque jeu dans ce goût-là. Voilà, Madame, un portrait exact des sociétés de Stockholm. Quant aux personnes qui les composent, ils se haïssent et se déchirent tous; la politique les assemble et les désunit; on peut leur pardonner d'être pauvres, mais il est insoutenable de voir tant de hauteur et de fierté à côté de l'indigence. Au reste, Madame, ne croyez pas, que nous ayons à envier le sort de ce pays-ci, où une pauvreté extrême, un désordre général dans toutes les parties du gouvernement, qui fait que les meilleurs arrangemens ne peuvent subsister, des haines et divisions intestines, tout enfin annonce une catastrophe horrible, qui tôt ou tard ne pourra qu'éclater. Dieu nous garde d'une telle sagesse, qui, comme dit l'écriture sainte, finira avec horreur. . . . .

Comtez, Madame, que ceux qui vous parlent différemment sont ou préoccupés ou faux, mais je me flatte que vous me garderez le secret; on me voudroit un mal infini, si l'on savoit que je critique des façons de s'amuser que l'on regarde ici comme les plus nobles et les plus agréables du monde, et aux quelles moi-même je fais semblant d'applaudir et de trouver goût pour complaire à la nation parmi la quelle je vis. Je n'aurois pas risqué de coucher ceci par écrit, si j'avois pu me résoudre à vous laisser dans l'erreur sur la triste et affreuse situation d'un pays voisin, que nous devrions tous connoître à fond, tout comme je puis vous assurer qu'on connoît ici notre fort et foible à merveille; car voilà ce qui ne peut se disputer. . . . .

Det midterste Stykke af Brevet havde Schack-Rathlou skrevet den 16. Sept., men han vovede ikke at sende det af Sted med den alm. Post. Stykkerne i skarp Parantes er overstreget i Koncepten.

## OVE HØEGH GULDBERG.

1774—1795.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 53 ff. er aftrykt følgende Breve fra Guldberg til Schack-Rathlou:  $\frac{17}{8}$  1776,  $\frac{10}{2}$  1781,  $\frac{14}{1}$  og  $\frac{24}{6}$  1783, samt  $\frac{31}{3}$  1784. Endvidere i Historisk Tidsskrift 3. R. V, S. 295 ff. et Brev af  $\frac{11}{11}$  1780 fra Schack-Rathlou til Guldberg.

### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL O. HØEGH GULDBERG.

317.

30. April 1774.

Ingen kand oprigtigere ære og elske Dem, min kiære Hr. Etats-Raad Guldberg, end jeg, og Gud er mit Vidne, at mit heele Hierte er

opfyldt af den allerømmeste og allerærbødigste personlige Kiærlighed for H. K. H., vores naadige og eyegode Printz Friderich, men just derfor er det, at jeg er saa nidkiær, naar jeg troer at kunde forudsee Ting, som eengang i Tiden kunde blive ubehagelige for ham, ulykkelige for Dem og, hvorfor skulde jeg skjule min egen Frygt, ulykkelige for mig selv. Vores Sikkerhed, vores Ære, med eet Ord vores heele Vell beroer paa, at vi følge Lovene og blive de rette Principiis troe. Saa kand ingen Fiende skade os, og skader han os ilige vell, saa have vi vor Trøst i vores Uskyldighed og i alle rettskafnes Bifall og Deeltagelse i den os tilføyede Urett. Men herom vidtløftigere at tale paa dette Stæd vilde ikke være passelig. Maaskee vi sees i Morgen Middag ved G[e]h[eime] Raad Schimmelmann, og i flere Samtaler kand vi med den Fortroelighed, som følger med Vennskab, og med kold Blod søge at oplyse og at overbeviise hinanden.

Hvad Grev Knuth Sag angaaer, som H. K. H. befaler, at jeg skal sige mine Tanker om, saa er det ikke saa aldeeles lett derudi at raade til noget. Hefftede der ikke større Giæld paa Knuthenborg Grevskab end de 6000 Rd., Greven fik Lov at laane i Fior, og de 4000, hand nu begiærer at laane, saa var det een Sag af ringe Betydenhed; men jeg troer, at Grev Knuth i Struensees Tiid udvirkede een usædvanlig kongl. Bevilling, at hands ældste Søn, som skal succedere ham i Grevskabet, skal udbetale 30000 Rdr. til sine Halvsødskende, hvilken Capital Grevskabet ligeledes skal svare til<sup>1</sup>). Er det saa, saa bliver dette Lehns Giæld 40000 Rdr., hvilket er een enorme Summa, og saa kand man ey andet end giøre den naturlige Reflexion, at om Grev Knuth har tillagt sine Børn af andet Ægteskab for meget, som jeg selv troer, saa har hand giordt det ikke paa sin, men paa hands ældste Søns Bekostning, og saa var det saa meget mindre billig at paalegge denne een nye Byrde, i Fald Faderen førend Giældens Afbetaling ved Døden afgik. Dette troer jeg altsaa maae nøyere undersøges, førend H. K. H. i denne Sag, som jeg ellers for de unge forlovedes Skyld rett gierne ønskede at kunde skee, kand tage nogen endelig Beslutning, om den kan forestilles H. M. eller ikke. . . . .

318.

Rostock, 15. Oktober 1774.

. . . . Toutes les apparences humaines peuvent tromper, je ne le sais que trop, mais s'il y en a jamais eu de bien fondée, c'est celle que notre cher prince sera très heureux avec l'épouse que Dieu vient de lui donner<sup>1</sup>). C'est encore une cire molle, dont il fera tout ce qu'il voudra avec cette douceur qui, grâces à Dieu, lui est si naturelle

[, mais je ne veux pas vous cacher au reste qu'au fond, malgré tout ce que l'on dit de la gayeté de S. A. R., je commence à croire qu'elle pourroit facilement incliner à devenir un peu mélancolique, au moins sa phisionomie semble l'indiquer. Pour de l'esprit elle en a très-assurément, et son coeur doit être excellent.]\*) . . . .

\*) Stykket i den skarpe Parentes er overstreget i Koncepten.

319.

29. December 1774.

Med det ømmeste Vennskab og een deraf flydende uindskrænked Fortroelighed aabner jeg i Dag mit Hierte for Dem, min kiære Hr. Etats Raad Guldberg, i Anledning af det Tilbud, Hds. K. H. vor dyrebare Printz gjorde mig i Forgaars i de allernaadigste Udtryk, at lade mig udnævne til Præses i Videnskabernes Sellskab her i Kiøbenhavn i Stæden for den lærde og gode Geh. Raad Thott, som nu har forbedet sig igien at imodtage denne i saa mange Aar af ham beklædte Post.

Paa den eene Side kunde jeg umuelig i den Audience, jeg havde hos H. K. H., overtale mig til strax at antage dette naadige Tilbud, saasom jeg paa Øyeblikket indsaae een Deel af de med samme forbundne Vanskeligheder, og paa den anden Side var det ikke overensstemmende med den dybe Respect, jeg skylder ham, og med min Attraae i alle Ting at fyldestgiøre H. K. H. Befalinger, saa strax uden paa det allernøyeste at have overlagt Sagen, at undslaae mig for at imodtage een mig af ham tilbuden Naade. Jeg vidste altsaa ikke, hvad jeg skulde vælge og udbad mig derfor nogen Betæknings Tiid, hvilken mig og naadigst blev bevilget, og nu er det, jeg venter af Deres for mig havende Godhed, min kiære og oprigtige Venn, at De vil forestille Hds. kongl. Høyhed de Grunde, jeg haver for at ønske at blive dispenseret for det omtalte Præsidio i Videnskabernes Sællskab, da jeg undseer mig ved selv at fremføre dem, dels for ikke dermed at uleylige H. K. H., hvis Tiid er saa kostbar, og dels fordi det vilde være mig alt for empfindtlig personlig at give ham selv tilkiende, at jeg i een mig selv angaaende Sag kunde være af andre Tanker, end H. K. H. ønskede.

Her er da mine Grunde.

- 1) Jeg er ingen lærd Mand. Det lidet, jeg har lært i min Ungdom af de lærde Sprog og af de Videnskaber, som hører til een lærd Mand, saasom Mathematiquen, Philosophien, Physiquen p. p., har jeg ikke havt Leylighed at cultivere i de 27 Aar, jeg har tient Kongen, og som jeg har maattet anvende paa andre til mine diverse havte

Embeder hørende Videnskaber, neml. den danske Jurisprudenz, Cammeral Videnskaber, Politiquen, saa at jeg, hverken Videnskaberne Sellskab til Nytte eller mig til Ære, kunde præsidere i samme; thi just den Kundskab, der behøves, har jeg ikke, og den, jeg troer at have, er der overflødig.

- 2) Har jeg ikke den Tiid, som dertil behøves. Vell har jeg ingen Departement at forestaae eller at referere for, men naar betænkes, at tree heele Dage om Ugen ere bestemte til Stats-Raadets Forsamlinger, at om Vinteren den extraordinaire Commission holdes hver Onsdag Formiddag, at Ober-Skatte Directionen medtager een Eftermiddag hver Uge, og at det er mig umuelig at disponere over Post-Dagene, samt at der er sielden nogen Dag, hvor joe en eller anden Sag circulerer imellem Medlemmerne af Stats-Raadet for at igiennemgaaes hiemme hos dem selv, saa vill lettelig indsees, at jeg virkelig ikke har Tiid tilovers for at bivaane Sellskabets ugentlige Møder og for at arbejde hiemme i de til samme henhørende Sager. Endelig
- 3) Saa er der adskillige andre Omstændigheder, som alleene, om ogsaa de tvende første Hovedsaager ikke existerte, vilde gjøre mig meget frygtsom. a) I Sellskabet har til Dato været liden eller ingen Eenighed, saa at jeg stedse maatte være Freds-Stifter, hvilket er eet ligesaa ubehageligt som vanskeligt Arbejde. b) Sellskabets Fonds er ikke tilstrækkelig til dends Hensigt; med største Møye tilslaaer den i de snevre Grændser, i hvilke Sellskabet har indskrænket sig hidintil, mindre vilde den følgelig forslaae, om samme, som er naturl., ønske at extendere sig. c) Ikke heller har det nogen bestemt Forsamlings Plads eller Rum til sine Bøger, Instrumenter, Papirer p. p., og mit Huus er til alt saadant hverken stort eller beqvemt nok.

Forestill H. K. H. disse Grunde, min kiære Hr. Etats Raad Guldberg, i allerstørste Underdanighed, men tillige med den Eftertryk, som deres Sandhed og deres Styrke giver god Adgang til, og mag, at een tendre Ven af Dem, som paa sin Side skal gjøre alt i Verden for at tiene Dem og for at afværge det, som kunde være Dem ubehagelig, ikke exponeres til for første Gang i sin Livs Tiid (jeg tørr sige det) at beklæde en Post, som De og hand med Vished veed, hand ikke kand gjøre Fyldest for, hvilket er noget af det allersensibleste, som kand hændes een ærekiær Mand.

Der bliver uden Tvivl andre Udveye, ved hvilke H. K. H. naadige Hensigt med det omtalte Selskab kand opnaaes, hvorom jeg mundtl.

i Samtale med Dem, min gode Venn, skal aabne mine Tanker, om H. K. H. saa befaler, eller De selv ønsker det. Jeg lever og dør, i hvad end vores Vennskabs Misundere allerede har opdigtet eller endnu kand faae i Sinde at opdigte, Deres oprigtige og bestandige Venn og Tiener.

O. HØEGH GULDBERG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

320.

20. August 1776.

. . . . Du reste, je supplie V. Exc. de mettre nos Jutlandois à la bonne raison, de leur parler avec fermeté, de leur montrer que le gouvernement agit conséquemment et selon les règles de la vraie sagesse. Sur tout je la supplie de leur faire comprendre, que malheur ne soit plus grand que de laisser nos dettes à la postérité et que moiien n'est plus sûr que de nous procurer une pêche riche pour nous acquitter de nos dettes. . . . .

321.

7. September 1776.

. . . . Nous verrons donc bientôt Votre Excellence, et elle nous verra, comme elle nous a quittés, tous à elle et devoués à son amitié. M. le comte de Bernstorff a la goute et en est trop incommodé pour pouvoir nous aller visiter. Le conseil est donc réduit à deux<sup>1</sup>); et aussi est-il vrai, que le roi n'a que deux roiaumes, mais quant à moi, je vois avec plus de plaisir deux ministres pour les roiaumes que deux pour les duchés. Trêve pourtant à des plaisanteries: puissions-nous avoir le bonheur de voir baisser les impôts extraordinaires; je l'espère. S. exc. d'Eickstedt et moi nous en parlons journellement et Monseigneur nous prêtéra tout secours possible, de sorte que je crois que l'idée se réalisera, si tant est que les dépenses de l'état souffrent une telle déminution. . . . .

322.

Fredensborg, 12. Oktober 1776.

Votre Excellence aura la bonté de me permettre que j'aie recours à ma plume pour lui exposer de certaines idées qu'il m'importe infiniment de lui insinuer de la façon la plus agréable, et pour elle et pour moi. Elle n'ignore pas, qu'avant son départ pour la Jutlande nous fussions d'accord de réunir tous nos efforts pour procurer à nos pauvres concitoïens un véritable soulagement dans la capitation, de sorte que ceux qu'on appelle Inderster og jordløse Huusmænd, en pourroient être totalement exemtés, et que les jeunes gens à 20 ans

seroient seuls dans la suite censés contribuables. Toute la classe des propriétaires avec celle des païsans en seroient notablement soulagés, et tout le païs béniroit le gouvernement des soins dont le fruit seroit essentiel et étendu sur tout le peuple.

Votre Excellence vouloit que je m'éforçasse de pousser cette affaire à bout et que je misse tout en mouvement pour affermir la cour dans cette idée et porter S. exc. de Schimmelmann à y donner la main. Depuis je n'ai jamais perdu ce projet de vue. Je m'y suis roidi même, et j'ai tâché de gagner les suffrages nécessaires pour en assurer le succès. Connoissant un peu le terrain et étant sûr de l'assistance de V. Exc. en tems et lieu, je ne doute guères de la réuisite bienque je ne puisse ignorer qu'il y aura pour cela des rudes combats; mais enfin il faut franchir les difficultés et tirer de la disposition des esprits tout l'avantage possible. Pour parvenir à ces fins salutaires, il n'y a qu'une seule supposition que j'ai faite; c'est que tous les êtres puissans resteroient unis et liés d'amitié, et qu'on voudroit ne commencer que par cette grande opération. Accordés-moi cette hypothèse, et alors je suis moralement sûr et certain de mon fait. Au contraire, si l'on va entamer plusieurs affaires à la fois, je tremble, je crains les divisions, et je prévois que la pauvre patrie en souffrira.

Toujours accoutumé à m'ouvrir franchement et sans réserve à Votre Excellence sur toutes choses, je n'hesite pas de lui faire ce détail et de mes espérances et de mes craintes, pour la conjurer par toute l'amitié dont elle m'a donné mille preuves qu'elle veuille bien me donner deux mois de tems avantqu'on touche à notre eau de vie. Si elle daigne avoir cette condescendance pour un ami et pour la scrupulosité de ma conscience, je lui engage ma parole et cela par écrit d'entrer entièrement avec elle dans toutes les autres matières qui regardent la campagne, l'affaire de notre eau de vie y comprise et laquelle sera la première à mettre en délibération. La capitation (V. Exc. `me l'avouera) fait toujours le premier de tous les griefs et trouvera les plus grandes difficultés. Pour y réüssir il faut de toute nécessité que tout soit animé du même esprit et porté vers le même but. Après y avoir réüssi on ira de la meilleure humeur du monde vers les autres objets et sera facile et pliant, aiant déjà essayé l'utilité des forces réunies. Enfin ce n'est qu'un couple de mois que Votre Excellence accordera de bonne grâce à un ami qui lui est toujours resté fidèle, et qui lui sera dévoué éternellement. J'ose me flatter que sa propre expérience déposera en ma faveur, que je n'ai jamais cessé de vénérer ses lumières et son zèle et de faire un cas

infini de l'honneur de son amitié. J'ose dire que S. exc. d'Eickstedt est pénétrée de la même façon de penser et ne désire que de mourir dans ces sentimens.

Votre Excellence connoît le reste, en a fait épreuve, et ne sauroit jamais douter que la maglignité de certains esprits ne se leurre à l'heure qu'il est de l'espérance de voir exister une désunion, dont on compte de profiter.

Tout cela s'en ira en fumée aussitôt qu'il plaira à Votre Excellence de vouloir me donner ce petit délai, ces deux mois, à son ami. Elle obtiendra son but: le païs sera soulagé dans la capitation: nos ennemis et envieux seront confondus: elle restera liée avec som ami: il n'y aura ni chagrin, ni dispute.

Enfin je suplie Votre Excellence de peser tous ces motifs: l'honneur, l'amitié et l'amour de la patrie me les ont fournis; et ce sont ces sentimens, ceux de la plus haute considération et de l'amitié la plus épurée qui me font être. . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL O. HØEGH GULDBERG.

323.

Fredensborg, 13. Oktober 1776.

Je vous rends, m. c. a., mille grâces très-humbles de la belle médaille que vous avez eu la bonté de m'envoyer et de toute l'amitié avec laquelle vous m'avez parlé dans votre lettre d'hier.

Personne ne s'est avisé de me mettre martel en tête, comme vous paroissez le supposer, je vous le proteste devant Dieu, mais les clameurs de tout un peuple de campagnards contre une ordonnance malheureuse et qui renverse tous les principes de notre gouvernement, m'ont touché au point qu'il est de mon devoir de tâcher, s'il est possible, de contribuer à son soulagement. Vous voulez, m. c. a., pour cet effet un délai de 2 mois; soit, mais ayez la bonté de vous souvenir, que s'il ne se fait rien quand ce terme sera écoulé pour redresser ou d'une façon ou d'une autre ce grief des agriculteurs qui en Dannemarc comme partout ailleurs dans le monde font la partie la plus respectable de la nation à tous égards, mon honneur, ma conscience et le serment que j'ai fait à moi-même et que je renouvelle ici devant vous, me forceront à quitter au printems prochain un poste où je vois que je ne puis rien effectuer.

Je suis bien éloigné, m. c. a., de vous faire cette ouverture en guise de menace; cela seroit aussi impertinent que ridicule de ma part, mais il est de mon devoir de vous ouvrir mon cœur et de vous dire



les choses comme elles sont, sans aucun intérêt personnel, sans vues et sans crainte.

Rien ne me fera changer de sentiment à cet égard, et en attendant vous me permettrez de dire à tout le monde, que je désire ardemment qu'il arrive à l'égard de l'ordonnance de l'eau de vie un changement favorable, et que j'ai lieu d'espérer qu'il y en aura un. Si vous ne consentez pas à ceci, m. c. a., je ne sais ce que je dois penser de votre promesse. Je n'ai de ma connoissance qu'une seule chose à me reprocher depuis le 17 janv. 1772, et je l'avoueroi à toute la terre avec franchise; c'est de ne pas m'être opposé avec fermeté et avec courage à la dite ordonnance, quoique je sens bien que je n'y aurois pas reuïssi, mais au moins j'aurois eu ma conscience nette, au lieu qu'à cette heure je dois rougir vis à vis de mes concitoyens et vis à vis de moi-même. Je n'ai rien à alléguer pour mon excuse, si non que *errare humanum est*. Dieu me fera la grâce de ne pas tomber dans le second défaut du même proverbe *in errore perseverare est diabolicum*. Non, m. c. a., faites selon votre conviction ce que vous croyez être convenable, cela est juste, mais consentez aussi que j'agisse selon la mienne.

Dieu vous bénisse et vous donne ainsi qu'à nous tous les meilleurs conseils en ceci comme en toute autre chose. Je vous aime autant que je vous honore.

Min Vetter Holst vill have det hvide Baand og er paa hands Kones Vegne besvogret med Conferentz Raad Hoffman. Hvad Under da, at hand roser Brændeviins-Forordningen. Saaledes føres de, som sidde ved Roret i een Stat, bag Lyset. Sandheden skiules dem, thi det er ikke een hver Mands Sag at være Martyr for Sandheden. Jeg elsker min Venn Guldberg for høyt, ja alt for høyt, for ey at vilde sige ham, hvad jeg meener er rett, om det og een liden Tiid skulde mishage. Der kommer den Tiid, hvor mine Ord skal gives Magt.

### O. HØEGH GULDBERG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

324.

Fredensborg, 10. Oktober 1781.

Jeg har den Ære at sende Deres Excellence vedlagte tilbage med den Forsikring, at jeg troer, Directionen og navnlig Hr. Conferentsraad Ryberg har i denne hele Sag ei kunnet handle anderledes. Saa tydelig er Beviset ført, og saa stærke er Grundene.

Hvad den anden Sag angaaer<sup>1</sup>), saa beder jeg Deres Excellence



ved alt, hvad helligt er, aldrig at troe, at fordi De og jeg ikke i een Sag skulde være eenige, jeg derfor skulde et Øieblik glemme, hvad jeg skylder en Minister, der maae meene efter sin Samvittighed, og en Ven, som anseer en Ting fra en anden Side end jeg. Bliv ved at elske mig, der inderlig elsker Dem, og at være overbeviist om, at endog Deres Grund til dissensum ærer jeg i mit inderste Hierte. Men tillad mig som Ven (og jeg veed, at det er jeg) endnu eengang at tale med Dem om Maaden, hvorledes vi skulde iverksette klogeligen og forsigtigen Deres og, jeg tør sige, ogsaa min Meening. Tit nok har Mellemmænd villet handle os imellem; denne Gang ville jeg med D. Exc. selv afgjøre alt. Endnu eengang elsk og ynd altid Deres . . . .

325.

Fredensborg, 3. August 1782.

. . . . Mais brisons court sur la politique. Notre commerce va très-bien. Ici on a fait une petite société pour l'expédition de deux vaisseaux pour les Iles. Chaque action est à 500 écus; le nombre en est 150 actions. Si votre Excellence voudra en avoir, elle aura la bonté de m'en informer, la suscription étant presque complete. L'un vaisseau qu'on a déjà fretté, partira dans 5 semaines, et l'autre aussi tôt qu'on en aura trouvé. Le tout sera assuré, le paiement se fait ainsi: 150 écus par action d'abord après la souscription, 150 écus le 11 sept. et les 200 écus le 11 déc. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL O. HØEGH GULDBERG.

326.

20. Oktober 1782.

V. E. sera sans doute surprise de la démarche que je fais aujourd'hui et qu'elle apprendra par l'incluse, que je la supplie de mettre aux pieds de S. A. R<sup>le</sup>, notre gracieux prince héréditaire. Mais quand elle pesera les motifs qui m'y ont déterminé après y avoir réfléchi mûrements et depuis bien long tems, j'ose me flatter que sa surprise cessera et qu'elle appuyera ma demande, dont l'accomplissement est nécessaire à la conservation de ma santé et par conséquent au bonheur de ma vie.<sup>1)</sup>

Je vous avoue, Monsieur, avec cette confiance que j'ai vouée à Votre Excellence, que j'ai l'imagination frappée de la certitude que sans ce soulagement dans mon travail ma constitution succombera avant peu entièrement, au moyen de quoi, arrive ce qui voudra, je m'exposerai plustôt à tout que de renoncer à l'idée et à l'espérance

de l'obtenir, et V. E. tient par conséquent dans ce moment-ci mon sort futur dans le service entre ses mains.

C'est avec la plus haute considération, que j'ai l'honneur —

Apostille:

Je supplie V. E. de faire en sorte que cette affaire se décide le plus tôt que possible et sans que personne ne l'apprenne avant le tems, afin d'éviter les propos et les clabaudages qui ne sont que trop ordinaires dans la bonne ville de Copenhague et qui souvent font un mauvais effet auquel personne ne s'étoit attendu, comme on n'en a eu que trop d'exemples.

O. HØEGH GULDBERG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

327.

Fredensborg, 22. Oktober 1782.

Votre Excellence, reconnoissant tous les embarras d'un jour de poste et de la veille de notre départ, excusera que je ne fais que lui accuser la réception de la lettre, dont elle m'a honoré, et d'y ajouter que celle de S. Alt. R. lui dira, combien ce bon prince a été affecté de la demande d'une dispensation de cette conséquence. Elle vous sera accordée, mais elle est bien douloureuse sur tout pour le moment. Moi qui suis et qui ai toujours été bien sincèrement à V. Exc., je pleure cette résolution et aurois désiré qu'il lui eût plu de différer jusqu'après l'orage passé. Elle ne l'a pas voulu, mais elle voudra certainement toujours avoir de la bonté pour celui qui est avec un attachement aussi respectueux que constant de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur et dévoué ami.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL O. HØEGH GULDBERG.

328.

Rathlousdal, 30. Juni 1783.

Lorsque j'eus l'honneur de recevoir vendredi passé les ordres du roi) du 24 de ce mois, ma poste d'ici étoit déjà partie depuis 24 heures, de sorte que ce n'est que par le courrier d'aujourd'hui que j'ai pu écrire à Msr. Uldall en conformité des dits ordres de Sa Mté.

Je ne doute point que je ne recevrai sa réponse aussi tôt que possible, et dès qu'elle me sera arrivée, je ne perdrai pas un moment pour la faire parvenir, ainsi que la mienne propre, aux pieds du roi, qui, j'en suis très convaincu, daignera honorer ma conduite de sa haute approbation, quand ces réponses auront été mises devant Sa Mté, car il est très-certain, qu'il ne m'est jamais tombé en esprit

d'autoriser Msr. Uldall à me citer, moi ou mon sentiment particulier dans les débats de l'assemblée, et que je ne l'ai chargé que de délivrer mes 2 voix de la manière usitée dans la comp. et au moment, où toutes les voix devoient être recueillies.

Je rends bien de grâces à V. E. de sa lettre, dont elle m'a honorée elle-même dans cette occasion et la supplie de porter les hommages de mon profond respect aux pieds de S. M. . . . .

C'est avec tous les sentiments d'une considération parfaite et d'un attachement inaltérable, que j'ai l'honneur d'être.

329.

8. Juli 1783.

Jeg haaber, at D. E. vill have den Godhed at fremlegge dette mit herhos føyede all. Svar paa Hds. Mayst. allernaadigste Ordre af 24<sup>de</sup> pass.<sup>1)</sup> for Allerhøystsammes Øyne. Det er af dette Svares saa vell som af Justitz-Raad Uldalls Svares Indhold saa klart, at jeg ikke har autoriseret bemelte Justitz-Raad til at nævne mig eller min particuliere Meening under Debatterne i General Forsamlingen, som det asiatiske Compagnie holdt d. 20<sup>de</sup> Junii, og at min Hensigt alleene har været, at hand skulde afgive mine Stemmer paa sædvanlig Maade og til den sædvanlige Tiid, at jeg er fuldkommen overbeviist om, at Hds. Kgl. Mayst. vill benaade mit Forhold herudi med sit all. Bifald.

Men her møder een anden Omstændighed, som er nævnet i høystbemelte kgl. Ordre, men som jeg ikke har turdt melde noget udførligt om i mit all. Svar af Frygt for, at det maatte synes (hvilket dog er saa langt fra mine Tanker, som det bør være det), som om jeg vilde understaae mig at inklade mig i nogen Discussion i eet all. Svar til min Herre over een Sag, som hand ikke expresse har befalet mig at svare paa. Det er, at jeg har bedet ikke at maatte paraphere Hds. Maysts. naadige Brev til General-Forsamlingen, paa det at jeg ikke skulde synes at have tilraadet noget til min egen Fordeel, og at jeg dog har voteret for det af den nedsatte Commission forfattede Udkast til eet Svar fra Generalforsamlingen paa det høystbemelte Brev. Den sande Sammenhæng deraf er denne: Det har sin Rigtighed, at jeg, da jeg læste H. M. naadige Brev paa Fredensborg, ansaae de tvende udi samme all. tilbudne alternative Poster som fordeelagtige for Compagniet, og at jeg altsaa som Ministre og Interessent tillige fandt for Publici Skyld betænkeligt for mig at paraphere det, og jeg er endnu af den Tanke, at begge disse allernaadigste Tilbude vare fordeelagtige for Interessenterne og derimod til Bekostning for den

kgl. Cassa, thi hvad enten Hds. Maystt. forskudsvis udbetalte, hvad Directeurerne kunde findes skyldige at tilsvare, eller at Høystsamme paa de nærværende for Compagniet meget avantageuse Vilkaar forlængede Octroyen paa 10 Aar, saa kunde det blive enten eet Tab eller eet Savn for den kgl. Cassa, giordt i Anledning af Compagniets nu iværende Forlægenhed og for at soulagere samme, saa at jeg troer nu som før, at jeg burde all. bede om ey at maatte paraphere. Men da jeg iøvrigt holdt mig fuldkommen forvisset om, at Hds. Maystt. efter sin medfødde og ved alle Leyligheder imod Compagniet yttrede naadige Tænkemaade, overloed til eenhver af Interessenterne baade at vælge imellem disse tvende all. Tilbud og, om de fandt det nodig til deres Actiers saa meget større Fordeel, i deres allerunderdanigste Svar tillige at indkomme med nærmere allerunderdanigste Forestillinger denne Sag angaaende, saa rettede jeg ved at igiennemlæse bemelte all. Svar, som detsuden gav mig Oplysning om adskillige Omstændigheder, hvilke jeg ikke strax havde betænkt eller indseet, min Opmerksomhed fornemmelig paa, at det ikke indeholdt noget, som i allermindste Maade kunde synes at stride imod den Hds. Kgl. Maystt. skyldige allerdybeste Ærbødighed, men at det tvert imod paa det allertydeligste gav Generalforsamlingens allerunderdanigste Taknæmmelighed for Hds. Maystts. naadige Omhu tilkiende, og da jeg fandt det forfattet i saadanne Udtryk, som jeg troede, det i den Deel burde være, holdt jeg ikke betænkeligt at lade votere for samme, thi eet er, saa tænkte jeg, som Ministre til sin egen og sine Medinteressenters Fordeel at tilraade Hds. Maystt. noget, og eet andet som Eyere af een Ting at gjøre tillige med sine Medinteressenter sin Konge all. Forestilling om, hvad der efter Omstændighederne kunde synes at være det fordeelagtigste for sin Eyendom, thi paa den Maade ansaae jeg Udkastet til Svaret, hvorimod den Plan, som i Generalforsamlingen blev vedtagen strax den samme Dag, var mig aldeles ubekjendt, og jeg aldrig havde seet den. Har jeg nu herudi feylet, saa er det sikkerlig ikke skeet uden af Mangel paa Indsigt og aldeles ikke af nogen anden Aarsag.

Jeg overlader til D. E. Godhed af denne min sandferdige Forklaring at gjøre den beste og den nyttigste Brug, som De selv troer at kunde gjøre. Meener De, at det er godt og passelig at gjøre Hds. Kgl. Maystt. allerunderdanigst Rapport deraf og underdanigst at berette den til Hds. Kgl. Høyhed Arve-Printzen, saa skal det saa meget meere glæde mig. Troer D. E. derimod, at dette ikke kand skee, saa er det mig dog overmaade kiært herved at have satt D. E. i Stand til

at explicere Sagen paa vedkommende høye Stæder, om derom blev Quæstion, og at have underrettet Dem selv om Bevæg-Grundene til mit Forhold i denne Sag, saaledes som de syntes mig at være rigtige.

Med all optænkelig Høyagtelse og Hengivenhed har jeg den Ære at være —

### O. HØEGH GULDBERG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

330.

Fredensborg, 15. Juli 1783.

Jeg har med den fuldeste Villighed, ligesom og efter den høieste Skyldighed, strax lagt Deres Excellences Svar<sup>1)</sup> for Hans Majestets Øine, ligesom og for Herskaberne forklaret alt, hvad D. Exc. gunstigt havde omstændeligen oplyst mig om. Kongen har allernaadigst anseet den Forsikring, som Deres Exc. har givet, at De ligesaa lidet som de andre Ministre havde bemyndiget Hr. Justitsr. Uldall til at anføre Deres Meeninger under Debatterne, og jeg skylder Deres Exc. den Erklæring, at hverken Hans Majestet eller Hans Hr. Broder nogen Tid havde troet, at bemeldte Hr. Uldall dertil var af Deres Excellencer berettiget; men det var skeet under Debatterne, det var skeet i en Sammenheng med andre Udladelser. Kort sagt, det var saaledes, at H. K. H. agtede det nødvendigt at forestille alt for Kongen og at udvirke de Breve til Ministrene, som afgik, paa det disse kunne faa Leilighed til at æske Justitsraadens Erklæring, retfærdiggjøre sig og, om han kunne, da og skaffe ham Middel til at fralegge sig, hvad ham blev tillagt. Hvad man forud saae, blev nu beviist. Deres Excellencer vare fuld uskyldige; Publicum lærde at dømme anderledes. Justitsraad Uldall fik og andre fik en nyttig Advarsel, i lige Tilfælde at handle varsom og ei misbruge saa store Mænds alt for hæderlige Navne. Dette ville Kongen opnaae, og det er opnaaet. I øvrigt kiender Deres Exc. fuldkommen Hoffets Naade og Mildhed; nøiet med uden Larm at have stiftet for Demagogerne i General Forsamlingen et Forsigtigheds Minde, har man ei villet drive alt dette videre, skjønt begge Partier med megen Hidsighed har egget dertil. Deres Exc. veed vist af andre, hvad Kongen lod i denne Forsamling gjøre d. 4. Jul. Virkningen blev, at alt nu er roligt, og begge Partier, saavidt jeg kand mærke, blevne tilfredsstilte, ligesom og Kongens Høihed haandhævet; thi den var temmelig fornærmet ved den d. 20. Jun. ogsaa tillige samtykte Plan, som D. Exc. har ikke seet, og som ikke indeholdte mindre end en formelig Beslutning af Gen. Forsamling over de 3 Poster, som man i Skrivelsen kun foreslog og udbad sig af Kon-

gen, og endog alt dette uden at nævne Kongen eller nævne Skrivelsen. Endnu stødte dertil andre Usømmeligheder. Men det er nu alt rettet, og, Gud ske Lov, vel og værdigen afgjort.

Hendes Majestet Dronningen og H. K. H. har befalt mig at helse paa det naadigste Deres Excellence. Disse hoie Personer tage megen Deel i Deres Sundheds Tilstand og giøre vist derfor de bedste Ønsker. Herren høre, hvad jeg og tilbeder D. Exc! . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL O. HØEGH GULDBERG.

331.

Rathlousdal, 21. Juli 1783.

La certitude de ne pas être soupçonné par mon maître d'avoir eu l'idée criminelle du lui manquer personnellement dans l'affaire de la compagnie asiatique étoit si nécessaire à mon repos, que je suis infiniment redevable à V. E. de m'avoir tranquilisé à cet égard sa lettre du 15 du courant<sup>1</sup>).

J'avois d'autant plus à faire d'une consolation si douce, que je n'avois jamais cru pouvoir me trouver dans le cas d'avoir un pareil soupçon à redouter, et qu'ainsi l'idée seule de la possibilité de ce cas ne pouvoit que m'être accablante. Effectivement, la connoissance que je croyois avoir de mes devoirs, surtout vis à vis de mon souverain, mon désir ardent et toujours également soutenu de lui plaire que j'avois eu le bonheur de voir accompli pendant 36 ans de service, sous deux règnes, en un mot, tous les sentiments de mon âme sembloient devoir me garantir de cette crainte; mais il plaît quelquefois à la Providence divine de nous confondre, en nous prouvant que toute sagesse et toute vertu humaine n'est qu'imperfection et que nous nous aveuglons nous-mêmes en y mettant trop de confiance; et comme tout ce qui nous vient de sa part est certainement pour notre plus grand bien, il ne nous reste alors qu'à adorer ses décrets et à nous soumettre avec résignation aux épreuves par lesquelles elle veut que nous passions, quandmême celles-ci nous seroient douloureuses.

L'intérêt si gracieux que Sa Mté la reine et S. A. R<sup>le</sup> Msgr. le prince héréditaire daignent prendre au dérangement de ma santé est une marque de leur haute bienveillance, dont je sens tout le prix et tout le bonheur. V. E. voudra bien avoir la bonté d'être auprès de ces augustes personnes l'interprète fidèle de la vivacité de ma respectueuse reconnaissance ainsi que de ma profonde soumission, et recevoir elle-même tous mes remerciements des vœux qu'elle a bien

voulu faire pour ma convalescence, qui vraisemblablement ne sera plus entière et stable, ce que je sens plus que jamais.

O. HØEGH GULDBERG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

332.

Fredensborg, 5. August 1783.

Quoique je n'aie aujourd'hui que des momens de quoi disposer avant le départ de la poste, je ne saurois me défendre de l'envie que j'ai de me rapeller au gracieux souvenir de Votre Excellence, et de lui témoigner toute ma sensibilité de l'honneur de sa dernière lettre. L'affaire dont S. Alt. R. lui écrit aujourd'hui<sup>1)</sup> est bien singulière. Nous n'en savons que ce que voici: S. E. de Rosencrone a cru devoir faire cette exposition, pourque l'on trouvât matière de délibération. Enfin il faut savoir ce que l'on doit et veut faire, avant que de donner quelque réponse préalable sur une chose de cette importance. Pour moi je trouve la plupart des argumens de M. de Rosencrone d'une force assés respectable; mais j'avoue franchement que j'ai de la peine à me faire à cette idée, quoique je sente, que c'est un avantage très essentiel pour notre patrie de sortir une bonne fois de la triste nécessité d'armer pour la Russie contre la Suède. Avec tout cela personne n'a mieux étudié cette matière que Votre Excellence; et non obstant cela je suis sûr que si elle ne révolte pas son esprit, elle aura de la peine de subjuguier un dégoût qui nous est inné, et qu'il me coûtera une peine infinie de faire taire: aussi est-il vrai qu'il y a dans toute cette matière bien des considérations et une analyse délicate à faire. . . .

Nous tâchons ici de traiter cette affaire bien mystérieusement.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL O. HØEGH GULDBERG.

333.

Rathlousdal, 14. August 1783.

J'ai senti bien vivement, en lisant la dépêche de Mr. de Schumacher de 8 juillet, tout ce que V. E. a senti et si bien exprimé dans la lettre dont elle m'a honoré le 5 de ce mois, et quelque accoutumé que je sois aux fluctuations éternelles dans le système de la cour de Russie aux cajoleries fastidieuses que l'impératrice et le roi de Suède se font continuellement, et à la présomption ordinaire de la dite cour impériale, qui croit que même ses velleitez et ses fantaisies doivent servir de règles à ses alliez, j'avoue que je n'ai encore rien vu de la part de cette cour qui m'ai surpris d'avantage que sa conduite dans

cette occasion. Il n'y a cependant rien à y faire dans ce moment-ci que de temporiser, et voilà ce que je prends la liberté de conseiller dans l'avis qu'en conformité des ordres gracieux de S. A. R. j'ai eu l'honneur de lui adresser aujourd'hui, et qui se trouve dans la lettre ci-jointe que V. E. voudra bien avoir la bonté de présenter très-respectueusement de ma part à S. A. R.<sup>le</sup>; et je serai très flatté d'apprendre que j'ai rencontré le sentiment de V. E. à l'égard de cette affaire<sup>1</sup>).

Samedi en huit je compte me mettre en route pour retourner à Copenhague, afin de pouvoir me mettre en personne aux pieds des augustes personnes de la famille royale pour le jour de naissance de S. M. la reine, et il me sera alors fort agréable de réitérer à V. E. de bouche les assurances de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur —

#### O. HØEGH GULDBERG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

334.

Fredensborg, 19. August 1783.

Mille remerciemens de la lettre dont Votre Excellence m'a honoré. Je n'ai pas tardé un moment à mettre sous les yeux de S. Alt. R. celle qui lui étoit destinée. Elle a été lue avec une approbation entière, tant Votre Excellence avoit saisi le même point de vue que Monseigneur, qui m'ordonne de lui témoigner beaucoup d'amitié et de lui dire combien il se plaît de la voir bientôt. J'ai les mêmes complimens à lui faire de la part de Sa Majesté la reine.

Dans le moment il n'est, autantque je vois, rien d'autre chose à faire pour nous que de temporiser et de voir ce que tout cela deviendra. Il y a longtems que l'Europe n'a eu un ciel si obscurci et une crise si singulière. Je proteste à V. E. que je ne vois goutte; la guerre est indéçise, si elle aura lieu, quoique le p o u r ait une prépondérance considérable. L'empereur fait tout pour nous faire croire à la guerre et paroît démentir le tout par les propos qu'il fait tenir à ses ministres. La France semble déterminée à prendre la défense des Turcs. La Prusse est mécontente de la Russie au suprême degré. Le comte de Vergennes désapprouve hautement l'entrevue du roi de Suède, et déclare qu'il s'en repentira. L'Angleterre incline pour la Russie et paroît vouloir se ranger de ce côté pour humilier la France. Ce que je crois est qu'il faut un miracle pour dissiper l'orage, et il embrassera la plupart de l'Europe. C'est à nous de maintenir notre paix et de nous armer de la plus haute prudence.



Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Excellence que le roi, fatigué de la diversité éternelle de principes qui divise la direction de la banque, et qui exige absolument que l'une ou l'autre partie en sortiroit, a pris la résolution de dispenser S. E. de Schimmelmänn de ces affaires et de faire quelque autre changement de moindre conséquence<sup>1</sup>). Je plains amèrement et du fond de mon cœur ces malheureuses translocations, mais ita est in fatis. Le bon Dieu veuille une bonne fois nous délivrer de ces fluctuations que je déteste, et que je fais l'impossible pour éviter. V. E. aura le grâce de n'en pas parler encore trois jours. —

335.

Fredensborg, 21. Oktober 1783.

Ligesom jeg ved ydmygst Taksigelse har ved Hans Excellence Hr. Statsm[inister] Gen. Eickstedt modtaget de ypperlige Erindringer, som Deres Excellence har villet giøre over det Udkast, som jeg har været befalt at opsette i Henseende til Duellers Forhindring<sup>1</sup>), saa tager jeg mig nu den Frihed anden Gang at legge dette Udkast, efterat det er blevet forandret og Deres Excellences Anmærkninger benyttede, for Deres Øine til videre gunstig Undersøgelse. Denne udbeder jeg mig nu med den Tillid, som D. Exc. altid har tilladt, og Sagens Vigtighed retfærdiggjør.

Jeg har ikke alleene paa behørigt Sted anført, hvad Deres Excellence saa vel har anmærket, men og omarbeidet det hele og givet meere Lys og bedre Orden. Skulle D. Exc. endnu ville føie noget til, skal jeg med største Fornøielse og en hiertelig Taksigelse benytte mig deraf. Naar De har værdiget dette Foster Deres Prøve, ville De have den Godhed at give det til Hans Exc. Hr. Generalen. . . .

336.

19. Maj 1784.

Les sentimens de bonté que Votre Excellence a une fois professés pour moi, sont, je le sai, fondés sur un principe si respectable que j'ose y compter pour toujours. C'est pourquoi je ne puis plus longtemps tarder à lui témoigner la reconnoissance la plus sincère de la part qu'elle a eu à me faire donner le grand-baillage d'Aarhuus, poste honorable conforme à mes vœux, et qui m'approche de si près de la ville où je fus né. Votre Excellence voudra se persuader que cette déclaration part du fond de mon cœur, et que cet arrangement, aprèsque je l'ai examiné de tous côtés, remplit jusqu'au dernier de mes désirs. J'avoue que je tremblois pour le consentement de S. Alt.

R. Msgr. le prince héréditaire, seigneur à qui je dois tout, et qui a eu la grâce de placer en moi sa confiance depuis tant d'années. Je fus l'homme le plus méprisable, si mon cœur n'étoit rempli pour lui de tous les sentimens que reconnoissance et attachement gravèrent jamais dans un cœur. Mais je ne pouvois ni ne devois plus rester ici. J'avois saisi toutes les occasions pour en faire sentir la nécessité à Son Alt. R. Elle se fut déjà familiarisée avec cette idée; et enfin elle eut la bonté d'écouter mes dernières rémontrances et de faire à son amour pour la tranquillité le sacrifice que les circonstances rendoient vraiment indispensable.

Je serai donc citoien d'Aarhuus, et assez proche des terres de Votre Excellence, par conséquent à même de lui faire ma cour quelque fois en été, quand elle y fera à l'ordinaire son séjour, et je suis très certain qu'elle me verra chés elle avec quelque plaisir. Aussi oserois-je me promettre, qu'en ministre d'état elle aura la bienveillance de me soutenir dans une charge qui en a bien besoin; et pour tout ce qui regarde mon gage à fixer, j'ose me promettre ses bons offices. Elle sait que sans biens j'ai à fournir à une famille bien nombreuse, et qui exige d'année en année plus de frais et de dépenses. Son Alt. R., notre très cher prince roial, a eu la grâce de me donner sur un point si essentiel pour moi les assurances les plus gracieuses, et je suis persuadé, que Votre Excellence voudra m'y favoriser. Je ferai tout pour presser mon départ et me rendre à mon poste, et si je puis garder la maison qu'a eu S. Exc. de Guldencrone, j'espère dans un mois de pouvoir quitter Copenhague et d'aller prendre possession de ma charge. Mais une translocation comme celle-ci, où une bibliothèque n'allège pas le fardeau, étant très difficile, je suis obligé de garder la maison et d'y soigner un peu l'ordre et l'activité. C'est pourquoi je n'ose demander à Votre Excellence l'honneur de la voir que dans la semaine qui vient; mais alors elle permettra, que je la supplie de m'accorder une bonne heure. A tout cela je n'ai à y ajouter que la protestation la plus sincère, que personne n'a jamais pu quitter la grande carrière qu'il a couru avec plus de résignation et moins de regret que celui, qui contre une charge infiniment plus agréable change un état toujours flottant et penible, et qui sachant apprécier le travail et les soucis priera toujours le bon Dieu pour Votre Excellence et pour lui obtenir les succès les plus accomplis. . . . .

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL O. HØEGH GULDBERG.

337.

20. Maj 1784.

J'ai été très-touché de retrouver dans la lettre dont V. E. m'a honoré hier, ces mêmes sentiments pour moi, qui autrefois m'avoient donné tant de satisfaction, et auxquels, si elle veut bien me les conserver, je répondrai toujours de mon côté avec une réciprocité parfaite.

On ne sauroit sentir plus vivement que je ne le sens, combien le coeur noble et généreux de S. A. R<sup>le</sup> le Msgr. le prince héréditaire doit être affecté de se voir près du moment qui séparera S. A. R. d'un serviteur aussi zélé, et qui comme de raison lui a été aussi cher que vous l'avez été, Monsieur, depuis un si grand nombre d'années, et on ne peut que respecter un sentiment aussi naturel et aussi digne de S. A. R<sup>le</sup>, tout comme il est aisé de se représenter tout ce qu'il en coûtera à V. E. de vivre éloigné d'un maître, à tant de titres cher à son coeur, et dans le service duquel elle trouvoit la douceur de sa vie et sa plus grande félicité; mais il n'en est que d'autant plus beau à S. A. R<sup>le</sup> d'avoir écouté et suivi les représentations de V. E. à cet égard, et son mérite à elle de les lui avoir faites, dans un moment où elle les regardoit comme indispensablement nécessaires, ne sauroit être assez apprécié.

Je suis très-persuadé, et j'ai même la consolation de le savoir déjà, que Msgr. le prince royal a tout fait pour engager le roi à joindre tous les agréments possibles au nouveau poste, que Sa M<sup>te</sup> a conféré à V. E. Il n'a fallu pour y porter S. A. R<sup>le</sup> aucune persuasion, ni aucun motif quelconque qu'uniquement son bon coeur et son désir extrême de contribuer à tout ce qu'elle sait être agréable à un oncle chéri, et auquel, à la très-grande satisfaction de nous tous qui en sommes tous les jours les témoins, elle est sincèrement et tendrement attachée; et je connois assez la façon de penser de V. E., pour être sûr que ce motif lui donnera bien plus de joie encore que les avantages personnels, qui lui en résulteront dans cette occasion.

Quant à moi, Monsieur, il m'est et me sera toujours extrêmement doux de savoir V. E. heureuse et contente, et la proximité de Rathlousdall et d'Aarhus me rendra le séjour au premier de ces endroits encore bien plus intéressant, qu'il ne l'a été jusqu'ici, quand elle se trouvera établie au second. . . .

## O. HØEGH GULDBERG TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

338.

Aarhus, 26. Juni 1787.

. . . . Jeg kom i Søndags tilbage fra Randers, efter at jeg havde havt den Naade siden den 20 om Aftenen at være i Hans K. Høiheds Suite. Herren var, Gud være lovet, under den ideligste Bevægelse stedse ved et got Helbred, og, som jeg syntes, tillige munter og fornøiet. Kl. 9<sup>1</sup>/<sub>2</sub> i Søndags forlod han Stiftet og mig for at gaae til Wiborg<sup>1</sup>).

Hans militaire Eftersyn paa hvert Sted taler jeg intet om, som fremmedt for mig; men saa naadig var Herren, at han paa alle tre Steder tog vore Kirker, Skoler, Raadhuse, Hospitaler og Havne i Øiesyn, og syntes at værdige vore Anstalter og deres Besørgelse sit vigtige Bifald, saa at han endog gav os derfor sin Naade tilkiende. Endog vore Veie undgik ikke hans Opmærksomhed; og dette var mig kiert, om denne egne Erfaring kunne befrie Landet i Fremtiden for andre Foranstaltninger.

Jeg er vis paa, at Deres Excellences Venskab for Stiftamtmanden, der har alle sine Ønsker indskrænkte inden for sin Virke-Kreds og deri føler den tilforn aldrig smagte Lyksalighed, vil tage Deel med ham i den Ære, som Kronprintsens syntes at give Stiftet. Dette var min Løn for nogen Møie og Omhu, og hvad kunne meere glæde mig og mine Embedsmænd? . . . .

339.

Aarhus, 2. November 1787.

. . . . O! vidste De mine Ønsker for Dem og for Deres Helbred og for Deres Kræfters og vigtige Embedslysts Vedligeholdelse; og hvor jeg tilbeder Dem, endogsaa i den nye Bestyrelse, som Deres sande Fædrenelands Kierlighed, den jeg altid hos Deres Excellence har i inderste Siel æret, overtalder Dem til at antage, den gode Guds naadefulde Velsignelse! Den følge Dem, og den styrke Dem, og den give Dem endog for Deres møiefulde Arbeide den Glæde at kunne (taal, at jeg siger det) ved Siden paa meget svagt og vildt fra andre Steder, udrette meget sandt og grundigt og varigt Gode fra Deres Sted! O! Hvor under og tilønsker min hele Siel Deres Excellence denne Fornøielse, denne Tilfredsstillelse, denne for ædle Hierter eene agtede Belønning! Hvad De allerede har gjort til en stor Uordens Afhielpelse i Cancelliet, det har fundet, bedste og uskatteerlige Ven, et synderligt Bifald overalt hos os<sup>1</sup>). Endog en lærd Ven fra Hamborg, som ret fornøiede mig, har i et Brev roest det til mig.

Kunne nu Deres Excellence (De undskylder vist, at min ømme

Nidkierhed for Cancelliets mig saa dyrebare President tvinger mig til at nævne det) finde Leilighed til at sette i Kiøbstæderne det jammerlige Skolevæsen i god (jeg meener det ikke efter tydsk Drømmerie) og i virksom Stand; Delinqvent-Sagers Behandling i meere Drift til skyndsom Afgiørelse; Skifters Behandling net op i det samme og til det samme, hvilket vel aldrig skeer, førend Skifteforvalterne i Kiøbstæderne blive nødte til, som Pengene indkommer, at sette dem in Deposito; vort Fattig-Væsen baade i Kiøbstæder og paa Landet (NB. naar Tiderne ere gode; thi da maae Anstalten skee) i bedre og virksommere Orden; og endelig Landsby-Skoleholdere i Sikkerhed for Trang og Uselhed; thi ellers er Skole-Væsenet der uendelig bedre end i Kiøbstæderne. . . . .

340.

Aarhus, 31. Marts 1788.

La bonté de Votre Excellence ne cesse jamais de prendre généreusement à coeur tout ce qui m'intéresse; et j'ose l'assurer que la reconnaissance que je lui en ai, ne sauroit être ni plus sincère, ni plus tendre. La résolution roiale, où l'influence bénigne de Votre Excellence ne se cache pas à mes yeux, a tout ce qu'il faut, et pour le bien du port et pour la petite satisfaction du grand-baillif. Les six années accordées nous mèneront loin; et si pas au but, du moins plus près du but: et alors, comme alors<sup>1</sup>).

Agréés, inestimable ami, que je vous réitère mes actions de grâces pour votre intercession auprès de S. Alt. R. en faveur de mes quatre commissaires du port. Obéissant à vos conseils j'ai d'abord écrit en conséquence à M. de Bulow une lettre ostensible, espérant que les quatre médailles d'argent me parviendront ainsi par le chemin que Votre Excellence a bien voulu me fraier.

Dans toute l'affaire du nouveau plan pour les duchés Votre Excellence a agi en ministre éclairé, zélé, sage et consciencieux<sup>2</sup>). Mon coeur lui en rend des hommages fortement sentis; comme pour l'heure qu'il est, auprès qu'il a plu au souverain d'y donner la sanction plenièrre, je n'ai d'autres voeux que ceux que Votre Excellence exprime avec autant d'énergie que noblesse. Dieu fasse que ma terreur soit panique, et que le succès le plus accompli accompagne un projet aussi hazardeux qu'inusité.

Le prof. Tetens à Kiel a en dernier lieu pris fait et cause pour cet arrangement. J'ai étudié sa pièce<sup>3</sup>) certainement mieux écrite que tout le reste de ces pamphlets; mais même pour les duchés je lui ai trouvé un vuide par raport au moien d'y conserver le numéraire,

quand le roi en fera annuellement enlever pour le paiement des rentes dans l'étranger 400,000 écus; objection formidable, et qu'un esprit petit comme le mien ne sauroit lever. Je sai bien que l'argent norvégien ira y supplier, mais alors les espèces des roiaumes, n'étant point recrutées, disparaîtront tout à fait, et plus que jamais, parcequ'elles feront seules le moien de paier aux Holstenois ce que le Danemarc et la Norvège en tireront, car je regarde comme impossible que le cours de billets baissera à présent; or, un tonneau de beure de Holstein dans 7 mois d'ici coûtera, à Copenhague, 46 écus en billets et 28 écus en pièces de nos 8 sous. M. Tetens n'a garde de toucher aux intérêts des roiaumes; c'est à peine qu'il en touche un mot.

L'objection sur la diversité du numéraire dans des pais du même souverain et tout contigus me reste toujours dans toute sa force. Je ne suis pas non plus en état de résoudre ce problème-ci. L'empereur fait acheter en Jutlande des chevaux pour la somme de 125,000 écus pris à Hambourg. Son agent en prendra de nos billets pour la somme de 146,000 écus, fera l'achat ordonné et y gagnera 21,000 écus. Les marchands danois enverront en billets ces 146,000 écus à Hambourg la même année et n'auront de retour que pour 125,000 écus. Voilà de perdu pour l'état dans une seule année sur ce capital 42,000 écus. Il est vrai que les Holstenois en partageront le profit avec l'étranger, mais ils concourront aussi avec l'étranger à mettre au plus bas nos billets, parceque c'est là leur plus haut intérêt. Cette perspective m'a terriblement effraïé, et je n'ai pour toute consolation que la réponse du feu charbonnier: il faut croire ce que croit l'église. J'ai lu et relu dans la gazette l'édit roial bien médité et très-sage pour ce qui regarde les duchés, mais les pauvres roiaumes, que j'ai la foiblesse d'aimer par préférence, n'y trouvent rien de confortatif pour eux. Aiant l'esprit rétréci je sacrifie à cette conviction la maxime d'avoir toujours la banque comme la source de la circulation au milieu de l'état, au coeur de l'état, comme chés nous à Copenhague, et de n'avoir qu'une banque unique, celle d'Altona est précisément à l'orteil. Les autres nations n'ont qu'une seule et ne l'ont que là, où je la voulois. Mais le monde se trompe, et il sied bien a nous de l'éclaircir. . . . .

341.

Randers, 16. Juni 1788.

Jeg er i lang Tid aldrig bleven saa forbauset, som jeg blev, da jeg fik den fulde Vished om, at Deres Excellence havde besluttet og iværksat Deres Aftrædelse fra Statens Bestyrelse<sup>1)</sup>. Jo større Leilig-

hed jeg frem for andre har havt til at kiende og ære Deres Nidkierhed for Fædrenelandet og Deres kloge og indsigtfulde og standhaftige Raad for dets Bedste, jo meere maae jeg frem for andre føle, hvad vi har tabt, og hvor sviende det Tab er, som vi have giort.

Paa dette store Afsavn alleene ere mine Øine heftede og ikke paa, hvad ogsaa jeg i min Deel og i min Cirkel her har forliist. Deres Excellence har viist sig min Velynder og Stiftets Ven. Jeg skylder Dem den ømmeste Taksigelse for ald Deres mig saa bestandigen udviiste Godhed og Stiftet vist for hver god Sags kraftige Understøttelse en inderlig Taknemmelighed. Stiftet sørger med mig og jeg med det. Dette Gode er nu forbi. Det store Forsyn har saa villet, og i dets mægtige og naadige Varetægt ere vi. Veiene forstaae vi ikke; men vi maae gaae dem, vi føres ad, og have Haab til den Herre, der alleene regierer Verden og saa ofte for dette lidet Land har skabt Velfærd og Redning.

I alt Tab er, siger man, for nogle en Gevinst. Her ved dette saa store Tab seer jeg for Deres Excellence en rolig Nydelse af det fremfarne Livs mange og gode Arbeider og en Udhvilelse fra den Uroe, der er fra de store Embeder uadskillelig og endnu det inter vitam et mortem interstitium, som De altid har ønsket. Ogsaa jeg finder en sand, skjønt af vigtige Aarsager endnu længe fraønsket Baade. Deres Excellence kommer mig nu saa nær, at jeg let og ofte kand nyde den Ære at opvarte Dem og tale Dem og smage hos Dem det søde og styrkende, som saa sielden findes. O! maatte Deres Helbred være og blive got! Maatte De paa det nu saa smukke og yndige Rathlousdahl tilbringe sunde og glade Dage! Dette, dette er og skal være, allerhøistærede Hr. Statsminister, mit ligesaa stadige som oprigtige Ønske. . . . .

342.

Aarhus, 17. November 1789.

. . . . Mr. Colbiørnsen, grand zélateur des loix, gronde un peu les intendans quelquefois, surtout ceux qui ne savent pas s'expédier vite et qui ne sont pas bien instruits et qui n'ont pas les rôles en ordre.<sup>1)</sup> D'autres en ont été bien traités et n'ont rien eu de désagréable ni à entendre ni à endurer. Dans le baillage de Calløe il y a eu des propriétaires qui avoient émancipé furieusement des garçons paisans. Ils méritoient des reproches amers, et les ont eu furieusement. Ceux au contraire qui n'avoient accordé la liberté qu'à quatre ou cinque dans les derniers tems, furent passés sine nota censoria. Maison de paisan affermée à ceux d'au delà de 28 ans est dans

l'ordre. La mesure prise par Votre Excellence est si abondamment sage, qu'elle ne rencontrera que des éloges. Personne ni chés moi, ni chez mes collègues n'a pensé à une telle précaution.

Je suis très curieux de voir éclore les projets du prince Charles. Fussent-ils bien réfléchis, bien discutés, qu'ils soient approuvés, bénis, applaudis! L'Europe est dans un état de crise, qui me paroît susceptible d'une belle comparaison avec l'état de l'empire romain du 5<sup>me</sup> siècle. Lasse du présent et ennuiée et de son bien et de son mal, elle travaille de se régénérer, mais la régénération de la France m'effraie plus qu'elle m'épouvante. . . . .

343.

Aarhus, 8. Marts 1790.

. . . . On débite pour vrai que M. Colbiørnsen est sorti de la Landvæsencommission<sup>1</sup>), et j'y crois, parce qu'il m'a dit ici de vouloir ainsi, et personne ne le porteroit jamais à toucher au corvées et au dixmes parceque cela touche à la propriété. Chaud en tout et entier dans ses sentimens, il est bien capable à cela. . . . .

344.

Aarhus, 25. September 1790.

. . . . Enfin les fêtes de Copenhague et tout ce qui y avoit trait, ont fini et moins bien que nous l'aurions voulu par la rougeole que prit Mad. la princesse roiale et qu'elle avoit sans doute amenée de Gottorff, car ses deux frères en sont attaqués. Je sais qu'après deux jours de souffrance elle se porte mieux. Sa Majesté la reine voulant descendre chez elle fit une chute, dont elle a souffert beaucoup. Mais tout cela passera à l'aide de Dieu sans conséquence. Il y a une autre chose qui me chagrine bien autrement, et c'est cette insolence de la plus vile populace, qui finit la fête par traîner les deux voitures roiales, les mener à leur fantasia, se moquer des prières même du prince roial et finir enfin leur anglomanie par casser des vitres de 26 maisons. Je voudrais qu'on entrevit une bonne fois jusqu'ouï puisse aller cette frénésie qu'on ne souffre jamais impunement. Je suis très sûr que Votre Excellence et Madame en ont senti de même toute l'indignité.

Il faut que je remplace ces horreurs par une narration d'une toute autre nature. Oui! je fus à Colding faire ma cour à Leurs Altesses Roiales, eut l'honneur d'une audience particulière et contemplai d'assés près Madame la princesse. Elle est de la hauteur et de la taille de ma fille. Elle est fort intéressante sans être belle; une certaine innocence et bonté se répand sur tous ses traits et toutes



ses manières, celles-ci sont sans gêne et affection quelconque, et en même tems d'une décence exacte. Elle est affable, obligeante, modeste, sans faire paroître ni timidité, ni embarras, ni hauteur, ni bassesse. Elle parle coulamment Danois, n'ayant que très peu d'étranger. Court! Je trouve le choix du prince excellent, et pour le personnel de la princesse, préférable à tout autre qu'il eût pu faire. Aussi voiois-je clairement (car j'eus l'honneur après l'audience du prince de la voir auprès de lui), qu'ils s'entrentiment, car les oeillades étoient fort douces, même de sa part. . . .

345.

Aarhus, 1. Februar 1791.

. . . . La nouvelle banque<sup>1</sup>) surpasse toute mon imagination; je ne vois pas, d'où elle se formera, d'où elle tirera cette masse d'argent sans laquelle elle sera un être de raison tout aussi parfaitement que celle que nous avons. Je ne comprends pas non plus le cours collatéral et pour une longue suite d'années des deux sortes de billets et des deux sortes de monnoies. Aussi suis-je un igorant accompli pour entrevoir, comment le roi peut se passer de 300.000 écus, qui lui en revenoit, si je ne me trompe furieusement. Quand ses finances feront là une perte considérable, quand les revenus de la douane de Copenhague baissent d'année en année par l'éclipse du commerce, et que l'armée et la flotte consomment plus que jamais. Je comprends que les finances doivent être dans une dérouté terrible et qui certainement ne se redressera pas par l'abonnement humiliant projeté pour la cour elle-même, dont la dépense a été des plus médiocres et très-peu par les autres projets, qu'on attribue aux réformateurs<sup>2</sup>).

Votre Excellence sait parfaitement bien, que les revenus du roi ont besoin d'un accroissement considérable, quelque bonne oeconomie qu'on tienne; ou cela, ou une réforme courageuse de l'armée à ce netop, qu'il nous est possible en tems de guerre de paier, de recruter et de bien entretenir. Je crois que c'est cette surcroissance, qui desséchera toute l'Europe et en fera une squelette, ou qui par le désordre des finances culbutera tous les gouvernemens, et de petit en petit mettra par tout les horreurs qui désolent la France. . . .

346.

Aarhus, 30. Maj 1791.

. . . . Etant à Aakiær, je fis tout ma possible pour dissuader M. de Lüttichau de se défaire de cette belle terre. Parmi les raisons qu'il m'alléguoit pour le contraire, il n'y eut qu'une seule qui pesoit: c'est que le moment favorise les profits immenses, et qu'il se sentoit obligé

d'avoir des égards tendres pour son épouse, mère des enfans nés et à naître; et parmi celles que moi j'opposois à son idée de quitter sa patrie, il n'y eut qu'une seule qu'il sentoît, et qui est la possibilité de sa mort à arriver peu après sa sortie d'ici, ce qui ne manqueroit pas de mettre une femme dans un embarras terrible. Enfin il paroissoit de convenir avec moi que la prudence vouloit qu'il s'établît en Holstein. Je prends la liberté de faire ce détail à Votre Excellence qui paroît s'intéresser au sort de cette famille, sa voisine, laquelle a assés souffert par un procédé extraordinaire, et qui ne devoit pas pousser trop loin les suites du Colbiørnisme. Les hommes, ajoutant du leur à l'adversité, y donnent une nouvelle force, et la font aller où sans cela elle ne seroit jamais parvenue. C'est à admirer, qu'un chrétien qui ne fait qu'obéir aux préceptes de son sauveur, agit prudemment et comme le voudra son bonheur, même temporel.  
 . . . .

347.

Aarhus, 13. December 1791.

. . . . Pour nos actions asiatiques je trouve l'argument de Votre Excellence si concluant que j'ai pris la résolution de partager la fortune de la nouvelle compagnie<sup>1</sup>). Il saute aux yeux que ceux qui se décideront pour la négative n'auront que bien tard leur remboursement, ne l'auront qu'au poids de l'or, ne l'auront, s'il en existera des différends, que per tarda auxilia legum; qu'au contraire la compagnie sera toujours mieux traitée, aura en tems et lieu des faveurs et ne pourra guères être abandonnée du gouvernement.

Mes amis sont de l'avis de Votre Excellence, et m'exhortent de continuer. Il y a d'ailleurs, disent-ils, à Copenhague une partie assés nombreuse qui fait bande à part, pas pour vouloir retirer leurs actions, lesquelles au contraire ils comptent de vouloir garder, mais ils font les revêches pour forcer le gouvernement de faire à la compagnie des conditions plus favorables. Si c'est que ces messieurs tiendront ferme et font d'assés grand nombre pour en imposer, et causer en même tems des embarras dans la formation de la compagnie, il se peut qu'on sera obligé de se relâcher un peu. Enfin nous autres qui ne fesons que suivre la pluralité en profiteroient, de sorte que je n'ai pas été mal-aise de cette résistance qui à juger du caractère du siècle ne sera pas petite.

On m'a aussi marqué que Msgr. le prince roial s'intéresse à la conservation de la compagnie. . . . .

Aarhus, 13. November 1792.

348.

. . . . C'est dommage qu'on ne sait jamais finir avec ces arrangements ruraux; jamais se prononcer cette sentence aussi sage que nécessaire en fait de politique: restons y pour laisser prendre consistance à ce nouvel ordre de choses; pour le faire se digérer en chile [ç: chyle] et entrer dans la masse du sang et enfin pour tranquilliser une bonne fois et les propriétaires et les paisans. Cet état incertain et ilottant n'est jamais bon; il ne l'est pas non plus (ce que Votre Excellence remarque si bien) qu'on n'adhère pas aux assurances roiales dans les derniers placards. Elles devraient être bien sacrées et des garans tous sûrs pour la confiance publique. Avec tout cela j'ai eu, il y a trois semaines, une approbation de la chambre pour un de ces accords avec ordre de notifier aux gens en question, que l'accord, étant approuvé, auroit désormais force de loi. Je ne sai certainement pas comment concilier ces anomalies, à moins que je ne suppose qu'on va approuver les accords et qu'on destine le règlement projeté pour les terres pas accordées. Je pense que Votre Excellence trouve mon hypothèse seule capable de lever une irrégularité énorme qui ailleurs existeroit. Enfin en cela comme en mille autres choses dans notre siècle, il faut se retrancher aux seuls phénomènes, ne conclure rien sur les vieux principes, sur l'ancienne façon de faire, et surtout se garder bien d'écouter le pauvre bon sens, trop décrié après avoir fait place à l'esprit exalté de la génération présente, que nous autres nous vîmes naître.

Je m'attend certes, très-honorée et très-chérie Excellence, à tout ce que je ne devois jamais attendre. Je n'ouvre pas un livre de philosophie ou de théologie de nouvelle fabrique que je ne sois préparé d'y rencontrer d'abord des thèses inattendues. Je ne prens pas les gazettes en main que je ne pense d'y trouver des événemens bizarres et singuliers. Si un jeune homme de Copenhague entre me voir et qu'il ait le courage de m'entretenir, il sait en sciences et en politique bien au delà du savoir de notre cher évêque et du grand-baillif. Enfin le déclin de notre siècle est plein de merveilles: tout est eccentricque, et souvent, repassant de ma chambre notre cour vers les onze heures du soir pour rentrer chés ma femme, je regarde le ciel pour remarquer si les étoiles tiennent encore leur ancienne place, mais grâces à Dieu elles y sont, et par conséquent notre globe aussi. Or, nous avons encore le même Dieu, la même sagesse souveraine, la même toute-puissance, la même base immuable de l'ordre, de la

vérité, de notre espérance. Reposons-nous y, acquiescons y, et attendons de là la résolution définitive de ces mille problèmes que la surface de notre globe, ou, à mieux dire, l'intérieur de la fourmillière, que nous appellons Europe, nous présente de jour en jour.

. . . .

349.

Aarhus, 12. Juli 1793.

. . . . Je suis tout entier dans le sentiment de V. Exc. par rapport à l'affaire de M. de Lutticau, qui ne me paroît pas non plus susceptible de médiation quelconque. Quand on fait des trocs aussi considérables à l'aveugle et sans avoir vu, il n'en peut guères qu'exister des procès chicaneurs et coûteux. Je plains en cela préférablement Mad. de Lutticau, qui a terriblement souffert de tous ces accidens, et qui a toujours voulu garder Aakiær. Au reste je suspends mon jugement sur le total de cette affaire n'ayant vu ni leur convention, ni leur contrat final<sup>1</sup>). Ici comme ailleurs M. de Lutticau n'a recours qu'après coup à ses amis. . . . .

350.

Aarhus, 9. December 1794.

. . . . Je ne doutois nullement que Votre Exc. et Madame ne fussent sensiblement frappées de la mort, inattendue à nous, qui vient d'enlever au cher prince une épouse<sup>1</sup>), qu'il chérissoit et avec laquelle il avoit passé 20 ans dans une union étroite, qui lui a laissé 4 enfans, dont elle soignoit l'éducation avec une assiduité admirable. V. E. et Madame qui nous amenèrent cette véritablement bonne personne n'ont pu échapper aux impressions fortes d'une nouvelle importante et subite. Les maladies fréquentes de Madame, qui firent qu'elle cessa de paroître à la cour, furent aussi causes qu'elle a moins cultivé l'amitié de feu S. A. R., mais V. Exc., qui la voioit tous les jours et en étoit toujours vue avec plaisir et une satisfaction méconnoissable, doit avoir eu des sensations égales aux miennes. Enfin le coup est frappé; Dieu l'a voulu, et ses décrets sont justes, bons, sages et à adorer.

La bienheureuse, étant forcée de garder le lit, se doutoit elle-même de sa mort et le dit au prince. Les médecins sentirent aussi bientôt le danger et furent obligés de le dire à Msgr. le 27. Quelques bonnes apparences le 28 ne les satisfirent pas, et le grand matin du 29 leur annonça la mort prochaine, dont ils ne se cachèrent pas à Msgr.; dès ce moment le prince ne la quitta pas; il la consola et la prépara lui-même, lisant et priant avec et pour elle. Enfin après avoir beau-

coup souffert, elle rendit l'âme à son Créateur 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h. après midi le 29.

. . . . Sa Majesté la reine et S. A. R. même eurent la grâce de me faire quelques lignes. S. M., toute affligée qu'elle étoit, me témoignoit d'avoir été obligée de céder son fils et ses enfans au prince roial et S. A. R. Mad. son épouse (V. Exc. m'entend). S. A. R. me témoignoit la grandeur de sa perte; le soulagement qu'il trouvoit à pleurer; la ferme résolution qu'il avoit prise de ne se pas séparer d'avec ses enfans, et de tenir comme jusqu'ici cour à part pour les veiller et soigner; et NB. la tendre reconnaissance qu'il avoit à LL. AA. RR. qui s'étoient d'abord rendues chez lui et qui ont absolument voulu qu'il se transportât avec les chers enfans à Friderichsberg, ce qu'il s'est aussi fait, le prince roial aiant lui-même ordonné au chambellan du prince de choisir à Friderichsb. les appartemens qu'il falloit, et aiant déclaré, que le roi ne voulut se rendre en ville que son frère ne pût le loger dans son palais. . . . .

351.

Aarhus, 26. Juni 1795.

. . . . Dieu sait, si la malice y a eu part. Il y en a beaucoup qui le prétendent, d'autres plus instruits ou moins soupçonneux s'y refusent. J'ai parlé avec un couple de personnes qui ont assisté à ces malheureux spectacles, qui n'ont rien voulu en entendre parler, mais qui conviennent que si l'on eut à tems résolu ce qu'on ne fit que trop tard, de démolir, on auroit arrêté plutôt ce malheureux incendie. Le prince roial y insista plus d'une fois; mais le Brand-Major lui alléguâ son instruction dictée par la Brandassurance-Compagnie, qui le prohiboit. Enfin pour suivre la lettre de la loi, on a ruiné la compagnie avec la ville. A présent, la compagnie aiant tenu ses grandes assises, il y a eu là deux factions; l'un a voulu qu'on fit tout pour la partie dévastée, l'autre n'a voulu démordre du *pro rata*<sup>1</sup>). Celui-ci a à la tête M. Uldall, dont la maison échapa merveilleusement à l'incendie; or il a grande raison, étant vieux Jurisconsulte, de veiller sur la lettre, et de ne pas écouter la grande loi: *Salus rei publicæ summa lex esto*. Tant il est vrai: *Litera occidit, spiritus vivificat*.

Dans ce malheur terrible il est étonnant comment une quantité de familles a pu sauver presque tout leur *mobiliaire*; même de celles qui ont été très proches du Holm et de l'Eglise de S. Nicole. Les *address-Aviser* sont assés curieuses pour les faire venir de Copenhague, si c'est que V. Exc. ne les a pas. Elles fournissent pour ce

moment mille et mille réflexions de sorte qu'elle ont fait ma lecture, qui d'ailleurs ne les lis guère.

Les voleries ont été et sont aussi abominables que fréquentes. L'humanité et la bienfaisance marchent de pair avec la cupidité et l'avarice. La cour fait tout ce qu'elle peut, et plus qu'elle ne peut. . . .

352.

Aarhus, 25. September 1795.

. . . . Généralement parlant on peut dire que toutes les provinces ont bien porté à l'exception de la Norvège, où les grains, dit-on, ont fort manqué<sup>1</sup>); ce qui fera que les prix chés nous ne tomberont pas beaucoup, à moins que la Prusse et la Russie ne permettent l'exportation jusqu'ici subsistant défendue. Cependant nos marchands s'empressent de faire des provisions en grains pour les y porter au plutôt, les prix étant là fort hauts. Je crois aussi que ceux qui vendent à l'heure qu'il est, feront le mieux leurs affaires; car plus loin le prix se soutiendra difficilement parmi l'abondance qui s'offrira aux marchés, et la défense n'étant pas levée, laquelle on ne lèvera que tard, crainte de voir souffrir les Norvégiens. . . . .

353.

Aarhus, 23. Oktober 1795.

. . . . Mon successeur<sup>1</sup>) arriva l'avant hier de l'arrivée de la très-grande commission<sup>2</sup>), qui passa ici trois nuits. Après avoir tenu le lendemain une grande session pour faire l'arrangement de ses courses en Jutlande et dont le résultat fut qu'on prendroit ici Constantinsbourg et qu'on iroit de là à Faurschou, puis à deux terres près de Liimfiord (il se peut qu'on prit aussi une entre ceci et cela) et enfin à Ryehave pour finir par là la besogne cette fois et cet hiver en Jutlande; après, dis-je, cette conférence préliminaire on alla à Constantinsbourg de bien grand matin. Les trois quarts de paisans qui n'avoient pas voulu s'accommoder sous moi, firent galamment les opiniâtres en paisans revêches sous cette formidable commission. Je l'avois prédit à S. E. de Reventlau et il les trouva à leur naturel si exactement, comme il me le raconta après qu'ils tinrent la commission en suspens jusqu'à neuf heures sonnées vers la bonne nuit, de sorte qu'à trois diverses foi le comte fut obligé de leur prêcher, que la volonté du roi est que les droits loiaux des propriétaires soient aussi maintenus et respectés que ceux des paisans et que s'ils ne s'accommodoient pas et qu'ils n'acceptassent la proposition juste et équitable de leur propriétaire, la commission iroit y accéder par une décision et qu'alors elle les condamneroit à la dépense.

Je tiens tout cela de M. de Morgenstierne qui en fut fort édifié.

Enfin ils trouvèrent bon, fort tard vers la nuit, de signer l'accommodement proposé par le propriétaire. J'appris depuis et avec certitude, qu'après avoir bien fini à Faurschou et peut-être encore à une autre terre ils retrouvèrent aux bords du Limfiord leur besogne à une terre que les messieurs Föns et Leth y possèdent en commun. Là la commission trouva aussi la proposition des propriétaires raisonnables, mais les paisans si entêtés et obstinés que quatre heures après minuit le comte ne pouvant plus, se mit au lit après les avoir apostrophés terriblement, ce qui enfin leur inspira si bien la crainte, que le matin, observant le lever du comte, ils le prièrent à genoux de leur accorder l'accommodement proposé. Ce qu'il accorda après leur avoir répété des vérités dures. Ce qui eut la suite qu'un autre terre, où même (ce qui m'a été assuré) les paisans eurent de justes plaintes, fut mise en accord bien vite et sans peine, et qu'une terre attenante se raccommoda d'elle-même, sansque la commission pensât y vouloir aller. Comment tout a tourné à Ryehave c'est ce que j'ignore entièrement.

Voilà quelque détail de cette expédition, qui ne laissera pas d'intéresser ma plus chère Excellence, parce qu'il a le mérite d'être dans la plus exacte vérité et que j'ai cru devoir lui communiquer à cause qu'il n'est rien moins qu'indifférent de savoir, comment ce comte s'y est pris. Il me dit aussi que pour cet hiver il n'y auroit plus de commission ici; qu'elle ne reprendroit ses sessions que l'été qui vient; qu'il désireroit de trouver le loisir d'un seul mois pour paroître par çà par là encore une fois en Jutlande; qu'alors il eseroit que les paisans, se voiant désabusés de tous les songes qu'ils avoient, se détermineroient d'eux mêmes aux accords et qu'on verroit ainsi cette grande affaire conduite à sa fin. Je ne nie pas qu'ayant appris comment il avoit fait à Constantinsbourg je l'y exhortois de mon mieux. Ce n'est pas un mauvais apprentissage qu'il a fait ici. Je ne nie pas non plus, que j'en sois fort aise. . . .

GREGERS CHRISTIAN HAXTHAUSEN.

1762. 1795.

GR. CHR. HAXTHAUSEN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

354.

St. Petersborg, 16./27. April 1762.

. . . . Notre affaire doit se décider dans la huitaine que j'attends un courrier avec notre réponse à la déclaration de Msr. de Korff<sup>1</sup>). En attendant le comte Rantzau Ascheberg vient d'arriver ici et ne

m'embarrasse pas peu. Le conseiller Beringskold dont je vous ai parlé dans ma précédente, ne vous arrivera pas, il a pris l'autre route et (soit dit entre nous) s'est heureusement évadé.

Dechiffreret af S.-R.

355. St. Petersborg,  $\frac{29. \text{ April}}{10. \text{ Maj}}$  1762.

. . . . Ne me parlez jamais de grâce de Osten dans vos lettres. Il est cruellement détesté ici et il est sûr s'il s'eut trouvé ici dans la conjoncture présente, depuis longtems on l'auroit chassé d'ici avec éclat. Soit cependant dit entre nous. J'ai le singulier bonheur sans savoir pourquoi d'être fort bien souffert par l'emp. quoiqu'il deteste le ministre de Dan. mais point ma persone.

356. St. Petersborg, 10./21. Maj 1762.

. . . Elle [v: votre lettre] m'effrayeroit, si je n'étois instruit déjà, que Monsr. Beringskiold étoit heureusement arrivé à Copenhague. Depuis, pour satisfaire votre curiosité sur son sujet, je vous dirai que cet homme en trois mots est un coquin à double manteaux, natif de Jutlande, et portant autrefois le nom de Bierring; il a été en suite anobli, et fait Hofrath par l'empereur de Russie, étant le grand duc. Mr. d'Osten s'en est servi comme espion et il fit, je crois, ce joli métier près du parti contraire; mais comme nous l'avons payé plus grassement, il s'est attaché le plus à nous. Son domestique l'ayant dénoncé à Königsberg comme étant espion danois, il a été obligé de rebrousser chemin et de s'en fuir à Copenhague. Voilà son histoire en abrégé! C'est un mauvais sujet, cependant à forte protection à Copenhague<sup>1</sup>).

. . . .

Il y a point de réponse encore à la nôtre, et malgré les apparences h[e]ureuses pour une négociation je crains fort cependant qu'elle aura l'issue des précédentes, et que mon sort à la fin sera de partir d'ici dans une rupture; la chose pourra traîner huit à dix mois encore, avant qu'elle éclate, mais je ne sais, si (depuis que je crois nos armements achevés) c'est un avantage pour nous de gagner du tems, puisque nous nous consumons en fraix, et perdons le dernier bon momment que la conjoncture nous offre pour prendre parti. Ici le malheur est que l'empereur ne consulte et écoute personne, qu'il a une tête de fer incapable d'être dirigée.

. Dechiffreret af S.-R.

357. St. Petersborg, 13./24. August 1762.

. . . . Quant à la façon de penser de l'imp. de Russie relativement à la constitution de la Suède, vous pouvez être assuré qu'elle ne favori-



sera jamais le dessein d'un changement si elle reste sur le trône, qui toujours ici est chancelant et incertain du jour au lendemain. Elle pense trop bien pour cela, et la considération du parentage avec le roi de Suède n'entrera pour rien dans son système. Panin est trop bon russe aussi pour favoriser des projets contraires à la liberté suédoise. Le comte Bestouchef n'est point en place quoique fort distingué, mais au fond ne peut et n'est guères plus propre non plus pour les affaires, étant fort décrépité et cassé. Je suis maintenant fort impatient de savoir quel sera après mûre reflexion notre plan et nouveau système. Je prévois mille difficultez insurmontables, si dans la négociation prochaine nous remettons pour obtenir la réunion du Holstein, l'affaire de l'échange sur le tapis. Elle n'est nullement du goût de la cour, et l'imp. comme tutrice du grand duc ne voudra avec les meilleures intentions au reste rien faire pour nous, et toutes les cours en Europe nous contrarieront ici par leurs ministres dans cette affaire. Jugez par là de mes espérances. Le ministre de Suède à Petersb. a ordre de faire le voyage avec à Moscou mais avec promesse d'être rappelé bientôt. Les bonnets n'ont pas tort en imputant des sentiments (prussiens) à l'i[mpératrice] de R[ussie]; au fond elle les a, quoique d'ailleurs elle fait bien les dissimuler. Entre nous, elle vient d'offrir sa médiation aux cours de Vienne et de Berlin. . . .

Dechiffreret af S.-R.

358.

København, 17. Januar 1795.

Je connois trop, mon très cher frère, par les fréquents et multipliés témoignages de tendresse et d'amitié, l'intérêt sincère et cordial que vous prennés à tout ce qui me regarde pour vous laisser ignorer le changement qui s'est fait depuis hier dans ma position actuelle.

Ce fut mercredy passé qu'à l'issue du conseil le p[rin]ce r[oyal] me fit entrer dans son cabinet pour me proposer de me charger du département de la douane devenu vacant par le décès de Mr. de Scheel<sup>1</sup>), le premier département civil, que viendrait à vacquer pendant mon emplacement au conseil m'ayant été destiné et la caisse du roy pouvant maintenant gagner annuellement six mille écus, qui étoit la paye qu'avoit eu Mr. de Scheel. N'ayant pas de bonne excuse à alléguer, j'ai cru par zèle et désintéressement dans le service, devoir ne point refuser, mais accepter l'offre, en y attachant cependant la condition d'être absolument dispensés d'affaires de finances, de crédit-casse, de banque ou de tout ce qui peut être relatif à d'objets pécuniaires, dont feu Scheel s'est vu chargés, mais dont votre sage

exemple m'a prudemment imposé la loix de ne point m'en mêler déjà depuis plus de 5 ans, que je me trouve dans le ministère.

J'espère, mon très cher frère, qu'entrant dans ma position vous trouverés que je n'ai pu ni dû faire autrement; et que par conséquent vous approuverés parfaitement la démarche que j'ai faite en m'y déterminant endskiønt min huuslige Roe vil derved meget liide og endskiønt ieg er vel gammel for at lære paa nye et nyt Fag, og for at blive foruden en gammel Synder en nye Tolder. On m'a honoré dans la patente que je viens de recevoir du prédicat de président de la dite chambre des douanes; mais ce qui me fait une vraie peine; (non que je lui envie personnellement son bonheur) c'est que le b. Guldenchrone vient en même tems d'être nommé député dans ce college<sup>2</sup>) avec appointements par où il saute, pour premier début dans le service, six d'anciens committés qui doivent être gens de merite, cet emplacement devant extrêmement déplaire, et gagnant l'air comme si j'y avois grande part en le prennant avec moi paa Slebetauget.

La veuve Scheel obtiendra mille écus en pension, dont elle aura aussi avec sa nombreuse famille fortement à faire, ses circonstances étant très médiocres et peutêtre assés mauvaises. Le plan de Guldberg de se débarasser de ses baillages serra sans doute dérangé, par l'emplacement subit et inattendus du b. Guldenchrone. On avoit cru d'abord que Louis Reventlou ou bien Buchwald à Odensée auroit eu le département des douanes et que Christian Reventlou auroit remplacé Scheel au conseil. Il ne paroît pas que cette dernière place va être remplie.

La santé de la pcesse royale heureusement va mieux depuis que Bang la traite, mais elle ne sortira qu'à l'aniversaire du roy. Il y a quelque leger indices de grossesse sur laquelle on espère à la fin du mois obtenir plus de certitude. Le pce Frédéric paroît baiser et a une thoux tenace. On suppose qu'il fera venir Guldberg au printems.

. . . .

## GREGERS CHRISTIAN JUEL.

1766—1769.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 10 ff. er aftrykt følgende Breve fra Gr. Chr. Juel til Schack-Rathlou: <sup>9</sup>/<sub>11</sub>, <sup>23</sup>/<sub>11</sub> og <sup>9</sup>/<sub>12</sub> 1766, <sup>5</sup>/<sub>3</sub>, <sup>10</sup>/<sub>3</sub> (fejlagtigt <sup>10</sup>/<sub>5</sub>) og <sup>14</sup>/<sub>7</sub> 1767, <sup>28</sup>/<sub>7</sub> 1769 og <sup>20</sup>/<sub>3</sub> 1770.

## GREGERS CHR. JUEL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

359.

Odense, 26. December 1766.

. . . . La faveur de Mr. de B[ernstorff] chancelle tous les jours, et il n'y a que la nécessité dans laquelle l'on se trouve de se servir de

lui pour la négociation touchant l'af[faire] du H[olstein], qui empêche sa chute entière<sup>1</sup>).

Il a été au désespoir ainsi que R[eventlow] du changement qui a été fait à l'égard de la destination du c. de Holst. Bon Dieu, quel traïs de la part d'une femme? Quelles seront les suites d'une pareille légerté et foiblesse du . . . [o: roi]. L'ainé Nomsen et notre ami le c. Scheel aspirent au poste de Berlin. Je crois que celui-ci l'emportera, s'il peut engager son père à ne point être trop contraire<sup>2</sup>).

Un certain c. Gørtz que vous ne connoissez pas, je crois, est sur les rangs des favoris, il a le coeur noir et la bourse vide, perspeptive heureuse! . . . .

360.

København, 22. Februar 1767.

. . . . Je dîne aujourd'hui chez R[eventlow], où certainement il sera question de vous. Vous jugez, Monsieur, avec quelle satisfaction je m'intéresserai à une pareille conversation, ce que je puis avoir l'honneur de vous dire, c'est que le public est très aisé de votre retour, espérant qu'entrant dans le poste de v. d. L[ühe] vous serez à meme de rendre plusieurs services très nécessaires et essentielles à l'heure qu'il est. Gram de Fridb. a perdu 2000 écus de ses apointments, et le r[oi] en rage tous les jours contre le gré de ses m[inistres]. . . . .

361.

København, 29. Marts 1767.

. . . . Le comte Gørtz et le gen. Hut sont partis hier, le maréchal<sup>1</sup> triomphe, le p. de H[esse] en a prit la fièvre, et Rev[entlow] et B[ernstorff] ont eu une explication qui, à ce qu'ils espèrent et désirent l'un et l'autre, rendra un schisme entre eux impossible à l'avenir. Voilà, Monsieur, les nouvelles les plus importantes et les seules que je vous dirai aujourd'hui; les détails, je les réserve à nos conversations. . . . .

362.

Stockholm, 5. Juni 1767.

. . . . Mon frère<sup>1</sup>) me manda d'Elseneur que vous l'aviez chargé de me dire qu'il seroit bon que je continuasse la correspondance avec S. E. de Reventlow; comme je n'ai jamais été dans aucun commerce de lettres réglé avec lui, je ne compris point cette strophe de la lettre de mon frère, et je suppose qu'il vous aura mal compris, Monsieur; dans le cas du contraire vous me feriez plaisir de me donner à con-

noître à quoi vous avez visé en lui donnant cette commission; j'y ai beaucoup réfléchi sans pouvoir le deviner. . . .

363.

Stockholm, 26. April 1768.

. . . . De tous les changements qui se sont faits en dernier lieu à Cop[enhagen], c'est celui de la rentrée de mr. de Rev[entlow] dans le conseil qui seul m'a donné de la satisfaction; aussi ai-je remarqué que c'est cet événement agréable que V. E. a prévu et dont elle a bien voulu me menager la surprise par une de ses précédentes lettres. Mais, Monsieur, quel voyage que celui du r[oi]! L'Europe s'en étonne, les gazetiers s'en amusent et je crains bien que le Dann[emarc] ne s'en ressente par les dépenses énormes auxquelles il donnera lieu. Vous en gémissiez, je le vois, et vous avez cela de commun avec bien d'autres. . . .

364.

Stockholm, 3. Marts 1769.

. . . . Bon Dieu quel pays que la Suède! La haine, la fureur et les intrigues absorbent actuellement tout autre sentiment, la cour semble toucher au point qu'elle a tant ambitionné, et la part directe que je suis obligé de prendre aux opérations d'arg[ent]<sup>1)</sup> me peine et m'afflige à plusieurs égards. L'animosité est principalement contre la Russie, ainsi qu'elle auroit dû payer les fraix de nos manoeuvres, mais nos engagements avec cette cour nous font regarder ses intérêts comme les nôtres, et il me paroît que l'impérat[rice] regarde le Dann[emarc] comme son comptoir d'assignations; j'espère que nous retirerons de grands avantages de notre union avec elle, mais que deviendra la pauvre patrie, si nos négociations deviennent aussi coûteuses.

Je suis bien sûr que Votre Excell. aura fait ces mêmes reflexions, et qu'elle gémit tous les jours des dépenses de l'état. L'armement que l'on fait à Copenh. allarme beaucoup les chap[eaux], et je redoute fort que l'arg[ent] ne puisse faire tout ce que l'on s'en promet; la fureur de l'opposition est trop grande, le plan pour le rétablissement des finances est manqué après avoir ruiné les  $\frac{3}{4}$  des particuliers, et l'Angleterre ne donne que des promesses. La Suède n'a d'alliance qu'avec la Russie (elle finit même l'année prochaine), lorsqu'à la diette la France proposera de nouveau son système, que proposerons-nous en la faisant refuser? Bref, plus je pense à notre situation, plus elle me paroît fâcheuse, et j'avoue, que je crains beaucoup qu'après mille soins coûteux nous serons enfin contraints à penser aux

mesures sérieuses, si nous voulons soutenir la constitution telle qu'elle fut établie à la dernière diette, car la cour qui aujourd'hui conduit l'étendart, veut des changements considerable, et les chap[eaux] seront forcés d'y souscrire ou de renoncer au seul appui qui leur donne la force de lutter. Ce que je viens de dire, suffira pour donner à Votre Excellence un tableau des affaires qui font le sujet de mes sollicitudes. . . .

POUL ABRAHAM LEHN.

1787.

P. A. LEHN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

365.

Hvidkilde, 29. Maj 1787.

Da jeg uagtet alle mine Errindinger og Begiering til Hr. Greven af Reventlau icke har kundet erholde Copie af Commissionens sidste tagne Beslutning, der allerede efter Sigelse skal være indgiven til Forestilling igiennem det danske Cansellie<sup>1)</sup>, og jeg altsaa heller icke derover har kundet give nogen Betænkning, tager jeg min Tilflugt til Deres Excellence, om noget detsangaaende maae blive mig meddelt, skiondt jeg vel veed, hvor lidet der reflecteres paa aldt det, som icke kommer fra hands Excellence Hr. Greven af Reventlau og Hr. Justitz-raad Colbiørnsen.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL P. A. LEHN.

366.

2. Juni 1787.

Af Deres Høy og Velb. meget ærede af 29<sup>de</sup> pass. har jeg heel uventet og naturligviis med Forundring erfaret, at De uagtet Deres Erindringer og Begiæring ikke har kunnet erholde Copie af Landvæsens Commissionens sidste tagne Besluttning og altsaa ikke heller har kunnet give nogen Betænkning, da jeg dog har havt Aarsag at troe det modsatte.

Om jeg og for min Deel kunde bidrage noget til at faae dette re-dresseret, som jeg dog ikke kunde formedelst den saare liden Indflydelse, jeg har i den heele Sag, saa er det dog nu for sildig, da bemelte Commissions Forestilling allerede er bleven Hds. Maystt. foredragen og i eet og alt af Allerhøystsamme bleven approberet<sup>1)</sup>.

Den indeholdt 6 Poster, neml.: 1) om Hævd paa en Fæstegaards Bygninger, Besætning p. p., 2) om Skifterne efter Bønder, 3) om

den lovlige Maade at sette een Bonde fra sin Gaard, 4) om den Hørig-  
hed og Lydighed, som een Fæstebonde er Jorddrotten pligtig, 5) om  
Jords Fratagelse fra een Bonde p. p. og 6) om Bøndergaardens Ud-  
flytning.

Jeg har ved den Leylighed talt og skreven efter min Overbeviisning;  
at jeg ikke har kunnet overbeviise andre der, hvor min Meening har  
differeret fra deres, maae være, fordi jeg selv har taget Feyl, eller  
fordi jeg har manglet paa Evner og Gaver at fremsette mine Grunde.  
Hvilket det nu er, saa ønsker jeg inderlig een saa vigtig Sags gode  
Udfald og seer den iøvrigt med Roelighed i Møde.

FREDERIK CHRISTIAN TØNNE LÜTTICHAU.

1790—1792.

F. C. T. LÜTTICHAU TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

367.

Aakær, 25. December 1790.

Har ieg efter Løfte den Ære at melde det Nytt, som de 2<sup>de</sup> sidste  
Poste (den 3<sup>die</sup> mangler os her) har bragt.

1) Er mig tilsendt indlagde Kobber, der er et af de sælsommeste,  
ieg har seet.

2) Er det utroeligt, med hvor stor Biefald man har optaget mine  
Svar\* til Inquis. Commissai.<sup>1)</sup>.

De skal være blevne læste af Pr. Carl selv og af ham forelæst  
Kr. Prs. — den første tillige med Geheimeraadernes Rosenkrantz og  
Rosencrone samt Uldall har ladet mig sige, de vare uforbæderlige,  
og Geh[eime]r[aad]i[nde] Juell Wind med en Deel andre ere meget  
tilfreds med dem, som er alt, hvad ieg kunne ønske.

De 8<sup>te</sup> første Ark af mit Svar til Colb.<sup>2)</sup> sendes til behagel. Eftersyn  
og Udslættelse, i hvad som findes for hart, da ieg ofte har været  
fristet dertil.

Vi falde jo alle i mange Støkker. . . . .

\* Jeg sendte 3<sup>de</sup> Exemp. deraf og af Notarial Requisi. til Kiøbhv.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL F. C. T. LÜTTICHAU.

368.

26. December 1790.

Efter Deres Velb. Begiæring har jeg saa nøye, som jeg har kunnet,  
igienemgaaet de mig tilsendte 8 første Ark af Deres Svar til Etats-

Raad Colbiørnsen, som herved følge tilbage tillige med de af mig giordte Anmerkninger. Skrifrtl. at anføre Aarsagerne til de Forandringer, jeg foreslaaer, det vilde blive for vidtløftig, men jeg forbeholder mig at give dem mundtl. tilkiende. Imidlertid da jeg maaskee har kunnet deels oversee og deels urigtig indsee adskillige Stæder i dette vigtige Skrift, allerheldst i Henseende til juridiske og oeconomiske Quæstioner, saa beder jeg D. V. instændig ikke at forlade Sig paa mit Omdømme alleene, men at spørge fleere og bedre oplyste gode Venner til Raads, førend De gjør det bekiendt ved Trykken.

Det mig communicerte Kaaber-Stykke har jeg den Ære herved at tilbageskikke. Det er saare forargerligt og kand paa ingen Maade bifaldes. Slige Ting irritere uden all Nytte. —

F. C. T. LÜTTICHAU TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

369.

Aakær, 27. December 1790.

Deres Excellences beærede af i Gaar og Deres bevaagntl. Anmerkninger har ieg i Et og alt fulgt fra først til sidst. I dette Minutte, da min Forvalter skal til Odder, kommer min Skriver med det andet Hæfte, som ieg og, efter gunstigste Tilladelse, giver mig den Frihed at sende, som det er. Skriverfeilene i dette og det forrige skal jeg siden endre. Jeg takker Deres Excellence paa det forbindligste for den Bevaagenhed at ville eftersee det og gjør mig en Pligt af at følge en Mands Indsigter, der saa langt overveyer mine. . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL F. C. T. LÜTTICHAU.

370.

2. Januar 1791.

Den forandrede Forer[in]dring til D. H. V. Svar paa Etats-Raad Colb. Betragtninger, som De tillige med Slutningen af bemelte Deres Svar har havt den Godhed at meddeele mig Conceptet til, har jeg med samme Nøyagtighed igiennemgaaet som de første Hefter, til hvilke jeg paa Deres Begiæring havde giordt nogle Anmerkninger, og bemeldte Forerindringer synes mig nu gandske vell om, naar jeg dog undtager, at det Ord *Kold s i n d i g h e d*, som staaer Lin. 9 neden fra paa den 3<sup>de</sup> Side høyst nødvendig maae forandres, da i dets Stæd kunde settes utrættelige *Opmerksomhed* eller eet andet saadant Ord.

Hvad derimod de sidste 5 Ark af Svaret selv angaaer, saa finder

jeg i samme, i hvor vel og grundig det end er skreven i Hoved-Sagen, saa mangfoldige Stæder, hvor Lignelserne og Expressionerne af Vedkommende, mueligt ogsaa af upartiske, kand ansees som for haarde og følgelig for anstødelige, at det ikke har været mig muelig uden at falde i een uendelig Vitløfttighed at anmerke dem alle; og jeg kand altsaa ikke undslaae mig for at tilraade, ja, hvad meere er, rett at bede Deres Høy Velb. paa det strengeste og med gandske kold Blod paa nye at igiennemgaae det heele Skriftt og især disse sidste 5 Ark, heldst saaledes som Deres Sag med Et. R. Colbiørnsen nu staaer, da der ellers af bemelte Svars Publication, naar ogsaa den imod D. H. V. nu anlagte Process faaer, som jeg haaber og ønsker, eet godt Udfald, kunde reise sig fleere lige saadanne Processer, hvilke i alle Henseende var godt at undgaae. Og detsuden, kiære Hr. Cammerherre, saa er det Argumenternes Styrke eller Svaghed, der skal bestemme Publici Dom i een Sag, og ikke Bi-Omstændigheder, ja man erfarer i Almindelighed, at den, der skriver meest koldsindig, finder langt meere Yndest hos Læserne end den, som bruger den modsatte Skrive-maade, i sær bifalder man gjerne den for haart angrebne, naar hand viiser megen Koldsindighed i at forsvare sig. . . .

#### F. C. T. LÜTTICHAU TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

371.

Aakær, 2. Januar 1791.

. . . . At ieg regeres af Kongen og hds. høye Raad, dette skal ieg aldrig unsee mig for, men at tourmenteres af en Reventl. og Colbiørnsen, skeer ikke efter de Omstændigheder, Forsynet har satt mig udi. Og er min Kone lige saa bestemt som ieg. Patria est, ubi mihi bene est!

Den Borger, som følger Lovene, er stedse en god Borger og bør stedse ved dem beskyttes. Ønsker Reventl. og Colbiørnsen nogle af et andet Slags og dem, de kan hussere med efter Phantasie, saa bliver ieg ikke deres Stekken-Pferd eller Kiephæst, som de lader at ville bruge mig til. Jeg har strax begyndt med Revis. af det sidste Hæfte, og da ieg veed Deres Excellences Tanker, skal ieg nok rette alt, lige som det Ord er rettet i For-Erindringen. Jeg skal og, naar hele Manuscriptet er renskrevet, paanye eftersee det, i hvor tungt det falder mig at skiænke denne Person noget. Men ieg faar nok fat paa ham i et andet Sprog, hvor den Oxfordter Doctor<sup>1</sup>) skal vise ham, quid juris est. Og da spørge: quid mihi tecum?

Det belovede 16. Bind af Allg. deutsche Bibl. sendes, hvor Deres



Excel. ved Merket pag. 233 No 2 finder Recens. over den af mig i Svaret til Colbs. berørte Afhandling.

372.

Aakær, 14. Januar 1791.

Har ieg den Ære herved at melde, hvorledes det seer ud med Colbs. og min Sag.

Min Comissionaire gik til Aagaard, men han frasagde sig Sagen, fordi Colbs. var hans gode Ven. Skibsted gjorde samme Erklæring. Endelig kom han til Rosenst. Goische, som sagde: »Naar ieg bliver betalt, saa fører ieg Sagen end og imod Fanden selv«.

Min Commissionaire maae formodentl. finde i Rosenst. Gois. Idee en besynderlig Lighed imellem F[anden] og C., tog ham paa Ordet, dog fordrede Rosenst. en Concept af mig til at contrastævne Colbs., samt mine Tanker om Sagen.

Disse har ieg sendt med forrige Post, saaledes som indl. Nr. 5 og 6 udviser, der ere nummererede for at vedhøre Deres Excellences Paapiirer. Min Commiss. forsikkrer, at siden min Supplique er kommet i Circulation (den om Sagens Udsættelse) og man seer Colbs. Beskyllinger samlede, siger Uldall og alle: »Colb. har forgalopperet sig«. Uldall skal tage sig meget ivrig af Sagen og raader mig at supplicere om disse to Ting: 1) Sagen skriftlig maae plaideres, paa det ieg kan faae Tiid at see og overveye Contra Partens Frembringende, og 2) at mig maae vises den Naade ikke at blive dømt af andre Assessores end de, der var uden for Landboe Commissionen.

Dette er nok, hvad Fr. Geh. Rdinde Juell Wind har meent. Uldall ville og, ieg selv og ved andre skulle see Grev Berensdorff, Geh. R. Grev Haxhausen og Scheel tilskrevne, at mig min lovl. Ret ikke maatte blive betaget i en saa vigtig Sag, den, han troer, Colbs. i saa Fald maae komme slet fra. Saa hastig ieg faar fuldkommen Underretning, reiser ieg selv til Kiøbhv., da ieg ikke troer Rosenstand, og hører ieg da det minste tvivlsomme om ham, nødes ieg selv til at plaidere. Thi at betale ham og selv skrive alt finder ieg sælsom.

Nu vil ieg see, hvad Posten bringer for godt eller ondt i Aften, som ieg nærmere enten mundtl. eller skriftl. skal have den Ære at melde. I Aalborg turde Præsten, Herr Wandall, som eyer Bogtrykkeriet<sup>1</sup>), ikke indføre mit Avertiss. som behagel. sees af Nr. 7. . . .

373.

Aakær, 9. Februar 1791.

Deres Excellence ville behageligst tillade, ieg raadfører mig med Dem i Anledning af et Brev, ieg fik i Aftes fra S. E. Hr. Gehrd. Rosen-

krantz. Hds. Excellence fraraader mig aldeles Reisen til Kiøbhv. og føyer derved, at mine gode Venner og de, der vil mig vel, ikke kunne vise den Virksomhed, som de ellers ville og ønskede, og at ieg udsætter mig for Ubehageligheder, da det andet Partie har alle Cluber og andre paa sin Side, som ere redebonne til alle Udsvævelser, der i Haab af Levebrød m. m. lader sig dertil ophidse m. v.

Reiersens Skrivt<sup>4)</sup> skal have giort Opsigt, og den saa stor, at Colbs. selv er gaaet til Bogtrykker Holm og truet ham med Arrest. Mere ærgerlig vil han blive over mit, saa hastig det udkommer. Dog til Gehrd. Rosenkrantzes Brev igien, saa veed ieg nu ikke, hvortil ieg skal resolve. Ikke fordi ieg frygter noget Overfald, som ved høy lys Dag ikke staar til at formode, og om Natten har ieg intet paa Gaderne at bestille, men naar Reisen ellers skulle være til ingen Nytte, saa var den forgiæves. . . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL F. C. T. LÜTTICHAU.

374.

9. Februar 1791.

At give D. H. V. eet gandske bestemt og positivt Raad paa det vigtige Spørgsmaal, om De ifølge det af Hr. Geheime Raad Rosencrantz bekomne Brev og de i samme anførte Grunde gjør vel udi ey at komme til Kiøbenhavn i denne Tid for selv at forberede alting til Deres Processes Fremme, er meget vanskelig og især betænkelig for mig, der som een ærlig Mand og som Deres Ven for intet i Verden vilde give Dem eet Raad, som De og jeg selv siden maaskee kunde have Aarsag at forekaste os Følgerne af.

Men det kand jeg paa min Heder og min Ære forsikkre og bedyre Deres Høyvelb., at var jeg i denne Fald i Deres Stæd, saa befalede jeg mig Gud, stolede paa ham og paa min gode Sag, reiste til Kiøbenhavn for selv at vaage over, hvordan min Advocat forsvarede det dyrebareste af det, man kand eye paa Jorden, gik een hver Mand, baade Ven og Fiende, med een anstændig og beskeeden Frimodighed under Øynene og tænkte dog uden at sige det som Lutherus, da hand drog til Worms.

Der har De, Høystærede Hr. Cammerhr., min sande og oprigtige Hiertens Meening for min Deel; men hvorvidt den i øvrigt kand svare til mangfoldige Omstændigheder og Considerationer, som ingen i Verden uden De selv, naar De har raadført sig med Gud og med Deres eget Hierte, kand bedømme, er jeg ikke i Stand til at vide.

Da imidlertid Tiden ikke endnu saa meget presserer, Vinteren ikke

heller synes at ville gjøre Belternes Overfart vanskelig, saa kunde D. H. V. for at gaae saa meget sikkrere til Verks for det første udsette Deres Reise i nogen Tid og raadføre sig dets angaaende med Hr. Justits Raad Uldall. Hand er Deres Consulent og Deres Ven, hand er een fornuftig og een ærlig Mand, hand er in loco og kiender langt nøyere Omstændighederne derover end nogen anden. Ingen kand altsaa bedre og tilforladeligere veylede Dem, og hands Raad, hvilken De, naar De skriver ham til i Morgen, kand imodtage d. 18<sup>de</sup> huj. og altsaa betids nok, kand De i mine Tanker følge med all den Sikkerhed, som man i menneskelige Sager kand forskaffe sig, da for Resten Udfaldet af alle Ting alleene staaer i dends Haand, som alleene styrer alle Ting. . . .

F. C. T. LÜTTICHAU TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

375.

Aakær, 9. Februar 1791:

Deres Excellences bærede har fuldkommen stadfæstet mit Forsæt, og da der er Uenighed imellem J[ustits]r[aad] Uldall og Rosenstand betreffende tvende Souppliquer, som den første vil have, ieg skal indgive, neml.

- 1) Om Sagens skriftl. Agering og
- 2) Ikke at dømmes af de Assessores, som ere Læmmer af Landboe Commissionen m. v.,

som den anden deels synes overflødig og deels med Forandring, saa reiser i Guds Navn i Morgen uden minste Frygt, og tænker med Poeten:

Ogleich die Winde wehen,  
Die Felsen stehen still;  
Kein Mensch kan dem entgegen,  
Was das Verhängnis will.

Og lad være ieg troer, og det med temmelig Vished, at Lutheri Ord findes i største Fuldkommenhed i Kiøbhv., saa er ieg ikke bange og siger med Gellert:

Gott ist nur Herr von meiner Seele,  
Und alle Fyrsten sind es nicht.

Det er saaledes den høye Tiid, ieg reiser derhen, hvor ieg og skal see Udfaldet paa Handlen med Aakiær, eller om den skal parcelleres til Holsteiner, da den Maade, Lovene og Sprogget behandles paa, er

mig uovervindelig, og under det danske Cancellie forlanger ieg ikke at sortere. Bogtrykker Holms Kone havde nær barslet af Angst, imedens Colbs. overfoer hds. Mand og truede med Arrest etc. Men Holm\* var ikke bange og fordrede Lov og Ret. Alle troer, det var ikkuns et Skræk Pulver, fordi Colbs. ved, min Recept er enten hos ham eller en anden i Trykken. Smager Reiersens ham saa ilde, saa faar han nok Guldsoet af min og det, som er udkommet fra Aalborg, men ieg ikke eyer, under Titul: Lad mig prøve, om I har sagt sandt, ellers er I en Løgner.

Flere af samme Suurdey skal være i Arbeide, og da nogle Forvaltere ere Forfattere, saa vil det fiine i det danske Sprog nok temmelig sparsom blive brugt. . . .

\* Colbs. kaldte hans Bogtrykke et brændt Stæd m. v.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL F. C. T. LÜTTICHAU.

376.

9. Februar 1791.

Da jeg af D. H. V. Skrivelse af Dags Dato erfarer, at De nu har besluttet at reise i Morgen, hvilket jeg sandelig ogsaa havde giordt, saa ønsker jeg af inderste Hierte, at Gud vill ledsage Dem og føre Dem efter vellforrettet Sag lykkelig tilbage igien, som jeg og har største Aarsag at haabe. Men for alting, kiære Hr. Cammerhr. vær forsigtig i Deres Omgang med Folk, men især i Deres Tale; lov Deres Advocat rigelig Betaling efter Sagens meer eller mindre behagelige Udfald og følg frems for alle andre Hr. Jr. Uldalls Veyledning, som best. kand give Dem gode og passende Raad. Denne brave Mand beder jeg meget flittig at hilse, saa vel som at formelde mangfoldige Respects til Gehr. Juel Wind. —

377.

7. Marts 1791.

. . . . Tillige med Deres H. V. meget ærede Skrivelse af 17<sup>de</sup> pass. har jeg imodtaget Deres Svar paa Etats-Raad Colbiørnsens Betragtninger, som jeg aflegger min skyldigste Taksigelse for, og med hvis Igiennemlæsning vi have tilbragt tvende rett fornøvelige Aftener. Dette Svar finder her i Provinzen almindelig Bifald og kunde ikke andet, da det indeholder Grunde, som med Føye ikke kand bestrides, hvilket og mangfoldige forhen imod Sagen indtagne Personer nu skal tilstaae. . . .

## F. C. T. LÜTTICHAU TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

378.

København, 12. Marts 1791.

. . . . Man har troet at bringe mig i Harnisk og til at forløbe mig, men disse og flere Anslage skal ikke lykkes; ieg føeler end ikke minste Bebreidelse eller noget, som gjør mig troende at have feilet i mine Pligter, følgelig graverer saadanne Bagateller mig ikke.

Grev Berenstorff tog meget hed imod mig ved den første Samtales Begyndelse, men før vi skildtes ad og ved den anden, som paafulgte nogle Dage efter, var han 100 pr. C. bedre. Jeg lod ham tale rent ud og begyndte derpaa i ald Korthed at sige (NB. paa Tysk): »Jeg er ikke kommet for at iritere Deres Exc., mindre for at overtyste Dem. Jeg kommer og ikke som Supplicant for at foruleilige Dem, da mit fulde Forsæt er at stadfæste min og alles Sags Retfærdighed ved at sælge mine Godser og tage Afsked fra Danmark, hvor ieg ikke ønsker at være, naar Lovenes Holdelse og Efterlevelse skal ansees for Forbrydelse. Og naar saa skal være, er Deres Excell. lige saa lidet sikker som den minste Borgere i Staten m. m.«

Derpaa begyndte vi at plukke alle Ting ud af hinanden, og ved den anden Samtale lod han at ville tilstaae nogle Forandringers Nødvendighed, lige som han og erklærede aldrig at have troet, ieg havde havt saa liden Andeel i det danske Skrivt, som han var blevet underrettet om m. m.

Jeg erklærede ingen Feiltagelse at erkiende i det danske Skrift, naar det ikke var blevet expliceret af en galdefuld Advocat<sup>1</sup>), som søgte sin Ære i Forbrydelser. Det ville blive alt for vitløftigt her at anføre alt pro et contra, som ieg opsetter, til ieg mundlig har den Ære at tale med Deres Excell. Dette vil ieg ene melde, at en skarp Politie Anordning er expederet og, strax efter mit Svar var udkommet, blev foretaget, fordi ieg havde nævnet Gaardene, som Uorderne var skeedte paa. Saa vidt ieg hører, har mit Svar fundet al muelig Biefald, og Colbs. Partie i Cluber, ia, i Cancelliet selv, tabt sig. Endog de fremmede Ministre skal meget have rost det, især har de Svendske, der forstaaer Sprogget, givet det deres fulde Biefald og sendte strax et Exemp. til Kongen af Sverrig.

Mit species facti er under Pressen<sup>2</sup>), som Uldall og Rosenstand finder er godt, og Uldall sagde: »Lad ham nu faae den Pille til, saa faar han nok at smage paa«. Naar Sagen kommer for, veed ieg ikke; ieg ønsker io før io hellere for at kunde retournere, og bliver den udsat til April, som Rygtet gaar, saa reiser ieg.

Colbs., som før var saa hastig, lader nu at have Tiid nok og at ville trainere. . . . .

København, 26. Marts 1791.

379.

Med den agendes Post, som ieg hører ligger over i Hadersl., har ieg sendt Deres Excellence 4<sup>re</sup> Piecer og deriblandt mit species facti, som ikke bliver uddeelt, før Sagen skal decideres. I Torsdags Aftes kom min Kone i god Helbred og fandt mig frie postig, da ieg ikke, uagtet 1000<sup>de</sup> chicanes, kan faae i mit Hoved at have forseeet mig.

Ogsaa Berenstorff er snart saa og lige saa hastig saa sindet; han kan ikke glemme det danske Tillids-Skrift, og at Deres Excellence ikke havde fraraadet os dette Skridt m. m. Jeg svarte at være uvidende om Deres Excell. havde vist noget om det danske, og at Thygsons<sup>1)</sup> Udsigende (Dem betreffende) var om det tyske. Jeg troede endog, at Deres Excellence, som kienkte Landets Forfatning og Lovenes Tilladelse, aldrig havde fraraadet os det, om derom havde været Quæstion, ia, om Skriftet end havde været langt anderledes, da det ene var en Notice til Kr. Pr. m. m.

Med Hitse brød han mig i Ordet og sagde: »Det var et og et, enten vi skrev til Kongen eller Kr. Pr., da vi alle kienkte Forfatningen«.

Jeg svarede: »Deres Excell., som den første Minister, veed formodentl. Ting, ieg ikke bør vide, men som Jurist og Undersaat erkiender ieg ikke Kr. Pr. for lige med Kongen. Jeg havde endnu ikke seet nogen Forordning under Frid. den 6<sup>te</sup>, men alle under Chr. 7<sup>de</sup> m. m.« Han sagde: »Jeg taler ikke med Dem som Jurist.« »Det merker ieg«, sagde ieg, »men da Quæstionen en Gang er giordt juridisk, maae ieg tale med Deres Excell. som Jurist, og paa den Foed skal ieg og tage Sagen og lægge det for publici Øyne, at vi have fulgt Lovene og seer os mishandlede, fordi vi have fulgt dem, og da ieg seer, det saa skal være, forlanger ieg ikke at opholde mig i et Land, hvor man mishandles for at følge og for ikke at følge Lovene.«

»Min Gud«, raabte han (vores Samtale var paa Tysk), »Regieringen har jo ikke fornærmet Dem«. Resp: »Naar en inquisitorisk Behandling ingen Fornærmelse er, saa er ieg ikke fornærmet, men hvad kalder Deres Excell. da Fornærmelse?« Han sagde: »Det var jo ikkuns en Undersøgelses Commiss.« Resp.: »Ja, med Inquis. Hoved og Hale«.

Saaledes bleve vi ved at plukke et Støkke ud efter det andet, og han kaldte, i sin Hede, Tillids-Skriftet eine Pasquille. »Wie«, sagde ieg, »eine Pasquille, so haben dHr. Juristen mich in Göttingen<sup>2)</sup> einen fehlerhaften Begriff vom Pasquille beygebracht, und unsere Gesetze wissen auch von dergleichen nichts«. »Nein«, sagde han, »iust keine Pasquille, aber doch eine Schmäe-Schrift«. »Dieser Distinction ist mich zimlich gleich lautent«, sagde ieg og tog Afskeed fra ham.

Han paastaar stedse, om ikkuns et eneste Naun er feil under det danske Skrift, er det idelig en Forbrydelse m. m. Jeg troer, det er for at komme til Pengene, som den renomeerte Commission har kostet, og som de vil paasmøre Beenfeldt i det Haab, vi alle legger sammen, saa har de faaet deres Krig frem, og Commiss. ikke reist forgiæves. Jeg kunde opfylde mange Ark med de 3<sup>de</sup> holdte Samtaler, men ieg vil ikke foruleilige med mere odieuse Ting. I Torsdag skal Kr. Pr. og Pr. Carl have været ope for at see Tørre Maschinen med Reventlau, som en nedsatt Commission holdte farlig for Floden, men en anden Commiss., i hvilken Grev Reventlau selv præciderte, fandt dens Uskadelighed, naar visse Præcautiones bleve tagne, hvoriblandt og den var, at der stedse skulle holdes 100 Tdr. Vand i Kare paa Loftet, som om Vinteren skal bestaae NB: af Silde Lage for ikke at fryse.

Deres Excell. ærede af 21<sup>de</sup> imodtog ieg igaar, og glæder mig meget at see, samt af min Kone at høre, De begge ere vel. Jeg længes usigelig efter at blive øyensynlig Vidne af dette. I næste Uge venter ieg Sagen for, som ieg er heel rolig ved Udfaldet af. Vi have moret hinanden, Colbs. og ieg, med Notarius Publicus og Erklæring, samt Protester imod visse Assessores. . . . .

380.

Aakær, 16. Januar 1792.

Deres Excellence har ieg den Ære herved at sende 3<sup>de</sup> trykte Skrifter til Deres Eyendom. Philos. der Just. Pflage<sup>1</sup>) har ieg ikke læst eller villet læse for stedse fr[em]d[eles] at kunne bevidne dette, om man ville have mig mistænkt. Den anden Del siges skal være langt bedre; dens Oversættelse ventes dagl. . . . .

381.

Aakær, 23. Januar 1792.

. . . . Geheimeraad Feronce skrev mig med sidste Post, at ieg gjorde vel udi, om ieg henvendte mig til den kayserl. Minister, Grev Breuner, i Kiøbhv. i den Eggerske Sag<sup>1</sup>), da bemeldte Minister tager sig af alle det rommerske Rige tilhørende m. v. Og da ieg i Henseende til min Person henhører derunder, dels som Rigsgreve, dels og formedelst min Forbindlighed med Hertugen af Braunsvig, saa adreserte ieg mig til og s. v.

Dette er og Rigsfiscalens Ideer, dem han for lang Tiid siden meddeelte mig, om Chicaner ved min Afreise m. m. fra Danmark skulle blive yttret.

Jeg har med denne Post tilskrevet Grev Breuner og demonstreret

ham allting; saa ieg haaber, det ikke bliver uden Virkning. Han skal desuden ofte have talt til Fordeel for de jyske Proprietairer. . . . . Af indlagde Sædel fra den kaysl. Minister i Hamburg har ieg sendt Grev Breuner og Gehr. Rosenkrantz Gienpart, paa det at, om man skulle ville tillægge mig Auctors Titul, de da kunde see Urigtigheden og imodsige det.

Jeg formoder, en Englænder, der logerte med mig i Gislers forrige Gaard i Kiøbhv., er Forfatter, da han lod til at ærgre sig meget over det heele.

Geh. R. Feronce skriver: »Einjeder kan gleich sehen, es ist weder Ew. hochgebohrner Styl noch Wendungen. Er mag es wohl gemeint haben, ist aber in diesem Theile nicht glücklich gewesen. Sie können auch sehr wohl mit der Beurtheilung der Publici zufrieden seyn«.

Jeg har sandeligen endnu ei læst Skriftet eller vil læse det, før ieg kommer til Braunsvig. Jeg har og tilskrevet Grev Breuner og Rosenkrantz, om ieg ville skrive, som ieg ikke har i Sinde for ei at opkaage en odieus Sag, saa ville ieg dog ikke nu gjøre det, og før ieg med alle havde forladt Danmark. Dette ville De behagel. demonstrere Vedkommende, som troer, ieg ikke bedre veed at bruge min Tiid end skrive imod sligt et Partie. . . . .

## KAREN LÜTTICHAU, f. BENZON.

1790.

### FRU KAREN LÜTTICHAU TIL FRU SCHACK-RATHLOU.

382.

Aakær, 29. December 1790.

. . . . Mon mary envoi à son Excellence cette réquisition qui fut donné au commissaire, et ce qui est ligner, c'est ce qui a occasionner la fureur de C[olbiørnsen]. Il a étés au Statsraad pour qu'on dû de la part du roi intenter un procès de crimelesse majestais à mon mary, mais ils lui l'ont refuser, présentement il lui veut former un procès.

Mon mary, Madame, fait la demande à son Excellence s'il ne trouve pas qu'il fût nécessaire d'écrire au Stasraad et de leur faire ses représentations s'il lui pourrai être permit de refuser C. sur le même ton, qu'il s'était servi.

Mais qu'il le ferrai avec le plus grand ménagement que possible; on peut voir que ce qu'il s'est choquer dans ce papier, Madame, qu'avec toute la circonspection possible il pourrai dans l'écrit de mon mary trouver encore bien des choses.



Mais lorsqu'il lui fut permit de ne pas se trouver gêner du dernier ordre sortis sur l'imprimerie tous les obstacles seroient lever. Et il semble que cela ne seroit que juste, qu'on dû jouir de la même liberté que son adversaire.

Madame Juel Vint et Rosenkrantz trouve pas que les propriétaires devroit intenter procès à C. Je m'étonne de leur flegme. . . .

## CHRISTIAN MARTFELDT.

1779.

### C. MARTFELDT TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

383.

København, 5. September 1779.

Sidst jeg havde den Naade at gjøre Deres Excellence min underdanige Opvartning, behagede De at yttre adskillige ømme Tanker over et og andet ulykkeligt Udfald af oeconomicke Anlæg for Staten. Deres Excellence syntes ligesom at see de Tider endnu langt borte, som dog andre haaber snart skulde indtræffe, da Rigerne skulde anseelig vinde i borgerlig Næring og Handel og derved merkelig tage til i Lykke og Velstand. En Grad af Mismodighed, forekom det mig, som jeg kunde slutte af Deres Excellences Ord, der efter Sædvane bevidnede Deres ædle Hensigter og Ønsker for det Almindelige, hvorover De derfor saa meget meere følte de Mangler, som De med Føje beklagede. Jeg tog mig da den Frihed at anbringe en Tanke, jeg længe har holdt rigtig, men som endnu ikke har haft den Lykke at blive ret lagt Merke til, neml. om en anden Kornhandelsplan end den nu i 40 Aar brugelige, hvorover Deres Excellence derfor befalede mig at meddeele Dem min Betænkning. Det er det, jeg giver mig den Ære herved underdanigst at efterkomme<sup>1</sup>).

Allerede for 4 Aar siden ere de samme Tanker Ord fra Ord hans Excellence, sal. Hr. Gehejmraad Juel<sup>2</sup>), som syntes meere hemmelig at billige dem end reent ud at erklære sig for dem, af Aarsager mig ubekjendte, overleverte. Paa nye haver jeg nu igjennemgaaet dem alle og finder ikke en Sætning, jeg ikke endnu frimodigen skulde bekjende mig til som statsnyttig og politisk-sand. Ligesom en da forfattet Afskrift befindes, tilstiller jeg den derfor herved underdanigst.

Skulde jeg dog endnu tilføje noget, blev det underdanigst dette:

Dersom mit Forslag er urigtigt og falskt, mon der ikke da med

Grund kunde spørges, hvorfor Holsteen med en contrair Plan, i Følge hvilken Hertugdømmet betaler kun i Told og Licent for indgaaende Rug 6  $\beta$  Tønden og halv saa meget for udgaaende, dog lever lykkelig og haver blomstrende Landgodser, lykkelige Kunster og Haandwerker, en tiltagende Handel endog imod Dannemark, og dog ingen misfornøjede eller for Planens Skyld klagende Proprietairer.

Dersom mit Forslag er falskt, hvi er Planen da forandret 40 Gange i 40 Aar? Er det for dens Dyds eller Fejls Skyld; thi for begge tillige kan det dog ikke være? Er saa store og saa mange Forandringer ved Planen en Følge af dens sande Fuldkommenheder, hvori bestaaer da disse, og strække de sig til de andre Stænder uden for Landmanden, til Kunstnerens Stand, til Fiskerens, til Bergverkmandens, til Kjøbmandens, til den kongelige Betjentes, til Geistlighedens, til den Militæres? Men naaer Planens Fuldkommenheder ej til dem, men disse lider uendelig ved samme, skulde det da ikke være største Statsuretfærdighed, højeste Mispolitik, at en Stand i Staten, endog uden at nytte sig selv, da den udøser sin Gevinst igjen i Skatter, skal tære, om ikke fortære alle de andre, der ved en anden kunde blive langt lykkeligere tillige med den selv? Men er Forandringerne for Planens Mangels Skyld, hvi bliver da Planen bestandig? Og er en Plans sjeldne Forandring et væsentlig Kjendetegn paa dens Passelighed, saa at sige, til Staten; hvi bliver den af 1691, eller som den blev nøjere bestemt 1732<sup>a</sup>), da ikke Plan?

Dersom mit Forslag er falskt, hvi findes da ikke en eeneste, som beviiser Mueligheden under den gamle Plan at vinde Handelsbalancen imod det af mig modsatte, som jeg meener gotgiordt?

Ikke jeg, men Sandhedernes Natur gjør disse Spørsaale. Ingen vil fuldkomnere besvare dem end Deres Excellence selv, hvis dybe Indsigter vil endog herom tænke meget meere. Deres retskafne Iver og Hengivenhed for Tronens og Statens Beste, alle og enhver noksom bekjendt, vil umueligen tillade Sandheder at blive skjulte, hvorpaa Statens oeconomiske Lykke, saavit jeg underdanig seer, først og sidst beroer. Ved underdanigst at tilstille Dem dette, tør jeg derfor haabe at have gjort det almindelige en god Tjeneste; den største og vigtigste ved at bevirke Rigerne den fuldkomneste Kornhandelsplan, mine Mangler i Udkastet fraregnede, ønsker jeg underdanigst maae blive Deres Excellence med den sande Ære derfor alleene forbeholden.

ADAM GOTTLÖB MOLTKE.  
1760—1779.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. G. MOLTKE.

384.

27. Maj 1760.

. . . . L'ambassadeur de France<sup>1</sup>) agit envers moi avec toute la politesse imaginable, il me marque même de la confiance; mais cette confiance n'est (autant que je puis remarquer) que personnelle, et je la dois, si je ne me trompe, aux sentimens dans les quels il me croit et non à mon caractère de ministre de Dannemarc, puisque comme tel il sait que je suis dirigé par un ministre contre le quel il ne peut cacher son mécontentement et sa défiance. Cette disposition de son esprit fait qu'il plaide toujours la cause du ministère de Suède, dont il justifie les sentimens peu amiables pour nous, et qu'il se laisse séduire par les argumens spécieux qu'on lui suggère pour noircir la conduite de notre cour, et pour envenimer nos démarches les plus innocentes. Dans une des conversations que j'ai eues avec lui, il ne me laissa rien à deviner sur ce sujet; je crus ne pouvoir mieux lui prouver la pureté des intentions de notre ministère qu'en lui représentant que l'étroite union entre notre cour et la sienne devoit bien tranquilliser la Suède et lui être garant de nos sentimens, et que quand même le ministère ne seroit pas disposé à nous accorder sa confiance, notre union avec la France devoit l'y déterminer et détruire des soupçons si peu mérités. Je crus que le vrai de ce raisonnement le convaincroit, mais je fus tout surpris de lui entendre dire que l'on croyoit ici que le ministère de Versailles se laissoit aveugler par le nôtre et qu'il m'avoit que cela lui paroissoit vraisemblable. Il paroît convaincu de la façon de penser du roi, et il rend toute la justice imaginable aux sentimens de V. Excellence, mais aussi sa confiance ne s'étend pas plus loin. Msr. Ogier même lui est suspect et il le croit prévenu et partial. V.E. voit par ceci que le marquis d'Havrincourt m'a parlé à coeur ouvert sur ses sentimens particuliers, mais je crains que sa défiance contre le baron de Bernstorff ne lui permettra jamais de s'ouvrir à moi sur les affaires de ce pays-ci, d'autant plus qu'il ne voudra partager avec personne la gloire (quoiqu'incertaine) d'avoir soutenu la liberté de la Suède à la diette prochaine, de sorte que le concert entre nous pour cet objet ne sera vraisemblablement que simulé de son côté. J'en suis dans un embarras extrême; j'ai cru ne pas devoir en in-

former Msr. de Bernstorff encore, pour ne pas l'aigrir et l'affliger et pour ne pas courir le risque que le marquis d'Havrincourt vint à le savoir, ce qui me perdrait dans son esprit, mais tôt ou tard les faits parleront, et je crains de m'attirer des justes reproches, si je me tais sur les sentimens que cet ambassadeur me marque. Je conjure V. E. de me guider et de me dire ce que j'ai à faire. Je ne puis rien dire encore sur Msr. le sénateur Høpcken, si ce n'est que je trouve le portrait que le comte Wedel Frijs et Msr. d'Assebourg en ont fait dans leurs relations lui ressemble parfaitement, et je désire bien plus de gagner sa confiance que je ne m'en flatte. J'aurai peutêtre plus de succès à l'égard du b. de Scheffer, dont les intentions me paroissent pures et le caractère liant; la réserve et le ménagement avec les quels il me traite ne me surprennent et ne me rebutent pas; je devois m'y attendre de la part d'un homme qui est obligé à des ménagemens extrêmes, mais je me flatte que la candeur que je mettroi dans ma conduite le rassurera. Voilà, selon moi, un juste tableau de la disposition dans la quelle je trouve les esprits ici; je voudrois m'être trompé dans ce qu'il peut y avoir de désagréable. Msr. de Larrey se conduit très bien jusqu'ici, mais on se défie de lui<sup>2</sup>); j'aurai l'honneur d'en entretenir V. [E.] une autre fois plus au long.

Chifferbrev.

#### A. G. MOLTKE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

385.

Fredensborg, 19. Juli 1760.

Sur la conversation que vous avez eu avec Msr. le marquis d'Havrincourt touchant les affaires de notre cour, il y a déjà du tems, Monsieur, que je suis instruit de la façon de penser de ce ministre à notre égard et de ses soupçons contre Msr. le baron Bernstorff. Je me suis donné toutes les peines du monde de combatre ces préjugés toutes les fois que Msr. d'Ogier me les a fait entrevoir, mais je m'aperçois de plus en plus qu'il n'y a pas moïen de les détruire. Vous avez répondu, on ne peut pas mieux, sur tous les objets dont Msr. le m. de d'Havrincourt a trouvé bon de vous entretenir, et je crois que vous ne pouviés pas vous dispenser de faire connoître à Msr. de Bernstorff les sentimens de ce ministre pour lui et pour notre cour; le service du roi le veut, et il est trop important pour celui qui se trouve à la tête des affaires étrangères de sçavoir comment un homme qui a tant d'influence dans les affaires de la Suède pense sur nos intérêts; je sçais que vous en informerés Son Excellence de

B[ernstorff] avec toute la circonspection et prudence que je vous connois et que le cas exige. Vous pouvez compter que je tâcherai de diriger les choses pour qu'il n'en résulte aucun inconvénient, et que Mr. d'Havrincourt ne sera jamais instruit de l'usage que vous avez fait de la conversation que vous avez eu avec lui.

Dechiffreret.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. G. MOLTKE.

386.

28. Juli 1761.

[Om en Afløser for Larrey.] . . . . Je crois qu'un homme d'un certain age, mais appliqué, inquisitif et qui auroit quelque étude conviendrait parfaitement à ce poste-ci, quand même il ne seroit pas de condition, peutêtre même vaudroit-il mieux qu'il ne le fût pas<sup>1</sup>).

. . . .

387.

29. September 1761.

. . . . Msr. de Bernstorff m'a demandé mon sentiment sur Msr. de St. Saforin pour remplacer Msr. de Larrey; j'aurais voulu qu'il eût été possible d'avoir un danois qui ne fut pas de condition, mais s'il faut absolument un étranger et un gentil'homme, Msr. de St. Saforin est autant que je le connois celui qui convient le mieux<sup>1</sup>). . . .

388.

20. November 1761.

. . . . Je comprends tout ce que V. E. me fait l'honneur de me dire au sujet de Msr. Schumacher, qui en effet ne peut être ôté du poste dans lequel il est, mais je conjure V. E. de faire en sorte que le secrétaire d'ambassade destiné pour ici arrive bientôt, n'importe qui que ce soit, pourvu qu'il soit fidèle et actif, et que Msr. de Larrey ne reste pas trop longtems après son arrivée<sup>1</sup>). Il m'est impossible d'en dire d'avantage à V. E. actuellement, mais elle me connoît, j'espère, assez pour croire que je ne lui donne pas ce conseil légèrement, et le tems, qui développe tout, prouvera peutêtre qu'il est salutaire. Le meilleur moyen, si j'ose le dire, seroit, ce me semble, de placer M. de Larray quelque part avantageusement où il fût obligé d'aller tout de suite quand même ce seroit avant la fin de la diette; je me fais fort que le service du roi loin d'y rien perdre y gagnera, mais V. E. sent que si j'entre pour quelque chose dans cette affaire-là, je perdrai pour jamais la confiance de notre chef commun, et dès alors

je ne pourrai plus être utile; je dépose donc ceci uniquement dans le sein de V. E., qui n'en fera que l'usage convenable. . . .

Chifferbrev.

389.

20. April 1762.

Les affaires d'ici ne m'ayant rien fourni de particulier à mander à V. E. outre ce que mes dépêches en cour ont contenu, je n'ai pas voulu lui être à charge par mes lettres, mais ayant actuellement deux affaires sur le coeur des quelles il est nécessaire que V. E. soit particulièrement instruite et sur les quelles je puis lui parler avec plus d'ouverture qu'à S. E. de Bernstorff, je me flatte qu'elle me permettra de les lui exposer dans celle-ci.

La première regarde ce que j'ai mandé à sa dite excellence le 16 de ce mois, touchant le bien qui résulteroit de l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire à cette cour. Je supplie V. E. d'y faire quelque attention; il est vrai que la situation des deux partis à la diette est telle qu'humainement parlant la cour ne peut rien entreprendre ou du moins rien exécuter contre la liberté de la Suède par ses propres forces, mais comme nous avons des indices si clairs pour ne pas dire des preuves parfaites que la Russie et la Prusse sont d'accord avec la reine de Suède pour faire reüssir ses desseins ambitieux et que ces 2 puissances pourroient ou par de l'argent ou par des menaces faire changer la situation présente et favorable des affaires d'un moment à l'autre, il est absolument nécessaire que le roi de son côté fasse quelque chose qui puisse contrebalancer les efforts des dites cours, et comme l'argent seul ne suffiroit point, je crois que rien ne conviendroit mieux que si S. M. envoyoit incessamment un ambassadeur ici qui par son habilité et par les facilitez que lui procureroient son caractère et sa dépense seroit sans contredit en état de rendre des services bien plus essentiels que moi, et qui pourroit mettre plus de poids dans les négociations tant publiques que secrettes dont il seroit chargé que je ne le puis. La dépense de cette ambassade est d'autant moins un objet que le roi a déjà 100000 écus de banque ici, destinés au maintien du bon parti, des quels une partie (supposons 20000 écus de banque) pourroit être employé à l'entretien de l'ambassadeur pendant les 4 ou 5 mois qu'il resteroit ici, puisque naturellement sa commission finiroit avec la diette, et le reste seroit employé par lui à l'usage au quel cette somme a toujours été destinée. J'ose garantir à V. E. que cet arrangement seroit un bien infini, et c'est peutêtre le seul qui soit capable de déranger les projets de la

Russie et du roi de Prusse; mais il faudroit qu'il se prit sans delai, puisqu'il n'y a pas de tems à perdre.

La seconde affaire de la quelle je me suis proposé d'entretenir V. E. concerne Msr. de Larrey<sup>1</sup>), dans le quel ni nos amis ni moi ne pouvons jamais prendre de la confiance. V. E. ne doit pas s'étonner de ce que j'ai dit d'avantageux de lui dans mes dernières dépêches au sujet des recherches qu'il a faites pour avoir des informations sur la négociation entamée entre la Suède et la Prusse, puisqu'en effet il s'est donné beaucoup de mouvements dans cette affaire-là, ainsi que j'ai été obligé de lui rendre justice à cet égard; mais dans le fond je crois cet homme-là si déplacé dans ce pais-ci, surtout actuellement, que je ne puis que conjurer V. E. d'envoyer bientôt son successeur ici, car dès que celui-là sera arrivé, Msr. de Larrey, au quel je ne communiquerai alors que ce que je voudrois, deviendra moins incommode. Il est bien malheureux que Msr. Cuur n'ait pu venir. Je supplie V. E. de ménager cette affaire de façon que je n'y paroisse pour rien, étant déjà assez à plaindre par tout ce que je souffre par rapport à Msr. de Larrey, non pas personnellement, car je n'ai pas à me plaindre de lui, mais relativement au service du Roi.

Chifferbrev.

390.

5. Juli 1762.

Le chiffre que V. E. me fit la grace de me confier à mon départ de Copenhague ayant déjà servi au delà de 2 ans, j'ai pris la liberté d'en faire un nouveau beaucoup plus ample, adapté à la correspondance que V. E. m'a permis d'entretenir avec elle. . . .

#### A. G. MOLTKE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

391.

Fredensborg, 26. Juli 1763.

Je vous fais bien mes excuses de ce que j'ai différé jusqu'ici à faire réponse à la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire. La raison en est qu'il m'a fallu du tems pour voir jusqu'à quel point je serai en état de réussir pour vous à l'égard de la survivance que vous demandés du baillage de Schanderbourg<sup>1</sup>). Vous me ferés la justice de croire que je n'ai rien négligé pour vous faire obtenir votre demande, et voici après toutes les instances que j'ai fait aupres du roy, ce que Sa Majesté me permet de vous dire et dont elle a eu la grâce de me donner sa résolution par écrit signé de sa main. Sa Majesté m'ordonne de vous assurer en son nom et par ses ordres,

qu'elle vous donnera le baillage de Schanderbourg quand il vaquera, mais qu'elle espère que vous ne comptés pas d'y passer le reste de vos jours parce qu'elle croit qu'elle pourra se servir de vos talents et de vos lumières dans des postes beaucoup plus importants. C'est, Mr., le précis de la résolution de Sa Majesté, et quoique jé me suis donné beaucoup de peine pour vous procurer conformément à vos souhaits un expectiv dans toutes les formes du bureau de la chambre de finances, Sa Majesté n'a pas voulu s'y prêter, pars ce qu'elle crojoit, que ce ne seroit pas à sa gloire ni à votre avantage que le public fût informé, qu'elle ne vous destinoit pour récompense de tous les services que vous luy avés déjà rendus, et dont elle avoit tout lieu d'être très satisfait, qu'un baillage en Judlande.

Je souhaite fort, Mr., que vous soyés satisfait de la façon qu'il a plû au roy de régler cette affaire pour vous; je puis vous assurer qu'il n'y a que sa bienveillance et ses bontés pour vous qu'il luy a fait prendre une résolution pareille et que son intention est de vous donner aussi à cette occasion des marques de ses bonnes grâces. Si vous souhaités d'avoir une copie de la résolution du roy ou même si vous voulés l'original, je vous la remettrai à votre arrivée ici.

.....

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. G. MOLTKE.

392.

2. December 1763.

.... Je me flatte que V. E. pardonnera avec sa bonté ordinaire dont elle m'a donné tant de preuves convaincantes que je lui adresse ici un mémoire pour le roi de la part d'un homme nommé Herrschend, qui demande l'expectative de la charge d'inspecteur des églises de S. M. dans le district de Colding. Cet homme est secrétaire de Made de Rathlou, et comme je sais que V. E., par l'amitié dont elle m'honore, me permet de l'entretenir avec confiance de mes affaires domestiques, je dois lui avouer qu'il a un si grand pouvoir sur l'esprit de cette vieille dame, dont ma fortune dépend en grande partie, qu'il est en état de me rendre des services et en revange aussi de me desservir auprès d'elle. Il m'est donc de la plus grande importance qu'il reuississe dans cette affaire, dont il m'a chargé, et je supplie V. E. de la regarder comme la mienne, puisqu'alors je suis sûr qu'elle aura la grâce d'y travailler, mais si, comme je ne l'espère point, il étoit impossible d'obtenir cette grâce, je la supplie de m'écrire une lettre danoise, que je pourrois produire afin de prouver



que j'ai fait de mon mieux. Elle voit combien je me fie à sa bienveillance, puisque j'ose lui ouvrir mon coeur avec tant de franchise. Au reste le dit H., n'ayant encore aucun mérite dans le service du roi, il s'offre de donner 1000 écus de notre argent, soit pour la réparation de quelque église du roi dans le district, soit à l'hôpital royal à Copenhague, soit à d'autres usages pieux, selon que S. M<sup>té</sup> l'ordonnera. Je mets toute cette affaire entre les mains de V. E., qui la conduira, j'en suis sûr, de façon qu'elle tournera agréablement.

. . . .

A. G. MOLTKE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

393.

Fredensborg, 4. Juli 1764.

. . . . Je ne doute pas un moment qu'il n'y a pas des raisons très solides et très fondées qui vous ferait désirer votre rappel de la cour de Svède. Vous me les avez fait connoître en partie, lorsque j'ai eu le plaisir de vous voir ici, et vous pouvez être assuré, que je désire également de vous voir de retour chez nous, parceque les services du roi exigent nécessairement que vous retourniez au plutôt dans la charche que Sa M<sup>té</sup> vous destine; mais, monsieur, permettez de vous parler avec cette franchise et sincérité que vous me connoissez. Croyez-vous sincèrement, comme il paroît que vous le supposez, que Mons. de Juel sera dans si peu de tems en état de faire les affaires du roi à la cour où vous êtes, et sera-t'il capable de les diriger conformément aux intentions de Sa M<sup>té</sup> à la diète prochaine? Personne n'en pourra mieux juger que vous; vous connoissez la part que nous prenons aux affaires de cette cour et les soins et les peines que le ministère du roi doit donner pour écarter tout ce qui pourra être contre nos intérêts. Vous n'ignorez pas toutes difficultez que l'on lui oppose; cependant ce qu'il lui faut beaucoup de sagesse et de prudence pour les surmonter et pour réussir dans les affaires dont il se trouve chargé. Jugez-vous Monsieur de Juel dont, à la vérité, j'ai toute la bonne idée du monde, déjà en état de remplir ces objets? Je vous prie de me le dire et d'être bien persuadé que je ne manquerai de me conformer à ce que vous crojez convenir du service du roi.

Dechiffreret af Schack-Rathlou.

394.

Bregentved, 12. August 1766.

. . . . Mr. de Bernsdorff qui a eu la bonté de passer un couple de jours avec moi ici à Bregentvit<sup>1</sup>). . . .

395.

Bregentved, 20. November 1766.

Rien ne m'auroit été plus agréable que d'avoir l'honneur de vous voir à Copenhague, lorsque vous y avés été; à mon regret les circonstances ont été telles que vous n'avés pu quitter la cour<sup>1</sup>), et quant à moi j'ai cru mieux faire de ne point m'y rendre. Je suis très sensible à tout ce que vous me dites d'obligeant sur ce sujet dans votre lettre du 6, et de la peine que vous me témoignés de n'avoir pas pu vous rendre ici à Bregentvidt. Vous soyés bien sûr que ma joye en auroit été des plus vives. Je me flatte d'avoir cette satisfaction au printems prochain à votre retour de Stockholm. Je sçai sûr que vous avés votre rappel en poche pour ce tems, et je n'ygnore pas les insinuations d'un prince distingué, qui pourroient encore approcher d'avantage le tems de votre départ. Je crois cependant qu'il ne s'en fera rien et que vous ne partirés que vers ce tems; vous en connoissés les raisons. Je souhaite en attendant avec ardeur que l'on trouve moyen de vous placer convenablement; vous le mérités par tant des titres. Je sens que la chambre de finance ne sera plus de votre conveniènce. Les affaires ont bien changées de face depuis que j'ai désiré de vous y voir placés.

Je suis on ne peut pas plus reconnoissant de la bonté avec laquelle vous avés bien voulu vous rappeler de mon jour de naissance. Recevés-en mes remercimens les plus sincères et soyés bien persuadé en échange de la vivacité avec laquelle je continuerai tant que j'existerai de m'intéresser à tout ce qui vous regarde.

J'apprends avec un plaisir infini que les nopces de L. A. R. se sont heureusement passés et que la nation suédoise adore notre princesse; Dieu qui dérige les coeurs des hommes veuille qu'elle gagne aussi ceux desquels sa tranquillité et sa félicité dépendent; son caractèr doux, joint à des qualités éminentes, ne nous laissent pas douter qu'elle n'y réussira.

Quant à la diète, je vous avoue que je n'ai pas cru il y a quelque tems, qu'elle se finiroit si tôt, mais je n'ai jamais douté que le système que l'on a adopté dès de son commencement ne se soutiendrait et que les choses selon tout apparence ne resteront encore plusieurs années sur le pied où elles sont. Je vous fais mes excuses que je vous parle encore des affaires politiques; un homme qui les a quité ne devrait plus hazarder d'en dire son sentiment ni s'en mêler.

Je ne vous parle pas de ma situation présente. Elle est, Dieu en soit loué, très heureuse. Tout ce qui me reste encore à désirer, c'est qu'après que l'on a tenu des propos extravagantes sur mes richesses, de

pouvoir convaincre le roy et le public que je ne suis pas immensément riche, et que je n'ai pas acqui mes biens aux dépends du feu roy et de ses états; si je puis encore avoir cette satisfaction pendant ma vie, je me croirai l'homme du monde le plus heureux à mon âge, et ayant été employé si long tems dans les affaires et passé la plus grande partie de mes jours à la cour, le monde n'a plus rien de séduisant pour moi.

396.

Bregentved, Januar 1767.

. . . . Je vous suis très obligé de la part que vous prenés à ma situation présente. Elle est très heureuse. Je joui, Dieu en soit loué, d'une bonne santé et d'une tranquillité parfaite. Je dois avouer que les propos que l'on a tenu dès du commencement de ma retraite<sup>1</sup>), n'ont pas laissés de faire quelque impression sur mon esprit, mais je puis vous dire que je les ai méprisé en suite sans me donner la peine de les combatre. Je souhaite beaucoup que l'on fasse mieux à présent que je n'ai fait dans le passé, et que ceux qui ont contribués à me faire sortir du service n'aye jamais lieu de le regretter. Je n'en ai aucun, et je bénis la Providence de m'avoir tiré d'une situation où je n'ai guerre pu faire de bien ni empêcher le mal. J'ai passé tant des années dans une vie turbulente, que je dois être bien aise de pouvoir passer le reste de mes jours en repos.

Je suis instruit de la démarche que l'on a fait pour vous faire rester encore plus longtems à Stockholm; elle est très glorieuse pour vous, mais je sens qu'il ne vous convient pas d'y prolonger votre séjour au de là du tems qui a été fixée; votre sort et destination future m'inquiète souvent, je l'avoue, vous sçavés ce que j'ai désiré et que je désire encore, mais je conçois aussi les raisons qui vous empêchent de vous y prêter; cependant je vous prie de me dire qu'en cas que vous puissiés servir dans la carrière en premier et non en second, voudriés-vous alors vous prêter aux voeux de vos amis? J'ai tout lieu de croire qu'il y aura et peut être bientôt un changement avec la personne qui fait cette charge, et sans vous faire un compliment je ne connois personne qui pourroit mieux le remplacer que vous. Je vous fais mes excuses de ce que je vous parle encore en homme qui se mêle des affaires dont il ne se trouve pourtant plus chargé. Je sens toute l'irrégularité de cette démarche, mais vous me le pardonnerés en faveur de la vivacité avec laquelle je m'intéresse au sort d'un amy que j'estime et que j'honore, et le zèle qui m'anime et qui m'animera toujours pour le bien de l'état. . . .

Brevet er sendt Schack-Rathlou under Carl Christian v. Gramms Kuvert.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL A. G. MOLTKE.

397.

20. Februar 1767.

. . . . Quant à ma situation après mon retour en Danemarck je n'en ai encore aucune idée, quoique j'aye pour ainsi dire le pied à l'étrier pour partir et qu'environ dans 2 mois d'ici je serai Dieu aidant rendu à Copenhague. Si j'avois les connoissances qu'il faut pour un poste aussi distingué et aussi important que celui dont V. E. me fait l'honneur de me parler il n'y a pas de doute que je ne me croirois trop heureux de l'obtenir, mais d'un côté je suis bien éloigné de me croire capable d'un tel employ, la seconde place même dans le département en question m'ayant toujours paru audessus de mes forces, et de l'autre j'ai si grande opinion de l'intelligence, de la droiture, de l'activité et en un mot de tous les talents et de toutes les vertus de celui qui occupe cet employ que je ne puis pas seulement penser à la possibilité qu'il en sortira qu'avec la douleur la plus sincère. Je ne respire du moins pour quelques années et jusqu'à ce que je sois un peu revenu à moi-même que le bonheur de servir le roi dans un petit poste qui peut me nourrir et que je puis remplir avec honneur. . . . .

## A. G. MOLTKE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

398.

København, 22. December 1770.

[S. A. Osten er kommet igaar og skal være Udenrigsminister.] . . . . Il m'a fait l'honneur de passer chés moi, et nous nous sommes assez long tems entretenu sur la situation dans laquelle toutes les choses se trouvent, il m'en a témoigné sa douleur et ses peines en m'assurant qu'il doutait beaucoup d'être jamais en état d'y porter remède. Il faut voir à présent, comment il s'y prendra, et quelles seront les personnes en place avec lesquelles il se liera<sup>1</sup>). . . . .

399.

Bregentved, 19. Maj 1777.

Votre Excellence m'a fait un très sensible plaisir et je reconnois comme je dois la bonté qu'elle a eu de m'instruire comment l'affaire qui luy a causé tant des inquiétudes et des peines l'hiver passé à été terminée à la fin. La lettre que le roy vient de luy écrire<sup>2</sup>) sur ce sujet rend à son zèle éclairé toute la justice qui luy est dû à sa juste titre, et quoi qu'il eut été encore infiniment plus satisfaisant pour Votre Exc. si le roy avoit jugé à propos d'accorder à ses sujets tout de suite quelques soulagemens dans une affaire qui ne laisse pas de les accabler beaucoup, tout bon cytojen doit luy en porter la plus

parfaite reconnoissance de ce que par ses représentations elle a obtenu, de la part de Sa Majesté, la promesse que cette affaire sera examinée et qu'on y apportera en suite quelque redressement, il n'est pas moins glorieux pour Votre Exc. que ses avis ont été trouvé justes et fondés et que l'on les prendra pour base dans les délibérations qui se tiendront sur ce sujet. Je suis enchanté de la tournure que cette affaire a prise et j'en fais mon compliment bien sincère à Votre Excellence. Je n'ai eu rien de plus pressé que d'en parler à mon fils qui étoit encore ici au moment que j'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence. Il n'est pas moins sensible que je le suis à tout ce que le roy a bien voulu dire de gracieux à V. E. à cette occasion, et il aura l'honneur à son retour de luy en témoigner toute sa satisfaction. . . . .

400.

[Februar 1779.]

J'ai l'honneur de remettre ci-joint à Votre Excellence la pièce qu'elle a eu la bonté de me communiquer et comme elle me permet de luy en dire mon sentiment, j'ai celui de luy assurer que je ne puis qu'y donner tout mon applaudissement. Elle est écrite avec toute la sagesse et toute la prudence possible; j'admire la modération et la douceur avec lesquelles elle a eu soins de combattre un faux principe et qui est à mon petit avis aussi extraordinaire qu'incompatible avec la dignité de la couronne. Je serois fort étonné et affligé si l'on n'adopte et ne suit pas celui de V. E., c'est sûrement ce qu'il y a de plus sage et de plus prudent; si l'on ne le fait pas, on va s'exposer à bien des inconvénients et dont les suites peuvent être très fâcheuses, tant pour le tems présent que pour celui à venir. Je luy demande bien pardon que je me suis pris la liberté de faire cette remarque il n'y a que mon zèle pour la gloire de l'état et pour la bonne cause que V. E. soutient qui me l'a arraché. . . . .

Brevet udateret, men modtaget af S.-R. d. 18. Februar 1779.

## JOACHIM GODSKE MOLTKE.

1776—1784.

### J. G. MOLTKE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

401.

10. November 1776.

On ne sauroit être plus touché et plus reconnoissant que je le sois des bontés que Votre Excellence me marque. Mon ambition est et

sera constamment de m'en rendre digne et de mériter le suffrage de Votre Excellence en travaillant selon les principes pour le bonheur et la gloire de l'état, qui ont toujours animés Votre Excellence, et qui lui ont aquis l'amour et le respect de toute la nation. J'envois à Votre Excellence la résolution que je compte faire signer du roi demain, et je la supplie si elle l'approuve de me la rendre demain à la cour.

La mort de mon ami<sup>1)</sup> m'afflige cruellement; je perds un ami que j'aimai tendrement et qui adoucissoit par sa confiance tous les désagrémens de mon travail. Ma douleur qui est extrême et mes inquiétudes pour l'avenir m'affligent vivement. Pardonnés à ma situation, à la reconnoissance avec laquelle je sens les bontés de Votre Excellence qui m'ont placé dans ma carrière présente, pardonnés que j'implore son appui pour qu'on me disperse de la place du premier député de finances et de la Rentekammer. Je n'aime et je n'entends point les affaires de cette chambre, le ton décisif, sans examiner à fond les intérêts de la plus grande conséquence, et du roi et du chaque particulier, qui s'est glissé cet été dans la conduite des affaires de la chambre, la façon de penser et d'agir d'une partie des membres de ce collège m'effraye, me fait appréhendre une impossibilité de servir avec utilité et me prépare un congé sûr et une responsabilité insoutenable.

Votre Excellence connoît trop la situation des finances pour ne point approuver que je redoute de me charger de la première direction de cette partie si importante dans l'administration de l'état.

A cela vient que je ne saurois me résoudre à quitter un département dont le travail m'est connu, où j'ai établi l'ordre qui y règne, où je travaille avec des amis qui facilitent toutes mes vues et d'abandonner les arrangemens que j'ai fait pour rendre l'Islande et les colonies en Amérique plus intéressantes à l'état, à la conduite d'un autre qui dans un moment où j'espérai bientôt cueillir les fruits de mon travail, peutêtre pour se distinguer par un nouveau plan, négligera le mien. Les mêmes appréhensions m'inquiètent par rapport aux arrangemens du collège de commerce qui ont trouvé l'approbation de Votre Excellence: Puis-je avec ces inquiétudes me résoudre de quitter mes départemens et me charger d'un autre? Peut-elle me le conseiller? Non, Votre Excellence m'aime trop pour m'abandonner dans un moment aussi intéressant de ma vie, et c'est cette espérance qui fait ma consolation, tout comme la reconnoissance que je lui dois est éternelle.

402.

Fredensborg, 9. August 1781.

. . . . J'ai remis d'écrire à V.E. par la persuasion que j'ai qu'il ne faut point trop troubler la sérénité dont elle doit jouir à Rathlofsdahl par des nouvelles qui peuvent l'inquiéter. Je compte parmi celles là les plans que les chambres ont proposé et exécuté pour l'approvisionnement de la Norvègue, qui comme de coutume fatigue la chambre et la cour par ses appréhensions de disette, par ses crainte de ne faire aucune récolte et par ses inquiétudes qu'une grande partie de ses habitants doit mourir de faim. Habitué à ce langage pendant neuf ans, j'ai cru qu'il suffiroit de remplir les magazins de Norvègue et de différer des arrangemens plus onéreux pour l'état et décourageants pour le Dannemarc jusqu'au printems prochain, puisqu'alors on peut juger du provenu des récoltes du Danne-marc et de la Norvègue. Mais les chambres et la cour n'ont point approuvé ce sentiment, mais accordent des prix de 12 Skilling par tonneau pour l'importation en Norvègue des bléds danois, et la permission de faire entrer le seigle, l'orge et l'avoine des pais étrangers moiennant 15 Skilling i Told<sup>1</sup>). Cette permission a été accordée et communiqué aux grands baillifs de Norvègue et à Mrs. Ancker sans que la demande a été examinée du conseil. Le consentement du général a suffi pour expédier les ordres nécessaires que j'ai appris le jour que le roi a signé les ordonnances. J'ai cependant trouvé moien d'empêcher l'importation du froment et de la farine, et de borner l'importation permise par l'ordre de ne pouvoir faire usage que des vaisseaux de la nation. Il est triste et accablant de voir qu'on peut, au lieu d'encourager l'industrie du Dannemarc et de mettre des bornes au désir que la Norvègue a de l'opprimer, prendre un parti si opposé aux vrais intérêts de l'état, et à la réputation des départemens qui devoient les connoître et faire des propositions pareilles sans lire et consulter les représentations antérieures de la chambre. La permission dure jusqu'à la fin de l'année. Votre Excellence pardonnera la franchise avec laquelle j'écris, mais je sais que j'écris à un ami que j'aime autant que je le respecte et auquel je suis attaché par tant des titres de reconnoissance et d'amitié. . . .

403.

København, 21. August 1781.

Je ne saurois exprimer à Votre Excellence la joie que sa chère lettre du 16. d'août me cause; elle me rejouit et me fait revivre, car je ne saurois cacher à Votre Excellence que je n'ai ni la patience ni la souplesse qu'il faut pour soutenir ma présente situation. Il n'y a

que l'arrivée prochaine de Votre Excellence qui me console et je languis avec toute l'impatience d'un ami zélé et tendre de la revoir au plutôt, pour l'assurer de mon attachement et pour profiter de ses lumières qui sont si nécessaires toujours, mais surtout dans un moment qui devient toujours plus critique. Je ne dirai point à Votre Excellence que ma vanité a été très flattée de voir qu'elle approuve mes idées touchant l'approvisionnement de la Norvège, car elle doit le supposer; mais je félicite Votre Excellence de n'avoir aucune part aux arrangemens qui même font rire la Norvège.

Jusqu'ici nous n'avons aucune nouvelle ni par Bismarck ni par Rüdinger du projet d'un traité de commerce envoyé à Berlin, et je suppose que le roi de Prusse traîne cette affaire à dessein, pour nous forcer d'avoir la complaisance de lui accorder l'accession à la convention maritime que Mr. de Bismarck nous a demandé par une note la semaine passée. Je suppose qu'il n'aura pas de réponse avant le retour de Votre Excellence, comme la demande embarrasse également la cour et le ministère.

Milord Stormont parle d'un ton décisif et arrogant qui ne me plaît point et que j'attribue à la facilité que Eden a, de faire goûter les idées et explications de sa cour. . . .

404.

København, 3. September 1781.

. . . . S. E. de Thott est de retour à Copenhague depuis samedi. Sa santé ne lui permet pas d'aller à Fridensbourg et je le trouve plus foible qu'à son départ. La cour de Londres approuve le concert que Votre Excellence a proposé avec celle de la Russie au sujet de la nouvelle convention que le roi d'Angleterre désire et S. E. de Rosenkrone compte à présent d'en parler à Sacken et d'écrire à Schumacher au premier jour. On attend une réponse de Reventlou et de Sprengporten pour apprendre si le roi de Suède veut se concerter avec notre cour par rapport à la réponse que les deux cours pourroient donner à la proposition du roi de Prusse. Mais si le roi de Suède veut agir seul, notre cour déclinera de garantir la convention que le roi de Prusse a faite avec la Russie, mais désirera que le roi de Prusse accède à la convention maritime de ce que les cours seront d'accord sur les points de la réciprocité stipulés par les différens articles de la convention, et qu'on demandera au roi de Prusse.

La chambre fait le plaisir aux propriétaires de renouveler par un placard les ordonnances touchant l'eau de vie et de nous faire paier l'impôt du bléd tout en bléd. . . .



405.

København, 31. August 1782.

. . . . Le roi a approuvé hier au conseil le dernier projet de traité<sup>1)</sup> que l'impératrice de Russie nous a envoyé. Il a fallu l'approuver puisqu'on ne peut rien espérer de mieux; je crois cependant d'avoir disposé S. E. de Rosencrone après avoir eu un débat très vif avec lui, d'ordonner Mr. de Schumacher de disposer le ministère russe, de nous procurer par une déclaration ministérielle les explications que nous désirons de quelques articles du traité. J'ai désiré qu'on dut envoyer les deux traités à l'examen de V. E., mais on m'assure que V. E. avoit instruit S. E. de Gulberg avant son départ des remarques qu'elle avoit cru nécessaire de faire, et Guldberg proteste d'en avoir fait l'usage qui sera agréable à V. E. Guldberg a été malade pendant huit jours, et même fortement attaqué d'une goutte volante à la tête, mais il compte de réparaître à la cour lundi.

Le second vaisseau de la Chine est arrivé heureusement cette semaine, et les vaisseaux des autres compagnies arrivent journellement, mais néanmoins cela toutes les actions baissent tous les jours, puisqu'il y a une si grande disette d'argent à Copenhague et que la banque refuse de prêter de l'argent. . . . .

406.

København, 14. September 1782.

. . . . Je suis très surpris de voir par la lettre de V. E. qu'elle n'a point parlé en détail avec S. E. de Guldberg touchant nos traités de commerce<sup>1)</sup>; il en est si persuadé qu'il parle de sa conférence avec V. E. du même ton d'assurance, dont il parloit de son entretien avec Numsen, lorsqu'il devoit céder sa place à Elseneur à Rosenörn.

Le prix des actions est toujours le même, le manquement général de l'argent en est l'unique cause, et je me flatte qu'au retour de Votre Excellence, on pourra imaginer des moyens pour soulager le public et soutenir les différentes spéculations de commerce.

J'apprends avec la plus grande satisfaction que la récolte a si bien réussi en Jutlande; j'ai les mêmes bonnes nouvelles de la Fionie, et cela est d'autant plus nécessaire, comme la Norvègue force la chambre de rechef de maltraiter les campagnards par l'ordonnance af Kornskatten. . . . .

407.

22. Juli 1783.

. . . . Je sens et j'ai partagé les chagrins que nous avons eu par rapport à la compagnie asiatique<sup>1)</sup>, mais pardonnés-moi de le dire, ils ne méritent point d'affecter sa santé. Le premier moment de ma

bile passé, j'ai tout imaginé pour sauver la bonne cause et pour prévenir des plus grands désagrémens, mais j'avoue que je n'oublierai jamais la façon de penser et d'agir de certains gens que Votre Excellence et moi, nous avons comblé de bontés; le détail de leur conduite est trop désagréable, ainsi je remets d'en parler jusqu'à son retour.  
 . . . .

408.

[Februar 1784.]

En remerciant Votre Excellence de la bonté qu'elle a eu de me confier les remarques ci-jointes<sup>1</sup>), je ne saurois que convenir de leur importance et les approuver toutes. C'est affligeant pour l'honneur du ministère que la dépêche n'ait point été changée selon les observations éclairées de Votre Excellence, qui dans cette affaire-ci, comme dans tant d'autres, a prouvé qu'elle connoît au juste les intérêts et les liaisons des cours, la manière dont elles envisagent et font usage des confidences et le ton qu'il faut mettre dans les conférences pour se procurer les éclaircissemens qu'on désire et réussir habilement dans les négociations sans susciter des nouveaux embarras.

Brevet udateret, maa være skrevet kort efter 17. Februar 1784.

### CHRISTIAN FREDERIK NUMSEN.

1772—1796.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 61 ff. er aftrykt Breve af 26/8 og 28/8 1783 fra Chr. Fr. Numsen til Schack-Rathlou.

### CHR. FR. NUMSEN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

409.

St. Petersborg,  $\frac{21. \text{ September}}{2. \text{ Oktober}}$  1772.

. . . . N'ayant point voulu vous écrire par la voie de la poste depuis mon départ de Copenhague, pour ne point donner de soupçons, ou plutôt de lumières à certain curieux Hans Heindrich<sup>1</sup>), je me flatte que vous ne prendrez pas mauvais que je ne vous aie point donné de mes nouvelles plus tôt. Or, pour partir de la source, j'aurai l'honneur de vous dire que j'ai dit à Schimmelmänn tout ce dont vous m'avez donné la commission. Je me flatte qu'il sera chez vous, quand vous recevrez celle-ci, et qu'il vous aura par conséquent communiqué ses idées sur le rappel de Bernstorff<sup>2</sup>). Il n'a pas eu beaucoup de peines à me convaincre de la nécessité de renvoyer Mr. d'Osten, pour éloigner de la cour toute espèce d'intrigues, et pour établir une union dans le conseil qui n'y pourra jamais avoir lieu, tant qu'il y aura

un homme qui n'aura que des vues personnelles et intéressées. Le choix qu'il fait de Mr. de Bernstorff pour le remplacer me paraît le seul raisonnable, d'autant plus qu'il n'est point guidé par la prévention et qu'il connaît tous les défauts de celui qu'il propose. La balance qu'il fait de ses défauts à ses mérites penche si fort du côté de ceux-ci qu'il m'a paru qu'il n'y aurait point à hésiter et que j'ai désiré avec empressement que cela puisse se faire aussi tôt qu'il serait possible. Mais la situation des affaires, à cette cour ici, me paraît exiger un délai dans l'exécution de ce projet. Mr. d'Osten a si parfaitement gagné Mr. de Panin et, à ce qui me paraît, l'impératrice même, qu'un changement de cette espèce pourrait peut-être donner de l'ombrage contre les intentions de notre cour, et nous faire un tord infini, dans notre négociation pour le Holstein. Les bons procédés de notre ministère relativement aux affaires de Suède, et la confiance sans bornes qu'il témoigne à l'impératrice, est absolument attribuée à Mr. d'Osten, et vous sentez bien que Mr. Dreyer ne le fait pas envisager sous un autre point de vue. Or, vous sentez, mon cher frère, que le renvoi d'un ministre qui non seulement sort de son caractère de duplicité, pour se livrer à la plus grande intimité et franchise, mais qui, si vous me permettez de le dire, nous met dans une dépendance un peu révoltante de la Russie, ne peut absolument que produire des sensations désagréables à une cour, à laquelle il s'est entièrement livré. Ajoutez à cela, qu'on est dans ce moment ici extrêmement attentif à toutes nos démarches, et que, ne connaissant point avec certitude la façon de penser de Bernstorff, on pourrait aisément soupçonner que les intrigues de la France et l'argent déposé auprès de Mr. de Blosset y fut pour quelque chose. Après tout, notre grande affaire doit être ou conclue ou rompue dans très peu de tems d'ici, et par conséquent je suis d'avis qu'après avoir supporté les menées et les bassesses d'Osten si longtems, on pourrait bien encore se vaincre là-dessus pendant le court espace; outre qu'il n'a donc pas cessé de dire à qui voulait l'entendre que l'affaire du Holstein finie, il songait à se retirer. Je ne sçaurais vous exprimer, mon très cher frère, ce qu'il m'en coûte de vous donner ce conseil, et je sacrifie réellement par là mes préventions et mon amitié, au bien de l'état; ou, pour mieux dire, aux idées que j'en ais, parceque mon peu d'expérience doit bien me rendre circonspect et soupçonneux sur la justesse des idées que je me fais des affaires.

C'est au retour de Mr. de Saldern que nous y verrons plus clair, et je tâcherai, dès qu'il me sera possible, de pénétrer ses idées là-dessus,

sans cependant compromettre l'affaire, parceque, du caractère violent qu'on lui connaît, il serait furieux, s'il en soupçonnait la moindre chose, et que cela ne fut pas de son goût. On ne l'attend ici que dans quinze jours, et je prévois qu'avant son arrivée il n'y aura rien à faire pour nous. La lenteur du comte Panin est insoutenable. Vous verrez par ma seconde dépêche que je n'ais point encore pu parvenir à lui parler. A vous dire la vérité, je ne trouve pas en lui ce ministre que je m'étais représenté, et sans l'arrivée de son frère et de Saldern il n'est pas douteux que sa paresse ne le perdrait à la fin. Ses façons avec le grand duc sentent aussi peu de la vraie politique. Il le traite encore en petit garçon et se donne les airs de gouverneur vis à vis de lui.

C'est ordinairement dans l'âge qu'a ce prince à présent, que les jeunes gens sont fort sensibles sur de pareils procédés et voudrait passer pour des hommes faits; et si les Czernicheffs parviennent à faire réussir les projects qu'on les soupçonne de couvrir, pour parer le coup que le frère de Panin pourrait leur porter, c'en est fait de l'impératrice, de Panin, de Saldern et par conséquent de nous aussi. Ils ne peuvent plus cacher leur inquiétudes sur l'arrivée du général Panin; et effectivement, s'ils ne font pas un coup de main dans cette intervalle, ils n'ont qu'à plier bagage. . . .

Il me reste encore à vous parler, mon très cher frère, de Dreyer, de Berger et de ma situation. Quand au premier, je commence par vous demander en grâce et à exiger de votre zèle pour le bien de l'état, et par conséquent pour la récompense de ceux qui l'ont bien servi, de prendre à tâche, de lui faire sa fortune. Il a trop de mérite, vis à vis du roi et de la patrie, pour ne pas pouvoir en exiger une récompense distinguée et un sort qui puisse encourager tous ceux qui sont à portée d'en faire de même. Son zèle pour les affaires du roi est inexprimable et lui fait beaucoup d'honneur. D'un autre côté je ne puis m'empêcher de vous répéter ce que j'ais déjà eu l'honneur de vous dire, avant mon départ de Copenhague: qu'il est impossible que Dreyer et moi puissions rester ici ensemble, et que je vous demande avec instances et au nom de l'amitié que vous m'avez toujours témoigné, mon très cher frère, que vous vouliez tâcher de le retirer d'ici<sup>8</sup>). Rien n'est plus accablent et plus mortifiant pour moi que de voir depuis quinze jours que je suis ici, que toutes les dépêches sont adressées à lui, tandis que Mr. d'Osten peut fort bien avoir calculé le tems où je pourrait être arrivé et il faudrait avoir l'âme si basse que lui pour ne pas ressentir vivement un tel procédé. Ajoutez à cela

la vanité de Dreyer et l'air de ministre qu'il se donne, pas vis à vis de moi, j'aurais tord de m'en plaindre quand aux égards du dehors, mais vis à vis de tout le monde ici, et qui le rend fort haï. Effectivement, quel est le titre, sous lequel il pourra rester encore plus longtems ici? Un chargé d'affaires, là où il y a un ministre, c'est autant que de dire, que celui-là travaillera et celui-ci représentera. Or, vous sçavez vous-même, mon très cher frère, que je vous ais souvent témoigné, avant de partir, que je n'ais pas la moindre présomption sur mes facultés pour remplir ce poste; mais je vous avoue aussi que j'ais trop d'ambition pour être longtems sous la tutèle. En effect, quels eguards voulez-vous que cela me donne, tant parmi les autres ministres que parmi les gens du païs. Déjà Dreyer s'est entièrement saisi de Gunning, qui me traite comme très insignificatiff. L'autre jour, au sortir de la cour, Gunning et Dreyer vinrent chez moi, en attendant que nous devions aller dîner chez le prince Lobkowitz, et quand il y avait des choses qu'ils ne voulurent pas que j'entende, ils se mirent à parler l'anglois. Jugez, si cela devoit me piquer! Aussi au retour de chez Lobkowitz, je dis là-dessus mes sentiments à Mr. Dreyer, ainsi que sur la situation où lui et moi nous trouvions ici, lui disant tout net que je ne pouvais me représenter que Mr. d'Osten pouvait penser à le laisser longtems ici, parcequ'il n'aurait plus le titre pour agir que par les conseils qu'il aurait à me donner. Il en convint et me disait qu'il aspirait avec empressement à son rappell. Il m'est déjà arrivé plusieurs fois que j'ais cru dire quelques nouvelles, et qu'il m'a répondu fort imprudemment qu'il les avoit déjà sçus longtems. Souvent il s'explique avec un air de mistère, faisant sentir qu'il en sçait plus qu'il ne veut en dire; et croiriez-vous, mon très cher frère, qu'il m'aie encore fait la confidence des sources, d'où il tire ses nouvelles, et qu'il m'ait fait faire la moindre connaissance de gens qui pourrait m'être utiles pour cet effect, malgrez que je l'en aie prié à plusieurs reprises? Non, point du tout, tout est mistère, et cela uniquement pour pouvoir se rendre nécessaire à Mr. d'Osten, car je ne pense pas qu'il puisse me soupçonner d'en faire mauvais usage. Vous pouvez juger de l'opinion qu'on a de son séjour ici, parceque Lasçi et Rechtern lui dirent l'autre jour qu'ils vouloient parier avec lui qu'il passerait l'hiver ici. Il faut pourtant que je lui rende la justice qu'il répond à tous ceux qui lui demendent s'il restera longtems, qu'il n'attend que la gelée pour partir. Hélas! que n'est-elle arrivée, et que n'a-t'il alors la permission de partir.

23. September 1772.  
4. Oktober

La journée d'hier qui fut la fête du couronnement de l'impératrice, a interrompu le fil de ma lettre. Je le reprends, mon très cher frère, par où je l'ais quitté, après avoir lu dans la dépêche du comte d'Osten, qui arriva avec le courier russe, qui est revenu hier, ces mots: Si contre mon attente Mr. de Numsen vous fut déjà arrivé, il prendra cette lettre comme écrite et adressée à lui, et vous emploierez vos efforts réunis pour le service du roi dans ce moment intéressant, où le roi ne croit pas pouvoir trop multiplier le nombre de ses serviteurs, qui veillent sur ses intérêts. Cela ne me donne pas les meilleures espérances pour son rappel. Cependant j'avoue que je serais au désespoir de lui ôter les fruits d'une négociation, de laquelle il a seul le mérite, et je sens combien il lui serait désagréable de quitter précisément dans un moment, qui lui fera honneur à jamais. Mais comme l'affaire doit être décidée, avant même que votre réponse sur celle-ci puisse m'arriver, il me semble qu'il ne serait pas mauvais qu'il apprit qu'il doit partir incessamment après, en partie pour montrer au public ici et chez nous qu'on ne veut pas me conserver un gouverneur ici, et aussi en partie pour lui ôter toute idée d'un plus long séjour ici et le porter par là à user de moins de réserve avec moi, laquelle sa politique doit absolument lui inspirer, parceque sans cela ses rapports seroient les mêmes que les miens et il ne trouverait pas de quoi y mettre de l'intérêt et se faire un mérite vis-à-vis de la cour et de son grand amy. Ainsi que tous mes voeux se réduisent à pouvoir dire avec vérité que Dreyer a son rappel et qu'il n'attend que la saison favorable pour partir. Après cela il pourra rester tant qu'il voudra et pourra diriger mes démarches également sans qu'il aie justement un caractère public. Je vous assure que je n'en serai pas moins exact à adopter tous les avis qu'il me donnera, et je suis convaincu qu'il ne pourra pas se plaindre avec raison de mes façons d'agir envers lui et de mes attentions à ne faire absolument le moindre pas sans le concerter avec lui. Une seule chose m'inquiette: c'est la grande confiance que Saldern a en Dreyer. S'il exige absolument qu'il reste, il faudra m'y soumettre et immoler mon point d'honneur, mes agréments et ma santé même, sur laquelle les désagréments de cette vie n'ont que trop d'influence, au bien de l'état et au caprice d'un homme qui peut nous procurer la conclusion d'une affaire dont dépend le bonheur de ma

patricie . . . . Je vous prie cependant de ménager cela de sorte qu'Osten ne s'aperçoive pas de mes plaintes; cela ferait d'ailleurs une tracasserie horrible ici et ne menerait à bien. Ce n'est pourtant pas que je craigne une explication là-dessus avec Dreyer. Je lui ai fait sentir tous mes désagréments d'aussi près qu'il m'a été possible et que je le pouvais faire sans me brouiller avec lui. . . . Dreyer mandera peut-être à Osten, si tant est qu'il n'est pas content de moi, que Berger me met beaucoup de choses en tête; et c'est pour cela que je suis bien aise de vous prévenir de la fausseté de ce raisonnement, si tant est qu'il soit capable de le faire. Je vous assure même, que dans toute la conduite de ce digne garçon j'ai trouvé une circonspection et un ménagement qui m'a enchanté. Il est naturel que dans toutes mes plaintes que je lui fais sur ma situation, il convienne avec moi de la raison que j'en ais, mais j'aurais le plus grand tort du monde de dire, qu'il m'aie jamais suggéré une idée révoltante contre Dreyer. Il en use au contraire avec une délicatesse qui fait bien honneur à son caractère. J'y reconnais bien son digne et respectable frère, auquel il ressemble parfaitement, tant du côté de l'esprit que de celui de la douceur et de l'honnêteté de son cœur. J'écris aujourd'hui à Schimmelmänn, mais comme il serait trop long de lui faire la récapitulation de tout ce que je viens de vous dire, je vous supplie de lui en faire la confidence, car certainement les bontés qu'il a eu pour moi et la confiance qu'il a bien voulu me marquer méritent bien que je lui ouvre entièrement mon cœur. Le peu de jours que j'ai passé avec lui, m'ont bien fait connaître son digne caractère et je vous assure, mon très cher frère, que je suis tout à fait épris de lui. Je me flatte qu'il sera avec vous actuellement, parce que Waitz m'écrit qu'il comptait incessamment partir. . . .

410.

St. Petersburg, 18./29. December 1772.

. . . . Ma situation à l'égard de Dreyer vient de changer par hasard. Un jour que je fus chez Saldern il me parlait des points qu'il avait dicté à Dreyer, et sur lesquels il veut que j'aie des instructions plus amples, comme vous l'aurez vu dans le rapport que celui-ci en a fait, et sur lequel je me suis référé dans une de mes lettres. Je n'avais jamais entendu parler de ces points et lui demandais des éclaircissements là-dessus. Il fut fort étonné de cela et me demandait, si Dreyer ne me communiquait rien de ses entretiens avec lui. Je saisis cette occasion de lui ouvrir mon cœur et de lui dire que j'avais lieu de croire que la cour ne me le laissait ici que parcequ'elle croit qu'il



en serait bien aise, parcequ'il le connaissait mieux que moi, et qu'on supposait par conséquent qu'il aimerait mieux avoir à faire à un homme qui a suivi l'affaire dont il s'agit pendant plusieurs années. Je ne sçaurais vous dire, mon très cher frère, avec quelle bonté il reçut cette confiance de ma part. Il me dit qu'il avait trop bonne opinion de moi, pour ne pas me donner sa confiance; qu'il serait fâché que j'en puisse douter et qu'on ne devrait point croire qu'il fusse amoureux de Mr. Dreyer. Il m'indiqua ensuite que je dusse écrire une lettre à Mr. d'Osten, telle que je viens d'envoyer par le courier qui vient de partir pour Holstein. Quand j'eus écrit cette lettre, je lui l'envoiais un matin pour lui demander, si telle était son intention. Il me répondit alors par un billet, que j'ai bien soigneusement gardé, qu'il en était fort content et ne m'autorisait pas seulement à l'envoyer telle qu'elle est, mais me dit même d'y ajouter l'apostille, que vous y aurez trouvée. Cela me confirme dans le système du quel je me suis fait une loix, qu'avec de la patience et de la bonne foi on vient à bout de toutes choses. Je ne sçaurais assez me louer des bons traitements que me fait Mr. de Saldern<sup>1)</sup> et de l'intérêt qu'il me témoigne pour ce qui me regarde personnellement. Je lui fais aussi confiance de toutes mes actions, et je vois que cela achève de le décider en ma faveur. On ne peut pas être plus zélé pour notre grande affaire qu'il ne l'est, et plus sérieusement décidé à la finir. Quand à la négociation qu'il exige pour cela et qu'il nomme traité difinitif, il faut y souscrire; d'autant plus qu'il a raison d'une certaine façon et qu'il y a bien des choses dans le traité provisionell qui ne sont point déterminées. La disposition que le grand duc doit faire des comtés est par exemple un point sur lequell il faut s'expliquer, parcequ'il n'est pas décidé que l'envie ne puisse venir de les garder pour lui. Voilà l'opinion de Mr. de Saldern et je vois, par le principe qu'il a de croire que ce serait contraire aux intérêts du Dannemarc, que le grand duc conserva ces provinces pour lui, qu'il prend à tâche de vouloir établir les princes de la maison cadette. Cela est fort louable à lui, et de notre côté il est agréable au roi d'être mêlé dans l'établissement de ces princes, lequel on aurait sans cela laissé à la seule disposition du grand duc. . . . .

Apostille. Saldern m'a confié, mais avec défense de n'en rien dire à Dreyer qu'il va se mettre après à faire le traité difinitif, qu'il sera fait vers le 15 ou le 16 de janvier, et qu'alors il enverra Dreyer à Copenhague avec ce traité pour en expliquer tous les points. Quoiqu'il en aie déjà averti celui-ci, il ne veut pas que je fasse semblant



de le sçavoir vis à vis de lui. Dreyer en a été furieux, parceque cela dérange tout à fait ses projects d'assister à la signature. Je vous prie donc, mon très cher frère, de n'en rien faire entrevoir à Osten.

411.

St. Petersborg, <sup>21. Marts</sup> 1773.  
1. April

Les découvertes que j'ai fait après le départ du courier Meyer sur la façon d'agir de Mr. de Saldern<sup>1</sup>), feront le sujet de cette lettre, et sont de si grande importance que j'ai cru qu'il serait de mon devoir de vous en faire part, mon très cher frère. Elles justifieront en quelques façons les inquiétudes que Dreyer m'a toujours voulu inspirer sur la sincérité de celui sur lequel nous fondons nos plus grandes espérances. J'avoue que je les ais rejetées, parceque l'idée m'en paraissait trop révoltante pour que j'aie pu l'adopter sans avoir là-dessus des preuves convainquantes. J'ai qualifié les inquiétudes de Dreyer de faux zèle, de prévention, de méfiance, de mauvaise volonté enfin, pour me rendre mon poste pénible et me faire sentir le besoin que j'aurais de lui ici. Mais tout me persuade à présent qu'il y a un dessous de cartes dans la conduite de Mr. de Saldern qu'il nous cache, et qui le détermine à mettre des obstacles à la prompte conclusion de notre grande affaire. Ce n'est pas que je soupçonne qu'il veuille détruire son propre ouvrage et faire manquer entièrement l'affaire. Je suis moralement convaincu du contraire, et les bonnes dispositions dans lesquelles il a mis le grand duc en servent de preuve. Mais aussi, suis-je également persuadé de ce qu'il n'y a que lui qui l'aie trainé jusqu'ici, par Dieu sçait quelles vues particulières. Un homme, sur la bonne foi et sur l'honnêteté duquel on peut compter sans réserve et qui est le dépositaire des pensées les plus secrètes du comte de Panin, l'a dit à Dreyer et l'a assuré que celui-ci ne sçavait point le moindre mot des propos variés et des différents projects dont Saldern nous a amusé jusequ'ici; qu'il n'était pas question de rendre l'exécution du traité dépendante de la paix, et que le comte de Panin était entièrement déterminé à finir aussi tôt que possible notre affaire. Après de telles ouvertures, vous m'avouerez, mon très cher frère, que toute la conduite de Mr. de Saldern, depuis son retour ici, devient fort suspecte. Dans tous mes entretiens avec lui, les difficultés de faire entrer le comte Panin dans ses vues et de le faire agir vigoureusement en faveur de l'affaire faisait constamment l'object de ses plaintes et quoiqu'il rendit toujours justice aux bonnes intentions de ce ministre, il se recriait beaucoup sur sa foiblesse et sur le caprice de l'impératrice de ne point vouloir en

entendre parler avant la conclusion de la paix. Or, il se trouve à présent que tout cela n'est point le cas et en vous rappelant les propos du vice chancelier, dont j'ai fait le rapport par Meyer, vous trouverez qu'ils y contredisent entièrement.

Abstraction faite de cette conduite de Mr. de Saldern, relativement à notre affaire de Holstein, celle qu'il a tenu vis à vis de son amy et sur tout d'un si digne et respectable amy que le comte de Panin, donne une idée sur son caractère qui est suffisante pour détruire toutes les bonnes opinions qu'on pourrait en avoir. Il est seur et indubitable qu'il a tâché de l'éloigner des affaires pour s'en procurer la direction par le moien des Orlovs et des Czernicheffs<sup>2</sup>). Mais la trame a été découverte malgrez toute sa finesse, et le comte de Panin qui en est instruit, non seulement l'en méprise souverainement, mais ne lui communique plus rien des affaires. Mr. Dreyer qui est au fait de toutes les circonstances vous en fera un détail, qui par cette raison m'a paru inutile de vous faire. Au reste, je me flatte que vous serez bien aise, mon très cher frère, que je n'aie point fait le rapport de toutes ces horreurs dans mes dépêches, ceci n'étant proprement que pour votre instruction particulière et parcequ'il importe de beaucoup que notre cour ne change aucunement de conduite à son égard. Il deviendrait, sans cela, d'amy peu zélé et interessé ennemi implacable et trouverait mille moiens de bouleverser tout d'un coup l'ouvrage de tant d'années. Il faudra surtout dans ce moment ici lui témoigner toute la confiance dont il a jusequ'ici, parcequ'il est à présent plus soupçonneux que jamais; et je crois, mon très cher frère, que, vu la grande considération dont vous jouissiez ici, et l'estime qu'il me paraît avoir pour vous, le meilleur moien de le gagner serait que vous entriez dans une correspondance particulière et amicale avec lui, dès aussitôt que vous recevrez la nouvelle de l'issue du congrez, pour le prier en cas que la paix se fasse, de travailler sérieusement à finir avec nous, et dans le cas contraire pour l'engager de préparer le traité définitiff et de le signer même et le laisser là, jusequ'au moment, ou l'on trouvera convenable de le publier et le mettre en exécution. Cela pourra peutêtre servir à le rendre plus favorable à la prompte exécution de l'affaire, et si, en même tems, en donnant une confiance entière à Mr. Simoulin, vous le pressiez constamment, ses rapports autoriseroient le comte de Panin en les produisant dans le conseil à nous servir, comme je suis persuadé qu'il le désire, et préviendrait de nouveaux delais de la part de Mr. de Saldern.

Au reste Mr. Dreyer m'a prié de vous le recommander, mon très cher frère, ce qui à la vérité ne serait point nécessaire, vu que le zèle qu'il a témoigné dans le service du roi et la part qu'il a à l'heureuse situation des affaires parlent assez en sa faveur, sur tout vis à vis d'un ministre aussi équitable et juste que vous l'êtes. . . .

Apostille. Je reçois dans ce moment la nouvelle de congé du comte Osten<sup>3</sup>) et quoique M. le comte Panin m'en eût fait la confidence, depuis le moment même qu'il reçut la nouvelle de Simoulin, sur tout ce qui s'était passé et se passait encore relativement à lui, je n'en ais fait mention dans aucune de mes lettres, parcequ'il m'avait pris ma parole d'honneur de n'en rien dire ni écrire. Toutte cette affaire a fait une impression bien favorable pour nous ici et sur tout pour vous, mon très cher frère, qui jouissez d'une estime sans bornes dans ce païs ici.

J'écris à Schimmelmann avec cette même occasion, et je n'y touche Saldern que pour lui dire qu'il n'avait pas le zèle dans l'exécution de notre affaire que j'avais espéré de trouver en lui, et que j'avais lieu de jeter sur lui la faute du retardement sans entrer dans un plus grand détaill. J'ais craint que, prévenu comme il est pour Saldern, il ne prit de l'humeur contre moi. Je lui ais dit en même tems que je vous avais écrit circonscanciellement sur toute la situation de nos affaires ici, pour laisser à votre disposition de lui en parler avec les ménagements que vous trouverez nécessaire.

412.

St. Petersburg,  $\frac{24. \text{ Juli}}{4. \text{ August}}$  1773.

Je ne scaurais laisser passer cette occasion sans vous témoigner, mon très cher frère, toute la joie de l'accomplissement entier de nos voeux. J'en sens vivement tout le prix et n'oublie point d'en rendre grace à la providence. Mais cette joie fut un peu troublée, le moment même avant l'échange des ratifications par une lettre que je reçus sans m'y attendre de Madame de Schimmelmann, dans laquelle elle me refuse sa fille le plus honnêtement du monde. J'en ais envoié la copie à Bernstorff et à ma mère, et je vous supplie, mon très cher frère, au nom de l'amitié que vous m'avez toujours témoigné, de conseiller à ma mère pour qu'elle ne se brouille pas avec Schimmelmann. Rien ne me tient plus à cœur que de sçavoir quelle est la cause de ce changement, et si Schimmelmann est fâché contre moi parceque j'ais eu des soupçons contre Saldern. J'ais ecrit toutes les circonstances à Bernstorff, et je me flatte que vous voudrez bien me faire la faveur d'en parler avec lui et de vous faire montrer ma lettre.

parceque j'ai si peu de tems, qu'il m'est impossible de vous en faire le recit. . . . .

413.

St. Petersborg, 17./24. August 1773.

Il est fort possible que cette lettre vous parvienne, mon très cher frère, avant que le courier Holberg et le rapport que j'ai fait la poste d'après soient arrivées. Votre surprise sera peut-être grande de voir un tableau si horrible de Mr. de Saldern, quoique je suppose que vous n'en avez point été la duppe et que mes rapports déjà depuis le mois de mars ont prévenus le ministère sur des soupçons que j'avais, et qui se sont vérifiés à la lettre. Il n'y a en effet rien de si noir que le caractère et les intrigues de cet homme, et vous seriez étonné d'apprendre l'infinité de petits traits frauduleux qui se vérifient et se découvrent ici sur son compte d'un jour à l'autre, et dont je n'ai point fait le détail parceque cela aurait exigé un volume et que les horreurs que j'ai rapporté suffisent pour le démasquer. Le comte de Panin ne finit point quand il entre dans ces détails, et je crois que j'ai bien fait de me vouer à une confiance entière vis-à-vis de lui, parceque non seulement cela est conforme à mes instructions, mais que l'honneur même l'exige, et qu'il est important qu'on apprenne chez nous à se garantir d'un homme qui ne manquera pas d'ailleurs de rendre nos nouvelles acquisitions de plus en plus onéreuses, à son profit et à celui de ses créatures.

Je vous demande en grâce, mon très cher frère, de faire en sorte qu'on réponde de notre côté à la confiance du comte de Panin, et qu'on ne ménage point un homme qui a voulu culbuter une affaire qui déjà avait coûté tant d'argent au roi. Il n'y a plus le moindre doute sur ses desseins pernicieux à cet égard. Je vous prie de vous souvenir que je l'ai soupçonné dès le commencement et le comte de Panin est trop honnête homme pour en donner des avis si positifs, sans qu'il en ait les preuves en main. Mais il me reste encore un avis à vous donner que je n'ai point pu donner au comte de Bernstorff. Le comte de Panin, en me faisant la confidence de tout ceci, exigeait de moi que je n'en écrivis à personne au monde qu'à vous. Cela me mit dans un grand embarras, mais je pris tout de suite un parti, conforme à la confiance dans laquelle nous étions, et lui représentais que le comte de Bernstorff étant mon chef, ce serait le toucher d'autant plus vivement en le passant, qu'il méritait toute la confiance du ministère du Russie, tant pour la façon de penser sur le système que par les ordres qu'il m'avait donné, de me vouer entièrement au

comte de Panin et de me jeter de son côté, en cas d'une collision ouverte et déclarée entre lui et Saldern. Je lui dis que j'avais très souvent reçu de tels ordres de sa part que je montrerais à Mr. Kroock, pour en prouver la vérité. Je ne puis point dire que le comte de Panin fit des difficultés à entrer dans mes raisons, mais il s'y conformait tout de suite en m'assurant qu'il avait beaucoup de confiance au comte de Bernstorff. Je n'ais pas voulu manquer de vous donner des informations là-dessus, mon très cher frère, sur tout pour vous engager à détourner Bernstorff du parti (qu'en partie la difficulté qu'il a de revenir sur le sujet de quelqu'un pour lequel il est prévenu, et en partie les représentations que Mr. de Schimmelmänn pouvait lui faire là-dessus par le même motif) qu'il pourrait embrasser de prendre la défense de Saldern ou du moins de ne pas vouloir le croire aussi méchant qu'il l'est. Il faudrait surtout qu'il ne fît rien entrevoir de cela à Simoulin, car je vous assure que la moindre réserve de notre part à cette occasion toucherait sensiblement le comte de Panin, parcequ'il est si vif sur cet article qu'il sort tout à fait de son caractère de patience et de tolérance. Je donne aujourd'hui les mêmes avis à Bernstorff. . . .

414.

St. Petersborg, 13./24. September 1773.

Je reviens à l'assaut, mon très cher frère, pour vous conjurer de nouveau d'empêcher que Mr. le comte de Bernstorff écoute la prévention qu'il me paraît avoir pour Mr. de Saldern. Le séjour de ce traître à Copenhague a paru faire une forte impression sur son esprit, et les dépêches qu'il m'écrivit à ce sujet, sont remplies d'éloges de Saldern. Nous sommes entièrement perdus dans l'esprit du comte de Panin et du grand duc, si nous ne nous déclarons contre cet objet de leur juste haine, et si nous témoignons la moindre réserve, ou que nous marquions la plus petite envie d'excuser des actions de l'atrocité de celles dont on l'accuse avec raison, et desquelles on a les preuves en main. Je vous avoue franchement que je crains extrêmement que cet abominable homme n'ait par son hypocrisie gagné beaucoup sur l'esprit de notre ministère. Peut-être m'accusera-t-on de croire trop légèrement tout ce qu'on m'en dit. Je porterais patiemment ce reproche, si tant est qu'on me le fera malgré que je n'en sois pas coupable, si le bien des affaires et l'intérêt pécuniaire du roi même, n'y était si considérablement attaché. Mais comme le nouvel état des duchés et le rabat des présents qui restent encore à faire à cet homme vénal sont des objets de si grande importance, je fais

les vœux les plus sincères pour qu'on ne s'obstine pas à se fier à Saldern. La considération seule de l'alternative entre celui ci et le comte de Panin devrait me rassurer, et il me semble qu'il n'y a pas à balancer à qui des deux on doit ajouter foi. J'ajoute à cela que voici le moien de marquer de la reconnaissance au comte de Panin; que nous parviendrons peutêtre par là à le conserver; et que nous obligerons infiniment le grand duc, dont l'amitié n'est pas indifférente. Je sens qu'on peut avoir de la répugnance à avouer qu'on a été la duppe. Mais qui ne le serait pas avec un tel homme; et le roi de Prusse, très délicat d'ailleurs sur ce point, ne s'en défend pas même. . . . .

Les derniers mots de la dépêche du comte de Bernstorff du 4 de sept. que je reçus hier me glacent d'effroi. Il s'exprime en ces termes: En général nous avons trouvé Mr. de Saldern très amical et très raisonnable. Le courrier Holberg et jeune Berger, qui l'un et l'autre étoient chargés d'un tableau bien différent, étoient pourtant arrivés. . . . .

415.

Christiansborg, 14. April 1789.

Le comte de Bernstorff a parlé au prince roial de mon désir de quitter la cour et m'a assuré que ce prince a témoigné beaucoup de regrets sur ma résolution à cet égard, aiant parlé de moi avec bonté et avec distinction et témoigné qu'il serait fort embarrassé pour me remplacer, mais que, si je persistais dans ma résolution, il dépendrait de moi de chercher tel poste vacant que je me trouverais convenable<sup>1</sup>). Vous jugez bien qu'au récit que Mr. de Bernstorff me fit de cette conversation, je n'ais point tardé de lui rappeler qu'il dépendrait de lui de rendre un tel poste vacant pour moi, en transposent le c<sup>te</sup> d'Osten à Altona, mais j'eus la douleur d'apprendre qu'on a offert ce poste à Stemann<sup>2</sup>). Dans le fond, je n'y pouvais trouver à redire, car plaise au ciel que sans considération personnelle l'on voulusse toujours placer les gens là où ils sont le plus capables, et personne peut l'être davantage que Stemann. Cependant le comte de Bernstorff me marqua quelque doutte, s'il accepterait ce poste, et saisissant l'espoir que ce refus, s'il aurait lieu, me laisserait entrevoir, je priais qu'alors on voulût le proposer au comte d'Osten; et quoique sa réponse ne fût pas tout à fait favorable, elle ne m'ôtât néanmoins pas entièrement l'espoir, car Mr. de Bernstorff me répondit, qu'en qualité de président de la chancellerie allemande il ne pourrait à la vérité pas le proposer, ne le croiant point fait pour cette place; mais que si le prince roiall

le voulait, il ne s'y opposerait point. Voilà, mon très cher frère, où en sont mes affaires. Ne suis-je en effect pas bien avancé? Ce qui je redoutte c'est qu'on voudra traîner l'affaire, et m'induire ainsi imperceptiblement à rester de tems à autre; et rien ne serait plus désastreux pour moi. Je n'en puis plus, je vous assure, et tel homme qui doit vaquer aux devoirs de sa charge avec les dégoûts que j'éprouve journellement, est effectivement bien à plaindre. Ma santé est abîmée, mon humeur altérée, enfin je succombe, si je dois encore longtems passer des jours d'amertume, compensé par aucun des moindres agréments. . . . .

416.

Frederiksberg, 11. Juli 1789.

. . . . Me voici donc de retour ici et dans toutes les fonctions de ma charge, après bien des pourparlers et des correspondances sans nombre. Vous savez, mon très cher frère, qu'étant parti il y a 10 semaines pour Løvenbourg, j'avais résolu de ne plus revenir et de demander ma démission à quelque prix que ce fût. Je sentais tous les embarras et tous les malheurs qui pouvoient être la suite d'une telle résolution, mais ne pouvant les comparer à ceux que j'ai enduré l'hiver passé, j'envisageais ma retraite comme le moindre des maux qui m'attendoient. Aussi bien j'entrevois une lueur d'espérance, que le comte d'Osten serait employé à Altona, et que je pourrais avoir son poste à Copenhague. Cet espoir fut entretenu par les difficultés que fit Stemann pour accepter le poste qu'on lui proposait; mais cette affaire s'étant enfin arrangée, je perdis aussi cet espoir. Cependant je tins ferme en ma résolution, et je dois avouer que le comte de Bernstorff s'est montré à cette occasion comme mon ami zélé et actif. Après plusieurs entretiens qu'il eut avec le prince roial à mon sujet, il me mandait que le prince n'accepterait point la démission que je demandais, et que, s'étant expliqué à mon sujet de la manière du monde la plus favorable et la plus gracieuse, il ne consentirait jamais à m'accorder ma demande, si je persistais à vouloir quitter la cour. Il me conjurait de revenir, et s'étant servi pour m'y engager de tous les motifs que l'amitié et l'intérêt le plus vif peuvent suggérer, il m'assurait, que je serais bien reçu en revenant. Il s'est passé outre cela autre chose, par troisième ou quatrième main, que je n'ose confier à la plume, mais que ma soeur Lotte<sup>1)</sup> pourra vous dire, lorsqu'elle viendra chez vous, et le prince d'Augustenbourg m'a aussi écrit un couple de lettres remplies de témoignages de bonté et d'amitié pour m'engager à revenir. Cédant donc enfin à la raison et aux



témoignages d'amitié et d'intérêt pour moi, que je recevais de tant de côtés, je suis revenu lundi passé, et ma réception fut telle qu'on me l'avait fait espérer. Le Prince roial me traitait avec une bonté parfaite et continuant de même jusqu'ici, je suis avec lui sur le pied où je souhaite d'être, c'est à dire avec un ton uni de son côté, qui ne ressemble en rien à l'affectation ni à la gêne. S'il continue ainsi, et si, me soutenant dans les fonctions de ma charge, il ne me témoigne plus dorénavant ce manque de confiance pour ce qui regarde mes affaires, qui l'hiver passé m'a causé tant de chagrin, je serai content, les petites incongruétés, qui peuvent arriver me seront moins sensibles, et je rendrai grâce à Dieu d'avoir par sa bonté infinie empêché l'effet d'une résolution qui m'aurait coûté cher relativement à mes finances, et qui me traçait l'avenir le plus fâcheux. Avec Bulow je suis aussi sur le pied où je désire de rester. Nous nous faisons politesses réciproques et observons l'honnêteté que des gens se doivent qui ne sont point en liaison étroite. Ce ton, si différent de celui d'une brouillerie ouverte marqué par les dehors les plus révoltens entre des gens comme il faut, doit faire une grande sensation ici, parmi les petites âmes intrigantes qui se promettoient tout d'un éclat si peu convenable. Cela dure encore trop peu pour que je puisse apprendre jusqu'ici l'effet que cela fait, mais je suis seur qu'il y a bien des plans déconcertés, et que plusieurs personnes enragent de me voir rentré dans ma charge, dont on me croyait irrévocablement dépourvu. J'ai trouvé au reste la cour séparée, comme elle ne le fut jamais. Le prince roial seul ici avec le roi est une chose étrange. Il en rit de bon coeur lui-même. Je vous assure au reste, que pour le peu que j'en ais vu, c'est un plaisir de le voir ainsi, tout allant avec la plus parfaite décence, et cela prouve bien que laissé à lui-même, il n'y aurait pas beaucoup à dire. La princesse Fridricke<sup>2</sup>) menace ruïne. Elle a une toux et un enrouement qui, à ce que l'on dit, menace ses jours. L'état de la santé du prince d'Augustenbourg paraît aussi fort équivoque, car les bateliers qui l'ont menés de Corsoer à Nybourg assurent, qu'ayant été attaqué de la maladie ordinaire sur mer, il a rendu à la fin une immense quantité de sang. Vous sçavez qu'il a passé par Trollebourg, et que Mr. Lux<sup>3</sup>) qui, comme vous l'aurez sans doute appris, a demandé à la chancellerie la permission d'oser cathéciser lui-même dans ses églises, lui a fait voir les arrangemens sur sa terre. Quelle âme sensible ne doit pas avoir été vivement émue de voir autant de bonheur repandu autour de ce phénomène [sic!] d'homme; mais quel sujet d'affliction n'est-ce



point pour une telle âme de cire, de voir que les paisans ont assez peu d'esprit pour ne point sentir qu'ils doivent se croire heureux. Aussi n'y a t'il que des ingrats en Dannemarc. . . . .

417.

Frederiksberg, 13. Juli 1790.

. . . . . Voilà donc la déclaration du mariage du prince roial faite hier. Le roi, la reine et le prince Frédéric avec son épouse sont entrés en ville pour cette fête, et sont retournés le même jour à la campagne. Le promis n'étant point ici, nous avons été embarrassés pour la forme à donner à cette déclaration. Voici enfin comme je l'ais proposé, et comme elle a été agréée après quelques pourparlers: La cour étant assemblée à l'antichambre du roi, le conseil est entré chez Sa Majesté, et au sortir de là le comte de Bernstorff a déclaré que le roi et la famille roiale recevroient les félicitations sur le mariage prochain du pr. roial. Là-dessus l'ambassadeur a eu une audience du roi, ensuite de prince de Wurtemberg, après quoi le roi, la reine, le prince Frédéric et son épouse sont sortis ensemble, les dames aiant été annoncées, ainsi que les messieurs de se trouver à l'antichambre du roi. L'audience publique finie, l'on a dîné i buntet Rad dans la gallerie aux tableaux, et après dîner tout étoit fini. Dieu par sa grâce donne de la bénédiction au sujet de cette fête. L'on dit le prince roial éperduement amoureux. Mercredi passé nous reçumes une estafette qui fixa la déclaration. Voici la copie de la lettre que le pr. r. m'écrivit par cette estafette: Da jeg med Kongen min Hr. Faders Tilladelse har fastsat førstkommende Mandag d. 12<sup>te</sup> h. til Declarationen af min Formæling, saa sender jeg Dem min kiære Geh. F. Numsen dette med en Estafette, paa det at De kan have desto mere Tiid til at føye de fornødne Anstalter i den Henseende. Da jeg kiender mit Sindelag for mine Medborgere, saa er jeg forvisset om, at alle brave danske Folk vil forene deres Bønner med mine om Lycke og Hæld til et Foretagende, som har saa stor Indflydelse paa min huuslige Lyksalighed i Fremtiden. Jeg er altid Deres meget bevaagne Frederic. . . . .

418.

Christiansborg, 26. Marts 1791.

Enfin je puis vous annoncer, mon très cher frère, que je suis expédié, et que mercredi passé le comte de Reventlow a porté au conseil, par ordre du prince roial, la représentation qui dit: At paa Hs K. M. mundtlige Befalning om Oberhofmarchalcens Entledigelse i Naade, udbedes skriftlig Corroboration. Voici mot pour mot cette

skriftlige Resolution: [Her følger den kgl. Resolution af <sup>23</sup>/<sub>3</sub> 1791.] . . . Voilà, mon très [cher] frère, la résolution que j'ai copié mot pour mot, pour que vous puissiez apprendre par là, comment les affaires seront traitées à la cour. Ce qui vient de m'arriver ne m'a rien moins que surpris; et déjà je me le suis prédit au mois de juillet de l'année passée. La nomination de Sperling au secrétariat des ordres<sup>1)</sup> me prouvait déjà qu'on ne s'embarrassait que très peu si l'on me désobligeait et, connaissant mon monde, je ne doutais nullement qu'on ne me paia une ancienne dette en m'éloignant le plus tôt qu'on le pourrait. Cependant on ne voulait point en avoir la mine, et il n'y eu sorte de désagremens qu'on ne me suscita, et l'on parvint tellement à indisposer l'esprit du prince roial contre moi, que je lui devins effectivement odieux, et que tout ce que je faisais lui était contraire. La grande réforme devait se faire<sup>2)</sup>, mais ce ne fut pas à moi que le prince s'adressait; il se servait toujours de Schimmelman pour me faire parvenir ses ordres. Cependant je travaillais avec tout le zèle et toute l'assiduité possible aux plans pour la réforme qu'on méditait, mais tout fut rejeté. La réforme des pages et celle de la direction des spectacles furent résolues, et tout le monde le savait, mais on ne me disait rien. Enfin, il était clair qu'on voulait me forcer à demander ma démission. Dans cet état des choses, je restais dans une inaction parfaite et ne pouvais faire les fonctions de ma charge, car deux fois depuis le nouvel an j'avais demandé une audience du prince pour affaires importantes, sans qu'elle m'eût été accordée. Je résolus enfin d'écrire une lettre ostensible à Schimmelman, où je me plaignis de la manière dont on me traitait, ajoutant qu'il m'était impossible, vu la situation endettée dans laquelle je me trouve, de demander ma démission; mais, qu'à en juger par toutes les apparences on était intentionnée de me la donner, et qu'en ce cas je le priaï de faire en sorte qu'on ne me laissa pas plus longtems dans un état d'incertitude, qui non seulement me chagrinait, mais qui nuisait aux affaires, vu qu'il ne m'était pas permis d'approcher du prince roial pour les traiter. Schimmelman montrait cette lettre au prince, et depuis il était assez clair qu'on voulait se défaire. On me fit alors la proposition d'être premier président à Elseneur, en conservant les appointemens que j'ai ici. Je répondis que les conditions étaient si favorables que je ne balancerais pas un moment à les accepter, si mes circonstances le permettoient, mais qu'en considèrent que je devois pour le moins paier 2000 écus par an sur mes dettes, et qu'au delà de mille écus s'en allait pour des rentes, il ne

me resteroient pas à beaucoup près 2000 écus; et qu'avec un si modique revenu il me serait impossible de tenir maison à Elseneur et d'y faire séjour pendant toute l'année, ce qu'il faudroit pourtant si j'avais le poste de premier président, au lieu que, en qualité de directeur du Sundt seulement, je pourrais être absent pendant la plus grande partie de l'année. Il fut donc décidé que je ne serais point premier président, et après qu'on m'eût encore laissé longtemps dans l'incertitude, ce fut enfin mercredi qu'on me renvoya de la cour mais, comme vous le voiez par la résolution, sans fixer ce que je dois avoir. Schimmelmann m'a dit sous main, qu'il était question de 4000 écus, et quoique cela ne m'accomode pas entièrement, vu le calcul que je viens de faire, je n'aurai pas le front de m'en plaindre puisque c'est la pension usitée pour les ministres d'état. Dieu qui a tout dirigé en ma faveur d'une protection aussi manifeste m'aidera aussi à cet égard! . . . .

419.

Fredensborg, 5. Juni 1792.

J'ai tardé jusqu'ici de vous écrire, mon très cher frère, et de vous faire part de ce qui s'est passé à mon égard, parceque je voulais premièrement être établi ici à Fredensbourg et me mettre au fait de tout, avant que de vous faire le récit de la cabale qui ne se laisse pas encore de me poursuivre et vient faire un nouvel effort contre moi, à l'occasion de la nomination à la place du défund grandmaître Moltke<sup>1</sup>). Madame de Schack eut la bonté d'écrire à ma soeur pendant que j'étais encore à Løvenbourg, qu'on vous avait mandé l'un jour de poste que j'étais grand maître, et que l'autre on avait contredit à cette nouvelle. Rien n'était effectivement plus vrais que cette assertion; et ce sont les nouvelles authentiques que j'ai obtenu après mon départ de Løvenbourg de la progression de cette affaire, que je vais vous communiquer, car vous êtes déjà instruit par ma soeur des démarches que fit ma femme de Løvenbourg auprès de la reine, ainsi que des réponses qu'elle lui fit et de l'invitation de venir passer l'été à Fridensbourg. Après la mort du grand maître la reine se décida d'abord pour moi, et fit venir Bulow pour le charger de notifier au prince roial le choix qu'elle avait fait de moi. On put juger de la manière dont il exécuta cette commission, par les suites qu'elle eut; mais, vraisemblablement pour cacher son jeux et pour ne point paraître dans les tracasseries qui s'ensuivèrent, il eut grand soin de confier à quelques personnes que j'étais effectivement grand maître. Il savait bien que cela ne durerait pas longtemps. Des cris

s'élevèrent de plusieurs parti[s]. On entendit dire que la reine avait tort de vouloir par cette nomination prendre l'apparence de déclarer qu'on m'avait fait un tort en me renvoyant de la cour, qu'elle voulait réparer. Le prince Frédéric trouvait singulier que la reine voulut placer auprès de sa personne un homme qui ne lui fut jamais attaché aussi peu qu'à toute sa famille, et la reine ainsi excédée et obsédée par toutes ces clameurs, prévoyant que si elle persistait, il n'en résulterait que des désagréments pour elle et sa cour, ne put mieux faire que de changer de parti et de faire l'arrangement que vous savez. Cependant sa bonté pour ma femme lui suggéra l'idée de nous faire venir cet été à Fridensbourg et cette bonté mérite doublement notre reconnaissance en ce qu'elle se manifesta dans un moment, où il eut peut-être été plus que jamais politiquement nécessaire de la supprimer; car elle ne pouvait pas douter que mes ennemis n'en fussent très peu satisfaits. Je suis bien persuadé aussi qu'ils ne dormiront pas, et que la crainte que ma présence ne fasse réussir un projet qu'ils avoient si habilement traversés, les excitera à quelque nouvelle horreur contre moi. Cette pauvre vermine a grand tort; car d'abord je suis seur et les [ɔ: le] sçais positivement que la reine ne pensera plus jamais à me placer à sa cour; et ensuite, que pourront-ils faire de plus envers moi que ce qu'ils ont déjà faits? Je les attends de pied ferme! et dédaignant les mensonges qu'ils sont si accoutumés de faire à ma charge, je ne trouve rien au dedans de moi qui me fasse craindre la vérité. Après tout, que peuvent-ils me faire? Si ma pauvre femme et moi pouvons nous faire à notre sort, et nous soumettre à l'état d'indigeance, où nous vivons presque et qui est leur ouvrage, leur peine sera pendue [ɔ: perdue], et ils n'ont qu'à reprendre sur moi tout le poison dont leur coeur regorge. La seule chose qui me peine, c'est qu'il paraît par tout ceci, que le prince roial n'est pas tout à fait revenu à mon sujet et que le prince Frédéric n'est pas bien intentionné pour moi. Je ne demande au prince roial que la conviction intérieure de son coeur, que je ne suis pas le mauvais sujet qu'on lui a peint; et quand au prince Frédéric, je ne conçois point ce que je puis lui avoir fait, et il ne devrait selon moi pas méconnaître que pendant mon séjour à la cour, je suis allé au devant de tout ce que je savais, [pour] pouvoir lui être agréable. Mais un jour viendra, où les traîtres qui m'ont desservis, seront démasqués, et alors, bonheur à celui, qui n'aura rien à se reprocher.

Nous jouissons ici de la vie la plus heureuse. Il n'y a sorte de bontés que la reine ne nous témoigne à tous les deux. Nous occup-

pons les appartemens qu'avait jadis le grand maréchal Schack. La reine a nonseulement donné ordre à tous les offices de nous fournir tout ce dont nous pourrions avoir besoin, mais même tout ce que nous pourrions désirer. Cela va si loin, qu'ayant appris que nous voulions acheter le lait dont nous avons besoin tous les jours pour une cure de teraxicum et d'herbes dont nous nous servons avec du petit lait, elle ordonna d'abord qu'on nous en fournisse de sa métairie. Les bontés et attentions qu'elle a pour ma femme sont inexprimables. Elle a à sa disposition un attelage pour faire des promenades en voiture; et voiant un jour qu'elle souffrait plus qu'à l'ordinaire, la reine l'engagea à rester chez elle le lendemain, si elle ne se portait mieux et ordonna qu'on servit dans sa chambre pour elle, les deux dames d'honneur et moi, pour qu'elle ne fût pas seule. Rien n'égale enfin les témoignages de bontés et d'amitié qu'elle lui donne, et sur ce pied-là, nous passerons ici un été bien agréable; mais nous y mettrons un intervalle par une petite course à Lerchenbourg que nous projettons. . . . .

Je suis bien sûr que vous avez applaudi, mon très cher frère, à la résolution qu'a pris le prince roial de se placer dans le collège de l'amireauté. Il détruit par là l'opinion assez généralement reçue sur le peu d'attention qu'il portait aux affaires de la marine et sur le peu de cas qu'il en faisait. La nation sera aussi flattée de ce qu'il se met à la tête d'un corps, où gît essentiellement son esprit, et le prince sera aussi par ce moien à portée d'acquérir des connaissances qu'il n'aurait pas eu d'ailleurs. On prétend qu'il y a longtems qu'il s'est déjà préparé à cela, et que depuis plus d'un an il a pris leçons dans ce métier.

On parle ici beaucoup de changemens prochains, mais je les prends pour des bruits de ville qui, comme vous le savez peutêtre, placent Scheel comme vice roi en Norvège, Christian Reventlow au conseil et à la chancellerie, Moltcke de Norvège, d'autres disens Louis Reventlow, à la chambre des domaines, Buchwaldt à celle des douanes et Brandt au grand baillage de Fionie. Mais un bruit surtout généralement accrédité c'est la démission du maréchal Bulow et sa nomination au poste de grand maître à Sorøe: auquel on ajoute que le comte Baudissin, le colonell, devait être maréchal du prince roial, mais qu'ayant refusé ce poste, comme trop fatiguent pour lui, on avait en vue d'y placer Schlangbusch. J'ai cependant de fortes raisons pour croire, qu'il ne sera rien de tout cela, et voilà, d'après les notions assez positives que j'en ais, ce qui a donné lieu à ce bruit.

La nomination de Ferdinand Ahlefeldt et la démission de la direction des spectacles<sup>2)</sup> étoient absolument ignorées de Bulow jusqu'au moment, où tout le public les savait. Cela alla si loin que Bulow contredisait au bruit qui en courut comme à des choses auxquelles on n'avait jamais pensé, dans le moment même où les ordres en étoient effectivement expédiés. Il n'en fallait pas davantage pour lui prouver que son crédit avait baissé, dont non seulement il se piqua au vif, mais ce qui, d'après son caractère, faisait sur lui les impressions les plus vives. Il prit alors très finement le parti de demander son conger, et cela lui réussit, car le prince roial lui le refusa dans les termes les plus flattans. Il en écrivit aussi au prince Charles<sup>3)</sup>, qui lui répondit sur un ton d'amitié et d'intérêt à le conserver dans son poste, qui tranquilisa Bulow. Voilà comme selon ma conviction en sont les choses. Reste à sçavoir pourtant s'il ne finira pas par dégringoler, mais dans ce moment-ci je n'en crois rien. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le vieux Wegner au lit de sa mort a déclaré au prince roial et au prince Charles que c'étoit Bulow qui le mettait au tombeau, faisant de lui un portrait bien peu favorable. J'avoue que mon amitié pour Wegner et la reconnaissance que je dois à sa mémoire pour le courage qu'il a eu de parler en faveur de mon innocence opprimée, répugne à cette démarche de sa part; et je suis fâché qu'il ait emporté avec lui un sentiment de vengeance et encore plus de ce qu'il l'ait satisfait. Mais peut-être étoit-il dans la conviction, que l'entour de Bulow nuisait au prince roial, et que le zèle pour celui-ci l'a plutôt guidé que la vengeance; et alors il est excusable; quoique à tout bien prendre on ne puisse pas être bien sûr si l'on gagnerait au troc par le choix d'un autre dans un poste aussi difficile. Ce qui me fait plaisir, relativement à moi même quand au passé, et aux autres pour l'avenir, c'est qu'on ait appris à connaître qu'il n'est pas ce qu'il veut paraître et je serais encore plus aise, s'il pouvait apprendre par là à se connaître soi-même et à se corriger. Au reste il m'est absolument égal qu'il reste ou qu'il soit renvoyé, et je rends grâce à Dieu de ce qu'après il m'est un personnage très indifférent, malgré les chagrins qu'il m'a fait et qu'il me fait encore lorsqu'il en trouve l'occasion.

Nous avons eu ici à dîner, dimanche passé, le roi et toute la famille roiale. La pauvre princesse Marie a bien mauvais visage. Elle a prodigieusement maigrie et toutes les connaissances assurent, que sa taille dans cette grosseur est entièrement la même que dans la précédentes, dont elles augurent une délivrance aussi fâcheuse. . . .

Løvenborg, 9. Juli 1793.

420.

. . . . Malgrez qu'on voyait depuis longtems baisser le crédit de Bulow, j'avoue que je fus frappé de la nouvelle de sa disgrâce<sup>1</sup>). Quoiqu'à aucun égard au monde son éloignement de la cour puisse me faire de la peine, j'avoue que j'aurais mieux aimé qu'il eût eu lieu il y a 4 ans. Pas à l'égard de moi-même, Dieu le sçait, car je regarde comme un des grands bienfaits de la Providence de m'avoir tiré de la cour, mais pour plusieurs autres choses. Au reste il n'a que ce qu'il a mérité! Cependant il est à plaindre à deux égards. Premièrement en ce qu'une partie du public le soubçonne d'avoir une part avec Holm<sup>2</sup>) au project d'un bouleversement total de notre constitution. C'est de quoi il n'était sûrement pas capable; mais Holm et plusieurs autres indignes sujets lui servoient à ses intrigues et petites perfidies personnelles contre les individus auxquels il voulait nuire. On doit même avoir trouvé dans une des lettres de Holm, que celui-ci lui demandait si une lettre anonyme ne serait pas bonne à fabriquer, celle contre Numsen aiant fait son effect<sup>3</sup>).

Le second sujet de compassion pour Bulow est le malheur d'avoir à vivre avec un monstre de femme tel que la sienne<sup>4</sup>). En vérité, cette punition serait celle de l'enfer, si elle était éternelle; et cette réflexion doit faire doublement apprécier le bonheur dont vous et moi jouissons dans l'état conjugal. C'est bien un des dons les précieux du Ciel. . . .

421.

Lerkenborg, 28. September 1793.

. . . . Je suis sçûr que vous avez eu la bonté de penser à nous à l'occasion de la mort de Holmskioldt<sup>1</sup>), et que vous avez partagé l'opinion générale qu'àprésent pourtant la reine me prendrait pour grand maître. Mais c'est de quoi il ne sera rien et selon les nouvelles que nous avons de Fridenbourg, on croit qu'elle ne veut point de cheff à sa cour par économie; surtout depuis qu'elle se fait l'illusion qu'elle gouverne son ménage elle-même. Le seul avantage que j'espère pouvoir me promettre à cette occasion, c'est que peutêtre elle pensera à notre fils pour des gages. Ma femme n'a pas donné signe de vie à cette occasion, la reine lui aiant fait entendre l'année passée qu'elle s'exposerait à mille chagrins si elle me prenait. Il n'est pas difficile de démêler que c'est le cher prince Friderich qui m'a joué ce tour, et Dieu sçait ce que je lui ais fait pour qu'il me persécute ainsi. Il ne m'a pas seulement dit une, mais plusieurs fois, pendant que j'étais à la cour qu'il m'était si obligé des attentions que je mar-



quais à chaque occasion pour lui et sa famille. Mais il ne vaut pas la peine de se rompre la tête pour démêler les motifs qui font agir les gens. . . . .

422.

Helsingør, 4. Oktober 1794.

. . . . Une circonstance non moins agréable, c'est que le parti allemand à Copenhague a entièrement échoué et que les découvertes qu'on doit y avoir fait ont mises plusieurs personnes dans leur vrais jour. Ces allemands que nous avons toujours nourris, comme des serpents dans notre sein, seront pourtant à la fin, j'en espère en Dieu, exterminés de chez nous; du moins relativement à leur influence. La trame horrible de vouloir culbuter le comte de Bernstorff ne peut venir dans l'esprit d'aucun danois, qui a le moindre sentiment pour la patrie, les obligations que nous lui avons dans la crise présente étants telles que son nom sera toujours cher à la patrie. Aussi voit-on que le gros de la nation le reconnaît et lui rend justice. . . . .

423.

Helsingør, 11. Oktober 1796.

Je crois ne devoir pas manquer, mon très cher frère, de vous donner la triste nouvelle de la mort de la reine<sup>1</sup>). Hier, le 10, à 2 heures après midi elle expira en présence de son fils qui était arrivé le matin de Sorgenfrey pour s'informer de sa santé. Il y avait justement hier 5 semaines qu'elle tombait malade justement à la même heure, où elle mourut. C'était le lendemain de son jour de naissance; j'avais avec ma femme passé la nuit à Fridensbourg après le jour de naissance pour dîner encore avec elle le lendemain; et vers l'heure du dîner elle prit des évanouissements et fut obligée de se coucher au lieu de se mettre à table. Toute cette longue maladie a été très douloureuse, par des douleurs presque continuelles qu'elle sentait dans la poitrine, de fréquents évanouissements et une fièvre continue qui redoublait deux ou trois fois par jour. Après la première quinzaine elle se disait déjà mourir et sur l'impatience qu'elle eut de voir le prince roial qu'elle fit prier de venir le surlendemain de son retour, on jugeait qu'elle voulait lui parler de l'arrangement de ses affaires. Mais aussi bien lui que la princesse roiale m'ont assurés qu'elle ne leur avait pas dit la moindre chose à cet égard. Elle n'a presque vu personne que ses femmes de chambre et rarement les médecins pendant sa maladie. Le prince Fridrich y fut trois ou quatre fois, dont l'une foi elle ne l'a pas vue. Nous y fumes quelques fois, mais à la dernière il y a environ 4 jours, elle n'a pas vu ma



femme, lui faisant faire ses excuses de la manière la plus honnête et se rappelant d'elle-même des 50 écus, qu'elle s'était engagée de paier pour nous à Hauch chaque quartier, comme vous rappellerez que nous vous l'avons dit. Malheureusement pour nous il lui restait encore 300 écus, à paier des 500. Ce qu'il y a de surprenant c'est qu'elle n'a pas même pu souffrir Gulbrandt autour d'elle dans cette maladie. Le prince Frédéric est parti pour Sorgenfrey le moment même quand elle eut expirée. Son fils montre du caractère dans cette occasion, aiant été fort inquiet et affligé pendant toute la maladie de sa grand mère. . . . .

Apostille, 15. Oktober s. A. . . . . Le prince Fridrich s'est conduit à cette occasion avec toute la bêtise et insouciance qui le caractérise. Il était à Fridensbourg lorsque sa mère expirait, s'occupant devant le miroir d'une epeingle pour le jabot que la défunte avait dit quelques jours avant qu'il devait avoir pour son jour de naissance. Lorsqu'elle fut morte, Blucher voulut l'engager de sceller de son propre sceau les endroits et meubles les plus importants, mais il déclara qu'il n'avait rien affaire avec cela et qu'il ne mêlerait de rien, ne comptant pas hériter. Le prince roial a été outré de ce propos et lui a envoyé Hauch pour l'engager à écrire du moins au roi pour le prier de donner ses ordres relativement à l'enterrement et à l'application du scellé. Dieu sçait s'il l'a fait, mais le résultat en a été que le roi se charge de l'enterrement et de la pension de sa cour, et Brandt et Skow de la chancellerie sont venus à Fridensbourg for at forsegle. Elle sera transportée directement de Fridensbourg à Rodtschildt. Comme elle est déjà furieusement en corruption, il n'y aura pas de lit de parade, mais un catafalque dans l'église de Fridensbourg, où l'oraison funèbre et la musique aura lieu le jour de l'enterrement. . . . .

### ADOLF SIEGFRIED von der OSTEN.

1775—1776.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 24 er aftrykt Brev af 18/1 1772 fra A. S. v. d. Osten til Schack-Rathlou.

### A. S. v. d. OSTEN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

424.

København, 26. Juli 1775.

D'abord après mon arrivée de Friedensbourg hier au soir je me suis présenté à la porte de Votre Excellence pour lui rendre mon

devoir et pour lui recomander mes intérêts. J'ai demandé à la cour que l'augmentation de 800 écus, qui m'a été promise après la mort de Mr. le baron de Holck, me soit accordé dès à présent<sup>1</sup>). J'ai remis sur ce sujet un mémoire au roi. J'ai représenté verbalement tout le désagrément de ma situation par rapport au climat et à l'endroit et j'ai désir d'obtenir un jour le grand baillage de Fionie, quand il viendrait à vaquer. On m'a fait espérer l'un et l'autre, et je ne doute pas, que l'affaire ne soit jugé et décidé entièrement à ma satisfaction.

Votre Excellence veut daigner s'intéresser pour moi. Je vous le demande, Monsieur, par ces lignes. Votre amitié et vos sentimens généreux et bienfaisans m'assurent de votre appuy, et je me promets de votre équité, que même sans ma demande vous me l'auriés accordé. Je me flate que l'affaire sera décidée, quand je viendrai vendredi à Fridensbourg, et que j'aurai lieu d'en remercier V. E. et d'ajouter les sentimens de reconnoissance et ceux de l'attachement.

. . . .

425.

Aalborg, 26. August 1776.

Ce n'est que depuis hier que j'ai appris, que Votre Excellence est à Rathlausdal; j'y volerois pour lui faire ma cour, si des affaires ne demandoient indispensablement ma présence dans cette semaine et aprenant en même tems, qu'elle veut être de retour à Copenhague avant le 4 sep<sup>bre</sup> Votre Excellence permettra, que ma plume lui explique ce que j'aurois désiré lui exprimer de vive voix.

L'amitié dont depuis tout tems Votre Excellence m'honore, et plus encore son équité et son humeur bienfaisante m'inspirent la confiance, avec la quelle je recours à elle comme à un ancien ami et protecteur. Elle connoît depuis longtems combien le séjours d'Aalborg me déplaît, et combien je désire de pouvoir le changer.

Ce désir augmente à mesure que je m'aperçois, que ma santé dans ce climat s'affoiblit et s'altère. Je sai bien, que la caducité est de tout pais et de tout climat et que l'on meurt par tout, mais au moins je ne voudrois pas cesser de vivre avant de mourir, et c'est cependant ma cas ici, parceque j'y consume ma vie et ma santé sans agrément. Tout ce que je désire, c'est que l'hiver prochain terminât mon séjours à Aalborg, et que si en attendant le poste de Fionie ne vient pas à vaquer, il me fût permis au printems prochain de me retirer dans le Holstein et y attendre sans emploi la mort de Mr. de Bille<sup>1</sup>). Le climat du Holstein étant plus doux et plus agréable j'espère d'y rétablir ma santé. Je céderai volontiers de mes apointemens les gages

de mon successeur et ainsi cet arrangement ne coûteroit rien au roi. Voilà, Monsieur, tout le but de mon désir et de mon ambition. Vous pouvés me le faire obtenir, si vous voulés, et je croirois manquer aux sentimens que je doutois un instant de votre bonne volonté pour moi. . . .

### DITLEV REVENTLOW.

1764—1772.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 29 er aftrykt i Uddrag Brev af 10/6 1771 fra Schack-Rathlou til Ditlev Reventlow, i Hist. Tidsskr. 4. R. III, S. 138 f. og Bernstorffske Papirer III, Oplysninger S. 18 f. ligeledes i Uddrag Brev af 18/11 1771 fra samme til samme.

### DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

426.

København, 4. Februar 1764.

. . . . Voilà ce qui m'a donné la confiance de renvoyer le devoir de vous remercier de vos lettres, à un tems ou débarassé de plusieurs occupations, je pourrois m'entretenir avec vous à mon aise. J'en ai eu de plusieurs espèces, toutes très sérieuses, quelques unes assez fâcheuses, entremêlées de très tédieuses. Elles ont en vérité rempli tous mes loisirs, qui actuellement que le prince royal court sa seizième année, sont plus interrompus et moins libres que jamais. Il a été examiné comme de coutume quelques jours avant son jour de naissance, il a surpassé l'attente des assistants; veuille la Providence qu'il la remplisse par une pratique scrupuleuse des devoirs de l'humanité, du christianisme et de l'état de souverain, au quel il est destiné, dont il nous a su étaler les principes et les obligations avec une précision au dessus de son âge; objet pour lequel je suis bien sûre que vous joignez vos voeux aux miens. Quelque soit encore la légèreté de son âge, il a le tact assez fin et assez juste. Il vous connoît pour ce que vous êtes au nombre des serviteurs du roi, et il m'a chargé expressément de vous parler de lui de tems en tems. Je ne trouverois pas hors de sa place, si à quelque occasion vous lui adressez une lettre.

Il se fait beaucoup de nouveaux arrangemens ici, surtout dans le militaire, dont il est difficile de vous développer les principes et les vues par lettre, mais vous êtes trop sage et trop fait pour voir et pour juger par vous-même, pour en juger sur les clameurs qu'ils excitent. Je regarde Mr. de St. Germain comme le restaurateur de notre mili-

taire<sup>1</sup>), un autre ct. Dannenskiold pour les troupes de terre, dont les opérations de réforme répugnent, mais dont détaché de quelques préjugés d'habitude et de convenance on ne pourra plus dans quelque tems d'ici se cacher l'utilité et pour mieux dire la nécessité urgente. Je me fais fort de vous faire toucher cette vérité au doigt, quand une fois vous reviendrez nous voir. Ahlfeld de Berlin est revenu criblé de dettes et brouillé avec son père<sup>2</sup>); je m'emploie à le reconcilier avec lui. Le roi de Prusse a poussé son ressentiment contre lui, jusqu'à ne point seulement lui faire remettre le présent ordinaire. Il a été mis à 1500 Rd. de pension. Il a beaucoup vieilli, et il a le coeur navré de chagrin. Il m'a fait une vraie pitié, c'est un homme d'honneur et de probité, et qui s'assujettira plutôt à tout que de manquer à ses créanciers. Croiriez-vous que je ne puis pas oublier la mort d'Oosten?<sup>3</sup>) Mais vous n'aurez pas de peine à démêler le principe d'une impression si permanente, si les circonstances de sa mort vous ont été mandées, comme je le suppose. Vivre comme un enragé, se donner la mort comme un enragé et mourir enragé, peut-on y penser sans tréssaillir? Ceux aux quels vous avez envoyé des gans, se joignent à moi pour vous en remercier, mais il n'y en a pas de plus facile à servir que moi. Les miens sont justes, ceux du pr. royal sont trop grands, il ne pourront lui servir qu'en quelque tems d'ici. Le comte Scheel désire que les siens soient rendus un peu plus larges. Ce seigneur jutlandois n'a pas la main étroite et mignonne. Je vous demanderai encore une autre faveur, savoir de me choisir quelques bonnes peaux de rennes, aux quelles je suis obligé bien malgré moi d'avoir recours pour garantir ma poitrine que je continue de sentir affoiblie depuis la rugeole. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

427.

6. April 1764.

. . . . [On ne sauroit faire un plus grand éloge de Msr. de St Germain que celui que V. E. en fait en le comparant au comte de Dannenschioldt, et quand on sait d'un côté combien une réforme étoit nécessaire dans cette partie de notre gouvernement, qui lui est confiée, et que de l'autre côté on ne peut révoquer son habilité en doute, il seroit déraisonnable de porter un jugement qui ne pourroit qu'être prématuré des changements qu'il propose, et des arrangements qu'il prend dont l'utilité. . . . .]\*

Je suis entièrement de l'avis de V. E. que rien n'est plus injuste que les clameurs contre les nouveaux arrangements militaires. Quand on sait, et qui peut l'ignorer, qu'un changement quelconque étoit nécessaire, et quand on ne peut révoquer en doute l'habileté de celui auquel le soin en est confié, il faut au moins attendre que le tems justifie ou condamne ses opérations; c'est le juge le plus sûr, [et il n'y a que l'ignorance ou l'envie qui puisse faire porter un jugement défavorable d'une chose dont] auquel il faut s'en rapporter, quand on est dans le doute, et quand on n'est pas à même de savoir les principes et les vues de ce qui se fait.

La situation du pauvre Ahlefeldt me fait une peine infinie; je l'honore et je l'aime [et il faut avouer que le tems de son ministère à Berlin n'a pas été le plus heureux et le plus agréable de sa vie]. Il paroît que les haines personnelles sont fréquentes dans la famille avec laquelle il a eu à faire, et quelque philosophe qu'on soit il n'y a rien qui rende la vie si amère, car la partie n'est pas égale. . . .

\* Stykkerne i skarp Parentes er overstreget i S.-R.'s Koncept.

428.

4. December 1764.

V. E. me permettra de lui témoigner toute ma joie du nouveau poste qui vient de lui être conféré<sup>1</sup>). Ce n'est pas que je ne sente très bien que ce sera pour elle un grand surcroît de travail et de sollicitudes, mais comme ceci lui ouvre une nouvelle carrière dans laquelle elle pourra être utile à la patrie, et que je suis bien sûr qu'approuvé et secondé par les vœux de toute la nation elle y aura tous les succès qu'il est possible d'avoir dans un poste comme celui-là et dans les circonstances présentes, j'avoue que peu de choses auroient pu me faire tant de plaisir. Mais toute ma joie, je l'avoue de même, n'auroit rien été, si en apprenant une nouvelle si agréable je n'aurois appris en même tems que V. E. reste attachée à la personne du p[rin]ce r[oyal], dont l'éducation est un objet bien plus important encore et qui n'auroit certainement pu être bien rempli par personne autre que par elle. Actuellement rien ne sçauroit être mieux arrangé, et nous prévoyons tous avec plaisir, V. E. me pardonnera si je lui parle avec trop de franchise, que dans quelques années d'ici le luxe sera borné en Dannemarc, que la quantité de billets de banque sera diminuée et remplacée par des espèces, que le change baissera, et que les caisses du roi seront en bon état. Si jamais cela doit arriver, ce sera à cette heure. . . .

## DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RÅTHLOU.

429.

København, 5. Januar 1765.\*

. . . . Je ne vous parlerai pas de mon nouveau poste<sup>1)</sup>, n'augmentez pas, cher amj et digne citoyen, mes sollicitudes, mes peines et mes embarras par votre découragement, plaignez moi et jugez moi, surtout dans les commencemens, avec quelque indulgence. Je périrai plutôt que de me départir de certains principes, dont vous reconnoissez la iustesse; mais vous êtes trop iuste pour exiger l'impossible et pour prétendre qu'une machine entièrement dérangée soit remontée d'un moment à l'autre. . . .

\* Brevet bærer Dateringen 5. Januar 1764; men en Række Enkeltheder gør det klart, at det stammer fra 1765.

430.

København, 6. April 1765.

Je laisse à Mr. de Bernstorff et à d'autres le soin d'opérer votre conversion; elle me tient fort à coeur, parceque je suis citoyen, et je ne me consolerois pas si la force de leurs raisons ne vous faisoit changer d'avis. La place que l'on vous offre, Monsieur, vaut en appointemens deux mille rixd., en revenans casuels sept à huit cent. Que deviendra l'état déjà obéré, si des sujets destinés par leur naissance à le servir, intéressés par leur état et par leur fortune à ne pas abandonner le maniment de ses finances à des mains infidèles ou peu habiles, formés et désirés du public pour le relever, si, dis-je, des hommes comme vous se refusent à des places de confiance, parceque les facultés de l'état ne permettent pas de leur assigner plus de revenu<sup>1)</sup>. Vérité qui m'afflige, mais que j'ai nulle raison de vous dissimuler, parceque je désire plus que personne me trouver dans le cas de vous la prouver. Vous m'ôtez la seule consolation sur laquelle j'ai compté en acceptant une place, contre laquelle j'ai lutté pendant quatre ans au moins, si vous m'ôtez la perspective de vous voir à côté de moi. . . .

431.

Frederiksborg, 16. Juli 1765.

La place que vous demandez pour votre secrétaire particulier<sup>1)</sup> vaut au moins sept cent écus par an, elle est par conséquent de la classe de celles dont dans une économie bien réglée on peut récompenser les services de ceux, qui plusieurs années ont fourni à l'immense travail des départemens. Il importe en général, mais en particulier aux finances du roi, de rappeler certaines règles et surtout d'en établir sur la distribution des places, qui ayant été données à la

faveur et très souvent au hazard ont chargé le trésor du roi d'un nombre de pensionnaires et ont encore produit le mal de décourager les gens dans les départemens et de les laisser vieillir dans des places dont les fonctions exigent cette activité et ce feu qui ralentissent et se perdent avec l'âge. Je ne crains point de détailler les raisons que j'ai pour croire que la place en question n'est pas encore de la compétence de votre secrétaire, vis à vis d'un ami, qui est citoyen trop éclairé pour ne pas en connoître toute la iustesse et trop droit pour vouloir que je m'en écarte dans un cas qui le touche particulièrement. Quand ces raisons n'existeroient pas, la défense expresse de proposer au roi d'accorder des survivances m'empêcheroit d'en faire la proposition à S. Maj. Mais ce que je puis faire, c'est de vous promettre, qu'en tems et lieu je prendrai soin que votre protégé soit pourvu convenablement. Je vous en donne ma parole, dont je suis, j'ose le dire, trop esclave pour ne pas désirer avec empressement de m'en acquiter promptement vis à vis de quelqu'un auquel je suis bien sincèrement attaché. . . . .

432.

København, 15. Februar 1766.

. . . . Le Sr. Kirchoff a été renvoyé avec une pension de douze cent écus. Acte qui fait bien honneur au roi, qui répugnoit à son coeur et que sa raison seule décida.

Les moyens employés par ce coquin pour s'emparer de la confiance du jeune maître passent tout ce que l'on peut imaginer. Il m'a taxé, moi, d'être la sangsue de l'état, d'hypocrisie et de cacher sous l'austérité des moeurs et sous des actes de probité et de religion la plus grande irrégularité, les vices les plus enormes et l'irrégion la plus décidée. Je ne vous en dirai pas d'avantage, mais j'ai cru devoir vous en dire quelque chose pour vous faire partager la joye générale de son éloignement. . . . .

433.

København, 21. Februar 1766.

Si vous êtes curieux de savoir pourquoi on vous a donné l'ordre de la reine<sup>e</sup>) sans l'avoir demandé, je vous dirai que la reine m'ayant consulté, la vérité m'a obligé de lui dire que pour distinguer son ordre il faloit vous le donner, mais je vous prie de croire que je ne prétens tirer de cette insinuation d'autre mérite que celui de répondre vrai à ceux qui me questionnent. C'est le devoir de tout galant homme dans les petites occasions comme dans les grandes. Nous devons à votre prudence et à votre sagesse les succès dont vous venez de rendre

compte au roi par le dernier courier<sup>2</sup>). La nouvelle en a été reçue ici avec un applaudissement général et avec un sentiment de reconnaissance bien marquée pour vous. J'espère que les noeuds de cette alliance feront cette union des deux maisons royales et des deux nations que nous désirons tant, et qui assureroit le bonheur et la tranquillité du Nord. Quel mérite pour vous d'avoir travaillé à un ouvrage aussi glorieux et d'avoir réussi à préparer un heureux avenir à la postérité de deux nations, dont la rivalité est si contraire à leur vrais intérêts. Nous ferons tout ce que la circonstance du grand deuil<sup>3</sup>) permettra pour faire éclater notre joye de cette alliance. Je suis fort aise que la clef donnée à Mr. de Juel<sup>4</sup>) vous ait fait plaisir. Je l'ai cru ainsi, et il m'a paru qu'il faloit prévenir les sollicitations d'un homme de ce nom, protégé et approuvé par un aussi bon juge que vous l'êtes. Je suis aussi flaté du souvenir de Mr. le chevalier Goderick, qu'édifié des sentimens qu'il conserve pour une cour et pour une nation qui l'ont vu partir avec bien du regret. Il n'y a sorte d'amitié que je ne vous prie de lui dire de ma part; il n'y a guerre moyen d'avoir plus haute idée de ses talens et meilleure opinion de son caractère que je l'ai, et j'en appelle à ses anciens confrères ici, combien à toute occasion je regrette de l'avoir perdu dans notre société, et combien je souhaite que le remuement d'une diète ne lui fasse pas perdre le goût pour une cour calme et tranquile. . . .

434.

København, 19. April 1766.

Apostille.\* Je vai profiter de cette occasion pour vous dire un mot d'amitié et de confiance. J'ai le coeur rempli d'amertumes et de sollicitudes. Un orage succède à l'autre, et depuis la mort du feu roi bin ich noch meines Lebens nie froh gewesen. J'exige de vous comme citoyen et comme amj un peu d'intérêt et quelque compassion. Ma situation est des plus fâcheuses, la cause pour laquelle je combats est celle de Dieu et de l'état, si je ne puis la soutenir, je ne serai au moins pas le témoin de sa défaite et de la destruction d'un ouvrage qui m'a tant coûté.

J'espère que vous serez content du choix que l'on a fait du ct. Scheel pour exécuter la commission dont il s'agit. Je l'aime tendrement non pas parceque c'est le marj de ma belle soeur<sup>1</sup>), mais parceque tant par son esprit que par son coeur c'est le jeune homme le plus aimable est le plus estimable que je connoisse ici.

\* Efterskrift til D. R.'s Brev af 15. April 1766.



## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

435.

4. Maj 1766.

. . . . Je ne doute nullement, mon coeur rend trop de justice à V. E. pour ne pas s'en rapporter au jugement qu'elle en porte elle même, que le cas dans lequel elle se trouve ne soit très embarrassant et très fâcheux, mais, Monsieur, permettez que je vous parle avec cette franchise à laquelle mes tendres sentiments pour vous et votre bonté pour moi m'autorisent; ne vous précipitez point; n'abandonnez pas sans une nécessité extrême un prince que vous avez élevé dès sa première enfance et une patrie, qui vous honore, qui vous chérit et qui connoît les obligations infinies, qu'elle vous a à tant d'égarde, et ne permettez point qu'on puisse dire, que vous vous êtes retiré au moment où l'on s'attendoit à vous voir achever votre ouvrage, et que ce moment étoit décisif pour le bonheur personnel du roi et pour l'état. V. E. me dit, qu'un orage succède à l'autre. Je ne le crois que trop, et je conviens que rien n'est plus douloureux, mais quelque forte que soit une tempête, on ne quitte jamais le gouvernail. C'est à ce qu'il me paroît le principe que V. E. doit se proposer de suivre dans sa position actuelle. Que gagneroit-elle à se retirer pour ne pas être témoin des malheurs qu'elle prévoit? En arriveroient-ils moins? Non, sans doute ils n'en seroient que d'autant plus certains et d'autant plus accablants; il faut donc qu'elle travaille à les détourner en résistant jusqu'à la fin, qu'elle souffre avec constance et, pour l'amour de la cause, qu'elle défend tous les dégoûts, qu'une situation si pénible peut lui donner, et qu'elle ne cède qu'à une force majeure, laquelle s'il étoit possible qu'elle pût jamais agir tout de bon et décidément contre V. E. la mettroit au moins hors de tout reproche.

Voilà comme pense un homme qui très certainement est touché et affligé jusqu'au fond de l'âme des chagrins, qui accablent un ami qu'il respecte, mais qui aime le roi et la patrie et qui est convaincu, que le ciel tournera tout au bien, pourvu que V. E. prenne patience pendant quelque tems et qu'elle ne se laisse point abattre. Au nom de dieu, Monsieur, prenez ce parti là, dont tout le D[annemarc] vous saura gré, quand même il pourroit y avoir des gens, ce que je n'aime pas seulement à supposer, qui pourroient secrettement désirer le contraire et s'il m'est permis d'ajouter encore ce mot, abandonnez pour tout au monde le dessein de faire un tour en Holstein, qu'on me mande que vous avez pris; quelque peu de tems que dureoit cette absence, elle pourroit avoir les suites les plus fâcheuses pour

la cause que nous affectionnons tous et à laquelle tout doit nous attacher. . . . .

. . . . P. S. Cette lettre, qui part avec le courrier Lafontaine, sera remise à V. E. en mains propres par mon commissionaire Warming, sur lequel je puis compter.

DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

436.

København, 24. Februar 1767.

[Apostille.]

. . . . L'Ober-Cammerjuncker s'ennuyant d'attendre Ml. Desmerc[ières] épouse la ctsse. Holck, fille de 25 ans, soeur du grand échanson<sup>1)</sup>. Quiconque auroit envie de sa place, feroit bien de prendre ses mesures. Je l'aimerois mieux pour certain amj que celle de Scanderb[ourg]<sup>2)</sup>.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

437.

10. Marts 1767.

. . . . L'ami, dont V. E. me parle avec tant de bonté dans l'apostille de sa dernière lettre, préfère et préfèra toujours le poste de Sc[anderbourg] à toute autre place dans le monde, mais si en attendant il pouvoit en avoir une qui fut si honorable et si bonne que celle de Mr. v. d. L[ühe], il se croiroit comme de raison très heureux. Ce qu'il a à dire, c'est que ce dernier, à moins que la jeune femme, qu'il va épouser, ne le tue, vivra selon toute apparence aussi long tems que Woyda, étant même moins agé que lui. . . . .

438.

18. Juni 1768.

La douleur, dans laquelle je suis par rapport au départ de V. E.<sup>1)</sup>, est toujours également vive, et plus je réfléchis à ce qui la cause, plus elle augmente.

V. E. seule pourra la diminuer en ne pas trop différant son retour, et j'ose me flatter qu'elle accordera cette satisfaction à mes voeux et à ceux de tous les véritables amis, qui ne voyent qu'avec peine, qu'elle s'est éloignée de la capitale et des affaires dans un moment aussi critique que l'est celui-ci, et qui craignent avec raison que cet éloignement ne sera nuisible à plusieurs égards. Ne croyez pas, Mr., que je ne vous parle ainsi que par rapport aux agréments que j'ai personnellement, quand vous êtes à Copenhague, et dont je suis privé,

quand vous n'y êtes point; ils y entrent sans doute pour beaucoup, mais ils ne me décident pas, parceque la tendre amitié que je vous porte me fera volontiers sacrifier ma satisfaction à ce qui peut contribuer à la vôtre ou avancer vos véritables intérêts, mais je vous tiens ce langage, parceque je suis patriote, zélé pour le service et jaloux au degré de gloire de plus, qu'un homme que je respecte et que j'aime, pourroit s'acquérir en ne pas quittant de tout pendant l'absence du roi une place aussi importante que la vôtre.

La chambre a reçu par l'ordinaire d'hier un ordre signé du roi, qui porte que dorénavant ce sera le secrétaire des ordres qui remettra la clef aux nouveaux chambellans et auquel les clefs seront remises, quand il en viendra à vaquer, et il est dit dans le même ordre que chaque chambellan qui sera nommé dorénavant lui payera 50 ducats espèce, avant que de recevoir son brevet<sup>2</sup>). Je suspends mon jugement sur une nouveauté si singulière, que j'attribue aux deux comtes de Holck, et surtout à l'aîné, qui vient de revenir, et auquel pour le récompenser des services distingués qu'il a rendus depuis qu'il est dans la chambre, nous allons prêter 8000 écus. J'ai cependant moyenné qu'on donnera à cette affaire une tournure moins odieuse au public, car l'obligation qu'il va donner portera, dass diese 8000 Rd. Kindergelder sind von den Antwortsch. und Wordingburgchen Gütern<sup>3</sup>). Au moins nous sauverons par là un peu mieux les apparences, et j'ai pareillement réussi à faire résoudre que la direction fera les représentations au roi, afin que des pareilles faveurs dont nous détaillerons les inconvénients et les conséquences certaines ne soient plus accordées à personne.

Un autre ordre nous est venu, en conformité duquel nous payerons ci-après à Mr. de Sperling les 800 écus qu'il avoit autrefois de la caisse militaire, et expédierons pour Mr. de Benzon à Odense le brevet de chambellan, pour un certain Friccius celui de gentilhomme de chambre et pour le major de Stolle celui de Hoff Jægermester.

C'est là tout ce que j'ai de nouveau à mander à V. E. aujourd'hui, comme il ne s'est rien passé de remarquable dans notre expédition d'hier; mais je dois cependant ajouter que la résolution du roi touchant l'affaire des forêts m'est à la fin venue et qu'elle est tout à fait conforme à notre Vorstellung, qu'on ne nous a cependant pas renvoyé.

Le Sr. Billeskou s'est chargé avec grand plaisir du soin d'instruire messieurs vos fils dans la langue danoise et nommément de leur apprendre à l'écrire et se contentera des 50 écus que je lui ai promis

par an tant que cette information durera. Il la commencera, dès que Mr. Jahnsen le lui ordonnera et peut-être même qu'il l'a déjà commencée, ce que j'ignore cependant. . . .

439.

16. Juli 1768.

. . . . La douceur que Mr. . . . .<sup>1)</sup> affecte à cette heure provient apparemment de la crainte qu'il a d'un avenir fâcheux et prochain. Voilà au moins ce qu'on lui augure. S'il avoit été prudent il auroit prévu depuis long tems qu'il couroit à sa perte; quoiqu'il en arrive, je rends grâces à Dieu que nous allons être défaits de lui, et j'espère que tôt ou tard nous le serons aussi de ceux qu'il a protégés, quoique je sens tout comme V. E. qu'ils le seront par d'autres, quoique ces autres s'en cachent beaucoup nommément vis à vis de moi qui leur ai parlé net là-dessus bien de fois et particulièrement à l'occasion des 8/m écus en question. . . .

Le combat de Messieurs Sally et Goor, dans lequel le premier a eu le dessous, sera sans doute connu à V. E. depuis long tems. Mr. le c. de Moltke est occupé à les raccommoier et à tranquilliser les ouvriers subordonnés à Mr. Sally, sous lequel ils refusent de travailler depuis qu'il s'est laissé donner des coups de bâton<sup>2)</sup>. . . .

440.

8. Juli 1769.

. . . . A F[ridrichsberg] on se brouille et s'amuse comme de coutume, et la mer voisine dans laquelle on se baigne presque tous les jours nud comme la main fournit un nouvel amusement. On prétend que de se plonger dans de l'eau salée guérit de la rage; que ne peut ce remède opérer d'autres miracles, dont nous aurions à faire.

Esmarck est mort<sup>1)</sup>, Kamphövener<sup>2)</sup> et Laub<sup>3)</sup>, ces deux fameux sollicitants, qui tourmentèrent si cruellement la chambre des finances et la chancellerie danoise l'année passée, ont tous les deux voulu avoir sa place, mais le roi l'a donnée aujourd'hui au jeune Bærens<sup>4)</sup>, qui avoit 350 écus de pension et qui est assez habile pour ce poste-là.

Bierringschiold a remué ciel et terre pour empêcher la chambre de faire vendre les terres du roi qu'il acheta il y a 2 ans et qu'il n'a pas payée encore, et il a été soutenu par son ancien protecteur, mais j'ai emporté la victoire, le roi ayant signé aujourd'hui une résolution, par laquelle il approuve celle de la chambre<sup>5)</sup>. Cette affaire me suscitera des ennemis puissants, mais je vais mon train.

Je crois savoir de science certaine, qu'au jour de naissance de la reine L.<sup>6)</sup> aura le cordon bleu, et le fils de Charles Holst et Stampe

le cordon blanc et que Schaffalitzki sera fait conseiller privé en renonçant à sa pension de 600 écus, dont on donnera 200 à un certain capitaine Pultz, cousin du comte de Holck. . . . .

Le Land Væsens Collegium nous menace d'une nouvelle ordonnance, que je crois bonne dans le fond, mais ce n'est pas l'époque où il faut qu'elle paroisse. Aussi je me propose de m'y opposer et de ne pas signer la Vorstellung, mais de donner un avis à part<sup>7</sup>). Nouveau sujet de bisbille!

441.

11. Juli 1769.

. . . . Le c. de Holck et le Sr Thygesen ne sont pas encore revenus de Møen, mais selon leurs rapports nous serons obligez d'ériger des nouvelles terres seigneuriales<sup>1</sup>), ce qui prouve bien que tout ce que nos nouveaux économes débitent est bon dans la spéculation, mais très difficile à exécuter. A propos de l'économie rurale j'enverrai au premier jour à V. E. le mémoire que je compte présenter au Land-vesens Collegio pour empêcher que ce département ne fasse plus émaner des nouvelles ordonnances cette année-çi<sup>2</sup>). On fait tout au monde pour me détourner de cette résolution, mais comme je n'ai pas coutume de démordre quand j'ai pris mon parti, et que je le crois bon, on n'y reuissira point. J'ai dit que pour me faire taire on n'avoit qu'à ne pas m'appeller aux délibérations et à ne pas me faire signer la Vorstellung, parcequ'alors j'étois censé ignorer la chose et n'y aurois aucune part, mais que si l'on vouloit absolument de mon concours on devoit aussi se préparer à recevoir mon mémoire. On ne veut ni l'un ni l'autre, et je suis curieux de savoir à quoi l'on se déterminera.

Je ne nommerai pas à V. E. tous ceux aux quels le public pronostique des honneurs pour le jour de naissance de la reine, d'un côté parcequ'elle les sait probablement par Msr. de Bernstorff et de l'autre parceque je sais que selon ses principes, qui très certainement sont aussi les miens, elle voudroit que le roi ne fit aucun avancement pendant plusieurs années. . . . .

#### DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

442.

Altenhof, 18. Juli 1769.

. . . . Je sai en général que les grâces seront singulièrement distribuées au jour de naissance, et cela suffit pour m'affliger; je ne suis pas curieux d'en savoir d'avantage avant le tems, je n'en devine

déjà que trop. Le lieutn. colonel et aide de camp Blucher demande la clef de chambellan pour épouser la ctesse Castel, qui lui a donné sa main. L'obtiendra-t-il? C'est le même qui a rompu la première glace pour le ct. Holck dans la recherche de cette dame, et qui pour avoir rendu et pour rendre des services dans cette importante négociation est rentré dans le service qu'il avoit quitté quelque tems auparavant et reçut tout de suite hors de son tour un escadron<sup>1</sup>). Il est connu ici pour joueur et associé aux joueurs qui pratiquent à Hambourg et dans les soirés de cette province. J'avertis V. E. que je le crois protégé par S. E. de Rosencrantz. Elle a bien raison, on a singulièrement composé la cour du duc de Gloucester<sup>2</sup>). La première place étoit destinée au comte Ahlfeld l'ainé, mais on me mande qu'il a eu le guignon depuis de déplaire au ct. Holck, et qu'à cause de cela cette première destination a été changée. Il y avoit d'ailleurs mille raisons pour s'en tenir à ce premier choix. Je fais bien mon compliment à V. E. de toutes les victoires qu'elle a remportées sur les gens qui ont voulu surprendre des places du ressort de son département. Puisse son courage et son zèle pour le service du roi toujours avoir les mêmes succès. Je ne puis qu'applaudir au mémoire de V. E. donné au Land-Væsens Collegium tant pour le fond que pour la forme. Le raisonnement en est si juste que je ne vois pas que l'on puisse y répliquer, et la diction en est si modeste, que je ne comprends pas que l'on puisse s'en fâcher.

Mais on peut dire, Monsieur, que V. E. ne veut pas être courtisan, et comme tel je ne puis penser comme elle. Il importe de donner du relief à un département de nouvelle création par une activité, qui efface celle des anciens. Il convient encore à l'honneur du département et de son chef de ne pas suspendre ses opérations jusqu'au retour de Schimmelm. et de faire voir qu'on peut agir sans lui.

443.

Wittemberg, 10. August 1769.

. . . . Arensb[urg]<sup>1</sup>) est un des beaux lieux, et à mon avis le plus beau de ce pays-ci. Il est étonnant que le génie de Mr. Schim[melmann], si occupé et distrait, ait pu fournir sans architecte à tous les travaux qui y ont été exécutés, qui tous anoncent du goût et un air de grandeur. Il m'a beaucoup parlé de V. Exc. et de ses plans pour faire aux payemens de l'année prochaine. J'aurai à mon retour de quoi l'entretenir. . . . .

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

444.

Raunholt, 27. November 1770.

. . . . Après ce que V. E. me dit des motifs qui ont engagé notre ami Schimmelmann à venir à Copenhague<sup>1</sup>) et après tout le détail que m'en a fait Mr. de Bernstorff dans une lettre que je reçus avant-hier de sa part je commence à être moins affligé du parti que le dit ami a pris; mais toujours il faut convenir qu'il a beaucoup risqué, et que si Dieu bénit cette entreprise du succès que nous lui souhaitons tous, il s'acquiert un nouveau mérite, qui lui fera un honneur infini. Je supplie V. E. de le lui dire de ma part et d'y joindre mille tendres compliments. . . . .

445.

Rathlousdal, 23. Januar 1771.

. . . . Quelque motif qu'on ait pu avoir de placer Schimmelmann dans la conférence<sup>1</sup>), il est très bon qu'il y soit à plus d'un égard, et il est possible que cela pourra avoir des suites bien différentes des vues qu'ont eu ceux qui l'y ont placé. Quant à Haxthausen il parle dans ses lettres avec une modestie très édifiante de sa nouvelle dignité; mais je crois bien qu'au fond il en est à la joie de son coeur.

## DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

446.

Altenhof, 4. Februar 1771.

. . . . Le déplacement du ct. Ahlfeld<sup>1</sup>) m'a surpris; il n'entroit pas dans les idées que je m'étois faites du plan des nouveaux ministres. Il est vrai que d'abord le ct. Ahlfeld paroissoit craindre qu'on ne lui ôta son poste, mais V. E. se rappellera aussi qu'il ne négligea point le ct. Rantzau, qu'il fut le premier, qui accourut prez de lui et s'empressera à lui témoigner toutes sortes d'honnetetés et de prévenances. Il n'a pas cessé de le faire et de le voir beaucoup, si bien qu'à mon départ de Copenh. les propos de la famille aussi bien que ceux du ct. Ahlfeld indiquoient qu'il étoit entièrement rassuré, et que ses discours m'ont même fait comprendre que sa liaison et ses entretiens avec le ct. Rantzau étoient assez confidentes. J'ai donc fermement cru que par l'appas de lui conserver sa place on obligerait ou s'attacheroit à un certain point cet homme si chéri du peuple, que l'on craint d'indisposer, et que l'on cherche à se concilier par tout ce qui peut le flater et le distraire. On prétend que cela auroit été, sans la circonstance survenue du plan militaire composé par les colonels Keller et Sames et présenté par le ct. Rantzau au roi<sup>2</sup>). Ces

deux officiers, chargés d'en faire un conjointement; l'un et l'autre amis, vrais ou faux, du ct. Ahlfeld, y avoient fait entrer plusieurs réglemens, qui attribuoient une sorte d'inspection sur les troupes au ct. Ahlfeld et lui auroient donné un pouvoir plus étendu et moins subordonné que n'est celui, dont il jouit par les réglemens du directeur. On croit que c'est ce qui a donné lieu à faire résoudre l'éloignement d'un homme qui pourroit vouloir partager d'abord et dans la suite s'arroger sans partage l'autorité du ministre de la guerre.

Les orages ont lontems épargné le grand veneur, le voilà assez rudement frappé<sup>s</sup>). Pourra-t-il s'en consoler? J'espère qu'il aura assez de courage pour soutenir ce coup, mais Me. de Gram se désespérera.

Un avertissement fondé, donné à feu Plessen, qu'on lui ôteroit ou dépouilleroit sa charge, l'a si fort affecté qu'il en a pris, à ce que l'on dit, la mort. Pareil cas devrait bien donner à penser et rappeler les sentimens d'humanité.

Mr. de Rosencr[antz] est venu passer deux jours à Copenh., et y est revenu pour le jour de naissance du roi.

Une de mes lettres me dit qu'il a eu une audience du roi. Une apparition si inattendue intrigue beaucoup. Il en a écrit lui-même au ct. M[oltke] et lui a dit que certaines circonstances avoient rendu sa présence nécessaire à Copenh., que ses amis lui conseiltoient de ne point s'en éloigner, et qu'il étoit encore incertain, s'il passeroit en Jutlande. Ce fait combiné avec celui du déplacement du ct. Ahlfeld pourroit faire juger que les actions du ct. R[antzau] baissent, mais d'un autre côté il y a des indices qui semblent anoncer que le crédit de G[æhler] chancelle. Il a subitement changé de ton dans les lettres à ses amis; au lieu de combler d'éloges l'administration actuelle et ses maximes, il prend le langage d'un homme qui veut se retirer, et qui prévoit qu'on pourroit bien le renvoyer. Il y a tant de nuages, tant de faits contraires, tant d'altercations, qu'il semble qu'à l'exception de Struensee personne ne peut compter sur quelque stabilité dans sa fortune. Toutes les nouvelles s'accordent que son crédit ne fait que croître et embellir. On dit que le renvoy d'Oost[en] a déjà été signé, mais qu'il l'a fait révoquer en trouvant moyen de dire au roi qu'il le savoit, et qu'il imaginoit que c'étoit pour n'avoir pas toujours été du même avis que ces confrères, mais qu'il prioit S. M. de considérer que la vérité n'admettoit pas toujours l'unanimité, et que celle-ci ne s'accorderoit pas avec le bien de son service. Falckenskiold est revenu, rappelé par le ct. R[antzau]<sup>4</sup>). Il a été accueilli au mieux à son passage à Petersb. et traité de l'impératrice avec la



plus grande distinction, tant que l'on a ignoré ses liaisons avec le ct. R[antzau] mais tout autant négligé et humilié de ce qu'on en a eu le moindre soupçon. Je ne sai rien de Sch[immelman]; voilà sa femme décorée du nouvel ordre. Mr. de Bernst[orff] supposant Mr. de R[osenkrantz] à Aarhus, a chargé sa soeur, Me. de Schu[lenburg] à son passage à Hamb. d'une lettre pour lui, dans laquelle étoit enfermée une autre pour V. Excell. . . . .

447.

Altenhof, 8. Februar 1771.

Quoique j'aye écrit une assez longue lettre par le dernier ordinaire à V. Excell., je crois devoir ne pas lui laisser ignorer que Mr. d'Oosten à la première nouvelle de la mort du roi de Suède a fait les représentations les plus sérieuses au roi sur la nécessité de faire partir Mr. de Juel, afin de conduire les élections pour la diète conjointement avec les ministres de Russie et d'Angleterre, mais que S. Maj., prévenue par le ct. Rantzau, n'a pas voulu y consentir, que Mr. d'Oosten a répété ces mêmes représentations dans un mémoire écrit, et que S. M. a également ordonné de suspendre encore l'expédition de Mr. de Juel. Comme tous ces faits indiquent l'acharnement du ct. de Rantz[au] contre nos liaisons avec [la] Russie et la prépondérance de son crédit, il paroît également constaté, que la Russie ne veut pas nous fournir, par des démarches trop vives, des prétextes à nous séparer d'elle, qu'au contraire elle attend que le tems et de nouvelles révolutions nous ramènent à elle. Elle dissimule son mécontentement, témoigne, comme je crois vous l'avoir dit, être très contente de Mr. d'Oosten et ne manque à aucun des actes capable de nous rassurer contre la crainte qu'elle ne nous tiendra pas parole. . . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

448.

12. Februar 1771.

J'ai reçu très bien conservée la lettre de V. E. du 4 de ce mois, et c'est sous l'enveloppe du Sr Spliid, laquelle je crois en sûreté contre l'indiscrétion des curieux, que j'ai l'honneur de lui adresser celle-ci, désirant cependant beaucoup qu'elle veuille bien me fournir quelque adresse dans le voisinage de ses terres, dont je puisse me servir pour lui faire parvenir mes lettres sans les adresser directement à elle-même. Ne pourrois-je pas quelque fois les envoyer à M<sup>lle</sup> de Reventlou à Preetz, que les recevrait sans doute quoiqu'elle seroit absente, et

quelquefois au Justitz Rath Wohlert à Slesvig. J'attends que V. E. me signifie là-dessus ses intentions et ses volonteZ.

Selon ce qu'elle me fait l'honneur de me dire touchant le renvoi du c. Ahlefeldt<sup>1</sup>), il ne doit plus guères y avoir de l'intimité entre les généraux de Gähler et de Rantzau, et s'il est effectivement vrai que Msr. d'O[sten] a été sur le point d'être remercié, et que ce n'est que par habilité qu'il a sçu parer le coup, ceux qui lui en vouloient ne travailleront que d'autant plus vivement à l'éloigner, et de son côté il cherchera à leur en ôter le pouvoir au moyen de quoi il y a beaucoup d'apparence qu'avant peu ils s'entre-détruiront, mais en serons-nous mieux et entre les mains de qui passera leur pouvoir? Dieu seul peut le prévoir. Les hommes se sont dans ce tems-ci si souvent trompez dans leurs voeux et dans leurs attentes que je ne me permets presque plus de souhaiter ou d'espérer quelque chose pour le bien des affaires publiques.

Je ne sais si la rentrée de Msr. de R[osenkrantz], supposé qu'elle arrive<sup>2</sup>), sera expliquée favorablement pour lui par un public déjà étonné de le voir traité avec plus de douceur et de bonté que ses confrères, mais il est certain que je la regarderai en plusieurs sens comme avantageuse aux affaires. Il connoît et il affectionne notre système extérieur, nos loix et les droits des possesseurs des terres, trois points principaux qui sont le plus exposez dans le moment présent et qui trouveroient en lui un défenseur zélé, intelligent, habile, et plus que courageux, et quand même il n'aimeroit pas au fond quelques uns de ceux dont il s'est dit ami autrefois, et quelques autres contre lesquels il s'est toujours déclaré, il se croiroit obligé en honneur, et le seroit effectivement, de soutenir leurs principes. Je puis me tromper, mais voilà comme je juge. Il y a un tems infini que je n'ai pas de ses lettres et je m'étonne beaucoup qu'il ne m'ait pas envoyé celle que Msr. de Bernstorff m'a écrite sous son couvert et qui ne m'est pas arrivée encore, ce qui m'inquiète fort, mais je ne doute cependant point qu'elle ne me viendra. . . .

Est-il vrai qu'on mettra la prétendue fille de Chrétien 6<sup>e</sup>) en jeu et qu'on se servira d'elle comme l'on se servoit autrefois en Europe du prétendant? Cela seroit terrible, mais les provinces l'assurent. On prétend aussi que le c. de Moltcke est menacé, et que M. d'Osten a fourni pour cela des matériaux trouvez dans les païs étrangers. Les gens sensez regardent ces dernières circonstances comme des fables inventées à plaisir, qui avec cela ne sont plus nouvelles. . . .

## DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

449.

Altenhof, 26. Februar 1771.

Une course que j'ai faite dans la province m'a fait recevoir la lettre de V. E. du 12 de ce mois de plusieurs jours plus tard que si j'étois resté ici, mais elle m'est venue très bien conservée sous l'enveloppe du Sr. Spliid. V. Exc. pourra sans aucune difficulté adresser désormais les lettres qu'elle me destine tantôt à Mr. Vohlert, tantôt à ma soeur à Pretz, pourvu qu'en les adressant à la dernière elle veuille y ajouter de la maison d'Altenhoff, pour la distinguer d'une demoiselle du même nom également chanoinesse et demeurant à Pretz.

Je pense bien comme V. E. sur le sujet de M. de Rosencr[antz]. L'état y gagneroit certainement beaucoup, s'il pouvoit remonter sur l'eau, et les individus n'auroient point à craindre les traitemens qu'ils éprouvent aujourd'hui. Mais, Monsieur, nous sommes peutêtre plus que jamais éloignés de le voir reparoître sur la scène. Sa dernière apparition a mal réussi, elle a servi Strue[nsee] à réunir les partis; dont l'un a bien voulu en imposer à l'autre par sa présence, mais qui l'un et l'autre le craignent également. On prétend même que depuis on sent la nécessité de se délivrer une fois pour tout des inquiétudes qui peut encore leur donner, et que pour l'écraser entièrement on va exiger le remboursement des sommes qu'il doit au roi. On me dit qu'il aura bien de la peine à conjurer cet orage.

En attendant la désunion de G[æhler] et de R[antzau] est bien réelle, et il y a de fréquentes querelles entre eux, dont l'habileté de Str[uenssee] a su prévenir l'éclat jusqu'ici, en faisant emporter tantôt à l'un et tantôt à l'autre son objet. G[æhler] a emporté le renvoy du ct. Ahlf[eldt], qui dans le moment qu'il reçut sa démission ne s'attendoit à rien moins qu'à cela.

Falckenskiold a été rappelé de l'autorité privée du ct. R[antzau]. Cette fluctuation de crédit rend les positions si incertaines que de huit jours à huit jours on croit tantôt G[æhler], tantôt R[antzau] à la veille d'être renvoyé. Il y a trois semaines aujourd'hui que l'on croyoit R[antzau] chancelant; maintenant et depuis deux ordinaires toutes les lettres s'accordent que G[æhler] l'est. Nous serions bien embarrassés, si nous avions à choisir entre les deux. La détresse de G[æhler] est assez constatée par sa démarche de faire sonder Mistmacher, s'il pourroit se flater de la confiance de l'impératrice qui lui a fait répondre que vu qu'il n'avoit jamais de question de lui dans les dépêches de la cour, il jugeoit qu'il n'étoit pas connu de l'impératrice et de son ministère.

Il y a toujours pourtant des faits inexplicables; p. e. Falckensk[iold], rappelé par le ct. R[antzau], pourvu par sa protection d'un régiment, et jouissant de toutes les privautés à la cour, qui pour ne pas déplaire à son protecteur a passé Hamb[ourg] sans voir Mr. de B[ernstorff] tient les meilleurs propos du monde sur la Russie et ne fait qu'exalter la valeur de ses troupes, leur discipline, tout l'attirail de la guerre et l'aisance avec laquelle on pourvoit à tout. Il est très vrai que Mr. d'Oost[en] a évité d'être renvoyé (sa lettre de cachet étoit signée), en trouvant moyen de dire au roi qu'il étoit instruit des intentions du roi, qu'il n'en imaginoit pas d'autre raison que celle de n'avoir pas toujours été de l'avis de ses collègues, mais qu'il suplioit S. M. de considérer que son service et celui de l'état ne comportoit pas cette unanimité. Aussi n'est-il pas bien avec ses collègues. La disgrâce de Varrenstedt, de favori, d'écuyer et jouissant de la distinction d'être de la société de L. L. M. M., devenu lieutn. en second, ne peut intéresser que par la réflexion qu'elle fait faire sur l'esprit du gouvernement et sur les progrès successifs et rapides des principes que l'on a établis il y a quelque tems. Me. la ct. de Holst[ein] gagne tous les jours du terrain, c'est elle, Mesd. G[æhler] et Sch[immelman] qui font aujourd'hui la société de la reine. Mesd. de Bulow et de Moltke en sont exclues, leur faveur est convertie dans une disgrâce complète; on ne se permet pas de les regarder seulement et, ce qui plus est, on paroît indigné de leur libertinage. . . .

Elle sait que pendant que j'ai été à Copenh[ague] le roi a fait demander les actes de la commission tenue sur l'état de la prétendue fille de Chrét. VI. pour y trouver, à ce que j'ai supposé de quoi me faire des reproches<sup>1)</sup>. Je n'en ai point entendu parler depuis. De là dérivent aparament les bruits qui courent dans les provinces. J'ignore également, que l'on veut inquieter le ct. Moltke, duquel j'ai encore eu une lettre l'ordinaire dernier. . . .

450.

Altenhof, 5. Marts 1771.

. . . . Sans doute, Monsieur, il n'est guerre possible de lire les questions adressées à Mr. de Bernst[orff] sans indignation, et dans la malheureuse situation de ses affaires domestiques il n'avoit d'autre parti à prendre que celui de répondre avec douceur. Mais en sera-t-il moins durement traité pour cela? On veut une victime. Les commis-saires<sup>1)</sup> ont établi dans leur premier rapport au roi qu'il en faloit une absolument, pour l'honneur du pavillon, et il y a apparence que l'on veut sauver le ct. Larvig<sup>2)</sup>. Son gendre, Mr. de Bulow, qui, pour s'être

voué à Str[uensee], jouit d'une faveur distinguée, son ami Falckensk., qui a partagé si souvent les dangers de ses exploits, qui lui doit cette entrée à la cour et dans les sociétés, que nous avons vu si brillante, y travaillent avec force, et on me dit même que Mr. de ct. Larvig pourroit bien reparoître sur la scène.

On me confirme de toutes parts ce que j'ai mandé à V. E. dans ma dernière, des inquiétudes que l'on donne à Ros[enkrantz]; il n'a donné signe de vie ni à Mr. de B[ernstoff], ni au ct. M[oltke], et je crois qu'il reste en Seelande pour être plus à portée des amis, à l'aide desquels il travaille à conjurer l'orage. Il doit s'être trouvé et se trouver encore dans une très grande agitation. Le ct. R[antzau] a gagné le dessus; on a si bien cru qu'il avoit réussi de détacher Str[uensee] de G[ähler] qu'on s'est attendu à voir ce dernier renvoyé avec 1500 écus de pension. On croit pourtant que cela s'est raccommoé. Str[uensee] qui a fixé son audience de midi a une heure joue publiquement le rôle de premier ministre et de favori à la fois. Tout le monde s'y rend, et sa cour est également nombreuse tous les jours. Il fomente la désunion entre G[ähler] et R[antzau], en arrête l'éclat et leur fait leur leçon, selon que l'exigent ses vues de domination. Il ne permet plus à ces deux messieurs de voir le roi séparément, et leur dit que ce seroit leur fournir à l'un et l'autre l'occasion de se nuire réciproquement, que son amitié pour eux et le bien du service ne lui permettent pas de leur procurer. Oosten a trouvé moyen de les exclure de toute participation aux affaires étrangères. Il les conduit seul avec Str[uensee]. Les autres ne sont ni informés, ni consultés. Il soutient toujours l'ancien système, et la Russie est toujours tranquille. Il paroît qu'elle compte que les choses ne dureront pas, et qu'elle juge à propos de cacher ou de retenir son ressentiment dans un moment où il ne feroit que prêter des armes aux ennemis de son alliance. Elle a fait faire à Oosten un compliment sur sa nomination, et lui a fait dire et par Mistmacher et par le ct. Scheel les choses du monde les plus agréables sur la confiance qu'elle prenoit dans ses principes et dans sa dextérité à les faire valoir. Que fait et raisonne Me. la ctesse Vedel Friis? Il me semble que V. E. n'y est guerre. On nous dit qu'elle donne carrière à sa langue sur l'ancien ministère. Ce n'est pas elle certainement qui devoit s'en plaindre. Cesse-t-elle à s'écrier, pauvre Danemarck? Je n'ai eu que trop raison dans ce que j'ai dit à V. E. dans ma dernière sur la brochure qui soutient qu'un souverain n'est pas obligé de payer les dettes de son prédécesseur<sup>3</sup>). C'est le projet favori du ct. Rantzau de faire une banqueroute générale vis à vis de

l'étranger, et on m'écrit qu'il en est fort question. Sch[immelmänn], qui n'écrit à personne, est toujours dans les plus vives inquiétudes, mais tient bonne contenance. . . .

451.

Altenhof, 22. Marts 1771.

. . . . Il nous manquent trois postes de Copenhague; les dernières lettres que nous en avons sont du 5 et nous parlent d'une grande fermentation, qui finiroit par le renvoy de Geh. de Schum[acher]<sup>1)</sup> et de plusieurs projets que l'on mettoit en exécution. S'il se vérifie, que Sturtz remplace Schum. il faudra avouer que le drôle a su se retourner et tirer parti de plusieurs situations critiques, dans lesquelles il s'est trouvé. Les principes sur lesquels on établit qu'un souverain n'est pas obligé de payer les dettes de son prédécesseur paroissent faire fortune; on en tire la conséquence que le roi est en droit de revendiquer les domaines aliénés sans indemniser ou rembourser les acquéreurs. Je me flate bien qu'il reste encore d'honnêtes gens, qui s'employeront de toutes leurs forces à faire échouer un projet si monstrueux et si destructif, mais il suffit que son exécution soit à craindre pour allarmer tout citoyen et pour ébranler les fortunes d'un grand nombre de particuliers. A l'occasion que Me. la pr[incesse] Louise a demandé au roi la permission de donner un autre nom à la terrelette, que S. M. lui a donnée, le roi a rescrit à la chambre des finances de lui rapporter son avis sur la question, si S. M. avoit été en droit de faire don de cette ferme à sa soeur<sup>2)</sup>; preuve que la légitimité des aliénations est mise en doute et que les possesseurs des domaines aliénés ont tout à craindre. V. E. sait aussi bien que moi, que de tous ceux qui composent la chambre, je n'en excepte pas même Mr. de Scheel, il n'y en a pas un qui aye la moindre notion du droit public, qu'elles seront donc les conclusions qu'ils présenteront au roi. Je serois bien curieux de les lire, à moins qu'ils ne recourent au procur. général<sup>3)</sup>, qui pourtant ne sera pas curieux de s'expliquer sur une matière si délicate; je ne sai pas comment ils se tireront d'affaires. Il me semble voir d'ici leur embarras et entendre le verbiage embrouillé et confus de Pauli. . . .

452.

Altenhof, 26. Marts 1771.

. . . . Le ct. R[antzau] l'a emporté sur M. d'Oosten de ne plus agir de concert avec la Russie en Suède, de nous mettre bien avec la cour, de prescrire au ministre que l'on y enverroit au pis aller une inactivité totale et de signifier à Mr. de Juel que S. M. ne l'y renverroit

pas. A force de représentations, O. a obtenu la permission d'engager Mr. de Juel à demander lui même son rappel, ce qu'il a fait sur le champ<sup>1</sup>). La nouvelle est du 2 de ce mois, mais comme celles qui viennent de source, m'arrivent par des détours, je ne l'ai reçu que vendredi dernier, après avoir déjà fait donner ma dernière lettre à V. E. à la poste. Le coup selon moi est affreux, il a de quoi désespérer le citoyen, et de toutes les mesures prises contre l'ancien système je n'en connois pas de plus efficace et de plus infaillible pour le renverser. A moins d'un miracle je ne vois pas qu'il puisse être sauvé. La Russie voudra-t-elle encore dissimuler son mécontentement, pourra-t-elle ne pas s'apercevoir qu'on veut la prendre pour dupe et croira-t-elle de sa dignité de n'opposer que de la modération et de la douceur aux contreventions les plus manifestes? Je ne saurois assez dire, à quel point cette nouvelle m'a affecté; quiconque en sent la conséquence ne peut que se livrer aux plus vives inquiétudes. Sacrifier au perfide projet de faire échouer l'échange du Holstein le bénéfice d'une constitution en Suède qui nous tient lieu d'armée et de fortresses contre un voisin jaloux et inquiet, la postérité pourra-t-elle le croire? Je pense sans doute sur les idées d'une banqueroute générale et de la réunion des domaines aliénés à la couronne comme V. E., j'en crois l'exécution en partie impossible et en partie trop dangereuse, une dépouille aussi générale que celle qu'entraîneroit la réunion des domaines seroit sujette à des inconvéniens qui peuvent y faire penser à deux fois, mais je pense qu'il est déjà trop malheureux de savoir qu'un gouvernement s'occupe de pareils projets, les met en question et en délibère; et puis, Monsieur, il n'est pas impossible que l'intention de dépouiller un ou autre a fait penser à la réunion des domaines, et que l'on veut, avant que de frapper le coup, familiariser le public avec une idée assez inconnue jusqu'ici.

J'ai vu l'autre jour, mais d'un oeil assez fugitif, l'extrait de l'ordonnance sur les corvées dans les gazettes danoises<sup>2</sup>). Je ne connois pas assez les terres en Dannem. pour pouvoir juger des règles qui y sont prescrites, mais je ne reviens pas de mon étonnement de ce que des gens qui n'en connoissent guerre d'avantage que moi, ont pu fixer avec précision les détails les plus minucieux de l'économie rurale, dont une connoissance exacte me paroît demander un étude et une pratique de plusieurs années. On a donné la mesure des voitures, fixé le volume de leur charges, p. e. du fumier; cela me paroît aller au delà du but, en ce que le propriétaire est absolument gêné dans tous les détails de son économie, et que rien n'est abandonné à son intelligence. . . . .



453.

Altenhof, 5. April 1771.

Les postes enfin arrivées de Copenhague nous ont fourni des nouvelles au moins pour quelque tems. Quelle désolation générale! Il n'y a pas de lettre qui ne soit remplie de lamentations. On dit que tout n'est pas fait, que le tour va être à Messr. de la haute iustice et de la chambre. Je n'entretiendrai pas V. Excell. de tous ces faits, dont le simple narré rempliroit cette feuille, et que toutes les feuilles publiques lui aprennent. Je lui dirai seulement ce qui m'est revenu d'assez bonne part des dernières dépêches du courier Meyer. Le précis en a été que l'impératrice, quoiqu'approuvant en tout point les démarches de Mr. Filosofof, s'étoit pourtant laissée adoucir par les représentations du ct. de Panin, qu'elle tireroit un voile sur tout ce qui s'étoit passé à cette occasion ainsi que sur la réponse donnée par rapport au ct. de Rantzou, qu'elle désiroit toujours de terminer l'affaire du Holstein, mais que sa conduite seroit modelée et compassée sur celle du roi; finalement qu'elle étoit contente de la nomination de Mr. d'Oosten. C'est après avoir reçu ces dépêches que le ct. R[antzau] a obtenu un ordre du roi à Mr. d'Oosten de ne plus faire retourner Juel à Stockholm et de dresser des instructions qui, en opposition directe de celles qui avoient été données à Mr. de Juel, enjoindroient à celui qu'on enverroit à sa place une inactivité parfaite et de ne plus faire cause commune avec la Russie.

Voilà donc, Monsieur, le projet de forcer la Russie à rompre avec nous, bien à découvert. Dreyer est rappelé pour passer en Suède, Rosencrone le remplacera, mais il n'y a pas apparence, qu'il acceptera cette commission<sup>1</sup>). R[osenkrantz] a encore été à Copenh.; il a réussi à conjurer l'orage qui grondoit sur sa tête<sup>2</sup>), il l'a mandé à un de ses amis que tout avoit été réglé à sa satisfaction, et qu'il croyoit n'avoir plus rien à craindre de ses ennemis.

Voilà donc Mr. de Haxthausen au faite des grandeurs, admis à la conférence et succédant à Mr. de Romling dans le rapport. On m'écrit qu'il y a une brouillerie ouverte entre Mr. Fritz Moltke et sa femme<sup>3</sup>), mais je n'en sai pas l'histoire. . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

454.

24. April 1771.

. . . . Plusieurs des paisans dans ce canton-ci s'étant mutinez à l'occasion de la capitation, nous avons eu dans notre voisinage un



détachement de 130 dragons sous les ordres de Msr. de Numsen, qui ont rétabli l'ordre et la tranquillité et qui ont emmené avec eux 6 des principaux chefs de cette espèce de rébellion qu'on a mis dans les cachots à Aarhus. Deux des paisans de cette terre doivent être du nombre de ces prisonniers, mais l'un s'est échappé avant qu'on eût pu se saisir de lui. La misère est très grande dans toute cette province, et s'il y a un district qui se soutient encore un peu c'est le nôtre, mais à la longue il succombera ainsi que le reste. . . .

DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

455.

Altenhof, 19. Maj 1771.

. . . . Mr. de Bernst[orff] est venu passer quatre'jours avec nous. Les adversités n'ont point aigri son esprit, son caractère est absolument le même. Le refus de sa belle mère<sup>1)</sup> de le recevoir dans une grande et belle maison à Borstel, dont elle a la jouissance pendant sa vie, l'oblige à monter des maisons dans ses terres dépourvues de tout, et de se faire accomoder une mauvaise maison dans une métairie de Borstel, afin de ne pas laisser cette terre à l'abandon, et d'avoir où passer la belle saison. Schimmel[mann] ne lui a donné signe de vie, ni directement, ni indirectement. Il paroît qu'il a formé quelque liaison avec G[æhler], et que celui-ci depuis quelque tems prend un langage, différent de celui qu'il tenoit autrefois. Il se dispose, dit on, à retourner à Hambourg, lorsque la cour quittera la capitale.

Du reste la position à Copenhague est toujours la même. Str[uensee] est le seul ministre; il réunit tous les pouvoirs, G[æhler] et R[antzau] sont les conseillers, les instrumens, dont il se sert. Il paroît avoir franchi tous les dangers qui menaçoient la durée de son crédit, et, supposé que la mine découverte à St. Croix<sup>2)</sup> est aussi riche qu'on le débite, il sembleroit que la Providence a résolu d'affermir son règne. Au dire de gens nouvellement venus de Copenhague Ulr. Holst doit sa nouvelle place au crédit de sa femme près de la reine<sup>3)</sup>. C'est à ses volontés seules, que Str[uensee] cède. V. E. remarquera, qu'Ulrich Holst est le seul homme de condition qui ait été employé dans cette révolution. N'a-t-elle pas été bien frappée de la mort de Fritz Moltke?<sup>4)</sup> Et qu'elle afreuse situation celle de sa veuve de s'être trouvée dans le cas d'avoir à se justifier du crime d'avoir abrégé les jours de son mari, dont le public l'accusoit hautement. Aussi a-t-elle fortement insisté qu'il fût ouvert. . . .

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

456.

27. Maj 1771.

. . . . Je ne compte même plus sur le baillage de Scanderbourg, qui est cependant la seule chose que je voudrais bien avoir encore, car on dit qu'on ne veut plus qu'un même homme soit en même tems et dans un même lieu baillif et propriétaire, et à ce qu'on m'a mandé il y a déjà eu question il y a quelque tems de m'ôter la survivance de Mr. de Woyda<sup>1</sup>). . . .

## DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

457.

Emkendorf, 4. Juli 1771.

. . . . Les nouvelles de Copenh. deviennent de jour en jour plus tristes, je ne lui en fais pas le détail. Elle ne doit pas l'ignorer, surtout depuis que Rosencr[antz] est en Jutlande. Je suis très touché de sa situation, et je prie V. E. de le lui témoigner, quand elle en trouvera l'occasion. Survivra-t-il lontems à des malheurs qu'il a travaillé avec une application si soutenue à détourner? Je ne le crois pas. La forme de l'Obergericht qui forme en partie un tribunal de justice, en partie un conseil de régence du duché de Schlesvig vient d'être changée aussi<sup>1</sup>). Il n'y a plus de directoire, les affaires sont partagées entre les conseillers, chacun a un bureau, chaque bureau a son ressort assigné, et chaque conseiller répond des affaires ressortissantes de son bureau. C'est supposer une vertu peu ordinaire à ceux qui occupent ces places, et un infailibilité dans le choix des personnes que l'on y nommera, que de croire que le bien des affaires gagnera par cette institution. Le sort de chaque province ou canton dépendra à peu prez d'un seul homme, et le pouvoir de celui-ci sera subordonné au ministre qui réunit tous les pouvoirs. Schimmelm. paroît politique à l'outrance, il n'a donné signe de vie ni directement, ni indirectement à ses amis, et Me. Sch., avec laquelle j'ai été en correspondance, a cessé tout d'un coup de m'écrire. Je suis curieux de savoir, si V. E. l'aura vu à présent qu'il est venu en Jutlande. Madame de Moltke continue ses liaisons avec Mr. de Plessen<sup>2</sup>). Elle fait tout au monde pour obtenir le consentement de la famille de son amant à son mariage avec lui. Mr. de Bernst. est on ne peut pas plus affligé de toutes ces scènes. C'est un drôle fort intrigant que ce Plessen; ma belle mère ne s'est pas trompée en lui; elle le jugea tel qu'il s'est fait connoître depuis à Copenhague la première fois qu'elle le vit.

Holck a acheté une terrelette de 100 vaches, malgré les déhortations les plus pressantes de tous les gens sensés, à un prix énorme, à 60/m écus. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

458.

16. Juli 1771.

. . . . Sans doute que j'ai vu Schimmelmann, et je l'ai chargé de beaucoup de respects pour V. E. et de lui dire pourquoi j'écris moins souvent que de coutume. Il a passé une nuit chez moi et m'a fait avec toute la confiance que j'ai pu désirer plusieurs détails qui m'ont bien affligé. Il est au reste à la joie de son coeur d'être sorti tout à fait des affaires de finances et d'avoir reçu une décharge qui le met à l'abri de toute chicane, mais à dire vrai, je l'ai trouvé un peu embarrassé toutes les fois qu'il y a eu question de sa femme, qui effectivement n'a pas été aussi circonspecte qu'elle auroit dû l'être dans un tems aussi critique que celui dans lequel nous vivons. J'en suis réellement peiné.

Rosencrantz est à Barritskou, qui n'est qu'à trois lieues d'ici, mais je ne l'ai point vu encore. Il m'a cependant écrit dans ces jours-ci deux lettres qui me prouvent qu'il est plongé dans le désespoir le plus cruel et qu'il est hors de lui-même. Je compte d'aller le voir vendredi ou samedi prochain pour quelques peu d'heures, et je lui dirai ce que V. E. m'a chargé de lui dire de sa part, si je ne le trouve pas plus calme quand je lui parlerai qu'il ne paroît l'être en écrivant, je crains tout pour lui. L'idée seule peut faire frémir. . . . .

DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

459.

Wittemberg, 12. August 1771.

. . . . C'est le retour de Reverdil et du maréch. St. Germain<sup>1)</sup>, dont je vai lui parler. Le premier, sollicité de revenir, y a consenti à condition de s'en retourner quand il voudroit, a reçu mille écus pour son voyage et arivera en huit jours positivement à Hambourg. Mess. Boue à Hambourg disent avoir des lettres de Mr. de St. Germain qu'il sera à Hambourg à la fin du mois. Il est sans doute étonnant que des hommes aussi impérieux, 'aussi jaloux de leur pouvoir, si bien ancrés, que le sont les hommes aujourd'hui en place, ayent voulu rappeler deux hommes à talens aussi ambitieux et aussi altiers que le sont Reverdil et St. Germ.; pendant qu'ils se suffisent à eux-

mêmes, il est très possible que les favoris actuels préparent leur chute par une démarche si inconsidérée, mais, en attendant, les suites n'en seront pas moins funestes pour l'état. Reverdil n'a pas la folie des titres, les faveurs personnelles de la cour ne le tentent pas, son ambition est de réformer l'état, d'y opérer une révolution, d'achever l'ouvrage dont il a été le martyr, l'affranchissement des paysans. C'est un homme qui ne s'attache à personne, mais qui est assez habile pour s'entendre toujours avec ceux qui jouissent du premier crédit. Nous l'avons vu suivre le char du pr. de Hesse et l'abandonner pour être avec Mr. de St. Germain. Je prévois donc la réalisation des projets qui [à: qu'il] nous a détaillés dans ses mémoires. Le coup sera funeste, et je ne vois pas qu'il puisse être paré. Mr. de St. Germain mettra tout en combustion, son règne sera plus court, mais pas assez pour que la constitution ne s'en ressente pas.

Qu'elles perspectives pour un citoyen et pour un père de famille!

Schimmelm. a passé chez moi, et m'a parlé très cordialement. Il n'a ni abandonné ni ruiné ses amis, mais uniquement occupé à détourner les coups qu'on lui préparoit, il n'a rien tenté pour eux. Rien ne me rend sa probité suspecte, mais je suis très indécis sur la conduite de Me. de Schimmelm., intimement liée avec le petit Berger<sup>2</sup>). Il se pourroit bien qu'une cour, où les dames ont part au gouvernement, ne lui déplût pas. . . .

La nouvelle du retour de Reverdil et de St. Germain m'a mis dans une agitation extrême. Voilà deux ennemis de plus de Mr. de Rosencr[antz] en place! Il me fait la plus grande pitié. On assure que l'on réduira encore les pensions accordées avant le 1<sup>er</sup> janv. de cette année. Je tremble pour Mr. de B[ernstorff] et pour Rosencr[antz].

Je compte de faire pendant les vacances de la St. Michel ordinaires dans toutes les universités d'Allemagne un tour à Celle pour y faire venir et pour voir mes fils, et à cette occasion je passerai quelques jours à Ahrensb. . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

460.

19. August 1771.

Il m'a été bien doux de recevoir la lettre de V. E. du 12, mais je suis tout comme elle extrêmement peiné d'en apprendre le retour prochain de Messrs. de St. Germain et Reverdil, qui achèveront de mettre tout en combustion et de ruiner les possesseurs des terres, qui déjà sont réduits à deux doigts de leur perte, mais peut-être Dieu

permet-il cet événement pour le bien, et comme il faut des remèdes extraordinaires à des maux extraordinairement grands, il est possible que l'arrivée de ces deux messieurs opérera ou directement ou indirectement quelque changement favorable. Il n'y a que cette espérance seule, quelque foible qu'elle soit, qui puisse nous consoler de voir derechef autour du roi deux gens si entreprenants et si ambitieux.

Ils voudront sans doute se vanger de Msr. de R[osencrantz], comme V. E. me marque le craindre, mais au fond ils ne pourront lui faire aucun mal. Sa fortune est ruinée, sa pension lui est déjà ôtée, à ce qu'il m'a mandé lui même<sup>1</sup>), et ses malheurs sont tels qu'il n'y a plus moyen de les aggraver. Je l'ai cependant trouvé plus calme en lui parlant que je ne me l'étois imaginé, mais il souffre cruellement, et les reproches que sa belle mère lui fait à tout moment et avec une amertume qu'une personne raisonnable et tant soit peu généreuse auroit horreur de faire paroître, rendent sa situation encore plus accablante. Il a beaucoup de choses à se reprocher à lui même, cela n'est pas douteux, mais aussi en est-il bien puni, et j'avoue que je le plains de tout mon cœur.

Le baron Juel qui est actuellement dans mon voisinage, c'est à dire à deux lieues d'ici, s'attend journellement au renversement du tribunal dans lequel il occupe la première place. On dit Hielmstierne destiné à le remplacer avec 2000 écus d'appointements<sup>2</sup>).

#### DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

461.

Emkendorff, 17. September 1771.

Voilà donc Mess. Hut et Reverdil revenus à Copenhague. L'un et l'autre ont passé Schlesvig. Mais comment combiner le retour du premier avec celui du maréch. St. Germain? Verrons-nous deux factions comme en Suède, ou trouvera-t-on moyen de les unir? J'avois espéré que Reverdil, que je crois un homme enthousiasmé de son projet, mais ni méchant ni dure, arriveroit assez tôt à Copenh. pour opérer des modifications dans la résolution de réduire généralement toutes les pensions à mille écus<sup>1</sup>), et qu'il sauveroit cette nouvelle disgrâce à notre respectable ami Mr. de Bernstorff. Mais hélas, le coup étoit frappé avant son arrivée; on me mande qu'il a été confondu dans la foule et réduit comme tous les autres à mille écus. Cela fait saigner le cœur.

. . . . V. Exc. a-t-elle encore quelque relation en Suède? On

m'apprend d'assez bonne part que Mr. de Guldencr[one] y joue un assez mauvais et triste rôle, qu'il est très médiocrement aceuilli à la cour, méprisé de ses confrères et de la nation, et que notre bonne princesse la reine le reçoit avec un froid à glacer. Sait-elle que la santé du p[rin]ce duc[al]<sup>2)</sup> chancelle beaucoup, qu'on en a été très inquiet, et que le mieux dont se flattent les gens intéressés à sa conservation, paroît encore assez équivoque. Quel événement pour le Nord et pour le Dannem., si ce prince dans ce moment-ci venoit à manquer! . . . .

Ap[ostille]. . . . Dans ce moment je reçois une lettre de Cop., qui révoque la nouvelle du retranchement de la pension de Mr. de Bernst.

On dit que le frère de Str[uensee] s'y est opposé.

On fait une espèce de barricade autour du château de Fridrichsb.

Cinq cent matelots venus à Hirschholm pour demander leur paye, qu'ils ont prétendu n'avoir pas reçu depuis trois mois, ont été ramenés par un escorte de cinquante chevaux légers<sup>3)</sup>.

V. E. saura que l'aîné Gram a été congédié.

462.

Emkendorff, 1. November 1771.

. . . . Je pense bien comme V. E., tant sur le montant du subside qu'il faudroit procurer à Rosencr[antz], que sur la façon de le lui faire accepter. Mais nous ne sommes encore que trois, Mr. de Bernst., V. E. et moi, qui consentons à y contribuer chacun cent écus. J'avois espéré disposer Mr. Desm[errières] d'y fournir 200, mais je l'ai trouvé si mécontent de la conduite de R[osencrantz] vis à vis de lui dans les dernières années, et ressentant encore d'avoir été négligé par lui, qu'il faudroit certainement huit jours d'assiduité pour lui décider et pour le faire entrer dans notre plan. V. E. connoît assez les sentimens de Sch[immelman] pour savoir qu'il ne sera pas aisé à émouvoir et que tout au plus il ne s'engagera que par complaisance pour nous. Tout cela demande des négociations longues et soutenues, et que l'on se trouve rassemblé dans un même lieu<sup>1)</sup>.

Sch[immelman] a passé ici avec sa femme, pendant que Mr. de Bernst. a été avec nous, pour retourner à Copenh. Il est assez heureusement né pour ne jamais perdre courage et pour fonder des espérances, lorsque les choses paroissent les plus désespérées. . . . .

463.

Altenhof, 2. December 1771.

Tout ce que l'on débite des propositions faites à Mr. de B[ernstorff] pour rentrer en place est absolument faux, V. E. peut en être

aussi sûre que de son existence<sup>1</sup>). Je regarde le conte qu'on en fait comme une histoire fabriquée tout exprès pour lui enlever les regrets qu'une partie de la nation lui donne aujourd'hui. Non, Monsieur, depuis le commencement de la révolution jusques à présent il n'y a pas eu une seule crise, dans laquelle les gens les plus opposés l'un à l'autre auroient voulu penser à faire revenir Mr. de B. et aujourd'hui les choses sont si bien disposées et affermiées, ou, pour mieux dire, on voit si clair que Mr. de B. lui même, qui peut-être à son départ se flatoit encore de revenir un jour, n'en a plus la moindre petite idée. Je sai, que Mr. de B. pense différemment de nous sur le compte de Mr. d'Assebourg, mais par une correspondance très confidente, (j'ai au moins une lettre, quelques fois deux par semaine, de lui) et par des conversations dans lesquelles nous avons discuté tous les cas possibles et passé tout le monde en revue, (elle sait que j'ai passé encore dernièrement quinze jours à peu près tête à tête avec lui) je crois assez connoître ces sentimens pour pouvoir garantir à V. Excell., que jamais il attacherait à son retour la condition de s'associer Assebourg. Il s'arrange du reste sérieusement à finir sa vie dans la retraite. Il rend les maisons dans ses terres habitables, il vend les bois de Borstel pour aquiter les dettes. Il va retirer 130/m écus d'une vente que Schimmelmann lui a menagé. Pour faire à V. E. une confession en plein, je lui dirai que nous sommes moralement persuadés que toute apparence ou espérance d'un changement en bien est illusoire, que les décorations pourront être changées, les scènes variées, les acteurs doublés, les rôles subalternes autrement distribués, mais que le fond de la pièce sera toujours le même. Les attentes du public de voir renvoyé tantôt l'un tantôt l'autre, [ont] en partie non pas été remplies, et à quoi auroient-elles abouti, si elles l'avoient été? Le même systeme auroit toujours subsisté, les vrais supports l'auroient également soutenu et seroient resté.

Mr. de St. Germain a, dit-on, témoigné, en débutant à la cour, un grand étonnement de trouver le roi sans conseil. On lui a dit que l'on ne l'emploieroit à rien. Grâce dont il est enchanté, mais qui lui a été, à ce qu'il dit lui-même, plutôt offerte qu'accordée. Il paroît que Struensee a voulu remettre Varrenst[edt] en place, et que la reine, pour le tenir éloigné, a fait disposer de la place de page de la chambre en faveur d'un de ses pages, et de celle de capitaine des chasses que Varrenst[edt] convoitoit aussi en faveur de Lesner<sup>2</sup>). Le nouveau règlement pour la haute iustice a paru<sup>3</sup>); j'en ignore encore le détail, mais on me dit qu'il en coûte près de 20/m écus

au roi, et que Hielmst[jerne] y a obtenu une augmentation considérable. . . .

464.

Glasau, 3. Januar 1772.

Mes instances n'ont pas fléchi Mr. de Schimmelm.; il m'a refusé cruellement d'un ton qui marque même beaucoup d'aigreur, et qui ne permet guerre de revenir à la charge. Je ne puis donc offrir à V. Exc. que ma quote part de cent écus et celle de Mr. von Thienen de deux cent, à laquelle il a bien voulu s'engager à ma persuasion, somme trop modique, je pense, pour l'employ auquel nous l'avions destiné<sup>1</sup>). Schimmelm. m'écrit dans la même lettre qu'il y a beaucoup de changement à Copenhague, mais sans entrer dans aucun détail. Cela ne s'accorde guerre avec une autre lettre, dont j'ai rendu compte à V. E. dans ma précédente<sup>2</sup>). Le ct. Holck est donc revenu, sans avoir obtenu le rétablissement de sa pension, comme on l'avoit débité<sup>3</sup>); ses soumissions faites à Struensée soutiennent en attendant toujours ses espérances, mais n'ont pu lui sauver l'avertissement de se retirer promptement de Copenh. Varrenst[edt] va revenir aussi.

Je ne puis me consoler de la mort du pauvre ct. Scheel<sup>4</sup>), je l'aimois comme mon fils. Voilà deux amis que la mort m'a enlevé en moins de six mois. La veuve se met actuellement en chemin pour aller en droiture à Ulstrup y faire ses couches.

On est très allarmé dans cette province-ci du retour de Mr. de St. Germain; on prétend savoir qu'il n'épargne ni caresses ni condescendances pour faire goûter et metre en exécution son ancien plan militaire. Il n'en faut pas tant pour décourager entièrement le propriétaire et pour déprécier nos terres. La détresse à la campagne est grande, les fourages manquent généralement et les besoins du paysan enlèvent presque le peu de grains que nous avons trouvé moyen de sauver. Cette terre-ci qui me rendoit année commune huit cent tonneaux de seigle et autant d'avoine à vendre ne me rendra qu'à peine deux cent toneaux de seigle et pas un seul tonneau d'avoine à vendre. Je crains fort que cette calamité n'influe sur la vente de la terre d'Oosterrade. C'est du prix auquel elle sera vendue, que dépendra la solvabilité des legs dont cette succession est chargée.

Les noces de Mr. Ch. Plessen et de Me. Moltke sont fixées au 26 du mois. C'est que nous vivons dans un siècle dans lequel on ne se rend plus esclave de certains préjugés. Quel martyr pour le pauvre Mr. de Bernst. d'assister à cette cérémonie! . . . .



Emkendorff, 1. Marts 1772.

465.

. . . . V. E. dit qu'il manque des têtes. On dirait plutôt que l'on manque de places à leur assigner, vu le nombre qui compose le conseil d'état.

Je suis enchanté de savoir que le pauvre Rosenkrantz sera tiré de misère, mais je ne disconviens pas que je ne comprenns pas, par quelle raison on veuille diminuer une pension une fois accordée à la moitié. Qu'a-t-il donc fait depuis pour mériter une diminution si considérable d'une pension déjà trop modique? Et ne pense-t-on pas à réparer et à désavouer par des faits les indignités et les injustices que ces scélérats ont fait faire? N'est-ce pas l'un et l'autre, quand on renvoie un homme qui a servi dans les premières places, qui a été dix ans gouverneur du roi<sup>1</sup>), auquel on ne peut faire aucun reproche légitime ou fondé, auquel la vérité oblige le roi de dire dans sa lettre, qu'il lui doit de la reconnaissance, quand on le renvoie comme un misérable, sans lui faire une pension? Il n'y a pas de petit prince en Allemagne qu'il ne se croiroit déshonoré, s'il le faisoit.

On dit que je suis riche, je ne le suis pas; mais si je l'étois, cela dispenseroit-t-il le maître d'un devoir de remplir cet engagement tacite, qu'il fait avec tous ceux qui se vouent à son service, et dont ils ne perdent les droits que par des forfaitures. Ceci soit dit en passant, je ne prétens pas importuner mes amis, je ne leur demande que la permission de leur épancher mon coeur.

Je demande en grâce de ne pas me laisser ignorer les traits de la perfidie et de l'ingratitude de ce chien de Sturtz. Cela m'est nécessaire vis à vis du jeune Bernst. que je verrai bientôt, et qui, à moins que Cramer ne l'ait persuadé, étoit encore plus incrédule que le pauvre défunt.

Encore une question; ne vous impatientez pas. Ne changera-t-on pas le dernier arrangement des tribunaux dans ces provinces? Il a précisément tous les inconvéniens que l'on cherche à éviter dans un tribunal. C'est dans le gouvernement intérieur tout ce que l'on a établi de plus pernicieux. . . .

466.

Emkendorff, 24. Marts 1772.

. . . . Non, Monsieur, il n'y a que vous, dont le choix n'a point déplu, des lumières et de la probité du quel on a opinion à la fois. Il est fâcheux que des doutes que l'on a sur l'une ou l'autre de ces qualités à l'égard d'autres, joints à certaines mesures prises, ont

commencé à rendre la iustice des faits du 17 janv. problématique dans l'esprit de bien des gens et font regarder le tout comme une simple affaire de cabale, et je ne vous cacherai pas que la publicité affectée de plusieurs arrangemens, quelques traits insérés mal à propos dans nos gazettes d'Altona, dont les vues supérieures du ci-devant ministre ont supprimé la revue par un ordre-exprès, celui entre autres d'un moratoire signé du roi à la sollicitation d'un certain seigneur de la cour en faveur du Sr. Sarti, fournissent des moyens pour excuser les entreprises des usurpateurs, dont la Providence nous a délivrés. Que cela ne vous affecte pas à un certain point, je vous en conjure mon cher ami; la voix publique, je vous le répète, vous rend pleine iustice. . . .

J'ai été prévenu de la démarche du pr. de Hesse, et j'ai prévu les oppositions que trouveroit sa proposition<sup>1</sup>). Je trouve le monument dans une église à Copenh[ague] fort à sa place. La mémoire de Mr. de Bernst. n'a point à faire d'être rétablie, elle n'a pu être flétrie par sa disgrâce, mais il est de la gloire du roi de constater par un monument la surprise faite à sa religion et à sa résipiscence. On a marqué dans les gazettes, que les colons de Genthofl lui devoit un obélisque, et je me suis figuré que cette idée avoit été fournie par les envieux de son mérite, qui tâchent adroitement de déprimer sa politique, pour satisfaire le Pr. de Hesse sans remplir le vrai objet de sa demande. . . .

Il y a deux objets, qui tentent fort ma curiosité, l'un de connoître dans le vrai le plus exact les mouvemens du coeur de ce malheureux Struensee et le dessus que gagnent ces sentimens intérieurs d'un état à venir sur un esprit qui s'est fait honneur des les avoir étouffés, l'autre de savoir, si ce quelqu'un<sup>2</sup>), qui notoirement a été le premier mobile de l'ambition effrénée de ce malheureux, qui a dressé les premiers plans de sa marche, pourra le voir monter sur l'échafaut sans être déchiré par des remords, qui à tout autre feroit préférer la mort à la vie!

La correspondance de Münter avec Cramer me satisfera sur le premier, mais je doute que je pourrai l'être sitôt sur le second. Ce peut-il que ce quelqu'un n'est pas cité ou dénoncé dans les dépositions? . . . .

467.

Emkendorff, 1. Maj 1772.

. . . . Je n'ai pas pu lire sans frémissement le récit du supplice de Str. et Brand<sup>1</sup>). Je me suis trompé, car j'ai imaginé que le roi

commueroit la peine de mort du dernier dans une prison perpétuelle. Mathilde s'abandonnera-t-elle à la douleur ou deviendra-t-elle furieuse?

468.

Emkendorff, 28. Juli 1772.

. . . . Mais qu'il me soit permis de lui demander, si on ne pensera point à prendre des mesures pour éloigner et même pour faire disparaître, s'il est possible, la perspective effrayante de la fille de Math[ilde]<sup>1)</sup> sur le trône. Je tremble, quand je pense à la possibilité que cela arive, et je connois peu d'objets plus dignes de la prévoyance d'un patriote. On a eu, je le crois, de bonnes raisons pour ne pas rechercher ou contester son état dans le cours du procès de divorce, mais peuvent-elles, après tout ce que nous savons et après tout ce qui est consigné dans les actes du procès de Str[uensee], suffire ou être bonnes pour suspendre ou pour arrêter les mesures humainement possibles à prendre contre sa succession au trône? Ne sont-ce pas les droits les plus sacrés et les plus respectables de la nation et de la famille royale qu'il s'agit de maintenir? Quels ne seront pas les reproches de la postérité, si ses pères négligent de lui fournir tous les moyens qui dépendent d'eux pour ne pas tomber sous une domination si - - - -, et pour être en droit de réclamer le sang pur de nos rois? Il ne sera pas aisé, j'en conviens, et il est peut-être impossible d'imaginer dans une constitution, où il n'y a ni états ni cortès, un moyen absolument péremptoire contre la reconnaissance publique de cet enfant, mais cela même me paroît une raison bien forte de plus pour rechercher et constater ceux qui prouveroient la surprise faite au roi, et pour éviter tous les actes tel que de la faire élever à côté du pr. royal, qui un jour déposeroient pour elle. Un secret partisan de la reine Mathilde trouvera fort prudent sans doute de se tenir tranquile, un cosmopolite trouvera qu'il n'en vaut pas la peine, mais à nous qui ne sommes ni l'un ni l'autre, qui metons notre gloire à avoir une patrie, et qui sommes pères de famille, cet interrêt est des plus importants.

Je passe à un interrêt, qui m'est purement personel et sur lequel je demande la permission de m'ouvrir à elle. V. Exc. se rappellera que j'ai été remercié en 1768 au mois de fevr. avec quatre mille écus de pension, et que ce n'a été qu'en me rendant aux instances du roi (ce sont les propres termes de la lettre de S. Majesté) que je suis rentré au conseil au commencement de mars. Circonstance qui aggrave singulièrement la dureté et l'iniustice de ma destitution en

1770. Serai-je toujours sans m'en plaindre et sans réclamer les droits que les maximes constantes de notre gouvernement, rappellées dernièrement dans un acte revêtu de l'approbation royale, adjugent à tout serviteur du roi irréprochable? Ne seroit-ce pas cacher au public mon infortune aux dépens de ma réputation et l'autoriser à me croire coupable, si surtout après les aveus publics des surprises faites à la religion du roi par la déstitution de nombre de bons serviteurs je me dispensois de m'annoncer lésé de réclamer mes droits et de produire mes titres par l'exhibition des lettres de S. Maj. Hésitant sur la forme que je donnerai à cette réclamation, et sur les voies qu'il conviendra de prendre pour la faire parvenir, je place toute ma confiance dans la probité et dans l'amitié de V. Exc., à qui seule à Copenh. mon coeur en offre des hommages. Je la supplie de ne pas me refuser ses avis.

Quant aux finances dont elle me parle on a bien du s'attendre pour peu que l'on ait calculé qu'elles alloient au plus mal entre les mains des derniers ravisseurs. Cependant j'ai vu une grande partie de la nation dans les commencemens se faire des illusions sur cette partie de leur administration. L'emprunt d'une million et demi a de quoi effrayer, j'en conviens, mais que cela n'abatte point son courage. . . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL DITLEV REVENTLOW.

469.

11. August 1772.

Mais que répondrai-je à V. E. au sujet de ce qu'elle me fait l'honneur de me dire touchant ses propres intérêts? J'avoue que j'en ai le coeur navré sentant plus que personne au monde la dureté des procédés qu'on a eus avec elle, la justice qu'il y auroit de réparer les torts qui lui ont été faits, et le besoin que l'état a des services d'un ministre qui a employé toutes les années de sa vie à le bien servir, mais sentant aussi avec la douleur la plus vive que le concours de mille circonstances fâcheuses s'oppose dans le moment présent aux mesures que ses amis désireroient prendre pour lui faire oublier les désagrémens qu'elle a essuez dans ces dernières années et surtout pour en effacer le souvenir d'une façon en même tems utile au roi et au pais. Je conjure donc V. E. de ne se donner aucun mouvement pour obtenir quelques petits avantages, qui ne tiendroient jamais lieu d'une réparation équivalente aux torts qu'on lui a faits, que peutêtre même elle n'obtiendrait que difficilement dans la dé-

tresse actuelle de nos finances, et qui, je lui parle franchement, quand on les lui accorderoit, perdroient de leur prix, dès qu'ils auroient été sollicités par elle-même. Il faut que le roi se souvienne d'elle, sans qu'elle lui en fasse venir l'idée; ce ne sera qu'alors que cela fera honneur à ce prince, et que cela pourra satisfaire et flatter V. E.<sup>1</sup>) . . . .

DITLEV REVENTLOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

470.

Emkendorff, 28. August 1772.

. . . . Je ne lui cacherai pas que j'aurois autant aimé que l'ouvrage de Munter<sup>1</sup>) n'eût pas été imprimé. Il ne fait pas l'effet dans le public dont ce brave homme s'est flaté, et des gens qui l'ont lu en grande partie en manuscrit ont prévu que tronqué, comme il l'a été sous la presse, il seroit peu intéressant. Les incrédules se moquent du triomphe que Munter prétend avoir remporté à la religion par la conversation de ce confrère. Moi et d'autres sommes très fâchés à ne découvrir dans ce criminel que de l'orgueil et une obstination à ne convenir et à ne se repentir que des crimes qui flatoient son orgueil & lui voir écrire des billets doux peu d'heures avant l'exécution et l'entendre parler de ses malheurs. . . .

MARCUS GERHARD ROSENCRONE.

1781—1783.

M. G. ROSENCRONE TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

471.

København, 14. August 1781.

Ayant appris que le c. de Moltke ainsi que Mr. de Guldberg ont écrit dans ce tems-ci à Votre Excellence, j'ai cru devoir par discrétion retenir ma plume. Il est cruel de ne pas laisser un repos de quelques semaines à un ministre, qui n'a proprement que ce court espace de tems pour respirer librement et être à l'abri de l'ennui et de la tracasserie inséparables des affaires. Bien souvent j'ai songé depuis le départ de Votre Excellence à ce qu'elle m'a dit un jour qu'elle ne se chargeroit pas de mon département dès lors à la St. Michel pour 10/m écus. J'avoue que je penserai entièrement de même, dèsque je serai venu un beau jour au point de pouvoir le quitter d'une bonne manière. L'arrogance des Anglois me fait faire tant de mauvais sang et certaines autres connexions me rendent mes occu-

pations si désagréables, qu'il faut connoître tout cela aussi à fond que Votre Excellence pour sentir la force et la vérité de ce que je dis. Nous voilà donc agréablement occupés avec deux corsaires anglois et un vaisseau américain détenus en Norwègue par le c. de Moltke pour infraction du territoire et violence commise contre nos vaisseaux dans nos propres parages<sup>1</sup>). Seroit-il bien possible de croire qu'il y a ici des personnes qui révoquent en doute, si le roi est en droit selon son traité de 1670 de se faire justice des corsaires anglois, ou s'il faut qu'après avoir examiné leurs torts, il demande justice aux amirautés d'Angleterre, matière qui à été vivement débattue à Fredensborg avant mon arrivée jeudi passé. L'article 35 de notre traité n'est pas clair, dit-on; il faut confronter avec celui-là la fin de l'article 20, qui explique que c'est chaque souverain qui doit juger ses sujets, et que ne dit-on encore avec chaleur, qui tout m'est incompréhensible? . . . .

472.

Fredensborg, 4. September 1781.

. . . . Le comte de Thott est revenu en ville, mais ne se porte pas bien, de sorte qu'il m'a chargé de faire ses excuses de n'avoir pu se rendre ici aujourd'hui. Ce respectable vieillard se plaint d'avoir perdu en grande partie le sommeil et aussi l'appétit; il ne me parut pas avoir autant d'empressement que de coutume d'apprendre ce qui s'étoit passé dans la politique pendant son absence; j'aperçus aussi qu'il étoit souffrant de tems en tems pendant notre entretien. Le général d'Eicksted, qui me semble avoir assez bon visage depuis qu'il a fini de boire les eaux, se plaint cependant que ses vertiges ne l'ont pas quitté. Madame la princesse avance très heureusement dans sa grossesse<sup>1</sup>) et désire de ne rentrer en ville qu'après le 11. du prochain, ce qui paroît aussi être le plan de la cour. Le prince royal continue de grandir à vue d'oeil; au reste tout est comme de coutume. Le comte de Moltke me marque beaucoup d'amitié, mais pour ma satisfaction ainsi que pour le bien des affaires il me faudroit les conseils de Votre Excellence et son suffrage, et ils me manquent, ce dont je me ressens chaque jour.

Le roi de Prusse nous a proposé d'accéder à son acte conclu dernièrement à Pétersbourg<sup>2</sup>). La Russie presse une réponse favorable au sujet de la douane à payer au fond de son tabac d'Ukraine<sup>3</sup>) et le comte d'Ostermann en a parlé à Mr. Schumacker de ce ton peu agréable que Votre Excellence lui connoît dans les affaires. La cour d'Angleterre a consenti d'une manière fort amicale à ce que nous

nous concertions avec l'impératrice sur le projet offert touchant notre commerce hors de l'Europe. Msg. le prince souhaite de répondre sans un plus long délai à la cour d'Eutin sur ses demandes connues. Le ministre d'Angleterre qui a donné en attendant les ordres de sa cour une protestation formelle au sujet des deux armateurs détenus à Christiansand, leur a aussi défendu de comparoître en justice avant d'avoir obtenu pour cet effet la permission de leur souverain; il m'a au reste parlé fort obligeamment sur cette affaire en m'assurant que ce n'étoit qu'après avoir consulté deux de nos premiers avocats qu'il avoit pris le parti de protester, et que loin d'aigrir l'affaire par ses rapports il s'étoit borné au simple recit des faits.

Ce soir le jeune Schimmelmann part en droiture pour Holstein ayant obtenu la permission d'être 6 semaines absent. Apparemment que le père a quelque projet de mariage pour lui. . . .

473.

København, 18. August 1783. ·

C'est avec la satisfaction la plus vive que j'ai reçu la lettre qu'il a plu à Votre Excellence de me faire l'honneur de m'écrire par le dernier ordinaire, et qui me marque que foncièrement son sentiment ne diffère pas du mien sur les dernières propositions de l'impératrice, occasionnées par son entrevue avec le roi de Suède. Monseigneur le prince m'a envoyé cet après-midi le videtur de Votre Excellence, qui n'avoit pas encore été vu, excepté par S. E. de Guldberg, et il ne se peut certainement rien ajouter au projet de réponse qu'il contenoit, lequel sera, j'espère, pleinement adopté<sup>1</sup>).

La proposition en elle-même n'est déjà plus un secret. Tous les ministres étrangers ici en ont des lettres et sont à la piste de ce qui se fera. Il me paroît même qu'il y a de l'affectation dans la manière dont l'impératrice et son ministère pronent la satisfaction réciproque des deux souverains de leur entrevue. Le cabinet de Versailles en jette feu et flamme contre le roi de Suède, et l'Angleterre paroît désirer l'alliance projetée comme devant détacher la Suède des intérêts de la France, ou plutôt cette dernière puissance de l'autre, ne pouvant plus s'en servir pour inquiéter la Russie et le Danemarck. Avec tout cela il me paroît comme à Votre Excellence, que la Russie est allée un peu vite en besogne. Mr. de Rohde doit surtout être très impatient de sçavoir ce qui se traite et l'affaire ne fait certainement pas plaisir au roi son maître. Enfin il faut voir l'issue de tout ceci, et, si cela en vient à un plan sérieux, comment celui-là sera conçu.

## FREDERIK CHRISTIAN ROSENKRANTZ.

1771—1788.

Et Brev fra J. O. Schack-Rathlou til F. C. Rosenkrantz af 27/11 1770 er aftrykt i Danske Magazin V. R. 3, S. 24 ff.

## F. C. ROSENKRANTZ TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

474.

26. Marts 1771.

. . . . On me dit cependant que Raben a son congé pour avoir refusé d'aller en Suède, ce qui me fait deviner qu'on ne veut pas y envoyer Juell<sup>1</sup>), & qu'on a changé de système à l'égard de cette cour. Je crois comme elle que le roi de Suède ne fera point d'abord éclater son désir de souveraineté, et je pense que beaucoup de l'animosité de la Russie contre la Suède se perdra, si la reine douairière ne conserve pas grand crédit sur l'esprit du roi d'aujourd'hui; que notre système sera par là rendu assés indifférent aux autres puissances, & que la France peutêtre, le d[uc] de Choiseuil n'étant plus à la tête des affaires, reprendra son ancien principe sur les affaires de ce païs-là; que si la Suède recherche la Russie, nous serons recherchés par la France et peutêtre par l'Angleterre, redoutant pour son commerce en cas de raccommodement entre la France et la Russie, mais on pourroit écrire 20 pages sur ce sujet.

J'avoue à V.E. que je n'ai jamais cru que la reine Ulrique eût assés de crédit personnel ou assés d'argent pour avoir beaucoup d'influence que par le secours de la France, et il me paroît incertain, si cette cour voudra laisser la direction de son parti entre les mains d'une reine dont si souvent elle a éprouvé les caprices & les inconséquences. . . .

475.

Rygaard, 15. April 1771.

. . . . Le bouleversement de l'état luy est connu; elle voit qu'on veut éloigner la noblesse et mettre les affaires entre les mains de personnes entièrement soumises et incapables, tant par leur personnel que par leur situation ou l'opinion favorable du public de faire aucune démarche contradictoire ou qui puisse donner ombrage. La situation du parti dominant fondé seulement sur l'intrigue est précaire et c'est ce qui oblige à la rigueur et à la violence.

Ils n'on point le pauvre roi pour eux, il leur est donc nécessaire d'éloigner tous ceux qui pourroient les détruire, et celui qui l'entreprendroit le pourroit, s'il étoit soutenu.

Selon ce qui m'est dit, la personne qu'ils craignent le plus, c'est



moi. Le roi a marqué des sentimens favorables sur mon chapitre et la reine et Struensé me redoutent, j'en suis instruit par Warensted. Rantzau de même me craint au point de ne pouvoir déguiser son embarras et de balbutier en me parlant ce qui souvent a été remarqué; enfin c'est au point que dans les voyages que j'ai faits en ville<sup>1</sup>), l'émotion dans ce parti a été si grande, qu'on auroit cru l'ennemi devant la ville.

La Russie est trop loin pour avoir pu varier assés ses propos pour agir convenablement aux circonstances. Amoins de donner sa confiance à quelqu'un & ordonner à son ministre de le suivre aveuglement, elle a pris le parti de la douceur. Les dépêches du d[ernie]r courrier disent que l'imp[éra]t[ric]e veut tirer un voile sur le passé et se régler sur l'avenir. Peutêtre a-t-elle bien fait, car sûrement on se seroit opiniâtré. Quant à la Suède on a pris le parti de ne rien faire ni pour ni contre la souveraineté. La Russie trouvera que c'est agir contre le système que de l'abandonner, mais je crains que nos sentimens ne font plus rien à personne. L'ami que V. E. me connoît, m'est si fidèle et le cache si peu, que la méfiance que cette franchise inspire est un obstacle pour les avis que j'en pourrois recevoir. Le plus sombre mistère cache les vues, le mensonge préside à tous les propos, l'artifice est employé dans chaque parole. Audemeurant tout le monde souhaite le renvoy de Rantzau, mais personne n'ose y travailler. Gähler, Struensé, Scheel, Osten, tous le souhaitent; il reçoit quelques fois des marques de froideur de la reine, il est quelques fois exclu des parties, mais la lettre de mon ami me dit avanthier à ce sujet que son renvoy luy paroît impossible, qu'autant que luy-même voudra y donner lieu. Le cas est, je crois, que Struensé trouve son rôle beau, tandis qu'il peut tantôt élever Rantzau, tantôt Gähler, qui sont ennemis décidés.

Le renvoy de Rantzau est le seul point qui me paroît mériter attention. On avoit si fort recommandé à Osten de n'avoir point de liaison avec moi, que quoique je luy aye fait toutes les avances possibles au commencement, il a pris des prétextes pour éviter même une entrevue. Il s'est fait depuis le plan de n'être intimement lié qu'avec Struensé, de luy parler de toute[s] les affaires après s'être fait promettre le secret afin d'avoir le suffrage de la reine. Cela alloit assés bien jusqu'à la mort du r[oi] de Suède que Rantzau s'est réveillé pour nous faire rompre avec la Russie et agir contre l'ancien système; il n'a réussi qu'à nous faire rester neutre dans l'affaire la plus interessante pour le Dannemark, un duc de Holstein empereur de

Russie & un roi de Suède souverain rendent notre situation bien triste. Mon ami m'assure qu'on ne songe point à placer le baron Wedel à la chambre des finances<sup>2</sup>); il peut faire des méchancetés, de reste, ailleurs. Je ne puis rien dire de Schimmelmänn et je suis en suspens sur ce que j'en dois penser; il retient quelques opérations de finance peut-être. Sa femme est des parties de la cour, mais la reine ne l'aime point; cela me prouve, qu'on veut amadouer le mari. La reine hait également la comtesse Holstein et l'admet cependant à sa familiarité. C'est que le mari est le très humble serviteur de Struensé. La marine ne pourra jamais se relever je pense, je ne dis rien à V. E. du rôle que le c. Haxthausen joue; je suis sûr qu'elle en est très affligée, mais je me permettrai la vengeance de luy confier que sa crainte de sortir de sa place et de me voir dans la marine luy fait tenir les propos les plus injurieux sur mon chapitre pour faire sa cour à ces Mrrs., et qu'il ose dire que c'est moi qui ai ruiné la marine. . . . .

476.

[Foraaret 1771.]\*

. . . . Les nouvelles de Copenhague sont toujours les mêmes. Rantzau, qui paroissoit fort bas, semble se relever; le manège de Struensee de tantôt relever l'un, tantôt l'autre me paroît toujours le même. Tous mes amis et correspondans sont si dispersés, que je n'apprens plus aucune nouvelle. Mon ami m'écrit ce qui paroît à ses yeux, on ne luy dit rien. On a proposé à Rantzau de passer l'été à Hirschholm et luy a promis de le mieux loger. Tout cela peut être trahison et fausseté. Le renvoy de Rantzau me paroît toujours la seule chose intéressante, car encore une méchanceté conduite par principe me paroît préférable à des vexations par écart d'imagination sans que quelque principe s'y découvre que celui d'accabler les honnêtes gens. Le frère de Struensé, dit-on, sera employé à la chambre. Numsen exercera la cavallerie, Casp. Moltke perdra son régiment. Je ne luy dis point les nouvelles courantes de Copenh. Elle les aura apprises ou les apprendra, je crois tout cela peu important pour les affaires générales, quoique triste. . . . .

\* Brevet udateret, men paategnet af Schack-Rathlou: écrite au printems 1771.

477.

Barritskov, 28. Juli 1771.

. . . . Tout ce que je sai de Copenhague, c'est qu'à la fin de juin on a fait venir le comte Moltke, autrefois député à la marine, pour luy offrir de le mettre à de bonnes conditions à la tête de ce départe-

ment, à condition d'exécuter le plan de Willebrandt, mais qu'il a refusé<sup>1</sup>) et qu'on en a [été] extrêmement surpris, mais que sa déclaration que ce plan ne pouvoit être exécuté et qu'il ne pouvoit en bonne confiance et en serviteur fidèle du roi s'y engager à fait faire des réflexions. Je ne dirai rien à V. E. de l'élévation du Struensé<sup>2</sup>); je crains que tout cela ne nous annonce que trop une régence, et qu'on a voulu l'élever sur tout le monde par l'autorité du roi, qui peut-être abdiquera. Il n'y a de moyen pour changer cette domination que celui que déjà en septembre je regardai comme l'unique. Brandt est recompensé de n'avoir pas laissé le roi à Fridrichsberg. Ce qu'il y a de terrible dans tout cecy se présente aisément à l'imagination. Il est impossible de rien inspirer au roi, car le roi redit tout ce qu'on luy confie, et on n'a pas le tems de gagner assés sur son esprit pour pouvoir entamer une affaire aussi dangereuse sans s'exposer aux plus grands malheurs et sans risquer de faire manquer son affaire. Il est vrai qu'un homme méchant en luy échauffant l'esprit peut réussir, mais difficilement un homme, à qui les violences repugnent, y réussira. . . .

Si Votre Excellence veut bien me dire quelques nouvelles de Copenhague, elle peut compter que je brûle soigneusement et religieusement toutes les lettres qui renferment un mot de secret. . . .

J'ai oublié d'insérer, que Osten soutient l'ancien système avec une force qui me fait augurer qu'il prévoit qu'il est possible que ce système triomphera. L'arrivée de Lehmann à Copenh. pourra être un soutien pour Rantzau.

478.

24. Oktober 1771.

. . . . S'il est vrai que la faveur de Struensé diminue comme il se dit icy par les novellistes la désunion des planètes qui tournent autour de ce soleil doit nécessairement entraîner la dissolution du système. Je ne sai s'il y a un nouvel astre sur l'horison. L'enthousiasme seul peut faire regarder Rantzau comme un grand homme, il n'y a point de milieu, il est ministre ou bouffon. Gähler est l'animal le plus méchant dans la faveur et le plus réservé et le plus timide, quand il n'a pas le vent en poupe. Le premier indice sera le rappel de Mr. de Bernstorff, on proposera après cela à V. E. de revenir; quant à moi mon état ne me rend point susceptible qu'on me le propose, et je ne pourrois dans ma situation rien accepter. On me rendroit peut-être ma pension. V. E. sera peut-être bien aise de voir ce papier.

479.

2. April 1772.

. . . . J'ai toujours beaucoup estimé Mr. d'Eichsted, je sai que non seulement il est bon militaire, mais homme de mérite et à sentimens, et je ne pourrois sans me faire tort ne pas estimer une personne qui s'attache sincèrement à votre Exelence. . . . .

480.

8. December 1772.

. . . . Je crois voir, je l'avoue, dans le rappel du c. de Bernstorff<sup>1</sup>) une prépondérance du côté où je ne la souhaite point. La part que je prendrai aux succès de Mr. de Numsen est indubitablement très grande. . . . .

481.

Rosenholm, 2. April 1773.

. . . . Elle me voit vexé, avili, abandonné, elle sait que mon état ne provient que de deux causes; l'une mon désir de servir poussé au delà de mes forces, mon peu d'avidité, ma confiance dans des résolutions royales, l'autre le manquement à ces mêmes résolutions. Ce n'est point la façon dont j'ai servi, ce n'est point mon infidélité ou mon peu de tendresse pour mes amis qui m'ont rendu digne de ce sort. Cependant quelle n'en est point la différence d'avec celle de tous ceux qui ont été les victimes de la puissance de Struensé. Mr de Moltke est au moins honoré d'une lettre gracieuse, le comte Ahlefeldt rappelé avec une augmentation et le nom d'un employ créé pour y donner un motif, le gr. veneur soulagé par une augmentation, Mr de Reventlou selon les bruits généraux et vraisemblables à la veille d'être honoré d'une commission bien flatteuse, l'échange des duchés contre l'Oldenbourg<sup>1</sup>), premier échelon sans doute pour parvenir où ses partisans, Saldern, Schimmelmänn, Bernstorff, voudront et veulent le conduire.

Je n'envie aucun de ces avantages à personne, mais je m'attriste en cherchant les raisons d'un sort si différent. Je me crois importun lors même que je demande comme une grâce ce qui déjà m'a été saintement promis, lorsque je demande un soulagement dans les affaires, dont la contravention aux résolutions royales m'a accablé, lorsque je ne demande que ce que ceux qui doivent en décider regardent comme juste. Si Schimmelmänn n'est pas de mes ennemis, je n'en ai point que je sache d'assés considérables pour pouvoir s'y opposer, et j'ai un protecteur. Votre Excellence sais trop parfaitement comment je pense pour ne pas se nommer elle-même et se reconnoître à ce titre. Les personnes qui m'écrivent, celles qui écrivent à

leur[s] amis dans la province assurent, que la cour et le public luy rendent justice en luy accordant presque autant de crédit et d'autorité que je luy en souhaite et elle n'ignore pas combien mes vœux y donnent d'étendue. Ne seroit-ce pas un relâche aux affaires de l'état, bien digne du cœur de Votre Excellence, que d'accorder quelque tems à un dessein aussi noble que de relever un ami et un serviteur malheureux, malheureux sans sa faute et une famille abbatue. J'ai bientôt 50 an, mes chagrins m'ont vielli, la douleur renfermée dans mon âme, les efforts de la cacher pour ne point en accabler deux personnes qui partagent ma destinée et par là rendre ce séjour encor plus triste, ont sur ma santé un effet que la dissipation uniforme de la campagne ne peut empêcher de me rendre sensibles. V. E. me pardonnera aisément de m'adresser un peu à son cœur, je suis bien sûr qu'elle le sentira s'émouvoir sur mon état. C'est vraisemblablement le secours de V. E. tout autant que son avis que Mr Guldberg m'a conseillé de luy demander; plus j'ai lieu sur le témoignage de V. E. de luy supposer les intentions droites et plus je me persuade qu'il peut avoir eu cette vue. Je ne le connois point, je n'ai nul droit d'espérer son secours, encor moins son empressement qu'autant que les bontés de V. E. influeroit sur luy. N'y auroit-il pas de l'indécence à la cour elle-même de me laisser dans un état contraire aux résolutions royales? Peut-être je me fais illusion en pensant ainsi? Mais le maintien des résolutions est la seule sûreté dans un état arbitraire, et il est plus dangereux de les laisser enfreindre qu'il ne peut être embarrassant de les soutenir. J'ai répondu à M. Guldberg en substance que je m'en remettais volontiers à V. E. et à luy. Ce que V. E. me dit de son caractère est ce qui seul me tranquillise, d'ailleurs n'aurai-je pas eu raison de regarder sa réponse comme une défaite, mais lors même que cela n'en est pas une, comment un campagnard éloigné, atterré, affligé pourrait-il ne pas laisser [é]chapper un moment favorable, qu'il ne peut distinguer. Ma seule espérance est en V. E.

482.

Rosenholm, 12. April 1773.

. . . . Quant à la proposition que V. E. me fait sur le gr. baillage de Vibourg, dont Mr. de Huitfeldt veut se défaire déjà depuis plusieurs années, ayant même été en marché à ce sujet avec le chambellan Sehestedt qui actuellement demeure à Bierregaard, je reconnois très fort le sentiment d'amitié qui a fait penser V. E. à me faire rentrer dans les affaires par ce moyen. Mais mon ambition est

satisfaite, l'oisiveté vaut mieux que des affaires désagréables et assurément il n'y a que la faim qui pût me forcer à m'y engager. . . .

483.

København, 25. August 1787.

. . . . Je veux d'autant moins ne point exprimer à Votre Excellence ma satisfaction d'un changement longtems désiré dans la chancellerie danoise, que j'y suis encouragé par S. E. de Stampe, qui m'a prié hier au soir de marquer à Votre Excellence qu'il en étoit fort aise & depuis longtems en avoit senti la nécessité. Il croit, que Votre Excellence recevra par cette poste des lettres à ce sujet, que je me flatte la détermineront d'autant plus aisément que ses égards pour la vieillesse ne pourront plus combattre son patriotisme et les considérations frappantes sur l'utilité. Parmi bien des choses inutiles à répéter, il m'a dit avoir fait dresser par la chancellerie un projet semblable à ce qui fut expédié au comte de Bernstorff pour la chancellerie allemande et l'avoir délivré<sup>1</sup>). Personne d'ailleurs ne m'en a parlé, & je ne suis initié dans aucun mistère, ce qui est bien naturel puisque ni par ma charge ni par la faveur je puis contribuer à rien.

Je ne vois aucun changement. La chancellerie danoise va examiner les instructions du maître de police et les fixer. Il paroît qu'effectivement il a beaucoup étendu son pouvoir dans l'exécution de ses propres sentences sans y être autorisé. Il y a mis plus d'arbitraire qu'on ne croyoit.

Quant à la place de commandant à Cronbourg, je crois savoir positivement qu'on en a écrit au major général de Brockenhuus, actuellement commandant à Fridrichstadt qui l'avoit demandé, lorsque Bessel fut nommé; on attend sa réponse et à l'égard du régiment, celle de Gottorp, le fils aîné du prince de Hesse étant le plus ancien colonel et après lui le fils du général Pentz.

Il est propable que la direction oeconomique de Sorøe & les changemens à y faire semblables à ceux de Fridrichsbourg & Cronembourg est destinée au baillif de Votre Excellence par le comte de Reventlau; l'idée d'y transférer Mr. de Bielcke est, dit-on, entièrement perdue. On luy croit un très grand pouvoir sur l'esprit du frère, mais surtout à sa femme.

Dans les affaires étrangères il n'y avoit rien avant la poste d'hier que je n'aye vu dans les gazettes, si non que l'empereur a étendu ses ordres pour la marche de ses troupes jusqu'à 81000 hommes et la force de l'expression du parlement de Paris, qui, après avoir, comme il est d'usage, protesté contre le lit de justice la veille de sa

tenue, l'a déclaré avec une majorité de dix ou douze voix après sa tenue nul et illégal.

484.

København, 4. September 1787.

Je n'ai aucun indice que le changement dans la chancellerie aye aucun autre objet que celui d'engager Votre Excellence à en prendre la direction et d'en être le chef<sup>1</sup>). J'en ai parlé hier au soir à S. E. de Stampe, qui ne sait rien de plus que ce qu'il m'avoit dit, et je n'en ai pas entendu prononcer un mot depuis. S. E. de Bernstorff, m'ayant demandé l'adresse des lettres pour Votre Excellence dans ces jours, ayant, m'a-t-il dit, une réponse à faire à Votre Excellence, j'ai été confirmé dans l'opinion qu'il toucheroit quelques mots à Votre Excellence à ce sujet. Quant à mon particulier, je ne pense pas qu'on médite aucun déplacement dans la chanc. danoise, et seulement le refus de Votre Excellence donneroit champ libre à des projets pareils. Je ne luy tairai pas, qu'il m'a été dit que le pr[ince] r[oyal] étoit fort mécontent de ce que Votre Excellence ce [s: se] refusoit par égard pour Stampe à ses propositions. Votre Excellence sait mieux que moi, si elles ont été pressantes. J'ai cru avoir de si bonnes raisons pour penser que V. E. avoit reçu une lettre à ce sujet que je ne puis que supposer qu'elle lui est arrivée une poste plus tard que la mienne. J'ai prié Mr de Stampe de demander à Mr de Bulow, s'il en avoit écrit à Votre Excellence, mais il a oublié de le faire. Rien dans les instructions du maître de police n'autorise l'exécution de ses sentences sans le concours du magistrat. On a mis au Raskhuus un ouvrier de la fabrique de porcelaine, protégé à la cour, sur une sentence du maître de police, et il se trouve seulement dans le Forhør qu'un des assistans avoit dit que c'étoit lui qui avoit ri, c'est la source de l'examen qui a été fait.

485.

Juni 1788.

. . . . Il paroît par des nouvelles qui me sont venues conformes à ce que V. E. a la bonté de me dire que le civil est un peu jaloux du militaire, et qu'on trouve le pr. royal peu attentif à cette partie. C'est un joyau monté par des mauvais ouvriers ou metteurs en oeuvre. La banque d'Altona aura le sort et les suites que Votre Excellence a annoncés — mais on trouvera moyen de représenter le tout sous main dans un jour favorable. Le pr. r. n'a pas assés de confiance dans la justesse de son jugement pour combattre les raisonne-

mens captieux, point assés de connaissances pour le faire avec avantage — ni assés peu d'amour propre pour avouer sa séduction. . . .

Le ton du prince d'Aug. et du pr. Emile de critiquer les plats à la table du roi aura sans doute fait donner quelque mercuriale au cuisinier, qui lui aura tourné la tête. . . .

486.

Rygaard, 21. Juli 1788.

. . . . On me mande que Scheel ne vient pas occuper sa place dans la haute justice. Le parti dominant ne devoit effectivement pas le regarder comme propre à être attiré à Copenh. ni comme ancien député de la chambre ni comme successeur à Birkelse. On nomme Schouboe — ce qui me paroît certain c'est qu'il faut qu'il y aye un justitiaire que Colbiørnsen puisse diriger, surtout dans les procès que Landboe Sagen fera naître. . . .

## JEANNE ROSSELIN.

1766—1767.

### J. O. SCHACK-RATHLOU 'TIL JEANNE ROSSELIN.

487.

Ståke, 25. Oktober 1766.

J'ai cherché cet après midi, mais en vain, l'occasion de faire ma cour à Madame la princesse. La chose étant impossible, il ne me reste d'autre parti à prendre que de m'adresser à vous, Mademoiselle, pour vous prier d'avertir de ma part Son Altesse Royale, en me mettant à ses pieds, qu'elle verra ici le roi demain à dîner<sup>1</sup>). Il conviendra, je crois, qu'elle marque à S. M<sup>té</sup> combien cette surprise lui est agréable et combien elle est sensible à une attention si gracieuse et si flatteuse. Elle mettra, s'il m'est permis de lui donner ce très humble avis, un genou à terre, dès qu'elle s'approchera de lui, et elle lui baisera la main, quelques efforts qu'il pourra faire pour l'empêcher, et dans la conversation elle tâchera de lui dire les choses les plus agréables sur son plaisir de le voir, sur le tendre respect qu'elle lui portera toute sa vie et sur son désir de gagner et de conserver sa bienveillance. Si pendant l'entretien qu'elle aura avec Sa M<sup>té</sup> l'occasion s'en présente, il faut qu'elle reitère de lui baiser la main, et en un mot qu'en banissant toute timidité autant qu'il lui sera possible, elle s'efforce à lui parler avec ce respect mais en même tems avec cette confiance et cette amitié qu'une fille, de quelque naissance qu'elle soit, doit à un père.



Mais il est encore bien plus nécessaire, vu les circonstances, que Son Altesse Royale tâche de gagner le coeur de Sa Majesté la Reine et de prévenir cette princesse en sa faveur dès le premier abord, et je crois de mon devoir de vous prier de l'avertir, que ce sera pareillement demain qu'elle verra Sa Mté à un endroit que s'appelle Sæbye. Mad<sup>e</sup> la princesse s'agenouillera dès qu'elle en sera à portée, tout comme devant le roi; elle aura la bonté de pardonner si je m'enhardis à lui conseiller de dire à la reine: Que rien n'égale sa satisfaction de pouvoir se mettre à ses pieds, qu'elle lui demande avec instance ses bontez et sa tendresse maternelle; que toute sa vie elle sera attentive et soigneuse à les mériter, et qu'elle fera consister son principal bonheur à plaire et à obéir à Sa Majesté, qu'elle regarde dès à présent comme une tendre et bonne mère. En lui disant ceci elle lui baisera souvent la main avec tendresse, et en un mot il faut qu'elle parle à la reine avec effusion de coeur et, autant qu'elle pourra le gagner sur elle-même, sans beaucoup d'embarras. Je dis beaucoup d'embarras, parceque je sens très bien qu'il y en aura toujours un peu. Si la reine lui demande si le voyage l'a beaucoup fatigué, il seroit à souhaiter, qu'elle lui répondit, que son impatience de voir Sa Mté lui avoit fait oublier toutes les fatigues, et qu'actuellement qu'elle avoit ce bonheur, elle étoit parfaitement dédommée de ce qu'une si longue route pouvoit avoir eu de pénible; et à toutes les questions que la reine lui fera dans ce goût là il faut qu'elle réponde d'une façon qui puisse être agréable à Sa Mté, et surtout il faut qu'elle évite de ne répondre que par des O u i ou par des N o n, car cela ne marqueroit point ces sentiments que Sa Mté la reine désire que la princesse ait pour elle, et qu'en effet elle est en droit d'exiger. Pour ce qui regarde la princesse Sophie Albertine, soeur de Msgr. le prince royal, il n'y a sorte de caresses qu'il ne faut que S. A. R<sup>le</sup> lui fasse, et comme effectivement elle est fort aimable, il ne sera pas difficile à S. A. R. de prendre de l'amitié pour elle.

Voilà, Mademoiselle, ce que je me proposois de faire savoir à S. A. R.; privé de l'honneur de le lui dire de vive voix, je vous prie de le faire à ma place, et vous êtes même la maîtresse de lui montrer cette lettre, quelque mal écrite qu'elle soit, le tems ne m'ayant pas permis d'y mettre tous les soins que j'aurois voulu et dû y mettre. Dieu bénisse et conserve S. A. Royale, et il le fera, j'en suis sûr, pourvu qu'elle ait la grâce de se souvenir de ce qui j'ai eu l'honneur de lui répéter si souvent à Copenhague; savoir, que pour être heureuse il faut nécessairement qu'elle ait la crainte de Dieu constam-

ment devant les yeux; qu'elle chérisse son époux; qu'elle respecte, qu'elle aime et qu'elle gagne ses parents; qu'elle plaise à la nation parmi laquelle elle doit vivre et mourir; qu'elle ne se mêle d'aucunes affaires qui ne la concernent point, surtout contre le sçu et le gré de Msgr. le prince royal; et qu'elle soit généreuse et compatissante, mais sans déranger ses finances. En observant tout ceci, son bonheur est assuré, j'ose le garantir, et toute la Suède, tout le Danemarck y prendra part. Je ne puis plus être utile à S. A. R.; il faut qu'elle ait la grâce de se rappeler toujours qu'elle n'est plus danoise mais suédoise, et qu'ainsi le ministre de Dannemarck ne doit être pour elle qu'un personnage tout à fait indifférent, mais mes voeux et mes prières ne l'abandonneront jamais. Même de retour dans ma patrie, je n'oublierai aucun des jours que je vivrai de prier Dieu pour elle, sa félicité me tiendra constamment au cœur, et dans le monde entier elle n'aura jamais un serviteur plus zélé, plus fidèle et plus attaché à ses intérêts que moi. Je crois devoir ajouter ici, et je le puis avec vérité, que les deux princes cadets sont enchantés de Mad<sup>e</sup> la princesse, quant à Msgr. le prince royal, je vous ai déjà dit dans mon billet, écrit à Lassona, que je savois positivement qu'il l'adoroit. Ainsi, au nom de Dieu, qu'elle prenne courage pour la journée de demain, si intéressante pour elle et pour toute la famille royale de Suède, mais comme nous ne pouvons rien par nous-mêmes et que toute bénédiction doit nous venir d'en haut, de ce Dieu qui est la source de tout bien, je ne doute pas que S. A. R<sup>le</sup> ne demandera par des prières ferventes l'assistance du ciel, qui alors ne l'abandonnera certainement point. Quelle consolation, Mademoiselle, quand nous avons pour guide, pour soutien et pour ami celui qui tient le cœur de tous les hommes entre ses mains, et qui est l'auteur et le maître des événements, faites-en souvenir toujours Mad<sup>e</sup> la Princesse, tant que vous seres avec elle. Deux nations vous en remercieront, le ciel vous en bénira. Je vous prie de me rendre cette lettre en mains propres, quand un jour vous viendrez voir ma femme à Stockholm, et de me croire avec toute l'estime imaginable —

Original i Arkivet paa Ravnholt.<sup>2)</sup>

488.

Stockholm, 12. Januar 1767.

Le bonheur de S. A. R<sup>le</sup> Mad<sup>e</sup> la princesse me tient trop au cœur, pour que je puisse me permettre d'être si long tems sans vous entretenir de ce qui peut y contribuer essentiellement, surtout comme j'ai raison de croire qu'il est convenable de lui rappeler quelques

uns des principes sur lesquels ont roulé les conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec elle avant son arrivé en Suède.

Si je pouvois encore avoir cet honneur, je ne balancerois pas de lui répéter à elle-même, dans l'intime persuasion qu'elle ne prendroit pas en mauvaise part les conseils qu'un homme qui a le bonheur d'être sujet du roi son frère, qui l'a connu dès sa plus tendre enfance, et qui lui est attaché par les sentiments du respect le plus profond et le plus inviolable, lui donneroit dans la meilleure intention du monde; mais comme je n'en suis pas à portée, c'est à vous que je m'adresse, Mademoiselle, pour faire parvenir ces conseils à Son Altesse Royale. Le roi vous a placé auprès d'elle pour lui être utile; jamais vous ne pouvez l'être d'avantage, qu'en lui insinuant aussi souvent qui l'occasion s'en présentera ce que je vais vous dire dans cette lettre, dans laquelle je m'ouvrirai à vous avec une confiance égale à cette qu'on vous a marquée en vous nommant pour accompagner S. A. R<sup>le</sup> dans ce país-ci, et pour y passer quelques années avec elle. Songez que ce que je vous demande n'est que ce qui est votre devoir, en remplissant lequel vous sauverez votre conscience, vous contribuerez au vrai bonheur d'une princesse si digne d'être heureuse et ne pourrez manquer d'en être bénie du ciel et recompensée par les hommes, au lieu qu'en le négligeant, ou en ne vous en acquittant que mollement, vous en serez responsable devant Dieu et devant le monde.

Le principal point sur lequel j'ai à vous parler, c'est la crainte de Dieu. Je crains mortellement que Mad<sup>e</sup> la princesse dans les dissipations perpétuelles où les personnes de son rang vivent d'ordinaire, et surtout au commencement de son séjour dans un país étranger, où tant de nouveaux objets se présentent à ses yeux et demandent son attention, n'oublie ce qu'elle doit à Dieu, à cet être suprême qui tient le sort de tous les hommes entre ses mains, et par qui les rois regnent. Quelle ingratitude ne seroit-ce pas, Mademoiselle, si S. A. R<sup>le</sup>, à laquelle Dieu a fait tant de faveurs préférablement à des millions de personnes qui n'ont aucun des avantages dont elle jouit par sa naissance et par l'élévation dans laquelle elle se trouve et qui un jour deviendra plus grande encore, oublioit ou négligeoit un tel bienfaiteur; si éblouie par sa fortune, elle y attachoit son coeur plus qu'à celui duquel elle la tient, et si en un mot elle préféroit la créature au créateur. Quel malheur ne seroit-ce pas en même tems? A quoi ne s'exposeroit-elle point, si elle lassoit la bonté divine en ne pas la reconnoissant, et si, pour ainsi dire, elle forçoit le bon Dieu, qui

a tant fait pour gagner son coeur par ses bienfaits, à user d'autres moyens et à l'attirer à soi par des épreuves et des châtimens? D'où tireroit-elle de la consolation dans des revers, du conseil dans des cas épineux? Que deviendroit sa tranquillité intérieure qu'il n'y a que la seule paix avec Dieu qui puisse donner, et qui est le plus grand de tous les biens? Et quelle seroit son espérance pour l'avenir? De l'autre côté, que diroit la nation suédoise qui la chérit si tendrement, qui espère de voir revivre en elle la piété et les vertus chrétiennes de la Reine Ulrique Eléonore, et qui se flatte que la religion reprendra le dessus en Suède par les bons exemples qu'elle donnera, si elle ne remplissoit cette attente?

Représentez-le lui, Mademoiselle, avec tout le respect et toute la douceur imaginables, mais en même tems avec ce courage qu'on doit avoir quand on plaide la cause de Dieu; priez-la de se souvenir en toutes occasions que sans lui il n'y a aucun bonheur dans le monde, et qu'avec lui les malheurs mêmes servent à notre bien; et engagez-la à ne jamais négliger son culte, à l'invoquer souvent par des prières ardentes, à se faire honneur de son respect pour lui, et à lui demander son St. Esprit, qui seul peut préserver son coeur des séductions qu'offre un monde pervers, et qui seul peut la guider dans les cas difficiles dans lesquels elle pourra se trouver. Elle verra alors que ce même Dieu, qui a été le Dieu de ses pères, et qui depuis tant de siècles a répandu des bénédictions sans nombre sur la maison d'Oldenbourg, sera aussi constamment le sien, qu'il l'assistera en tout et partout et que, comme il l'a promis dans le passage de l'écriture sainte, que S. A. R<sup>le</sup> avoit choisi elle-même pour texte le jour de ses fiançailles à Copenhague, il ne l'abandonnera jamais et ne retirera jamais sa main d'elle, d'où il s'ensuivra, comme il est dit dans le verset suivant, que le Seigneur étant son secours, elle n'aura rien à craindre des hommes, qui ne pourront lui nuire; et elle verra pareillement alors que le respect et l'amour que la nation lui porte ira tous les jours en augmentant, et que chaque Suédois sera sérieusement occupé de son bonheur, et y concourra avec zèle, avec empressement et avec plaisir.

La religion étant la vraie source de toutes les vertus, tout le reste se trouvera facilement, dès que Mad<sup>e</sup> la princesse en a le coeur touché et pénétré. Elle ne perdra pas alors un tems précieux à sa parure, comme je vous avouerai entre nous qu'on l'en accuse en ville, parcequ'elle sentira qu'un objet aussi frivole ne mérite pas son atta-

chement et que l'avantage de jouir de quelques agréments extérieurs, qui s'évanouissent en si peu de tems, est bien fragile. Elle sera alors humble, douce, humaine et compatissante, qui sont les vertus par lesquelles notre Seigneur veut que nous Lui ressemblions. Elle ne manquera jamais alors d'avoir des égards de l'amitié et de la complaisance pour tous ceux auxquels elle en doit, mais elle se rappellera aussi qu'il faut craindre et aimer Dieu au delà de tout; et qu'aussi souvent qu'il s'agit de se déterminer dans un cas douteux, il faut examiner ce que la conscience en dit, et qu'il est non seulement permis à un chrétien, mais ce qui plus est, qu'il lui est ordonné d'être ferme dans des occasions, où en cédant il négligeroit le plus petit de ses devoirs envers Dieu, envers soi-même, ou envers les hommes. Et comme en se conduisant de la sorte, notre aimable princesse aura la conscience entièrement en repos, sans avoir aucun reproche à se faire, elle pourra bannir toute timidité et toute crainte, et se permettre cette gayeté naturelle et si charmante qu'on a tant admirée en elle en Dannemarc, et qui en la rendent polie, affable et gracieuse envers tout le monde sans aucune distinction, la rendra, s'il est possible, encore plus aimée des Suédois qu'elle ne l'est déjà.

Avant que de finir, je dois vous prier encore de supplier Son Altesse Royale de tenir ses finances en ordre, afin de ne pas contracter des dettes. Pour cet effet il faut qu'elle se fasse donner au commencement de chaque année un calcul exact de ce que l'argent qu'elle doit toucher peut faire en monnoye de cuivre, ainsi qu'un mémoire de dépenses fixes qu'elle a à faire pendant tous le cours de l'année. Elle verra par là, combien il lui reste pour des dépenses extraordinaires, comme aumônes, habits, argent de jeu, présents de Noël, et mille autres choses qu'on ne peut prévoir, et pourra au moyen de cela s'arranger de façon que ces dépenses extraordinaires n'excèdent pas ce qu'elle a à y fournir. Je lui conseillerois, si j'étois à votre place, de revoir ses comptes à la fin de chaque mois, de ne jamais rien prendre à crédit, mais de plus tôt différer une emplette jusqu'à un autre quartier, et de se faire dans de certains moments, destinez à cela, un amusement aussi innocent qu'utile du détail de ses finances. Ce n'est pas là être avare, c'est avoir de l'ordre, et elle en sera d'autant plus à même de faire du bien aux pauvres, et d'autant plus aimée de la nation, qui payeroit sans doute ses dettes si elle en contractoit, mais qui ne les payeroit pas avec plaisir.

· C'est là, Mademoiselle, ce que j'avois à vous dire pour le moment

présent; faites-en le plus fréquent et le meilleur usage que vous pourrez, et quand vous aurez lu et bien saisi le contenu de celle-ci, renvoyez-la moi sans perte de tems.

J'ai l'honneur d'être bien parfaitement, Mademoiselle, —

A p o s t i l l e :

Après avoir fini ma lettre, il me tombe en esprit que tout ce que Madame la princesse pourroit faire de mieux par rapport à ses finances, cè seroit de prier M<sup>sr</sup> le chambellan de Mannerström, qui déjà fait les fonctions de son secrétaire particulier, de revoir ses comptes avec leurs quittances, et de lui dresser au commencement de chaque quartier un plan ou projet de ses revenus et de ses dépenses, qu'on appelle en suédois e e n S t a t pour tout le quartier; car au moyen de cela ses affaires pécuniaires pourront être arrangées avec ordre d'une année à l'autre.

Je dois encore vous répéter ici, parce qu'on vient dans ce moment de m'en parler de nouveau, qu'il faut absolument que S. A. R<sup>le</sup> cesse d'être si timide et si craintive. Au nom de Dieu, Mademoiselle, suppliez-la de gagner sur elle-même d'avoir de l'assurance, afin de conserver de la considération dans le public. Et à dire la vérité, qu'a-t'elle à craindre avec une conscience aussi bonne et aussi nette que la sienne, et avec l'esprit qu'elle a. J'avoue que je ne le comprends pas, et que j'en suis douloureusement affligé.

Original i Arkivet paa Ravnholt.

CARL von SACKEN.

1788.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL C. v. SACKEN.

489.

13. August 1788.

. . . . De tout tems, c'est à dire depuis 41 ans que je sers, et nommément depuis tout le tems que j'ai eu quelque part aux affaires étrangères, j'ai été pénétré de la vérité incontestable, qu'une union étroite, intime et perpétuelle entre la Russie et le Dannemarc est le seul système qui nous convient, et aucun Danois ne sauroit se rappeler qu'avec la plus vive reconnoissance, que c'est Sa M<sup>te</sup> Imp<sup>le</sup> qui l'a affermi et consolidé à jamais en donnant les mains aux traitez faits entre les deux cours en 1773<sup>1</sup>). Aussi je supplie V. E. d'être convaincue, que si je pouvois supposer la possibilité que d'une ou d'autre

façon ce système pourroit gagner par ma coopération quelque chose qu'il ne gagneroit pas sans elle, je ne me permettrois point de sortir des affaires, mais la certitude que j'ai qu'il n'y a pas une seule personne dans le ministère du roi, qui ne soit tout aussi zélé que moi à cet égard et tout aussi convaincu que les intérêts du Dannemarc doivent être irrémédiablement unis à ceux de l'empire de Russie, surtout contre un prince, qui de tout tems a été et restera toujours, soit ouvertement, soit au fond de son coeur, notre ennemi commun, m'est un sûr garant non seulement du maintien du système même, sur lequel d'ailleurs il ne pourra jamais y avoir le moindre doute, mais aussi de l'efficacité des moyens qu'on employera de ce côté-ci pour remplir dans toute son étendue le but de notre alliance dans un moment si critique et si décisif, de manière à assurer dans la suite du tems la tranquillité des deux états contre un voisin si inquiet et si entreprenant.

Ma retraite du service du roi ne pourra donc apporter aucun changement dans la gestion des affaires du dehors, et quant aux affaires intérieures, j'avouerai naturellement à V. E., que plusieurs principes adoptez ici depuis quelques années sont si diamétralement opposez à ceux que j'ai toujours cru être les seuls convenables pour ce pais-ci et que j'ai toujours suivi, qu'il ne m'est pas possible de m'y faire, de sorte que je me crois devenu tout à fait inutile pour ces affaires-là, qui proprement étoient cependant de mon ressort, et qu'il se pourroit même que bien malgré moi je devinsse à leur égard nuisible au service, si j'y restois, ce qui me seroit fort douloureux. Malheur à tout ministre, qui se sent être dans ce cas-là, par quelque raison que ce puisse être, et qui n'a pas assez d'élevation dans l'âme pour renoncer aux avantages et aux distinctions personnelles de sa place, quand il n'est plus en état de l'occuper avec utilité pour l'état. C'est ainsi que j'ai toujours pensé et que je pense encore. . . .

CARL FREDERIK SCHEFFER.

1767—1781.

C. FR. SCHEFFER TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

490.

Lövsjö, 30. Oktober 1767.

. . . . Je fus, il y a quinze jours, en passer huit a Ekholmsund<sup>1)</sup>, où leurs altesses royales vont le plus souvent qu'elles peuvent; comme vous ne pouvés pas ne vous point intéresser à un ouvrage



qu'à juste titre on peut appeler le vôtre, je vous dirai, mon cher baron, que ces commencemens un peu inquiétans, qui ont fait plus d'une fois le sujet de nos conversations, ont fait place aujourd'hui à la plus parfaite amitié, à un contentement mutuel qui paroît à tous les yeux. Il n'y a qu'un seul article, dont je ne puis pas parler avec la même certitude, mais s'il manque quelque chose à cet égard, c'est aujourd'hui un malheur sans remède, car assurément il n'y a plus de raison morale qui puisse seulement être alléguée.

Seroit-il vrai, mon cher baron, comme quelqu'un doit l'avoir mandé, qu'on fût chés vous en admiration des moyens qu'on a employés ici pour faire baisser notre change? Hélas! Si cela est, on ne vous a pas dit quelles ont été chés nous les suites funestes de cette malheureuse révolution dans nos affaires de finances; on ne vous a pas dit que nos fabriques ont été ruinées, nos mines sur le point de l'être; que les familles les plus opulentes sont réduites à la misère, que les terres et tous les biensfond n'ont plus aucune valeur, que toute industrie est perdue dans la classe du peuple destinée au travail que les ouvriers sortent du royaume par centaines et qu'il n'y a plus la moindre circulation d'argent dans aucun lieu de la Suède. Je vous proteste que ce tableau n'est point exagéré, vous lisés le suédois, faites venir nos écrits publics, vous y trouverez mille preuves de ce que je viens de dire. . . . .

491.

Lövsjö, 24. Februar 1769.

. . . . Supposé que le bon Dieu nous accorde le succès de cette grande opération<sup>1</sup>), il nous reste encore, mon cher baron, une époque à passer qui n'est guère moins inquiétante pour tous les citoyens de ce pays ci. Vous connoissés nos diettes et vous savés combien elles influent sur le sort de tout ce qui existe en Suède. Celle qui se prépare sera certainement aussi orageuse qu'aucune de celles qui l'ont précédée. Mais je vous demande en grâce de n'ajouter aucune foi à ceux qui vous diront que les ch[apeaux] ont des vues, dont les voisins de la Suède auroient lieu de prendre ombrage. Personne, j'ose le dire, ne connoît mieux que vous, mon cher baron, toutes les vues des ch[apeaux], et je vous proteste qu'elles sont toujours telles que vous les avés connues. Je puis bien dire encore, que s'il arrivoit, ce qui est encore fort problématique, que ce parti reprit le dessus, vous savés que son plan favori a toujours été l'union la plus intime avec le Dannemark, et certainement on y reviendroit avec plus de chaleur que jamais. J'aime à vous entretenir encore de toutes ces



choses, d'autant plus que je sais que l'on conserve ordinairement quelque intérêt pour les pays où l'on a fait un long séjour et pour les affaires dont on a été longtemps occupé. . . . . Mais à ce propos oserois-je vous demander, mon cher baron, si vous connoissés les ouvrages de ce qu'on appelle aujourd'hui les philosophes oeconomistes? Si vous les avés lus je me tiens sûr que vous avés déjà adopté leurs maximes. Si vous n'avés pas fait encore cette lecture, je vous conjure de l'entreprendre au plutôt. Les Éphémérides du citoyen<sup>2)</sup>, ouvrage périodique, est surtout celui que je vous recommande. C'est là que vous apprendrés à mépriser cette politique aussi ancienne que le monde, mais aussi perverse qu'elle est ancienne; cette politique destructive qui a engendré et entretenu les jalousies nationales, les haines et les guerres qui ont désolé la terre depuis le moment qu'elle a été habitée. Au lieu d'une si détestable doctrine vous en trouverés une, dont tous les préceptes vont à établir le bonheur d'un homme sur le bonheur de son semblable, la prospérité d'une nation sur la prospérité des nations voisines; à rendre tous les hommes frères et tout le genre humain une seule famille. Si tout cela n'étoit écrit que dans le goût de la république de Platon ou des rêveries de l'abbé de St. Pierre, on perdroit sans doute son tems à s'en occuper. Mais ici tout est calcul, preuve et démonstration, et il est impossible de lire sans être convaincu. Surtout on demeure convaincu, que ces vérités sont toutes divines, car jamais on ne prêcha aux hommes des maximes aussi conformes à l'idée que nous avons de l'Etre éternel. Je suis persuadé aussi que cette nouvelle doctrine fera une grande révolution dans le monde, qu'elle dissipera insensiblement les anciens préjugés, et donnera une nouvelle face à toute la terre. Tâchés, mon cher baron, de me faire savoir ce que pense M. le comte de Bernstorff de tous ces écrits qu'il connoît sûrement. . . . .

492.

Lövsjö, 2. Juni 1769.

. . . . Je me hâte, mon cher baron, de vous parler de ce pays-ci et des grands changemens qui y sont arrivés depuis ma dernière lettre. Le regne des bon[nets] est fini et dans aucune des diettes précédentes les chapeaux n'ont eu une pluralité dans tous les ordres comme celle dont ils disposent aujourd'hui. J'ai refusé cependant de rentrer dans les affaires, et je me flatte que vous approuverés ma résolution. Après avoir été déjà deux fois le jouet des révolutions comitiales, vous trouverés sans doute que la sagesse demande de ne pas s'y exposer une troisième fois. Mon frère s'est mis à la brèche

au lieu de moi<sup>1</sup>). S'il est culbuté plutôt ou plus tard, il ne lui arrivera du moins qu'une partie de ce que j'ai déjà essayé.

Mais comme par cet arrangement, je tiens au ministère actuel par un autre moi même, je puis, mon cher baron, vous parler de ses dispositions comme si j'y étois en personne. Soyés sûr que toute la politique des ch[apeaux] sera fondée sur la plus étroite union avec votre patrie. Je sais bien que celle des bon[nets], j'entends leur politique, n'étoit pas contraire à cette union. Mais c'étoit dans leur système une vue secondaire, et subordonnée à une autre dont elle dépendoit entièrement. Pour nous c'est le premier ressort de la machine, c'est la cheville ouvrière qui dirige la marche de toutes les roues. Tout cela cependant, vous le sentés bien, mon cher baron, ne sera qu'autant que vous le voudrés bien de votre côté; et vous sentés encore qu'il faudra pour cela quelques petits préliminaires propres à nous rassurer mutuellement sur l'uniformité des principes et des vues. Ce sera la matière d'une autre lettre, si vous le jugés à propos; j'ai été pressé de vous écrire celle-ci pour dissiper des doutes que pourroient faire naître ceux, dont les yeux ne peuvent être que fascinés par la prévention et par une ancienne habitude de voir les choses dans un autre jour. Un autre motif de mon empressement a été de vous rendre compte moi-même, ainsi qu'à notre illustre ami<sup>2</sup>), de ce qui me regarde personnellement dans la nouvelle situation de ce pays-ci et d'obtenir, s'il est possible, le suffrage de l'un et de l'autre, très nécessaire à ma satisfaction dans toutes les circonstances de ma vie.

Votre Excellence recevra cette lettre par la poste en droiture; dans l'état présent des choses cette voye est sûre, . . . .

493.

Stockholm, 22. Oktober 1773.

Il me seroit impossible, mon cher baron, de supporter un silence éternel avec vous. Je l'ai gardé long tems, en partie par respect pour vos grandes occupations, multipliées quelques fois au point que vous avés eu seul à soutenir les différentes branches de l'administration; en partie aussi parceque j'ai été obligé de me livrer, par intervalle, moi-même à des mouvemens d'affaires, qui ne m'ont point permis de m'occuper de rien qui me fut particulier. Dans toutes ces époques je vous supplie cependant, mon cher baron, d'être persuadé que mon coeur m'a fait sentir souvent, et bien vivement, le besoin de m'entretenir avec vous. Vous êtes depuis la mort de notre ami commun<sup>1</sup>), que je ne cesserai jamais de pleurer, le seul homme au monde, en

qui j'ai trouvé, dans les affaires publiques, des principes et des sentimens conformes à ceux que j'ai cru devoir adopter pour moi, depuis que j'ai commencé à m'en mêler. Vous souvient-il, mon cher baron, du tems, où nous n'avions, vous et moi, rien de caché l'un pour l'autre, où les intérêts de nos nations, les voeux de leurs administrateurs, les liaisons de nos cours avec d'autres cours, où tout cela s'accordoit au point à rendre tout commun entre nous? C'est pendant le tems de cette précieuse intimité, que j'ai appris à connoître votre âme et à apprendre que les plus grandes révolutions pouvoient arriver dans votre position politique, ou dans la mienne, sans que nos sentimens personnels et l'union de nos coeurs en dussent souffrir la moindre altération. Sûr de cette vérité, que sans doute vous ne désavouerez pas, mon cher baron, c'est avec un plaisir inexprimable, que je me rapelle aujourd'hui à votre souvenir, et que je me procure la satisfaction, dont je n'ai été que trop long tems privé, de vous parler de moi, de vous inviter à me parler de vous et de nous mettre mutuellement au fait de ce qui peut nous toucher d'avantage l'un et l'autre.

Ma situation est toujours la même, quant aux emplois publics. J'ai refusé constamment d'en accepter aucun; je passe des semaines, et quelques fois des mois entiers, dans cette retraite, que vous connoissés, à deux lieues de cette capitale; je ne me mêle de rien, avec suite et régulièrement, et mon dégoût pour les affaires publiques est tel que je puis vous dire avec vérité qu'il m'arrive, pas trop rarement, d'ignorer jusqu'aux nouvelles de gazettes. Cependant, je continue aussi à me montrer, comme ci-devant, de tems en tems à mes amis citadins, et surtout de faire ma cour au roi, qui m'honore toujours des mêmes bontés, et j'ose dire encore, de la même confiance. Mais à propos de ce monarque, comme c'est aujourd'hui la première fois que j'ai l'honneur de vous écrire depuis son entreprise périlleuse et heureuse de l'année dernière, je ne dois pas passer en silence un événement si remarquable. Vous savés, mon cher baron, que depuis 1761, où je fis la première expérience de l'incompatibilité de la sûreté personnelle avec la fureur des partis sous une constitution telle que la nôtre, mais surtout depuis 1765, où cette expérience devint encore plus complète<sup>2)</sup>, je n'ai pas cessé un moment de m'occuper, autant que je l'ai pu en honneur et en conscience, d'une réforme salutaire dans cette constitution. Je dis que vous le savés, puisque je me rapelle très bien de ne vous avoir jamais caché ma manière de penser sur ce sujet. Vous croyés donc bien, mon cher

baron, que je n'ai pas manqué de contribuer, quoique je ne l'aye pu que de très peu de chose, à la révolution heureuse que l'excès de nos maux a enfin forcé le roi d'entreprendre. Mais soyés bien sûr, je vous en conjure, que je ne fusse jamais entré dans cette vue, si je n'avois eu une certitude morale, entière et parfaite que premièrement la nation y gagneroit du côté de la vraie liberté, qui n'existe point sans la sûreté des biens et des personnes; et qu'en second lieu elle y gagneroit du côté du repos et de la tranquillité, un roi, tel que le nôtre, pouvant tout faire pour défendre la nation, et rien pour l'entraîner dans des guerres toujours funestes, lors-même qu'elles sont heureuses. Quant au premier de ces objets, la conduite du roi, depuis l'instant de la révolution jusqu'à ce jour, fait une preuve complete, que je ne me suis point trompé. Il n'y a pas un Suédois aujourd'hui, même le plus entiché ci-devant des avantages de notre ancienne constitution, qui ne convienne que nous sommes plus réellement libres, que nous ne l'étions. Pour ce qui est de la sûreté au dehors, un an à la vérité ne prouve pas grande chose; mais le tems justifiera ma persuasion à cet égard, qui est si forte que pouvant m'ouvrir à vous, mon cher baron, comme je ne le ferois à aucun autre, je consens à passer pour un imbécile, si jamais le roi entreprend à inquiéter ou à troubler aucun de ses voisins. Voilà la confession générale que notre amitié exigeoit de moi, sur le changement notable arrivé dans ce pays-çi depuis l'interruption de notre correspondance. Si j'avois le bonheur de vous voir un jour, j'aurois encore mille choses à y ajouter, que les bornes d'une lettre m'obligent à supprimer icy. . . . .

#### Apostille.

. . . . . Après cela j'abandone à Votre Excellence elle-même à juger, si elle croit pouvoir hazarder auprès de son Altesse Royale une sollicitation, en mon nom, en faveur du pauvre M. Pilo. Cet artiste, monsieur, qui est mon compatriote par sa naissance, mais beaucoup plus le vôtre par ses affections et son penchant, ne peut que se trouver aujourd'hui très malheureux d'être exclu d'un pays, où il avoit passé sa vie, et où il avoit bien compté la finir. N'y auroit-il aucun moyen d'obtenir pour lui la permission d'y rentrer et d'y retrouver son ancienne place? Ve Ex<sup>ce</sup> qui est si juste, ne refusera sans doute pas son intercession pour un homme qui semble appartenir au Dannemark par la réputation, qu'il y a acquise, par le zèle qu'il y a montré pour l'avancement des arts, et par les travaux de toute sa vie. Un té-

moignage que je dois rendre encore à Ve Exce avec toute la vérité dont elle me croit capable, c'est que jamais le Sr Pilo n'a sollicité, ni imaginé seulement d'obtenir cet ordre, qui est devenu, sinon la cause, du moins l'occasion de son malheur<sup>9</sup>); mais qu'à l'institution du dit ordre nous avons pensé ici qu'il ne falloit point oublier un Suédois qui avoit sçu mériter l'estime d'une nation, à laquelle nous devons toute la nôtre. Il est donc bien cruel pour lui de perdre toute sa fortune par un événement auquel il n'a eu aucune part; et il n'est guère moins fâcheux pour nous d'avoir préparé son malheur en croyant plaire à ceux de qui sa fortune pouvoit dépendre. Enfin je mets cette cause, qui me paroît si bonne, entre les mains de Votre Excellence, qui la rendra encore meilleure par la manière dont elle saura la présenter.

494.

Lövsjö, 19. Maj 1774.

. . . . Par ce que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me dire au sujet du Sr Pilo, je vois bien que cet artiste ne peut plus espérer son rétablissement en Dannemark. Mais n'y auroit-il pas moyen, mon cher baron, de lui procurer une augmentation de pension pour le faire vivre? Je vous supplie de considérer qu'il a sacrifié sa jeunesse et pour ainsi dire sa vie entière au service d'un pays qu'il a cru pouvoir regarder comme sa patrie; idée dont il n'a été détrompé qu'en touchant à la vieillesse, et ne pouvant rien espérer ailleurs. Votre bon coeur vous fera plaider cette cause auprès d'un prince, dont la renommée publie tous les jours les bienfaits, et je suis persuadé qu'un tel avocat, parlant à un tel tribunal, fera triompher sûrement sa partie. . . . .

495.

Lövsjö, 6. Maj 1775.

. . . . Mon portrait n'est pas fait encore, parceque M. Pilo, que j'ose encore recommander à vos bontés, quoique très habile artiste, n'est cependant pas fort heureux en portraits. Je me suis donc fait peindre par M. Roslin<sup>1</sup>), qui en France même, où il est établi, est le premier dans son art, et aussitôt que ce portrait sera achevé, je me ferai un devoir et un très grand plaisir d'obéir aux ordres de Votre Excellence, en lui rappelant la promesse qu'elle a bien voulu attacher à mon obéissance.

496.

Stockholm, 8. Decembar 1780.

. . . . On ma dit, mon cher baron, que vous avés refusé le département des affaires étrangères<sup>1</sup>), et je n'en suis pas surpris. Il y a long

tems, ce me semble, que vous pouviés l'avoir et que par de bonnes raisons vous n'en vouliés pas. Mais a propos de ce département, je ne connois pas personnellement M. de Bernstorff; cependant son nom et ce qu'il est à notre défunt grand ami, dont la mémoire me sera chère tant que je vivrai, me fait prendre à lui un intérêt qui sans doute ne vous étonnera pas. Les raisons de son renvoy tiennent à la politique dont je me soucie fort peu, mais oserois-je vous demander ce qu'il va à présent devenir? S'il restera en Dannemark ou s'il va s'établir ailleurs?

. . . . Le peintre Juul est-il enfin de retour<sup>2)</sup> et l'avés-vous trouvé digne d'être chargé d'un ouvrage destiné à devenir le principal ornement du cabinet de votre ami? Ce seroit une chose charmante, si vous pouviés me l'envoyer parmi les équipages de M. de Reventlau, qui, ayant déjà une maison louée ici depuis du tems, ne doit vraisemblablement pas tarder à nous arriver. . . . .

497.

Stockholm, 23. November 1781.

. . . . J'aime mieux me transporter en idée auprès de vous, mon ancien et digne ami, et vous demander des nouvelles de tout ce qui vous intéresse. Vous êtes, je le sais bien, tout entier aux affaires publiques de votre patrie. Mais l'amitié m'autorise à m'informer de la satisfaction plus ou moins grande que vous retirés de votre sacrifice. Vous avés perdu un confrère que vous estimiés beaucoup; je parle de M. de Bernstorff le dernier. Je ne sais s'il vous reste aujourd'hui, dans l'administration, quelqu'ami particulier; il me semble que sans cette ressource le poids des affaires est encore beaucoup moins supportable. Je dois cependant, comme simple spectateur, féliciter Votre Excellence sur la situation présente de sa patrie. . . . .

### HEINRICH CARL SCHIMMELMANN.

1768—1775.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 20 ff. er aftrykt Breve fra H. C. Schimmelmann til J. O. Schack-Rathlou af <sup>23/9</sup> og <sup>5/10</sup> 1770, <sup>21/6</sup> 1771 og <sup>29/10</sup> 1773.

### H. C. SCHIMMELMANN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

498.

London, 30. September 1768.

Wie es mir allemahl zum besonderen Vergnügen gereicht von Ew. Excell. Nachricht zu erhalten; also ist mir auch dero geehrte Zuschrift vom 16ten praet. um so viel angenehmer gewesen, da Sie mich

darinnen mit so vielen gütigen Ausdrücken Ihrer werthen und nie genugsahm zu schätzende Freundschaft versichern. Mein einziges Bestreben wird jederzeit dahin gerichtet seyn, solche bestens zu unterhalten und Ihnen aufrichtige Proben von der Meinigen zu geben.

Was hiernächst die Sache anlanget, worüber Ew. Excell. in Dero Schreiben so viele Bekümmernisse äussern, desfalls hoffe ich, wird der jetzige Courier bey seiner Ankunft dieselben sehr beruhigen. Der König hat nunmehr eine solche Einrichtung mit seiner Armée getroffen, die dem Departement dieser Sachen nicht mehr so viele Gewalt lässt, alles an sich zu ziehen<sup>1</sup>). Ich bin versichert, Ew. Excell. werden allemahl lieber mit der Schatz Cammer, davon der zugleich mit dem Courier überkommende königl. Befehl zu erkennen geben wird, zu thun haben wollen, als mit jenem Collegio, welches sein Verlangen mit der Nothwendigkeit zu schützen weiss. Meiner Meynung nach würden Ew. Excell. nach der neuen Einrichtung mit aller Zahlung auf der alten Schuld bey dem Generalitäts und Commissariats Collegio völlig Anstandt nehmen können, weil die Pferde bey der Cavallerie pr. Escadron nur mit 20 vermehret werden und hierzu hinlänglicher Vorrath an Gelde in den Regiments Cassen seyn muss, überdies auch sothane Vermehrung bis 1770 Zeit hat. Anlangende aber die bestimmten 1900/m r. [o: Rthlr.] wäre nur das nöthige zu bezahlen, und ich hoffe es noch dahin zu bringen, dass der zu Ende dieses Jahres sich findende Überrest nicht an nur gedachtes Collegium werde zu entrichten seyn. Die Antwortt, die dasselbe auf den abschriftlich angebogenen Befehl zu geben hat, wird solches entscheiden, und möchte sodan die diesfällige königliche Resolution annoch aus Paris nach unsern alten Plan und Abrede zu erlangen stehen. Ew. Excell. werden heute mit dem Courier eine königl. Ordre zur Ausmünzung [von] Species Thaler in der Rethwischer Müntze erhalten, dieses ist bey dem heftigen Falle unseres Courrt. Geldes unumgänglich nötig, weil ich sonst kein ander Mittel sehe, den Hamburgern Einhalt zu thun und ferneren Verlust für unsere Landen vorzubeugen<sup>2</sup>). Ich bitte dahero, diesfalls alles möglichst zu beschleunigen und verspreche Ew. Excell., dass die Cammer, wenn sie gleich anfänglich darzu etwas vorschiesse muss, sie dennoch alles wieder bekommen solle, und würden Ew. Excell. mich sehr verbinden, wenn die Müntz Bediente so schleunig als möglich über Lübeck zu Wasser nach Rethwisch gesannt würden. So bald die Müntze von Rethwisch nach Altona bey meiner Zurückkunft transportiret wird,

welches anjetzo, da daselbst nichts gebauet ist, sogleich nicht geschehen kann, könnte alsdan der Müntzmeister Guardin und übrige Müntz Bedienten füglich dabey employret werden. Vielleicht haben Ew. Excell. in Copenhagen, Norwegen oder Oldenburg Müntzbediente in Pension oder sonst unbrauchbahr stehen, die auf dieser Art wol zu gebrauchen wären. Wir gehen von hier nach Paris auf den 13ten October ab, woselbst ich zugleich der Frau Gemahlin Comissiones erwarten und aufs Beste besorgen werde. Ich will also bitten, dieselbe mit meinem ergebensten Compliment hieran zu erinnern; wenn wir Paris gesehen, werden wir uns Copenhagen bald nähern. Wie angenehm mir diese Entschliessung des Königes und wie gerne ich hierzu beygetragen, können Ew. Excell. leicht ermessen. Ich freue mich also bereits im voraus zu dem erwünschten Zeitpuncte, Sie bald wieder zu sehen und mündlich von derjenigen wahren Hochachtung und Ergebenheit versichern zu können, mit welcher ich Zeitt Lebens verbleibe Ew. Excell. —

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL H. C. SCHIMMELMANN.

499.

15. Oktober 1768.

. . . . Le Sr. Gondolatsch aura prévenu V. E. par la dernière poste de la proposition que j'ai à lui faire de vouloir bien consentir qu'à commencer du 1 janv. prochain nos payements dans les pays étrangers se fassent par son comptoir à Hambourg sur le même pied et aux mêmes conditions que se font ceux de la Steuer Direction. Elle me fera par là en mon particulier un très grand plaisir, et j'ose même dire que ce sera un vrai service qu'elle rendra au roi, car le Sr. Hiss nous fait depuis tout le tems que je suis à la chambre des difficultés et des chicanes sans nombre, quoique certainement il n'ait qu'à se louer de nous. Je me flatte donc que V. E. s'y prêtera, et qu'elle aura la bonté de m'en instruire le plustôt que possible, afin que je puisse de bonne heure prendre mes arrangements en conséquence. . . .

H. C. SCHIMMELMANN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

500.

Paris, 2. November 1768.

Ew. Excell. mir überaus werthes, gütiges und freundschaftliches Schreiben von 15ten vorigen Monates habe ich bey meiner hiesigen Ankunft zu erhalten das Vergnügen gehabt. Ich ersehe daraus die gute Anstalt die dieselben zur neuen Einrichtung der Müntze in



Retwisch getroffen, und hoffe, dass unsere dabey habende Absicht zum Nutzen des Landes und Wiederherstellung eines bessern Courses des Courant Geldes gereichen solle. Ich werde mit Ew. Excell. fernerer gütigen Veranstaltung überaus vergnügt seyn, wenn es nur dahin eingeleitet werden kan, dass die Ausmünzung gegen Ende des Decbr. ihren Anfang nehmen könne. Ich muss Ew. Excell. in dem grössten Vertrauen melden, wie ich es dahin einzuleiten gedencke, dass ich noch vor so thaner Zeit in Hamburg seyn und dieserhalb von der Suite des Königes zu Strasburg oder Hanau abzugehen gedencke, um nicht allein die Ausmünzung der Species Rthl. selbst in Gange zu bringen, sondern auch die Interessen des Banco Geldes, welche anjetzo in Hamburg von den Wechsel Briefen der ersten und besten Häusern mit 8 à 9 pr. Cent bezahlet werden, als welches die königlichen Unterthanen, die mit Hamburg in Gewerbe stehen, nicht wenig belästiget, zu vermindern suchen, besonders aber treibt mich auch zu Beschleunigung dieser Reise unsers seit meiner Abwesenheit so sehr in der Höhe gegangene Wechsell Cours an, welchen man wieder ins Geleise bringen muss, wann das Land nicht den grössten Verlust davon empfinden soll. Was hiernechst die auswärtige Geldauszahlungen anlanget, die bis anherro d. Hr. His in Hamburg für die Königl. Cammer gehabt und welche Ew. Excell. da man mit dessen Betragen nicht zufrieden gewesen, von mir betriben sehen mögten, desfalls werde Dero Verlangen um so viel weniger entgegen seyn, da es mir unmöglich ist, Ihnen etwas abzuschlagen, daherro ich denn auch bereits den Agent Gondolatzsch diesfals das nötige aufgegeben habe, so dass alles gehörig befolget werden wird. . . .

501.

Paris, 28. November 1768.

Was Ew. Excell. in Dero geehrtesten Schreiben vom 5ten dieses in Absicht des Militair Wesens anzuführen beliebt und in dem Schreiben an des Herrn Grafen von Bernstorff Excell.<sup>4)</sup>, so derselbe mir communiciret, bemärcket haben, ist bey einem so wichtigen Object auf das genaueste von mir erwogen worden, und Dieselben haben allerdings Ursache Bedencklichkeiten zu äussern, die freylich auf einmahl nicht zu heben stehen. Indessen wird man darauf ferner Bedacht zu nehmen haben und mit der Zeit zum Zwecke gelangen können. Ich habe um Ew. Excell. Absicht näher zu kommen, verschiedene Mittel im Vorschlage und daherro für gut erachtet, dass die Erfüllung des neueren Militair Planes bis zum 1sten Maij bevorstehenden Jahres ausgesetzt werden; lassen Ew. Excell. sich dieses

nicht zur neuen Beunruhigung gereichen. Ich bin versichert, es soll bey Anwesenheit des Königes nach dero Verlangen grösstentheils ausfallen und ich bitte immittelst so wenig als nur immer möglich ist, auf das, was bis daher bestimmt gewesen, an das Kriegs Collegium unter Vorschützung des Mangels der Casse zu bezahlen, auch den Rückstand so zu betrachten, wie solcher der Kriegs Casse gewiss nicht zukommen werde. Ew. Excell. sind hoffentlich von meiner treuen Ergebenheit überzeugt und können daher nicht nur in diesem Stücke, sondern auch in allem übrigen, was zu Abstellung der eingerissenen Missbräuche, deren Sie unbestimt erwehnen, dienen könne, auf mich bey aller Gelegenheit sichere Rechnung machen. Die bey Veranstaltung der Rhetwischer Mütze bezeugte besonders angewandte Sorgfalt ist ein deutliches Merckmahl einer freundschaftlichen Gesinnung und ich kan daraus auf das gewisseste abnehmen, wie nützlich es sey, bey einem Collegio einen Freund zu haben, dem das allgemeine Wohl zu Herzen gehet. Nichts soll mich mehr erfreuen, als wenn unsere dabey habende Absicht den würcklichen Endzweck erreicht und unser sauer Geld gegen das Hamburger Banco bessern Werth erlanget. Wegen der Banck habe ich bereits meinem Hamburger Comptoir aufgegeben, selbiger mit dem erforderlichen Courrent Gelde beyzustehen, so dass Ew. Excell. diesfals so sehr nicht eben besorgt seyn dürfen. Was hiernächst den Inhalt des ferneren unterm 12ten dieses von Ew. Excell. Schreibens anlanget, so ist es mir lieb, dass durch Uebernehmung der auswärtigen Auszahlungen denenselben ein Gefallen geschehen, und wird diesfals alles bestens besorget werden, und da ich ersehe, dass mein Sohn bey der Cammer zu Erlangung 20 Stück Eichen angesuchet, so nehme ich mir die Freyheit, Ew. Exc. selbigen bey dieser Gelegenheit bestens zu empfehlen und ersuche ihn als Dero Sohn anzusehen, der bey meiner Abwesenheit sich an Dieselben wenden dürfte. Ich habe ihm geschrieben, dass er suchen sollte, Dero und Dero Frau Gemahlin Gewogenheit zu erlangen und ich zweifle nicht, er werde dieses bestens nachkommen. . . . .

502.

Hamburg, 9. Juni 1769.

Ich habe heute über die Beschaffenheit unserer Staats Lotterie an die Ober Steuer Direction geschrieben. Nie ist mir eine Sache empfindlicher gewesen und hat mir mehr Verdruss verursacht als diese, da ich aller Bemühungen und Versuche ungeachtet so wenig

glücklichen Erfolg hoffen darf, weil fast alle auswärtigen Correspondenten an ihren noch zu letzt gegebenen Versicherungen manquiren.

Da Ew. Excell. aus den Schreiben an der Ober Direction, welches ich an den Herrn Grafen von Moltke Excell. gesendet habe, um mit Ew. Excell. daraus zu communiciren, ersehen werden, dass noch 12/m Loose übrig bleiben, so kan ich unmöglich für mich eine so grosse Menge für Rechnung des Königes ziehen lassen, ohne nähere Ordre dazu zu haben. Könnten Ew. Excell. Mittel finden, verschiedene Departements zu Übernehmung einer Anzahl Loose zu vermögen, dass etwa 1) die Renten Cammer 2000 — 2) die Particulier Casse 2000 — 3) das Generalitets und Commissariats Collegium von ihrem alten Fond 2000 und 4) die Banque 4000 Stk. übernehme, so könnten die übrigen gerne für der Steuer Casse ihr Risico gezogen werden. Bey dem ersten Departement würde es lediglich auf Ew. Excell. Vortrag ankommen, in Ansehung des zweiten glaube ich, dass der König nicht entgegen seyn werde, dass Generalitets und Commissariats Collegium dürfte wohl auch keine sonderliche Schwierigkeit machen, wenn diese Loose demselben auf den alten Fond gegeben würden, und da die Banck mir mündlich jährlich 20/m Rthlr. für die Ober Steuer Casse zu bezahlen versprochen hat, so könnten ihr solche pro anno 1769 erlassen werden, wenn sie dagegen die 4000 Stk. Loose übernehmen wolte. Solten nun Ew. Excell. Hoffnung haben, mit diesen Plan fertig zu werden, so stelle ich anheim, ob Dieselben nicht gerahten finden, die Ziehung noch etwas aufzuschieben; den Einsaz für die Loose gänzlich zurück zu geben, ist ein eben so bedencklicher Ausweg, und zum Behuf unsers Credits ist allerdings zu wünschen, dass Mittel gefunden werden mögen, damit die Ziehung ihren Fortgang haben könne. Solten Ew. Excell. mit den Herrn Grafen v. Bernstorff und Moltke Excell. der Meynung seyn, dass die Umstände die würcliche Ziehung nothwendig machten, so will ich mir das Schreiben an der Ober Direction lieber zurück erbitten und ohne weitere Anfrage die Ziehung veranstalten lassen; wenn Ew. Excell. mir die Freundschaft erweisen und diese Sache so geheim als möglich mit den alten Geh. v. Bernstorff und Geh. Gr. v. Moltke verabreden wolten, so würde es ohne Zweifel in Ansehung des Publici von guten Erfolg seyn. Ew. Excell. werden leicht glauben, wie viele Unruhe mir diese Sache macht und dass ich auch auf dem Lande täglich von unangenehmen Sorgen begleitet werde, wo die nötigen Gelder herkommen sollen, die gegenwärttig überall so schwer aufzubringen sind, ich bin etc. . . . .

503.

Hamburg, 7. Juli 1769.

Aus den schon eingeschickten und heute noch folgenden Ziehungs Listen werden Ew. Excell. ersehen, dass noch kein beträchtlicher Gewinn aus der Lotterie zum Vorschein gekommen; die bisher gezogenen grössten Gewinne sind mehrentheils der Ober Steuer Direction zugefallen. Ich bin darüber mit Ew. Excell. völlig einverstanden, dass der Zustand unserer Finanzen alle mehrere Ausgaben verbiete. Ich weis bis jetzo noch nicht, was für einen Plan ich eigentlich der Ober Steuer Direction zur Bezahlung unser auswärtigen Schulden machen soll, und ich sehe es täglich mehr und mehr ein, dass man an eine Vermehrung dieses oder jenes Fonds jar nicht denken müsse. So gerne ich ersehen habe, dass Ew. Excell. so sehr mit Ihren Expeditionen bey dem Könige zufrieden sind, so angelegentlich bitte ich, wo es irgend möglich ist, die Sachen so einzuleiten, dass, wenn sich etwas mit der Tante zutragen sollte<sup>1)</sup>, Ew. Excell. nicht nach Rathlousthall gehen müssen. Eine solche Abwesenheit könnte leichtlich zu allerhand Unternehmungen Anlass geben. Endlich, liebster Freund, lege ich hier eine Antworth bey auf das Cammer Schreiben von 4ten Julij, wundern Sie sich nicht, dass die Preise des Silbers abwechselnd sind; bey der grossen Geldnoht, die hier herrscht, kan man auf jar keinen Cours von einen Posttag bis zum andern Rechnung machen. Ew. Excell. können indessen versichert seyn, dass ich das königl. Interesse mehr als mein eigenes beobachten und nichts thun lassen werde, was demselben nur im geringsten schädlich seyn könnte. . . .

504.

Hamburg, 28. Juli 1769.

Ich habe heute an d. Geh. Grafen Moltke Excell. ein ausführliches an die Ober Steuer Direction gerichtetes Schreiben abgehen lassen, in welchem ich wegen Bezahlung der 1mo Januarij 1770 verfallenen holländischen Obligationen Vorstellung thue. Gegenwärtig ermangelt noch aller Fond dazu, und ich sehe kein Mittel, diese Gelder aufzubringen, als eine vorgeschlagene Negotiation von 500/m r. Banco. Wenn ich in diesem Schreiben von extraordinairnen Ausgaben geredet, so verstehe ich darunter theils die 400/m r., welche an Russland bezahlt werden müssen, und theils rechne ich 100/m r., welche etwa nach Schweden oder zu andern nicht vorherzusehenden Ausgaben nothwendig werden können. Wenn die Ober Steuer Direction andere Mittel in Händen hat, wodurch die verfallene, nicht prolongirte holl. Obligationes und ausserordentliche Ausgaben berichtet

werden können, so werde ich sehr zufrieden seyn. Solte man aber ebenfals nicht anders Raht zu schaffen wissen, so wird es bey der vorgeschlagenen Negotiation vornehmlich darauf ankommen, ob die Banco die 675/m r. Banco Noten, welche deponirt werden müssen, hergeben will. In Ansehung dieses Puncts setze ich die grösste Hoffnung auf die Vermittelung Ew. Excell. und ersuche angelegentlich, so wohl in Dero als meinen Nahmen den Herrn Geh. v. Berregaard zu bitten, dass derselbe bevor die Sache an der Banco gebracht wird, sein Wort gebe, ohne welches die Sache doch nicht gehen wird, dass er nicht entgegen seyn will. Ich hoffe, nächstens d. Geh. v. Reventlou in Ahrensburg bey mir zu sehen, und werde angewant seyn, dass auch derselbe mit seiner Stimme nicht entstehen soll. Als einen beyfälligen Gedancken stelle ich zu Ew. Excell. Beurtheilung, ob man, \*wenn die Banco Schwierigkeiten machen solte, derselben allenfals die Westindischen Obligationes, welche wir liegen haben, zur Sicherheit geben wolle. Es muss, wenn wir wieder zusammen kommen, sehr ernsthaft auf Bezahlung der auswärtigen Schulden gedrungen und würcksahme Vorkehrung dazu durch Einschränkung anderer Ausgaben so wohl in als ausserhalb Landes gemacht werden. Ich muss Ew. Excell. in Vertrauen als meinen besten Freund eröffnen, dass ich ganz fest beschlossen habe, von künftigem Jahre an mit keinen Auszahlungen, für welches Departement solche auch seyn mögen, mich weiter zu befassen, wenn ich nicht sehe, dass so kräftige Maasregeln genommen werden, von welchen man einen vortheilhaften Erfolg sich versprechen könne. Denn sonst befürchte ich, dass endlich unser Credit aufhören und alles über den Haufen gehen möchte, welches doch nothwendig erfolgen muss, so lange wir fortfahren, mehr auszugeben als einzunehmen. Es dürften sodann wohl alte Sachen, die schon lange den Grund zu den gegenwärtigen Übeln gelegt haben, mit auf unsere Rechnung gesetzt werden. Dass der Cours des Courr. Geldes nicht zu bringen ist, wohin er kommen solte, bekümmert mich auch nicht wenig. Es ist unstreitig, dass das Land durch den schlechten Cours, wozu die häufigen unnützen, aus dem Lande gehende Pensiones und andere Auszahlungen viel beytragen, ungemein leidet. Ich bin deshalb in Begriff, eine ausführliche Vorstellung hierüber einzuschicken, damit auch dieser Gegenstand in ernsthafte Berathschlagung genommen und etwas festgesetzt werden möge, wodurch das Übell Einhalt geschehe. Ich verharre mit sehr vieler Hochachtung . . . .

Hamburg, 28. Juli 1769.

505.

Nachdehm gestern der Prinz Carl von Hessen nach Schleswig abgereiset sind und ich etwas ruhig bin, so mache ich den Anfang der Beantwortung beyder Briefe von 11 & 15ten dieses mit der Versicherung, wie empfindlich ich über die freundschaftlichen Ausdrücke gerührt bin, welche ich darinnen bemercket habe. Meine Ergebenheit für Ew. Excell. würde dadurch noch vermehrt werden, wenn sie nicht schon so vollkommen wäre, dass sie keinen Zusatz leidet, und sie wird unveränderlich dieselbe bleiben.

Es ist zwar der Anfang der Lotterie für die Ober Steuer Direction erträglich gewesen, allein der Erfolg will der gemachten Hofnung nicht entsprechen, da das grosse Loos vorigen Sonnabend auf 19884 für jemanden in Copenhagen herausgekommen. So bleibt mir noch die Hofnung das 30/m r. Loos zu erhalten übrig. Wenn Sie dieses Loos nicht bekömt, so ist ein Verlust unvermeidlich, da der Verlust einmahl nicht zu ändern ist. So überlasse ich Ihnen, bester Freund, ob Sie nicht für rahtsahm finden, dass der Extract, welchen der Justits Rath Classen von Gewinn und Verlust fertiget, ein wenig langsahm gemacht und lieber nicht förmlich vorgetragen werde. Ew. Excell. und Hr. Geh. Graf Moltke können solchen ja unter sich nachsehen, ohne dass er zu collegialischer Erwägung komme. Die Sache wird nur bekanter und in der Stadt mehr criticirt, und wir erlangen doch nicht mehr damit. Ich wünsche, dass Ihre eigene Loose noch mit Vortheill gezogen werden mögen. Ich habe ordonirt, dass posttäglich einige Ziehungs Bogen an Ew. Excell. eingesendet werden sollen, damit Sie gleich sehen können, ob sie herausgekommen sind.

Ich dancke sehr für die Mittheilung der an das Ober Berg Amt erlassenen und von daher erhaltenen Schreiben. Wenn man seine Calcule gemacht hat, so derangirt es allerdings mercklich, wenn unvermuhtet 40 bis 50/m r. eingehen. Indessen da der Monaht Septbr. den Abgang wieder ersetzt, muss man sich bis dahin zufrieden stellen. Ich wünschte überhaupt, dass Ew. Excell. in Ansehung der Bergwercke eine recht genaue Untersuchung anstellen wolten; für mich ist es wenigstens bis hieher unbegreiflich, wie ein Bergwerck, das an sich doch noch ziemlich ergiëbig ist, nicht mehr als unsere Wercke thun für die königl. Casse einbringen können. Ich kann mich nicht enthalten zu glauben, dass die Administration des Berg Amtes nicht von der Beschaffenheit seyn müsse, wie selbige vielleicht seyn solte, worinnen ich um so mehr bestärcket werde, wenn ich unsere



mit anderen Bergwercken vergleiche, welche, so viel mir bekant ist, dem Landesherrn und den Interessenten, welche Antheil haben, viel mehr Vortheil bringen, als wir nicht haben.

Ich bedaure, dass die Nachrichten von Møen nicht allerdings gewünscht und angenehm sind. Wenn Ew. Excell. nur wohlhabende Käufer finden, welche die Bauern nicht belästigen und aussaugen, so wird, wenn auch neue herrschaftliche Ländereyen gemacht werden müssen, kein würcklicher Schade für dem Staate herraus kommen<sup>1</sup>). Ich glaube, dass Ew. Excell. sich in Ansehung der Affairen des Landwesens Collegii beruhigen können. Ich vermuthete nicht, dass man würcklich die Verordnung bekant zu machen unternehmen werde; man wird ohngezweifelt damit anstehen<sup>2</sup>). Vor drey Wochen hat man mir schon geschrieben, dass der Graf v. Holck durch Ankauffung eines grossen Gartens eine Acquisition zu machen gedächte<sup>3</sup>). Ich habe ihn dafür warnen lassen und glaube, dass es nicht sonderlich wohl überlegt wäre, wenn er es dennoch gethan hätte. . . . .

506.

Hamburg, 11. August 1769.

Ich bin Ew. Excell. besonders vielen Danck schuldig, dass mein Vorschlag wegen der Geld Angelegenheit von der Ober Steuer Direction nicht allein approbiret sondern auch bey der Banque so gut unterstützt worden, dass von dieser Seite keine Schwierigkeit zu befürchten. Ich hatte würcklich nicht geglaubt, dass die Banck so geneigt zu dieser Assistance seyn würde<sup>4</sup>). Der Herr Geh. R. v. Reventlou, welchen ich bey mir auf Ahrensburg gesehen habe, hat mir aufgetragen, Ew. Excell. viele Complimente zu machen und zu versichern, dass er ebenfals nichts dagegen einzuwenden habe. Ich sehe aber gleichwohl ein, wie viel wir unsern Freund Bierregaard bey dieser Sache schuldig sind, und habe deswegen heute an ihn geschrieben. Ew. Excell. werden mich sehr durch die Maasregeln verbinden, welche Sie in Ansehung der von Gewinn und Verlust der Lotterie zu machenden Calcule dem Justitz R. Classen zu beobachten aufgeben wollen. Ich beklage sehr, dass Ew. Excell. in dieser Lotterie nicht glücklicher gewesen sind. Ich selbst, ob ich schon verschiedene Gewinne erhalten, befinde mich noch, da ich über zwey Tausend Loose gehabt, in einem Verlust von 4 à 5000 r. und werde mich wahrscheinlich dafür nicht mehr erhohlen können, weil die meisten Gewinne schon gezogen sind. Unsere Salpeter Entreprise ist dagegen vortheilhafter ausgefallen. Ich habe schon allen wieder verkauft und hoffe, dass Sie, liebster Freund, mit der Rechnung besser als mit der



Lotterie zufrieden seyn sollen, die ich von diesen Handel mitbringen will. . . . .

507.

Hamburg, 12. September 1769.

. . . . .  
P. S. . . . . ich habe aus Ew. Excell. Schreiben mit besondern Vergnügen ersehen, dass Sie in Ansehung der daher [o: von der Ausmünzung] für unsern Cours und Finantz Operationen zu erwartenden Vortheile mit mir einstimmig dencken. Ich bemercke, dass Ew. Excell. sehr unzufrieden müssen gewesen seyn, als Sie an mich schrieben. Ich will damit nicht sagen, dass nicht gegründete Ursachen dazu können vorhanden gewesen seyn. Aber lassen Sie, theuerster bester Freund, den Muht nicht sincken. Ich gebe es gerne zu, dass die Angelegenheiten in einer bedenklichen Crisi sind, aber desto nöthiger ist es, dass patriotische Freunde sich vereinigen. Glauben Sie, liebster Freund, dass treue Freunde mit zusammen gesetzten Kräften vieles ausrichten können, was man fast nicht möglich halten sollte. Es werden sich auch Mittel finden lassen, patriotisch denckende Männer gegen die Unternehmungen junger Herren sicher zu stellen. . . . .

508.

Hamburg, 22. September 1769.

Derjenige Plan, welchen ich in meinem letzteren Schreiben versprochen habe, folgt hier beyliegend. Er ist etwas weitläufig, aber da ich über den Cours, wovon darinnen ebenfals die Rede ist, noch niehmals an die Rente Cammer geschrieben habe, so war es nohtwendig, die Umstände etwas ausführlicher zu berühren. Ich dencke nunmehr die Sache so eingeleitet zu haben, dass selbige künftig in Ew. Excell. Händen verbleiben könne und des Herrn Geheimrath v. Bernstorff Excell. gar nicht weiter damit beschweret werden dürffe. Wenn ich meine wahre Meynung von der Münz Sache eröffnen soll, so muss ich gestehen, dass ich selbst für schicklicher halte, wenn auch die Münze in Altona für königl. Rechnung angelegt wird<sup>1</sup>). Ich schmeichle mir, dass die deshalb gemachte Einleitung Ew. Excell. Beyfall finden werde. Die Ausmünzung Mecklenburgischer Ducaten ist eine höchst bedenkliche Sache, wogegen in Zeiten kräftige Mittel müssen vorgekehrt werden. Von unsern Ducaten wäre auch noch mehr zu sagen gewesen, ich habe aber Bedencken gehabt, Betrachtungen zu erweitern, die bey einmahl geschehenen Sachen doch keine Würckung haben können. Indessen ist die Münze in einem jeden Lande ein so wichtiger Gegenstand, der alle mögliche



Aufmercksahmkeit verdient. Und Ew. Excell. gegenwärtigen Finanz Administration müsste es gewis zum unvergesslichen Ruhm ge- reichen, wenn durch dero Einsicht und Vermittelung die in vorigen Zeitten eingeschlichenen Missbräuche abgeschafft würden und durch Grund Sätze, welche mehr mit der Zeit und den Umständen überein stimmen, das Münzregale zu derjenigen Vollkommenheit gelange, wohin menschliche Klugheit und Vorsicht solches zu bringen ver- mag. Ich habe meine Abreise den 9ten October festgesetzt und will Ew. Excell. anheim geben, ob Sie die Münz Sache noch bis zu meiner Ankunft wollen ruhen lassen. Wir dencken vielleicht in den mehresten Umständen einstimmig, und solten Ew. Excell. noch einige Bedencklichkeiten haben, so wird eine mündliche Unterredung am geschicktesten seyn, darüber mehrere Aufklärung zu geben. . . .

509.

Hamburg, 31. Juli 1770.

. . . . Von hiesigen Gegenden werden Ew. Exc. verschiedene Neuig- keiten gehört haben, worunter Ihnen auch das Schicksahl des Grafen Holck bekant worden seyn wird<sup>1)</sup>). Die Königin hat ihren Willen haben wollen, welcher man nicht widerstehen können. Im Haupt- wercke und in den würcklich ernsthaftten Angelegenheiten wird nichts geändert werden. Verzagen Sie noch nicht, mein liebster Herzens Freund, wir hoffen, dass die Zukunfft der Sache einen bes- sern Ausschlag geben soll, als wir hoffen konten. Der Hof, welcher sich gegenwärtig in Ascheberg befindet, retourniret Sonnabends nach Travendahl, am Dienstag komt der König und die Königin nach Ahrensburg soupiren bey mir und treten sodan die Reise nach Braunschweig an. Sie gedencken den 12ten nach Altona zurück zu kommen und den 16ten wieder nach Copenhagen abzugehen. Da dieses aber noch Geheimnisse seyn sollen, so wünsche ich, dass solche nur Ew. Exc. zur Wissenschaft dienen. . . .

P. S. Der König hat heute für Rechnung der Rente Cammer zu Seiner Reise auch 10/m r. verlangt.

510.

Hamburg, 21. August 1770.

. . . . Ich bin beschäftigt, die nachtheilige Abweichung der Banco Noten gegen unser Courr. Geld möglichst wieder in Ordnung zu bringen. Bey den gegenwärtigen Umständen, da man mit Sorgen und Kummer auf die Zukunft erfüllt ist, mögte man fast müde werden, doch will ich nicht nachlassen, so lange es in meinen Kräften ist,

dem Lande zu dienen. Ich habe daher alle Anstalten vorgekehrt, dass die Banck mit den erforderlichen Courr. Geld versehen, auch ein Theil Banco Noten aus den öffentlichen Roullement gebracht werden. Da dieser letzte Umstand, die Verminderung der Quantitet Banco Noten in der allgemeinen Circulation, das einzige wahre Mittel seyn wird, selbige in Credit und bey ihrem Werth zu erhalten. So wird es gut seyn, dass die Banck Noten, welche die Ober Steuer Direction entübrigen kann, zu Bezahlung desjenigen verwendet werden, was wir der Banck über 1500/m r. schuldig sind. Ich muss daneben Ew. Excell. ersuchen, es dahin einzuleiten, dass an die Banck geschrieben und dieselbe ersucht werde, bey der Convention stehen zu bleiben und nicht über 3 Millionen auszuleihen, wan sie von der Ober Steuer Direction fernerhin Courr. Geld geliefert haben wolte. . . .

511.

[Juli—August 1772.]

Nun mehro ist der Herr Graf Bernstorff angekommen und hat mir Ew. Exc. Schreiben behändigt. Morgen wird dieser Freund auf einige Tage mit mir nach Ahrensburg gehen und wir werden uns von allen desto freyer und ungehinderter besprechen können. Ich will indessen auf dieses Schreiben nur so viel erwiedern, dass ich weit entfernt bin, das Stillschweigen meines Freundes und die unterbrochene Correspondence von der unrechten Seite zu betrachten, dass vielmehr die angeführten Gründe mich aufs neue von der Aufrichtigkeit Ihrer Freundschaft versichert haben. Ich will nun mehro den Inhalt des letztern Schreibens von 21. Juli beantworten. Da endlich die Hindernisse gehoben sind, die unsern grossen Plan mit Holstein von dem Graf Ranzau hätten im Wege gelegt werden können, so freue ich [mich] mit Ihnen, dass wir uns die Erreichung unserer Absichten nähern. Zur Beförderung derselben werde ich in kommender Woche, da sich eine sichere Gelegenheit nach Warschau darbietet, den Herrn v. Saldern abermahls schreiben und ihn von allen Umständen und Ew. Exc. Sentiments ausführlich benachrichtigen. — Hier macht mir die Frau v. Bielcke viel zu schaffen<sup>1</sup>). Ich sehe sie zwar alle Woche einigemahl bey mir und ich und meine Frau bestreben uns aufs beste, ihr alle mögliche Politesse zu erweisen, weil ihre mit der Kayserin habende Correspondenz seit einiger Zeit uns würrklich nachtheilig gewesen ist, aber ich muss gestehen, dass, so viele Mühe wir uns auch geben, wir doch nicht alle Vorurtheile bey ihr haben vertilgen können. Eben da sie gestern bey mir in Wandsbeck war, bekam sie einen Brief von der Kayserin. Bey der fer-

nern Unterredung war sie wohl damit zufrieden, dass der Graf Ranzau von allen Affairen entfernt worden, doch gab sie auch zu erkennen, dass die Kayserin gewis sich nicht hintergehen lassen würde, indem es kein Zeichen der Ungnade sey, jemanden mit 10/m r. Pension der Dienste zu entlassen<sup>2)</sup>).

Ich lasse es mir sehr angelegen seyn, der Frau v. Bielcke bessere Gedancken beyzubringen, indehm ich ihr vorstelle, man müsse den Feinden des Landes goldne Brücken bauen, um solche nur erst von den Affairen zu entfernen und ihren schädlichen Einfluss unmöglich machen.

Ich dancke für die bekant gemachte Veränderungen und komme nun auf einen Punct, der, wie ich wahrnehme, meinen besten Freund sehr interessirt. Es kan seyn, dass die Ober-Direction meine Antwort wegen einer Anleihe von einer Million R[eichs]th[aler] nicht sehr zureichend geschienen hat. Ich will sie Ew. Exc. deutlicher erklären, und ich ersuche Sie, meine Gründe ruhig zu überlegen.

Ew. Exc. wissen, dass wir 1250/m fl. in Holland ausser denen 152 000 Dalders an Herman van de Pall zu bezahlen haben. Sie wissen auch, dass wir die Bezahlung dieses Capitals prolongiren wollen. Wenn wir nun zu der Zeit, wo wir Creditoren die Bezahlung anbieten, wenn sie das Capital nicht länger stehen lassen wollen, auch eine neue Anleihe machen wollen, so wird nothwendig eine von beyden Operationen verunglücken. Vielleicht lies[se] man sich die alten Capitalia bezahlen und brächte sie in der neuen Anleihe wieder an. So hätten wir zwar um so mehr Provision zu bezahlen, wir kähmen aber in der Hauptsache doch nicht weiter, und solte uns die neue Anleihe garnicht gelingen, so können Sie versichert seyn, dass unser Credit einen Stoss bekommen würde, dergleichen es bey allen Abwechselungen noch nicht empfunden hat. Es muss also bey der neuen Anleihe die grösste Vorsicht gebraucht werden, und ob ich schon noch nicht verzweifle, eine oder mehrere Millionen Thaler vielleicht noch aufzubringen, so ist es doch vorjetzo durchaus nohtwendig, dass weder in Copenhagen noch in Amsterdam von einer neuen Anleihe gesprochen werde, bevor die Prolongation der holl. Obligationen zustande gekommen ist; dahin geht auch das Gutachten meiner holländischen Freunde. Bey so bewandten Umständen muss das Finanz Collegium und die Steuer Direction, was die innern Zahlungen betrifft, sich bis Mt. November dieses Jahres im Lande zu helffen suchen.

Zu demjenigen, was wegen der Königin Carolina Math. und andern

auswärtigen Zahlungen 1mo Jan. des künftigen Jahres verfällt, wird sich schon, wenn ich in Herbst nach Copenhagen komme, Rath schaffen lassen.

Af H. C. Schimmelmans Brey findes kun dette Brudstykke. Resten med Datoangivelse eksisterer ikke i Schack-Rathlous Arkiv.

512.

Hamburg, 4. August 1772.

Ich freue mich über die Versicherung, die Ew. Exc. in Dero Schreiben haben einfließen lassen, dass alle bey Hofe und in dem Ministerio bereit wären, die Ausführung des grossen Planes mit Holstein zu befördern. Ich habe dahero auch heute an den Herrn von Saldern versprochener massen ausführlich geschrieben und hoffe gewis, dass derselbe zu rechter Zeit aus Warschau abgehen wird. Ich solte nicht meinen, dass wir in Ansehung dieses Umstandes etwas zu befürchten haben, denn nach seinen letzten Briefen wird er sich zuversichtlich nicht in Warschau aufhalten lassen, sondern im October Monath gewis in Petersburg seyn, es müssten den seit seinen letzten Briefen sich die Umstände in Petersburg gänzlich geändert haben, woselbst wie Ew. Exc. wohl bekant seyn wird, zwar einige Unruhe zu befürchten gewesen, die jedoch zum Glück für die Kayserin noch zeitig entdeckt und unterdrückt worden ist. Ich dancke Ew. Exc. für die vertrauliche Nachrichten von den französischen und schwedischen Gesandten. Ich bin zwar von dem Zusammenhange der Umstände nicht zureichend unterrichtet, allein so viel scheint mir gewis zu seyn, dass man gewisse Entwürfe gemacht haben muss, nach welchen man in Petersburg zum Vortheil Schwedens arbeitet. Ich glaube in den Unterredungen mit Mad. Bielcke<sup>1</sup>) einige Spuren bemerckt zu haben, wie wohl ich doch etwas gewisses nicht bestimmen kann, worauf das Project eigentlich abzielen möge. Indessen können Sie, liebster und theuerster Freund, sich darauf verlassen, dass ich alles, was möglich und in meinen Kräfften ist, anwenden werde, die Mad. Bielcken vor meiner Abreise völlig auf unsere Seite zu lencken.

Die königl. Rescripte zur Prolongation der holl. Obligationen habe ich erhalten und sogleich nach Amsterdam und Haag befördert. Wenn erst diese Angelegenheit berichtet ist, so werden sich wohl zu einer neuen Anleihe Mittel finden lassen. Ueber die Angelegenheit unseres Freundes, des Herrn v. Reventlou, dencke ich durchaus mit Ihnen gleichförmig. Der Herr v. Reventlou hat mir Hofnung gemacht, zu mir nach Ahrensburg zu kommen. Ich werde Gelegen-

heit haben, ihm meine Gedancken zu eröffnen und ihm auf alle mögliche Art abrathen, sich nicht der Gefahr auszusetzen, eine abschlägigte Antwort zu bekommen, die bey dem jetzigen Zustand unserer Finanzen gewis erfolgen müste<sup>2</sup>). Da ich wahrnehme, dass Sie, bester Freund, mich balde in Copenhagen zu sehen wünschen, so werde ich mich bemühen, alles dergestalt einzurichten, dass ich mit Anfang des Monaths October von hier reissen könne. . . .

513.

Hamburg, 5. November 1773.

Die Nachricht, dass die Entfernung des Hofes von dem Ministerium, welche die Affaire mit der deutschen Canzeley<sup>1</sup>) zu veranlassen geschienen hat, weiter keine Folgen habe, hat mich ungemeyn beruhiget.

Ich unterschreibe von ganzen Hertzzen den Ausspruch Ew. Exc. von Guldberg. Er ist ein rechtschaffener Mann, dessen Charactair verdient, dass man seine beständige Freundschaft unterhält. Ihro königliche Hoheit, der Prinz Friedrich, hat mir heute geschrieben, dass mit dem Traditionstage Holsteins auch der erste Deputirte der deutschen Canzeley ernant werden soll. Ich habe unsern gemeinschaftlichen Freund empfohlen und mich ausführlich über die Ursachen erklärt, welche hierbey in Betrachtung kommen könnten, und übrigens die Sache dem Urtheil des Printzen überlassen. Ich erwartte nur die Übergabe von Hollstein und gleich nachher die Ankunfft des Geh. Saldern, um mit ihm noch einige, ihn angehende Umstände zu berichtigen, worauf ich ungesäumt meine Reise nach Copenhagen antreten werde. . . .

514.

Hamburg, 2. Juli 1774.

Ich bin durch das freundschaftliche Schreiben sehr erfreuet worden, das ich von Ew. Exc. erhalten habe. Es ist ein Beweis von dem guten Andencken für mich, das mir desto schätzbahrer ist, jemehr es zu meiner Zufriedenheit gereicht, einen so würdigen Freund zu haben. Ich dancke Ew. Exc. auf das verbündlichste für die gegebenen Nachrichten.

Nur zu den wichtigsten Punct derselben, zu den glücklichen Ausgang der holsteinischen Sache, den ich mit wahrer Empfindung des Hertzens erfahren habe, will ich Ew. Exc. Glück wünschen, da Sie sich für dieses Geschäfte mit so viel patriotischen Eyfer verwendet, um alle Hindernisse zu heben und hauptsächlich die Veränderung mit dem Grafen Osten zu bewürcken. Alle Nachrichten aus Peters-

burg versichern, dass die Entfernung des Grafen Osten den günstigen Einfluss gehabt habe, den glücklichen Ausgang der Sache zu befördern, wozu auch das gute Vernehmen mit Simolin ohne Zweifel nicht wenig beygetragen hat. Ew. Exc. und Ihren wohl überlegten Maasregeln, die Sie während der Administration der auswärtigen Angelegenheiten genömmen haben, müssen wir die ersprieslichen Folgen hauptsächlich zuschreiben, die für den Staat daher erwachsen werden. Es freuet mich herzlich, dass Ew. Exc. mit dem Nachfolger bey diesem Departement so wohl zufrieden sind und so vieles Vertrauen gegen ihn bemercken lassen.

Was die Einrichtung betrifft, dass der Posten eines Ministers im niedersächsischen Creise zum auswärtigen Departement gezogen werden möge, daran habe ich auf Ew. Exc. Verlangen das hierbey folgende Pro Memoria entworfen; da ich mir aber wohl vorstellen kann, dass der Confer. R. Carstens gewis dagegen seyn wird, weil die Canzeley in der gegenwärtigen Verfassung mehr Autoritet zu haben glaubt, ob schon, wie ich in Vertrauen bemercken muss, die Hamburger wohl eben so viel als ich in der Canzeley zu vermögen glauben, so bitte ich mir von Ew. Exc. Freundschaft aus, das P. M. lieber nicht bey der Commission zu übergeben, wenn nicht Hofnung ist, dass die Sache durchgehen werde.

So gut aber, theuerster Freund, unsere Aussichten wegen der holsteinischen Sachen sind, so bedenklich sind dagegen unsere Banck, Cours und Finanz Umstände. In Amsterdam ist keine Hofnung, etwas mehr von Clyffords zu erhalten, und wir sind also in der Nohtwendigkeit, die Interessen nochmahl zum Theil zu bezahlen. Der zurückgegebene Brautschatz der Königin ist auch noch nicht völlig bezahlt. In Braband ist zur Zeit eben so wenig Hofnung, dass die Negotiation reussiren werde. In Genua besteht man auf 5 pC. Zinsen und auch diese Anleihe ist noch sehr ungewis; die holsteinische Sache erfordert viel Geld, die Banck Billets verliehren 6 pC. und der Cours ist ganz ausser Proportion, welches desto nachtheiliger ist, da die ostindische Compagnie für sich, und verschiedene andere Kaufleutte wegen der Bedürfnisse für die Marine noch viele auswärtige Zahlungen zu thun haben; nicht zu gedencken, was wir mit Ausgang dieses Jahres an Capital und Interessen in Holland und in der Schweiz zu bezahlen haben, wozu die Ober Steuer Direction keinen Thaler in Casse behält, weil sie alles Geld, das sie erhält, an das Finanz Collegium geben muss. Wenn Ew. Exc. diesen Umständen nach-

dencken, so werden Sie mir Beyfall geben, dass unsere Finanz und Cours Sachen sich in sehr verworrenen Umständen befinden. Sie werden aber auch mit mir einig seyn, dass, zumahl bey der Veränderung mit Holstein, wir um so mehr Ursache haben, mit Ernst auf eine gewisse Einrichtung bedacht zu seyn, wozu aber kräftige Maasregeln genommen werden müssen. Da die Sache für den ganzen Staat von der grössten Wichtigkeit ist, so habe ich mich entschlossen, zu Anfang des August Monats, wan Ew. Exc. von Jütland zurückkommen, selbst nach Copenhagen zu kommen, den August. Monat dorten zu bleiben, und gemeinschaftlich die Mittel zu erfinden und zu veranstalten, welche hinreichend seyn, eine gewisse Ordnung in den Finanzen herzustellen, auch so wohl dorten die Banck nicht zu vergessen und den Geld und Wechsell Cours in gehörige Schrancken zu setzen. Unterdessen wollen Ew. Exc. alles, was die Ober Steuer Direction in Cassen hat, an das Finanz Collegium geben lassen, damit sie sich und das Generalitets Collegium so weit als möglich damit aushelffen können, nur ersuche [ich] keine neue Anleihe von der Banck zu nehmen, die den Cours noch nachtheiliger seyn würde. Das sind meine Gedancken, die, wie ich mir schmeichle, Ew. Exc. Beyfall finden werden. Sie können, liebster Freund, leicht dencken, dass ich schwer an der Reise gehe, da aber Ew. Exc. in September nach Holstein reisen, nachher in October wohl noch nicht viel gearbeitet und regulirt werden wird, so mögte uns die Zeit endlich so unbereitet finden, dass das Übel kaum zu übersehen wäre. In Erwägung aller Umstände habe ich auch heute Ihro Königl. Hoheit, dem Prinz Friedrich, und dem Grafen v. Bernstorff meine Gedancken und Entschliessung bekant gemacht. Ich dencke in Monat Septbr. acht Tage vor Ew. Exc. Abreise wieder von Copenhagen abzugehen, um das Vergnügen zu haben, meinen besten Freund in Holstein mit offenen Armen zu empfangen, und von den wenigen Tagen, die wir uns sehen, einen ruhigen Gebrauch zu machen. Der Himmel segne Sir für die Bemühung, die Bannerschen Absichten zu vereiteln<sup>1)</sup>, auch dafür, dass die Frau Gemahlin zur Begleitung der Prinzessin ersehen worden ist<sup>2)</sup>. . . .

515.

København, 19. Maj 1775.

Was sagen Ew. Exc. von dem unvermutheten Todt der Königin Carolina<sup>1)</sup>, der Ihnen aus meinen eingesendeten Rapport schon wird bekant worden seyn; welche wichtige Begebenheit für Dännemarck!



Wenn ich dem Lande Glück wünsche, das hiedurch über mancherley Besorgnisse gesichert ist, so wünsche ich auch vorzüglich Ew. Exc. Glück, da Sie sich in Zukunft gänzlich beruhiget halten können.

Da ich weis, wie viel Güte, Liebe und Gewogenheit Ew. Exc. für meinen ältesten Sohn haben, so darf ich nicht länger anstehen, Ihnen seine würrkliche Verbindung mit der Gräfin Ranzau bekant zu machen, die ich gestern öffentlich erklärt habe<sup>2</sup>). Ich weis, dass Sie als mein theuerster Freund an dieser mir erfreulichen Begebenheit freundschaftlichen und aufrichtigen Antheil nehmen. Gönnen Sie ferner meinen Sohn die bishero erzeugte Gewogenheit und erbitten die Gnade der Frau Gemahlin für ihn und meine künftige Schwiegertochter. . . . .

516.

Hamburg, 27. Maj 1775.

. . . . Allerdings ist der Todesfall der Königin eine wichtige Begebenheit für Dännemarck und ein sichtbahrer Beweiss der wachenden Vorsicht. Die Maasregeln in Ansehung der Trauer haben nach meiner Meynung nicht besser genommen werden können. Sie sind den Umständen und der Lage der Sache angemessen. Man muss hoffen, dass nach diesem Fall ein gutes Vernehmen mit England, in so weit es uns nützlich seyn kann, mehr werde befestiget werden können. Es ist mir lieb, dass Simolin zufrieden aus Dännemarck wegreist, vielleicht kann er uns noch einmahl dienen. Nach Ew. Exc. Beschreibung hoffe ich, dass man den Herrn von Sacken so wird leiten können, wie man ihn zu haben wünscht. Ich habe mit den grössten Vergnügen die fortdauernde Freundschaft zwischen Ew. Exc. und unserm Freund Guldberg ersehen, dieses gute Vernehmen erfreut mich ungemein und muss ohne Veränderung cultivirt werden, und alsdann wird man mit Vergnügen arbeiten können, und der Staat wird gross und glücklich werden. Der kleine Lerm in Copenhagen hat mich eben nicht beunruhiget, hier fängt man an, sich in die Umstände zu finden. In gewissen Fällen müssen die Sachen erst böse werden, ehe sie recht gut werden. Ich ersuche Ew. Exc. dahin zu arbeiten, dass das mecklenburgische Geld in königlichen Landen verboten wird, schlechte Müntzen werden uns allzeit hinderlich seyn; wird die mecklenburgische Müntze aber verboten, so sind wir sehr nahe dabey, unsern grossen Plan mit den Species und der Banck auszuführen, und ich weis, dass Ew. Exc. patriotisch mit mir wünschen, dahin zu gelangen. . . . .

So bald ich heute mein Post[t]ag expedirt habe, reise ich nach



Kellinghusen, um mit der Canal Commission<sup>1</sup>), über ihre bisherige Untersuchungen mich zu besprechen, von dort will ich ebenfalls nach Ahrensburg aufs Land gehen. . . .

## HEINRICH ERNST SCHIMMELMANN.

1786.

H. E. SCHIMMELMANN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

517.

Sølyst, 10. Juni [1786].

Je prens la liberté d'envoyer à Votre Excellence mes propositions au collège de finance au sujet de la compagnie baltique après avoir délibéré avec le collège à ce sujet. Il les adopte tous excepté quelques modifications. Les propositions cy-jointes feront la baze du rapport au roi<sup>1</sup>).

J'ai communiqué ses idées à quelques intéressés et membres de la commission; ils ne sont pas encore contents.

J'avoue à Votre Excellence que de ma vie je n'ai connu une affaire plus difficile et plus épineuse. La continuation du commerce sans monopole et la réalisation est presque également impossible.

Ce que le roi doit encore accorder pour soutenir la compagnie ou le commerce et les intéressés est beaucoup, et n'est cependant peut-être pas assez, et ce que les intéressés désirent est trop onéreux.

Le collège prévoit des difficultés qui ne sont pas encore levés, mais il est impossible de réunir des contraires par leur natures; j'ai fait en mon particulier tous les efforts pour proposer ce que je croyois le plus convenable selon les circonstances et le bien de l'état. J'abandonne maintenant tout le projet à un jugement plus éclairé. Mais comme le moment est très pressant, je voudrois en faire un rapport de bouche au conseil mercredi prochain selon le plan cy-joint modifié par le college, car je ne sais pas encore, si la représentation en formes pourra être achevé. Je voudrois surtout avoir quelques résolutions de bouches pour pouvoir parler plus positivement à des personnes que j'engagerois à devenir entrepreneurs, car ce qui est presque impossible à exécuter pour des compagnies est quelquefois aisé pour des particuliers. Seroit-t-il nécessaire d'ajouter combien j'ambitionne dans tout ce que je propose l'aprobation de Votre Excellence, et que les sentiments et le respect que je lui porte ne peuvent que donner une nouvelle force à ce désir. . . .

## ANDREAS SCHUMACHER.

1761—1763.

I Danske Magazin V. R. 3, S. 32 er aftrykt Brev af <sup>14</sup>/<sub>10</sub> 1773 fra Schack-Rathlou til Schumacher.

## A. SCHUMACHER TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

518.

St. Petersburg, <sup>30. Marts</sup>/<sub>10. April</sub> 1761.

. . . . Mr d'Osten est encore à Danzic, et à ce que j'apprends la cour, pour laquelle il étoit destiné<sup>1</sup>), a fait protester si fortement contre sa nomination, qu'il attend avec beaucoup d'inquiétude la décision de son sort; j'espère pouvoir en peu vous mander quelque chose avec certitude de son successeur. . . . .

519.

St. Petersburg, <sup>20. April</sup>/<sub>1. Maj</sub> 1761.

. . . . Notre négociation, Monsieur, a été remise heureusement en train depuis le départ de Mr d'Osten, qui avoit le malheur de déplaire à cette cour. Le ministère d'icy semble s'intéresser de bonne fois en faveur de notre cause. Le grand duc a de même déclaré vouloir entendre nos propositions et j'ai pour cet effet présenté, il y a 3 semaines, un project d'accomodement sur lequel j'attens avec beaucoup d'impatience une réponse; mais non obstant toutes ces belles apparances nous négocions malheureusement dans un país où on ne peut faire fond sur rien. . . . .

Chifferbrev.

520.

Moskva, 9./20. December 1762.

. . . . Nous sommes ici deso[e]uvrés, vus de mauvais oeil, liés par rien à la Russie, méprisés même si vous le voulez et sans négociation quelconque; voilà, Monsieur, en peu de mots notre belle situation! Pour ce qui est du jeune malheureux<sup>1</sup>), je crois comme V. Ex. qu'il n'existe plus; la colique du mois de juillet doit par contre coup lui avoir été fatale. Sat sapienti. On en garde ici le plus profond secret et V. Ex., j'en suis sûr, fera la même chose. . . . .

Chifferbrev.

521.

Moskva, 20./31. Januar 1763.

. . . . Le successeur du comte de Haxth[ausen] n'est pas encore nommé. Le baron de Bernstorff nous mande simplement qu'on avoit deux sujets en vue, que le choix du roi n'étoit pas fait encore, mais

qu'il se feroit au plutôt; fasse le ciel qu'il tombe sur un honêt'homme danois. A en croire le public ce sera Mr d'Osten qui depuis cinq mois remue ciel et terre pour avoir ce poste; il aura cependant un grand obstacle à vaincre car le roi de Pologne, justement scandalisé de la conduite qu'il a tenu pendant la dernière diette, a fait demander au roi comme une grâce de ne pas envoyé ici un ministre son ennemi déclaré! . . . .

Chifferbrev.

### CHRISTEN SKEEL.

1766—1767.

#### CHR. SKEEL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

522.

Ulstrup, 24. Juli 1766.

. . . . L'ordinaire dernier nous a appris que le Roi a fait insinuer au grand maréchal de demander sa dimission<sup>1)</sup>, puisque des arrangemens futurs l'oblignoient de disposer de ses charges. Ce compliment n'a pas dû laisser de le surprendre, ayant été si bien traité du commencement du règne. Monsieur de Reventlou pourroit bien subir le même sort, s'il ne le prévient pas en demandant à quitter, car je crains que les affaires prendront un train auquel il ne voudra pas se prêter. On dit que le directoire de la guerre sera culbuté<sup>2)</sup>, Mr. de Rosencrantz grand maréchal<sup>3)</sup>, et que peu de personnes, actuellement en place, y restront, en partie je crois qu'on peut s'y attendre. Il sera àpeuprès égal si M. de B[orcke] entre dans notre service ou non, car c'est pourtant lui qui gouverne de tout et c'est a ses menées qu'on doit le mariage, nouvellement arrêté<sup>4)</sup>.

Je vois avec douleur avancer le tems où il faudra être témoin de toutes ces nouveautés; malheureusement on n'en voit guères pour le bien solide. Les calamités augmentent de jour en jour ainsi que l'accroissement des charges sur le royaume. . . . .

523.

Ulstrup, 1. September 1766.

. . . . J'ai été mieux informé ensuite de la situation de monsieur de Rosencrantz que je ne l'estois en vous marquant dans ma précédente que je le croyois grand maréchal. Son sort a bien changé de face depuis quelques mois; quel changement inopiné! Il doit l'être pour lui et on ne s'y attendoit pas à la mort de notre bon maître défunt.

Vous me faites l'honneur de me dire, Monsieur, que c'est le comte Wedel Frijs qu'on vous nomme à la place du comte Moltcke<sup>1</sup>); vous ne faites pas mention du second qui est sur les rangs. Il ne doit pas vous être inconnu que la voix publique vous destine cette place, et je puis vous assurer que je suis du nombre. Mon intérêt particulier me fait disposer de ce poste en votre faveur, la santé du grand écuyer n'y suffiroit pas! Je crois bien, monsieur, que vous ne le désirez pas, mais je vous conjure de ne pas le refuser, vu le bien que vous y pouvez faire et empêcher beaucoup de mal, dont vous connoissez le mieux l'importance. Pour vous y engager il faut vous inspirer de la peur pour la chambre des finances, où on vous attend toujours; je n'ai pas oui dire que le baron Wedell l'occuperait, il faudroit qu'il eût gagné plus de jugement qu'il n'en a marqué autrefois qu'il y estoit. . . . .

524.

København, 3. April 1767.

. . . . Vous connoissez mes sentimens pour ce que vous concerne et votre retour ici vous sera pourtant en partie agréable. Il le sera peut-être moins quand vous serez témoin de tant de choses fâcheuses, desquels je ne vous fais aucun détail, puisque Mr. de Juel vous en informera; il ne manquera pas alors de sujet de conversation. Sans doute que quelques unes de nos scènes vous sont connus; je voudrois vous en annoncer la fin; malheureusement, elle paroît éloignée et on a bien à craindre que le calme d'aprésent ne durera pas; à la première occasion on embrouillera les choses de nouveau, car nous ne pouvons encore espérer de la consistance. N'est-ce pas bien triste, Monsieur, que notre chère patrie doit ressembler dans ce point au pays que vous allez quitter et que l'état doit souffrir par les intrigues que l'intérêt des particuliers mène; au moins les Danois ont pour eux d'avoir été neutres dans tout ce bruit, où les Allemands auroient achevés leurs dessins, si la discorde entre eux ne leur avoit été contraire. . . . .

JØRGEN ERIK SKEEL.

1770.

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. E. SKEEL.

525.

28. November 1770.

. . . . Je ne comprends que trop que votre situation actuelle ne sauroit être agréable. Dans un moment, où l'on veut corriger tous les

abus, mettre tout sur un autre pied, en un mot remédier à tout et peut-être un peu trop précipitamment, celui qui dirige un département comme celui des finances<sup>1</sup>), par lequel presque tous les grands coups doivent se frapper, ne peut qu'être inquiet, surtout s'il arrive, comme je crois le remarquer par votre lettre, que dans de certaines affaires il n'est chargé que de l'exécution; mais rassurez-vous, je vous en conjure, et ne prenez point le parti de vous retirer, que vos amis ne vous pardonneraient jamais. Vous avez, je vous parle sans compl., tout ce qu'il faut pour réussir; vous connoissez le país, vous avez les connoissances que votre charge exige, de l'expérience dans les affaires, du zèle et de l'amour pour la patrie, un coeur vertueux et bienfaisant, enfin il ne vous manque aucun des talents, aucune des qualitez qui peuvent rendre un homme utile à l'état. Pourriez vous avec tous ces avantages vous resoudre à ne point l'être, ou pour mieux dire, à ne l'être plus? Non, mon cher ami, je suis sûr que vous ne vous lasserez et ne vous dégoûtez point et que vous surmonterez à la fin toutes les difficultez, qui vous allarment présentement.

Mais quand après tout, comme il n'arrive que trop souvent dans le monde, et particulièrement à ceux qui sont employez dans les affaires, vous ne pourriez peut-être dans de certains moments pas faire tout le bien que vous voudriez faire, ni empêcher tout le mal qu'il faudroit empêcher, vous n'auriez qu'à vous dire hardiment à vous même qu'aucun autre, quel qu'il fût, n'y auroit mieux réussi. Cette conviction intérieure est la plus grande de toutes les consolations; celle qui tient le second rang, c'est le bonheur d'être approuvé du public et celle-là pourra tout aussi peu vous manquer que la première. Le public peut quelquefois ne pas être juste, mais il revient, et quelque chose qui puisse arriver, il rendra à la fin toujours justice à un homme qui pense et qui agit comme vous. Recevez avec bonté ce conseil, que l'amitié la plus pure et la plus vive m'engage à vous donner et que les succès les plus complets et les plus brillants justifieront un jour si vous le suivez.

Je n'ai jamais approuvé les arrangements très dispendieux et de fort longue haleine que nous avons faits dans les districts de Word[ingborg] et de Antw[orskov]<sup>2</sup>) et ils m'ont souvent pesé; mais je ne vous cacherai point, mon cher ami, et je sais que vous êtes du même sentiment, que si j'avois actuellement eu voix en chapitre, j'aurois opiné pour vendre ces terres sur le pied des autres domaines du roi qui ont été vendues et que jamais je n'aurois conseillé de n'en faire que des possessions de paisans. D'abord le roi y perdra un capital de quelques centaines de milliers d'écus qu'il auroit pu

en tirer de plus et ensuite il court risque, comme le baillage de Colding nous en fournit l'exemple, de perdre annuellement une partie considérable de ses revenus de 10 à 12/m tonneaux de Hartkorn, ce qui, en calculant non seulement les contributions ordinaires et extraordinaires, mais aussi les intérêts du demi-capital qui restera à jamais dans ces terres, pourra faire une perte de plusieurs milliers d'écus par an<sup>3</sup>). Il est inconcevable jusqu'où cela pourroit aller.

Qui dédommagera la caisse du roi de ces pertes qu'elle n'est pas assez riche pour soutenir par elle-même. N'est-ce pas le reste du pays qui doit les réparer, et ne sera-t-on pas obligé de charger les autres sujets du royaume dans la même proportion que l'on soulagera ceux des deux districts en question.

Ce qui me peine encore d'avantage, je vous le dis avec cette confiance illimitée qui est établie entre vous et moi, c'est le choix qu'on a fait des membres qui doivent composer la nouvelle commission d'agriculture<sup>4</sup>). Quel homme que cet Oeder! Lui seul peut faire trembler et de tous les autres il n'y en a pas un (à Mr. de Pless[en] près, qui à la vérité est un homme qui pense très bien, mais qui est jeune encore et dont l'expérience ne peut qu'être douteuse) qui ait jamais possédé un pouce de terre ou qui, autant qu'ils me sont connus, ait seulement passé deux ans de suite à la campagne pour s'occuper de l'oéconomie rurale et des affaires qui y ont rapport. Ce qui me console un peu, c'est que j'espère que le résultat des délibérations de ces messieurs sera toujours porté, soit à la chancellerie danoise, soit à la chambre selon la nature des affaires, avant que d'être mis devant le roi.

Il est fort heureux que Msr. de Schimmelman ait l'espérance d'obtenir la prolongation des obligations hollandoises, car je conçois que notre embarras auroit été extrême, si nous avions été obligés de payer à la fois dans les pays étrangers près d'un million en capitaux et intérêts (si je ne me trompe fort cela doit aller environ à cela) sans avoir suffisamment d'argent en caisse ni un crédit assez étendu; et si notre escadre doit rester encore long tems dans la Méditerranée et peut-être même être renforcée, un embarras à peu près pareil nous attendra pour l'année qui vient, surtout si d'ici à ce tems-là on ne vend point les terres de W[ordingborg] et de A[ntvorskov] ou si on ne les vend pas avec avantage. . . .

## J. E. SKEEL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

526.

København, 29. December 1770.

. . . . Tous les membres de la chambre ont eu un ordre du Roi de lui dire 1) leurs fonctions à chaqu'un en particulier, et 2) leurs Sportler pour 15 ans<sup>1</sup>). Je crains un peu pour l'amy Berner qui dans les dernières années sûrement a eu presque 4000 écus par ans. Je suppose que cela est le signal de la réunion; ah Dieu, à qu'el scène ne me dois-je pas préparer! Monsieur Pauli commence à me chicaner de tout son mieux; Dieu sait par qu'elle raison, je ne connois pas d'autre que madame, qui m'a voulu faire parler contre ma conscience pour un juif qu'elle protège. . . . .

## CHRISTIAN LUDVIG STEMANN.

1782—1797.

I »Regeringsskiftet 1784« er aftrykt Brev af <sup>15</sup>/<sub>4</sub> 1784 fra Schack-Rathlou til Stemann.

## CHR. L. STEMANN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

527.

København, 31. August 1782.

. . . . Der schlechte Wechsel- und Banco Zettel Cours und die traurige Erndte, wovon aus allen Provinzen die kläglichsten Nachrichten eingehen, und manche Aussichten der Art schlagen mich ganz nieder. Mit gestriger Post hatte ich die mir sonst gewiss nicht angenehme Genugthuung, dass der Gr. Schimmelmann mir aus Hamburg schreibet, dass er meinen Besorgnissen nun recht geben und ums Himmelswillen bitten müsste, den neuen Entrepreneurs, die auf Kosten der Banque geschehen, Einhalt zu thun, vieles bey der Banque einzuziehen etc. etc., wir liefen bey den grössten Aussichten, bey einer ausserordentlichen Exportation, Gefahr, alle Übel der äussersten Armuth zu fühlen. Bey iedem andern Plan, schreibt der Graf, wagen wir viel für wenig. Ist das nicht leider, was ich besorget habe? Man hat mir, wie Ew. Excellence wissen, nicht beifallen wollen. Ich habe mich allein damit so obenhin getröstet, dass ich das würcklich undurchdringliche des Courses, Handels-Ganges nicht ein-, weit weniger übersähe. Nun aber wird mir vollends bange. Ich bin über allen Ausdrücken bekümmert. Warum musste ich doch in den Posten kommen!<sup>1</sup>) Wären doch Ew. Excellence nur wieder hier!

Der preussische Tractat ist nach den Monitis der Commission geändert und wird dem pr. Ministre in der Form eines Contra-Projects mit einigen trockenen Erläuterungen zugesand. Der russische ist auch nach einigen einseitigen Änderungen angenommen und den sehe ich nun als geschlossen an. Davon, so Gott will, nun bald mündlich sehr vieles. . . . .

528.

Haderslev, 3. November 1787.

. . . . Da die Hälfte der nach dem neuen Münz-Fuss vermünzten 75/m Rd. Kupfer Münzen noch vor dem Winter in den Herzogthümern vertheilet werden soll, so stehet uns die würckliche Einführung des neuen Plans<sup>1)</sup> nun wohl nahe bevor. Das Übel des Courses wächst gewaltig. Ist der neue Plan ein dauerhaftes Heilungs-Mittel, so kann er uns nicht zeitig genug kommen. Nach einiger Dubio fange ich an, über einen gewissen Z[oëga] in meinem Urtheile stille zu stehen und zu besorgen, dass manche Dinge, die einer grösseren Simplification bedurft hätten, nach alter Façon immer mehr verwickelt werden. Ich habe aber auch nie mehr behauptet, als dass er Fähigkeiten besitzt, wovon sich ein guter Gebrauch machen lässt.

Über eine gewisse künftige Reise denke ich: l'homme propose, Dieu dispose, das haben wir schon oft und auch in diesem Jahr erfahren. Und dieser Regent hat ein gar festes Regierungs-System, worauf man sich verlassen kann. .

Ew. Excellence haben durch Übernehmung der dänischen Canzeley dem Staat ein wahres Opfer gemacht. Sie werden und können nichts als persöhnliche Unannehmlichkeiten mancherley Art davon haben. Dem Staate aber ist auch meiner ganzen Überzeugung der wesentlichste Dienst dadurch geschehen. Die Genugthuung, die Sie daher zu erwarten haben, wird vielleicht die einzige Belohnung für viele Sorge, Mühe und Arbeit seyn. Gott lasse sie Ew. Excellence in reichem Maasse einerndten. Übrigens habe ich bey diesem Vorfalle sehr verschiedene Betrachtungen anzustellen Gelegenheit gehabt und mich in mehreren Hinsichten innigst gefreuet, dass Dieselben das Departement übernommen haben.

Mein Sohn hat mir geschrieben, dass Ew. Excellence die Gnade gehabt haben, seinen gefallenen Muth ganz wieder zu beleben. Ich weiss nach der Lage, die die Sachen haben und behalten werden, noch keinen bessern Plan für meinen Sohn, als den ins höchste Ge-



richt zu gehen, wenn er gleich dem Prinzen von Augustenburg nicht sehr vortheilhaft zu seyn geschienen. Das übelste ist, dass auch dieser noch wieder mancherley Hindernisse findet. Ich schreibe indessen heute, nach meines Sohnes Begehren, in generalioribus sowohl an des Prinzen h. D. als an S. Excellence den Herrn Grafen v. Osten. Ob und was ich von letztem im Grunde zu erwarten habe, das mag Gott wissen. Wessen ich mich von Ew. Excellence zu versichern habe, das weiss ich, alles was denenselben nach Zeit und Umständen nur in der Welt möglich seyn wird. Wenn mein Sohn keinen Anspruch auf Gage vor andern verlanget, die schon Versicherung darauf haben, so scheinen die übrigen Hindernisse mir doch nicht so ganz unüberwindlich zu seyn. Nur weiss ich nicht, ob es ein Mahl die Klugheit erlaubt, den Vortritt in der Gage vor dem bisherigen Auscultanten, dem Herrn Grafen Moltke, zu verlangen.

529.

Haderslev, 12. April 1788.

. . . . Unsere neue Münz-Verordnung und Geld-Wagen haben wir<sup>1)</sup>; Geld aber noch nicht. Die schleunige und starke Veränderung des Courses hat gewiss nicht ihren Grund in der Sache selbst. Die Ursachen lassen sich errathen. Möchten nur die Wirkungen von Dauer seyn! Wir Bediente gewinnen immer dabey und sind also, wenn wir uns als die Haupt-Sache ansehen, alle gebohrne Lobredner des Plans. Auch glaube ich wohl, dass die Herzogthümer im Ganzen nicht dabey verlihren werden. Denn wenn es auch am Ende nicht so, wie es gedruckt stehet und dictatorisch entschieden ist, damit ausfallen möchte, so fallen die Folgen davon auf alle Theile des dänischen Staats und besonders auf dieienigen, die die bisherige Münze und ihre Repräsentanten behalten. Nachdem die Sache einmahl die Sache der Regierung geworden, so muss man von ganzem Herzen wünschen, dass alles glücklich gehen möge. Man wird allerhand Mittel anwenden müssen und anwenden, um die Sache zu unterstützen. Sollten künstliche und kostbare erfordert werden, desto schlimmer. Wenn ich Gelegenheit bekomme, wesentliche Bemerkungen zu machen, so nehme ich mir die Freiheit, Ew. Excellence von demienigen zu benachrichtigen, was die einfältige Mutter Erfahrung uns lehren wird.

Die Reise nach Norwegen<sup>2)</sup> und das Gefolge setzet dem Verlaut nach viele Speculanten in Bewegung. An manchen, schon von weiten gemachten Anlagen dürfte es wohl nicht fehlen.

Die Wiederbesetzung des Justitiariats im höchsten Gericht kann vielleicht in mehr als einer Hinsicht, um der Folgen willen, wichtig seyn<sup>8</sup>).

Freilich sind Ew. Excellence bey bedenklichen Aussichten nach gegebenem und nicht befolgtem treuen Rath für sich beruhiget; aber Sie leben zu sehr für den Staat, um nicht in Ihrem Gemüthe dennoch dabey zu leiden. Und das bedaure ich um so mehr von Grund der Seele als ich so sehr wie niemand weiss, mit welcher Kentniss, Weisheit, Treue und Übersicht aller Staats-Folgen Dieselben urtheilen und rathen. Schwerlich werden Ew. Excellence in diesem Jahre es möglich machen können, sich in Jütland einige Wochen von Arbeit und Sorgen zu erholen. Und damit verlöhre ich denn auch eine Lieblings-Hofnung. . . .

530.

Haderslev, 12. April 1789.

. . . . Nachdem ich in dreien Jahren keine Briefe von Sr. Excellence von Bernstorff gehabt hatte, erhielt ich vor etwa 14 Tagen ein sehr verbindliches Schreiben des Inhalts: ob es mit meinen Wünschen übereinstimmte, wenn er mich zum Ober-Präsidenten in Altona in Vorschlag brächte. Doch sollte dieser Antrag mich in keine Verlegenheit setzen, er geschähe auf eigene und nicht auf höhere Veranlassung. Die Sache hat mir zu sehr vielen Reflections Anlass gegeben. Ich habe hier keine unangenehme Stunde gehabt, zufrieden gelebt und dieses Glück zu schätzen gewusst. Keine Dienstveränderung in der Welt kann mich mehr interessiren, wenn nicht Pflichten gegen eine zahlreiche Familie von 9 unversorgten Kindern mich dazu auffordert, und für mein Individuum verlihere ich bey ieder. Ich war dahero schon so gut wie entschlossen, die ganze Sache gleich abzulehnen. Meine Frau aber rieth mir dringend, mich erst nach den Einkünften, die man mir zudächte, zu erkundigen und dann zu calculiren. Ich folgte. Aus der Antwort sehe ich deutlich, dass man mich im Ernste gerne nach Altona haben will. Nach vieler Überlegung, denn die Sache hat in mehreren Hinsichten, die sich schriftlich nicht berühren lassen, ihr grosses pour et contre, habe ich mich erklärt, dass ich, wenn man mir dasienige, was man mir von selbst bestimmt zu haben scheineth, procentfrey geben will, in Gottes Nahmen dem Ruf zu folgen entschlossen bin, wenn er an mich ergethet. Ich bleibe nun oder gehe, so halte ich mich überzeugt, was nach Gottes Fügung geschiehet, wird das beste seyn, und schliesse bey allem, was mir vielleicht bevorsteheth, die Augen zu. Ob ich nach dem Lauf der Dinge

und Vorfälle diesen Ort nach Wochen oder Monathen verlassen soll, weiss ich nicht, hält mich aber nicht Gottes Hand zurück, so muss ich und werde ich, und wäre es auch nur auf Stunden, die Ehre haben, Ew. Excellence noch vorher zu sehen.

Am vorigen Montage erzeugten des Hr. Statthalters H. Durchl.<sup>1)</sup> mir die Gnade, bey mir zu soupiren, um den folgenden Morgen in Begleitung Ihres Herrn Sohnes die Reise nach Copenhagen fortzusetzen. Der Hr. Elliot, der einige Tage in Schleswig gewesen, gieng des folgenden Tages nach.

Ich sehe diese Tage für die sehr critischen an, worin zu Copenhagen sehr wichtige und entscheidende Entschlüsse werden gefasset werden müssen<sup>2)</sup>). Ich weiss es, dass es allgemein gewünschet wird, Ew. Excellence nähmen an den Berathschlagungen Theil. Nach demienigen, was ich zu abstrahiren vermag, wenn ich alles zusammenlege, kömt es mir vor, dass man sich in Copenhagen durch den dasigen pr. Ges. v. R[ohde] zu sicher machen lässt, oder dass auch der Herr v. Elliot eine sonderbare Rolle spielet und dem Pr. C[arl] Dinge vorbildet, die nicht sind, welches mir doch nicht so ganz glaublich vorkömt. Allemahl besorge ich, dass wir nicht mit Sicherheit sagen können, wessen wir uns von Pr[eußen] zu versehen haben. Und wenn auch Engeland uns am Ende nicht fallen lassen will, so können doch unsre betr. Provinzen devastirt seyn, ehe wir uns umsehen. Der liebe Gustav hat immer die eine von den beiden Partheien, die in Berlin sind, in seinem Interesse. Doch ich vergesse, an wen ich schreibe. Was vissen wir Campagnards von Staats-Sachen und Verhältnissen. Wir wollen Gott um Frieden bitten und alles von seiner Erbarmung erwarten.

Die Kriegs-Steuer-Verordnung<sup>3)</sup> haben wir dann. Ich finde sie, da sie unvermeidlich war, sehr gemässigt und man hat auf viele Dinge Rücksicht genommen. Aber ich wundre mich, dass man sie nicht zurückgehalten hat, biss wir von Krieg oder Frieden sicher waren. Im vorigen Herbst hörte man hier bey einer gewissen Durchreise, der Fin[anz] M[inistre] habe versichert für 2 Campagnen en fonds zu seyn und mit seinem Kopf dafür einstehen zu wollen. In meiner Stille machte ich über die Sache und übers Unterpfind mancherley Anmerkungen. Nun die Verordnung erschienen ist, läuft mir das Ding ganz bunt unter einander. Es kömt mir so vor, dass nur eins richtig seyn kann, oder der schlichte Menschen-Verstand reicht hier gar nicht zu.

Der Land-Mann in diesem Amte klagt gewaltig, dass die Ein-

führung der neuen Münze ihn gewaltig drückt. Und das ist, in Ansehung seiner, Warheit. Übrigens wünsche ich aus Grund des Herzens, dass man stark genug seyn möge, die angefangene Sache zu souteniren und durch dieselbe alle gerühmte Vortheile für den Staat dadurch zu bewürken. Der Schade würde sonst zu gross seyn. Davon sehr vieles mündlich. . . .

531.

Haderslev, 20. Maj 1789.

Erfreulicher und genug thuender hätte nicht leicht etwas für mich seyn können als das höchstverbindliche Schreiben, womit Ew. Excellence mich am 16ten des vor. Mon. zu beehren geruhet haben. Schon eher hätte ich es Denenselben zugleich mit der allererkenntlichsten Dankbarkeit zu bemerken die Ehre gehabt, wenn ich nicht fast posttäglich etwas entscheidendes in der Altonaischen Ober-Præsidenter Angelegenheit erwartet hätte, woran Ew. Excellence besonders Theil zu nehmen die Gnade haben. Vorläuffig muss ich doch in Beziehung auf mein voriges noch dieses nachholen, dass niemand seit meiner Abwesenheit von Copenhagen ie einen Versuch gemacht hat, meine festen Gesinnungen der treuesten und hochachtungsvollesten Ergebenheit gegen Ew. Excellence auch nur wankend zu machen; vielleicht weil man es unnötig, vielleicht weil man es, sehr richtig, vergebens zu seyn geglaubt, vielleicht weil ich dem allen immer vorgebeuet habe. Mein ganzes Herz ist Freude, dass alle, auch die mindesten Zweifel, die mir immer wehe thun würden, verschwunden sind. Schon viel eher würde ich mir die Ehre genommen haben, Ew. Excellence dieses zu bezeugen, wenn ich nicht von Posttag zu Posttag auf den Ausfall der Ober-Præsidenten-Angelegenheit, worüber Dieselben sich mit gewohnter gewogenen Theilnehmung gegen mich geäussert haben, gewartet hätte. Noch ist sie nicht entschieden. Ich verlasse Hadersleben ungerne und habe im Grunde keine Lust zu mehrern Dienst-Veränderungen in der Welt, und scheue alles, was damit verbunden ist. Man will mir 2000 Rthr. Gage procentfrey aussetzen, vom Lotto 500 r., von der Giro-Bank 500 r. und dann die Sporteln. Sollte ich von diesen letztern Einnahme-Pösten die Procent Schatzung bezahlen, so verlöhre ich wieder 230 r. Der verstorbene Geh. R. v. Gæhler hat 500 Rthr. mehr gehabt, worüber schon disponirt seyn soll, die ich aber auch haben soll, wenn sie wieder ledig werden. Wann aber dieser letzte Fall auch nur wahrscheinlich existiren kann, darüber lässt man mich in einer völligen Ungewissheit und mein Alter erlaubt mir

nicht mehr, auf ungewisse Hofnungen entfernten Lohn zu rechnen. Ich verbitte mir also die Ober-Præsidentur mit heutiger Post ganz bestimmt, in der gewissen Versicherung, dass ich nicht wieder meinen guten und freien Willen werde genötiget werden, mit abermaligen Verlust unverschuldet meinen hiesigen Dienst zu verlassen. Ziehet man die Ersparung von ein Paar Hundert Rthr. dem Nutzen, den der Hr. Graf Bernstorff sich von meiner Diensverwaltung in Altona verspricht, höhern Orts vor und will man gar nicht auf vergangene Dinge sehen, so ist mir das schon genug. Meine oeconomiche Umstände würden ohnehin nichts bey dem Tausche gewinnen, was man auch in Copenhagen zu calculiren gut findet. Und nun hoffe ich dann in meiner hiesigen guten Possession zu bleiben, biss ich meine letzte kleine Wohnung beziehe, wo Welt und Menschen und Fürsten Gunst kein Interesse weiter haben. . . .

532.

Altona, 16. Februar 1790.

. . . . Das Herzogthum Holstein und die vorliegenden Aemter des Herzogthums Schleswig fangen an, sich bey der neuen Münze recht wohl zu befinden. Die Folgen für die übrigen königlichen Staaten liegen vor Augen, so wie der kurzsichtige Theil des Publici es vermuthet hat. Ich höre und weiss es zum Theil, dass an mancherley Finanz-Projecten diesen Winter gearbeitet wird. Gott gebe, dass etwas gedeihliches fürs ganze herauskommen möge. Ohne neue Auflagen sehe ich nicht, dass sich etwas eclatantes machen lässt, und das ist doch wohl die Absicht. Da man an einem compte rendu fürs Publicum arbeiten soll, so sehe ich das als eine gewisse Vorbereitung an. Des 1sten Neckars Rechenschaft<sup>1)</sup> hat aber auch einige nicht vorhergesehene Folgen gehabt.

Wir haben hier Börse und Banque. Jene ohne Besuch und beide ohne Geschäfte von irgend einiger Bedeutung. — Vielleicht hätte man doch auch mehr aus ihr machen können. Aber Hamburg!

Das hiesige Ober-Præsidium lässt sich, wenn man zu vieler Arbeit gewohnt ist, mit grosser Bequemlichkeit verwalten. Der Posten hat sein unangenehmes, aber weit mehr annehmliches. Für mich aber hat Altona nicht die Reitze, die es für viele andre haben muss. Auch habe ich, wenn ich alles in Anschlag bringe, in Ansehung meiner Finanzen nichts gewonnen. Hier ist viel mehr unvermeidlicher Aufwand, für mich viel zu viel Geräusch, viel zu viel grosse Welt. Hätte ich noch zu wählen, mein Entschluss fiele vielleicht anders aus. Aber

ich denke immer, dass die Vorsehung mich in die Lage gesetzt hat, worin ich mich befinde und worin ich den kleinen Rest meiner Laufbahn ruhig durchlaufen kann.

Da ich durch das Benehmen und die Äusserungen Sr. Exc. v. Bernstorff wegen meines Ranges Zweifel bekommen musste, so sah ich mich genötiget, iüngsthin in einer allerunterthänigsten Vorstellung auf eine desfällige Allerhöchste Erklärung anzutragen. Man hat den König bewogen, meinem Antrage nicht Statt zu geben, mir also den Rang, den Er mir durch eine förmliche Bestallung ein Mahl ertheilt, wieder zu nehmen. Warum? Das weiss ich freilich nicht. Meine Ruhe oder Zufriedenheit ist indessen gar nicht dadurch gestoeret. Der Ausfall ist mir nach demienigen, was mir von der Denkungsart und geheimen Äusserungen gewisser Persohnen bekannt geworden war, nicht unerwartet gewesen. Und eben diese bestimmten mich grade, die Vorstellung bey der dänischen Canzeley einzugeben, die ich an selbige grade zu habe gelangen lassen und wovon ich nachhero mehrern guten Freunden habe Abschriften mittheilen lassen. . . . .

533.

Altona, 28. December 1790.

. . . . Ich bin sehr aufmerksam darauf, wie man es mit den Hamburgern in Copenhagen nehmen wird, da ich grade in diesen Zeiten Gelegenheit gehabt habe, sie so in ihr Sort zu setzen, dass man kaum ausweichen kann. Die Sachen sind vorhin ganz sonderbar betrieben worden. — Vor etwa 3 Jahren legten unter andern Hamburgenses neuerlich ein armirtes Zoll- und Wacht-Schiff in den freien Elb-Strohm, das alle unsre Schiffe anhielt. Man schrieb mir im vorigen Jahr aus dem Ausl. Departement: Die Hamburger schienen dazu berechtigt zu seyn. Meine Antwort war: sie könnten es nullo colore iuria thun, und es wäre wider die Ehre und Würde des Königes, es zu dulden. Mein Bedenken ward genehmiget, und Hamburgenses haben ihr Schiff eingezogen. Seit 50 Jahren verlangen wir von den Hamburgern die Edition ihres Zoll-Tarifs vergebens. Und nun haben sie sich schon in unsrer letzten Conferenz erklärt, sie binnen 4 Monathen ediren zu wollen.

Man hat in Ansehung der Press-Freiheit in Copenhagen freilich das gethan, was, deucht mich, ein ieder von der Regierung zu verlangen ein unläugbares Recht hatte. Ob allem Frevel dadurch Einhalt geschehen ist, das wird wohl sehr von der Erklärung und Anwendung des ergangenen Rescripts abhängen<sup>1)</sup>.

Die Sache der Herrn v. Beenfeld und Lüttichau<sup>2)</sup> scheint mit mehrerm Ernst von Seiten der Regierung genommen zu werden, als ich ie vermuthet hätte, und ich es würde gerathen haben, wenn ich in der Stelle der Herrn R[eventlow] und C[olbiörnsen] gewesen wäre. In Formaliteten mag freilich wohl gefehlt seyn. Auch mag wohl verlangt seyn, was nicht hätte verlangt werden sollen. Aber vieles, das mit Grunde hätte gesagt und begehrt werden können, scheint mir nicht gesagt zu seyn.

Man verspricht uns mit dem neuen Jahr viel Neues aus dem Finanzfach. An den neuen Bank-Plan will man hier noch nicht recht glauben. Der Cours, der durch den vortheilhaften Absatz unsrer Landes-Producte eine gute Wendung bekommen hat, wird nun schon eine geraume Zeit auf dem Strich erhalten. Wir wollen wünschen, dass das von Bestand seyn möge. Und der Allmächtige lasse die Sachen im Norden solche Wendung nehmen, dass wir ferner im Frieden in unseren Hütten wohnen mögen.

Es gehet biss zum Sonderbaren, wie allgemein, beharrlich und hartnäckig Gerüchte Veränderungen in Copenhagen ankündigen; und wenn ich gleich das Innere nicht kenne, so wollte ich doch wetten, dass keine erfolgen werden. Lange schon wundre ich mich, dass gewisse Männer, die ansehnliche Pensions geniessen, nicht wieder angesetzt werden. Man hat mir aber zuverlässig versichern wollen, dass gewisse Leute gleich anfangs das Gelübde vom Cr[on] Pr[inz] erhalten haben, die im Jahre 1784 entlassenen wenigstens in Copenhagen nie wieder anzusetzen. . . . .

J. O. SCHACK-RATHLOU TIL CHR. L. STEMANN.

534.

Extrait de ma réponse du 3 janv. 1791 à la lettre de Msr. de Stemann du 28. Dec. 1790.<sup>1)</sup>

Quant à l'affaire des propriétaires de cette province, dont V. E. me parle, je ne lui cacherai point, que les mesures qui ont été prises à cet égard me peinent infiniment. On n'auroit eu, ce me semble, qu'à refuser leurs demandes et tout auroit été dit, mais de leur en faire un crime, voilà ce que je ne comprends pas. Si je n'ai pas signé avec eux, ce n'est certainement pas de crainte de déplaire au roi, parce que je ne saurois m'imaginer qu'il y a un crime à porter avec respect au pied du trône la demande d'être soulagé des maux que l'on souffre, mais j'ai refusé ma signature comme superflue, parce que ma façon de penser à l'égard de la situation des terriens étoit déjà suffisamment connue tant à la cour qu'au ministère par



les mémoires que j'ai présentés au conseil sur ce sujet dans les années 1787 et 88, comme inutile, parce que je ne pouvois me flatter d'obtenir en signant comme particulier et confondu avec 100 autres personnes ce que je n'avois pu effectuer étant ministre d'état et comme peut-être nuisible au bien même de la chose, par les raisons que V. E. devinera facilement. Soit qu'il en soit, je suis persuadé, que juste comme elle l'est, elle n'approuvera certainement point, malgré les bontez qu'elle a eues autrefois pour Msr. Colbiørnsen, le ton révoltant dans lequel il a parlé dans le livre qu'il a publié sur ce sujet comme simple particulier.

CHR. L. STEMANN TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

535.

Altona, 28. Juli 1791.

. . . . Was der Erfolg von meiner Commission cum Hamburgensibus seyn wird? Das stehet dahin. Wie man sich in Copenhagen benimt, so kann mans erhalten. Ich war neulich in dem Fall es grade aus in einem Bericht zu sagen, dass die letzten Conferenzen von ao. 1776 biss 1781 er weisslich auch nicht den allermindesten Nutzen für den König und das Land gehabt. Auf ieden Fall sollen meine Berichte mich rechtfertigen, wenn ich lange schon nicht mehr da gewesen bin. . . .

536.

Marts 1792.\*

. . . . Meine Erwartung, dass man den Hr. Gr. v. Lüttichau dorten bereden würde, sich mit dem Hr. Prof. v. E[ggers]<sup>1)</sup> weiter gar nicht einzulassen, hat sich doch bestätigt, und ich hoffe, er bleibet seinem Vorsatz getreu. Es hiess, der Cron. Pr. hätte das Benehmen des Pr. E[ggers] gemissbilliget. Dieses und die Unterredung, die der Cr. Pr. mit dem Verfasser der Minerva gehabt, erregten einige gute Hoffnungen in mir. Sie sind aber alle wieder verschwunden, nachdem der Prof. E. in dem letzten Stück des deutschen Magazins die vorige Piece wieder hat drucken lassen und sie noch mit zween Aufsätzen begleitet hat. Für Leopold ist er nun mit seinen schönen Sächelgen und Belehrungen zu spät gekommen; und Baron Binder wird seine Züchtigung behalten müssen. — Ich nehme meine vorige Äusserung zurück, und trete ganz Ew. Excellence Äusserung über den Pr. v A[ugustenburg] wieder bey. Aber wie soll ich das Verhalten des Gr. B[ern]st[orff] erklären? Er treibt die Zurückhaltung



und Behutsamkeit in Ansehung der Pressfreiheit weiter, als ich mir ie vorstellen kan, ich aber bey Gelegenheit einer mit Fleiss gethanen Anfrage zu erfahren Gelegenheit gehabt habe. Ich hatte in dem Altonaer Mercurio injuriöse Ausdrücke gestrichen. Ich wollte wissen, ob ich nicht, so oft würcliche Injurien in einem Blatt, das ich als Obrigkeit auf des Königes Befehl censire, vorkämen, solche streichen sollte? Antwort: ich hätte in dem nahmhafft gemachten Fall recht gehandelt.

. . . .

P. S. Der hier noch immer anwesende General Köller Banner will durchaus den Marquis d'Yves durch eine wahrhafte Geschichte des 17. Januar widerlegen. Sein Aufsatz ist nun im Manuscript fertig; doch manches, wider seinen ersten Plan, ausgelassen. Ich hoffe aber noch, er wird sich den Druck der Schrift so wie die vorgehabte Reise nach Copenhagen aus dem Sinne reden lassen.

\* Udateret, men modtaget d. 13. Marts 1792.

537.

Altona, 20. Juni 1797.

. . . . In dieser Zeit ist alles in gespannter Erwartung des Ausfalles der schweren Krankheit des H. Grafen Bernstorfs<sup>1)</sup>, und wird die heutige Post nichts beruhigerndes mitbringen, so erlaube ich mir wenige Hofnung. In seiner ganzen Lage möchte er wohl ietzo, wir mögen auf äussere Verhältnisse oder auf das Innere der Staats-Verwaltung sehen, gar nicht und in iedem einzelnen Falle schwer zu ersetzen seyn. Mit Ihm würde der Staats-Rath in gewissem Betracht beinahe aufgelöset. Auf wie mancherley Vermuthungen kann man nicht gerathen! Wo sind erfahrne, weise und kalte Rathgeber im Lande? Und wie sehr bedarf ieder Regent deren in der äusserst bedenklichen Lage und bey der unglücklichen Stimmung der vielen Volks-Verführer und Verblender. Oft danket man in sich Gott, am Ende seiner Laufbahn zu seyn, kann sich doch aber nicht aller ängstlichen Aussichten für sein Vaterland und für die Seinigen erwehren. Gewiss befinden Ew. Excellence sich um so mehr in diesem Falle, da Ihr Scharfblick Sie viel richtiger als andre in die Zukunft sehen lässt.

. . . .

In diesem Augenblick kömt die Post. Meine Nachrichten sind aus dem Munde beider Aerzte des Gr. Bernstorfs. Sein Aufkommen soll nicht mehr zu hoffen seyn. Er will durchaus keine Arzeneien ge-

brauchen; nicht ein Mahl stärkende Nahrungs-Mittel. Alle Überredungen aus Religions-Gründen, aus der Moral, aus seinen Pflichten gegen Staat und Familie hergeleitet, wärten nichts, aus wessen Munde sie Ihm auch vorgetragen werden. Die Natur soll sonst noch manche Kräfte gezeigt haben. An dem Urtheil seines alten Schweizers: »ia, ia, ich kenne ihn, er ist der beste Herr, aber es ist kein so eigensinniger Mann im Lande. Er muss recht haben,« mag etwas wahres seyn. Aber der Idéen-Gang eines Mannes von so vieler Religion und Pflicht-Gefühl ist mir doch nicht ganz erklärbar. Er muss — seiner öffentlichen und Privat-Verhältnisse müde — durchaus nicht wieder in das Getümmel seines Erde-Lebens zurück wollen.

## HERMAN TRESCHOW.

1797.

I Personalhistorisk Tidsskrift II. R. 6, S. 177 ff. er aftrykt i Uddrag S.-R.'s Brev af 11/6 1795 til Treschow og Brev fra denne til S.-R. af 1/7 s. A.

### H. TRESCHOW TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

538.

København, 28. Januar 1797.

. . . . Vort diærve Skriveri varer ved og bliver alt værre og værre. Friheds Aanden ytrer sig ei allene i Skriver, men i Gierningen, hvorpaa vi just i disse Dage have havt 2<sup>de</sup> sørgelige Exempler; det ene i Frue Kirke, hvor ved en Concert, som blev givet af Understøttelses Selskabet, Pøbelen brækkede Stolene op med Jern, jøge dem ud, som havde betalt deres Pladser, trak Fruentimmerne ved Haarene og mishandlede med Stokke Prygel de Mandfolk, som satte sig til Modværge, uden at Politiet var istand til at hindre disse Uordener. Det andet Bevis paa Selvraadighed og tøileløs Frihed blev givet faae Dage derefter, da ved en Brænde-Auction, som Magistraten holdte, Auctionen med Magt af en Deel Borgere, med hvilke Pøbelen havde forenet sig, blev forhindret, og disse ikke uden at give mange gode Ord slap for Mishandling. Saadanne Oprin, som virkelig tildeels ved Magistratens uforsigtige Skrit forvoldes, aabne bedrøvelige Udsigter for Fremtiden. Hvad Regieringen vil gjøre i disse 2<sup>de</sup> Tilfælde, veed man endnu ikke. Gud give dem, som styre, Viisdom nok til at standse det onde strax i Begyndelsen og at holde en rigtig Middelvei imellem Strængthed og altfor stor Lemfældighed. . . .

## PETER ULDALL.

1783—1784.

## P. ULDALL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

539.

København, 28. Juni 1783.

. . . . Det er min Pligt at underrette Deres Excellence om Udfaldet af den Audience, Compagniets Deputerede have haft. Det var i Tirsdags, den 24de Juni, de indfant sig paa Fredensborg. De taledede først med Hr. Geheime Raad Guldborg og berettede at have General Forsamlingens Svar at overlevere til Hans Majestæt. Conferentz Raad Lunding gav et kort Contentum deraf mundtlig, men erholdt intet Svar, og Geheime Raaden taledede alleene med Agent Zinn om Baron Boltes Affairer.

De vare dernæst hos Hr. Oberhof-Marechallen, som tilkjendegav, at Hans Majestæt Kongen sielden gav Audience, og dernæst modtog Adressen at levere den til Hans Majestæt.

De gik saa til Hr. General Eickstedt, hos hvem de havde forlangt Audience hos H. K. Højhed Kron Prindsen, og som svarede dem, at hans kongelige Højhed ej ved denne Lejlighed kunde tilstæde dem Audience.

H. K. Højhed Arve-Prindsen var den Dag i Dyrehaugen, og altsaa havde de ej den Naade at opvarte ham.

Hvad jeg formodede, vilde hændes mig, er rigtig nok indtruffen; thi fra alle Sider hører jeg, at der spares ingen Umage for at beføre mig; og jeg tænker, det forebringes vel Hans Majestæt Kongen selv. Jeg trøster mig imidlertid ved en god Samvittighed og ved Deres Excellences Beskyttelse og vil lade Forsynet i det øvrige sørge for mig. Jeg troer allerede at have et Beviis paa dets Beskiærmelse i Conferentz Raad Rybergs Protocollation i Protocollen, hvoraf jeg underdanig vedlegger en Afskrift; thi havde han vidst noget værre at anføre om mig, havde han ventelig den Tiid ikke glemt det, og han har dog virkelig ikke anført mine Ord rigtig. For at tage Forsigtigheden i Agt, har jeg forlangt adskilliges Forklaring om, hvorledes det i General Forsamlingen tilgik, og jeg vedlegger ligeledes Afskrift af samme.

I dette Øjeblik communicerede Hr. Grev Moltke mig 2 Poster af en til ham ergangen kongelig Ordre mig angaaende. Deres Excellence har ventelig faaet en ligelydende, hvilken jeg altsaa med næste Post fra Dem seer i Møde.

I Gaar kom en Kabinets Ordre, at Adressen og Planen ej maae trykkes, og at der skal holdes Général Forsamling paa Fredag Eftermiddag Kl. 5, da Hans Majestæts Svar vil komme.

Endnu bør jeg berette Deres Excellence, hvad en i Fortrolighed har sagt mig, at man havde Mistanke, at det heele var en Plan, hvori D. E. og havde Deel, for at fortrædige G. R. Guldberg. Hr. Grev Moltke har sagt mig, at han intet havde hørt til dette; kan og være, det er en blot Udspredelse af Directeurernes Parti; men jeg kunde ej fortie det, om Deres Excellence finder nogen Anstalter fornødne derimod.

Det er ubegribeligt, hvad Anlægge man gjør for ret at knuse mig. Hver Dag komme der nye Emissarier for at fortælle nye Usandheder, saa Gud ved, hvad det vil blive til. Snart maatte man forlove, enten at meene eller handle reedelig, dersom Haabet ej var, at den gode Sag engang skal triumfere. . . .

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL P. ULDALL.

540.

Rathlousdal, 30. Juni 1783.

[Schack-Rathlou gengiver den kgl. Ordre af 24. Juni 1783 om at afæske Uldall en Erklæring.<sup>1)</sup>] . . . . Jeg erindrer meget vell, at jeg har læst det i den nedsatte Commision forfattede Udkast og Forslag til eet all. Svar fra General-Forsamlingen paa Hds. Kgl. Mayestts. allernaadigste Brev, og at jeg for min Deel troede, at det saaledes kunde allerunderdanigst indgives; ligeledes erindrer jeg at have overdraget Deres Velbaarenhed mine tvende Stemmer til General-Forsamlingen, som holdtes i det asiatiske Comp. d. 20<sup>de</sup> huj.; men jeg erindrer og med fuld Vished, og deres Velb. erindrer det ufeylbarlig ogsaa, at jeg paa ingen Maade har bedet Dem eller har autorisert Dem til at anføre mine eller nogen andens Stemmer og particulaire Meeninger under Debatteerne i General-Forsamlingen, da derom aldeles ikke har været Quæstion imellem os, og min Hensigt alleene var, som den burde være, at mine tvende Stemmer bleve afgivne paa den i Compagniet sædvanlig brugelige Maade, og naar alle Stemmerne samledes.

Da i den høystbemelte kgl. Ordre af 29<sup>de</sup> huj. tillige er bleven mig befalet, at jeg til Hds. Kgl. Mayestt. skal indsende deres Velb. Svar, saa haaber jeg dermed saa snart som mueligt at blive beæret.

## P. ULDALL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

541.

København, 1. Juli 1783.

Jeg rejste i Søndags efter Hr. Grev Moltkes Raad til Fredensborg og havde en Audientz hos Hr. Geheimeraad Guldberg af 1½ Time. Dette setter mig i Stand til at give Deres Excellence Oplysninger, som jeg haaber vil være Dem til Nøtte.

Det kan ej troes, hvor mange Calumnes, der have været frembragt, og hvorledes der har været brugt nye Emissarier hver Dag for at puste i Ilden. Anlegget har ikke sigtet til mindre (og man har sagt det her i Byen), end at de 3 Ministre i Statsraadet skulde gaae af, og det Parti af Interessentene, men jeg i sær, miste mit Embede og settes i Kastellet. Da jeg kom, var man ved de af mig forud sendte Attester dog formildet. Grev Thott og Grev Moltke, som ej tilstæde ved det kongelige Brevs Affattelse, undskyldes og. Jeg haaber at have purgeret mig for de Udtryk, man havde paadigtet mig; men nu er kun den Omstændighed tilbage, at man ej kan begribe, hvorledes Deres Excellence kunde bifalde Udkastet til Svaret, efter hvad derom forud i Stadsraadet skal være passeret.

I Henseende til de i Svaret etablerede Principia var Geheimeraad G[uldberg] eenig: at vi burde have Penge; at naar Sagen gik i Langdrag, var det rimeligt, vi ej fik dem; at Pluraliteten ikke maatte fra votere nogen sin Rett. Men, sagde han, vi havde gandske forfeilet H. M. aller. naad. Meening. 1) Skulde Decisorerne ej decidere, men kun give Betænkning. 2) havde det før Brevet afgik været calculeret, at man ved at tage Commissarier i de skyldiges Boer og at paadrive deres Endskab vel i et Aar kunde komme efter, hvad der af dem vilde udkomme; og da var Meeningen, endskiønt Boerne ey kunde sluttes, at man dog strax kunde lade Decisorerne give Betænkning og da hos Kongen kunde begiært Cassa-Mangelens Beløb forre-skudt, og den vilde være bleven accorderet betalt. Derefter vilde man have givet mig eller en anden i Commission at søge, hvad der kunde udkomme af Boerne i Tiden etc. Jeg kunde hertil ej svare andet, end at jeg beklagede vor Uvidenhed i denne Post; thi naar Commissarierne havde vidst dette, vilde alle Munde have været eenige i at takke Hans Majestæt og slet intet andet at sige.

Men nu kom Knuden. Det var, at Compagniets Deputerede med Svaret havde overleveret den Plan, Commissarierne havde gjort for Handlemaaden, i Overensstemmelse med Svaret til H. M., og hvilken Overlevering sandt at sige de gode Mænd kunde have sparet, da ingen havde forlangt det af dem. Denne Plan choquerede den kongelige



Myndighed deri, at den vedtager, der skal søges Commissarier, og at ingen Eftergivelse skal skee i en General Forsamling; thi hedder det, da Kongen i sit Brev har sagt, at han vil, at Decisorerne skal give Betænkning, og at denne Betænkning skulde forrelegges ham, og at Pluraliteten i en General Forsamling skulde votere derom, saa var alt dette en Befaling, og man maatte derfor ej vedtage det modsatte uden først at udbede sig Tilladelse dertil. Jeg kunde hertil blot svare, at intet Menneske havde forstaaet det kongelige Brev som en Befaling og allegerede til Beviis derom, at da man først havde voteret om Svaret til Kongen, og det ved Pluraliteten var vedtaget, blev Planen oplæst, ved hvilken Lejlighed Contra Partiet selv erklærede, at siden Svaret var vedtaget, var der ingen Quæstion om Planen, som en Følge af Svarret, og derpaa var den, uden Indsigelse eller Stemmesamling, ogsaa vedtaget. At man deri havde forfeilet H. M. Meening, maatte man derfor afbede etc.

Herved maae jeg berette D. E. en Anecdote, som vil give Dem det rette Lys. Da Svarret og Planen var leveret paa Fredensborg, og H. K. Højhed vil læse dem, faaer han ulykkeligviis først Planen i Hænde, og da han deri fandt Kongens naadige Tilbud durement og crument forkastet, blev han (som jeg for min Deel og finder gandske naturligt) i højeste Maader opbragt, et hinc illæ lacrymæ. Imidlertid er det i alt dette vel, at Odium er falden paa Planen, thi den har ingen af Stats Ministrene seet, og altsaa kan den ej legges dem til Last. Jeg vedlegger en Copie af den.

Slutningen af alt dette vil, saavidt jeg kunde forstaae, paa Fredag blive, at H. M. bifalder vore Forslage, men skarpt tilrettesætter Interessenterne, at de have gaaet saa ubetænksom til Verks. En Forlægenhed er kun tilbage, nemlig: at Svarret og Planen skulde komme i udenlandske Aviser. Det vilde stikke ilde af imod de Berømmelser, H. M. udenlands fra har faaet for sit naadige Brev, og i Anledning hvoraf Kongen af Preussen selv har tilskrevet H. M. Dronningen paa det artigste. Jeg tilstaaer, at ingen Omstændighed kunde heller være ubehageligere, og jeg ønsker derfor af mit inderste Hierte, det ej maae skee. Det er herpaa, at Forbuddet mod Trykningen grunder sig.

Jeg mærkede i øvrigt tydelige Tegn til den Mistanke imod D. E., som mit forrige Brev ommeldte. For at Deres Excellence kan have desto bedre Tiid at overlegge alting, sender jeg her Svarret<sup>1)</sup> paa det Brev, De efter H. M. Befaling skal tilskrive mig, hvilket er ligelydende med det, Grev Moltke fik, og hvis Concept han forud approberede.

Ligeledes sendes Copie af, hvad jeg har svaret Grev Thott, og med det Svar, han fik, ere Svarrene til General Eickstedt og til Geheime-raad Stampe (thi han er og i med) eenslydende paa det nær, at Schütz havde General Eickstedts Stemmer. Hr. Grev Moltke har viist mig sit Svar. Deri har han sagt, at der i Svarret, efter hans Meening, intet fandtes, som streed mod den H. M. skyldige Ærbødighed, men at det var got skrevet og vel udarbeidet. Han har anmodet Grev Thott og G. Raad Stampe at sige det samme, men han var uvis, om de havde den Fermeté. Jeg veed imidlertid fra sikker Haand, at Grev Thott holder sig højst fornærmet ved det Brev, han har faaet, og har besluttet at gjøre en meget alvorlig Forrestilling om den Sag, men vilde bie, indtil den første Heede paa vedkommende Stæder havde lagt sig.

Conferentz Raad R[yberg] har i alt dette spillet en Rulle, som jeg vilde have forsvoret om ham; thi at blive vreed er menneskeligt og tilgiveligt, men at agere Delateur og Calummateur for at skaffe sig Hevn, og at knuse dem, man ikke kan kiøbe, er den sletteste Handling, jeg veed, og jeg troer, Deres Excellence vil sande det med mig. Gud være lovet, der har beskiærmet mig imod hans onde Anlæg og, som jeg haaber, fremdeeles vil beskiærme mig.

#### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL P. ULDALL.

542.

3. Juli 1783.

Det Brev, jeg tilskrev D. V. i Tirsdags, var paa Befaling, og i Dag har jeg den Ære med Fornøjelse at besvare Deres til mig d. 28. pass. afladte Skrivelse.

Jeg har ikke et Øyeblik tvivlet paa, at joe Deres Velb. meget lett kunde fralægge sig det, som paa een defavorable Maade var bleven Hds. Maystt. berettet Dem angaaende, og nu jeg har læst den mig meddeelte Afskrift af adskillige Interessenters Forklaring om, hvad der i General-Forsamlingen d. 20<sup>de</sup> Junii er forefalden, kand jeg ey andet end have det visse og faste Haab, at Deres Svar paa de af Hds. Majestt. befalede tvende Poster gandske vist vill blive Allerhøyst-samme til allernaadigst Velbehag.

De maa iøvrigt, min kiære Hr. Justits-Raad, paa ingen Maade lade Modet synke. Een Mand af Deres Indsigter og af Deres Duelighed, hvis gode Tænkemaade er saa almindelig bekiendt, og som har saa god een Samvittighed som De, kand i nogen Tiid trykkes af Uvenner,

men Sandheden bliver dog altid Sandhed og lyser tilsidst frem, i hvor meget den end bliver fordunklet af Folk, som derudi finde deres Lyst eller deres Fordeel.

Hvad det falske Rygte angaaer, som D. V. med saa meget Venskab averterer mig om, at neml. jeg skulde have taget Deel i een ved denne Leylighed anlagt Plan for at fortrædige Hr. G. R. Høegh Guldberg, saa foruroeliger dette Rygte mig aldeles ikke. Publicum veed meget vell, og bemeldte Hr. Geh. Raad tvivler formodentlig selv ikke derpaa, at naar jeg har grundet Aarsag at være misfornøyet med nogen, jeg da har Mod nok til at sige det reent ud. Var jeg altsaa i den Cas med Hr. Geheime-Raad Guldberg, som jeg ikke er, da der er aldeles ingen personlig Misforstaaelse imellem os, saa gik jeg aabenbare til Verks imod ham, og sandelig intet skulde afskrække mig derfra, men at giøre ham eller nogen hemmelig Fortræd, det kunde aldrig falde mig ind, dertil ærer jeg mig selv for meget.

Jeg haaber, at D. V. haver den Godhed Tiid efter anden at berette mig, hvad som i Henseende til Compagniets Affairer merkværdig kand forefalde, og jeg beder Dem at være aldeles overbeviist om, at alt hvad jeg i min liden Kreds kand udrette til Deres Tieneste og Fornøjelse, skal jeg giøre mig en sand Glæde af. —

#### P. ULDALL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

543.

København, 5. Juli 1783.

Med denne Post modtoeg jeg Deres Excellences højstærede af 30<sup>de</sup> passato. Mit Svar derpaa afgik med forrige Post, og jeg haaber underdanig, at det baade rigtig er indløben og fyldestgør Deres Excellences Forlangende. En Anecdote har jeg berettet hans Excellence Hr. Geheimeraad Numsen, som mundtlig fortæller den ved sin Ankomst.

I Gaar var den merkværdige Dag, da Hr. Geheimeraad Guldberg indfandt sig med en af Hans Majestæt egenhændig skreven Fuldmagt som hans Commissaire og oplæste for General Forsamlingen Hans Majestæts allernaadigste Brev, der ej alleene bifaldt alt, hvad Interessenterne have bedet om, men endog indeholdt Forsikring, at Octrojen ikke skulde blive nogen particulier overladt.

I øvrigt var Hans Majestæt misfornøjet med den 7., 10. og 11. Post i Planen, i saavidt 1), at Commissionens Rapport skulde giøres til General Forsamlingen, hvilket H. M. forandrede saaledes, at den skal



gjøres til Kongen og fra ham tilstilles G. Forsamlingen, og 2) at 10. og 11. Post blev clausuleret saaledes, at Hans Majestæt tillader, at saaledes maae forholdes, som i samme ere vedtaget; dernæst blev tilladt, at denne saaledes forandrede Plan maae trykkes og have Datum af 4. Juli 1783.

Endelig befalede Hans Majestæt, a) at Justitz Directeuren og de lovkyndige Decisorer skal indestaae for, at der i Compagniets Forrestillinger til Kongen for Eftertiden intet uærbødigt indløber, og de skal derfor paategne alt sligt, at de have seet det, og b) at ingens Meeninger maae anføres under Debatteerne.

Til Slutning blev jeg befalet at fremstaae, og, om jeg erindrret ret, erklære, om ikke H. M. nu havde fyldestgiort alle Interessenternes Forlangender? Hvilket jeg allerunderdanigst bejaede.

Saa blev Justitz Raad Colbiørnsen befalet at fremstaae og erklære, om ikke Hans Majestæts Intention havde været, at Interessenterne inden Boernes Opgiørelse kunde have faaet Skadesløsholdelse af H. M. Casse? Jeg forstoed i det mindste Spørgsmaalet at være omtrent saaledes, og det bejaede han iligemaade.

Dette kongelige Brev maae man læse paa Compagniet, men ej tage Afskrift deraf, og Geheimeraad Guldberg forandrede ellers paa Stædet de 3 Artikler i Planen, saaledes som de skulde være.

Denne vigtige Sag er da endt til Interessenternes, og jeg tør sige til Publici, Fornøjelse, thi det har staaet for Interessenterne. Vel vare der nogle Tilrettesetelser, fordi Planen ej var, som den burde være, men de vare gandske milde og naadige, saa man endog deri erkjende H. M. Skaansomhed. Jeg ønsker nu alleene, at Deres Excellence, der har gjort sig saa fortjent af det almindelige ved saa mange og i sær ved denne Lejlighed, heller ikke skal have Fortrædelighed deraf, og jeg haaber dette med Guds Hielp, om ellers gode Grunde maae gielde, thi mig synes, det er 2 højstforskiellige Ting: at erkjende Kongens store Naade imod Compagniet i det heele, og at der dog kunde være Erindringer imod Fremgangsmaaden for at erholde Virkningen og Nøtten af denne Naade.

Hr. Greve Thott har alleene indsendt mit Svar uden nogen videre Forrestilling, hvilken han siden vil indgive. Hvad Geheime Raad Stampe har skrevet, veed jeg ikke; kan og være ligegyldigt.

Er der noget, hvori jeg kunde udrette Deres Excellences Befalinger, skal det skee med ald den Iver og Nøjagtighed, som jeg er i Stand til at viise, thi jeg beder Deres Excellence vilde behage at være forsikret —

544.

## COPIE

AF JUSTITZ-RAAD OG GENERAL-FISCAL ULDALLS SVAR TIL MIG [SCHACK-RATHLOU] AF 5. JULII 1783, SOM JEG EFTER ALLERNAADIGST KGL. BEFALING IN ORIGINALI HAR SENDT TIL HDS. MAYESTT. I EET ALL. BREV AF 8. JULII 1783.

D. E. har behaget efter Hds. Mayestts. allernaadigste Befaling at forlange min Erklæring over 2 Poster, vedkommende det passerede i det asiatiske Compagnies General-Forsamling d. 20<sup>de</sup> Junii.

Jeg giver mig den Ære at efterkomme denne Pligt saaledes:

Til 1<sup>ste</sup> Post.

Jeg erklærer, at D. E. hverken har befalet eller anmodet mig under Debatterne at anføre Deres Stemme eller particuliere Meening.

Jeg erklærer videre, at da jeg svarede paa de af Justitz-Raad Colbiørnsen imod Udkastet til General-Forsamlingens all. Svar giorte Indvendinger, hvilket var den eeneste Gang, jeg i den Begivenhed taledede, har jeg ikke nævnt, at Udkastet havde D. E. Bifald, og at De havde givet mig Deres Fuldmagt. Tvertimod fortiede jeg det med Fliid, paa det det ey skulde udlegges som Pralerie eller giøre Opsigt.

Jeg erklærer iligemaade, som vedlagde Attester og beviise, at der, saa vidt jeg troer, aldrig havde blevet Quæstion om D. E. eller nogen af Stats-Ministrenes Bifald eller Stemmer, naar ey Conferentz-Raad Schütz, ved derefter at kalde Udkastet næsviist, havde opbragt General Krigs Commissaire Hesselberg, hvilken derover sagde, at hand ey maatte betitle eet Document saaledes, som 3 af Stats-Ministrene havde bifaldet, og deraf tog Anledning at spørge Conf. Raad Lunding og mig, omtrent med de Ord: om det ikke var saa? hvilket Conferentz-Raaden først for Hr. Stats-Ministre Grev Thott, og siden jeg for D. E. og Hr. Geheime-Raad Grev Moltke blot bejaede, endog med lav Stemme.

Endelig erklærer jeg, at jeg ikke svarede dette i den Intention derver at forleede eller overtale nogen til at bifalde Udkastet; men fordi Taushed selv var Tilstaaelse, og jeg desuden ey troede mig forpligtet at sige een Usandhed i een Tilfælde, hvor jeg vidste D. E. Meening, men tvertimod haabede, at Conf. Raad Schütz ved at erfare dette ville entholde sig fra Fornærmelser imod dem, der ey vare af hands Tanker.

Disse Erklæringer vil jeg vedstaae i min sidste Time ikke alleene for verdslige, men endog for den guddommelige Domstoel.

## Til 2den Post.

Da jeg altsaa under min Tale ey har nævnt D. E., forhaaber jeg ikke at have forseet mig imod den Ærbødighed, jeg skylder Deres Person og det vigtige Embede, De beklæder; men skulde Hds. Mayestt. allernaadigst finde, at jeg ikke burde have svaret General Krigs-Commissaire Hesselberg paa hands Tilspørsel, men tiet, saa erklærer jeg allerunderdanigst, at det virkelig gaaer mig nær, om jeg deri har handlet mod Hds. Mayestts. allernaadigste Velbehag. Jeg har i den Tilfælde blot den Bøn tilovers, at det maatte troes, at det ikke skeede, fordi jeg jo gjerne vilde have giordt bedre, om jeg havde vidst bedre.

## J. O. SCHACK-RATHLOU TIL P. ULDALL.

545.

8. Juli 1783.

Jeg er D. V. uendelig forbunden for Deres gode Skrivelse af 1ste huj., udi hvilket jeg allerede fandt Deres Svar paa det Brev, som jeg efter kgl. Befaling skulde tilskrive Dem, skiøndt dette dengang endnu ikke var indløben. Med bemelte Svar har jeg største Aarsag at være aldeles fornøyet, og med Posten i Dag indsender jeg det til H. K. M. saavell som mit eget<sup>1</sup>). Jeg har i dette udtrykt mig med den dybe Ærbødighed, som jeg baade skylder og og med inderlig Glæde og Lyst altiid beviiser min Herre, men tillige med den Sandferdighed som jeg Gud være æret i Henseende til alle mine Handleringer stedse kand bruge og i sær i denne Begivenhed saa meget lett kand rettfærdiggjøre mig med. Hvad der nu videre kand følge paa, oppebier jeg med den stille Roelighed, som een god Samvittighed giver, og som een aldrende og svagelig Mand, som jeg nu begynder at blive, langt snarere kand sette sit Sind udi end nogen anden. Imidlertid har denne Forvirring i det asiatiske Compagnies Sager, som paa den eene Side har truet min eller rettere sagt min Kones heele Velfærd og paa den anden udsatt mig for personlige Fortrædeligheder, krænket mig meere end noget af alt det, der i 36 Aar, thi saa længe har jeg tient, er hændtes mig.

Jeg har ogsaa D. V. rett meget at takke for de nyttige Efterretninger, De i bemelte Deres Skrivelse har givet mig, og det glæder mig inderlig, at De, som jeg strax fra Begyndelsen af har været forvisset om, har funden Leylighed at fralegge sig det, som var bleven lagt Dem til Last, ligesom jeg af Hjertet ønsker, at De saavell i Følgen af denne Sag som i alle de Sager, som De med saa megen Fliid, Indsigt og Redelighed bestyrer og udfører, stedse maae see Deres Bestræbelser lykkes. . . .

## P. ULDALL TIL J. O. SCHACK-RATHLOU.

546.

København, 11. Juli 1783.

Jeg takker Deres Excellence underdanig for det gratieuse Skrivelse, hvormed De den 3. hujus har bæret mig. Det har ikke lidet trøstet mig, at mit Forhold i General Forsamlingen i Deres Excellences Øyne er ulasteligt.

Til den Beretning, jeg gav i mit sidste, har jeg kun at legge, at Justitz Raad Colbiørnsen fik samme Spørsmaal som jeg, men med andre Ord; men jeg blev spurgt paa Compagniets Vegne som Decisor og han alleene som Decisor, uden at der blev nævnt paa Compagniets Vegne.

Om Løverdag Aften den 5<sup>te</sup> hujus loed H. E. Grev Moltke mig kalde til sig og begjærede, at jeg skulde reise til Fredensborg for nærmere at explicere mig med Hr. Geheimeraad Guldberg og tillige at opvarte Hans Kongelige Højhed Arve Prindsen, der havde tilstædet mig den Naade af en Audientz. Jeg var der derpaa i Mandags, men Audientz fik jeg ikke, efterdi Hans Kongelige Højhed om Natten var bleven syg.

Derimod talede jeg med Geheimeraaden og gav ham nogle Oplysninger i Henseende til Planen.

I Almindelighed gjentoeg jeg, hvad jeg i mit forrige gav mig den Ære at melde Deres Excellence, og i Henseende til den 7<sup>de</sup> Post i Særdeleshed anmerkede, at Commissionen havde troet, den burde referere til General Forsamlingen og Directionen igien paa Interessenternes Vegne til Hans Majestæt.

Han opholdt sig ved den Contradiction, at man i Planen havde vedtaget at uddeele Cassa Mangelens Beløb, naar den indkom, og dog i Svaret beraabt sig paa, at man behøvede Penge. Jeg svarede, at denne Omstændighed just var et Beviis paa, at Planen var et privat Document, forfattet til Efterretning for Interessenterne alleene som de, der vare au fait af Omstændighederne; thi Cassa Mangelens Beløb havde man allerreede idealiter suppleret af de 11 td. Guld, Compagniet i Aar har oplagt over sit Udbytte, men derimod har Directionen igien til andre Udgifter og Gields Betaling maattet laane Penge. Det er og nødvendigt, at naar Cassa Mangelens Beløb engang indkommer, det da maae gives som Udbytte, efterdi man supponerer, at nogle af Interessenterne vil eftergive Directeurerne, om ikke alt, saa dog en Deel af det, dem tilkommer, hvoraf følger, at Resten ej kan beregnes heele Kompagniet til Indtægt, siden de, som eftergive, derved vilde faae lige saa meget pr. Actie som de, der ikke have

eftergivet, og de sidste altsaa fornærmedes, men de første faae meere, end de selv forlangede.

Endelig talede han om, at Pluralitet heller ikke burde præcludere dem, som hellere vilde have Octrójsens Fornyelse i sin Tiid. Jeg svarede, at naar den Tiid kom, tvivlede jeg ikke paa, jo Interessenterne bleve gandske eenige, saavel i deres Ansøgning til Hans Majestæt derom som i Henseende til deres Tilbudde for Fornyelsen; men at, om nogle paa den Tiid ej vare eenige med de fleeste, var det naturligt, at de, som udgiøre Pluraliteten paa den Tiid, maae udløse det mindre Antal af deres fælleds Ejendomme paa en billig Maade, hvorved da ald Tvistighed vilde hæves.

Tilsidst blev af Geheimeraadens bifaldet, at Compagniet ved 2 Deputerede mundtlig kunde allerunderdanigst betakke sig hos Hans Majestæt for den mod Interessenterne beviiste Naade. Dertil har jeg da og ved et Pro memoria til Directionen gjort Forslag, og hermed haaber jeg nu, den heele Sag er til Ende.

Compagniets ved Planen etablerede Commissioner haver allerede begyndt deres Forretninger. Derimod er Bogholder Battier endnu ikke ankommen, uagtet der for ham er udvirket Lejdebrev. Man siger, at hans Udeblivelse bør tilskrives hemmelige Intriguer, men jeg haaber af adskillige Omstændigheder for det første det modsatte, og at han nok vil indfinde sig efter de Forsikringer, man paa nye paa Compagniets Side giver ham, om at han skal erholde Reise og Diet Penge. . . . .

547.

Frydendahl, 4. September 1784.

. . . . Je viens d'apprendre de bonne main, que Mr. de Steman en avouant les obligations qu'il a à Votre Excellence pour les conditions avantageuses qu'elle lui a procuré dans sa retraite, fait pourtant éclater du ressentiment de ce qu'il croit Votre Excellence l'auteur de son éloignement; et qu'il cherche même d'entamer une negociation avec les parens du Sr. B . . . k<sup>1</sup>), lesquels sont établis en Holstein et se trouvent dans de telles circonstances qu'ils pourroient vraisemblablement ouvrir les oreilles aux propositions qu'on leur feroit.

En outre l'on m'a dit qu'on parle dans les provinces et particulièrement dans le Holstein d'une division dans le ministère, dont une partie forme ce qu'on appelle le parti danois et l'autre le parti allemand, et qu'on traite cela comme une chose très assurée.

Les points principaux sur lesquels roule, à ce qu'on dit, la division, sont: 1<sup>o</sup> La cherté des grains, qu'on charge le parti danois de vou-

loir soutenir. 2<sup>do</sup> Le droit d'indigénat, que le parti allemand croit très nuisible au service du Roi, vu le peu d'application que la jeune noblesse danoise montre à tout ce qui regarde l'état politique intérieur et extérieur du royaume.

Quelque mauvaise que soit l'intention des personnes qui ont enfanté le premier de ces chefs, on m'a pourtant assuré qu'on le trouvoit en général peu vraisemblable et qu'avec un peu de précaution il va tomber de lui-même; mais que l'autre commence à faire plus d'impression. Et, en vérité, monsieur! — il me semble que ce n'est tout-à-fait à tort; car supposé même, qu'on enseignoit chez nous à la jeunesse le droit public de l'Europe, l'intérêt des nations et les grands principes de commerce, d'économie et des finances, appliqués à l'état actuel de la patrie (sciences sûrement très nécessaires, mais jusqu'ici absolument négligées), l'esprit de la nation paroît pourtant, depuis quelque tems, être peu tourné à cette sorte d'études, et que la noblesse préfère généralement le droit civil, des baillages ou le service militaire. Je crois donc, que ce seroit une tâche digne d'un ministre aussi patriote que Votre Excellence, et infiniment glorieuse pour elle, si elle pouvoit trouver de moyens d'y rémédier, pendant qu'il fût encore tems. . . . .

## HANS WARMING.

1760—1765.

### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL H. WARMING.

548.

1. August 1760.

. . . . Gid vi havde Ahlefeldts<sup>1)</sup> Penge; een hver bruger sine, og den gode Mand misbruger hands Fordeel icke at kunde angribes, saalænge han er i den Post. . . . .

549.

12. April 1765.

. . . . Jeg tacker ham, min gode Warming, oprigtig for alt det, hand siger mig ved den Leylighed, at jeg er bleven udnævnt til Dep[uteret]<sup>1)</sup> paa Kameret; men hvad siger hand derom, at jeg har aldeeles afslaaet denne Post. Jeg haaber, hand finder, at jeg har giort rett, thi af 2000 Rdr. kand jeg icke leve i Khaun.; Landet og Finance Sagerne kiender jeg heller icke saa fuldkommen, som den Post udkræver af een Mand, der vil opfylde sin Skyldighed, og overalt saa skiøtter jeg icke meere om den store Verden. Naar Gud og Kongen kalder mig

tilbage fra St[ockholm], saa er min eeneste Attrae og mit Ønske at leve og døe paa Landet og allerheldst i det mig saa kiære Jylland. Derved bliver jeg stadelig. . . .

## JENS KRAG JUEL WIND.

1761.

### J. O. SCHACK-RATHLOU TIL J. KRAG JUEL WIND.

550.

30. Januar 1761.

. . . . Quant à nos amusemens et à notre façon de vivre en général, le cte von der Nath, qui est chargé de vous dire bien de choses de notre part, vous en informera plus au long que je ne pourrois faire; ce qu'il y a de vrai, c'est que ma femme commence à se faire très bien à la vie de Stockholm; elle auroit tort de ne pas s'y plaire, tout le monde la distingue et la fête même on ne peut pas d'avantage; son humeur joviale, son air naturel et sa naïveté (à la quelle cependant le diable ne perd rien quelques fois) plaisent à tous ceux avec les quels nous vivons, et comme elle aime beaucoup tout ce qui s'appelle divertissement, elle trouve de quoi se contenter dans tous les pique-niques, comédies, parties de traîneau, etc., etc., qui ne nous manquent pas. Vous ne reconnoîtriez plus ce país-ci. Quand il nous arrive d'être à la maison, nous avons toujours quelqu'un chez nous; jusqu'ici ces messieurs danois nous ont tenu fidèlement compagnie, mais voilà qui est fini; il n'y a que le comte Schulenb[urg] qui restera ici jusqu'à la fin de la diette pour s'accoutumer au genre de travail au quel il se destine un jour. Celui avec le quel nous vivons le plus familièrement des ministres étrangers est celui d'Hollande, qui paroît un homme sombre et dur, mais qui ne l'est pas à beaucoup près; je ne sçais, si vous l'avez vu à son passage par Copenhague; comme il est puissamment riche, il vivra grandement, mais il n'est pas tout à fait arrangé encore.

Pour la cour, on n'y va que trop souvent, et on ne s'y amuse guères. Nous sommes cependant annoncés pour y danser ce soir, ce qui est un extraordinaire. A la fête du p. Gustave, qui fut célébré samedi, il y avoit au delà de 1500 personnes à la cour, et on ne pouvoit s'y remuer; les prêtres, les bourgeois et les paisans même y étoient en foule, ce qui faisoit un effet assez singulier tant pour la vue que pour l'odorat. Le soir il y eut Bunte Reyhe pour la première fois depuis que la Suède existe.

Mon beau frère<sup>1)</sup> s'amuse comme un roi, mais ses amours ne sont pas heureux; quand il se croit au comble du bonheur, quelque Suédois incommode vient le supplanter. Il partira à la fin du mois prochain. Je m'imagine que Copenhague va redevenir brillant, la restitution du roi lui permettant d'y retourner, quoique mes nouvelles disent qu'il restera tout l'hiver à Jægersbourg. Est-il vrai que Msr. de St Germain entre dans notre service comme feldtmarechal avec 10000 écus d'appointement et un certain m[ajeur] g[énéral] Bulou<sup>2)</sup> de même à de très bonnes conditions? Je crois à vous dire vrai sans faire tort à personnes que nous avons à faire de quelques officiers généraux habiles. . . . .

---



III.  
J. O. SCHACK-RATHLOUS BETÆNKNINGER  
1768—1788.

Angaaende tidligere trykte Betænkninger henvises til Registraturen over Schack-Rathlous Arkiv nedenfor S. 523 ff.

551.

Betænkning indgiven i Landvæsens Commissionen i Aaret 1768<sup>1</sup>).

For allerunderdanigst at efterleve Hds. Maystts. til den allernaadigst anordnede Land-Commission givne Befaling at undersøge og overveje alt det, som kand være tienlig til at forbedre og at fremme Landvæsenet i Dannemark og i sær for at lette Bondens Vilkaar saa meget som mueligt, bliver det første nødvendige at fastsette een Plan, efter hvilken Commissionen kand begynde og fortsætte sit Arbejde, og for at kunne forfatte een saadan Plan finder jeg iblandt andet efterfølgende Punkter at fortiene Betragtning og een nøye Under-søgning

A. I Henseende til Landvæsenets Opkomst i Almindelighed

1. Hvorledes man ved Underviisning, ved Opmuntringer og ved Belønninger, men i sær ved Exempler, kand formaae Landmanden til a. at inddeele sine Marker i mange og følgelig mindre Deelee eller saa kaldede Lykker og Kobler, som i Holsteen og andre Stæder i Tydskland, at saa mindre, men derimod bedre at giøde og bearbejde Jorden med videre, hvad til denne Green af Land-Huusholdningen kand være henhørende. b. Bedre at behandle Engene og ved Grøfters Trækning at forskaffe sig nye eller bedre Engbund der, hvor nu ikkuns ere heel ubrugelige eller i det mindste slett Græs bærende Kiære og Moser. Og c. at fremme Skovenes Tilvæxt, deels igiennem Saening og Plantning, men allermeest ved altiid nogle Aar i Rad at indhegne og freede een eller fleere Parter i hver Skov, indtil Træerne ere blevne saa store, at Creaturene ikke meer kand beskadige dem.

2. Bliver een vigtig Gienstand for Commissionen at udfinde, hvorledes man endnu meer, end som i høysal. Kongens Regierings Tiid skeet er, kand opmuntre Folk til og paa eet eller andet Stæd, hvor det kunde medføre Vanskeligheder, at facilitere dem Mueligheden at hæve alt Fælleddskab, saavel i Byerne som allerheldst paa sine Stæder imellem Byerne.

3. Bør man i mine Tanker søge at leede Sagerne derhen — hvilket overalt, hvor intet Fælleddskab meer var i Veyen, ikke kunde

medføre nogen synderlig Vanskelighed — at i hver Bye alle Bønderne bleve satte for lige Hartkorn, hvilket paa eet hvert Stæd maatte skee af lovlig dertil udnævnte Mænd og med den Forsigtighed, som dertil udkræves, og at følgelig alle Byemænd i een og den samme Landsbye skattede og skyldede lige meget og forrettede lige stort Hov-Arbeyde, imod at de fik lige Deel alle i Agger og Eng, Skov, Tørve-Skiær, Overdreve p. p.

4. Ligeledes vill det være høyst nyttig, om Commissionen kand udvirke, at adskillige deels Jord- og deels andre Frugters Cultivering og Avling i Landet bliver meer almindelig end hidintil, saasom Potatos, Humble p. p., og at i Særdeleshed Lovens 3. B. 13de Cap. 19de Art., som tilholder eenhver Bonde i Riget aarlig at saae een vis Quantitet Hampe-Frøe, hvilket Forordn. af 7de Aug. 1687 endnu videre extenderer til Kiøbstæderne, men som, saa vidt jeg veed, ingenstæds i Landet er bleven efterlevet, lige saa lidt som bemelte Bogs og Cap. 18de Art. ved een nye Foranstaltning bekommer een nye Kraft.

5. Kand Stutteriernes Forøgelse og Forbedring, ligesom og Schæferiernes Førfremmelse i visse Egne i Jylland, Hollænderiernes Indretning paa den holsteenske Maade p. p. blive meget vigtige Materier for Commissionens Overlægninger.

B. I Henseende til Bondens Vilkaars Lettelse i Særdeleshed saa, foruden at adskillige af de ovenanførte Punktets Iverksættelse uden Tvivl meget dertil vill bidrage, formeener jeg, at denne saa tallrige og betydelige Deel af Hds. kgl. Maystts. Undersaatter blev overmaade soulagert, om følgende Foranstaltninger kunde blive iverksatte; nemlig:

1. At all Extra-Hoverie — hvorunder jeg forstaaer alt det Arbeyde, som ikke hører til Hovedgaardens Avlings nødvendige Drift og til Bygningernes og Kirkernes Vedligeholdelse, samt til den fornødne Skovning — herefter i Fæstebrevene blev fastsatt, saasom a. alle Reiser og Ægter, som ikke skeer før at kiøre Husbondens Korn til Kiøbstæderne eller Ladestæderne eller for at hente de til Bygninger fornødne Materialer, b. Have-Arbeyde, c. Hov-Spind, Hov-Tvætt og Slagterie til Hove, d. all den Skovning, som alleene foretages for at selge Brænde eller Tømmer, e. Postløben p. p.

2. At uden alt for store Inconvenients der kunde indføres een Art af Succession til Fæstebøndernes Gaarde, dog alleene i den nedstigende Linie og uden at betage Husbonden sin Rett til Indfæstningen og eet frit Valg iblandt den sidste Fæsters Børn at tage den, som hand holdt for dueligst, og i Fald hand kunde beviise, ingen af dem

til een Gaards Antagelse og Drift at være skikket, da at maatte overlade den fæstelige Gaard til hvem, hand vilde, paa samme Maade som hidindtil.

3. At Landgilde Kornet udi de herefter udstædende Fæstebreve blev fastsatt at vorde betalt i Penge efter eet hvert Stifts aarlige Capituls Taxt, uden saa var, at Bonden selv heller vilde yde det in natura, hvilket hvert Aar skulde dependere af ham selv, dog saaledes at han gav det sin Husbonde saa betiids tilkiende, at hand derefter kunde gjøre sit Beslag, forinden han contraherte med sin Kiøbmand. Vel er det mueligt, at denne Indrætning kunde medføre Vanskeligheder i Siælland, men i de øvrige Provinzer troer jeg, at det vilde meget lett lade sig gjøre, og at det i adskillige Henseende var een stor Lettelse for Bonden, kand ikke paatvivles. Med de øvrige Landgilde-Species, som ikke saa lett kand anslaaes til een vis aarlig Priis, maatte det derimod forholdes efter Fæstebrevene, og som det paa eet hvert Stæd har været brugelig.

Kunde disse 3 Poster i Tiden obtineres, saa blev det Forhold, som er og nødvendig bør være imellem Jordegods-Eyerne og deres Bønder, meget fordeelagtigere for disse end den hidintil har været, uden at hiines Rett kunde siges at være bleven krænket og i visse Maader uden deres Tab.

Føyedes nu tilligemed den Anstalt, at mangfoldige udgangne Forordninger sigtende til Politie-Væsenets Forbedring paa Landet og til een og anden Misbrugs Afskaffelse bleve igientagne og nøye efterlevede, saa feylede det ikke, at jo inden kort Tiid det paasigtede Øyemerke blev vunden, og at Bønderne efter den Stand, Forsynet har satt dem udi, og det Kald, hvortil de ere kaldede, naaede den Grad af timelig Lykke, som Kongens Hierte ønsker dem, som eenhver Husbond selv vilde glæde sig over og nyde godt af, og som alle veltænkende Medborgere maatte tage Deel udi.

Kiøbenhavn, d. 29<sup>de</sup> Febr. 1768.

Kopi med Schack-Rathlous Haand.

552.

Pro-Memoria til General Land-Væsens Collegium angaaende een projecteret Forordning om Fælledskabs Ophævelse.<sup>1)</sup>

Jeg indseer meget vell den Nytte, som Ophævelsen af det Fælledskab, denne Forordning taler om, neml. Fælledskab i Grunden, vill føre med sig. Jeg nægter ikke heller Nødvendigheden ved een Forordning at rydde de Vanskeligheder af Veyen, som een eller anden

Lods-Eyers Egensindighed, Misundelse, Ladhed eller Vankundighed om hvad, der tiener til hands eget Beste, kand give Anledning til, og som hidintil saa meget ofte have hindret een saa nyttig Sags Fremgang. Og jeg tilstaaer, at jeg, saa vidt som mine i Landvæsenet meget indskrænkede Indsigter strekke sig, intet væsentligt finder at erindre imod den projecterede Forordning, men at jeg ønsker, at den maae finde H. k. M. all. Approbation.

Derimod anseer jeg det som een Pligt i Henseende til sammes Publications Tid følgende til General Land-Væsens Collegii nærmere behagelige Overveyelse at anføre:

Hovedforandringer og nye Indretninger finde stedse og i alle Sager, men allerheldst i de, som røre een betydelig Deel af een Stats almindelige Huusholdning; store Vanskeligheder; men joe meer og joe hastigere deres Tall forøges, joe større, joe ubehageligere blive disse Vanskeligheder. Det følger af Sagens Natur i sig selv, og det er ikke mindre een Følge af de Fordomme, som de fleeste Mennesker, og i sær den store Hob, der lever af Agerdyrkningen, sædvanlig regieres af, hvilke Fordomme vel ikke bør hindre een Regiering i at give nye Love og at gjøre nye Indretninger, men som man dog, naar det er mueligt, og naar som i denne Fald ikke er Periculum in Mora, bør søge nogenledes at lempe sig efter ved at udrydde dem efter Haanden og ved ikke at angribe dem paa eengang.

I een Maaned, neml. fra d. 6te Maii til den 6te Junii h. a. ere tree Forordninger Landvæsenet angaaende emanerede dels igiennem dette Collegium selv, dels efter dets Ønske igiennem Rente-Cammeret<sup>2</sup>). Alle 3 ere de betydelige, alle forøge de meer eller mindre Amts-Betienternes Arbeyde i sær i disse første Aar, og alle udkræve de Jordegods-Eyernes modneste Overlæg uden at tale om det Arbeyde, der vill forefalde, og den Tid, der vill medgaae, naar bemelte Forordninger skal settes i Execution, i Besynderlighed den af 6te Maii om Hoveriets Bestemmelse, saa at jeg frygter, at om Forordningen om Fællefskabs Ophævelse eller nogen anden til Landhuusholdningen sigtende Forordning, i hvor nyttig den end ellers kunde være, i denne Tid udkom, Virkningen ikke aldeles vilde svare til det Haab, som man i een anden og beleyligere Tids-Punkt kunde gjøre sig om dends Nytte, thi rett ofte er det alleene Tiden, udi hvilken een Ting skeer, som bestemmer den større eller mindre Nytte, den skal føre med sig. Folks Agtsomhed svækkes, naar den deeles imellem alt for mange Objecta; Lyst og Mod, uden hvilke end og det nyttigste Arbeyde savner sin Fremgang eller naaer den sildigere, kand lettelig

falde, naar Forretningerne synes at være overlægne, i Særdeleshed kand de falde for dem, som ere uformuende, og som meere frygte for det første Udlæg af de med nye Indretninger altid forknippede Omkostninger, end de glæde sig over de af samme i Tidens Følge forventende Fordeele, og ved at foretage meget adskilligt paa eengang, maae naturligviis enten det ene eller det andet sinkes, saa at man dog ikke kommer hastigere til Maalet.

Disse ere de Aarsager, hvorfor jeg for min Deel ønsker, at den titnævnte Forordnings Publication maae udsettes til eet andet Aar, naar Jordegods-Eyerne ere ferdige med deres Hoverie-Reglementer, og at derved Hensigten af Forordningen af 6te Maii er bleven opfyldt.

Jeg haaber, at General Land-Væsens Collegium derudi med mig er eenig, og at følgelig denne Post kand indlemmes i den all. Forestilling, som kommer til at følge med Forordningens Udkast; men skulde dette mit Forslag ikke finde Collegii Bifald, saa maae jeg tienstskyldigst udbede mig, at dette mit Pro-Memoria maae hosføyes Forestillingen, som jeg i alt øvrigt med Fornøyelse underskriver, og at den tillige med samme maae blive Hds. kgl. Maystt. allerunderdanigst foredragen.

Kiøbenhavn, d. 11<sup>te</sup> Julii 1769.

Kopi med Schack-Rathlous Haand.

553.

Votum i Conseillet da Commissions Dommen over Grev Brandt af Kongen skulde confirmeres, d. 25. April 1772<sup>a</sup>).

Der er aldeles ingen Tvivl, at joe Grev Brandt har begaaet crimen læsæ majestatis in summo gradu, det som man paa fransk kalder au premier chef, thi omendskiøndt under denne sidste expression alleene kunde forstaaes den Casus hvor een Misdædere havde staaet den høyeste Øvrigheds Person i een Stat efter Livet, saa er den dog her aldeles passelig, thi naar een Mand i vreed Hu legger Haand paa een anden, saa kand hand ikke fragaae at have havt animum nocendi. Har hand havt den, saa er det een bekiøndt Sandhed, at vulnera non dantur ad mensuram, og saa følger af sig selv, at den, som har saaledes forglemt sig, at hand har lagt Haand paa Herrens Salvede, har, om end ikke hands Forsætt har været at dræbe ham, dog satt hands Liv i Fare og altsaa ikke alleene begaaet eet simple crimen læsæ majestatis, men, som jeg sagde før, eet crimen læsæ majestatis in summo gradu, au premier chef, som Lovens 6te Bogs 4de Cap. 1. Art. bestemmer Straffen for.

Commissionen, hvis Dom i Dag forelægges Eders kongl. Maystt., har saaledes ikke kundet, ikke burdt dømme anderledes, end den har dømt, og ingen af os, idet mindste ikke jeg for min Deel, kand have ringeste Føye til at fraraade Eders Maystt. at stadfæste den afsagde Døds Dom over een Delinquent, som paa den allerformasteligste Maade har beleydiget Deres høye Person og udi samme den heele Stat, hvis Høyhed er saa nøye forbunden med Deres, og som Deres Maystt. forestiller.

Der er altsaa intet tilovers til at redde Brandt. Hand er skyldig til Døden, hands Blod alleene kand forsone hands Misgierning. Rettfærdigheden raaber om Hævn over ham, og Medlidenhed vilde paa dette Stød blive een Svaghed.

Om hand derimod kand giøre sig noget Haab at finde udi Eders Maystts. eget ømme Hierte den Redning, som ingen anden paa Jorden kand forunde ham, dette tillader jeg mig ikke at forudsee. Ingen uden Deres Maystt. alleene kiender og veed alle Omstændighederne af det ulykkelige Øyeblik, som vi andre ikke uden at skiælve kand tænke paa, og i Særdeleshed kand ingen anden vide, om og hvorledes Deres Maystt. med Deres egen Mund har givet ham den Pardon og den Forsikkring om Deres Naades Vedvarelse, som hand nu i sine Lenker beraaber sig paa som paa eet Livsens Ord, og som hand trøster sig ved ikke at skulde døe. Og ydermeere, hvem anden end Deres Maystt., naar De vell har raadført sig med Deres eget Hierte, kand eller drister sig til at forudsige, om ikke eengang i Tiden, naar den Tanke indfalder Dem, at De i denne Sag selv har været den første Angiver, det eeneste Vidne, den sidste Dømmer, og at De tillige er den, som alleene i disse Riger har jus aggratiandi, om da ikke, siger jeg, der kunde opstige i Deres Hierte een Bekymring, een Tvivl, een Scrupel over ikke at have sparet eet Menneskes Liv, som stod i Deres Haand, og som mistede det for een personlig Forbrydelses Skyld imod Deres Maystt. selv? I hvor liden Grund een saadan Scrupel end kunde have, vilde den ikke være mindre følelig og ubehagelig. Kand skee den indstillede sig ofte, kand skee den gik meget viit. Jeg maae tilstaae, at jeg har anseet det for min Pligt at anføre dette, og at, om jeg ikke havde anført det, jeg muelig eengang selv kunde have gjort mig een Scrupel derover. Ved saadanne Leyligheder maae een hver best kiende sig selv og prøve sitt Gemytts og sit Sinds Beskaffenhed

*Schack-Rathlou.*

NB. mundtl. at anføre:

1. Kand skee Brandts Siæl løber Fare, efterdi h[an]d vell ikke har præparert sig rett til at døe, stoelende paa den ham givne Pardon strax efter Gierningen.

2. Visse fremmede Love vill, at i slige Tilfælde den beleydigede Souverain selv skal dømme. Ratio til denne Lov er uden Tvivl, fordi Lovgiveren har supponert, at hand dømmer mildest.

3. Naar alleene Kongen af Franckrige møder een Delinquent, som føres til Retterstædet, saa har denne eo ipso sin Pardon.

554.

Nogle Momenta til det omtalte Forslag angaaende fremmedes Udelukkelse af Bestillinger i H. M. Riger og Lande, Fredensborg d. 17<sup>de</sup> October 1775<sup>1</sup>).

1) At ingen, som ikke er fød i Hds. Maystt's Stater, saaledes som de nu ere Cronen underlagte, fra d. 29<sup>de</sup> Jan. 1776 af kand i bemelte Stater faae noget Embede, være sig geistlig, civil eller militaire, dog at herfra undtages de, som allerede eye og besidde eller og herefter ved Arv eller Kiøb kommer i Besiddelse af Jordegods eller andre faste Eyendomme, saasom complete Sædegaarde i de danske eller tydske Provincer, Jern- og andre saadanne Verker i Norge, Huuse og Gaarde i Kiøbenhavn, Plantager i de danske vest-indiske Eylande p. p., som dog i det mindste maatte være af 10000 Rdrs. Værdie og beviislig være dem selv tilhørende, hvilke saaledes i Kongens Riger og Lande med faste Eyendomme forsynede fremmede kunde begiære og faae Naturalisations Breve (NB.: imod de sædvanlige Gebyrers Erleggelse), og derved blive habiles til efter Omstændighederne og deres Duelighed at blive employerede i Hds. Maystt's Tieneste.

N.B. Det følger af sig selv, a) at de, som ere fødte i Hds. Maystt's Stater uden for Europa, saasom i de danske vest-indiske Eylande, i Tranquebar og i de danske Etablissements i Africa, bør nyde samme Rett som de kongl. Undersaattere i Europa. — b) at de Børn, som af de kongl. Ministre, Legations Secretairer, Consuler og Agenter fødes udenlands, bør ogsaa nyde samme Rett, efterdi deres Forældres Huuse ansees som Hds. Maystt. tilhørende, og c) at de Børn, som fødes i Kongens Stater af udenlandske Forældre, ogsaa bør ansees som indfødde, naar de med deres Døbe-Sedler beviiser virkelig at være fødte i een Hds. M. tilhørende Province eller Stad.

2) At alle de fremmede, som til bemelte Dag, neml. d. 29. Jan. 1776



allereede ere i Hds. Maystt's virkelige Tieneste eller i andre offentlige Embeder, skal i alle Maader ansees som indfødde og følgelig blive i de dem betroede Bestillinger og have Adgang til videre Forfremmelser, dog at de inden Udgangen af Aaret 1776 skal begiære Naturalisations Breve, om de ikke allereede dermed ere forsynede, hvilke Naturalisations Breve dem gratis bør meddeeles.

3) Da det deels efter Sagernes Natur og Beskaffenhed og deels efter visse Corpora deres Privilegier er mueligt, at fra nogle offentl. Embeder fremmede ikke altid og aldeles kand udelukkes, saa maae alle saadanne muelige Casus forudsees og i det kongl. Patent nominatim et expressé indrykkes, paa det at man i Fremtiiden ikke behøver at gjøre nogen Exception, da i een Sag som denne een eeneste Afvigelse fra de eengang fastsadte almindelige Principier ufeylbarlig i Tidens Længde vilde føre til den heele Tings Kuldkastelse. Dette bringes i Erindring, eftersom det er mueligt, at Berg-Verkerne i Norge samt visse betydelige Fabriquers og Indretningers Anlæg og Bestyrelse som ogsaa Universitætet i Kiel kunde eengang i Tiden behøve een fremmed Mands Indkaldelse og Placering, ligesom det er bekjendt, at St. Petri tydske Meenighed i Kiøbenhavn og de reformerte Meenigheder har den Rettighed selv at vælge deres Præster uden at være indskrænkede til at bringe alleene indfødde paa Valg, hvilken Rettighed naturligviis maae blive saavell disse Meenigheder som andre, der kand være i samme Fald med dem, ubeskaarne. Sædvanl. pleyer Missions Collegium at bringe Tydske i Forslag til Missionairer i Ost-Indien. Aarsagen dertil, og ihvor vidt det kand ansees som een Nødvendighed, er mig ukjendt.

4) For ey ved denne nye Lov at afskrekke formuende fremmede Kiøbmænd og andre at nedsette sig her i Landet, heldst da just i denne Tiid Regieringens Øyemerke bør være at søge underhaanden at drage nogle af de bemidlede Dantziger herind, som nu formedelst Conjunctionerne kiedes ved at blive i Dantzig, bør i mine Tanker een Art. i det kongl. Patent indrykkes, hvorved alle slige fremmede, som nedsetter sig og fører deres Midler her ind i Landet, paa alle andre Maader dertil kand opmuntres, neml. ved Løfter at nyde all muelig Protection og at maatte tage Deel lige med de kongl. Undersaatter i alle Næringsveye og Handteringer i Landet, samt ved Forsikkringen af den i den 1ste Post af Lit. c omtalte Rettighed, at de Børn, de her i Landet avler, i alle Maader skal ansees som indfødde.

5) Siden Kong Friderich den 4des Regiering kand mangfoldige Exempler anføres, at udenlandske Fruentimmer ere blevne ud-

nævnedes til Hoff-Damer, hvorved paa meere end een Maade Landets Døttre tilsidesættes. Jeg veed ikke, om det kunde være muelig og passeligt, uden just at nævne Hoff-Damerne, at finde paa een Maade, hvorved fremmede Fruentimmer lige saavell som fremmede Mandfolk bleve hindrede i at fortrænge de indenlandske, men jeg anfører dette for ikke at forbigaae noget, som hører til denne Materie, og som mig er bekjendt, hvorføre jeg ogsaa her maae erindre, at det er de fremmede Pager, som have gjort oftest og største Lykke i Danmark, men om dem kand der gierne tales i Anordningen.

6) Det bliver høyst nødvendig, at det kongl. Patent med megen Forsigtighed og Delicatesse motiveres og tilkiendegiver all Høyagtelse for hederlige og duelige fremmede, men een overveyende og heel naturlig Omsorg for Landets egne.

7) Sluttelig bør dette betydelige Instrument, som herefter kommer at ansees som een pragmatique og een fundamental Lov, forsynes med alle de Formaliteter, som i saa vigtig een Sag behøves, og som allerede ere blevne omtalte, samt paa den allersolennelleste Maade bekjendtgjøres.

555.

All[erunderdanigst] Betænkning til Kongen, indgiven d. 22. Jan. 1783.

I dybeste Underdanighed har jeg imodtaget det mig med Deres kgl. Maystt.'s allernaadigste Paategning tilsendte allerunderdanigste Pro-Memoria af Hr. Geheime-Raad og Stats-Secretaire Høegh Guldberg af 9de huj.<sup>1)</sup>

Ligesom jeg med sand Bekymring har seet af samme, at bemelte Hr. Geheime-Raad, hvis Kundskaber og Indsigter, hvis nidkiære Tænkemaade for D. K. M. høye Interesse og Statens Vel, og hvis utrættelige Fliid og Arbejdsomhed ere mig saa vel bekjendte, begiærer at udtræde af Ober-Banque-Directionen, af hvilken disse hands ypperlige Egenskaber gjør ham til saa nyttig een Medlem, saa fuldkommen føler jeg, at hand har den allerstørste Rett at ønske, at visse og bestandige Grundsetninger maae fastsettes og af D. K. M. approberes, som kand veylede Ober-Banque-Directionen i sine Beraadslagninger over de allervigtigste og med Statens heele Finance-, Mynt- og Handels-Væsen saa nøye forbundne Formaale; ja, jeg finder dette Ønske saa vell grundet og saa overensstemmende med Tingens Natur og med Statens sande Beste, at jeg aldeles ikke tvivler

paa, at joe D. K. M. vill all. finde for godt at opfylde det ved at see saadanne Grundsettninger een Gang for alle i een ordentl. lagt Plan bestemte og med Deres allerhøyeste Approbation forsynede; og jeg vilde tillige ansee det som een lykkelig Virkning af denne Bestemmelse, om derved saa værdig een Mand formaaedes til at vedblive denne Directions Forretninger.

Men hvilke disse Grundsettninger egentl. skal være, til hvilken Tiid de skal iverksettes, paa hvad Maade de paa samme sig grundende forskellige deels Penge-, deels Mynte-, deels Handels-Operationer i forskellige Departements, som dertil maae concurrere, skal anlegges og udføres, det bliver saa vanskelig, saa høyst betænkelig at bestemme, at jeg for min Deel all. tilstaaer ikke at indsee, at dertil med een fuldkommen Vished kand forelægges D. K. M. nogen fuldstændig Plan til endelig Resolutions Tagelse, med mindre samme forferdiges af de bemelte forskellige Departements selv, hvis Forretninger dermed staae i Forbindelse, og af dem er bleven nøye overlagt og oplyst med alle de Omstændigheder, de Beregninger og de Grunde, paa hvilke de troe at kunde bygge den. I det mindste maae jeg med den Oprigtighed, som jeg efter min Pligt bør tale med, naar det gielder D. K. M. Tieneste, uden Tilbageholdelse bekiende, at jeg deels af Mangel paa tilstrækkelig Kundskab og Indsigt og deels af Frygt for at tage feyl i saa høystvigtig een Sag, som heele Landets Vee og Vell beroer paa, ikke kand raade hverken til eller fra noget samme angaaende, førend een saadan Plan er bleven udarbejdet. Jeg vilde skiælve, ikke for mig selv, thi jeg kiender alt for vell D. K. M. Rettferdighed og Naade for at frygte for, at Allerhøystsamme vilde tilregne mig de Feyltagelser, som jeg af Ukyndighed og imod min allerbeste Villie at treffe det rette, kunde begaae i at bestemme mine Tanker, men for D. K. M. høye Interesse for mit Fæderneland vilde jeg skiælve, naar jeg betænkte, at mine uden tilstrækkelig indhentet Kundskab givne Raad mueligt enten meere eller mindre kunde bidrage til Operationers Beslutning, som kandskee ikke gjorde den intenderte Nytte og følgelig kunde blive skadelige, da man i slige vigtige og decisive Sager noget nær altiid med Vished kand sige sig, at alt det, som ikke nytter, virkelig skader.

Jeg troer altsaa og er fuldkommen overbeviist om, at det beste og det eeneste, der for nærværende Tiid kand gøres, bliver, at D. K. M. allernaadigst befaler de vedkommende Departements, som ere i Særdeleshed Ober-Banque-Directionen, Finance-Collegium og Com-

merce-Collegium, at indkomme med allerunderdanigste til een saadan Plans Bestemmelse sigtende Forestillinger, eet hvert for sin Deel af Forretningerne, men efter at have concertert sig med hinanden over de Poster, som kunde udkræve deres fælles Overlæg, og at D. M. til den Ende all. lader dem meddeele til Overveyelse og Afbetiening under deres Arbejde Hoved-Indholden af de 11 deels Setninger deels fremsatte Spørsmåale, som Hr. Geheime-Raad og Stats-Secretaire Høegh-Guldberg med saa megen Nøyagtighed har anført, alt efter som een eller flere af disse Setninger og Dubia directe kand vedkomme det eene eller det andet af bemelte Departements.

Herved vindes i mine Tanker 3 betydelige Fordeele: 1) Disse Departements kiende nøye alle Detailler af de her under Ventilation værende Sager, have alle til samme henhørende Papiirer og Documenter under Hænder, kand indhente alle de under dem sorterende Etablissemeters, Directioners og kgl. Embedsmænds Betænkninger og Erklæringer, som kunde være dem fornødne og ere altsaa fuldkommen i Stand til med god Nytte at gjøre D. K. M. deres all. Forslag. 2) Den allernaadigste Tillid, D. K. M. derved viser dem, vill være dem een nye Opmuntring til med fordoblede Kræfter at gjøre deres mueligste Fliid for saaledes at indrette deres all. Forestillinger og Forslag, at D. K. M. af samme kand indhente de allerfuldstændigste Oplysninger til Allerhøystsammes Befalingers Bestemmelse. Og 3), da det dog ere disse Departements, som Executionen af det, D. M. allernaadigst beslutter, bliver anbetroet, saa kand de, naar de selv have arbejdet paa Planen, meget lettere og sikkrere følge og iverksette den, thi de kiende da nøye dends Esprit og alle dends Deelee i deres heele Omfang og Sammenhæng.

Dette er mit allerunderdanigste Raad og det eeneste, allernaadigste Konge, som jeg for nærværende Tiid, og førend de af mig her foreslagne Forestillinger ere indkomne, efter min Samvittighed er i Stand til at give i een saa høystbetydelig Sag, som vill have den allerstørste og varigste Indflydelse paa heele Statens Huusholdning.

Hvor lykkelig vill jeg ikke holde mig, om mit Forslag finder D. K. M. allernaadigste Bifald, og om Følgerne deraf under den Allerhøyestes Velsignelse maae svare til mine Ønsker og til mit Haab.

NB. Jeg fik det af Kongen paategnede P. M. Tirsdagen d. 14de Jan. om Middagen. Jeg sendte det til General Eickstædt Fredagen derpaa d. 17de Januarii om Middagen, og jeg indgav denne min Betænkningen i Conseillet Onsdagen d. 22de Januarii.

556.

Mémoire adressé à Msr. de Bülou, gentil'homme de chambre de Msgr. le prince royal, à Copenhague le 5 avril 1783.

Le tems s'approche, monsieur, et s'approche à grands pas, ou Msgr. le prince royal, en entrant au conseil du roi son père, prendra une part directe, une part principale, à l'administration de l'état.

Dans tous les païs du monde, dans tous les tems et même dans les tems les plus heureux et sous les circonstances les plus avantageuses, une nouvelle administration est un moment de crise, décisif, soit pour le bien, soit pour le mal, et par conséquent un événement toujours très-important, dont la Providence seule peut prévoir les suites, et si cette vérité est incontestable en général, elle est encore bien plus frappante à l'égard de notre état en particulier dans un moment comme celui-ci, où un embarras extrême dans les finances, plusieurs secousses que nous avons essayées et en un mot une complication de plusieurs circonstances peu favorables rendent notre situation, au moins pour l'intérieur, plus difficile, plus épineuse et en quelque façon plus précaire qu'elle n'a jamais été.

Mais, Msr., des difficultez, quelque grandes qu'elles soyent, ne doivent pas nous abattre et moins encore décourager le jeune prince appelé et destiné par le ciel à venir au secours de la patrie. C'est dans les grands embarras qu'il faut montrer le plus de sagacité, de fermeté et de courage, que les grandes âmes se développent et prennent l'essor, et que leurs succès brillent avec le plus d'éclat par la même raison qu'une victoire est d'autant plus glorieuse qu'elle a été difficile, et ce qui doit particulièrement consoler S. A. R., c'est que si d'un côté son début dans l'administration de l'état ne se fait point sous les augures les plus heureux, il y a pourtant, de l'autre, nombre d'apparences qui lui promettent des succès et qui lui assurent la gloire de devenir un jour le restaurateur de l'état. Il est né avec les dispositions les plus heureuses; il est animé du désir le plus vif et le plus décidé de faire le bonheur de son peuple; il s'applique avec un soin infatigable à s'instruire de tout ce qui peut le mener à un but si grand et si noble; il est adoré de la nation, qui fonde sur lui ses plus chères espérances, et qui sacrifiera tout avec plaisir pour le seconder; il trouve la paix et la meilleure harmonie établie entre le Dannemarc et tous ses voisins et aucun ancien germe de discorde, qui menace de troubler notre repos au dehors et de détourner par là son attention du redressement des affaires intérieures; et il com-

mence son administration dans un âge qui nous promet qu'elle durera pendant une très-longue suite d'années et qu'ainsi il pourra y avoir une stabilité dans les principes qu'il conseillera au roi son père d'établir, et que des plans sages et bien calculez pourront être formez, suivis et portez à leur maturité sans ces fluctuations et altérations éternelles, qui font le malheur d'un état, et qui sont les suites ordinaires des administrations qui se succèdent trop rapidement.

Avec tous ces avantages, qui compensent pleinement les difficultés et les embarras actuels, nous pouvons nous laisser aller avec confiance à l'espoir si doux et si consolant, que l'entrée de Msgr. le pr. r. dans le conseil fera une époque heureuse et glorieuse dans nos annales et qu'après tant d'années de revers nous verrons renaître ces tems heureux dont le D[annemar]c a jouï pendant des siècles entiers sous les règnes des augustes ancêtres de S. A. R<sup>le</sup>. Ce qui m'affermis surtout dans cette espérance, c'est que vous m'avez assuré si souvent, monsieur, que comme ceux S. A. R. est pénétrée de respect pour la religion, qu'elle reconnoît que toute puissance vient de Dieu, dont les souverains ne sont que les représentants, qu'elle aime son peuple et que son coeur est juste et bienfaisant. Puissent ces qualitez si essentielles dans un prince destiné au trône et sans lesquelles il ne sauroit ni rendre son païs heureux ni devenir heureux lui-même, se fortifier et se développer toujours de plus en plus dans ce prince chéri et, je l'espère de la Bonté divine, qui depuis le premier jour de sa vie a veillé sur lui avec une Providence si spécialement marquée, qu'elle voudra certainement achever son ouvrage à sa propre gloire et au bonheur de la nation, en faveur de laquelle elle s'est manifestée à cet égard d'une manière si frappante.

Que vous êtes heureux, Msgr., d'être journellement témoin oculaire des progrès que S. A. R. fait, tant à l'égard des vertus dont je viens de parler qu'à l'égard des études, par lesquelles elle se met en état de bien remplir les grands devoirs qui un jour seront les siens. Je sens et je partage vivement avec vous la satisfaction que vous devez en avoir et dont un coeur aussi vertueux et aussi patriotique que le vôtre ne peut qu'être rempli, quand il voit dans la personne du monde à laquelle naturellement il est le plus sincèrement attaché, celui auquel la patrie devra le rétablissement de son bonheur et de son ancien lustre. Aussi est-ce par cette raison-là, Msr., que je ne balance point, selon la demande réitérée que vous m'en avez faite, de vous communiquer par écrit quelques réflexions que je vous ai faites de bouche<sup>1</sup>) au sujet de l'administration dont Msgr. le pr. r. vâ bientôt

être chargé, et que j'ai lieu de croire justes, étant fondées en partie sur l'expérience que plusieurs années de service en différentes charges m'ont donnée.

1) Ce que je souhaite le plus vivement et ce que je demande même à Dieu comme une vraie bénédiction pour le païs, j'ai eu l'honneur de vous le dire plus d'une fois, Msr., c'est que S. A. R. soit bien convaincue de cette grande vérité, que tout souverain pour le vrai bien de son état et pour sa gloire personnelle doit régner par lui-même. A Dieu ne plaise que j'entende par là qu'un prince doit gouverner sans conseil et qu'il doit se charger lui-même du détail des affaires confiées à la gestion des différents départements, ce qui ne seroit ni possible ni convenable; bien au contraire, je crois que tout prince sage doit avoir un conseil, qu'il doit en choisir les membres avec le plus grand soin et employer à ce choix important tout le discernement possible, qu'il faut qu'il consulte son conseil sur toutes les affaires de l'état, qu'il lui permette d'ouvrir ses avis avec franchise et sans crainte, et qu'il l'écoute avec bonté; et je suis persuadé de même qu'il fait très-bien de ne pas gêner le travail des départements. Mais quand je dis qu'un prince doit régner par lui-même, j'entends que dans le conseil et en travaillant avec les ministres des départements, il se réserve la décision des affaires après avoir écouté et pesé les rapports et les avis, et que surtout il n'abandonne jamais l'autorité souveraine, que Dieu lui a confiée à lui et dont lui seul doit être responsable, ni à un favori, ni à un premier ministre ou à un secrétaire du cabinet avec l'autorité d'un premier ministre, en un mot à personne, quelque rang et quelque charge qu'il puisse avoir. Il doit être et demeurer le maître de tous ses serviteurs, les conduire et les diriger tous, et ne pas laisser usurper à aucun d'eux ses fonctions à lui; et comme on prévient toujours bien plus facilement un danger qui n'existe pas encore qu'on ne se sauve de celui qui est présent, un prince habile et prudent fait infiniment bien de n'élever aucun de ses sujets à une place trop voisine du trône pour ne pas être obligé ensuite à veiller constamment sur l'abus qu'une telle personne pourroit en faire et que malgré toute sa vigilance il ne reuïssiroit peut-être que difficilement et imparfaitement à reprimer. L'abbé Duguet a traité cette matière importante si à fond dans son excellent livre »Institution d'un Prince«<sup>2)</sup>, que j'ai eu l'honneur de vous recommander, qu'il seroit superflu d'en dire d'avantage ici, mais j'ai pourtant cru nécessaire d'en toucher un mot, parceque de tous les inconvénients que je connois en fait d'administration, celui qu'un



souverain cède son autorité à un sujet me paroît le plus grand et le plus contraire à tous ses devoirs ainsi qu'à ses intérêts les plus précieux, et par conséquent si peu naturel, que si l'on n'en avoit des exemples aussi fréquents que tristes, on le regarderoit presque comme moralement impossible.

2) Une preuve bien grande et bien agréable que Msgr. le pr. r. pourra donner à la nation de son amour pour elle, ce sentiment si juste, si naturel et qui fait un des principaux devoirs d'un souverain, c'est qu'il maintienne la loi de l'indigénat; et c'est là une des réflexions dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans nos conversations confidentes. Je ne doute point qu'il n'y aura des gens préoccupez qui parleront à S. A. R. contre cette loi et qui tâcheront de l'en dégoûter, mais j'espère de la clémence divine et je l'espère pour le bonheur de la nation et pour la gloire de S. A. R., qu'ils n'y reussiront point. J'avoue avec franchise, et loin de rougir de cet aveu je m'en ferai honneur tant que je vivrai, que j'ai été un des principaux moteurs de la dite loi, et que j'ai été celui qui le premier en a couché les points sur le papier, mais je vous proteste, Msr., par tout ce qu'il a y de plus sacré, que ce n'est pas par cette considération-là que je désire son maintien, mais par la conviction que j'ai, qu'elle est juste, qu'elle est sage, qu'elle est politiquement bonne et qu'elle est glorieuse pour la nation et pour son chef, et qu'on ne peut par conséquent pas la révoquer ou la laisser tomber en oubli ni même y admettre des exceptions sans faire une très-grande faute, qu'ensuite il ne seroit pas possible de réparer. N'est-il pas juste en effet, que ceux qui portent les charges de l'état, et qui par leur qualité de sujets nez sont obligez de tout sacrifier pour lui tant qu'ils existent, jouissent de ses bienfaits préférablement à des étrangers, qui ne restent sujets que tant qu'ils le veulent bien eux-mêmes, et dont les obligations finissent au moment qu'ils sortent du service; et n'est-il pas naturel, même en convenant, comme je veux volontiers en convenir, que dans un étranger vertueux l'honneur et le sentiment du devoir produisent le même zèle et la même fidélité que l'amour de la patrie produit dans un citoyen né, que celui-ci qui sait la langue du païs et qui a eu plus de facilité à connoître les loix, les mœurs, les usages de la nation, ainsi que les différentes branches de l'économie et du commerce du païs soit employé dans le service plus tôt qu'un étranger qui avec les meilleures intentions et dispositions du monde doit soutenir un long apprentissage avant que de pouvoir devenir utile. Joignez à cela, Msr., le très-grand inconvénient qu'une



nation se décourage à mesure qu'elle se voit entremêlée d'étrangers qui d'ordinaire font classe à part et qu'elle croit soutenus par la même faveur qui les a appellé et placé et par conséquent plus favorisez que les indigènes, ce qui petit à petit étouffe l'esprit national, ce grand ressort dont un souverain habile peut si utilement tirer parti, et finit par éteindre l'amour de la patrie, qu'il importe tant d'encourager et de fortifier dans le cœur des citoyens. Et en effet il seroit difficile de faire accroire à un Danois, qu'il appartient plus au Dannemarc qu'à l'Europe en général, quand il se verroit constamment entouré de gens de toutes les nations européennes, qui jouïroient ici des mêmes droits et des mêmes avantages que lui, et à l'entretien desquels il seroit obligé de contribuer. Qu'on n'objecte point qu'au moyen de la loi de l'indigénat nous nous privons de beaucoup d'étrangers habiles qui pourroient rendre des services utiles à l'état, car la sagesse du législateur y a pourvu en laissant plus d'une porte ouverte à des étrangers de cette espèce pour s'établir et pour servir chez nous, et il est clair en outre que l'esprit de cette loi n'est pas à beaucoup près d'exclure de notre service tous les étrangers en général, mais seulement ceux qui pour ne pas pouvoir se nourrir chez eux, cherchent fortune dans le premier païs étranger qui veut bien les recevoir. Aussi avons-nous eu la satisfaction que cette loi, loin d'avoir été critiquée dans les gazettes et dans les journaux des autres païs, qui souvent ne nous ménagent guères, a été citée avec éloge et avec admiration même au parlement d'Angleterre dans le discours d'un des premiers seigneurs de ce païs-là (NB: C'étoit dans un discours du lord Sherburne [Shelburne] le 5 mars 1776). Toutes ces considérations qui n'échaperont certainement point à la pénétration de Msgr. le pr. r., nous garantissent qu'il tiendra constamment la main à l'exécution de cette loi, qui a rendu ses droits à la nation et que celle-ci regardera toujours comme un vrai bienfait de la Providence et de ses maîtres.

3) Un troisième point sur lequel ont roulé nos entretiens, Msr., me paroît aussi très-important. Il regarde l'inconvénient qu'il y a à confondre les différentes conditions dans l'état. Je sais très-bien, que dans notre constitution il ne peut et ne doit y avoir question de pouvoirs intermédiaires entre le trône et le peuple, et qu'ainsi la noblesse ni aucun des autres ordres ne peut être regardé sous ce point de vue-là chez nous, mais je sais aussi et je suis convaincu, que dans toute monarchie bien réglée il doit y avoir des grades parmi les sujets et par conséquent une noblesse, et que pour rendre cette

noblesse utile, il faut que le souverain lui accorde des privilèges et des prérogatives, qu'il la protège et la distingue et que par préférence il en employe les membres qui en sont dignes dans certains postes, surtout dans ceux qui doivent donner un certain lustre à la cour ou qui ont quelque rapport aux cours étrangères, d'abord parcequ'on ne peut que supposer qu'ils ont reçu une éducation qui les rend plus propres à ces postes, en second lieu parcequ'il y a communement plus de gens aisez dans la noblesse que dans les autres classes des sujets, et qu'il est bon qu'il y ait des gens en état de représenter dans ces postes-là, sans être aussi à charge à l'état que le seroit un homme sans fortune et troisièmement, parceque dans tous les païs et à toutes les cours en Europe on attache à ce qu'on appelle naissance une idée de distinction que, malgré tout le mérite personnel possible, on n'y accorde guères à un homme qui n'en a pas, et qu'il ne seroit ni utile, ni convenable, ni possible d'établir à cet égard dans un seul païs des nouveaux principes qu'à coup sûr on n'admettroit et n'adopteroit dans aucun autre. Et à quelle fin, Msr., je le demande à tout homme impartial, invertiroit-on l'ordre des choses par rapport à la noblesse? Quel avantage en résulteroit-il ou à quel inconvénient seroit-il obvié par là? J'avoue que je ne le comprends point, car plus un souverain peut animer ses sujets à la vertu par la gloire, plus il est sûr d'être bien servi; et plus il récompense les services des ancêtres dans les descendants, plus il a lieu d'espérer que ceux-ci marcheront dans les traces de ceux-là, et que d'autres, qui ne sont point distinguez par leur naissance tâcheront de mériter par leurs services de devenir pareillement les fondateurs de nouvelles familles nobles, qui leur devront leur première illustration, à quoi on peut ajouter, que la noblesse, loin de causer des embarras dans un état monarchique, est bien au contraire très-portée à défendre le trône, comme Msr. de Montesquieu l'a si bien observé dans son *Esprit des Loix*. Aussi nos rois ont-ils reconnu la vérité du principe, qu'il faut une noblesse dans une monarchie. Non seulement le roi Frédéric 3 a accordé des privilèges à la noblesse danoise en 1661, mais son successeur le roi Chrétien 5 a même établi une noblesse titrée en créant des comtes et des barons, auxquels, ainsi qu'à leurs fiefs, il a donné des privilèges et des prérogatives très-amples et très-honorables et par un article exprès dans son nouveau code civil ce même monarque a permis à la noblesse d'ériger des substitutions en fonds de terres, des majorats, pour conserver les biens dans les familles nobles et par conséquent les familles mêmes; et ce qu'il y a de bien remarquable,

c'est que le ministre principal de ces deux souverains et qui avoit alors la plus grande influence dans toutes les affaires, étoit lui-même un homme sans naissance, qu'on ne sauroit accuser de partialité pour la noblesse, mais c'étoit un vaste génie, un des plus grands hommes d'état que le D[annemar]c a jamais eu, qui avoit devancé son siècle et qui sans avoir lu l'Esprit des Loix de Montesquieu avoit rencontré à cet égard une partie des principes de ce célèbre écrivain. Ceux qui voudroient inspirer à un souverain des maximes contraires et lui conseiller de confondre les différentes conditions dans l'état, ce qui seroit autant que de travailler à les anéantir tout à fait, seroient donc ou très-mal instruits du vrai fond de la chose, ou préoccupés, ou des envieux, dont les sentiments et les conseils ne pourroient qu'être suspects.

4) J'ai pareillement eu l'honneur de vous communiquer, Msr., mes sollicitudes au sujet des finances du roi et de l'état. Leur embarras et leur détresse sont extrêmes et surpassent tout ce qu'on peut s'en imaginer. Nous avons, autant que j'en sais, environ 21 millions d'écus de dettes, dont à peu près les 15 sont dus au dehors ou se négocient actuellement dans les païs étrangers et outre cela nous ne pouvons nous cacher que les 15 à 16 millions d'écus qui roulent en billets de banque, ne soient pareillement une dette de l'état, depuis que le roi est devenu possesseur de la banque, ce qui fait ensemble une somme de 36 à 37 millions d'écus que doit la couronne, de laquelle il faut pourtant décompter environ pour 8 ou 9 millions de bons effets et de dettes actives qui portent des intérêts et que successivement on pourra employer au paiement des dettes passives, lesquelles par conséquent peuvent être évaluées à peu près à 27 ou 28 millions.

Ce fardeau énorme n'est malheureusement pas le seul qui nous accable, car il y a encore un autre mal qui nous mine. C'est que nos dépenses annuelles, telles qu'elles sont couchées sur l'état de la chambre des finances, excèdent de quelques tonnes d'or les revenus du roi, et qu'au moyen de cela les dettes de Sa M<sup>te</sup>, loin de pouvoir être diminuées, doivent augmenter tous les ans de la valeur de ce déficit annuel, et personne qui connoît les états du roi ne sauroit disconvenir, que les revenus tant ordinaires qu'extraordinaires sont portés au point qu'il est impossible de leur donner un nouvel accroissement sans fouler le peuple, qui déjà gémit sous des impositions et des charges excessives. A en juger par la rareté de l'argent comptant, qui a tout à fait disparu parmi nous, et par le cours de change si défavorable qui nous consume insensiblement et qui prouve que

la balance du commerce est contre nous, au moins encore à l'heure qu'il est, les finances de l'état en général doivent être aussi embarrassées que celles du roi et ce mal est pour le moins tout aussi grand, parceque tant qu'il dure, le change continuera de nous abymer de plus en plus, et mettra le roi dans l'impossibilité d'acquitter ses dettes au dehors, quand même on pourroit parvenir à trouver un fonds d'amortissement pour les éteindre successivement.

Voilà, Msr., quoique très en raccourci, un tableau fidèle de cette partie des affaires de l'état, au moins pour autant qu'elle m'est connue et qu'au défaut des papiers nécessaires, que je n'ai pas à la main depuis ma sortie des départements où elle se traite, je suis en état d'en juger. Le seul remède que j'y connois, mais qui est lent, et qui, quoique d'un effet certain à la longue, peut pourtant être sujet à beaucoup de difficulté et de traverses, surtout dans un grand état, où mille incidents imprevis peuvent en amener tous les jours, est d'un côté la plus grande économie et le plus grand ordre d'après un plan sage, bien calculé, possible dans l'exécution et suivi avec exactitude et avec une constance infatigable, et de l'autre des loix somptuaires bien combinées, surtout de celles qui bornent le luxe relatif par lequel un état aussi peu riche que le nôtre s'appauvrit tous les jours d'avantage, en recevant plus de marchandises des païs étrangers qu'il ne leur fournit et en leur remettant ainsi plus d'argent qu'il n'en tire d'eux. Je sens vivement combien il en coûtera quelquefois au coeur bienfaisant et généreux de Msgr. le p. r. d'observer une économie si exacte, parcequ'elle le mettra souvent dans le cas de conseiller au roi son père de refuser des grâces et des bienfaits extraordinaires à des gens qui en solliciteront, mais je n'en suis pas moins persuadé que le bien public l'emportera chez lui sur des considérations particulières, et je le suis pareillement, que par l'exemple qu'il donnera lui-même aux sujets de Sa M<sup>te</sup> d'une économie bien réglée, il saura les rappeler, même sans contrainte, à une sage et heureuse frugalité, qui en diminuant leurs besoins et leurs dépenses, les obligera moins souvent à avoir recours à la caisse du roi pour se tirer d'embarras. Je ne puis m'empêcher, Msr., à cette occasion d'observer, que quand le goût qui a pris si fort parmi nous, d'aspirer, souvent même sans avoir jamais servi l'état, à des honneurs, à des titres et à des caractères qui donnent un certain rang, n'auroit aucun autre inconvénient que celui de changer la façon de vivre des gens et d'introduire dans la plupart des maisons un luxe ruineux qui augmente avec chaque grade que le père de famille obtient de plus,

cet inconvénient seul qui résulte d'une ambition bien mal entendue, seroit assez grand pour qu'il fût à désirer qu'on y rémédieât. Si jamais on reuïssit à y apporter du changement, on effectuera à plusieurs égards un très grand bien.

5) Les seules réflexions que je me suis permis de vous faire, Msr., au sujet des deux états militaires, parceque cette matière interressante m'est tout à fait inconnue et au dessus de ma portée, ont roulé sur les deux points suivants: a) Pour déterminer jusqu'à quel degré de force il convient de porter l'armée de terre et la marine en tems de paix (car en tems de guerre on fait tous les efforts humainement possibles); il faut d'un côté consulter les revenus et la population d'un état, et porter la plus grande attention qu'une juste proportion soit observée entre ces différents objets, afinqu'au lieu de s'entre-servir ils ne se croissent et ne se nuisent reciproquement et de l'autre il faut tâcher d'être bien informé des forces qu'entretient l'état voisin, avec lequel il seroit possible qu'on eût un jour la guerre, pour se régler là-dessus autant que les circonstances le permettent. Pour ce qui regarde cette derniere mesure relativement à notre état, je crois que ma dépêche de Stockholm du 8 avril 1763, dont j'ai eu l'honneur de vous communiquer une copie, pourra donner quelques éclaircissements utiles, quoique depuis ce tems-là il peut et il doit naturellement y avoir eu plusieurs changements en Suède relativement aux forces militaires de ce païs-là, mais dont il ne sera pas difficile de se procurer des informations exactes; et b) Rien ne seroit plus heureux, que si une fois pour toutes une constitution véritablement bonne, solide et adaptée aux autres parties de l'administration pourroit être faite tant pour l'armée que pour la flotte et qu'une telle constitution, quand premièrement elle seroit adoptée, fût bien consolidée et maintenue toujours sans des changements essentiels. De tout tems, mais surtout depuis 1763, nos deux états militaires et nommément nos troupes de terre ont eu plusieurs constitutions, qui se sont suivies successivement et qui toutes les fois ont coûté des sommes considérables à établir, sans que le service y ait gagné à ce que les gens du métier assurent et l'on n'a, ce me semble, pas à faire d'être militaire pour comprendre le tort qui doit en être résulté, tant pour cette partie en particulier que pour l'état en général et qu'il faut un système militaire bien formé et fidèlement suivi, si le service doit prospérer. Mais peutêtre que celui que nous avons actuellement est-il celui qu'il nous faut, ce que je ne suis pas en état de décider; et en ce cas il faudra s'y tenir. Msr. de Montesquieu, que vous me

permettez de citer encore une fois, a inséré dans le 18<sup>me</sup> chapitre de son livre »*Considérations sur les Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains*«, un passage trop remarquable et qui a trop de rapport avec cette matière, pour que je puisse me refuser de la copier ici. Voici ce passage, qui m'a singulièrement frappé aussi souvent que je l'ai lu: »Nous voyons que, depuis près de deux siècles, les troupes de terre de Dannemarc ont presque toujours été battues par celles de Suède. Il faut qu'indépendamment du courage des deux nations et du sort des armes, il y ait dans le gouvernement danois, militaire ou civil, un vice intérieur qui ait produit cet effet, et je ne le crois point difficile à découvrir.«

Que ne donnerions-nous pas, Msr., vous et moi, auxquels la gloire et le bonheur de la nation tiennent si fort au coeur, pour savoir ce que cet homme si profond et qui certainement ne disoit rien au hasard, croyoit avoir découvert sur un sujet qui mériteroit bien d'être sérieusement médité.

6) Une espèce de gens contre lesquels un souverain ne sauroit selon moi être assez en garde, ce sont les faiseurs de projets et vous vous rappellerez, Msr., que je vous en ai entretenu bien de fois. Je ne parle pas seulement de ceux qu'on appelle proprement ainsi, qui prétendent posséder des secrets utiles, d'avoir découvert des arts nouveaux ou d'avoir raffiné sur des arts connus ou bien de pouvoir indiquer pour de certaines opérations des moyens extraordinaires, plus faciles et moins dispendieux que ceux dont on se sert communément, et qui pour la plupart sont des escrocs ou des charlatans, parceque le mal qu'ils causent n'est que passager et qu'on se lasse bientôt d'ajouter foi à des gens de leur espèce quand on a appris par sa propre expérience qu'il n'y a qu'à perdre avec eux. Je ne parle pas précisément non plus ici d'une autre espèce de faiseurs de projets, qui proposent d'établir des certaines fabriques, des nouvelles branches de commerce ou d'autres grandes entreprises, quoiqu'ils ne laissent pas aussi d'être dangereux, parcequ'ils entraînent dans des dépenses, qui rarement font l'effet qu'on s'en étoit promis et que leurs projets détournent les sommes, qui surtout dans un état dont les finances sont dérangées, pourroient être bien plus utilement employées, de sorte qu'un souverain fait très-bien de ne pas les écouter facilement. Mais je veux parler surtout de ces gens inquiets et remuants qui, soit par intérêt ou pour se distinguer et se faire un nom, soit pour plaire au gouvernement quand ils en connoissent le goût et les vues, soit par le seul

désir de faire des innovations, soit enfin par une conviction erronée et par une espèce d'enthousiasme, forment des vastes plans et projets pour changer les loix, ou les grandes institutions, ou les parties les plus essentielles de l'économie intérieure d'un païs, et qui sont d'autant plus à craindre, que par des promesses spécieuses ils font espérer les plus grands avantages de l'exécution de leurs plans, et tendent par là des pièges précisément aux princes les mieux intentionnez et qui désirent le plus vivement de rendre leurs peuples heureux. Jamais un souverain ne pourra trop se garantir de ces novateurs; il les rencontre souvent là, où il s'y attend le moins, quelquefois dans les premières places de l'état, quelquefois à sa propre cour et même autour de sa personne; et comme effectivement rien de ce qui est fait par les hommes n'est parfait et ne se trouve avoir au moins un côté foible par lequel on peut l'attaquer, ces réformateurs ne manquent jamais de prétexte plausible pour proposer comme nécessaires ou au moins comme utiles les changements qu'ils méditent et trouvent tôt ou tard moyen de les faire agréer, si le maître se laisse aller à les écouter et ne prend le parti d'abord de leur imposer silence ou de renvoyer leurs projets aux départements respectifs pour se faire informer à fond de tout ce qui peut l'engager à les approuver ou à les rejeter; et encore faudroit-il selon moi dans le premier cas que rien ne fût précipité, qu'on ne fit d'abord que des essais en petit, et que là ou la nature de la chose le permettroit, on se contentât pour opérer les changements résolus d'employer la persuasion et l'encouragement plustôt que la volonté du législateur; précautions d'autant plus nécessaires, que les maux une fois causez par des innovations d'une certaine importance et qui regardent les grandes institutions dans un état, sont d'ordinaire permanents et irréparables. Je ne disconviens point, qu'il ne puisse y avoir souvent bien de choses qui ont à faire d'être réformées, tant par les abus qui peuvent s'y être glissez que parceque les tems, les moeurs et nombre d'autres circonstances ont pu rendre quelque modification nécessaire à leur égard, mais en général je crois que le proverbe est vrai, qu'il n'y a pas de plus grand ennemi du bien que le mieux, et que surtout les grands et subits changements qui donnent toujours une secousse à l'état, doivent être soigneusement évitez.

7) Je passe à un autre sujet que nous avons souvent discuté ensemble. La récompense du mérite et la punition du vice étant les grands ressorts de tous les gouvernements, c'est un devoir essentiel du souverain de savoir les mettre bien à profit, sans les user. Il use le ressort



des récompenses, quand il en accorde à des gens qui n'en méritent point, ou quand il ne met pas de proportion entre la récompense et le mérite; et il use celui des punitions, quand il en fait infliger de trop rudes ou pour des fautes légères ou involontaires, tout comme il le relâche quand il ne punit pas ce qui est réellement punissable, quand il ne laisse pas aux loix leur autorité, et quand il oublie que ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, qui lui est confiée, non seulement pour la défense de ses sujets contre des ennemis étrangers mais aussi pour défendre l'innocence et la vertu opprimée contre les méchants et pour être le ministre de Dieu vengeur, pour punir celui qui fait mal. Un prince doit donc éviter ces deux extrêmes également, comme également injustes, également nuisibles et se tenir bien persuadé, que si la bonté accompagnée de sagesse est une très-grande vertu, comme elle l'est effectivement et par laquelle il doit tâcher de ressembler à l'être suprême dont il est l'image sur la terre, une bonté mal-entendue dégénère facilement en faiblesse et devient souvent une dureté pour ceux qu'elle expose à être les victimes des abus qu'elle tolère, et desquels, pour ainsi dire, elle se rend complice en ne pas les reprimant. Aussi dit un auteur moderne (le marquis de Luchet dans l'histoire littéraire de Mr. de Voltaire, tom. I pag. 264) »Un gouvernement foible rend inutile jusqu'à la vertu et le vice (sûr de l'impunité) désole par une sécurité insultante les âmes vertueuses mais foibles, qui avoient besoin de joindre à leur propre estime le suffrage et l'appui de celui qui les commande.« Il n'est pas moins nécessaire pour le bien public, que le souverain fasse respecter en général les loix et les ordonnances sans avoir égard à l'apparence des personnes qui les enfreignent, qu'il maintienne la subordination, sans laquelle un état ne sauroit subsister, et qu'il exige surtout la plus grande fidélité, exactitude et vigilance de la part de ceux qui le servent; en un mot, que sans aimer à punir, sans aimer à se faire craindre, il soit rigide dans tous les cas, où la clémence pourroit multiplier le nombre des coupables et des mauvais serviteurs par l'espoir de l'impunité et devenir ainsi nuisible à l'état par un relâchement général, qui est une suite naturelle des désordres qu'on ne prévient ou qu'on ne punit point et d'une conduite molle de la part du gouvernement à cet égard.

8) Ce mémoire est déjà devenu si long, Monsieur, que je dois me hâter de le finir pour ne pas lasser votre patience, et je n'y ajouterai



ainsi encore qu'un seul article, sur lequel nous nous sommes aussi communiqué nos réflexions.

Si tous les hommes étoient justes et vertueux, si personne ne tentoit jamais d'empiéter sur les droits des autres et d'attaquer leurs propriétés, si chacun faisoit son devoir et ne songeoit point à troubler les autres dans l'exercice de leurs fonctions, la loi de la nature auroit seule suffi pour maintenir l'ordre dans le monde, et l'égalité naturelle entre les hommes auroit pu subsister; mais la nature humaine étant devenue vicieuse, il a fallu un frein pour contenir et reprimer leurs passions et pour prévenir les suites malheureuses d'une égalité parfaite, à laquelle le plus fort auroit seul gagné. Il a donc fallu des législateurs pour dicter des loix civiles et criminelles dans chaque état, des juges pour juger selon ces loix, et un pouvoir muni de l'autorité nécessaire pour les faire exécuter. Le souverain, que Dieu a chargé de ces devoirs si importants, les remplit en donnant les meilleures loix possibles en établissant des juges sur la capacité et l'intégrité desquels il peut compter, en bien composant les tribunaux supérieurs et en veillant avec une application soutenue et infatigable sur la façon dont la justice se rend et dont les loix s'exécutent dans ses états, mais il ne feroit certainement pas bien, s'il vouloit descendre dans les détails et juger lui-même, s'il évoquoit à sa personne des causes foncièrement du ressort des tribunaux, et s'il changeoit par là le cours ordinaire de la justice. Non seulement ses autres grandes occupations en souffriroient, un seul ne pouvant pas suffire à tout, mais étant homme comme les autres, il pourroit aisément se tromper lui-même dans les jugements des causes compliquées et épineuses, qui exigent d'être examinées et discutées par plusieurs et selon les formes ordinaires pour éviter toute injustice et toute surprise et pour ôter aux parties tout prétexte de plaintes, sans parler de nombre d'autres inconvénients qui pourroient en résulter. Je ne crois pas hors de propos d'observer ici, qu'un souverain doit de même éviter avec soin d'influer personnellement sur les affaires particulières et domestiques de ses sujets, soit qu'elles regardent des individus, soit qu'elles concernent des familles entières et de les gêner par cette influence dans l'exercice de leurs droits ou dans leurs arrangements particuliers, tels que leurs mariages, leurs testaments ou autres actes pareils, ainsi que dans leurs procès, parceque les insinuations faites de sa part étant naturellement regardées toujours comme des volontez

et ses conseils comme des ordres, il restreint par là, au moins indirectement, la liberté que les loix leur accordent, ce qui d'un côté n'est pas le moyen de gagner leurs cœurs et peut de l'autre donner occasion à ceux qui entourent sa personne, s'il se trouve des gens intéressés parmi eux, à lui représenter les choses dans un faux jour, à leur propre avantage ou à celui de leurs amis et à lui faire faire des démarches, qui contre son intention et son attente peuvent troubler le repos et la félicité des familles.

Vous remarquerez facilement, Monsieur, que les réflexions contenues dans ce mémoire ne regardent qu'une très-petite partie des devoirs si étendus et si importants d'un souverain et des écueils qu'il lui importe d'éviter pour rendre son administration heureuse, mais mon but n'a proprement été que de recapituler les principaux points, sur lesquels nous nous sommes entretenus l'hyver passé et que je n'ai même fait qu'effleurer ici, parceque le tems et mes autres occupations ne m'ont pas permis de les traiter plus à fond, et parcequ'avec un homme aussi intelligent et aussi instruit que vous, c'auroit été très-superflu; ce qui est si vrai, que je ne me serois pas même déterminé a vous adresser cet écrit, si je n'avois voulu vous donner par là une preuve de ma déférence et de mon devoir de vous complaire, que se fondent sur la haute estime que je vous porte et que vous méritez à si juste titre.

Kopi med Schack-Rathlous Haand (Ravnholt).

557.

#### Nogle Anmerkninger

ved Finance Collegii Forestilling af Juni 1785 angaaende Statens Gieldes Tilstand, sammes Afbetaling med videre<sup>1)</sup>), mundtlig foredragne i det Geheime Stats-Raad d. 28de Junii 85.

#### 1ste Hoved - Post.

Pag. 21:

For at kunde oversee paa eengang alt, hvad som angaaer Statens Finance Væsen, skulde nu tillige af Ober-Banque-Directionen opgives, hvad i Henseende til de allereede af particuliaire giordte og herefter attraaende betydelige Udlaanes Formindskelse alt er foranstaltet eller endnu med Lempe kand bevirkes inden nogle faa Aar, thi da den fulde Massa af circulerende Sedler er (vid. pag. 35) 15,730,634 Rd., og Hds. Maystt. (vid. pag. 37) ikkuns egentlig skal betale i Banquen 8,255,772 Rd., saa bliver endda 7,474,862 Rd. circulerende Banco Sedler tilovers, hvilken Summa synes at være endnu

alt for stor og baade at burde og at kunde formindskes, ved det at particuliaire, ligesaa vel som Hds. Maystt., tilbagebetalte de betydelige af dem i Banquen uden for de sædvanlige Regler giordte Laan. Een fuldstændig Forestilling denne Sag angaaende var det altsaa meget vell, at Banquen saa snart som mueligt kom ind med.

Jeg indseer og føler alt, hvad der kand siges imod at anvende den i Kongens bortsolgte Jordegods indestaaende halve Kiøbesumma, bedragende i alt 2,075,958 Rd. I sær synes tvende Argumenter at være stærke, neml. 1) at Renten af denne Capital skulde være een evig og efter Sandsynlighed for alle muelige Tilfælde betrygget aarlig Indtægt for den kgl. Casse, og 2) at dette Gods som forhen Cronen selv tilhørende paa ingen anden Maade kunde være bleven alieneret fra Cronen. Men til det første svares, at een aarlig besparet Udgift — som her erholdes ved Hds. Maystts. derved formindskede Renter — er det samme, idet mindste i Henseende til Virkningen, end som een aarlig Indtægt, og at i denne Fald endnu den store og ellers ikke muelige Fordeel vindes, at een lige saa stor Summa af Seddel Stokken inddrages, som bemelte Capital beløber sig til, hvilket vill blive til een uendelig Lettelse for Staten, som er oversvømmet af Banco-Sedler; og til det andet, at egentlig man ikke kand ansee de bortsolgte kgl. Godser som virkelig Cronen selv tilhørende og, om jeg maae bruge det Udtryk, som Cronen incorporerede Domainer, om ogsaa een Deel deraf har tilhørt Høysal. Kong Friderich den 3<sup>die</sup> førend 1665, thi den 19<sup>de</sup> og d. 20<sup>de</sup> Articul i Konge Loven, som ere de eeneste, der taler om Eyendomme og Landgods, Cronen tilhørende, sigte kiendelig nok alleene til superioritatem territorialem og de kgl. Rettigheders og Eyendommers Indivisibilitæt i Henseende til Successions Tilfælde; og overalt er aldrig, saavidt jeg veed, noget Inventarium bleven forfattet over de Domainer, som Kong Friderich den 3<sup>die</sup> eyede, og alle de efterfølgende Konger, men i sær Kong Friderich den 4<sup>de</sup>, som loed indrette de saa kaldede Krigs Jordebøger, have ved Kiøb og Salg, ved Mageskifter og paa mangfoldige Maader saaledes snart forøget og snart formindsket og ombyttet deres forbeholdne Godser, at det er meere end Beviis nok, at de have seet sig beføiede til i den Deel at kunde giøre og lade, hvad de efter Omstændighederne ansaae for at være Staten tienligst, hvilket følgel. ogsaa Hds. Maystt. ogsaa nu lige saa fuldkommen som de er beføyet til at giøre.

Jeg er fuldkommen af den Tanke, at det er nyttigt at have een Fonds i Beredskab for med samme at kunde betale uventelig opsagte udenlandske Capitaler, naar een saadan Fonds imidlertid paa muel-

Pag. 40 et  
41:

Pag. 51:

ligste Maade giøres frugtbar, men da af de tvende i forrige Aar optagne Laan, som udgiøre 1,867,338 Rd. til dato ikkuns ere anvendte og nu til 1. Julii skal anvendes 1 Million 8000 Gylden og 306,000 G., tilsammen omtrent 700000 Rd., saa at der bliver tilovers, som i Altona staae urørte, over 11 Tdr. Guld, saa troer jeg for min Deel, at denne betydelige Summa er for det første stor nok for at tiene til bemelte Brug, og at altsaa de Capitaler, som allerede med kgl. Tilladelse ved Cammerh. Wæchter og Etats-Raad Helfriedt negocieres<sup>2)</sup>, efter Haanden som de indkomme, kand bruges til Hielp til Banquens Afbetaling, hvilket mig ikke synes at være Finance Collegii Hensigt med denne Negociation.

Pag. 53: Jeg er ellers gandske eenig med velbemelte Collegio, at det ikke vilde være raadeligt at aabne nye Negociationer udenlands for at afbetale Banquen, ligesaa lidt som at een udstædende kgl. Obligation til Banquen for den til samme resterende kgl. Giæld vilde befordre Hensigten at formindske Banco Sedlernes Circulation, og jeg troer saaledes, at eet Laan i Landet til dette Øyemedes Opnaaelse bør have Fortrinnet; og i Henseende til eet saadant indenlands Laan er jeg af samme Meening som Finance Collegium, at nemlig den paa de herved

Pag. 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72 pp.: tegnede Paginis foreslagne Plan bliver den fordeelagtigste, skiøndt denne Subscriptions Maade paa Annuitæter her i vore Lande ikke endnu er bekjendt og følgel. i Førstningen neppe vill vinde almindelig Bifald, hvorfor jeg og bør erindre, at om Intentionen er at giøre dette Laan i Contant, saa vill Summen aldrig blive complet, deels for Umueligheden at præstere saa mange reede Penge og deels for den mindre Reedebonhed, Folk vill have at skille sig ved dem; ikke heller indseer jeg, naar den her foreslagne Million allene laanes for at tiene til Banquens Afbetaling, at den behøves at skee i Courant, da Banco Sedler i den Henseende giøre samme Virkning.

Løvrigt veed jeg intet af Betydenhed at erindre ved de forskiellige Indstillinger, som indbefattes i Finance-Collegii Forestillings 1<sup>ste</sup> Hoved Post.

#### 2den H o v e d - P o s t.

Pag. 108: Jeg kand for min Deel ikke andet end tilraade Hds. Maystt. af de her anførte 264,594 Rd. 21<sup>1</sup>/<sub>4</sub> S. i sin Tiid at legge i det mindste de 150,000 Rd. til den synkende Fonds, deels fordi denne ellers vill blive alt for liden og ubetydelig, og deels fordi de overblivende 114,594 Rd. synes at være, i Proportion af Hds. Maystt.'s Revenuer og i Betragtning af Landets nærværende Forfattning, een stor Summa nok for aarlig at anvende til Pensioner, extra Tillæg og andre over-

ordentlige Benaadinger, saa at i mine Tanker det med bemelte 150,000 Rd. bør forholdes, ligesom Finance-Collegium har foreslaaet i Henseende til Pensionerne, som udreedes af Skatt-Cammeret, og <sup>Fra Pag. 109</sup> saa blev den Summa, som i sin Tiid skulde udgiøre den synkende <sup>til 113:</sup> Fonds 607,966 i Stæden for de af Finance Collegio beregnede <sup>Pag. 115:</sup> 457,966 Rd.

Ligeledes troer jeg, at een Specification af de Finance-Cassens extraordinaire Reglement paalagte ikke ubetydelige Udgifter, som efter een vis Tiid skal ophøre, og som Forestillingen ommelder, bør <sup>Pag. 113:</sup> fremlegges, paa det, at Hds. Maystt. kand skionne, om ikke een Deel af disse Udgifter, naar de eengang ophøre, reent kunde bespares og henlægges til den synkende Fonds, thi vell er det heel rigtig, som i Forestillingen anføres, at det er nødvendig, at der altid i den kgl. Casse havs een Fonds til at understøtte for Staten nyttige Indretninger, men det vigtigste af alt er dog at betale Gielden, og efter Haanden som den formindskes, og man seer, at man bliver Mester over den, kand man altid med meere Tryghed, Sikkerhed og Glæde forøge de Summer, som man vill bestemme til nyttige Indretninger.

Jeg kand ikke andet end ønske, end at Finance Collegium maae <sup>Pag. 123:</sup> forelegge Hds. Maystt. eet Overslag over Høystsammes forventende ordentlige og overordentlige Udgifter og de til sammes Bestridelse forventende Indtægter for med nogenledes Vished at kunde beregne Mueligheden af de her i Forestillingen giordte Forslag, thi i hvor gode disse end virkelig kand være, saa vare de dog ikkuns Paillativer, om imidlertid de kgl. aarlige Indtægter ikke vare tilstrækkelige til de aarl. ordinaire og med Sandsynlighed forventende extraordinaire Udgifter, og at man følgelig gik tilbage paa den eene Side, naar man avancerte frem paa den anden. Det er af den aarlige Under Balance i den kgl. Cassa, at Gielden til deels har sin Oprindelse. Saa længe den Kilde ikke er stoppet, kand og maae det samme Onde, som den har givet af sig, yttre sig paa nye, men har man først reglert det aarlige saaledes, at det bærer sig, saa kand man, naar Forsynet bevarer for overhængende Ulykker, bestemme, hvad man kand betale paa Gielden, og hvad gode og i sin Tiid frugtbringende Indretninger, man kand giøre og anvende Penge paa.

I den Forfatning vi ere, tørr jeg ikke tilraade at giøre vore Fi- <sup>Pag. 129:</sup> nancers Tilstand offentlig bekiendt. Underhuset giør det i Engelland, og Necker har, dog uden Regieringens Tilladelse, giordt det samme i Frankrige, men vi have ikke Engellands eller Frankriges Ressources, som ere saa uendelige, at, i hvor umaadelig stor deres

Gield end er, disse Stater dog ikke ophøre at være frygtede af deres Fiender og anseete som mægtige allierte af deres Venner, samt som aldeles tilforladelige i Henseende til deres Credit-Væsen, hvilket vi ikke paa langt nær i den Grad kunde vente os, naar vores Tilstand var lagt heele Europa for Øynene. Jeg holder altsaa for, at alt, hvad som vedkommer denne vigtige Deel af Statens Huusholdning, maae meere end nogensinde holdes aldeles hemmelig for alle Uvedkommende.

Pag. 187:

Hvad jeg har anmerket ved pag 113 og 123 falder her at igientage, neml., at det første er at betale Gielden saa meget, som mueligt er at overkomme, og saa først at arbejde paa nye, nyttige Indretninger. I mine Tanker bør altsaa de 747,254 Rd. Activa, som ere anførte paa den vedlagte Fortegnelse sub Lit. O., anvendes til, alt som de indkomme, at betales i Banquen paa de 2 Millioner, som Hds. Maystt. der paa Obligation bliver skyldig, og de derved Tiid efter anden besparede Renter, som til sidst vill gjøre 28,000 Rd. aarl., tillegges den synkende Fonds. Vell var det at ønske for at forøge Landets Producter, at Eyendommenes Besiddere kunde for een billig Rente faae nogen Understøttelse, som det nu i mange Aar er skeet i de preussiske Stater, og jeg miskiender altsaa ikke alt, hvad den anden Forestilling af Finantz Collegio af Dags Dato om een Credit Casses Oprettelse<sup>o</sup>) indeholder nyttigt og virkelig i og for sig selv fortreffligt, men at det skulde skee paa een Maade, hvorved Kongens Gield i Banquen sildigere blev afdragen, og følgel. Banco-Sedlernes Formindskelse gik saa meget langsommere for sig, troer jeg ikke vilde være godt. Overalt, saa længe Kongens og Landets Finance Sager ere i den Tilstand, de nu befinde sig udi, er jeg af den Formeening, at man saa meget som mueligt bør simplificere Tingene og vogte sig for at complicere dem meere, end de ere. Mange Ting i Verden ere theoretice, og naar de betragtes og tages hver for sig, meget gode og ypperlige, men naar det kommer til Udøvelsen og i sær af dem alle paa eengang, saa løber det eene i det andet og hindrer det andet, og det, som kunde været giordt successive med megen Letthed, forvikles, naar det skeer under ett og til samme Tiid. Jeg vilde derfor ønske, at Finance Collegii heele Forslag denne Deel af Sagen angaaende, fra pag. 133 af til Enden af Forestillingen, i hvor god og vell overlagt den virkelig er, saavellsom Indholden af den ovenmelte anden Forestilling blev udsatt for det første og indtil lykkeligere Tider, i det mindste indtil Kongens heele Gield til Banquen var afdragen, da denne nyttige Sag nærmere kunde komme under Deliberation.



558.

Underdanigst Betænkning  
angaaende et nytt Regulativ for at bestemme Embedernes Rang,  
indgIVEN til Cron-Prinzen d. 28. Marts 1786<sup>1</sup>).

Ingen, der kiender vores Forfattning, kand nægte, at een umaadelig Attraae efter høyere Rang har, i sær i det sidste Snees Aar, grebet alt meer og meer om sig iblandt os og i mange Henseende forvoldet uendelig meget ondt.

Derved er een overdreven Yppighed bleven foranlediget i mange Huusholdninger, saa at rett ofte eet hvert Trinn, som en Huusfader har giordt op ad paa den improprie saa kaldede Æres-Trappe, har været eet Skritt tilbage i Henseende til hands egen og hans Familles Velstand. Derved er den lovlige, den roesværdige Ære-Lyst at tiene Staten i Embeder og saaledes at naae et fortient Fortrin for andre sine Medborgere udartet og bleven omskiftet hos mange til een daarlig Higen efter smaae Ære og hos andre til een skadelig og virkelig strafværdig Ærgierrighed, da disse alleene har søgt uden Arbeyde, uden Umage, og følgelig uden Vederlag for Staten saa at sige at rane den Anseelse og den Værdighed, som med Rette og efter Tingens Natur ikkuns skulde blive de tienstgiørende i Staten til Deel; derved er Subordinationen, som til god Ordens Vedligeholdelse og Sagernes Fremme end og i alle civile Embeder er meer eller mindre nødvendig, meget ofte bleven tilsidesatt, naar een høyere characteriseret med een Slags Modbydelighed og Uvillie har imodtaget og med Lunkenhed har iverksatt de ham af een lavere i Rangen ansatt Superieur givne Ordres. Med eet Ord, derved har vores Tænkemaade og vore Sæder begyndt at faae een for os selv og for heele Staten skadelig Vending, og soim hverken hos vore fornuftige Landsmænd eller hos fremmede kand giøre os Ære.

Og hvor besynderlige have ikke iblandt Virkningerne af denne Rang-Syge været, da Characterer og Rang have været nær ved at ansees som een Vare, hvilken de rigeste eller de meest ødsle lettest kunde forskaffe sig, og da man har Exempler paa Folk, som have opsvungen sig til de høyeste Værdigheder uden nogensinde at have tient, paa andre, som i Kraft af Lomme Breve have faaet een Anciennetæt fra adskillige Aar tilbage, paa Koner som have faaet større Rang end deres endnu levende eller og deres afdøde Mænd, paa Folk, som ere avancerede efter deres Død og saa videre; ikke at tale om, at man har seet Personer mødes og Side om Side at nyde



den samme Ære paa de allerypperligste Stæder i Landet, som for faa Aar tilbage i deres personlige Relation til hinanden havde været i den allerstørste Afstand, og det ikke fordi virkelig betydelige Embeder og Fortienester, men alleene visse Characterer havde satt de eene jævnsides ved de andre. Alt følger af den hos os indførte personlige Rang, som ingen, der ikke dertil har været Øyevidne, kunde forestille sig som muelige.

For at rykke dette Onde op med Rode kiender jeg for min Deel, jeg tilstaaer det oprigtig, intet andet rett virksom Middel end for Eftertiden aldeles at afskaffe alle Characterer og den med samme forbundne personlige Rang, og alleene at hefte den eene Medborgers udvortes Fortrin og Udmærkelse for den anden ved Statens Embeder, alt som disse enten i sig selv ere meer eller mindre vigtige, eller og, efter een i alle Lande vedtagen Skik, meer eller mindre anseelige.

Jeg indseer imidlertid og jeg føler meget vell, hvor vanskeligt det er paa een Gang at gjøre een saadan Forandring i een Nation, udi hvilken denne fordærlige Rang-Syge, som Regieringen selv, om det er mig tilladt at sige det, iblandt snarere har syntes at føde end at ville standse, har giordt saa stor een Fremgang, uden derved at sette mangfoldige Mennesker, ja, maaskee Familier, i een Slags Bekymring, men jeg indseer og føler ogsaa paa den anden Side, at een Forandring er høyst nødvendig, og at om man alleene lod sig nøye med at gjøre den efter Haanden ved at lade alle nu characteriserede Personer uddøe, uden tillige at fastsette og almindelig bekjendtgjøre nye Principia for Fremtiden, saa vilde det medtage een saa lang Række af Aar, at den største Deel af den nu levende Slægt maatte savne dends Nytte. Ligeledes forudseer jeg een Indvending, som med temmelig Sandsynlighed kand giøres imod Characterers Afskaffelse, den neml. at Kongen derved mister eet Middel uden Penge-Udgift at belønne Fortienester. Men der blive endda adskillige slige Belønnings Maader tilovers, thi nogle kand belønnes med Ridder-Ordener, andre med at nobiliteres eller med at ophøyes i den saa kaldede Herre-Stand, med Befordring for dem selv eller deres Børn til Embeder eller med Forfremmelse til større og bedre Charger, med Rescripter expederte af de vedkommende Collegier og af Kongen underskrevne for at give Hds. Maystt.'s Velbehag tilkiende over een eller anden af een Mand giordt betydelig Tieneste og saaledes indrettede, at de som Ære-Minder kand bevares i Familierne, med Guld- eller Sølv-Medailler pro Meritis som Agtelses Tegn, med passelige



Foræring af een eller anden Nippe tilstillet af Kongen selv eller i hands Navn o. s. v., alt efter den Persons Qualitæt og Forfatning, som fortienet at belønnes, og saaledes som det skeer i saa mange andre Lande, hvor man intet veed at sige af Characterer.

Jeg troer altsaa, da Skaden, som disse foraarsage, er saa følelig og saa almindelig udbredt, og da Fordeelene, jeg undseer mig ved at give dem det Navn, som de føre med sig for Staten, egentlig ikkuns bestaae i Bestallingers Betalning og i een større Indtægt af den aarlige Rangskatt (hvilke begge Deelee endda rett mange ere blevne befriede for) og disse Fordeele altsaa aldeles ikke kand veye op imod de af Charactererne flydende Uleyligheder, at det nu er den høyeste Tiid at tilbagebringe Sagen til sin naturlige Orden, hvilket, saa vidt jeg skønner, ikke kand skee uden ved een efter heel andre Grundsætninger end dem, som man hidindtil har fulgt, indrettet Forordning, som ikke maatte bære Navn af Rang-Forordning, men alleene af eet Regulativ for at bestemme de militaire og civile Embeders Orden og Forhold imellem sig indbyrdes.

Paa Grund heraf og efter de Principia, som jeg holder for at være de rette, og som jeg til deels har anført i den herhos følgende Bilage N<sup>o</sup> 1, har jeg, ikke af egen Drift, da Sagen egentl. ikke vedkommer de mig anbetroede Forretninger, men paa naadigst Befaling, forfattet det ligeledes her vedlagte Udkast til eet saadant Regulativ sub N<sup>o</sup> 2. Jeg troer gierne, at det ikke er fuldstændigt, og at mueligt der kand være meget derudi, som ikke er aldeles passeligt, og som kunde føde Vanskeligheder af sig; og det er saa langt fra, at jeg skulde meene, at det ikke behøver betydelig Rettelse, at jeg tvertimod meget ønsker og underdanigst beder, at Cheferne af alle Collegierne, under hvilke de forskellige kgl. Embedsmænd sorterer, nøye maae igienemgaae det, for deels at tillegge eller fratage og deels at forandre, hyad som kand synes dem at være nødvendig. Men saa meget er vist, at i mine Tanker een Hovedforandring høylig behøves, og at smaae og enkelte Modificationer i vores gamle Rangforordning ikkuns vilde være Palliativer i een Sag, som har havt langt større Indflydelse i Folks Tænke- og Handle-Maade, end man skulde troe.

For ikke at forbigaae noget af det, som jeg erindrer og troer at høre til denne Materie, skiøndt det ikke kand indrykkes i Regulativet, har jeg sub N<sup>o</sup> 3 endnu tilføyet nogle Anmærkninger, hvilke ligeledes kunde tiene til at formindske Begiærligheden efter een personlig høy Rang. Og om alt dette iverksettes, saa troer jeg, at man med god Grund kand haabe, inden faa Aar at see een kiendelig

Forandring i den Henseende, og at Nationen efter Haanden kommer tilbage til den alvorlige, den stadige Tænkemaade, som gjør, at man alleene attraaer den sande Ære og søger at udmerke sig ved Dyd, ved Fliid og ved Duelighed, for derved at erhverve og at bevare den.

559.

Betænkning N<sup>o</sup> 1, indgiven i det Geheime Stats-Raad, angaaende een nye Species-Seddel Banques Indretning i Altona med videre.

Det kand ikke være ringeste Tvivl underkastet, at jo den af Finantz-Collegio udi sin all. Forestilling af [12.] Septbr. sidstleden<sup>1)</sup> giordte Plan, at indrette een Species-Seddel Banque i Altona og for Fremtiden alleene at indføre Species Mynt, deels in natura og deels i Species Sedler, i Hertugdømmene Slesvig og Holsteen, med de øvrige i den Anledning foreslagne Poster, vill være overmaade fordeeltig for bemelte Deel af Hds. Maystts Lande. Jeg troer ligeledes, at denne Plans Iverksettelse kand tilveyebringe den kongl. Casse adskillige Fordeele, og at det er mueligt, at samme i nogle Henseende ogsaa indirecte kunde have een god Indflydelse paa det heele.

Men efter min ringe Indsigt kand jeg imidlertid ikke nægte, at jeg holder for meget betænkkelig 1) at indføre tvende forskellige Mynt-Foed i een og den samme Herrers Stater, udi hvilke all Mynt, Vægt, Maal p. p. burde saa meget som mueligt være lige, 2) at lade coursere hands Mynt og hands Banco-Sedler i nogle af hands Provinzer som Penge og i hands andre Provinzer at lade dem blott ansees som Vare, heldst naar alle disse Provinzer tilhaabe have saa megen Forkeer med hinanden indbyrdes, som Hertugdømmene have med begge Rigerne, og i sær med Norge og med Kiøbenhavn; ikke at tale om nogle Stæder, som i det geistlige ligge under Fyhns og Ribe Stifter og i det verdslige under det slesvigske, og 3) i saa vigtig een Sag, udi hvilken den heele Stats Formue-Massa burde virke med samlet Kraft og alt-saa den eene Deels Overskud bøde paa den andens Undervægt, at skille disse Deele fra hinanden paa een Maade, hvorved det er meer end muelig, at den eene og allerede nu rigeste Deel, i Handel og Penge-Omsatzer med den anden og mindst formuende, alleene havde all Fordeelen, hvilket her formodentl. vilde være casus, just af den samme Aarsag, for hvilken Hamborg, Lybeck og andre fremmede Handels Stæder nu i mange Aar saa umaadelig have vundet og endnu dagl. vinde i Handlen med de kongl. Undersaattere, og hvilket sidste Onde formedelst denne nye Indretning dog ikke blev fore-

kommet, hverken for Dannemark eller for Norge, men alleene for Hertugdømmenes Indvaanere.

Til disse Sætninger, som jeg troer at være rigtige i Almindelighed i alle Stater, bliver i mine Tanker endnu adskillige vores nærværende Forfattning vedkommende særskilte Anmerkninger at tilføje: a) At det kand være at befrygte, at den enorme Mængde af Banco-Sedler, som Landet er besværet med, ved een saadan Forandring og Indskrækning af deres Circulations-Kreds, alt meer og meer vill tabe deres Credit, og i samme Proportion, som det skeer, maae Banquen selv, som udstæder disse Sedler, ogsaa naturlig viis lide Skaar i sin, hvilket er meere vigtig nu end nogensinde før, siden dette Institut i Følge Forordn. af 8<sup>de</sup> Julii 1785 er bleven det Stæd, hvor alle de af H<sup>ds</sup>. Maystt. optagne Capitaler skal forrentes og afbetales, og som følgel. alle Statens Creditorer bør have den allerstørste Tiliid til. b) At ovenmeldte enorme Seddel-Massa vill blive en langt utaaleligere Byrde end hidintil, da den herefter alleen kommer til at trykke Dannemark og Norge, og endda, hvilket vel er at merke, Hertugdømmet Slesvig, denne betydelige, til det første Rige under det Navn af Sønder-Jylland egentlig hørende og fra samme, i hvad der end kunde skee i de tilkommende Tider, uadskillige Provinz, ikke meer skal hielpe til at bære den. c) At ligesaa H<sup>ds</sup>. Maystt., i Fald den Kiøbenhavnse Banques Interessentskab endnu vedvarede, neppe havde villet beslutte, tvertimod Indholden af den 7<sup>de</sup> Art. i dends Octroy af 29<sup>de</sup> Octobr. 1736, at lade de danske Banco-Sedlers Circulation som Mynt og deres Imodtagelse i sine Casser i Hertugdømmene ophøre, saa skulde det og synes mig, at den høytidelige Forsikkring af 10<sup>de</sup> Mart. 1774, som H. M. har ladet bekiendtgjøre ved Placaten af 15<sup>de</sup> April ejusd. an., at nemlig Banquen, uagtet den Forandring, som er skeet med Actiernes Eyendom og Besiddelse, skal i alle Maader uden Forandring forblive i sit forrige Væsen og Forfattning, og Octroyen af 1736 være stadfæstet i alle dends Punkter og Clausuler, at, siger jeg, denne høytidelige Forsikkring, som i den 1<sup>ste</sup> Art. af den ovenanførte Forordn. af 8<sup>de</sup> Julii 1785 endnu høytideligere er bleven igientagen og stadfæstet, vill legge den her foreslagne Plans Antagelse een uovervindelig Hinder i Veyen, da jeg ikke kand forestille mig een betydeligere og vigtigere Forandring i Banquens forrige Væsen og Forfattning, i dends Octroy og i dends Grundlove, end naar dends Sedler i den 4<sup>de</sup> Deel af H. M. Stater ikke meer skal have deres frie og ubehindrede Løb som reede Penge eller

der imodtages i Høystsammes Casser. Og d) at den store Ulighed, som bliver imellem de i Hertugdømmene garnisonerende Regimenter og de der i Embede staaende civile Betienters Vilkaar paa den eene og deres Skiebne, som ligge i Garnison, eller som staae i den civile Tieneste i begge Rigerne, paa den anden Side, naar hiine skal betales i gode og altid deres Værd beholdende Penge og disse derimod vedblive at tabe, snart meer og snart mindre, paa deres i danske Banco-Sedler dem betalte Lønninger, vill uden all Tvivl foraarsage hos disse sidste een Bekymring og een Modløshed, som kand blive Tienesten selv til Nakdeel, og som formodentl. dog eengang vill bevæge H. M. til at erstatte dem deres Tab paa een anden Maade for at gjøre alle sine troe Tienere lige Skiæl, hvilket kunde gaae overmaade vidt og blive meget byrdefuld for den kongelige Cassa.

Paa Grund af alt det her anførte skulde jeg for min Deel være af den all. Formeening, at det raadeligste bliver ikke at gjøre nogen særskilt Forandring i Henseende til Hertugdømmenes Mynt-Væsen, men at see Tiden an for at erfare, hvorledes de Midler, som H. M. ved den høystbemelte Forordn. af 8<sup>de</sup> Julii a. p. all. har tilkiendegivet at ville anvende for at afhjælpe det Onde, som der skal raades Bod paa, og for at bringe Banco-Sedlerne igien til deres sande Værd, gjøre deres Virkning, hvilket eet eeneste Aars Erfaring endnu ikke har kunnet lære os, thi svarer denne Virkning til vort Haab, grundet paa Finantz-Collegii all. Forestilling af Junii 1785, saa rettes Tingene derved, skiøndt langsom, saa dog uden Risque, som altiid følger med nye og store Operationer, og skulde det modsatte hendes, at neml. disse Midler ikke befandtes at være tilstrækkelige, saa maatte man i mine Tanker være betænkt paa at gjøre een almindelig Plan til Mynt-Væsenets og Penge-Rørelsens Forandring og Forbedring i alle H. M. Stater under eet, hvorved man da var meere vis paa at kunne indrette Tingene saaledes, at det heele concurrerte med lige Skritt til det heeles Vel, og at alting harmonerte med hinanden.

Jeg tilstaaer gjerne, at dette sidste vill medføre Vanskeligheder, og at dertil vill udfordres store og betydelige Fonds, som det ikke bliver lett at tilveyebringe; men vi have dog seet Exempel paa een lige saa vidtløftig og vanskelig Operation i vort Naboe-Rige Sverrig, hvor man var lige saa oversvømmet med Banco-Sedler om ikke meere, end vi nu ere det, hvor man havde lige saa faa og maaskee færre Contanter, end hos os endnu ere tilbage, samt een langt slettere Vexel-Cours, og hvor man dog med een kiendelig god Fremgang og Nytte, paa eengang i det heele Rige, gjorde omtrent een lige Indretning i Mynt-

Væsenet som den, der nu foreslaaes for Hertugdømmene Slesvig og Holsteen alleene.

Kiøbenhavn, d. 11<sup>te</sup> Octobr. 1786.

Kopi med Schack-Rathlous Haand.

560.

2<sup>den</sup> Betænkning i den samme Materie, indgiven i det Geh. St. Raad.<sup>1)</sup>

Efter den underdanigste Betænkning, som jeg har havt den Ære at oplæse her i Stats-Raadet for nogen Tiid siden angaaende det kongl. Finantz-Collegii Forslag om een Species-Seddel-Banques Oprettelse i Altona og Mynte-fodens Forandring p. p. i Hertugdømmene, og efter alt, hvad jeg tillige mundtlig derom den Gang har anført, kunde jeg i Dag, da dette Forslag igien forekommer til Overvevelse, alleene indskrænke mig til mine allerede fremsatte Grunde; men jeg anseer Sagen for at være af saa stor og for hele Statens Vee eller Vel saa decisiv een Vigtighed, at jeg troer mig forbunden til at igientage og fornye nogle af mine underdanige Erindringer imod een i mine Tanker saa betænelig, og jeg troer at kunne tillegge, saa farlig een Operation.

Jeg anseer den i sær som farlig,

1) fordi, naar de danske Banco-Sedler paa hiin Side af Colding blive till een simple og saa at sige ubrugelig Vare, og altsaa Hamburgerne ikke meer kand udgive dem i Hertugdømmene i Betaling for, hvad de der tilforhandle sig, saa vill disse Sedler falde til saa overordentlig lav een Priis i Hamborg, at den danske eller norske Mand, som alleene med dem er i Stand til at betale Hamburger Vare og Vexler, bliver nødt til at give saa mange pro Cent for Hamburger Banco-Penge, som man paa den Hamburger Børs, der altid bestemmer Coursen, finder for godt at fastsette.

2) fordi vi, som allerede ere blevne saa tilbagesatte ved at udsues af bemelte Stad og af andre fremmede Handels-Stæder, maae naturligviis, i Fald denne nye Indretning finder Stæd, endnu settes meer tilbage, da vi saa faae toe heele Provinzers Handel og Penge-Omsatzer meere imod os end hidintil. Og hvilke Provinzer? Provintzer, som ligge os i Dørren, folkerige Provinzer, som tillige ere rige paa saadanne Nødvendigheds Vare, som vi selv ikke have nok af, og der ikke behøve uden saare lidet af os, og Provinzer, som ere beboede af vore Medborgere og vore Brødre, som ved deres Handels Overvægt skulde hielpe paa vores Under-Balance, men som tvert imod i

saa Fald blive fremmede for os i den betydeligste Deel af det, der meest sammenknytter Venskab, neml. fælles Interesse, og komme selv til at vinde, naar Statens øvrige Deele tabe, ligesom og i samme Proportion som Hamburgerne, med hvilke de da faae een Interesse i den Deel.

3) fordi af den heraf flydende Forringelse af vores Mynt og i sær af vore Banco-Sedler nødvendig vill følge, at Dyrheden ikke alleene af alle de udenlandske Vare, som vi bruge, men ogsaa af de ovenmeldte os uundværlige slesvigske og holsteenske Producter, daglig vill tiltage, med Dyrheden Fattigdommen og med Fattigdommen een almindelig Mismodighed i alle Stænder, alt i een saadan Grad, som ingen er i Stand til at forudsige Høyden af.

Ere nu end disse Følger af den nye foreslagne Indretning i Hertugdømmenes Mynt-Væsen ikke saa visse i sig selv, som jeg holder dem for at være, saa ere de dog høylig at befrygte som propable eller i det mindste som muelige, og jeg kand altsaa ikke andet end inderlig ønske og instændig bede, at vi ikke maae udsette os for dem, da de Fordeele, hvilke ved bemeldte Indretning kand tilflyde den kongl. Casse, ved Landets langt større Tab formodentl. for dyrt bleve erhvervede.

Jeg refererer mig da i eet og alt til den i min ovenmelte underdanigste Betænkning fremsatte Deduction og Conclusion og forsikkrer hellig og med den Sandruehed, som stedse skal følge mig, og som jeg i sær skylder dette Stæd, at jeg, uagtet jeg i denne Sag er af een anden Meening end det kongl. Finantz-Collegium, dog oprigtig skal ønske, i Fald dette Collegii Forslag bifaldes, at Udfaldet maae fuldkommen svare til dets Haab, og at jeg lige saa oprigtig skal deele dets Glæde derover; men med samme Sandruehed og med den Fridmodighed, min Overbeviisning giver mig, tilstaaer jeg gierne, at jeg for min egen Roeligheds Skyld, i Fald de Følger, som jeg befrygter, skulde indtreffe, og som, naar de eengang havde yttret sig, ikke meer var at raade Bod paa, bør være mig selv bevidst, at jeg har talt, skreven og giordt alt, hvad jeg har kunnet for at forekomme dem, og at jeg til den Ende ikke har ladet noget uforsøgt af det, som jeg i mit Embede kunde og troede at burde giøre.

Sluttelig maae jeg underdanigst anmerke for at bestyrke, hvad jeg i min første Betænkning over denne Sag sub Litt. c. har anført, a) at Octroyen for den Kiøbenhavniske Banque er ved een tydsk Forordning af 8<sup>de</sup> Mart. 1737 bleven publicert og indført i Corp. Constit. Reg. Hols. Tom. 1 pag. 691, hvilket beviiser, at bemelte Banque ogsaa for

Hds. Maysstts. tydske Provinzer er bleven octroyeret, og b) at i samme Samling og Tome pag. 1195 er indført een Intimation af een kgl. Resolution d. d. 10<sup>de</sup> Jan. 1746, som godtgjør, at som een naturlig Følge af høystbemeldte Forordning allerede den Gang de danske Banco-Sedler, i det mindste for nogle Contributioner, af de kongelige Oppebørsels Betiente i Hertugdømmerne skulde imodtages, thi det heder i bemelte Intimation fra Rente-Cammeret af 29<sup>de</sup> Jan. ejusd. anni: in den monathlichen Extracten anzuzeigen, wie viel an Banco-Billets in solcher Zeit in der Hebung eingekommen. Kiøbenhavn's Banque taber altsaa ved den proponerte Forandring een Rettighed, som den i Følge af sin Octroy i 50 Aar har nydt godt af, og som adskillige seenere kongelige Declarationer ligeledes have forsikkert bemelte Institut, neml. at dends Sedler skulde roullere i Hertugdømmene og antages der i de kongelige Casser.

Disse mine Tanker indstilles underdanigst.

Kiøbenhavn, d. 8<sup>de</sup> Novbr. 1786.

Kopi med Schack-Rathlous Haand.

561.

Mundtl[ig] at anføre i det Geheime Stats-Raad d. 25<sup>de</sup> April 1787.<sup>1)</sup>

Naar Finantz-Collegium, som naturlig viis best kiender alle Omstændigheder, holder det for umueligt formedelst hastig nok indtreffende tilstrækkelige Besparinger at kunde bestride de uventelig paakommende, men nødvendige extraord<sup>re</sup> Udgifter, hvilke efter dette Collegii Formeening og efter det Medium, samme har draget af 10 paa hinanden følgende Aar, neml. fra 1779 til 1783, kand beløbe sig aarl. til 5 T<sup>dr</sup> Guld og derover, saa bliver der, hvilket lettelig skiønnes, ingen anden Udvey tilbage end at søge paa den lemfældigste Maade at forøge Hds. Maysstts. Indtægter, for at Staten ey skal nødes til paa den eene Side at giøre meere Gield aarl., end den synkende Fonds paa den anden Side kand afdrage paa den nu værende og til 26<sup>1/2</sup> Millioner Rdr. sig beløbende Stats-Gield. Og da det, saa bebyrdede som Undersaatterne allerede ere med extraord<sup>re</sup> Skatter, heldst i Dannemark og i Hertugdømmene og formedelst den i Norge i Særdeleshed iblandt Almuen herskende Fattigdom, ikke bliver mueligt at tilveyebringe ovenmeldte efter Formodning aarl. manglende Summa ved directe nye Paalæg, hverken paa Personer eller paa Eyendomme og paa Nærings-Brug, saa er upaatvilelig Finantz-



Collegii Forslag i denne Forestilling, neml. i sær at forøge H. M. Revenuer eller rettere sagt at forsikkre een Deel af de Revenuer, som Allerhøystsamme efter Anordningerne burde have, ved nogle Forandringer i Told-Afgifterne og ved at forvandle een Deel af disse til aarlige Afgifter af Consumenterne af visse Vare m. v., den naturligste og i sig selv billigste, samt den visseste i Henseende til Oppøbørselen, skiøndt den og vill medføre adskillige Vanskeligheder og forvolde mange Besværinger; og det er altsaa overmaade godt, at efter Finantz-Collegii Forslag een Commission nedsettes for at undersøge og overveje alt det, som angaaer denne saa saare vigtige Sag.

Det maae imidlertid være mig tilladt at anføre, at jeg holder for, at om end og een stor Deel af den af Finantz Collegio supponerte aarlige Deficit ikke ved ovenmeldte nye Arrangements skulde indkomme, hvilket formodentl. bliver Casus, saa maatte man dog for det første lade det berøe ved den paa denne Maade tilveyebragte Forhøyelse af de kgl. Indtægter uden at spænde Buen høyer, thi deels er det i Almindelighed een Sandhed saavell for Staterne som for eenhver enkelt Mand og Famille, at de sædvanlige ordre og extraordre Indtægter, man haver, bør være Maalestocken for Udgifterne, saaledes at disse, naar ikke ulykkelige Tilfælde indtreffe, maae rette sig efter hiine og ikke vice versa, og deels kand det vell ikke feyle, at foruden de af Finantz Collegio i een af Bilagerne som probable beregnede Besparinger endnu andre betydelige Summer Tiid efter anden vill kunne indvindes af de 429,109 Rdr., som ere anførte under eet til forskiellige bestemte Udgifter, da alle disse formodentl. ikke bestandig skal vedvare, og følgelig i det mindste een Deel af dem, efter Haanden som de cessere, ogsaa kand anvendes til at bøde paa den ommelte Deficit, ligesom det just ikke er sandsynlig i mine Tanker, at de uformodentlige extraordre Udgifter herefter aarl. skal beløbe sig til det samme, som de have beløbet sig til i eet Middeltall af de anførte 10 Aar, i hvilke mangfoldige Extra-Equiperinger og adskillige andre heel overordentlige Udgifter have havt Stød, som efter all Formodning herefter deels ikke saa ofte vill forefalde og deels iblandt vill kunne undgaes eller til lykkeligere Tider udsettes.

Men uagtet hvad jeg her har anført, maae jeg dog tilstaae, at der er eet Tilfælde, udi hvilket jeg troer og, hvad meere er, selv inderlig ønsker, om Tingen ikke paa anden Maade kand rettes, at ved eet taaleligt og vel proportionnert Paalæg een nye Indtægt saa snart



som mueligt kunde udfindes og tilveyebringes, neml. for at gjøre det skadelige Tall-Lotteries Afskaffelse muelig. Jeg seer af Finantz-Collegii med Forestillingen følgende Beregninger, at dette Lotteries Recognition og overskydende Indtægter for Fremtiden ikkuns ere anslagne til 125000 Rdr. aarl., og denne Indtægt har saa ofte været Aarsag til mange enkelte Personers og heele Famillers Ulykke, har forvoldet den kgl. Casse selv saa mangfoldige betydelige Tab og har fordærvet saa mange Menneskers Tænkemaade og Sæder, at jeg er aldeles overbeviist om, at eet Paalæg, som sigtede til at erstatte Kongen den Formindskelse i hands Revenuer, som Tall-Lotteriets Ophævelse foraarsagede, vilde med største Glæde udreedes af alle fornuftige og velltænkende Undersaatter, og at een end og mindre Indtægt end den, som Tall-Lotteriet har givet af sig, og som den fremdeles lover, vill blive til sandere Nytte og til langt større Vel-sigelse. Jeg veed meget vel alt, hvad imod dette Forslag kand indvendes, baade i Henseende til de mangfoldige ved Tall-Lotteriet ansatte Betiente, som derved tildeels bleve brødløse, og i Henseende til hvad Naboe-Staterne ved een saadan Leylighed kunde vinde paa vore Undersaatters Bekostning, men Sagen er af den Vigtighed, at man i mine Tanker bør søge at rydde alle Hindringer af Veyen for at kunne iverksætte den.

Disse faa Anmærkninger i Anledning af Finantz Collegii all. Forestilling af d. 24<sup>de</sup> Mart. a. c. har jeg troet at være min Pligt at frembringe her i det Geheime Stats-Raad, da jeg i øvrigt er eenig med velbemelte Collegium i Henseende til de i denne Forestilling giordte Indstillinger.

562.

Betænkning No 3, indgiven i det Geheime Stats-Raad angaaende een nye Species-Seddel Banques Indrettning i Altona med videre.<sup>1)</sup>

At jeg, strax fra Førstningen af, da Sagen om een Species-Seddel-Banques Oprettelse i Altona og Myntfodens Forandring p. p. i Hertugdømmene blev Hds. Maystt. forestillet, har frygtet for de farlige Følger, som saa betydelig een Operation kunde drage efter sig, bevidne de tvende Betænkninger, som jeg d. 11<sup>te</sup> Octobr. og d. 8<sup>de</sup> Novbr. 1786<sup>2)</sup> har havt den Ære her i det Geheime Stats-Raad at fremlegge, og af hvilke Gienparterne herhos underdanigst ere vedlagte.

De snart halvandet Aar, som siden den Tiid ere forløbne, have, det

er min Pligt at tilstaae det, forøget denne min Frygt langt fra at formindske den. Jeg troede den Gang, og hvad meere er, jeg var fuldkommen overbeviist om, at i det mindste Hertugdømmene kunde vinde anseelig ved den omtalte Forandring, og i saa Fald havde det dog været lykkelig for  $\frac{1}{3}$  Deel af Hds. Maysstts. Stater; men den almindelige Bekymring, som de kongl. Undersaatter i bemelte Provinzer selv skal yttre derover, og som jeg ikke kand andet end troe vell grundet, efterdi een hver fornuftig Mand best maae kiende sine egne Omstændigheder, og hvad der kan være ham til Vinding eller til Tab, betager mig nu ogsaa hiin glade Udsigt. Jeg har dernæst ventet i de mange i det forrige Aar om denne Sag, saavel her som i Holsteen udkomne Skriverter at finde de Argumenter, som havde bestemt min første Meening, saaledes igiendrevne og mine Tvivl saaledes opløste, at min Frygt kunde være bleven forvandlet til eet behageligt Haab om eet lykkeligt Udfald, men tvertimod have de fleeste af de Skriverter, som ere udkomne imod den nye Indretning, men i sær Finckes, Wies og Gædes<sup>3</sup>), fremsatt langt fleere og langt stærkere Argumenter end mine og opvakt endnu større Tvivl hos mig end de, jeg havde før, og hvilke jeg i de for Indretningen skrevne Afhandlinger ikke efter mit Skiønnende haver funden besvarte paa een fyldestgiørende og for mig beroeligende Maade, saa at alle disse Skriverters Læsning har lært mig at kiende nye Frygte-Grunde i Stæden for at tilintgiøre de første, som jeg selv var falden paa; og den Forestilling, som jeg iblandt andet har giordt mig, at ikkuns min Ukyndighed i Finantz-Sager hindrede mig i at indsee saa vigtig een Plans heele Sammenhæng og følgelig dends Nytte, og at bedre oplyste og kyndigere Mænd ville maaskee see den klareste Dag der, hvor jeg ikke skimtede det mindste Lys, og finde Fordeele for Staten, hvor jeg befrygtede det visseste Tab, gav mig ligeledes een Slags Trøst; men ogsaa den er forsvunden, siden Publicum ved sit eensstemmige Raab i alle Hds. Maysstts. Provinzer og iblandt alle Stænder, Kiøbmands-standen ikke undtagen, har rettfærdiggiordt min Frygt ved at deele den.

Efter alle disse Omstændigheder kand og bør jeg ikke undlade, nu denne Sag paa nye bliver foredragen for at bringes til sin fuldkomne Modenhed ved een offentlig Forordnings Publication, underdanigst at igientage mine Forestillinger imod den, og atter paa det allerinstændigste at bede, at saa høystbetydelig een Plan, som i Fald den lykkes, dog ikke kand føre een for heele Staten aecisiv Nytte med sig, men som derimod, om den ikke skulde faae eet godt Udfald, vill

koſte Landet uendelig ſtore Summer og i een ubeskrivelig høy Grad forøge den ſlette Tilſtand, Rigets Finantzer allerede ere beſtædte udi, ikke maae faae Fremgang, førend man i ſin Tid kand finde Leylighed til i Følge det, ſom jeg har anført i Slutningen af ovenmeldte min underdanigſte Betænkning af 11<sup>te</sup> Octobr. 1786, at udviide den til alle H<sup>ds</sup>. Mayſt<sup>ts</sup>. Stater, ſaaledes at den kunde tilveyebringe een almindelig Forandring og Forbedring i Mynt-Væſenet og Penge-Rørelſen i dem alle paa eengang og efter de ſamme Grundſætninger, hvilket vore Naboer have viiſt os at være muelig.

Vel er den kongelige Reſolution paa bemelte Plan alt for lang Tid ſiden afgiven, og mueligt allerede adskillige ikke ubetydelige Indretninger og Foranſtaltninger giordte for at ſette den i Verk, men joe meere glorieux vilde det være, om H<sup>ds</sup>. Mayſt<sup>ts</sup>. dets uagtet ved een paa ovenmeldte Maade forandret Beſluttning havde den Naade at beroelige een ſtor Deel af hands i Anledning af denne Sag nu høyſtbekymrede Undersaatter.

Kiøbenhavn, d. 30<sup>de</sup> Januarii 1788.

NB. blev førſt indgiven d. 20<sup>de</sup> Febr. ej. an., da Sagen i det Geh. St. Raad blev foretagen.

Kopi med Schack-Rathlous Haand.

---

IV.  
**J. O. SCHACK-RATHLOUS PERSONLIGE  
OPTEGNELSER**  
1789. 1798. Udaterede.

Forerindring.<sup>1)</sup>

I de saa nær 17 Aar, jeg har været Statsministre, neml. fra d. 30de Januarii 1772, da jeg tog Sæde udi det Geheime Statsraad og til d. 8de Octobr. 1788, da jeg efter at have begiært min Afskeed, satt der den sidste Gang, har jeg i adskillige Sager, deels formedelst deres Vigtighed, og deels fordi der vare forskiellige Meeninger imellem Ministrerne, indgivet mine skriftlige Betænkninger og Vota, og ligeledes har jeg iblandt uden for Statsraadet maattet skrive over vigtige publique Affairer.

Gierne vil jeg troe, at jeg formedelst Mangel paa tilstrækkelig Kundskab og Indsigt i een eller anden Deel af Statens almindelige Huusholdning eller og somme Tider af forudfattede Meeninger, som ingen, end ikke den redeligste Mand altiid kand sige sig frie for, ofte haver taget feyl; men det kand jeg med Sandhed bevidne og forsikkre, at jeg aldrig, hverken for at behage eller for at undgaae Fortrædeligheder, hverken af Venskab eller Had, hverken af Haab om Vinding eller af Frygt for Tab, haver fremsatt een Mening, som ikke efter min Overbeviisning har været den rette og den rigtige, og det eeneste, som jeg har tilladt mig, naar jeg forudsaae, at det, som jeg holdt for at være det eene rette, ikke vilde gaae igiennem, har været at søge eet passeligt Medium og at lempe mig efter Plurattitædens Tanker i Biomstændigheder, saaledes som det kunde bestaae med min Overbeviisning i Hovedsagen for i det mindste at give denne een saadan Vending, som jeg troede, den burde tage.

Da imidlertid mine afgivne Betænkninger meget sielden have havt den Lykke at blive bifaldne, og jeg, i sær i de sidste Tiider har havt det Vanheld i meget vigtige og høystbetydelige Sager at yttre og at forsvare Meeninger, som aldeles ere blevne forkastede, saa har jeg anseet det som een Pligt, jeg skyldede mig selv, paa eet Stæd at samle de vigtigste af mine i det Geheime Statsraad indgivne Betænkninger og Vota p. p. paa det, at de, som efter min Død have Leylighed at see dem, i det mindste kand skiønne, at om jeg end har feylet

i een Deel af dem, saa har jeg dog altid havt saadanne Grunde for mig, som have kunnet forlede mig, og som endnu den Dag i Dag er, nu jeg med aldeles kold Blod kand overveye dem, synes mig at have været tilstrækkelige for at bestemme min Meening.

Rathlousdall 1789.

564.

Schack-Rathlous sidste Villie.

Alle de Breve, Conceptor, Documenter, skrevne Bøger og andre deslige Papirer saasom Patenter og kongl. Bestallinger p. p., der findes i nogle Skuffer, deels i mit store indlagde Pretzer Skab og deels i en af mine Dragkister, og ved hvilke jeg har lagt Sedler for at tilkiendegive, at de efter min Død skal til Raunholt i Fyhn for der bestandig at bewares, skal paa min Boes Bekostning med den agende Post sendes vell og forsynlig indpakkede til min kiære Svigerinde Frue Geheime-Raadinde Sehested Juel, men skulde hun med den Tid ikke meere boe paa Raunholt, saa til hendes Søn, den unge Hr. Ove Christen Juel, eller til den, der da er i Besiddelse af dette Familie Stam-Hus. Paa disse Papirer, som ikke bør eftersees eller læses udi af nogen her paa Gaarden, behøves ikke at giøres en ordentlig Registratur, men alleene en nummereret Fortegnelse paa de sammenbundne og med Opskrifter af mig forsynede Pakker og een dito paa de løse Brevskaber og Patenter.

Rathlousdal d. 6. Julii 1798.

Min Tabaco Dose med Brillanter og med Kron-Prinzens Portrait, som Hds. kongelige Høyhed gav mig, da jeg 1788 gik ud af Kongens Tieneste, skal min kiære sal. Kones Broder Søn, Hr. Ove Christen Juel, have til Foræring efter min Død og til en Erindring af hende og af mig. Ligeledes legere jeg ham til egen fri Raadighed min heele liden Samling af trykte Bøger (udi hvilken der dog ere een Deel ikke fortsatte betydelige Werker), da derimod de under 6. Julii d. A. ommelte Documenter og skrevne Sager til ewig Tid skal følge Besidderne af Raunholt Stamhuus, som anført er.

Rathlousdal d. 21. Aug. 1798.

565.

Paa et hvidt Blad forrest i J. Zoega: Forsøg til at udvikle faste Begreb om Arbejde og Handel (Kbhvn. 1787) har Schack-Rathlou skrevet:

Da denne Bog først blev trykt, stod der paa den allerførste Side en Note, saaledes lydende, og som jeg selv har læst: »Ej at tale om adskillige Forfattere, som ved at afhandle andre Materier have giordt Udfald mod den Plan, som er disse Skrifers Gienstand, saasom den bekiendte Fædrelandets Ven og Forfatteren af »Kiøbenhavns Skilderier«, af hvis Dom over den nye Banques Oprettelse følger den Slutning: Mange Mennesker kand gjøre ondt, altsaa maae man dræbe dem alle i Fødselen, eller ondskabsfulde Mennesker misbruge Skrivefriheden, altsaa bør den ej være og fl. d.

Men neppe vare nogle Exemplarer deraf uddeelte, saa suppresserte man i alle de øvrige det første Blad, paa hvilket denne Note stod, og substituerte det Blad, som nu er det første, og paa hvilket denne Note er udeladt, hvilket formodentlig er skeet for at menagere Hr. N. D. Riegels, forhen Pagernes Hofmester, som er Forfatter til »Kiøbenhavns Skilderier«, og hvis Pen og Venner Hr. Zoega uden Tvivl frygter. Hvad iøvrigt denne Zoega skriver om Statsraadet pag. 5 (Møntordningen), er for saa vidt sandt, at Planen i Stats-Raadet er bleven approberet af Hds. Mayst., men vill han dermed faa Folk til at troe, at Stats-Raadets Medlemmer alle have været eenige i at bifalde Planen, saa siger han en grov Usandhed, thi der var 3 af Stats-Ministrene, som offentl. votterte mod Planen, neml. Geheime-Raad Rosenkrantz, Geheime-Raad Stampe og jeg, Schack-Rathlou, som har indgivet tvende skriftlige Vota i Sagen, den ene af 11. Octb. og den anden af 8. Novemb. 1786<sup>1</sup>), og jeg er endnu af den Tanke, at Planen er høyst skadelig, uagtet alle de specieuse Argumenter, som Autor, der maa være en meget grov og plump Mand, har anført og kastet saaledes imellem hinanden, at man paa mange Stæder ikke eengang kand forstaae, hvad han vil sige. Egentlig har det og været denne Zoega, som har giordt denne smukke Plan.

Udateret.

566.

Efterretninger for min Familie efter min Død.

Da Struensee vilde omstyrte heele Staten i Aaret 1770, og det ikke var mueligt at staae ham imod, quitterte jeg godvillig alle mine Betiendinger, som med revenants bons indbragte mig omtrent 5000 Rdr. aarlig, endskiøndt jeg var i de alleryderligste og fattigste Omstændigheder, hvilket er hver Mand bekiendt.

Da Gud efter Struensees Fald gav os igien een christelig og for-

nuftig Regiering den 17. Jan. 1772, og jeg uden at have givet ringeste Anledning dertil blev kaldet tilbage her til Kiøbenhavn, kom jeg strax uden at give nogen Condition, og fik ikke heller meere aarlig end de samme 5000 Rdr., jeg havde, før jeg quittede. Ikke heller begiærte eller fik jeg nogen Gratification eller Godtgjørelse for alt det, jeg havde tabt ved mine Flytninger fra og til Kiøbenhavn. Jeg kom igien, fordi jeg troede i een saadan Tiid at kunde være Staten til Nytte og ikke af nogen Nødvendighed, thi min sal. Fasters Død havde i Aaret 1771 sadt mig i gode Omstændigheder<sup>1</sup>), og jeg kunde maaskee paa Rathlousdall have forbedret mine Vilkaar meere, end da jeg igien gik i Tienesten, efterdi jeg kunde have sparet een nye Etablissement i Kiøbenhavn og have havt bedre Indseende med mit Jordegods. Alt dette er ogsaa almindelig bekiendt, idet mindste for saa vidt facta angaaer.

I Slutningen af 1772 renoncerte jeg paa Referatet for begge Kamrene, for Commerce-Collegium, for Ober-Skatte-Directionen og for Berg-Verks Sagerne, paa det at disse Collegier kunde efter den gamle Maade faae deres Chefer igien. Havde jeg dengang, før at beholde den Anseelse, som disse Collegiers Referater gav mig, ikke godvillig afstaaet samme, saa havde jeg havt meere end Credit nok for at blive deraf i Besiddelse. Dette er ligeledes bekiendt nok.

Da Grev Osten gik af fra Departementet for de udenlandske Affairer i 1773, blev dette Departement mig tilbudt. Jeg kunde derved have vundet meere Anseelse og Influence inden- og udenlands, samt 3000 Rdr. aarlig; men jeg troede ikke at være skikket til denne saa vigtige Tieneste og lod mig ikke, uagtet alle Hoffets og mine Venners Persuasioner, bevæge til at imodtage den. Jeg forestod imidlertid Departementet i 6 Uger *ad interim* uden derfor at begiære eller at faae noget. Beviis paa alt dette findes i de Breve, jeg har faaet i den Tiid fra H. K. H. Arve-Printzen.

I det samme Aar, omtrent i Sept. Maaned, skrev Hr. Etats-Raad Guldberg mig i eet Brev fra Fredensborg iblandt andre Ting følgende Ord: Je crois oser proposer V. E. à la famille royale pour un grand poste qui l'attacheroit tout de bon à la cour, men jeg svarte ham ikke paa den Post af Brevet og har aldrig talt med ham derom for at undgaae all Explication, efterdi jeg var gandske resolvert aldrig at ville imodtage nogen Hofcharge. Dette Brev har jeg brændt, men Etats-Raad Guldberg maae gandske visst erindre sig denne Omstændighed.

Ligeledes blev jeg i 1773 i Anledning af den Kielske Affaire son-



dert af Herskabet selv, om jeg ikke vilde være Greve til Belønning for mine i den Sag beviiste Tienester, ligesom for nogle Aar siden Geheimeraadene Bernstorff, Thott og Reventlou vare blevne Grever, men jeg forbad mig denne Naade, hvilket saavell Dronningen som Printzen og Etats-Raad Gulberg maae erindre sig.

I Aarene 1772 og 1773 blev jeg meere end eengang anmodet af Landhuusholdnings Selskabet at antage mig Præsidium i dette Selskab paa samme Fod som Sal. Hr. Grev Bernstorff, og mig blev saagar eengang dets angaaende sendt een formelig Deputation bestaaende af Etats-Raad Hübner og Oberland Maaler Bugge, men jeg declinerede dette Tilbud, alleene for at ikke at gjøre mig Misundere, og paa det man ikke skulde troe, at jeg derved vilde forskaffe mig meere Anseelse.

I Slutningen af 1774 tilbød Hds. kongl. Høyhed Printz Friderich mig mundtl. at blive Præsides i Videnskabs-Selskabet her i Kiøbenhavn, men deels af de forhen anførte Aarsager, og deels da jeg ingen litteratus er, forbad jeg mig denne Naade og allegerte nogle af mine Grunde i et vidtløftigt Brev til Hr. Etats-Raad Guldberg<sup>2</sup>), saa at jeg derfor blev befriet.

Af alt dette sees, at jeg stedse har holdt mig tilbage og hverken beviist Ærgiærrighed eller Lyst til Vinding.

Udateret.

567.

Foranstaltninger gjordte i Cancelliet siden mit Indtræden i Oktober 1787.<sup>1</sup>)

1. At Referaterne for Kongen skeer samme Dag som i Statsraadet, hvorved alle Sagers Expedition vinder 8 Dage.

2. At Underbetienterne ere formeente at paatage sig Commissioner i Cancelliet vedkommende Sager, og at dem er paalagt Taushed under Embeds Fortabelse.

3. At alle dem, fra hvilke Cancelliet indhenter Erklæringer, er befalt inden en vis fastsadt Tiid at indsende dem, eller til samme Tiid at melde Aarsagene til Erklæringernes Udeblivelse.

4. At alle indkommende Breve blive betegnede med præsentatum for at see, om Sagerne opholdes og af hvem.

5. At Vielsesbrevene, naar de lyde paa een uvedkommende Præst, blive saaledes forandrede, at ingen Misbrug kand finde Stæd, og Forældre og Værger kand settes i Sikkerhed.

6. At de saakaldede Gratialia herefter foretages og afgiøres collegialiter ligesom de andre Sager, hvilket før ikke skeede.

7. At der i Cancelliet holdes een à parte Protocoll over Erklæringernes Afsendelse og den Tiid, de indkomme, for at kontrollere Embedsmændene.

8. At i Notificationslisterne ogsaa anføres de bevilgede Ansøgninger, i Stæden for man hidtil kun har anført i dem de Ansøgninger, som afslaaes eller henviises til Lands Lov og Rett.

9. At Gebyhrenes Beløb settes altid paa den første Side af een hver Expedition, der skal løses, og med Fraktur Bogstaver.

Udateret.

Schack-Rathlou.



v.  
**OPLYSNINGER OG HENVISNINGER**

## FORKORTELSER

A. P. B. = Andreas Peter Bernstorff; D. R. = Ditlev Reventlow; J. H. E. B. = Johan Hartvig Ernst Bernstorff; O. H. G. = Ove Høegh Guldberg; S.-R. = J. O. Schack-Rathlou; B. P. = Aage Friis: Bernstorffske Papirer; Da. Mag. = Danske Magazin; Holm = Edvard Holm: Danmark-Norges Historie; H. T. = Historisk Tidsskrift; Kabinetsstyrelsen = Kabinetsstyrelsen i Danmark 1768—1772, udg. af Holger Hansen; Luxdorph = Luxdorps Dagbøger, udg. af Eiler Nystrom; O. Nilsson = Olof Nilsson: Blad ur Konung Gustaf III's och Drottning Sofia Magdalenas Giftermåls Historia; P. T. = Personalhistorisk Tidsskrift; E. P. = Efterladte Papirer fra den Reventlowske Familiekreds, udg. af Louis Bobé; Th. = Th. Thaulow: En dansk Statsminister fra sidste Halvdel af det 18. Aarhundrede; V. C. = P. Vedel: Correspondance ministérielle du comte J. H. E. Bernstorff.

---

NR. 1. <sup>1)</sup> S.-R. havde i Aarene 1755—59 været tjenstgørende Kammerjunker hos Kronprins Christian. Holm IV (1), S. 6, og Th., S. 30 ff. — <sup>2)</sup> S.-R. udnævntes d. 27/2 1765 til 2. Deputeret for Finanserne, men frabad sig Stillingen (jvfr. Brev t. J. H. E. Bernstorff af 9/3 s. A., nedenfor Nr. 232). Udnævnelsen findes som Indlæg t. Sjæll. Miss. 1/6 1767 Nr. 312. Under sidstnævnte Dato gentoges Udnævnelsen. Smlgn. ogsaa nedenfor Nr. 231, 233, 305, 306, 430.

NR. 2. Frederik V døde 14/1 1766.

NR. 3. <sup>1)</sup> Landraad Christian v. Reutz afskedigedes under 12/2 1768 i Naade og med Pension fra Stillingen som Amtmand over Hütten Amt. Han afløstes af Rejsestaldmester J. U. v. Sperling (Rtk. Tyske Forestill. 1768 Nr. 23, Resol. 12/2).

NR. 4. <sup>1)</sup> Ved Kabinettsordre af 9/3 1768 paalagdes det Rentekammeret at sørge for, at de antvorskovske og vordingborgske Domønegodser overdroges til Overskattedirektionen for samme Pris som den, det falsterske Gods var solgt til, nemlig 72 1/2 Rd. pr. Td. Hartkorn. Kabinettsstyrelsen i Danmark 1768—72, II, S. 7 f. Medd. fra Rentekammerarchivet (1873—76), S. 67 f.

NR. 6. <sup>1)</sup> I Anledn. af en kgl. Ordre af 9/10 1770 om Forening af Generaltoldkammeret og Kommercekollegiet med Rentekammeret havde S.-R. d. 9/10 begæret sin Afsked. Kabinettsstyrelsen i Danmark 1768—72 II, S. 55 ff.

NR. 9. <sup>1)</sup> Om S.-R.'s Forslag til at mildne Ulemperne ved Brændevinslovene se H. T. 6. R. 4, S. 101.

NR. 10. <sup>1)</sup> Efter A. P. Bernstorffs Afskedigelse i November 1780 overtog Statsminister Otto Thott midlertidig Ledelsen af det udenrigske Departement. Posten som Direktør for Tyske Kancelli besattes med Gehejmerraad A. G. Carstens, dog saaledes at Schack-Rathlou fik Referatet til Kongen. Holm V, S. 339 f.

NR. 12. <sup>1)</sup> D. 4/3 1782 nedsattes en Kommission bestaaende af S.-R., Ernst Schimmelmann, Chr. Ludv. Stemann og Ove Høegh Guldberg til at overveje Statens finansielle Stilling og opstille en Plan til Regulering af Forholdet mellem Indtægter og Udgifter, saaledes at Statsgælden efterhaanden kunde nedbringes. Kommissionens Betænkning forelaa d. 2/4 1782 og bifaldtes ved kgl. Resolution af 9/4 s. A. (Den under 4. Marts 1782 nedsatte Finantskommissions Dokumenter fra 1782. 1 Pk. Rigsarkivet). Naar S.-R. nu i Oktober trak sig ud af de Stillinger, som gav ham direkte Andel i Styrelsen af Finanserne, skyldtes det utvivlsomt i mindre Grad, at han skyede Besværet, som var forbundet dermed. Hovedmotivet var øjensynligt hans Utilfredshed med den Retning, hvori Guldberg gennem Kabinettet ledede Finanspolitikken. Den direkte Anledning blev en Støtteaktion fra Bankens Side overfor Handelshuset v. Hemert, som iværksattes i Oktober 1782. Se H. T. 6. R. 4, S. 112 f., Regeringsskiftet 1784, S. 171 f. og Holm V, S. 619 ff. og 706 f. Sml. endvidere nedenfor Nr. 13, 44, 45, 326 og 327.

NR. 14. <sup>1)</sup> Uldalls Brev af 5/7 er trykt nedenfor som Nr. 544. Om Striden i Asiatisk Kompagni og dens Aarsager (meget omfattende Besvigelser) og Virkninger henvises foruden til Bruun: Kjøbenhavn III, S. 466 ff., H. T. 6. R. 4, S. 118 f., B. P. III, S. 705 f. og Th., S. 211, ogsaa til, hvad Generalforsamlings- og Direktionsprotokollerne i Kom-

pagniets Arkiv (Rigsarkivet) indeholder om Sagen, samt til Pakken: Asiatisk Kompagnis Direktions diverse Dokumenter ca 1670—1790 med to Fascikler omhandlende Stridighederne. Jvfr. nedenfor Nr. 328, 329, 330, 331, 407 og 539—546. Den kgl. Skrivelse af  $\frac{24}{6}$  1783 er trykt i Da. Mag. 5. R. 3, S. 60 f.

Nr. 15. <sup>1)</sup> S.-R. fungerede som midlertidig Leder af det udenrigske Departement fra  $\frac{14}{4}$  til  $\frac{12}{6}$  1784, da A. P. Bernstorff blev Udenrigsminister.

Nr. 16. <sup>1)</sup> La pr. de Hesse, Kongens Yndlings søster Louise var gift med Prins Carl af Hessen, Statholder over Slesvig og Holsten. Den  $\frac{26}{6}$  1772 modtog Prinsen Kommandoen over Hæren i Norge. Holm V, S. 57 ff. — <sup>2)</sup> Prinsesse Louise fødte den  $\frac{10}{1}$  1773 Datteren Juliane Louise Amalie, død den  $\frac{12}{3}$  1860 som Abbedisse i Itzehoe Kloster. — <sup>3)</sup> Skriften er meget gnidret og vanskelig at læse, hvorfor Provst L. Koch i sin Tid opgav at lade det trykke (Da. Mag. 5. R. 3, S. 31 Note 2). S.-R.'s Svar er trykt i Da. Mag. 5. R. 3, S. 29 ff. Enkedronningens Frygt for, at Prins Carl gennem sin Gemalinde skulde opnaa Indflydelse over Kongen og benytte den til at styrte de ny Magthavere, synes ikke helt ugrundet at dømme efter Begivenhederne i 1773 (se Holm V, S. 199 og Note 12 sammesteds).

Nr. 17. <sup>1)</sup> D.  $\frac{9}{6}$  1773 udnævntes Gregers Christian Juel til 1. Deputeret i Rentekammeret, Finanskollegiet og Bjergværksdirektoriet. Jvfr. om dette Valg R. P. III, S. 194 f. — <sup>2)</sup> Stiftamtmand over Akershus Stift Didrik Otto Grambow døde den  $\frac{16}{4}$  1773. Hans Efterfølger blev i Juni 1774 Kammerherre Albert Filip Levetzau. Jvfr. B. P. III, S. 195 og Noten dertil.

Nr. 18. <sup>1)</sup> Om Arveprinsens Formæling med Prinsesse Sophie Frederikke af Mecklenburg-Schwerin, se Th., S. 139 ff. — <sup>2)</sup> Sophie Frederikke var lige fyldt 16 Aar (født d.  $\frac{24}{6}$  1758).

Nr. 19. <sup>1)</sup> Prinsesse Sophie Frederikke af Mecklenburg-Schwerin. — <sup>2)</sup> Ved Arveprinsesse Sophie Frederikkens Hof ansattes Frk. Margrethe Vilhelmine Schmettau som Kammerfrøken, Comtesse Frederikke Juliane Holstein og Frk. Mette Pauline Rosenørn som Hofdamer.

Nr. 20. <sup>1)</sup> Enkedronning Juliane Maries Broder Ludvig Ernst († 1788) indtog Stillingen som Generalkaptajn i Republikken Holland. S.-R.'s Svoger Christian Sehested Juul til Ravnholt var paa dette Tidspunkt Gesandt i Haag. — <sup>2)</sup> General G. L. Köller-Banner besøgte 1777 København, hvor han synes at have forelagt Enkedronningen Planer til en ny Regeringsordning.

Nr. 21. <sup>1)</sup> S.-R.'s eneste Datter, Dorthe Sophie Schack-Rathlou, gift med den senere Generaløjntant, Baron Clemens Haxthausen, døde den  $\frac{11}{1}$  1778. Th., S. 182.

Nr. 23. <sup>1)</sup> S.-R. udnævntes til Præsident for Danske Kancelli den  $\frac{29}{6}$  1787. Om Forholdene i dette og de Reformers, der under ham indførtes i Forretningsgangen, se Nr. 108—109, 339, 483, 484, 567.

Nr. 24. <sup>1)</sup> Efter at Statsraadet havde vedtaget at ophæve Stavnsbaandet, indgav S.-R. d.  $\frac{1}{6}$  1788 sin Afskedsansøgning. Til Trods for, at A. P. Bernstorff trængte ind paa ham for at faa ham til at blive (jvfr. Nr. 113), fastholdt S.-R. Beslutningen. Ansøgningen bevilgedes den  $\frac{9}{6}$ .

Nr. 25. <sup>1)</sup> Efter Skilsmisedommen d.  $\frac{9}{4}$  1772 var det blevet bestemt, at Dronning Caroline Mathilde skulde overflyttes fra Kronborg til Aalborghus. Ved det engelske Hofs Indgriben blev man dog nødsaget til at opgve denne Plan. Se nærmere H. T. 4. R. 2, S. 774 ff. og Holm IV (2), S. 431 ff.

Nr. 26. <sup>1)</sup> Den  $\frac{29}{6}$  1772 havde S.-R. paa Arveprinsens Befaling mundtligt beordret Politimester Christian Fædder til at foretage en Undersøgelse af, hvem der var For-

fatter til det oppositionelle Ugeblad »Statsmanden«, og hos hvem det var trykt. Forfatteren viste sig at være Josias Leopold Bynch, en rejseret Teolog, der udfoldede en omfattende Skribentvirksomhed i Trykkefrihedstiden. Allerede tidligere havde Bynch i et anonymt Skrift »De Retsindiges Kritik over Hr. Conferentsraad Peter Friderich Suhms Moraler til Kongen« givet Udtryk for en kritisk Indstilling overfor den almindelige Forherligelse af Reaktionen mod Struenseetiden. Ganske vist gjorde han snart efter i »Et Brev til Hr. Konferentsraad Peter Frid. Suhm« denne offentlig Afbigt; men det betød ikke en ændret Holdning overfor Reaktionen. I de anonymt udgivne Ugeblade »Statsmanden« (1 og 2) og »Antistatsmanden« (1, 2 og 3), der udkom i Slutningen af Juni og Begyndelsen af Juli 1772, ironiserede han over Hykleriet ved Hoffet og spottede »alle de deylige Eventyr om den syttende Januarii«. Vel fremtraadte »Antistatsmanden« tilsyneladende som et Angreb paa »Statsmanden«; men i Realiteten videreførte det blot dennes Kritik. Synet paa Struensee udtryktes bl. a. i de »formastelige, dumdristige, skadelige og ravgale Sætninger«, Bynch lægger i Munden paa en Fuldmægtig — en Repræsentant for det af Struensee reorganiserede Bureaukrati — nemlig »at Struensee havde sat Finantzerne paa en god Fod. At han ikke havde Penge i udenlandske Banker, og at de mange Summer, man trode at være forsendt didhen, vare kun de, ved hvilke Landets Giæld var bleven betalt. At han havde skaffet Forraad paa Korn. At han havde svækket og stækket Adelenes Vinger. At han ikke vilde blive saa ligegyldig for Eftertiden, som han nu var forhadt hos vore Patrioter.« (»Antistatsmanden« 1, S. 7). S.-R. til Arveprins Frederik <sup>27/6</sup> 1772 i Kongehusets Arkiv, Arveprins Frederiks Brevveksling. Suhms Brev til Kongen og »De Retsindiges Kritik . . .« findes i Luxdorps Samling af Trykkefrihedens Skrifter efter 17. Jan. 1772, II R. Bd. 10. »Statsmanden« og »Antistatsmanden« smstds. II R. Bd. 17. Se iøvrigt om Sagen Holm V, S. 28 og 151 f. — <sup>2</sup>) Striden i Generalitetet. Der bestod et bestemt Modsætningsforhold mellem Rantzau-Ascheberg og Køller-Banner paa den ene og Eickstedt og General Huth (med Prins Carl af Hessen) paa den anden Side. Striden var dels af personlig Art, dels var man uenige om en ny Hærplan, som Køller-Banner havde affattet. Rantzau afskedigedes den <sup>9/7</sup> 1772 og Køller-Banner forflyttedes i November s. A. til Rendsburg. Holm V, S. 33 og 99.

Nr. 27. <sup>1</sup>) I Adressekontorets Efterretninger <sup>1/7</sup> 1772 Nr. 106 averteres Ugeskriftet Anti-Statsmanden Nr. 1 og 2 til Salg (à 2 Skill. Stykket) hos Bogtrykker Thiele i Store Helliggeiststrædet. Forfatteren var ovennævnte Josias Leopold Bynch. Bynch straffedes med 14 Dages Vand og Brød. Holm V, S. 151 f.

Nr. 28. <sup>1</sup>) Frederik II's Brev af <sup>25/7</sup> 1772 til Juliane Marie er trykt i Politische Correspondenz Friedrichs d. Grossen XXXII, S. 353 ff. efter Originalen i det danske Rigsarkiv. Om Juliane Maries Brevveksling med Svogeren se Holm V, S. 21 og 70 ff.

Nr. 29—32. <sup>1</sup>) Ostens Afskedsansøgning den 14. Oktober 1772 omtales af Friis, S. 15 f., og Holm V, S. 83 ff.

Nr. 33. <sup>1</sup>) Om Nødstilstanden i Norge under de daarlige Høstaar 1771—73 og om Arveprinsens og Prins Carls Stilling dertil se Holm V, S. 52 ff. og 74.

Nr. 34. <sup>1</sup>) Talen er om de indledede Forhandlinger om et Ægteskab mellem Arveprins Frederik og Prinsesse Sophie Frederikke af Mecklenburg-Schwerin. Grev Osten, der hidtil som Udenrigsminister havde ført disse Forhandlinger, afskedigedes d. <sup>13/3</sup> 1773.

Nr. 36. <sup>1</sup>) S.-R. stod i Begreb med at rejse til Mecklenburg for paa Arveprinsens Vegne at anholde om Prinsesse Sophie Frederikkens Haand og for at ledsage Prinsessen til Danmark. Th., S. 148 ff.

- Nr. 37. <sup>1)</sup> S.-R.'s Koncept til Rapport til Kongen (dat. <sup>10</sup>/<sub>10</sub> 1774) findes i hans Arkiv.
- Nr. 38. <sup>1)</sup> Prinsesse Sophie Frederikke afrejste fra Schwerin den <sup>12</sup>/<sub>10</sub> 1774.
- Nr. 39. <sup>1)</sup> Prinsessen ankom med sit Følge til Rostock den <sup>13</sup>/<sub>10</sub>. Paa Grund af Modvind kom man ikke til at afsejle før den <sup>18</sup>/<sub>10</sub>. — <sup>2)</sup> Hertug Friedrich af Mecklenburg-Schwerin var en alvorlig, dybt religiøs Natur, som ikke yndede Baller og Maskerader.
- Nr. 40. <sup>1)</sup> S.-R. fik den <sup>30</sup>/<sub>7</sub> 1763 skriftligt Løfte paa Skanderborg Amt efter Kammerherre F. L. Woyda, og Løftet bekræftedes af Chr. VII den <sup>6</sup>/<sub>1</sub> 1769. Kammerherre F. L. Woyda døde den <sup>11</sup>/<sub>3</sub> 1778, og S.-R. forsøgte — forgæves — at faa sin Afsked for at kunne tiltræde Amtmandsposten.
- Nr. 41. <sup>1)</sup> S.-R. var paa dette Tidspunkt yderst melankolsk og utilfreds og tænkte alvorligt paa at trække sig tilbage. Jvfr. Brev fra A. P. B. til D. R. af <sup>16</sup>/<sub>10</sub> 1779, B. P. III, S. 615. Jvfr. Th., S. 184.
- Nr. 42—43. <sup>1)</sup> Den ved Kabinettsordre af <sup>7</sup>/<sub>3</sub> 1770 befalede Sammenslutning af Admiralitets- og Kommissariatskollegiet ophævedes den <sup>30</sup>/<sub>4</sub> 1781.
- Nr. 44—45. <sup>1)</sup> Om S.-R.'s Udtræden af Overbankdirektionen, Skatkammeret, den ekstraordinære (Finans-)Kommission og Direktionen for Vestindisk Handelskompagni se Nrr. 12, 13, 326 og 327.
- Nr. 46. <sup>1)</sup> Den ledige Plads i Højesteret besattes d. <sup>18</sup>/<sub>6</sub> 1783 med Kammerjunker Niels Kragh Levetzau. Først d. <sup>10</sup>/<sub>8</sub> 1787 blev Kammeradvokat, Justitsraad Chr. Colbjørnsen ordinær Assessor i Højesteret.
- Nr. 47. <sup>1)</sup> Hoffets Ængstelse var fremkaldt af Efterretningen om den Tilmærkelse, som syntes skabt mellem det russiske og det svenske Hof ved Mødet mellem Katharina II og Gustav III i Frederikshamn d. <sup>20</sup>/<sub>6</sub> 1783. Efter Mødet fremsatte den russiske Regering Tanken om Oprettelsen af et nordisk Familieforbund til Sikring af Freden i Norden (Depeche fra den danske Gesandt i St. Petersburg, Schumacher, d. <sup>27. Juni</sup> 1783). S.-R. tillagde ikke det stedfundne Møde nogen større Betydning. Dog fandt han det nødvendigt, at man stillede sig imødekommende overfor den russiske Henvendelse, men saaledes, at Svaret ikke fik nogen forpligtende Karakter (S.-R.'s Betænkning af <sup>14</sup>/<sub>8</sub> 1783 til Statsraadet, Koncept i hans Arkiv). Sml. Nrr. 332—34 og 473.
- Nr. 48. <sup>1)</sup> Enkedronningen havde i 1784 (kgl. Resol. paa Finanskollegiets Forestill. 1784 Nr. 43) opnaaet Sikkerhed for, at hendes Apanage skulde blive udbetalt til hendes Bo 1 Aar efter hendes Død, saafremt det behøvedes til hendes Gælds Betaling. Paa denne Sikkerhed havde hun allerede laant 46.000 Rd og fik nu (ved kgl. Resol. paa Fin.koll.'s Forestill. <sup>14</sup>/<sub>12</sub> 1785 Nr. 246) Tilladelse til yderligere at laane 14.000 Rd. i Banken; derimod opnaaede hun ikke at faa et Forskud paa Deputatet, saaledes som hun havde ønsket.
- Nr. 49—50. <sup>1)</sup> Om Lofthusbevægelsen se Holm VI, 1., S. 119 ff. Jvfr. ogsaa Nr. 78.
- Nr. 51. <sup>1)</sup> Om Opløbet i Filosofgangen se Bruun: København III, S. 891 f.
- Nr. 52. <sup>1)</sup> D. <sup>1</sup>/<sub>6</sub> 1788 havde S.-R. begæret sin Afsked. Jvfr. Nr. 24 og 113.
- Nr. 53. <sup>1)</sup> Den senere Hertug Frederik Christian af Augustenborg fik ved sit Bryllup med Prinsesse Louise Augusta Sæde i Statsraadet.
- Nr. 54. <sup>1)</sup> Kong Gustavs Yndling General Mauritz Armfeldt.
- Nr. 55. <sup>1)</sup> Om Kong Gustavs overraskende Besøg i København i Slutn. af Oktober 1787 se Holm VI, 1, S. 240 ff. Jvfr. nedenfor Nr. 111 og 112.
- Nr. 56. <sup>1)</sup> Ekolsund, undertiden kaldt Ekholmsund, i Uppsala Len tilhørte 1747—85



Gustav (III), som ofte opholdt sig der. — <sup>2)</sup> Sophie Magdalene var født d.  $\frac{3}{7}$  1746. — <sup>3)</sup> Talen er om Caroline Mathildes Søstre. Christian VII var paa sin Udenlandsrejse naaet til London ( $\frac{11}{8}$ — $\frac{17}{10}$  1768).

NR. 58. <sup>1)</sup> Gregers Juel, Envoyé extraordinaire i Sverige, blev  $\frac{29}{6}$  1770 gift med Amalie Christiane Juel, f. Raben, Enke efter Geheimeraad Carl Juel.

NR. 59. <sup>1)</sup> I S.-R.'s Arkiv findes flere Koncepter til Breve fra Sophie Magdalene til Kronprins Gustav skrevne med S.-R.'s Haand.

NR. 61. <sup>1)</sup> Gustav III's Statskup fandt Sted i Dagene d. 19.—21. August 1772.

NR. 62. <sup>1)</sup> Svartsjö Slot i Sångå Sogn, Stockholms Len. — <sup>2)</sup> Karlberg Slot i Solna Sogn, Stockholms Len. — <sup>3)</sup> Kan maaske ogsaa læses Beeneau.

NR. 64. <sup>1)</sup> Leufstat o: Löfstad, et af Östergötlands smukkeste Slotte. Det tilhørte paa dette Tidspunkt Feltmarskal Fredrik Axel von Fersen.

NR. 68. <sup>1)</sup> Se herom Holm V, S. 58 f.

NR. 69. <sup>1)</sup> Gustav III's Statskup i Aug. 1772 vakte almindelig Ophidselse baade i Danmark og Rusland. D.  $\frac{24}{8}$  fik General H. W. Huth Ordre til straks at rejse til Norge for at undersøge Fæstningernes og Hærens Tilstand (Generalitets- og Kommissariatskollegiets kgl. Ordres og Resol. 1772 Nr. 287 og 288). I Oktober udnævntes Prins Carl til kommanderende General i Norge. Han kom derop i November. Holm V, S. 43 f. og Norsk H. T. 2. R. I, S. 6 og 22. — <sup>2)</sup> Heinrich C. Schimmelmänn blev — især paa S.-R.'s Foranledning — d.  $\frac{29}{10}$  1772 Medlem af den ekstraordinære Finanskommission og droges dermed ind i Ledelsen af Finanspolitikken. Schimmelmänn og S.-R. i Forening satte dernæst igennem, at ogsaa A. P. Bernstorff kaldtes til København. D.  $\frac{14}{12}$  udnævntes han til Deputeret i Finanskollegiet. Holm V, S. 82 ff. Sml. nedenfor Nr. 409 og B. P. III, S. 178 ff.

NR. 72. <sup>1)</sup> *Andreas Schumacher*, hidtil Kongens Kabinetssekretær og Deputeret i Danske Kancelli, udnævntes d.  $\frac{18}{1}$  1773 til Amtmand over Segeberg Amt (med Bolig i Flækken Bramstedt). *Andreas August von Hobe*, der d.  $\frac{12}{6}$  1770 havde afløst J. U. v. Sperling som Amtmand over Hütten Amt i Slesvig, beholdt denne Stilling til d.  $\frac{7}{2}$  1774. — <sup>2)</sup> Ved kgl. Kabinetsordre af  $\frac{4}{1}$  1773 til Gen.- og Komm.-kollegiet (Kgl. Ordres og Resol. 1773 Nr. 1) nedsattes der en Kommission under Ledelse af Prins Frederik Carl Ferdinand af Brunsvig-Lüneburg-Bevern med den Opgave af undersøge Militærvæsenets hele Indretning og Tilstand og afgive Betænkning om, hvorledes alting paa det ordentligste og sparsommeligste kunde indrettes. Foruden en Række fremtrædende Militære blev, af Hensyn til den finansielle Side af Opgaven, Schimmelmänn og Bernstorff Medlemmer af Kommissionen.

NR. 73. <sup>1)</sup> D.  $\frac{19}{3}$  1773 afskedigedes General Eickstedt efter eget Ønske fra Stillingen som Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, samt fra Posten som Kommandant i København. I hans Sted fik Generallejtnant Andreas Hauch Sæde i Kollegiet og Referatet af dets Anliggender for Kongen. Gen.- og Komm.-Koll. Kgl. Ordres & Resolutioner  $\frac{19}{3}$  1773 Nr. 161 og  $\frac{29}{3}$  Nr. 162.

NR. 77. <sup>1)</sup> Allerede i 1780 havde den dansk-norske Regering og Hertug Frederik Christian sluttet en Ægtepagt, ifølge hvilken Hertugens Søn Frederik Christian og Prinsesse Louise Augusta skulde ægte hinanden. Holm VI, 1, S. 20 f. — <sup>2)</sup> Overhofmarskal Chr. Fr. Numsen. — <sup>3)</sup> De økonomiske Dispositioner, der blev truffet i Anledn. af Ægteskabet, gik i Korthed ud paa, at Louise Augusta skulde modtage ialt 18000 Rd. aarlig, herunder Renten af Medgiften (120000 Rd.), saalænge Parret forblev i København, derefter 27000 Rd. Til hendes Udstyr anvistes der 42000 Rd. éngang for alle. Og desuden tilsikredes der Frederik Christian 16000 Rd. aarlig. Finanskoll.'s

Forestill. m. kgl. Resol. 1786 Nr. 41, 76 og 129. — 4) Sml. Hans Schultz: Friedrich Christian Herzog zu Schleswig-Holstein. Ein Lebenslauf (Stuttg. u. Leipz. 1910), S. 45. Nr. 78. 1) Se Note til Nr. 49—50. — 2) Stiftamtmand i Kristiansand Frederik Georg Adeler afskedigedes fra sit Embede d.  $\frac{9}{1}$  1788 som Følge af Lofthusurolighederne og afløstes af Amtmanden over Bratsberg Amt Frederik Moltke.

Nr. 79. 1) Johan Bülow, som oprindeligt sammen med Prins Frederik Christian og S.-R. havde bekæmpet Prins Carl af Hessens Planer om et Ægteskab mellem Datteren Marie Sophie Frederikke og Kronprinsen, ændrede i 1787 sin Holdning i denne Sag. Jvfr. Holm VI, 1, S. 370 f.

Nr. 80. 1) Lofthus' Fængsling d.  $\frac{15}{8}$  1787 havde vakt en stærk Ophidselse blandt Almuen i Kristiansand Stift; dog faldt Sindene snart til Ro igen. Holm VI, 1, S. 121 f.

Nr. 81. 1) Jvfr. Note til foregaaende Brev. — 2) Formodentlig A. P. B. Jvfr. Brev Nr. 80. — 3) Chr. Fr. Numsen solgte 1787 Bjergbygaard i Holbæk Amt, som han havde købt for 42000 Rd. i 1783, for 56400 Rd.

Nr. 82. 1) Prinsesse Pauline af Anhalt-Bernburg og hendes Fader. Sml. H. Schulz anf. St., S. 58 ff. og Samme: Briefwechsel des Herzogs Friedrich Christian . . . mit König Friedrich VI von Dänemark (Leipz. 1908), S. 14. Sml. nedenfor Nr. 105 og 106.

Nr. 83. 1) *Cette affaire*: Det planlagte Ægteskab mellem den svenske Kronprins Gustav og Prinsesse Sophie Magdalene. — 2) Huernes Parti, som i August 1765 havde faaet Magten i det svenske Rigsraad, var fast besluttet paa at gennemføre Ægteskabs-sagen.

Nr. 86. Jvfr. P. Vedel: Corresp. min. du Ct. J. H. E. Bernstorff II, S. 304 og Olof Nilsson, S. 278.

Nr. 87. 1) I Henh. t. kgl. Resol. p. Overskattedirektionens Forestill. af  $\frac{15}{4}$  1773 op-toges der i 1773—74 et Statslaan i Genua paa ialt 6 Mill. Livres til  $\frac{4}{2}$   $\frac{9}{6}$ . Forhand-lingerne om de første 3 Mill. afsluttedes i Juni 1773. Overskattedir. Dokum. og Akter . . . den aktive og passive Gæld, samt de udenl. Laan vedr. 1763—81. — 2) Fr. Chr. Rosenkrantz til Rosenholm var g. m. Dorte Tønnesdatter Reedtz, Datter af Tønne Reedtz til Barritskov og Hustru Lucia Emerentia Levetzau. Ved sidstnævntes Død d.  $\frac{17}{8}$  1774 arvede Rosenkr. Barritskov.

Nr. 89. 1) I September 1773 udnævntes General Hans Henrik Eickstedt til Kronprin-sens Overhofmester.

Nr. 90. 1) Gustav III holdt i Sommeren 1774 en stor Lejrsamling i Skaane, hvad der vakte Nervøsitet i Danmark. Bernstorff og Eickstedt delte dog ikke den almindel-ige Ængstelse. Friis, S. 172. Holm V, S. 280 f. og Note 9. Jvfr. ogsaa A. P. B. til D. R.  $\frac{16}{8}$  1774, B. P. III, S. 316 ff.

Nr. 91. 1) Den preussiske Gesandt i København, Baron J. E. Arnim afløstes i Efter-aaret 1774 af Grev J. W. Redern. Jvfr. Friis, S. 184.

Nr. 93. 1) Jvfr. A. P. B. til D. R.  $\frac{20}{7}$  1774. B. P. III, S. 313. — 2) Jvfr. ovenfor Nr. 91.

Nr. 94. 1) Jvfr. Breve Nr. 91 og 93.

Nr. 95. 1) Prins Carl af Hessen og Prinsesse Louise fik  $\frac{14}{8}$  1776 Sønnen Prins Chri-stian. — 2) A. P. B.'s Svoger Grev Frederik Leopold Stolberg modtog paa denne Tid Udnævnelse til eutinsk Gesandt i København. Om Stolbergs Forhold til det danske Hof og specielt S.-R. se Friis, S. 111 ff. og B. P. III, S. 486 ff. Jvfr. desuden nedenfor Nr. 279. — 3) Oberst Seneca Otto Falkenskjold blev d.  $\frac{21}{8}$  1776 benaadet for Resten af sin Fængselstid paa Munkholm mod at tage Ophold i Provence eller Languedoc. Jvfr. Holm V, S. 699. — 4) Oberst F. C. Gersdorff afløste den  $\frac{21}{8}$  1776 Generalmajor J. F.

Schaffalitzsky de Muckadell som Chef for 1. Dragonregiment. — <sup>5)</sup> Gregers Juel, 1. Deputeret i Rentekammeret, døde d. <sup>4</sup>/<sub>11</sub> 1776.

Nr. 96. <sup>1)</sup> Jvfr. foregaaende Nr. 95. — <sup>2)</sup> Mestmacher, russisk Gesandt i Eutin. — D. <sup>19</sup>/<sub>10</sub> valgtes Prins Peter Fr. Ludv. af Holsten til Koadjutor i Lübeck i Stedet for den sindssyge Tronfølger i Eutin. Jvfr. B. P. III, S. 494.

Nr. 97. <sup>1)</sup> Om Kong Gustavs Rejse til Rusland i Sommeren 1777 se Holm V, S. 285.

Nr. 98. <sup>1)</sup> Den <sup>8</sup>/<sub>10</sub> 1777 opdagedes en Kassemangel i Kurantbanken. Ved Kabinetsordre af <sup>7</sup>/<sub>10</sub> s. A. nedsattes en Kommission bestaaende af Konferensraaderne Gabriel Linde og Fr. Chr. Sevel til at undersøge Mangelens Omfang, hvorledes den var opstaaet, og hvorledes det kunde gaa til, at den ikke var opdaget før af Bogholder eller Bankkommisærere. Mellem disse sidste var Joh. Gottl. Gondolatsch. Den endelige Opførelse viste en Mangel paa 237669 Rd. 46<sup>1</sup>/<sub>2</sub> Skill., hvilken Sum Kassereren Rasmus Bertelsen Møller havde spillet op i Talloetteriet. Han havde tilegnet sig fuldt færdige Banksedler, som ikke var anviste til Indtægt og noterede i Bankens Bøger. Hele Sagen omgaves med stor Hemmelighedsfuldhed, og i Kommissionsdommen vovede man ikke at nævne det virkelige Beløb, men angav blot, at der var forødt over 30000 Rd. Imod Kabinettsordrens Mening og Kommissærernes Hensigt kom Undersøgelsen ikke til at omfatte Kommissionærernes Forhold. Sager ang. Bankkass. Møllers Kassemangel 1777—78 i Kurantbankens Arkiv og Indlæg til Sjæll. Miss. <sup>27</sup>/<sub>10</sub> 1777 Nr. 498 og <sup>22</sup>/<sub>4</sub> 1778 Nr. 279.

Nr. 99. <sup>1)</sup> Jvfr. Brev Nr. 98. — <sup>2)</sup> Ved Højesterets Dom <sup>7</sup>/<sub>10</sub> 1777 dømtes Hans Peter Schmidt, Peder Børgesen og Niels Lassegaard til Døden for Fremstillingen af falske Banksedler. Dommen formildedes d. <sup>3</sup>/<sub>10</sub> s. A. saaledes, at de to skulde slippe med livsvarigt Fængsel i Rasphuset, medens den tredie — udpeget ved Lodtrækning — skulde henrettes (Sjæll. Miss. <sup>3</sup>/<sub>10</sub> 1777). Lassegaard, der havde nægtet sig skyldig, men som senere tilstod, og Børgesen trak sig fri. Se Luxdorpha Dagbøger II, S. 121, 127 og 128. — <sup>3)</sup> Biskop i Aarhus P. M. L. Bildsøe døde <sup>29</sup>/<sub>7</sub> 1777 og efterfulgtes af Provst I. I. Hee, udnævnt <sup>3</sup>/<sub>10</sub> 1777.

Nr. 101. <sup>1)</sup> S.-R. tilbragte som sædvanlig Sommeren paa Rathlousdal. — <sup>2)</sup> la nôtre: Den danske Regerings Erklæring af <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1780 til Hofferne i London, Versailles og Madrid om Danm.'s Tilslutn. til Neutralitetsforb. m. Rusland. Gehejmeregistraturen 1780 II, S. 452. — <sup>3)</sup> Ved Geheimeraad H. Hjelmstiernes Død <sup>18</sup>/<sub>7</sub> 1780 udnævntes Stiftamtmand over Aarhus Stift Peder Rosenørn til Justitiarius i Højesteret. — <sup>4)</sup> Efter Gerhard Schönings Død d. <sup>18</sup>/<sub>7</sub> 1780 udnævntes Skuli Thorlacius til Geheimearkivar. Da han imidlertid ikke ønskede at modtage Stillingen, blev den besat med Chr. E. Voss.

Nr. 102. <sup>1)</sup> De 24000 Rubler skulde fordeles med 6000 til hver af Ministrene. Desuden betaltes der 1000 Rubler til Tyske Kancelli. Schumachers Depeche <sup>21</sup>/<sub>7</sub> 1780. — <sup>2)</sup> Se Note 3 til foregaaende Nr. 101.

Nr. 104. <sup>1)</sup> Vistnok Konferensraad J. F. Heinrichs, Direktør for den vestindiske Gælds Likvidation, i hvilken Egenskab han i første Halvdel af Aaret 1787 opholdt sig i Holland. Jvfr. Direktionens Korrespondanceprotokoller. Iøvrigt E. P. IV, S. 276. — <sup>2)</sup> I Nederlandene voksede Modsætningen mellem Tilhængerne af Huset Oranien (Oranje boven! — Leve Oranien!) og Oppositionspartiet, Patrioterne, til hvem Demokraterne sluttede sig, i 1787 en faktisk Borgerkrig. Ved preussiske Troppers Bistand lykkedes det i Oktober Statholderen at undertrykke Patrioterne.

Nr. 105. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 82 Note 1.

Nr. 106. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 82 Note 1.

Nr. 107. <sup>1)</sup> *Teschen*, By paa Grænsen mell. Czechoslovakiet og Polen. Her sluttedes 1779 Fred mellem Frederik II af Preussen og Maria Theresia. — <sup>2)</sup> Af Frederik Wilhelm II af Preussens Børn med Wilhelmine Ritz, f. Enck, blev to, nemlig Sønnen Moritz Alexander og Datteren Marianne, ophøjet i Grevestanden under Navnet von der Mark. Sønnen døde i 1787.

Nr. 108. <sup>1)</sup> Om Danske Kancelli smlgn. Nr. 23 og de i Noten anførte Steder. — <sup>2)</sup> o: paa Bernstorff Slot. — <sup>3)</sup> Om Politimester Chr. Fædders kluntede Optræden under forskellige Smaauroligheder i Sommeren 1787 se Holm VI, 1, S. 376. Sml. nedenfor Nr. 110. — <sup>4)</sup> Sml. Ludv. Daae: Af Gehejmeraad Joh. von Bülow's Papirer (Chria. 1864), S. 218 og 220 ff. Der udstedtes et nyt Sportelreglement <sup>11/8</sup> 1788.

Nr. 109. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 108, Note 1. — <sup>2)</sup> Allerede 1739 ved Oprettelsen af Landmilitæretatens Pensionskasse var det blevet paalagt alle Landofficerer ved Indskud i Kassen at sikre deres eventuelle Enker en Pension. Denne Tvang bibeholdtes ved Stiftelsen af den almindelige Enkekasse 1775, i hvis Direktion A. P. B. fik Sæde. En under <sup>19/6</sup> 1786 nedsat Kommission stillede 1787 Forslag om, at denne Tvang udstraktes til at gælde ogsaa alle civile og gejstlige Embedsmænd, men at man lettede dem Indskuddets Betaling ved at lade denne strække sig over en længere Aarrække. Forordn. af <sup>4/8</sup> 1788 gjorde Forslaget til Lov, skønt Danske Kancelli udtalte sig imod en saadan Tvang. Indlæg t. Sjøll. Reg. <sup>4/8</sup> 1788 Nr. 619 og Livsforsikringsanstaltens Festskrift (1892), S. 43 ff. — <sup>3)</sup> Frederik Vilhelm II af Preussens Søster Frederikke Sophie Vilhelmine var gift med Prins Vilhelm V af Oranien, Arvestatholder i Nederlandene. Hun, der var almindelig forhad i de demokratiske Krese, foretog i 1787 en udæskende Rejse gennem Republikanernes Linie, blev sat fast og behandlet som Fange af en Kaptajn, hvad der fremkaldte en stærk Harme ikke blot hos det oraniske Parti, men ogsaa hos den preussiske Konge. — <sup>4)</sup> Talen er om den klerikal-nationale Rejsning i de østrigske Nederlande som Følge af Kejser Josef II's Reformer.

Nr. 110. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 108, Note 1. — <sup>2)</sup> Se Georg Sverdrup: Lofthusbevægelsen (Chria. 1917), S. 205 f. — <sup>3)</sup> Sml. Nr. 108.

Nr. 111. <sup>1)</sup> Bernstorffs Beretning om Forhandlingerne under Gustav III's Besøg i København <sup>29/10—5/11</sup> 1787 er meddelt af Edv. Holm i H. T. 4. R. IV, S. 679 ff.

Nr. 112. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 55 og 111.

Nr. 113. <sup>1)</sup> Jvfr. hermed Nr. 24. — <sup>2)</sup> Kronprins Frederik rejste d. <sup>13/6</sup> 1788 til Norge. Udadtill forelaa der ved den voksende Spænding mellem Sverige og Rusland en for Danmark farlig Situation, idet Traktaten af <sup>12/8</sup> 1773 forpligtede os til at støtte denne Magt i en Krig med Sverige.

Nr. 114. <sup>1)</sup> Om de engelsk-preussiske-danske Forhandlinger se Holm VI, 1, S. 296 ff. og H. T. 4. R. I, S. 805 ff.

Nr. 115. <sup>1)</sup> Med Brevet fulgte i Kopi den svenske Ambassadørs Erklæring af <sup>11/6</sup> 1788 og Bernstorffs Moderklæring af <sup>13/6</sup> gaaende ud paa, at der kun var Tale om at stille et dansk Hjelpekorps til Raadighed for Rusland, og at Danmark ikke betragtede sig som værende i Krig m. Sverige.

Nr. 116. <sup>1)</sup> Om den tidligere preussiske Gesandt A. H. Borckes Sendelse se Holm VI, 1, S. 298 ff. — <sup>2)</sup> Den dansk-norske Regerings Erklæring om, at den erkendte sin Pligt til at støtte Rusland. — <sup>3)</sup> Hertug Frederik Christian (den Ældre) af Augustenborg døde først <sup>14/11</sup> 1794.

Nr. 118. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 115, Note 1. — <sup>2)</sup> Conhettes, antagelig en Forkortelse af Falkonetter, smaa 1 pundige Kanoner. — <sup>3)</sup> Major Grev Johan Hartvig Ernst Bernstorff. — <sup>4)</sup> Les trois princes, nemlig: Kronprinsen, Prins Carl og dennes Søn, Prins Frederik

af Hessen. — <sup>5)</sup> Premierløjtnant F. Tellequist ved nordenfjeldske gev. Infrgmt. døde af sine Saar den <sup>5</sup>/<sub>10</sub> s. A.

Nr. 120. <sup>1)</sup> Den <sup>8</sup>/<sub>10</sub> 1788 sluttedes Aftale om en foreløbig Vaabenhvile paa 8 Dage, senere forlænget med 4 Uger. Og inden Udløbet af disse sluttedes en egentlig Vaabenstilstand til d. <sup>15</sup>/<sub>8</sub> 1789.

Nr. 121. <sup>1)</sup> Om Russernes Passivitet paa denne Tid se Holm VI, 1, S. 295 og 301 f. — <sup>2)</sup> Om Elliots forandrede Syn paa Gustav III, se Holm VI, 1, S. 300.

Nr. 122. <sup>1)</sup> Se Brev Nr. 120.

Nr. 123. <sup>1)</sup> Prins Carl havde allerede den <sup>12</sup>/<sub>11</sub> om Aftenen forladt svensk Territorium med sine Tropper. Holm VI, 1, S. 300. — <sup>2)</sup> Om Angrebene paa A. P. Bernstorffs Politik se Holm VI, 1, S. 302 f.

Nr. 124. <sup>1)</sup> Se foregaaende Brev.

Nr. 125. <sup>1)</sup> H. T. 4. R. I, S. 824.

Nr. 131. <sup>1)</sup> Fr. Chr. Rosenkrantz, Overkrigssekretær for Marinen og Medlem af Statsraadet, havde d. <sup>3</sup>/<sub>6</sub> 1788 taget Afsked fra sine Stillinger som en Protest mod den frisindede Landbolovgivning. Først i 1792, efter at Kronprinsen havde overtaget Præsidiets i Admiralitetskollegiet, blev det til Alvor med en Reorganisation af denne Styrelsesgren. H. G. Garde: Den dansk-norske Sømagts Historie 1700—1814, S. 274 ff. — <sup>2)</sup> Den svenske Rigsdag traadte sammen i Slutn. af Januar 1789.

Nr. 132. <sup>1)</sup> Grev Christian Günther Bernstorff. — <sup>2)</sup> Jvfr. Nr. 31.

Nr. 133. <sup>1)</sup> Om den Benzelstiernaske Plan se Holm VI, 1, S. 304 ff. med Henvisninger.

Nr. 134. <sup>1)</sup> Se foregaaende Brev.

Nr. 136. <sup>1)</sup> Grev Fr. L. Stolberg blev dansk Gesandt i Berlin d. <sup>27</sup>/<sub>3</sub> 1789.

Nr. 137. <sup>1)</sup> Grev Fr. L. Stolberg. Om Instruksen se Holm VI, 1, S. 265, Fodnoten.

Nr. 138. <sup>1)</sup> Den tysk-romerske Kejser Josef II led af en Lungesygdom, som d. 20. Febr. 1790 gjorde Ende paa hans Liv; hans Tilstand betragtedes allerede paa dette Tidspunkt som haabløs.

Nr. 139. <sup>1)</sup> Jvfr. Holm VI, 1, S. 306 f. — <sup>2)</sup> Grev Fr. L. Stolberg. Jvfr. Nr. 136. — <sup>3)</sup> Theodor Georg Schlanbusch udnævntes d. <sup>1</sup>/<sub>7</sub> 1789 til Amtmand i Rendsburg og kom ikke til at afløse Stiftamtmanden i Bergen, C. Schouboe, der var død d. <sup>24</sup>/<sub>3</sub>. Det blev i Stedet Kammerherre Fr. Hauch. Efter E. Hagerups Død d. <sup>27</sup>/<sub>3</sub> 1789 blev Hans Henr. Tybring Biskop over Kristiansand Stift (d. <sup>6</sup>/<sub>6</sub> 1789). Amtmand over Haderslev Amt Chr. L. Stemann beskikkedes d. <sup>10</sup>/<sub>6</sub> til Overpræsident i Altona (jvfr. Nr. 144).

Nr. 141. <sup>1)</sup> Jvfr. Holm VI, 1, S. 307.

Nr. 144. <sup>1)</sup> Om denne Affære se Norsk H. T. 2. R. 1, S. 213. — <sup>2)</sup> Efter Chr. Ludv. Stemanns Forflyttelse til Overpræsidentstillingen i Altona d. <sup>10</sup>/<sub>6</sub> 1789 (jvfr. Nr. 139) bragtes en allerede 1783 besluttet Deling af Haderslev Amt til Udførelse, idet Kammerjunkeren Joh. Sigismund v. Moesting d. <sup>21</sup>/<sub>10</sub> s. A. udnævntes til Amtmand i Haderslev Østeramt, medens Legationsraad A. C. Rüdinger blev Amtmand over Haderslev Vesteramt.

Nr. 146. <sup>1)</sup> Med Brevet fulgte en Kopi af den danske Regerings Erklæring af <sup>9</sup>/<sub>7</sub> 1789 til de fremmede Magter om, at den under den fortsatte Krig mellem Rusland og Sverige vilde forblive neutral. Dette Standpunkt havde vundet den russiske Regerings Billigelse. Jvfr. Holm VI, 1, S. 307. — <sup>2)</sup> Gehejmerraad Henrik Stampe døde d. <sup>10</sup>/<sub>7</sub> 1789.

Nr. 147. <sup>1)</sup> Jvfr. foregaaende Brev. — <sup>2)</sup> Fregatten »Venus«, sml. Nr. 144 og 145.

- Nr. 148. <sup>1)</sup> Hans Adolph Ahlefeldt, Præses i Generalitets- og Kommissariats-Kollegiet, søgte sin Afsked d. <sup>19</sup>/<sub>8</sub> 1789 paa Grund af Øjensvagthed.
- Nr. 149. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 131 og 132.
- Nr. 153. <sup>1)</sup> Der tænkes formodentlig paa Polens første Deling ved Traktaten af <sup>10</sup>/<sub>2</sub> 1772.
- Nr. 154. <sup>1)</sup> Se om denne Sag Rtk.'s kgl. Resol. <sup>21</sup>/<sub>10</sub> 1789 Nr. 242 b og <sup>11</sup>/<sub>11</sub> 1789 Nr. 261, samt Bilag til sidstnævnte.
- Nr. 156. <sup>1)</sup> Geheimeraad Chr. Fr. Numsen. — <sup>2)</sup> Den <sup>28</sup>/<sub>11</sub> 1789 optoges Gregers Christian Haxthausen og Jørgen Erik Scheel i Statsraadet. Sidstnævnte blev samtidig Chef for Generaltoldkammeret.
- Nr. 160. <sup>1)</sup> Grevinde Sophie Juliane Friederike v. Dönhoff blev d. <sup>11</sup>/<sub>4</sub> 1790 viet til Frederik Wilhelm II's venstre Haand.
- Nr. 164. <sup>1)</sup> Freden mellem Sverige og Rusland sluttedes i Värälå d. <sup>14</sup>/<sub>8</sub> 1790. — <sup>2)</sup> Oberst Johan Henrik Håstesko blev halshugget i Stockholm d. <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1790 for sin Deltagelse i Sammensværgelsen i Anjala. — <sup>3)</sup> Brylluppet mellem Kronprins Frederik og Prins Carls Datter Marie fandt Sted paa Gottorp d. <sup>31</sup>/<sub>7</sub> 1790. I September holdt Parret sit Indtog i København.
- Nr. 169. <sup>1)</sup> Se Holm VI, 1, S. 323 ff.
- Nr. 171. <sup>1)</sup> Kgl. Livlæge J. C. J. Berger døde d. <sup>10</sup>/<sub>3</sub> 1791.
- Nr. 173. <sup>1)</sup> A. P. B.'s ældste Søn, Major Johan Hartvig Ernst Bernstorff. Jvfr. Nr. 176.
- Nr. 174. <sup>1)</sup> Major, Grev Johan Hartvig Ernst Bernstorff og Grevinde Constance Henriette Frederikke, f. Knuth, fik den <sup>20</sup>/<sub>4</sub> 1791 Sønnen Andreas Ernst Heinrich Erich.
- Nr. 175. <sup>1)</sup> Se foregaaende Brev.
- Nr. 176. <sup>1)</sup> Major, Grev J. H. E. Bernstorff døde af Mæslinger d. <sup>15</sup>/<sub>5</sub> 1791, 24 Aar gammel.
- Nr. 177. <sup>1)</sup> Linieskibet »Neptunus« bygget 1789 efter H. Gerners Tegning.
- Nr. 178. <sup>1)</sup> Denne Henvendelse fandt Sted i Begyndelsen af September 1791 gennem den russiske Gesandt i København, Baron v. Krüdener. Jvfr. Holm: Danmark-Norges udenrigske Historie 1791—1807, I, S. 27 f.
- Nr. 180. <sup>1)</sup> Den <sup>13</sup>/<sub>9</sub> 1791 traf den franske Nationalforsamling Beslutning om at indlemme Avignon og Venaissin i Riget. — <sup>2)</sup> Lægen Christoph Girtanner (1760—1800) i Göttingen begyndte i 1791 Udgivelsen af Historische und politische Betrachtungen über die französische Revolution.
- Nr. 185. <sup>1)</sup> Se om den finansielle Situation paa dette Tidspunkt Holm VI, 2, S. 630.
- Nr. 186. <sup>1)</sup> Gustav III blev skudt af Kaptajn Anckarström under et Maskebal d. <sup>16</sup>/<sub>3</sub> 1792. D. 29. samme Maaned døde han.
- Nr. 187. <sup>1)</sup> I en Codicil af <sup>23</sup>/<sub>3</sub> 1792 til sit Testamente af <sup>28</sup>/<sub>1</sub> 1789 havde Joh. Fr. Classen bestemt, at Etablissementet Frederiksværk skulde tilbydes Prins Carl af Hessen for en vis Afgift. Testamentet er trykt som Bilag 26 hos Astrid Paludan-Müller: Generalmajor Classen 1725—1792 (Kbh. 1923).
- Nr. 188. <sup>1)</sup> S.-R.'s Svigersøn, Generalløjtnant, Baron C. A. Haxthausen blev gift 3. Gang <sup>22</sup>/<sub>9</sub> 1792 med Christine Caroline Holstein af Ledreborg.
- Nr. 189. <sup>1)</sup> D. <sup>20</sup>/<sub>4</sub> 1792 erklærede Frankrig Østrig Krig. — <sup>2)</sup> Grevinde Augusta Louise Bernstorff, f. Stolberg.
- Nr. 195. <sup>1)</sup> Grev Christian Günther Bernstorff, dansk Gesandt i Berlin.

- NR. 196.** <sup>1)</sup> Den svenske Gesandt i Paris, Baron Erik Magnus Staël-Holstein, der var ivrig for en Tilmærkelse mellem Frankrig og de to nordiske Stater, og som havde vundet den ledende svenske Statsmand G. A. Reuterholm for sine Planer, besøgte i December 1792 København, hvor han drøftede Situationen med Bernstorff og Prins Carl af Hessen. Holm: Danm.-Norges udenrigske Historie 1791—1807, I, S. 50.
- NR. 197.** <sup>1)</sup> Om Posthusfejden d.  $\frac{2}{2}$  1793 se Holm VI, 2, S. 206, E. P. IV, S. 137 f. og Bruun: København III, S. 892 ff. En tilfældig Episode fremkaldte et Udbrud af den københavnske Befolknings latente Uvilje imod Landmilitæret. — <sup>2)</sup> Sammenstødene i Filosofgangen i Sommeren 1787, Holm VI, 1, S. 376 f. — <sup>3)</sup> Prins Frederik Carl Emil af Augustenborg. — <sup>4)</sup> Etatsraad Johan Thomas Flindt.
- NR. 201.** <sup>1)</sup> Afsendelsen af en russisk Flaadeafdeling til Farvandet udfor Møn i Juli 1793 virkede som en Understregning af de allierede Magters Krav om Danmark-Norges Tilslutning til Koalitionen mod Frankrig. Holm: Danm.-Norges udenrigske Historie 1791—1807, I, S. 67.
- NR. 202.** <sup>1)</sup> Om den franske Republiks Agent i København, citoyen Grouvelle, se Clausen og Rist: Grandmamas Bekiendelser, S. 61 ff. og P. A. Heibergs Erindringer; jvfr. ogsaa Holm: Danmark-Norges udenrigske Historie, I, S. 60 f.
- NR. 204.** <sup>1)</sup> Jvfr. nedenfor Nr. 206.
- NR. 206.** <sup>1)</sup> Ved Traktaten af  $\frac{27}{3}$  1794 sluttedes et Forbund mellem Sverige og Danmark til Værn for deres Handel. De to Magter udrustede hver en Eskadre, som skulde samvirke med hinanden. Den svenske Viceadmiral C. Wachtmeister og den danske J. C. Krieger skiftedes til at føre Overkommandoen. Forbundet virkede utvivlsomt til at begrænse Overgrebene mod de Neutrale fra engelsk Side. I Oktober 1794 kunde Eskadrene skilles for at sejle hjem. Se nærmere Holm: Danm.-Norges udenrigske Politik, I, S. 94 ff. — <sup>2)</sup> Grev Frederik Sparre. — <sup>3)</sup> A. P. B.'s Søn, Grev Chr. G. Bernstorff, udnævntes d.  $\frac{29}{8}$  1794 til Gesandt i Stockholm. Han overtog imidlertid først Posten i Maj 1795. Hans Forgænger var Grev Cai Frederik Reventlow. — <sup>4)</sup> Rigsgreve Carl Æmilius Rantzau til Rastorf, Søn af Gehejmeraad Christian Emil Rantzau til Rastorf, ægtede d.  $\frac{22}{6}$  1794 Komtesse Emilie Hedeveg Caroline Bernstorff.
- NR. 207.** <sup>1)</sup> Arveprins Frederiks Gemalinde Sophie Frederikke døde d.  $\frac{29}{11}$  1794. — <sup>2)</sup> Den franske Hær faldt i Januar 1795 ind i Nederlandene, som omdannedes til den bataviske Republik. — <sup>3)</sup> Gehejmestatsminister Jørgen Erik Scheel døde d.  $\frac{11}{1}$  1795.
- NR. 208.** <sup>1)</sup> Gehejmestatsminister Gregers Chr. Haxthausen afskedigedes fra sine Embeder d.  $\frac{21}{6}$  1795. — <sup>2)</sup> S.-R.'s Afsked i 1788.
- NR. 210.** <sup>1)</sup> Efter at den danske Regering i Februar 1796 omsider havde givet den franske Republik sin Anerkendelse, kunde den franske Agent Grouvelle d.  $\frac{4}{3}$  s. A. som ministre plénipotenciaire modtages i Audiens hos Kongen. — <sup>2)</sup> Hertug Karls Formynderstyrelse ophørte, da Gustav IV Adolf d.  $\frac{1}{11}$  1796 blev myndig. — <sup>3)</sup> Sverige havde i September 1795 afsluttet en Subsidietraktat med Frankrig.
- NR. 212.** <sup>1)</sup> Dronning Juliane Marie døde  $\frac{10}{10}$  1796. — <sup>2)</sup> Fra  $\frac{24}{8}$ — $\frac{1}{10}$  1796 gæstede Gustav IV Adolf St. Petersborg. — <sup>3)</sup> Chr. G. Bernstorff var sendt til St. Petersborg som Iagttager af Udviklingen af det politiske Forhold mellem Sverige og Rusland.
- NR. 213.** <sup>1)</sup> Katharina II døde d.  $\frac{17}{11}$  1796. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 511, Note 1.
- NR. 215.** <sup>1)</sup> Om J. H. E. Bernstorffs Forsøg i Sommeren 1761 paa at fremtvinge en Overenskomst med den russiske Tronfølger Karl Peter Ulrich aaaaende det gottorpske Spørgsmaal se Vedel: Den ældre Grev Bernstorffs Ministerium, S. 172, Holm III, 1, S. 266 og Friis: Bernstorfferne og Danmark II, S. 162. — <sup>2)</sup> Fru Adelaide de Marteville, Enke efter den afdøde hollandske Gesandt i Stockholm. Hun blev gift



1762 med Generalmajor von Eynden (P. T. III R. I, S. 260). Hendes Søn, Chr. R. H. A. de Marteville, ansattes efter Ansøgning af <sup>30</sup>/<sub>9</sub> 1760 som overtalig Premierløjtnant i Livregimentet til Hest den <sup>22</sup>/<sub>7</sub> 1761 med Garnison i Flensborg. Jvfr. Th., S. 66. — <sup>3</sup>) Jvfr. nedenfor Nr. 217 og Note 1 dertil. — <sup>4</sup>) Overjægermester, Gehejmraad Carl Christian v. Gramm.

Nr. 216. <sup>1</sup>) Bernstorff havde spurgt S.-R. om hans Mening om St. Saphorin som Larreys Efterfølger. S.-R. ønskede helst en dansk Mand af borgerlig Stand. Jvfr. Nr. 386, 387.

Nr. 217. <sup>1</sup>) *Lettre separée* o: S.-R. t. Bernstorff d. <sup>30</sup>/<sub>4</sub> 1762 (Koncepter til Gesandt-skabsrelationer. Ravnholt). I dette Brev, der var chiffret af S.-R. selv, meddelte denne, at Hattepartiets Ledere mistænkte Larrey for at staa i hemmelig Forbindelse med det svenske Hofparti. Baron Scheffer havde overfor S.-R. udtalt, at man havde klare Indicier imod L., og at intet andet end dennes hurtige Afrejse kunde berolige ham. S.-R. havde heroverfor hævdet, at L. var uskyldig, men maatte p. Gr. af Situationens Vanskelighed ønske ham fjernet, hvilket da ogsaa straks skete. Jvfr. Nr. 215, 219, 220, 384, 388, 389.

Nr. 218. <sup>1</sup>) Katharina II's Tronrevolution d. <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1762.

Nr. 219. <sup>1</sup>) Om Larrey se Note 1 til Nr. 217.

Nr. 220. <sup>1</sup>) Om Larrey se Note 1 til Nr. 217.

Nr. 221. <sup>1</sup>) Chr. Aug. v. Johnn, en Brodersøn af den danske Afsending i Hamborg, Chr. Aug. v. J., havde været udpeget til Sekretær for den danske Delegation, som i Berlin skulde have forhandlet om en Overenskomst med Rusland, men som gjordes overflødig ved Peter III's Fald. Han udnævntes til Sekretær i Stockholm d. <sup>8</sup>/<sub>10</sub> 1762.

Nr. 222. <sup>1</sup>) S.-R., som paa dette Tidspunkt, fra Beg. af Juni til Midten af Oktober 1763, opholdt sig i Danmark, havde fremsat Ønske om at opnaa et af Kongen underskrevet Ekspektancebrev paa Amtmandsembetet over Skanderborg og Aakær Amter. Ethvert andet mundtligt eller skriftligt Tilsagn tilfredsstillede ham ikke, da dets Opfyldelse vilde være afhængigt af de forhaandenværende politiske Konjunkturer. S.-R. til B. <sup>28</sup>/<sub>7</sub> 1763 (Koncept paa Ravnholt). Sml. Nr. 391.

Nr. 223. <sup>1</sup>) Om General-Krigs-Direktoriet's Oprettelse se Rockstroh: Udviklingen af den nationale Hær i Danmark, III, S. 219 f.

Nr. 224. <sup>1</sup>) Legationssekretær Chr. Aug. v. Johnn havde faaet Smaakopper. S.-R. til J. H. E. Bernst. d. <sup>14</sup>/<sub>2</sub> 1764.

Nr. 225. <sup>1</sup>) S.-R. havde i sin Relation af <sup>22</sup>/<sub>8</sub> 1764 Nr. III udtalt Ønske om, at han maatte blive hjemkaldt, inden den ny Rigsdag traadte sammen. Uddrag af Relationen meddelt hos O. Nilsson, S. 269, Note 2. Sml. iøvrigt Nr. 393.

Nr. 226. <sup>1</sup>) S.-R., der i sine Relationer af <sup>22</sup>/<sub>8</sub> og <sup>7</sup>/<sub>8</sub> 1764 varmt havde anbefalet den unge Gregers Christian Juel som sin Efterfølger, havde d. <sup>17</sup>/<sub>7</sub> 1764 udbedt sig Bernstorffs Tilladelse til at omtale for Scheffer, at Juel skulde overtage Posten. Jvfr. Nr. 302.

Nr. 227. <sup>1</sup>) D. R. udnævntes den <sup>19</sup>/<sub>11</sub> 1764 til 1. Deputeret i Rentekammeret. Jvfr. B. P. I, S. 318 og Note.

Nr. 228. <sup>1</sup>) Forhandlingerne om Ægteskabet mellem Sophie Magdalene og Gustav (III). — <sup>2</sup>) Jvfr. Nr. 222, Note 1.

Nr. 229. <sup>1</sup>) Jvfr. J. H. E. B. til S.-R. d. <sup>2</sup>/<sub>1</sub> 1765, B. P. II, S. 453. S.-R.'s Brev af <sup>26</sup>/<sub>12</sub> findes i Koncept paa Ravnholt.

Nr. 230. <sup>1</sup>) Jvfr. Depeche til Schack af <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1765. Vedel: Corresp. ministerielle du comte J. H. E. Bernst. II, S. 190 ff.



Nr. 231. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 1, Note 2.

Nr. 232. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 1, Note 2 og der anførte Numre.

Nr. 235. <sup>1)</sup> Se Note til Brev Nr. 222.

Nr. 236. <sup>1)</sup> Legationssekretær v. Johnn ønskede at opnaa Titel af Kammerjunker, et Ønske han dog først fik opfyldt d. <sup>1</sup>/<sub>10</sub> 1766. S.-R. havde talt hans Sag i Breve af <sup>22</sup>/<sub>4</sub> til Bernstorff og Ditlev Reventlow.

Nr. 237. <sup>1)</sup> Om Baggrunden for den Utryghed, som paa dette Tidspunkt herskede i Regeringskredsen se Holm IV, 1, S. 19 ff. — <sup>2)</sup> Det drejer sig om en mindre Ændring i Ægteskabskontrakten mellem Prinsesse Sophie Magdalene og Kronprins Gustav. Se S.-R.'s Relation af <sup>3</sup>/<sub>6</sub> 1766, II.

Nr. 240. <sup>1)</sup> Legationssekretær v. Johnn i Stockholm havde beklaget sig over, at S.-R. havde korresponderet med J. H. E. B. udenom ham. S.-R. havde sagt ham, at det ikke skyldtes Mistillid til ham, og han havde bedt J. H. E. B. om nærmere at præcisere Grænserne for begges Funktioner. (S.-R. til J. H. E. B. <sup>1</sup>/<sub>7</sub> 1766).

Nr. 241. <sup>1)</sup> Om Grev A. G. Moltkes Afskedigelse d. <sup>16</sup>/<sub>7</sub> 1766 se Holm IV, 1, S. 128 f.

Nr. 242. <sup>1)</sup> Prinsesse Sophie Magdalene, der skulde giftes med Kronprins Gustav af Sverige.

Nr. 245. <sup>1)</sup> Ami commun, her som flere Steder formodentlig Ditlev Reventlow. Der tænkes her paa S.-R.'s Ansættelse som 2. Deputeret for Finanserne, en Stilling, han ikke selv havde ønsket.

Nr. 246. <sup>1)</sup> Som et Led i Bestræbelserne for en Sanering af Finanserne havde Kongen d. <sup>16</sup>/<sub>3</sub> 1768 afkrævet Rentekammeret Efterretninger om Forstvæsenets Indtægter og Udgifter og samtidig indskærpet, »at de mindst nyttige og nødvendige Udgifter nu for Haanden skulde ophøre og indtil bedre Tider udsættes« (Rtk.'s Resol.prot. 1768 Nr. 32). Efter at have indhentet Oplysninger hos Overjægermester Gramm, afgav Kammeret sin Indstilling. Det synes, at dømme efter den kgl. Resolution, som først faldt d. <sup>3</sup>/<sub>6</sub> 1768 (smstds. Nr. 70 a), at man har akkviesceret ved den bestaaende Tilstand. Jvfr. Nr. 247 og B. P. I, S. 489, 500, 503 og 504. — <sup>2)</sup> Anton Georg Reinhold, fra 1751 Amanuensis hos Generalsuperintendenten i Rendsburg, der allerede i 1766 havde ansøgt om et Herredsfogedembede, udnævntes d. <sup>18</sup>/<sub>7</sub> 1771 til Kirchspielsvogt i Nortorf (Rtk. tyske Sekr. Embedsansøgninger 1700—1848 A. G. Reinhold og tyske Bestallingsprot. Nr. 6, S. 387 ff.).

Nr. 247. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 246 og Note 1. — <sup>2)</sup> Jvfr. Nr. 246 og Note 2.

Nr. 248. <sup>1)</sup> Om D. R.'s Bortrejse til sine Godser i Holsten, sml. Holm IV, 1, S. 182.

Nr. 250. <sup>1)</sup> Ansøgningen blev bevilget, og Fritagelsen udstraktes til ogsaa at gælde de Kommitterede. Rtk.'s danske Relat. og Resol. Prot. <sup>11</sup>/<sub>10</sub> 1768 Nr. 112. Der henvises der til en Beretning fra Bernstorff af <sup>3</sup>/<sub>6</sub>.

Nr. 251. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 250, Note 1.

Nr. 252. <sup>1)</sup> Borgmester i Segeberg Eggert Stanges Hustru Catharina Hedevig, f. Schnack, havde under <sup>28</sup>/<sub>1</sub> 1768 ansøgt om en 10-aarig Forlængelse af Forpagtningskontrakten paa Herrenmühle i Traventhal Amt mod en mindre Forhøjelse af Forpagtningsafgiften. Møllen havde af Hertugerne af Plön været bortforpagtet til hendes Slægt siden 1675. Rentekammeret var i Overensstemmelse med sine Principer stemt for en offentlig Licitation, og en saadan tilraadedes af de lokale Myndigheder med den Motivering, at der sikkert kunde faaes en større Afgift. Under sit Ophold i Traventhal resolverede Kongen imidlertid d. <sup>3</sup>/<sub>6</sub> 1768, at Ansøgningen skulde bevilges, og den <sup>22</sup>/<sub>8</sub> s. A. underskrev han Koncessionen. Rtk.'s tyske Forestillingsprotokol 1768 Nr. 81 og 111. Mr. de S. er Caspar v. Saldern. Jvfr. Nr. 253 og 254.

**Nr. 253.** <sup>1)</sup> Se foregaaende Nr. — <sup>2)</sup> Talen er sikkert om Pagehofmester hos Enkedronning Sophie Magdalene Bernhard Caspar Kamphövener. Denne havde d. <sup>18</sup>/<sub>3</sub> 1768 opnaaet et kgl. Forsikringsbrev paa den første ledige Civilbetjening, specielt et Oppebørselsembede, for saavidt der ikke blandt Ansøgerne var Folk med ældre Ekspektancebreve. Han ansøgte d. <sup>18</sup>/<sub>7</sub> 1768 om Stillingen som Amtsforvalter over Antvorskov Distrikt, men fik den ikke. (Rtk. Embedsansøgninger 1660—1848). Caspar v. Salderns Moder var født Kamphövener. Jvfr. iøvrigt Nr. 440.

**Nr. 254.** <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 252 og 253. — <sup>2)</sup> les deux amis, Struensee og Grev Conrad Holck paa Kongens Rejse, jvfr. J. H. E. B. til A. P. B., B. P. I, S. 531. — <sup>3)</sup> Frederik Ludvig Juul. — <sup>4)</sup> Ditlev Reventlows Brev af <sup>2</sup>/<sub>9</sub> 1768 er trykt i B. P. III, S. 44 ff. Reventlow og Schack krævede Militærudgifterne nedsat og bragt i Forhold til Rigets finansielle Ressourcer. Jvfr. nedenfor Nr. 256, 498 og 501, samt B. P. II, S. 454 og III, S. 54 ff., Holm IV, 1, S. 432 f. og Rockstroh anf. St. S. 265 f.

**Nr. 255.** <sup>1)</sup> Efter Stiftamtmand over Island Otto Manderup Rantzaus Død d. <sup>2</sup>/<sub>9</sub> 1768 ønskede de Deputerede for Finanserne af de her angivne Grunde Posten nedlagt. Da Kancelliet imidlertid nærede Betænkeligheder herved, indstillede Rentekammeret, at man besatte Stillingen med en Pensionist for derved at spare en Pension, og man valgte tidligere Gubernør i Vestindien Chr. L. Pröck fremfor tidligere Amtmand paa Island Pingel, fordi førstnævntes Pension var betydeligt højere end sidstnævntes. Det paalagdes Pröck at begive sig til Island ved første givne Lejlighed for at lære Landet at kende, ligesom han fremtidig skulde besøge det saa ofte, det ansaaes nødvendigt. D. Kanc. Oversekretærens Brevbog <sup>14</sup>/<sub>10</sub> 1768 Nr. 572 og Rtk. norske Relat. og Resol.prot. <sup>18</sup>/<sub>10</sub> 1768 Nr. 71. I Rantzaus Instruktion af <sup>5</sup>/<sub>10</sub> 1750 staar intet om, at han skulde besøge Island.

**Nr. 256.** <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 254 Note 4. — <sup>2)</sup> B. P. III, S. 54 ff.

**Nr. 257.** <sup>1)</sup> Grev Erhard Wedel-Frijs blev <sup>1</sup>/<sub>11</sub> 1768 Overkammerherre hos Caroline Mathilde. B. P. I, S. 574 med Note 7. — <sup>2)</sup> Fru Louise v. Plessen, som den <sup>29</sup>/<sub>2</sub> 1768 var blevet afskediget fra sin Stilling som Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde og forvist fra Landet. Denne Forvisningsordre fik Bernstorff nu tilbagekaldt. Jvfr. B. P. III, S. 73 og 84.

**Nr. 258.** <sup>1)</sup> Nemlig i Brev af <sup>2</sup>/<sub>11</sub> 1768, B. P. II, S. 454; det var et Svar paa S.-R.'s Brev ovenfor Nr. 255.

**Nr. 259.** <sup>1)</sup> Greve Gustav Fr. Holck, der ved Siden af sin Hofcharge som Over-skænk beklædte Stillingen som Deputeret for Finanserne. Jvfr. Nr. 260, 261 og 262.

**Nr. 260.** <sup>1)</sup> Jvfr. foregaaende Brev. — <sup>2)</sup> Utvivlsomt Ditlev Reventlow.

**Nr. 261.** <sup>1)</sup> Ovenfor Nr. 259. — <sup>2)</sup> Jvfr. B. P. III, S. 79 og 726.

**Nr. 262.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 259 og 261.

**Nr. 264.** <sup>1)</sup> Dette Brev findes ikke paa Ravnholt. — <sup>2)</sup> S.-R.'s Svoger Schoutbynacht Chr. Fr. Kaas skulde møde for den Kommission, der var nedsat til at undersøge hans, Admiral S. Hooglants og J. H. E. Bernstorffs Forhold vedr. den mislykkede Ekspedition til Algier. Jvfr. nedenfor Nr. 265, 266, 267 og 450, samt Holm IV, 1, S. 268 ff., IV, 2, S. 213 ff., B. P. I, S. 668 ff., II, S. 122, 508, og III, S. 727. Fremdeles Kabinetstyrelsen III, S. 538 ff., Inkv.komm. I, S. 264 ff., 339 f., og II, S. 85. — <sup>3)</sup> Der tænkes formodentlig paa H. C. Schimmelmans Rejse til København.

**Nr. 265.** <sup>1)</sup> Se Note til foregaaende Brev. Kommissionens Spørgsmaal af <sup>21</sup>/<sub>12</sub> 1770 og Bernstorffs Svar af <sup>8</sup>/<sub>1</sub> 1771 er trykt i Kab. O. III, S. 539 ff.

**Nr. 266.** <sup>1)</sup> Se foregaaende Brev. — <sup>2)</sup> Paa Kommissionens Spørgsmaal af <sup>11</sup>/<sub>2</sub> 1771. Disse og Bernstorffs Svar af <sup>28</sup>/<sub>2</sub> er trykt i Kabinetstyrelsen III, S. 550 ff. — <sup>3)</sup> Rejse-

staldmester Fr. C. Warnstedt blev efter det uheldige Udfald af hans Sendelse til Rusland (med Meddelelse om Bernstorffs Afgang) d.  $1\frac{1}{2}$  1771 fjernet fra Hoffet og udnævnt til Secondløjtnant. Sml. B. P. II, S. 136 f. og III, S. 694 med Noter.

Nr. 267. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 264—266.

Nr. 268. <sup>1)</sup> Hoveriforordningen af  $20\frac{1}{2}$  1771. Se Holm VI, 2, S. 52 ff. — <sup>2)</sup> Baron Chr. Fr. Gyldenkrone udnævntes til dansk Gesandt i Stockholm  $31\frac{1}{6}$  1771. Jvfr. Brev Nr. 269.

Nr. 269. <sup>1)</sup> Ved Adolf Frederiks Død d.  $12\frac{1}{2}$  1771 opholdt Gustav III sig i Paris. — <sup>2)</sup> Struensee (og Rantzau-Ascheberg) ønskede i Modsætning til den hidtil fulgte Politik, som ogsaa A. S. v. d. Osten var Tilhænger af, at opgive Indblindingen i Sveriges indre politiske Forhold. I Forbindelse hermed maa Gesandtskiftet ses. Holm IV, 2, S. 199 og B. P. I, S. 708.

Nr. 271. <sup>1)</sup> *Jeune prince*, Frederik Christian af Augustenborg.

Nr. 272. <sup>1)</sup> Trykt som Nr. 270.

Nr. 276. <sup>1)</sup> Generalløjtnant Georg Ludvig Køller-Banner blev i Begyndelsen af November 1772 Interimguvernør i Rendsburg og d.  $1\frac{1}{4}$  1773 Kommandant sammesteds. I Virkeligheden var det en Forvisning. — <sup>2)</sup> Prins Friederich Carl Ferdinand af Braunschweig-Lüneburg-Bevern, som d.  $1\frac{1}{4}$  1773 udnævntes til Guvernør i København. — <sup>3)</sup> Gregers Chr. Juel var d.  $6\frac{1}{5}$  blevet udnævnt til Første Deputeret i Rentekammeret.

Nr. 277. <sup>1)</sup> Om den almindelige Enkekasses Oprettelse ved Fundats af  $30\frac{1}{8}$  1775 og de forudgaaende Forhandlinger se Bro Jørgensen: Forsikringsvæsenets Historie i Danmark indtil det 19. Aarh. (Kbh. 1935), S. 374 ff.

Nr. 279. <sup>1)</sup> Grev Frederik Leopold Stolberg. Jvfr. Nr. 95 og Note dertil.

Nr. 280. <sup>1)</sup> I Foraaret 1779 gjordes en Eskadre klar til Beskyttelse af Handelen. Den bestod af 10 Lieneskibe og 6 Fregatter. Stridsspørgsmaalet mellem Danmark og England gjaldt bl. a., hvorvidt de danske Fødevaretilførsler til Englands Fjender skulde opfattes som Kontrabande. Holm V, S. 308 f. Jvfr. nedenfor Nr. 281—283, samt B. P. III, S. 602. — <sup>2)</sup> Om A. P. Bernstorffs Forhold til Eickstedt og de andre Medlemmer af Statsraadet paa denne Tid se B. P. III, S. 599 f.

Nr. 281. <sup>1)</sup> Jvfr. foregaaende Brev Nr. 280. — <sup>2)</sup> Se herom Danmarks Riges Historie IV, S. 521 f.

Nr. 282. <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 280 og 281. — <sup>2)</sup> Hans Adolf Ahlefeldt, Gesandt i Rusland  $9\frac{1}{8}$  1776 —  $21\frac{1}{7}$  1780.

Nr. 283. <sup>1)</sup> Foregaaende Brev Nr. 282.

Nr. 284. <sup>1)</sup> Forordn. om Overdaadighedens Indskrænkning udstedtes d.  $20\frac{1}{1}$  1783. Se om Sagen Kommercekoll.'s danske Forestill.  $12\frac{1}{1}$  1783 Nr. 2 med vedhæftede Bilag.

Nr. 285. <sup>1)</sup> Jvfr. Holm V, S. 708.

Nr. 286. <sup>1)</sup> Margrethe Reventlow, f. Raben, gift med Prinsens Hofmester, D. R. Om Kronprinsens Inokulation se ogsaa B. P. III, S. 7 ff. — <sup>2)</sup> Kongens tidligere Livkirurg Johan Gottlieb Putter. Om ham se H. T. 3. R. IV, S. 201. — <sup>3)</sup> L'évêque de Copenhague  $\varnothing$ : Ludvig Harboe, Biskop over Sjællands Stift 1757—83.

Nr. 289. <sup>1)</sup> *Mon chef*: J. H. E. Bernstorff. — <sup>2)</sup> *Mon protecteur*: antagelig A. G. Moltke, som var Svoger til Ditlev Reventlow.

Nr. 290. <sup>1)</sup> Ditlev Reventlow. Se foregaaende Brev.

Nr. 292. <sup>1)</sup> Kongen havde d.  $18\frac{1}{11}$  1760 brækket sit ene Ben, og næppe var Bruddet lægt, før han atter brækkede det i Februar 1761. Luxdorph I, S. 126 og 130.

- NR. 293.** <sup>1)</sup> Grev Jørgen Scheel var d. <sup>24</sup>/<sub>3</sub> 1761 blevet udnævnt til Hofmester hos Prins Frederik.
- NR. 294.** <sup>1)</sup> I Juni 1761 besluttedes det efter Bygmester Fortlings Indstilling at nedrive Jægersborg Slot paa Grund af dets Brøstfældighed. Rtk.'s Resol. <sup>22</sup>/<sub>6</sub> 1761 Nr. 129.
- NR. 295.** <sup>1)</sup> Heinrich Carl Schimmelmänn ophøjedes d. <sup>16</sup>/<sub>4</sub> 1762 i Friherrestanden, i hvilken Anledning han købte Baroniet Lindenberg af A. G. Moltke.
- NR. 297.** <sup>1)</sup> Amtmand Frederik Carl v. Gramm. — <sup>2)</sup> Hofjægermester Christian Frederik v. Gramm.
- NR. 300.** <sup>1)</sup> A. G. Moltkes Brodersøn Anton Henrik Moltke udnævntes d. <sup>2</sup>/<sub>2</sub> 1763 til Marskal hos Kronprinsen.
- NR. 301.** <sup>1)</sup> Prinsesse Vilhelmine Caroline, som d. <sup>12</sup>/<sub>6</sub> 1764 formæledes med Vilhelm, Prins (senere Landgreve) af Hessen-Cassel.
- NR. 302.** <sup>1)</sup> Gregers Christian Juel. Jvfr. Nr. 226.
- NR. 303.** <sup>1)</sup> Den <sup>19</sup>/<sub>11</sub> 1764 afløste Ditlev Reventlow Hans Ahlefeldt som Deputeret for Finanserne (1. Deputeret i Rentekammeret). Ahlefeldt overtog Posten som Landdrost i Pinneberg efter G. U. Berckentin. Jvfr. B. P. I, S. 318.
- NR. 305.** <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 1, Note 2. — <sup>2)</sup> Rigsgreve Chr. G. Stolberg døde d. <sup>22</sup>/<sub>6</sub> 1765 i Aachen. Hans Efterfølger som Overhofmester hos Enkedronning Sophie Magdalene blev Dtl. Conr. Reventlow.
- NR. 306.** <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 1, Note 2, og Nr. 305.
- NR. 307.** <sup>1)</sup> S.-R. var blevet udnævnt til hvid Ridder d. <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1766, Kongens Fødselsdag. De to Venner, formodentlig A. G. Moltke og J. H. E. Bernstorff.
- NR. 309.** <sup>1)</sup> Jvfr. B. P. I, S. 335, hvor A. P. B. d. <sup>6</sup>/<sub>6</sub> 1766 meddeler Faderen, at Chr. Fr. Moltke er udtraadt af Finanscoll. og Gen.toldkam., to Stillinger, som e. A. P. B.'s Mening ikke optog ham over 24 Timer om Aaret.
- NR. 311.** <sup>1)</sup> Grev Hannibal Wedel-Wedelsborg, Hofmester hos Prinsesse Sophie Magdalene, skød sig den <sup>9</sup>/<sub>6</sub> 1766 paa Grund af økonomiske Vanskeligheder. Han var gift med Grev A. G. Moltkes Datter Catharina Sophie Vilhelmine. Luxdorph I, S. 276.
- NR. 313.** <sup>1)</sup> Brentweht o: Bregentved. A. G. Moltke var den <sup>10</sup>/<sub>7</sub> 1766 blevet afskediget fra sine Stillinger som Overhofmarskal og Medlem af Konseillet.
- NR. 317.** <sup>1)</sup> Ved Kabinettsordre af <sup>14</sup>/<sub>3</sub> 1771. Kabinettsstyrelsen III, S. 594.
- NR. 318.** <sup>1)</sup> S.-R. havde hentet Arveprins Frederiks Brud Sophie Frederikke i Schwerin og ventede nu i Rostock paa gunstigt Vejr til Overfarten. Jvfr. Nr. 19, 38 og 39.
- NR. 321.** <sup>1)</sup> Nemlig General Eickstedt og Grev Otto Thott.
- NR. 324.** <sup>1)</sup> Den Beringskjoldske Sag. S.-R.'s Betænkning, der gik imod Guldbergs Standpunkt i Sagen, er gengivet i H. T. 5. R. I, S. 252.
- NR. 326.** <sup>1)</sup> Om S.-R.'s Nedlæggelse af de Stillinger, han havde beklædt indenfor Finansstyrelsen, se ovenfor Nr. 12 (med Note), 13, 44 og 45, samt nedenfor 327.
- NR. 328.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 14 og Note dertil.
- NR. 329.** <sup>1)</sup> S.-R.'s Svar af <sup>6</sup>/<sub>7</sub> 1783 paa den kgl. Ordre af <sup>24</sup>/<sub>6</sub> er trykt ovenfor som Nr. 14.
- NR. 330.** <sup>1)</sup> Jvfr. Nr. 14 og Note dertil.
- NR. 331.** <sup>1)</sup> Trykt som Nr. 330. Sml. Nr. 14.
- NR. 332.** <sup>1)</sup> Arveprinsens Brev er trykt ovenfor som Nr. 47. Angaaende den omhandlede Sag se Noten til dette Brev.
- NR. 333.** <sup>1)</sup> Se Note til Nr. 47.

Nr. 334. <sup>1)</sup> D. <sup>19</sup>/<sub>8</sub> 1783 afskedigedes foruden Heinrich Ernst Schimmelmann ogsaa H. Stampe, Chr. D. Reventlow og Chr. Fr. Numsen fra deres Stilling i Overbankdirektionen, Schimmelmann tillige fra sit Sæde i den ekstraordinære Kommission og Skatammeret, paa Grund af deres Opposition mod Guldbergs Finanspolitik. Tilbage blev bl. a. Otto Thott, Chr. Ludv. Stemann samt Guldberg, og i de afgaaedes Sted indtraadte H. H. Eichstedt, M. Rosencrone, O. L. Bang og J. E. Colbiørnsen. Se Holm V, S. 708, Regeringsskiftet 1784, S. 176 f., og B. P. III, S. 710 ff.

Nr. 335. <sup>1)</sup> En Kabinetsordre af <sup>20</sup>/<sub>10</sub> 1783 (Kabinetsprotokol 1780—1784, S. 136 ff.) til Generalløjtn. H. A. Ahlefeldt, Kontreadmiral A. de Fontenay, Konferensraad Vilh. Bornemann og Etatsraad J. E. Colbiørnsen paalagde dem at sammentræde i en Kommission for paa Grundlag af nogle i Ordren fremsatte Grundsætninger at udarbejde et Udkast til en Forordn. ang. Dueller. En saadan fremkom dog ikke.

Nr. 338. <sup>1)</sup> Sml. Guldbergs Breve til Joh. Bülow fra denne Tid, trykt i H. T. 4. R. I, S. 144 ff. og til Biskop Balle i Jens Møller: Nicolai Edinger Balles Levnet og Fortienester (Kbh. 1817), Bilag A, S. 15.

Nr. 339. <sup>1)</sup> S.-R. var d. <sup>28</sup>/<sub>6</sub> 1787 blevet udnævnt til Præsident for Danske Kancelli. Sml. Nr. 23 og de i Note dertil anførte Henvisninger.

Nr. 340. <sup>1)</sup> Ved kgl. Resolution af <sup>12</sup>/<sub>3</sub> 1788 paa Gen. Told. Kam.'s Forestill. af <sup>4</sup>/<sub>3</sub> s. A. (Nr. 24) approberedes et til Fordel for Horsens Havns Udbedring foreslaaet Havnereglement for 6 Aar. Samtidig udtalte Kongen sin Paaskønnelse af Guldbergs og de fire Havnekommissærers Virksomhed for Sagen. — <sup>2)</sup> S.-R. var Modstander af den ny Møntordning, som ved Forordningerne af <sup>20</sup>/<sub>2</sub> 1788 og Plakaten af <sup>19</sup>/<sub>3</sub> s. A. indførtes særskilt for Hertugdømmerne. Se Holm VI, 1, S. 187 ff. Hans Betænkninger i Sagen er trykt nedenfor som Nr. 559, 560 og 562. Sml. iøvrigt Nr. 528, 529, samt Guldberg til Joh. Bülow <sup>2</sup>/<sub>1</sub> 1787, trykt i H. T. 4. R. I, S. 139 ff. — <sup>3)</sup> J. N. Tetens: Ueber den jetzigen dänischen Geldcours und die Münzveränderung in den Herzogthümern Schleswig und Hollstein. Kiel 1788.

Nr. 341. <sup>1)</sup> S.-R. fik efter eget Ønske sin Afsked d. <sup>9</sup>/<sub>6</sub> 1788.

Nr. 342. <sup>1)</sup> Talen er om Ekstrasessionerne i Jylland 1789. Generalprokurør Chr. Colbiørnsen og Generalkrigskommissær Chr. H. Wildenrath medvirkede ved disse som Deputerede og paasaa, at der ingen Uregelmæssigheder fandt Sted. Se Sjøll. Tegn. <sup>17</sup>/<sub>7</sub> 1789 Nr. 542 og <sup>28</sup>/<sub>6</sub> 1789 Nr. 643.

Nr. 343. <sup>1)</sup> Da Landbokkommissionen efter en længere Pavse i Februar 1790 genoptog sine Møder, fratraadte Chr. Colbiørnsen, som d. <sup>29</sup>/<sub>8</sub> 1788 var blevet udnævnt til Generalprokurør, Stillingen som Sekretær i Kommissionen.

Nr. 345. <sup>1)</sup> Om Oprettelsen af Speciesbanken for Danmark og Norge <sup>10</sup>/<sub>2</sub> 1791 se Holm VI, 1, S. 328 ff. — <sup>2)</sup> Sml. Finanskollegiets Forestilling af <sup>28</sup>/<sub>12</sub> 1790 (Forestillingsprotokol 1791 Nr. 2).

Nr. 347. <sup>1)</sup> Asiatick Kompagni fik d. <sup>21</sup>/<sub>3</sub> 1792 en ny Oktroj, hvorved det mistede den Indtægt, det hidtil havde haft af en Afgift paa den private Fart paa Ostindien, men beholdt andre Begunstigelser. Sml. Holm VI, 2, S. 246 f.

Nr. 349. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 346.

Nr. 350. <sup>1)</sup> Arveprins Frederiks Gemalinde Sophie Frederikke døde d. <sup>29</sup>/<sub>11</sub> 1794.

Nr. 351. <sup>1)</sup> Om den store Brand i København <sup>5-7</sup>/<sub>6</sub> 1795 og om Brandforsikringens Holdning til Erstatningsspørgsmaalet se Axel Linvald: Kjøbenhavns Brandforsikring 1731—1911, S. 199 ff., og Arthur G. Hassø: Københavns Brandvæsens Historie, S. 198 ff.

Nr. 352. <sup>1)</sup> Om Kornmangelen i Norge paa denne Tid se Holm VI, 2, S. 451 ff.

Nr. 353. <sup>1)</sup> Guldberg trak sig tilbage fra Posten som Amtmand over Havreballegaard og Stjernholm Amter d.  $\frac{1}{4}$  1795, men beholdt Aarhus Stiftamt til  $\frac{22}{12}$  1802. Hans Efterfølger førstnævnte Sted var Kaspar Vilhelm v. Munthe af Morgenstjerne. — <sup>2)</sup> Hoverikommissionen af  $\frac{5}{6}$  1795 for Jylland, i hvilken Christian Ditlev Fr. Reventlow havde Sæde. Kommissionens Arkiv findes i Rigsarkivet.

Nr. 354. <sup>1)</sup> Zar Peter III lod d.  $\frac{2}{4}$  1762 sine Gesandt i København, Baron v. Korff, overrække den danske Regering en Note, hvori han forlangte en Erklæring om, hvorvidt denne ønskede Fred og Enighed og derfor vilde opfylde hans Krav paa den gottorpske Del af Slesvig. I sin Erklæring af  $\frac{12}{4}$  s. A. udtalte den danske Regering, at den kun ønskede Fred og Venskab med Rusland, og foreslog, at der optoges en Underhandling. V. C. II, S. 29 ff. Om Grev Schack Carl Rantzau-Aschebergs og Magnus Beringskjolds Rolle i det politiske Spil paa denne Tid se Holm III, 1, S. 296 ff., H. T. 8. R. IV (Tillæg), S. 11 ff., H. T. 9. R. I, S. 317 ff. og II, S. 78 ff., samt Friis II, S. 167.

Nr. 356. <sup>1)</sup> Om Magnus Beringskjold se H. T. 5. R. I, S. 116 ff., samt de i Nr. 354 Note 1 anførte Steder.

Nr. 358. <sup>1)</sup> Ved Statsminister Jørgen Erik Scheels Død d. 11. Januar 1795 blev Haxthausen udnævnt til Præsident i vestindisk-guineisk Generaltoldkammer (16. Jan. 1795). — <sup>2)</sup> Frederik Julius Christian Guldenchrone udnævntes til Deputeret i Generaltoldkammeret d. 16. Januar 1795, men afskedigedes allerede d. 12. April s. A.

Nr. 359. <sup>1)</sup> Forhandlingerne om den holstenske Mageskiftesag, der fra russisk-gottorpsk Side førtes af Caspar v. Saldern. Jvfr. Holm VI, 1, S. 66 ff. — <sup>2)</sup> Grev Ulrik Adolf Holstein udnævntes d.  $\frac{15}{12}$  1766 til Gesandt i Berlin, men kom ikke til at tiltræde Posten (sml. C. A. Trier: Ulrik Adolf Holstein (Kbh. 1916), S. 79 ff. og H. T. 9. R. I, S. 129 ff.). Det blev hverken Oberstløjtnant Frederik Numsen eller Grev Christen Scheel, men den nedenfor omtalte Oberst Carl Fr. v. Görtz, der fik Stillingen, dog først d.  $\frac{19}{6}$  1767.

Nr. 361. <sup>1)</sup> Feltmarskal Claude-Louis de Saint-Germain. Sml. Gregers Juel til S.-R.  $\frac{19}{3}$  1767, trykt Da. Mag. V. R. 3, S. 15 f. (dér urigtigt dateret  $\frac{19}{6}$ ).

Nr. 362. <sup>1)</sup> Mon frère, Niels Krabbe Juel, Søofficer.

Nr. 364. <sup>1)</sup> Om den danske Regerings Politik i Sverige, dens Finansiering af Huerenes Modstand mod Hofpartiets Planer, se Holm VI, 1, S. 121 ff.

Nr. 365. <sup>1)</sup> Landbokkommissionens Forestilling af  $\frac{24}{6}$  1787 med Forslag til nærmere Regulering af Forholdet mellem Godsejer og Fæstere indbragtes for Kongen gennem Danske Kancelli (Forest. af samme Dato). Forslaget approberedes i Statsraadet d.  $\frac{1}{6}$  1787 og fik Lovform ved Forordn. af  $\frac{8}{6}$  s. A. Se Indlæg t. Sjæll. Reg.  $\frac{8}{6}$  1787 Nr. 463, hvor der findes en Kopi af S.-R.'s Betænkning i Statsraadet.

Nr. 366. <sup>1)</sup> Sml. Note til foregaaende Brev.

Nr. 367—382. Den her meddelte Brevveksling mellem S.-R. og Lüttichau samt dennes Hustru drejer sig om L.'s Strid med Chr. Colbiørnsen. Sit Udspring havde denne Strid i en Adresse, som i Sommeren 1790 overrakte Prins Carl og Kronprinsen (henholdsvis et tysk og et dansk Eksemplar) af Lüttichau og Kamhr. Fr. L. Chr. Beenfeldt paa 103 jyske Godsejeres Vegne, og hvori der rettedes et Angreb paa den lige gennemførte Landbolovgivning og dens Ophavsmænd, især Colbiørnsen. Denne opnaaede Tilladelse til at offentliggøre Skriftet og skrev nogle meget hvasse »Betragtninger i Anledning af endeel jyske Jorddrotters Klage . . .« (Kbh. 1790). Hvor ivrigt S.-R. tog Del i Sagen, derom vidner ikke blot Brevene, men en Række Koncepter til

Rettelser i L.'s Skrifter i Pakken: Tønne Lüttichaus Sag mod Chr. Colbiørnsen, 1790—92 (Ravnholt). Smlgn. Holm: Kampen om Landboreformerne (Kbh. 1888), S. 197 ff. og Th., S. 252 ff.

Nr. 367. <sup>1)</sup> Da det havde vist sig, at ikke alle Underskrifter paa den Adresse, der var overrakt Kronprinsen, var ægte, udnævntes d. <sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1790 to Kommissærer til nærmere at undersøge, hvorledes det forholdt sig. Lüttichau indgav d. <sup>10</sup>/<sub>12</sub> 1790 en skriftlig Indsigelse imod Forhøret over ham. En Udtalelse heri om, at Colbiørnsens Optræden var en Forbrydelse mod Kongens Værdighed, fremkaldte et Sagsanlæg fra C. — <sup>2)</sup> Lüttichaus Svar udkom under Titelen: Fuldkommen Beviis, at Hr. Etatsr. Chr. Colbiørnsen paa en forhen ubekendt lovstridig Maade ved hans Betragtninger over de jyske Proprietairers Tillidsskrift . . . har fornærmet den oplyste Menneskelighed, den borgerlige Frihed og det danske Folk . . . Kbh. 1791.

Nr. 371. <sup>1)</sup> Lüttichau havde i 1768 erhvervet den juridiske Doktorgrad ved Universitetet i Oxford.

Nr. 372. <sup>1)</sup> Sognepræst Johan Pedersen Wandal i Aalborg købte tilligemed et Interessentskab i 1765 Trykkeriet i Aalborg og udgav »Nyttige og fornøjelige jyske Efterretninger«.

Nr. 373. <sup>1)</sup> D. N. Reiersen, Pseudonym, under hvilket maaske skjuler sig General-fiskal Peter Uldall (jvfr. Ehrencron-Müllers Forfatterlexikon): Billige Erindringer i Anledning af Hr. Etatsraad Colbiørnsens Betragtninger over en Del jyske Jorddrotters Klage. Kbh. 1791.

Nr. 378. <sup>1)</sup> Christian Colbiørnsen. — <sup>2)</sup> Lüttichau: Species facti i den Sag, Hr. Etatsr. Chr. Colbiørnsen imod Lovens Bydende har troet sig berettiget under 23. Dec. 1790 at indstævne mig lige til Høieste-Ret. Kbh. 1791.

Nr. 379. <sup>1)</sup> Formodentlig Godsejer T. Y. de Thygeson til Mattrup, der hørte til Landboreformernes Modstandere. — <sup>2)</sup> Lüttichau havde som ung studeret Jura i Göttingen.

Nr. 380. <sup>1)</sup> Skriftet Philosophie der Justiz-Pflege bey dem Aufhebungssystem der Leibeigenschaft . . . [Hamburg] 1722. Edv. Holm tillægger Lüttichau Forfatterskabet. Kampen om Landboref., Note 216.

Nr. 381. <sup>1)</sup> Baron Chr. U. D. v. Eggers, Prof. ekstr. i Lovkyndighed og Indehaver af forskellige administrative Poster, almindeligt betragtet som A. P. Bernstorffs Talerør, skrev flere Skrifter imod Lüttichau. Sml. Nr. 536.

Nr. 383. <sup>1)</sup> Brevet, som findes i Pakken: Papirer vedr. Handel og Industri (Ravnholt), er vedlagt en Kopi af Marfeldts Betænkning »Om Statens Kornhandelsplaner i det sidste Aarhundrede med Betænkning over den nærværende [Fr. af <sup>16</sup>/<sub>9</sub> 1735] og Grunden til en naturlig Kornplan for Rigerne efter deres indvortes fysiske og udvortes politiske Tilstand«, dat. Kbh. <sup>11</sup>/<sub>10</sub> 1775. — <sup>2)</sup> Gregers Christian Juel, fra 1773 til sin Død i 1776 1ste Deputeret i Rentekammeret og Finanskollegiet. — <sup>3)</sup> Toldforordningerne af <sup>21</sup>/<sub>3</sub> 1691 og <sup>20</sup>/<sub>2</sub> 1732.

Nr. 384. <sup>1)</sup> Den franske Minister i Stockholm Louis de Cardevac d'Havrincourt. Om hans Holdning se Th., S. 35 f. — <sup>2)</sup> Sml. ovenfor Nr. 217 og de i Noten dertil anførte Steder.

Nr. 386—387. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 216 og Note dertil.

Nr. 388. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 217 og Note dertil.

Nr. 389. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 217 og de i Noten anførte Steder.

Nr. 391. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 222 Note 1.

Nr. 394. <sup>1)</sup> A. G. Moltke var d. <sup>10</sup>/<sub>7</sub> 1766 blevet afkediget fra alle sine Stillinger.



- Nr. 395. <sup>1)</sup> S.-R. havde i Begyndelsen af Oktober 1766 gæstet København i Anledning af Prinsesse Sophie Magdalenes Vielse (per procura) til Kronprins Gustav. Det egentlige Bryllup fandt Sted i Stockholm d. <sup>4</sup>/<sub>11</sub> 1766.
- Nr. 396. <sup>1)</sup> Sml. Slutningen af foregaaende Brev.
- Nr. 398. <sup>1)</sup> Sml. B. P. I, S. 656 om Ostens Besøg hos J. H. E. Bernstorff.
- Nr. 399. <sup>1)</sup> Trykt ovenfor som Nr. 9.
- Nr. 401. <sup>1)</sup> Gregers Chr. Juel døde d. <sup>4</sup>/<sub>11</sub> 1776. J. G. Moltke fulgte efter ham som 1ste Deputeret i Finanskollegiet, Rentekammeret og Bjergværksdirektoriet (udnævnt <sup>9</sup>/<sub>12</sub> s. A.), medens Chr. L. Stemann afløste M. som 1ste Deputeret i Generaltoldkammeret, og H. E. Schimmelmänn blev 1ste Deputeret i Kommercekollegiet. Sml. B. P. III, S. 501 ff.
- Nr. 402. <sup>1)</sup> Sml. Holm V, S. 428 f.
- Nr. 405. <sup>1)</sup> Om den dansk-russiske Handelstraktat af <sup>19</sup>/<sub>10</sub> 1782 se Holm V, S. 362 f. Foruden om denne forhandlede der samtidig om en dansk-preussisk Handelstraktat (jvfr. Nr. 403).
- Nr. 406. <sup>1)</sup> Se foregaaende Brev med Note.
- Nr. 407. <sup>1)</sup> Om Striden i Asiatisk Kompagni sml. Nr. 14 og de i Noten anførte Steder.
- Nr. 408. <sup>1)</sup> S.-R.'s Bemærkninger til nogle Udtryk i Udenrigsminister Rosencrones Depeche til den danske Gesandt i Paris Blome d. <sup>24</sup>/<sub>1</sub> 1784 ang. en fortrolig Meddelelse, denne skulde afgive til den franske Udenrigsminister Vergennes i Anledning af Rygterne om et forestaaende svensk Angreb paa Norge. S.-R. havde bedt om, at Ekspeditionen af Depechen maatte blive udsat til d. <sup>31</sup>/<sub>1</sub>, for at han kunde faa Tid til at forelægge sine Synspunkter for Statsraadet, »mais la cour en décida autrement«. S.-R.'s Koncept <sup>17</sup>/<sub>2</sub> 1784 i Pakken Koncepter t. Memoirer, Betænkninger og Breve offentlige Sager vedk. (Ravnholt).
- Nr. 409. <sup>1)</sup> certain curieux Hans Heindrich, maaske Hans Henrik v. Eickstedt. — <sup>2)</sup> S.-R.'s Fætter og gode Ven Chr. Fr. Numsen, der d. <sup>24</sup>/<sub>7</sub> 1772 var blevet udnævnt til Gesandt i St. Petersborg, besøgte under Rejsen derhen H. C. Schimmelmänn i Hamburg og A. P. Bernstorff paa Dreylützw. Saavel S.-R. som Schimmelmänn var ivrige efter at faa Bernstorff kaldt tilbage og indsat som Udenrigsminister i St. f. A. S. v. d. Osten, som man ønskede fjernet. Holm V, S. 82 ff. og B. P. III, S. 179 ff. — <sup>3)</sup> Christopher Wilh. Dreyer, der var bleven accrediteret som Chargé d'affaires i St. Petersborg d. <sup>9</sup>/<sub>12</sub> 1771, rappelleredes d. <sup>19</sup>/<sub>10</sub> 1772, men forblev i St. Petersborg til April 1773, bl. a. af Hensyn til Mageskiftesagen.
- Nr. 410—411. <sup>1)</sup> Om Caspar v. Salderns Rolle under de fornyede Forhandlinger om Mageskiftets Fuldbgyrdelse se H. T. 4. R. III, S. 135 ff. og Otto Brandt: Caspar von Saldern u. die nordeuropäische Politik im Zeitalter Katharinas II (1932), S. 218 ff.
- Nr. 411. <sup>2)</sup> Brødrene Grigorij og Aleksej Orlov, af hvilke den første var Katharina II's Elsker, og Brødrene Peter og Sachar Tjernysjev. Om Salderns Samarbejde med disse imod sin tidligere Velynder Nikita Panin se Otto Brandt: Caspar von Saldern, S. 219 ff. og 262 ff. — <sup>3)</sup> S. A. v. d. Osten fik sin Afsked d. <sup>10</sup>/<sub>3</sub> 1773. Derefter beklædte S.-R. midlertidig Posten som Udenrigsminister fra <sup>13</sup>/<sub>3</sub> til <sup>24</sup>/<sub>4</sub> s. A.
- Nr. 415. <sup>1)</sup> Chr. Fr. Numsen var d. <sup>14</sup>/<sub>4</sub> 1784 blevet udnævnt til Overhofmarskal og forblev i denne Stilling til <sup>23</sup>/<sub>3</sub> 1791. — <sup>2)</sup> Chr. Ludv. Stemann udnævntes til Overpræsident i Altona d. <sup>19</sup>/<sub>6</sub>, medens A. S. v. d. Osten fortsatte som Overpræsident i København (<sup>28</sup>/<sub>4</sub> 1788 — <sup>17</sup>/<sub>10</sub> 1794).



NR. 416. <sup>1)</sup> Lotte ♂: Magdalene Charlotte Hedvig Løvenskiold, f. Numsen. — <sup>2)</sup> La prinsesse Fridricke ♂: Arveprinsesse Sophie Frederikke. — <sup>3)</sup> Mr. Lux ♂: Grev Johan Ludvig Reventlow til Brahe-Trolleborg. Om Hertugen af Augustenborgs Besøg i Juni 1789 se E. P. II, S. XIII.

NR. 418. <sup>1)</sup> Joachim Ulrich v. Sperling udnævntes til Ordenssekretær d. <sup>17</sup>/<sub>11</sub> 1790. — <sup>2)</sup> Om Bestræbelserne for at skabe større Orden og Økonomi indenfor Hofholdningen se Holm VI, 1, S. 323 ff.

NR. 419. <sup>1)</sup> Enkedronning Juliane Maries Overhofmester, Anton Henrik Moltke, døde d. <sup>21</sup>/<sub>4</sub> 1792. Der udnævntes ingen ny Overhofmester, men Postdirektør Joh. Theodor Holmskjold blev hendes Hofchef. — <sup>2)</sup> Opdagelsen af en Kassemangel medførte, at Direktionen for det kgl. Teater d. <sup>18</sup>/<sub>6</sub> 1792 ophævedes. Teatrets Ledelse blev lagt i Haanden paa Ferdinand A. C. Ahlefeldt, som d. <sup>11</sup>/<sub>6</sub> s. A. var blevet udnævnt til Hofmarskal hos Kronprinsen, »forsaavidt ej Hofholdningen angaar«. Overskou: Den danske Skueplads III, S. 511 ff., E. P. II, S. 234 f. — <sup>3)</sup> Sml. H. T. 8. R. I, S. 349 f.

NR. 420. <sup>1)</sup> Om Johan Bülow's Afskedigelse d. <sup>4</sup>/<sub>8</sub> 1793 og Aarsagerne dertil se H. T. 8. R. I, S. 337 ff. og Holm VI, 2, S. 107 ff. Sml. E. P. IV, S. 142, 307, VII, S. 22 f., 25 f., 371, VIII, S. 173 f. og IX, S. 89. — <sup>2)</sup> Kancelliraad Hans Holm. Om denne Sag se E. P. VII, S. 371 og der anførte Steder. — <sup>3)</sup> Sml. E. P. VII, S. 23. — <sup>4)</sup> Bülow's Hustru, Else Marie Hoppe.

NR. 421. <sup>1)</sup> Enkedronning Juliane Maries Hofchef, Postdirektør Joh. Theodor Holmskjold døde d. <sup>15</sup>/<sub>6</sub> 1793.

NR. 423. <sup>1)</sup> La reine ♂: Enkedronning Juliane Marie.

NR. 424. <sup>1)</sup> Efter at være bleven afskediget som Udenrigsminister udnævntes v. d. Osten d. <sup>15</sup>/<sub>3</sub> 1773 til Stiftamtmand i Aalborg. Baron Iver Holck, som maatte fratræde denne Stilling, døde først d. <sup>21</sup>/<sub>12</sub> 1781. Sml. B. P. III, S. 401.

NR. 425. <sup>1)</sup> Stiftamtmand over Fyn og Langeland Henrik Bille-Brahe forblev i dette Embede til sin Død d. <sup>9</sup>/<sub>1</sub> 1789.

NR. 426. <sup>1)</sup> Om Saint-Germains Reformer i Hærordningen se Holm III, 2, S. 386 ff. og Rockstroh: Udviklingen af den nationale Hær i Danmark III, S. 213 ff. — <sup>2)</sup> Gesandten Johan Henrik Ahlefeldt blev tilbagekaldt fra Berlin den <sup>28</sup>/<sub>8</sub> 1763. Hans Fader var Volf Ahlefeldt. Louis Bobé: Slægten Ahlefeldts Historie III, S. 114 f. — <sup>3)</sup> Direktøren for Øresunds Toldkammer, Wilhelm August v. d. Osten, døde d. <sup>15</sup>/<sub>1</sub> 1764.

NR. 428—429. <sup>1)</sup> Ditlev Reventlow blev d. <sup>19</sup>/<sub>11</sub> 1764 udnævnt til 1. Deputeret for Finanserne, Deputeret for vestindisk-guineisk Rente- og Generaltoldkammer og Medlem af Overskattedirektionen.

NR. 430. <sup>1)</sup> S.-R. var d. <sup>27</sup>/<sub>2</sub> 1765 blevet udnævnt til 2. Deputeret for Finanserne, men frabad sig Stillingen. Jvfr. Nr. 1 og Note dertil.

NR. 431. <sup>1)</sup> S.-R.'s Privatsekretær Sten Christopher Buschmann. Han udnævntes d. <sup>25</sup>/<sub>8</sub> 1767 til Amtsforvalter i Københavns Amt.

NR. 433. <sup>1)</sup> S.-R. fik Enkedronning Sophie Magdalenes Orden »de l'union parfaite« d. <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1766, samme Dag, som han blev Ridder af Dannebrog. — <sup>2)</sup> I sin Relation af <sup>15</sup>/<sub>2</sub> 1766 havde S.-R. kunnet meddele, at det nu var endeligt besluttet at bringe det aftalte Ægteskab mellem Kronprins Gustav og Prinsesse Sophie Magdalene til Udførelse. — <sup>3)</sup> Hofsorgen i Anledning af Frederik V's Død den <sup>14</sup>/<sub>1</sub> 1766. — <sup>4)</sup> Gregers Christian Juel, som i nogen Tid havde opholdt sig hos S.-R. i Sverige for at uddanne sig til Gesandt, udnævntes til Kammerherre d. <sup>29</sup>/<sub>1</sub> 1766.

NR. 434. <sup>1)</sup> Christen Skeel var g. m. Caroline Eleonora Agnes Raben, en Søster til D. R.'s Hustru. Det vides ikke, hvad det var for en Kommission, han fik.

NR. 436. <sup>1)</sup> Overpræsidenten i København, Overkammerjunker Volrad August v. d. Lühe, der tillige efter A. G. Moltkes Afskedigelse i Juli 1766 bestyrede Partikulærkammeret, ægtede d.  $\frac{6}{8}$  1767 Comtesse Margrethe Holck, en Søster til Overskænken Gustav Fr. Holck. — <sup>2)</sup> S.-R. havde i Sommeren 1763 faaet Løfte om, at han skulde faa Amtmandsstillingen over Skanderborg Amt efter Fr. L. Woyda. Sml. Nr. 222 og 391.

NR. 438. <sup>1)</sup> Ditlev Reventlow, som sammen med de andre hjemmeværende Medlemmer af Konseillet (O. Thott, A. G. Moltke og Fr. Chr. Rosenkrantz) skulde varetage Regeringsforretningerne under Kongens Udenlandsrejse, opholdt sig det meste af Sommeren paa sine Godser i Holsten. Sml. Nr. 248. — <sup>2)</sup> Kgl. Ordre til Rentekammeret af  $\frac{10}{6}$  1768. Rtk. Relat. og Resol. Prot. 1768 Nr. 70 B. Hofmarskal Fr. Wilh. Conrad Holck havde d.  $\frac{10}{8}$  s. A. faaet Løfte af Kongen om, at han skulde succedere Overceremonimester Victor Chr. Plessen som Ordenssekretær; dette Løfte bekræftedes ved kgl. Resol. af  $\frac{21}{7}$  1768 (Rtk. Relat. og Resol. Prot. 1768 Nr. 84). — <sup>3)</sup> Kongen havde d.  $\frac{27}{5}$  givet Overskattedirektionen Ordre til at yde Overskænken, Deputeret for Finanserne Gustav Fr. Holck et Laan paa 8000 Rd. Han gav dog siden Afkald paa det. Sml. B. P. I, S. 511 og Note dertil.

NR. 439. <sup>1)</sup> Gustav Fr. Holck. Sml. foregaaende Brev. — <sup>2)</sup> Sml. Luxdorph I, S. 348 og der anførte Literatur.

NR. 440. <sup>1)</sup> Hovedbogholder i Rentekammeret H. Chr. Esmarck, tidligere Kabinetssekretær hos Fr. V, døde d.  $\frac{28}{6}$  1769. — <sup>2)</sup> Kamphøvenner, se Note 2 til Brev Nr. 253. — <sup>3)</sup> Sekretær i Tyske Kancelli Fr. Laub opnaaede i 1768 gennem Grev Conrad Holck at blive udnævnt til Viceborgmester i Kbhvn.; men Ordren blev dog taget tilbage p. Gr. af Danske Kancellis Betæneligheder. Se B. P. III, S. 31, Nr. 1577 og Note dertil. — <sup>4)</sup> Johan Georg Bärens, Korrespondent ved det slesvigske Kolonivæsen, blev  $\frac{11}{7}$  1769 Chef for Finanskollegiets Bogholderkontor. — <sup>5)</sup> Magnus Beringskjolds Ansøgning findes i Rtk.'s danske Relat. og Resol. Prot.  $\frac{4}{7}$  1769 Nr. 82. Jvfr. H. T. 5. R. I, S. 168 ff. — <sup>6)</sup> L., formodentlig Oversekretæren for Søetaten Chr. Conr. Greve af Danneskjold-Laurvigen, som fik Elefantordenen paa Dronningens Fødselsdag d.  $\frac{22}{7}$  1766. — <sup>7)</sup> Forordn. af  $\frac{28}{7}$  1769 om Fællesskabets videre Ophævelse. S.-R. underskrev Landvæsenkollegiets Forestilling af  $\frac{14}{7}$ , men ledsagede den med en Betænkning, hvori han foreslog, at man udsatte Publikationen af Forordningen til det følgende Aar. Han havde intet imod dens Indhold; men der var i Løbet af een Maaned udkommet 3 Forordninger ang. Landvæsenet, af hvilke især den om Hoveriets Bestemmelse lagde stærkt Beslag paa Jordegodsejernes Kræfter. Føjedes nu denne til, vilde Virkningen næppe svare til Haabet. Betænkningen er trykt nedenfor som Nr. 552. Jvfr. Nr. 505.

NR. 441. <sup>1)</sup> Deputeret for Finanserne Gustav Fr. Holck og Kommitteret i Rentekammeret Tyge J. de Thygeson var d.  $\frac{4}{4}$  1769 beordret til at undersøge Krongodset paa Møn og til at stille Forslag om, hvorledes det bedst kunde sælges. Deres Rapport af  $\frac{8}{7}$  1769 findes i Rtk. Sjæll. Ktr. Diverse: Breve, Dokum. og Akter det kgl. Gods paa Møen vedk. 1769—95, III. Jvfr. Nr. 505. — <sup>2)</sup> Sml. Note 7 til foregaaende Brev.

NR. 442. <sup>1)</sup> Gustav Gotthard v. Blücher ægtede d.  $\frac{21}{6}$  1769 Grevinde Christine Sophie v. Castell-Remlingen, født Holstein, til hvis Tilbedere Conrad Holck havde hørt (B. P. I, S. 578 og Note). Han var p. Gr. af Uoverensstemmelse med St. Germain

gaaet i udenlandsk Tjeneste, men vendte efter St. Germain's Fald tilbage og udnævntes til Generaladjutant. — <sup>2)</sup> Caroline Mathildes Broder Vilhelm Henrik, Hertug af Gloucester, besøgte i Juli 1769 sin Søster i København.

Nr. 443. <sup>1)</sup> H. C. Schimmelmans Slot Ahrensburg i Holsten, ikke langt fra Hamburg.

Nr. 444. <sup>1)</sup> H. C. Schimmelmann ankom til København d. <sup>10</sup>/<sub>11</sub> 1770. Om hans Motiver til at ville undgaa et Brud med det ny Styres Mænd se B. P. III, S. 103 (J. H. E. B. t. D. R. <sup>6</sup>/<sub>11</sub> 1770). Sml. ogsaa Holm IV, 2, S. 21 ff.

Nr. 445. <sup>1)</sup> Efter Gehejmekonseillets Ophævelse d. <sup>10</sup>/<sub>12</sub> 1770 oprettedes d. <sup>28</sup>/<sub>12</sub> en Gehejmekonferens, som skulde raadslaa om Statens finansielle Anliggender, og hvori bl. a. H. C. Schimmelmann og Gregers Chr. Haxthausen fik Sæde. Holm IV, 2, S. 162.

Nr. 446. <sup>1)</sup> General og Gouvernør i Khhv. Grev Conrad Ahlefeldt fik ved Kabinettsordre af <sup>17</sup>/<sub>1</sub> 1771 sin Afsked fra sidstnævnte Stilling fra <sup>26</sup>/<sub>1</sub> og udnævntes d. <sup>11</sup>/<sub>2</sub> 1771 til Overlanddrost i Oldenburg og Delmenhorst. — <sup>2)</sup> Til en saadan Plan, forfattet af Obersterne Georg Ludv. v. Köller og Carl Wilh. Sames, kendes iøvrigt intet. — <sup>3)</sup> Efter at der var foretaget en kritisk Undersøgelse af Forstvæsenets Tilstand og af Overjægermester C. C. v. Gramms Embedsførsel, blev hans Indtægter nedskaaet til 3000 Rd. om Aaret. Sml. iøvrigt Brevets Indhold med B. P. I, S. 689 ff. og III, S. 122 ff. og Noter dertil. — <sup>4)</sup> Oberst S. O. Falkenskjøld var af Struensee kaldt til København fra Rusland, hvor han havde deltaget i Feltoget mod Tyrkerne. Jvfr. Holm IV, 2, S. 200 f.

Nr. 448. <sup>1)</sup> og <sup>2)</sup> Sml. Nr. 446. — <sup>2)</sup> Fr. Chr. Rosenkrantz kom ikke ind i Styrelsen igen, saalænge Struensee havde Magten; tværtimod mistede han i Sommeren 1771 den Pension af 3000 Rd., han ved sin Afgang i Slutn. af 1770 havde faaet Løfte om. Holm IV, 2, S. 219. Sml. nedenfor Nr. 449. — <sup>3)</sup> La prétendue fille de Chrétien 6: En Kvinde, der kaldte sig Anna Sophie Magdalene Friderica Ulrica, og som paastod, at hun var en Datter af Christian VI og hans Svigerinde Fyrstinden af Ostfriesland. Efter at hendes Sag var bleven undersøgt af en Kommission, hvori Henrik Stampe og Ditlev Reventlow havde Sæde, dømtes hun ved kgl. Resol. til at hensættes paa Livstid i Møens Tgthus. Holm II, S. 761 f., IV, 1, S. 293 ff. Sml. B. P. III, S. 108.

Nr. 449. <sup>1)</sup> Sml. foregaaende Brev og Note 3 dertil.

Nr. 450. <sup>1)</sup> Kommissionen til Undersøgelse af den algierske Sag. Jvfr. ovenfor Nr. 264—66. — <sup>2)</sup> Grev Chr. Conrad Danneskiold-Laurvig, Intendant de Marine. Han afskedigedes af Struensee d. <sup>18</sup>/<sub>6</sub> 1770 som Følge af den algierske Ekspeditionens ulykkelige Udfald. Han trak sig snart efter tilbage til sine Godser i Norge. — <sup>3)</sup> Formodentligt et anonymt Flyveskrift »Betænkning, hvorvidt en Efterkommer i Regeringen er forbunden at betale sin Formands Gjæld«, udgivet af Bogholder ved Ekstraskatten J. R. Schumacher.

Nr. 451. <sup>1)</sup> Kabinettssekretær Andreas Schumacher afskedigedes d. <sup>20</sup>/<sub>3</sub> 1771 fra sin Stilling, men ansattes samtidig som Deputeret i Danske Kancelli. Nogen ny Kabinettssekretær udnævntes ikke, men Forretningerne overtoges af Joh. Fr. Struensee som maître des requêtes. — <sup>2)</sup> Chr. VII havde d. <sup>22</sup>/<sub>10</sub> 1770 skænket sin Søster Louise af Hessen et Gods Ziegelhof i Slesvig. Hun ønskede Tilladelse til at kalde det Louisenlund. Ved denne Lejlighed rejstes virkelig Spørgsmaalet om, hvorvidt Kongen havde været berettiget til at bortskænke det. Se Rtk.'s tyske Forestill. <sup>2</sup>/<sub>3</sub> 1771 (Nr. 43). Jvfr. B. P. III, S. 133. — <sup>3)</sup> procur. général: Generalprokurør Henrik Stampe.

Nr. 452. <sup>1)</sup> Gesandten i Stockholm Gregers Chr. Juel hjemkaldtes efter Ansøgning

d.  $\frac{1}{4}$  1771, hvorefter Legationssekretæren Marcus Gerh. Rosencrone fungerede som Chargé d'affaires. — <sup>2)</sup> Forordningen om Hoveriets Bestemmelse af  $\frac{20}{2}$  1771. Se Holm IV, 2, S. 52 f.

NR. 453. <sup>1)</sup> Legationsraad Christopher Wilh. Dreyer i St. Petersborg forflyttedes d.  $\frac{27}{6}$  1771 til Stockholm, men vendte i Dec. s. A. (efter Christen Skeels Død d.  $\frac{18}{11}$ ) tilbage til Rusland som Chargé d'affaires. Marcus Gerh. Rosencrone forblev i Sverige til Sept. 1772. Sml. Nr. 455 og 457. — <sup>2)</sup> Sml. Nr. 448 og Note 2 dertil. — <sup>3)</sup> A. G. Moltkes Søn, Overhofmarskal Chr. Fr. (Fritz) Moltke døde den  $\frac{5}{4}$  1771. Hans Kone, Grevinde Ida Hedevig, f. Buchwald, skal have staaet i Forhold bl. a. til Carl Adolf v. Plessen, med hvem hun blev gift det følgende Aar.

NR. 455. <sup>1)</sup> J. H. E. B.'s Svigermoder, Henrica Emilia v. Buchwald, f. v. Holstein. — <sup>2)</sup> Se Kabinetsstyrelsen II, S. 164 og 301. — <sup>3)</sup> Sml. C. A. Trier: Ulrik Adolf Holstein, S. 131 f. — <sup>4)</sup> Se Nr. 453 Note 3.

NR. 456. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 222 Note 1.

NR. 457. <sup>1)</sup> Angaaende Omdannelsen af Overretten paa Gottorp se Kabinetsstyrelsen I, S. 322 ff. — <sup>2)</sup> Jvfr. Nr. 453 Note 3.

NR. 459. <sup>1)</sup> Om E. S. F. Reverdils og Saint-Germains Tilbagekomst se Holm IV, 2, S. 243 ff. og 304 ff. — <sup>2)</sup> Le petit Berger: Lægen Christian Johan Berger. Sml. B. P. III, S. 150 og 152.

NR. 460. <sup>1)</sup> Af den Pension paa 3000 Rd., der i Dec. 1770 var tilstaaet Chr. Fr. Rosenkrantz, fik han i 1771 kun udbetalt 1 Kvartal. Sml. B. P. I, S. 759 og III, S. 154. — Han var henvist til at tage Ophold hos sin Svigermoder Lucia Emerentia Reedt, f. Levetzau, paa Barritskov. — <sup>2)</sup> Justitiarius i Højesteret Jens Krag-Juel-Wind forblev i sin Stilling til sin Død i 1776, da han efterfulgtes af Henrik Hielmstjerne.

NR. 461. <sup>1)</sup> En Kabinetsordre af  $\frac{21}{7}$  1771 fastsatte, at ingen maatte nyde en Pension udenfor Landet, og at ingen Pension maatte overstige 1000 Rd. — <sup>2)</sup> P[rince] duc[ale]: Gustav III's Broder Hertug Carl af Södermanland. — <sup>3)</sup> Om Matrostoget til Hirschholm Slot d.  $\frac{10}{6}$  1771 se Holm IV, 2, S. 296 ff.

NR. 462. <sup>1)</sup> Jvfr. nedenfor Nr. 464 og Note 1 dertil.

NR. 463. <sup>1)</sup> Rygtet om, at J. H. E. B. var blevet opfordret til at vende tilbage, og at han havde stillet som Betingelse, at A. F. v. der Asseburg kom til at ledsage ham. Se B. P. III, S. 162 og Note 3 dertil, hvor S.-R.'s Brev af  $\frac{18}{11}$  1771 til D. R. er aftrykt i Uddrag. — <sup>2)</sup> Kammerjunker Engel Carl Ernst Schack blev Kammerpage hos Chr. VII, den Stilling, Fr. C. Warnstedt tidligere havde beklædt, og F. L. v. Lersner udnævntes til Hofjægermester. Jvfr. B. P. III, S. 160 f. — <sup>3)</sup> Instruksen for Højesteret af  $\frac{7}{12}$  1771. Se Holm IV, 2, S. 101 f.

NR. 464. <sup>1)</sup> Talen er formodentlig om at danne et Konsortium af Fr. Chr. Rosenkrantz's Venner til at yde ham en pekuniær Støtte. Sml. ovenfor Nr. 462 og B. P. III, S. 154 og 166. — <sup>2)</sup> I Brev af  $\frac{10}{12}$  1771 omtaler Reventlow et Brev fra Fru Schimmelmann, hvori denne havde udtalt, at alt var fuldstændig roligt ved Hoffet, og at der kun var liden Udsigt til Stormvejr, saaledes som man formodede i Provinsen. — <sup>3)</sup> Sml. B. P. III, S. 165. — <sup>4)</sup> Den danske Gesandt i Rusland Christen Skeel døde i Moskva d.  $\frac{18}{11}$  1771. Han var Svoger til D. R.

NR. 465. <sup>1)</sup> Ditlev Reventlow selv, som d.  $\frac{31}{3}$  1755 var blevet udnævnt til Guvernør hos daværende Kronprins Christian.

NR. 466. <sup>1)</sup> Efter J. H. E. Bernstorffs Død d.  $\frac{18}{2}$  1772 arbejdede Prins Carl af Hessen stærkt for, at han skulde bisættes i Roskilde Domkirke. Dette modsatte Enke-

dronning Juliane Marie sig og lovede i Stedet at virke for, at der blev rejst Bernstorff et Mausoleum i København. Heller ikke dette blev til noget. Holm V, S. 58 f. —  
 \*) Ce quelqu'un: vel sagtens Rantzau-Ascheberg, som efter at have spillet en Hovedrolle ved Struensees Fald havde faaet Sæde i den ny Regering.

Nr. 467. \*) Joh. Fr. Struensees og Enevold Brandts Henrettelse fandt Sted d. 28/4 1772.

Nr. 468. \*) Caroline Mathildes Datter med Struensee, Louise Augusta.

Nr. 469. \*) Først det følgende Aar fik D. R. en Slags Oprejsning, idet han d. 27/8 1773 udævntes til første Kommissær ved Fuldbyrdselen af det holstenske Mageskifte og fra 1/8 s. A. fik en aarlig Gage af 4000 Rd. B. P. III, S, XIII.

Nr. 470. \*) Balthasar Münter: Bekehrungsgeschichte des Grafen Struensee.

Nr. 471. \*) Sml. Holm V, S. 358 og nedenfor Nr. 472.

Nr. 472. \*) Arveprinsesse Sophie Frederikke aborterede d. 10/9 1781. B. P. III, Henvisninger S. 86. — \*) Preussens Tiltrædelse (d. 10/6 1781) af Neutralitetsforbundet. Se Holm V, S. 363. — \*) Nemlig en Nedsættelse af Øresundstolden. Holm V, S. 362.

Nr. 473. \*) Sml. Nr. 47 og de i Henvisningen anførte Steder.

Nr. 474. \*) Gesandten i Stockholm Gr. Chr. Juel hjemkaldtes e. eget Ønske d. 1/4 1771. Ang. Siegfr. Victor v. Raben-Levetzau se ogsaa B. P. I, S. 705.

Nr. 475. \*) Om Fr. Chr. Rosenkrantz' Besøg i København i Aarets første Maaneder se foran Nr. 446, 450 og 453. — \*) Baron Fr. Wilh. Wedell-Jarlsberg, Amtmand i Aabenraa, sml. B. P. I, S. 729 og III, S. 139.

Nr. 477. \*) Om Joachim Godske Moltkes Afslag sml. B. P. I, S. 739. Om den ny Ordning af Admiralitets- og Kommissariatskollegiet se Garde: Den dansk-norske Sømagts Historie II, S. 238. — \*) Joh. Fr. Struensees Udnævnelse til Gehejmekabinetminister ved en Kabinettsordre af 14/7 1771.

Nr. 480. \*) A. P. B. kaldtes tilbage til København i November 1772 og ansattes d. 14/12 som Deputeret i Finanskollegiet.

Nr. 481. \*) Sml. Note til Nr. 469.

Nr. 483—484. \*) Om S.-R.'s Udnævnelse til Præsident i Danske Kancelli d. 28/9 1787 sml. Nr. 23 og Note dertil. Paa samme Maade som A. P. Bernstorff i Tyske Kancelli kom S.-R. derved til i Strid mod Anord. af 13/2 1772 at forbinde Stillingen som Kollegiechef med Sæde i Statsraadet.

Nr. 487. \*) Om Prinsesse Sophie Magdalenes Møde med sine Svigerforældre, Kong Adolf Frederik og Dronning Louisa Ulrika, paa Ståke d. 27., ikke den 26., Oktober se O. Nilsson, S. 268 f. — \*) Originalens Tilstedeværelse i S.-R.'s Arkiv maa forklares derved, at dette Brev er forlangt tilbageleveret efter Benyttelsen ligesom det følgende.

Nr. 489. \*) Baggrunden for Brevet er S.-R.'s Udræden af Statsstyrelsen d. 9/6 1788, hvad der beklagedes saa meget mere i russiske Statsmandskreise, som han der betragtedes som Garanten for det dansk-russiske Forbund mod Sverige. Dette Forbund stilledes netop nu ved Udbruddet af den svensk-russiske Krig i Juli 1788 paa afgørende Prøve.

Nr. 490. \*) Ekholmsund eller Ekolsund i Uppsala Len tilhørte 1747—85 Gustav (III).

Nr. 491. \*) Grande opération ☉: det var besluttet at lade det svenske Kronprinsepar vaccinere. — \*) »Éphémérides du citoyen«, fysiokratisk Tidsskrift, udgivet 1765—72, først af Nicolas Baudeau, siden af Dupont de Nemours.

Nr. 492. \*) Carl Fr. Scheffers Broder Ulrik udnævntes d. 5/6 1769, efter Huernes Fald, til Riksråd. — \*) Notre illustre ami, formodentlig J. H. E. Bernstorff.

**NR. 493.** <sup>1)</sup> Notre ami commun: J. H. E. Bernstorff, død d.  $18/2$  1772. — <sup>2)</sup> C. Fr. Scheffer, der var blevet Medlem af Rigsraadet i 1751, maatte i Februar 1761 udtræde af dette som et Offer til Oppositionen mod Hattene, men fik dog allerede samme Aar paany Sæde i det. Da det i Sommeren 1765 viste sig, at Huerne havde Magten paa Rigsdagen, søgte Scheffer atter sin Afsked. — <sup>3)</sup> Om den svenskfødte Portrætmaler Carl Gustav Pilo se Ph. Weibach: Nyt dansk Kunstnerlexikon. Han modtog i 1772 den af Gustav III indstiftede Vasaorden.

**NR. 495.** <sup>1)</sup> Den svensk-franske Portrætmaler Alexander Roslin gæstede i Aarene 1774—75 Sverige, hvor han bl. a. malede et Portræt af Rigsraad C. Fr. Scheffer.

**NR. 496.** <sup>1)</sup> Efter A. P. Bernstorffs Afskedigelse d.  $12/11$  1780 overtog Otto Thott midlertidig Bestyrelsen af de udenrigske Affærer. — <sup>2)</sup> Portrætmaleren Jens Juel vendte i Begyndelsen af 1780 tilbage fra en fleraarig Udenlandsrejse.

**NR. 498.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 254 og Note 4 dertil. — <sup>2)</sup> Se herom J. Wilcke: Kurantmønten 1726—88 (Kbh. 1927), S. 129 ff. og 170 ff.

**NR. 501.** <sup>1)</sup> S.-R.'s Brev til Bernstorff (af  $5/11$  1768) er trykt ovenfor Nr. 256.

**NR. 503.** <sup>1)</sup> S.-R.'s Tante Dorothea Sophie Rathlou, f. Schack, efter hvem han i 1771 arvede Rathlousdal og Gersdorffslund, var paa dette Tidspunkt stærkt svækket af Alderdom.

**NR. 505.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 441 og Note 1 dertil. — <sup>2)</sup> Se ovenfor Nr. 440 og Note 7 dertil. — <sup>3)</sup> Hofmarskal Fr. W. Conrad Holck købte i Sommeren 1769 Lystejendommen Blaagaard eller »Prins Carls Have«, som den ogsaa kaldtes, ved Peblingsøen i Kbh. for 30.000 Rd.

**NR. 506.** <sup>1)</sup> Sml. Nr. 504.

**NR. 508.** <sup>1)</sup> J. Wilcke, anf. St. S. 177 f. og 183 ff.

**NR. 509.** <sup>1)</sup> Kongens Hofmarskal Grev Conrad Holck afskedigedes d.  $27/7$  1770 i Unaade fra alle sine Stillinger.

**NR. 511.** <sup>1)</sup> Catharina II's Veninde Fru Johanne Dorothea Bielcke, f. Baronesse v. Grothusen, var Enke efter Oberstl. Joh. Fr. v. Bielcke (død c. 1731). Paa Grund af sit Venskab med Kejserinde Katharina II spillede hun en ikke ubetydelig Rolle. Hun stod paa venskabelig Fod med Bernstorfferne og omtaltes ofte i disses Breve. B. P. I, Henvisninger S. 49 f. — <sup>2)</sup> Rantzau-Ascheberg afskedigedes d.  $9/7$  1772. Hans Pension beløb sig til 9000 Rd. Holm V, S. 33.

**NR. 512.** <sup>1)</sup> Mad. Bielcke, se Noten til foregaaende Brev. — <sup>2)</sup> Sml. ovenfor Nr. 468 og 469.

**NR. 513.** <sup>1)</sup> Før Mageskiftets endelige Fuldbyrdelse rejste Caspar v. Saldern Krav om, at Tyske Kancelli omorganiseredes, saaledes at der indsattes en Oversekretær. S. haabede derved at stemme den holstenske Adel, som saa med Uvilje paa Mageskiftet, venligere overfor dette. Holm V, S. 179 ff. og Otto Brandt: Caspar von Saldern, S. 232 ff.

**NR. 514.** <sup>1)</sup> G. L. v. Köller-Banner kom i August 1774 til København, hvor han søgte at skaffe sig Indflydelse, hvad der dog ikke lykkedes ham takket være Statsministrenes Enighed om at modarbejde ethvert Forsøg herpaa. Sml. B. P. III, S. 304, 307 f., 315, 320 og 323. — <sup>2)</sup> S.-R. og hans Hustru afhentede i Oktober 1774 Arveprins Frederiks Brud, Sophie Frederikke, i Schwerin.

**NR. 515.** <sup>1)</sup> Dronning Caroline Mathilde døde i Celle den  $10/8$  1775. — <sup>2)</sup> Heinrich Ernst Schimmelmann ægtede d.  $18/9$  1775 Grevinde Emilie Rantzau.

**NR. 516.** <sup>1)</sup> Om Kanalkommissionen, hvori H. C. Schimmelmann havde Sæde, se Holm V, S. 481 f.

- Nr. 517. <sup>1)</sup> Om det østersøisk-guineiske Handelskompagni se Holm V, S. 151 ff.
- Nr. 518. <sup>1)</sup> Næmlig i Warschau, jvfr. H. T. 4. R. I, S. 542.
- Nr. 520. <sup>1)</sup> *jeune malheureux*: Zar Peter III.
- Nr. 522. <sup>1)</sup> Overhofmarskal Grev A. G. Moltke fik sin Afsked d. <sup>10</sup>/<sub>7</sub> 1766. — <sup>2)</sup> Om Ændringerne i Hærens Styrelse se Holm IV, 1, S. 426. — <sup>3)</sup> Først d. <sup>20</sup>/<sub>1</sub> 1767 udnævntes der en Overhofmarskal efter A. G. Moltke. Det blev dennes Søn Chr. Fr. Moltke og ikke Fr. Chr. Rosenkrantz. — <sup>4)</sup> Formentlig Prins Carl af Hessens Ægteskab med Prinsesse Louise. Om den preussiske Chargé d'affaires Borckes Indfyldelse se Holm IV, 1, S. 25 ff.
- Nr. 523. <sup>1)</sup> Sml. foregaaende Brev.
- Nr. 525. <sup>1)</sup> Da S.-R. d. <sup>9</sup>/<sub>10</sub> 1770 med sine øvrige Hverv nedlagde det som 1. Deputeret for Finanserne, afløstes han af Jørgen Erik Skeel (Deputeret fra <sup>8</sup>/<sub>2</sub> 1768). — <sup>2)</sup> Se herom Axel Linvalds Afhdl. i Fra Arkiv og Museum III, S. 234 ff. — <sup>3)</sup> Om Vanskeligheden ved at faa Købesummerne ind for det i Koldinghus Amt bortsolgte Kron-gods, der var købt af Bønderne, se Holm IV, 1, S. 310. — <sup>4)</sup> Om Generallandvæsens-kommissionens Oprettelse og Sammensætning se Holm IV, 2, S. 48 ff.
- Nr. 526. <sup>1)</sup> Kabinettsordre af <sup>24</sup>/<sub>12</sub> 1770 til Rtk., trykt i Kabinettsstyrelsen II, S. 71.
- Nr. 527. <sup>1)</sup> Efter H. C. Schimmelmans Død var Chr. Ludv. Stemann under Navn af Finansminister blevet sat i Spidsen for Finanskollegiet og en Række dermed sammenhørende Institutioner.
- Nr. 528. <sup>1)</sup> Den planlagte Nyordning af Pengevæsenet i Hertugdømmerne. Jvfr. Nr. 340.
- Nr. 529. <sup>1)</sup> Den nye Møntordning af <sup>20</sup>/<sub>2</sub> 1788 se Holm VI, 1, S. 186 ff. Sml. desuden Nr. 340 og de i Noten anførte Henvisninger. — <sup>2)</sup> Kronprinsens Rejse til Norge i Sommeren 1788. — <sup>3)</sup> Sml. Brev Nr. 486.
- Nr. 530. <sup>1)</sup> Statholderen i Hertugdømmerne, Prins Carl af Hessen. — <sup>2)</sup> Vaabenstilstanden mellem Danmark og Sverige var ved at udløbe. Overfor Ruslands traktatmæssige Krav om vor Bistand stod imidlertid Englands og Preussens bestemte Forlangende om, at Danm.-Norge skulde holde sig neutral. Det endte dog med, at Rusland frafaldt Kravet om Hjælp. Holm VI, 1, S. 306 f. — <sup>3)</sup> Forordn. af <sup>11</sup>/<sub>3</sub> 1789 hvorved der udskreves en Ekstraskat paa Formue, Indkomst og Næring. Holm VI, 1, S. 321 f.
- Nr. 532. <sup>1)</sup> Den franske Finansminister Jacques Necker offentliggjorde i 1781 en til Kongen indgiven Udsigt over Finansernes Tilstand, en Slags compte rendu.
- Nr. 533. <sup>1)</sup> Reskriptet af <sup>3</sup>/<sub>12</sub> 1790. Se Holm VI, 1, S. 396 ff. — <sup>2)</sup> Om Striden i Anledning af de jyske Proprietærers Tillidsadresse se Holm VI, 1, S. 352 ff. Jvfr. Nr. 367—382, 534 og 536.
- Nr. 534. <sup>1)</sup> Ovenfor Nr. 533.
- Nr. 536. <sup>1)</sup> Sml. Nr. 381.
- Nr. 537. <sup>1)</sup> A. P. Bernstorff døde d. <sup>21</sup>/<sub>6</sub> 1797.
- Nr. 539—546. Om Sagen vedrørende det asiatiske Kompagni henvises til Nr. 14 Note 1 og der anførte Henvisninger.
- Nr. 540. <sup>1)</sup> Ordren er trykt i Da. Mag. 5. R. III, S. 60 f.
- Nr. 541. <sup>1)</sup> Uldalls Svar er trykt nedenfor som Nr. 545 efter S.-R.'s Kopi.
- Nr. 545. <sup>1)</sup> S.-R.'s Skrivelse af <sup>8</sup>/<sub>7</sub> 1783 til Kongen er trykt ovenfor som Nr. 14.
- Nr. 547. <sup>1)</sup> Hvem der menes med »Sr. B . . . k«, har ikke kunnet oplyses.
- Nr. 548. <sup>1)</sup> Ahlefeldt, det er ikke klart, hvilken Ahlefeldt der tænkes paa.



- Nr. 549. <sup>1)</sup> S.-R.'s Udnævnelse til Deputeret for Finanserne. Jvfr. Brev Nr. 1 Note 2.
- Nr. 550. <sup>1)</sup> S.-R.'s Svoger, Christian Sehestedt Juel til Ravnholt; han opholdt sig paa denne Tid ved Gesandtskabet i Stockholm. — <sup>2)</sup> Formodentlig Mecklenburgeren Otto Friedrich Bülow, der d. <sup>18</sup>/<sub>6</sub> 1761 ansattes som dansk Generalmajor.
- Nr. 551. <sup>1)</sup> S.-R. indtraadte d. <sup>8</sup>/<sub>2</sub> sammen med A. G. Moltke og H. C. Schimmelmann i den u. <sup>27</sup>/<sub>10</sub> 1767 nedsatte Kommission til at overveje Forholdsregler til Landvæsenets Fremme og især til Lettelse af Bondens Vilkaar. Jvfr. I. A. Fridericia: Aktstykker til Oplysning om Stavnsbaandets Historie (Kbh. 1888), S. 196 og 210.
- Nr. 552. <sup>1)</sup> Den tidligere (General-)Landvæsenkommission forandredes ved Kabinettsordre af <sup>30</sup>/<sub>3</sub> 1768 til et Kollegium, Generallandvæsenkollegiet. Forordn. om Fællesskabets videre Ophævelse i Danmark udkom d. <sup>28</sup>/<sub>7</sub> 1769. — <sup>2)</sup> Forordn. af <sup>6</sup>/<sub>5</sub> 1769 om Hoveriets Bestemmelse, Forordn. af <sup>13</sup>/<sub>6</sub> om Selvejrbønder i Danmark og Forordn. af <sup>6</sup>/<sub>8</sub> om nærmere Bestemmelse af Straffen for Nedlæggelse af Bøndergaarde.
- Nr. 553. <sup>1)</sup> Den u. 20. Jan. 1772 nedsatte Inkvisitionskommission afsagde sine Domme over Joh. Fr. Struensee og Enevold Brandt d. 25. April s. A., hvorefter de approberedes af Kongen d. 27. April. Dommen over Brandt er trykt i Inkvisitionskommissionen (udg. af Holger Hansen) I, S. 233 ff.
- Nr. 554. <sup>1)</sup> Om S.-R.'s Indfyldelse paa Loven om Indfødsretten, udstedt d. <sup>15</sup>/<sub>1</sub> 1776 og bekendtgjort paa Kongens Fødselsdag d. <sup>29</sup>/<sub>1</sub> s. A., se H. T. 6. R. IV, S. 91 ff. og Holm V, S. 257 med Note. Sml. iøvrigt Nr. 556, Punkt 2.
- Nr. 555. <sup>1)</sup> En Ekstrakt af dette Promemorie, skrevet m. S.-R.'s Haand, er trykt i Da. Mag. 5. R. III, S. 56 ff. som Bilag til Guldbergs Brev af <sup>14</sup>/<sub>1</sub> 1783 til S.-R.
- Nr. 556. <sup>1)</sup> Om Samtalerne mell. S.-R. og Johan Bülow i Slutn. af 1782 — Beg. af 1783 se Regeringsskiftet 1784, S. 22 ff. og 47 ff. — <sup>2)</sup> Jacques Joseph Duguet: Sur l'institution d'un prince (1717), beregnet paa Hert. af Savoyens Opdragelse.
- Nr. 557. <sup>1)</sup> Finanskoll.'s Forestill. af <sup>28</sup>/<sub>6</sub> 1785, Nr. 131, approberet v. kgl. Resol. af <sup>6</sup>/<sub>7</sub>. De anførte Sidetal henviser til en Kopi af Forestill. i S.-R.'s Arkiv. — <sup>2)</sup> Finanskoll.'s Forestill. af <sup>21</sup>/<sub>1</sub> 1785 Nr. 25. — <sup>3)</sup> Ditto af <sup>28</sup>/<sub>6</sub> 1785 Nr. 129, appr. v. kgl. Resol. af <sup>6</sup>/<sub>7</sub>.
- Nr. 558. <sup>1)</sup> Betænkningen var foranlediget af en skriftlig Opfordr. fra Kronprinsen, dat. <sup>22</sup>/<sub>3</sub> 1786, til S.-R. om at «gøre en forbedret Plan til vores Rangforordning». Et Cahier om Sagen, hvori ogsaa ligger de i Betækn. anførte Bilag Nr. 1—3, findes i Pakken: Schack-Rathlous Koncepter til Betænkninger . . . (Ravnholt).
- Nr. 559. <sup>1)</sup> Finanskoll.'s Forestill. af <sup>12</sup>/<sub>6</sub> 1786 Nr. 211 ang. Oprettelsen af en Species- og Seddelbank i Altona og Autorisation af Kollegiet til at træffe de i den Anledn. nødvendige Foranstaltninger. Den kgl. Resol. af <sup>16</sup>/<sub>10</sub> approberede Planen, men opsatte den endelige Resolution paa de enkelte Punkter, til Overdirektionen for den oktr. Bank og det synkende Fond var hørt om Sagen.
- Nr. 560. <sup>1)</sup> Ved Forelæggelsen af Finanskoll.'s Forestill. af <sup>7</sup>/<sub>11</sub> 1786 Nr. 220 ang. Overbankdirektionens Flertals Betækn. og Gehejmeraad Chr. Fr. Numsens og Generalprokurør O. L. Bangs Særvota; disse sidste gik imod Kollegiets Forslag, men afvistes, og den kgl. Resol. af <sup>9</sup>/<sub>11</sub> approberede den i Forestill. af <sup>12</sup>/<sub>6</sub> fremsatte Plans Enkeltheder. Bilag ved Finanskoll. Journal F. 1786 Nr. 225.
- Nr. 561. <sup>1)</sup> I Anledn. af Finanskoll.'s Forestill. af <sup>24</sup>/<sub>3</sub> 1787 Nr. 68 ang. Finansernes Tilstand v. Slutn. af 1786, som bifaldtes v. kgl. Resol. af <sup>25</sup>/<sub>4</sub>.
- Nr. 562. <sup>1)</sup> I Anledn. af Finanskoll.'s Forestill., dat. <sup>19</sup>/<sub>2</sub> 1788, Nr. 30, som approberedes v. kgl. Resol. af <sup>20</sup>/<sub>2</sub> 1788. — <sup>2)</sup> Trykt ovenfor som Nr. 559 og 560. — <sup>3)</sup> For-



skellige Skrifter af Altonakøbmanden Otto Jak. Fink, den københavnske Købmand Joh. Heinr. Wiehe og Vandispektør i Kbh. Joh. Fr. Gæde.

Nr. 563. <sup>1)</sup> S.-R.'s Indledning til de i Registraturen nedenfor anførte 2 Bind Afskrifter af »Adskillige Betænkninger, Erklæringer og Breve over vigtige offentlige Sager«.

Nr. 565. <sup>1)</sup> Trykt ovenfor som Nr. 559 og 560.

Nr. 566. <sup>1)</sup> S.-R.'s Fæster Dorothea Sophie Rathlou, f. Schack, døde d. <sup>4</sup>/<sub>4</sub> 1771 og efterlod ham Godserne Rathlousdal og Gersdorffslund. — <sup>2)</sup> Trykt ovenfor som Nr. 319.

Nr. 567. <sup>1)</sup> Om Reformerne i Danske Kancelli sml. Luxdorph II, S. 396 f. Sml. de i Nr. 23 Note 1 anførte Steder.

---

VI.  
REGISTRATUR  
OVER J. O. SCHACK-RATHLOUS ARKIV  
PAA RAVNHOLT

## I. KORRESPONDANCE.

- 1760—1772. Koncepter til Breve fra J. O. Schack-Rathlou til Forskellige..... 2 Pk.  
 Nemlig:  
     1760—1767, Maj ..... 1 Pk.  
     1767, Juni — 1772 ..... 1 Pk.
- 1788—1797. Kopibog over Breve fra Schack-Rathlou til A. P. Bernstorff ..... 1 Pk.
- 1765—1796. Breve fra Medlemmer af Kongehuset ..... 1 Pk.  
 Heri Breve fra:  
     Christian VII. 1765, 66, 68, 70, 72, 73, 76, 77, 80, 82, 84. (17).  
     Frederik, Kronprins. 1783, 86, 87, 88.  
         Vedlagt S.-R.'s Koncept, 1787.  
     Juliane Marie, Enkedronning. 1772, 73, 77, udat. (5).  
         Vedl. S.-R.'s Koncept, 1772.  
     Frederik, Arveprins. 1772—74, 76, 78—80, 82, 83, 85—88, 96, (talrige).  
         Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1772—83.  
     Sophie Magdalene, Dronning af Sverige. 1770—72. (5).  
         Heri Brev fra Soph. Magdal. til S.-R.'s Hustru, 1768; Breve fra Gustav III til Soph. Magdal. (af hende sendt til S.-R.), 1767, 68, (6); S.-R.'s Koncepter til Breve fra Soph. Magdal. til hendes Ægtefælle Gustav III under hans Udenlandsrejse, 1770 (12); Breve fra S.-R. til Soph. Magdal.'s Française Mademoiselle Rosselin (efter Ønske returneret), 1766, 67, (3).  
     Gustav III. 1787.  
         Vedl. S.-R.'s Koncept (med Kopi), 1787.  
     Carl, Prins af Hessen. 1769, 72—74, 76—78, 85, (talrige).  
         Vedl. S.-R.'s Koncept, 1773.  
     Frederik Christian, Prins af Augustenborg. 1785—88, (talrige).  
         Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1785—87.
- 1760—1797. Breve fra Andreas Peter Bernstorff ..... 1 Pk.
- 1760—1772. Breve fra Joh. Hartv. Ernst Bernstorff ..... 1 Pk.
- 1760—1768. Breve fra Overjægermester C. C. v. Gramm ..... 1 Pk.
- 1776—1799. Breve fra Ove Høegh Guldberg ..... 1 Pk.  
     Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1774, 76, 81—84.
- 1790—1792. Breve fra Fr. Chr. Tønne Lüttichau og Hustru Karen Lüttichau, f. Benzon ..... 1 Pk.  
     Vedl. S.-R.'s Koncepter fra samme Tidsrum, samt forskellige Bilag Sagen Colbiørnsen-Lüttichau vedk.
- 1760—1788. Breve fra A. G. Moltke ..... 1 Pk.  
     Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1760—65.

- 1760—1798. Breve fra Forskellige ..... 6 Pk.  
 Nemlig:
- Anna Caroline, Hertuginde af Braunschweig-Bevern, f. Prinsesse af Nassau-Saarbrücken, 1786.
- Anne Charlotte, Enke e. Carl Ernst til Glücksburg, 1769, 70.
- Asch, russ. Postembedsmand(?), 1762.
- Asseburg, A. F. v. d., dansk Diplomat, 1760—68, (talrige).  
 Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1765—67.
- Bachoff v. Echt, Joh. Fr., dansk Gesandt i Wien, 1760.
- Balle, Nicolai Edinger, Biskop, 1788—93, 98, (8).
- Bassewitz, C. Fr., Greve, 1774—76, (3).
- Belgioioso, Greve, u. A.
- Berger, Johann Just v., Livlæge, 1771, 82, 88, (5).
- Berner, Alexander, Deputeret i Rentekammeret, 1771.
- Bernstorff, Christian Günther, dansk Statsmand, 1797.
- Bernstorff, Joachim Bechtold, til Gartow, 1774.  
 Vedl. Brev til samme fra Grev Bassewitz, 1774.
- Bothmer, Hans Caspar v., Rigs greve, Diplomat, 1760, 65.
- Brandt, Christian v., Præsident i Danske Kancelli, 1796.
- Bredendfeldt, Joh. Chr., Kirurg ved Frijsenborg, 1788.
- Breteuil, Baron L. A. le Tonnelier de, fransk Diplomat, 1764, u. A., (3).
- Buschmann, Steen Christopher, Amtsforvalter, 1771.
- Bülow, Johan, Hofmarskal, 1784, 87, 90, (7).  
 Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1784—85, 90.
- Calmette, Charles François-Bosc de la, nederlandsk Gesandt, 1766.
- Cheusses, Frederic Henri de, Diplomat, 1760.
- Classen, Johan Fr., Generalmajor, 1788.
- Cocceji, F. de, 1767—70, (6).
- Danneskiold-Laurvigen, Chr. Conrad, Greve, Admiral, 1769.
- Danneskiold-Samsøe, Frederik, Greve, 1768.
- Dernath, Friedrich Otto v., Greve til Hasselburg og Oevelgønne, 1794.
- Diede, G. C. v., 1763, 64, (4).
- Diede, Wilh. Christoph v., dansk Diplomat, 1773.  
 Vedl. S.-R.'s Koncept, 1773.
- Dreyer, Christoffer Vilh., Diplomat, 1765, 89, (3).
- Eickstedt, Hans Henrik v., Generalmajor, 1773, 75—77, 79—84, 86, (talrige).  
 Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1779 og 83.
- Ekeblad, svensk Greve, Kancellipræsident, 1762, 63, 66, udat.
- Elliott, Hugh, engelsk Gesandt i København, udat.
- Emil August, Prins af Augustenborg, 1769.
- Fircks, Magnus Ernst v., Oberst, 1772.
- Fleming, svensk Riksråd, 1766, udat.
- Frederik Christian, Hertug af Augustenborg, 1769, 85, 86, (3).
- Friesendorff, svensk Riksråd, 1766, 67, udat., (6).

- Goodricke, John, engelsk Gesandt i Stockholm, 1767.
- Gramm, F. C. v., 1761.
- Groenevelt, Doublet de, 1762—63, (3).
- Gunning, Robert, engelsk Diplomat, 1772—73, (2).
- Göldencrone, Chr. Fr., Baron, dansk Gesandt i Stockholm, 1771, 75—77, (7).
- Göldencrone, F. J. C., til Moesgaard, 1789.
- Gähler, Christine Sofie v., f. Ahlefeldt, 1772, (4).
- Gähler, Sigismund Wilhelm v., Overpræsident i Altona, 1772.
- d'Havrincourt*, Marquis *Louis de Cardevac*, fransk Gesandt i Stockholm, 1760—62, (talrige).
- Haxthausen*, *Gregers Chr.*, Gesandt i Petersborg, 1760—63, 89—97, (talrige).
- Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1761—63.
- Hee, Jørgen, Biskop, Aarhus, 1788.
- Hellfried, Joh. Carl Fr., Stiftamtmand, 1796.
- Hermansson, Stockholm, 1763, 64, (3).
- Herreria, Vicomte de la, 1763—67, 71, 81, 86, (talrige).
- Hielmstierne, Henrik, Assessor i Danske Kancelli, 1766, 71.
- Hjort, Jørgen, Etatsraad, Kongsberg Sølvværk, 1786.
- Holck, Fr. Wilh. Conrad, Greve, Hofmarskal, 1768, udat., (4).
- Holck, Gustav, Greve, 1768—71, (talrige).
- Holmskjold, Joh. Theodor, Generalpostdirektør, 1789—92, (4).
- Holstein, Ulrik Adolf, Amtmand, 1768, (2).
- Horn, Adam, svensk Riksråd, 1766, udat., (3).
- Höpken, Anders Johan v., Baron, svensk Statsmand, 1763, 65.
- Ingenhaeff, 1768—70, (4).
- Jacobi, Chr. Fr., Konferensraad, Højesteretsassessor, 1776, 84, 94, (4).
- Janson, Hector Fr., Biskop i Aarhus, 1788, 95, 97—98, (5).
- Jennings, Sally, g. m. svensk Riksråd Baron Hamilton, 1769.
- Johnn, Christian August v., dansk Gesandt i Hamburg, 1760.
- Juel, Carl, Stiftamtmand, 1761.
- Juell, Hverringe, 1764.
- Juel*, *Gregers Christian*, dansk Gesandt i Sverige, 1764, 66—70, 75, (talrige).
- Kaas, Fr. Chr., Schoutbynacht, 1770, 71, 78.
- Vedl. Kopi af Brev fra samme, 1770.
- Kier, N., Hedemølle, 1796.
- Knoph, Hans Schierven, Møntdirektør, 1770.
- Koustrup, Jens, dansk Konsul i Danzig, 1796—97.
- Vedl. Extrakter af Breve fra Kancelliraad Schönberg til K., 1796—97.
- Kuur, Nikolaj Henrik, dansk Konsul, 1762.
- Lehn, Poul Abraham, 1787.
- Vedl. S.-R.'s Koncept, 1787.
- Lund, Balzar, 1767, 68, 70, (6).
- Luxdorff, Bolle Willum, Kancellideputeret, 1771.

- Lühe, Margrethe v. d., f. Komtesse Holck, 1770.
- Lynar, Grev Rochus Fr. v., dansk Diplomat, 1761, 63—65, (7).
- Løvendal, Ulrik Fr. Valdemar, fransk Marskal, 1786, udat.
- Løwe, Andreas, Postfører, 1785, m. Bilag.
- Löwenhielm,, Baron, 1766, 67, udat., (7).
- Løvenskiold, Magdalene Charl. Hedevig, f. Numsen, 1788, 89.
- Meinhövel, Georg de Münster, 1793.
- Meyerfeldt, H. A., 1769.
- Moltke, A. H., 1763.
- Moltke, C., 1770, (2).
- Moltke, Joachim Christoph, Gesandt i Regensburg, 1760.
- Moltke, J. G.*, Deputeret, 1771, 76, 77, 81, 82, 83, 85, (talrige).
- Numsen, Chr. Fr.*, dansk Diplomat, Overhofmarskal, 1772—73, 89—98, (talrige).
- Ogier, fransk Gesandt i København, 1760, (2).
- Osten, A. S. v. d.*, Statsmand, 1760, 61, 63—65, 72, 75, 88, udat., (talrige).
- Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1760—61, 64.
- Ostermann, Grev Johan, russisk Gesandt i Stockholm, 1766, 68, 70, 84, (5).
- Vedl. S.-R.'s Koncept, 1785.
- Parsberg, A. S., Enke, 1770.
- Plessen, Victor Christian, Overceremonimester, 1766, (2).
- Rall, Baron Christian de, 1763, 64.
- Rantzau-Ascheberg, Grev Carl, udat., (2).
- Rasoumowsky, russisk Diplomat, Stockholm, 1787, (2).
- Reitzenstein, Wulf Veit Christoph v., Amtmand i Sorø, 1768, (2).
- Reuterskiöld, 1767.
- Reventlow, Ditlev*, Overkammerherre, 1760, 61—72, 74, 77, 81, (talrige). Vedl. Kopier af Breve til Reventlow fra Arveprinsen, Rosencrone og Miguel de Muzquez, samt en Justifikation for Sønnen, Cai Fr., 1781.
- Reventlow, Johan Ludvig, 1766.
- Reverdil, Elie Salomon Francois, 1766.
- Ridderstolpe, 1766, udat.
- Rio, Joseph del, 1766. Vedl. et Brev fra Gracia Manuela til Fru S.-R., 1767.
- Rosencrone, Marcus Gerhard, Udenrigsminister, 1781—83, (6).
- Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1782—83.
- Rosenkrantz, Frederik Christian*, Statsminister, 1764, 71—74, 87—88, 94, (talrige).
- Rothe, Tyge Jesper, Forfatter, 1785.
- Ruben, P. von, 1766, 68.
- Ruel, Caspar, u. A.
- Sacken, Carl v., russisk Gesandt i København, 1784, 86, 88, (4).
- Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1784 og 88.
- Saint-Germain, Claude Louis de, Greve, Feltmarskal, 1764, 74.

- Saint-Saphorin*, Armand Francois Louis de Mestral de, dansk Diplomat, 1782, 88—90, 92—99, (talrige).  
Vedl. S.-R.'s Koncept, 1787.
- Saldern, Carl Fr., u. A.
- Saldern, Caspar v., russisk Diplomat, 1773.  
Vedl. S.-R.'s Koncept, 1773.
- Scheffer*, Carl Frederik, svensk Riksråd, 1760—78, 80—83, 85, 86, (talrige).
- Schimmelmann*, Heinrich Carl, Skatmester, 1768—75, (talrige).
- Schimmelmann, Henrik Ernst, Deputeret, 1785, u. A.
- Schulenburg, Werner v., dansk Gesandt i Dresden, 1763.
- Schumacher*, Andreas, Diplomat, 1761—63, 70, 73, (talrige).  
Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1761—62.
- Schönberg, Anders, svensk kgl. Historiograf, 1767, 70.
- Simolin, Johan v., russisk Gesandt i København, 1773—76, 78, (10).
- Skeel, Christen, Greve, dansk Gesandt i Rusland, 1766, 67, 71, (7).
- Skeel, Jørgen, Greve, Overstaldmester, 1766, 68, 69, 70, 81, (6).
- Skeel, Jørgen Erik, Deputeret for Finanserne, 1768, 70, 71, (4).
- Sophie Magdalene, Hertuginde af Slesvig-Holsten-Glücksborg, Abbedisse paa Vallø, 1787, (2).  
Vedl. S.-R.'s Koncept, 1787.
- Sommer, K. Præstholm, 1778, 88.
- Souza og Holstein, Greven af, 1788.
- Sporon, Benjamin Georg, Informator hos Kronprins Frederik, 1784, (3).
- Stemann*, Christian Ludvig, Deputeret i Tyske Kancelli, 1782—85, 87—97, (talrige).  
Vedl. S.-R.'s Koncept, 1777.
- Sundberg, Efr., 1767, (2).
- Tessin, Carl Gustaf, svensk Statsmand, 1763.
- Treschow, Herman, Professor, 1795—97, (4).  
Vedl. S.-R.'s Koncepter, 1795.
- Troilius, Jan, Erkebiskop i Uppsala, 1768.
- Trolle, Sofie Elisabeth, Hofdame, 1767.
- Thott, Otto, Statsminister, 1777.
- Uldall, Peter, Justitsraad, Borgmester, 1784, 87, 88, 91, 92, (6).
- Wasserschlebe, Joachim, Deputeret i Generaltoldkammer- og Kommercekollegiet, 1760.
- Wedel-Frijs, Christine Sophie, Grevinde, 1761, 69, (3).
- Wedel-Frijs, Erhard, Greve, dansk Gesandt i Paris, 1760, 66, 70, 73.
- Wildenrath, 1788.
- Wind, Niels Krabbe, Overhofmester, 1760—62, (5).
- Wind, Jens Kragh-Juel-, Steensballe, 1762, 70.
- Wolff, Odin Henr., Løjtnant, 1769.
- Woodford, R., engelsk Gesandt i København, 1774.
- Wrangel, Fr. Ulr., 1766.
- Ukendt. 1762.

## II. FRA SCHACK-RATHLOUS VIRKSOMHED SOM DANSK GESANDT I STOCKHOLM 1760—1767.

- 1760—1767. Koncepter til Gesandtskabsrelationer ..... 5 Pk.  
 Nemlig:  
 1760 <sup>18</sup>/<sub>3</sub>—1761 ..... 1 Pk.  
 1762—1763 ..... 1 Pk.  
 1764 ..... 1 Pk.  
 1765 ..... 1 Pk.  
 1766—1767 <sup>24</sup>/<sub>4</sub> ..... 1 Pk.
- (1680)—1766. u. A. Samlinger vedr. svenske Forhold A—C ..... 3 Pk.  
 Anm. Indeholder hovedsagelig Afskrifter af Dokumenter vedk. Sveriges Kongehus, Rigsdag, Administration, Finansvæsen, Militær-  
 væsen, Erhvervs- og Befolkningsforhold, samt Udenrigspolitik. Adskilligt er blot Dubletter til de til Regeringen i København indsendte Bilag til Gesandtskabsrelationer, som findes i Tyske Kancellis udenrigske Afdeling (Rigsarkivet).  
 Nemlig:  
 A. (1720)—1763. u. A. .... 1 Pk.  
 Foran i Pakken en Fortegnelse over Indholdet.  
 B. (1680)—1765. u. A ..... 1 Pk.  
 Heri bl. a. »Utkast af en gammel Mans dageliga Bref under dess Sjukdom til en spåd Printz 1751«, undertegnet C[arl] G[ustaf] T[essin].  
 C. 1756—1766. u. A. .... 1 Pk.  
 Heri bl. a. S.-R.'s Regnskaber for de ham ved den svenske Rigsdag 1761—62 betroede kgl. Penge og deres Anvendelse. Endvidere forskellige Rigsdagsrelationer, hvoriblandt én (udat.) om Danmarks Politik.

## III. FRA SCHACK-RATHLOUS EMBEDSVIRKSOMHED 1767—1788.

- 1770—1788. Udat. Schack-Rathlous Koncepter til Betænkninger, Breve, Erklæringer offentlige Sager vedk. .... 1 Pk.  
 Indhold:  
 Betænkning 27. Sept. 1770 vedr. Geheimekonseillets Indretning, afgivet i Henh. t. kgl. Ordre af 24. Sept. s. A.  
 Vedlagt Kopier af den kgl. Ordre og Fr. Chr. Rosenkrantz', Otto Thotts, Rantzau-Aschebergs, P. E. v. Gählers, H. H. Rømelings, Ditlev Reventlows og A. G. Moltkes Betænkninger i samme Anledn. Trykt i Danske Saml. V, S. 97 ff.  
 Betækn. over et Udkast til Christian VII's Testamente, 26. Marts 1772.  
 Votum 6. Apr. 1772 i Sagen mell. Christian VII og Caroline Mathilde.  
 Udkast til Brev fra Christian VII til Kronprins Frederik for det Tilfælde, at Kongen skulde dø under dennes Mindreaarighed, 8. Apr. 1772.



- Betænkn. i Gehejmestatsraadet 17. Apr. 1772 ang. det engelske Forlangende om Caroline Mathildes Udlevering.
- Votum i Geh. St. R. 25. Apr. 1772 ang. Dommen o. Enevold Brandt.
- Votum i Geh. St. R. 6. Juni 1772 ang. P. E. v. Gählers, O. S. Falckenskjolds og C. A. Struensees Behandling.
- Votum i Geh. St. R. 23. Juni 1772 o. et Promemorie ang. Handelsbalancen, indgivet af Martfeldt.
- Votum i Geh. St. R. 30. Juni 1772 o. en Forestill. fra Generalitetet ang. »Cavalleriets bedre Istandsættelse«.
- Memoire til Geh. St. R. 5. Sept. 1772 om Forholdet til Sverige e. Gustav III's Statskup. Trykt i Da. Mag. 5. R. 4, S. 198 e. Orig.
- Udkast til Breve fra Arveprins Frederik til v. d. Osten 20. og 21. Okt. 1772.
- »Forslagspunkter til eett kongl. Befalning« til Thott, Schimmelmann og S.-R. om at træde sammen i en Kommission ang. visse Finansindretninger, under Arveprins Frederiks Forsæde og med Guldberg som Sekretær. 24. Okt. 1772.
- Votum i Statsraadet 8. Nov. 1772 ang. Ostens Svar paa Gustav III's Erklæring af 1. Nov. 1772.
- Memoire til Statsraadet 1. Febr. 1773 vedr. Udrustningen af en Eskadre. Vedl. Kopi af samme. Trykt i Da. Mag. 5. R. 4, S. 221 ff. e. Orig.
- Betænkn. i Statsr. 18. Febr. 1773 ang. et Svar til Chr. Fr. Numsen, Gesandt i St. Petersborg, paa hans sidste Depecher, især den af 15/26. Januar.
- Udkast til Brev fra Christian VII til Katharina II (vedl. Kopi) 12. Marts 1773.
- Brev til Grev Panin 14. Marts 1773 i Anl. af S.-R.'s midlertidige Overtagelse af de udenrigske Affærer.
- Betænkn. til Kongen 23. Dec. 1773 i Major Gyldenfeldts Sag.
- Betænkn. i Statsr. 9. Marts 1774 ang. Privilegier og Begunstigelser for de spanske Skibe, som passerer Sundet.
- Betænkn. i Statsr. 10. Marts 1774 ang. Sagen mell. Stiftamt. Henr. Bille og Erik West i Odense.
- Betænkn. 23. Marts 1774 ang. en Forordn. om Umyndiges og offentlige Midlers Udsættelse.
- Betænkn. i Statsr. 24. Marts 1774 ang. den slesv.-holst. Kanal.
- Votum i Statsr. 11. Maj 1774 i den Hardenbergske Decimationssag.
2. Votum i samme Sag 16. Maj 1774.
- Betænkn. i Statsr. 31. Maj 1774 over et Promemorie fra General Huth af 19. s. M.
- Betænkn. i Statsraadet om Udrustn. af en Eskadre i Anl. af Rustningerne i Sverige, »minuté a la fin de juillet 1774, mais qui ne fut pas délivré, parceque tout le conseil tomba d'accord sans aucune débat, qu'il convenoit d'équiper une petite escadre, ce qui se fit effectivement«. 30. Juli 1774.
- Betænkn. i Statsr. 3. Juni 1775 i Anl. af Kongen af Englands Meddelelse om Caroline Mathildes Død.

- »Nogle Momenta til det omtalte Forslag angaaende Fremmedes Udelukkelse af Bestillinger i H. M. Riger og Lande«. 17. Okt. 1775.
- Betænkn. i Statsr. 5. Nov. 1775 i Anl. af en truende Erklæring fra Rusland til Sverige.
- Betænkn. i Statsr. 7. Nov. 1775 ang. Konfiscation af en Brændevinskeddel hos Kammerraad Herrschend, Gesing Ødemølle.
- Betænkn. til Arveprinsen 4. Jan. 1776 over Guldbergs Udkast til Forordn. om Indfødsretten.
- Betænkn. til Samme 10. Marts 1776 over adskilligt ang. Indfødsretten.
- Votum i Statsraadet 24. Marts 1776 »om en stridig Articul i Det asiatiske Comp. Octroy«.
- Kabinettsordre til Rentekammeret vedk. Skovvæsenet 2. Juli 1776.
- Kabinettsordre til Danske Kancelli vedk. Bestemmelsen af den militære og civile Jurisdiktion. 15. Juli 1776.
- Anmærkninger til Statsraadet 30. Sept. 1776 ang. Udkast til en Forordn. om den jyske Studehandel og -staldning.
- Betænkn. i Statsr. 12. Dec. 1776 ang. det ny Forstsvæsen. Vedlagt Kopi af samme.
- Betækningsposter foredragne i Statsr. 15. Januar 1777 ang. den ny Forordn. om Landmilitisen.
- »Tanker meddeelte den 1ste Deputerede i Generaltoldkammeret«, Chr. L. Stemann 20. Jan. 1777 om en Ansøgning fra Koldinghus Amts Selvejere om at maatte udføre Græsøksne til Hertugdømmerne.
- Votum i Statsr. 17. Marts 1777 ang. samme Sag.
- Betænkn. i Statsr. 21. Marts 1777 i Sag mell. Stiftamtmand over Aggershus Stift Kamhr. Levetzau og Justitiarius i Overhofretten i Norge, Konferensraad Falsen.
- Betænkn. til Arveprins Frederik 9. April 1777 om Brændevinsbrændings Afskaffelse paa Landet. Vedlagt Konzept til Brev til Arveprinsen og 2 Kopier af Betænkningen.
- Memoire til Statsr. 24. April 1778 i Anledning af et Forslag om Prins Frederik Vilhelm af Würtembergs Indtræden i dansk Tjeneste.
- Betænkn. i Statsr. 26. August 1778 i en Jagtstrid mellem to Baroner Rantzau og Hofjunker Cederfeldt paa Erholm, Fyn.
- Betænkn. i Statsr. 26. Okt. 1778 ang. de ny Landeveje.
- Betænkn. i Statsr. 30. Nov. 1778 over en projekteret Forordn. om Landstutterier i Danmark. (Vedlagt Kopi).
- Memoire til Statsraadet 19. Febr. 1779 over Instruktion for Kaptajn Akkeleje.
- Betænkn. i Statsr. 23. Apr. 1779 om at overlade Statsbalancedirektionen nogle af Holmens Tømmermænd.
- Betænkn. i Statsr. 29. Juli 1779 ang. fremmede Matroser, som deserterer herind i Landet.

- Mundtl. fremført Betænkn. i Statsr. 7. Jan. 1780 i Anledn. af Englands Forbundsouverturer.
- Betænkn. i Statsr. 17. Marts 1780 i samme Anledning. Vedl. Kopi af Arveprins Frederiks Skrivelse til Statsraadets Medlemmer 9. Marts 1780.
- Mundtl. fremført Betænkn. i Statsr. 3. Apr. 1780 over Arkitekt Næsses Forslag om Ansættelse af Provinsialbygmestre i hvert Stift.
- Betænkn. i Anl. af Gehkonfraad Reitzensteins Forslag om nyt Syn over Sorø Akademis Skove. Paategnet af S.-R.: »Denne Sag blev afgjort i Martii Maaned 1780 ved een Cabinetsordre uden at blive foretagen i Statsraadet, skøndt den havde circuleret imellem Statsministrene.«
- Betænkn. i Statsr. 14. Apr. 1780 om Forøgelse af Medlemmernes Tal i Kbh.'s Magistrat.
- Betænkn. ang. den norske Hærs Mundering. Udat.
- Memoire til Statsr. 3. Jan. 1781 ang. Neutralitetsforbundets Stilling til Holland efter Englands Krigserklæring til denne Magt.
- Betænkn. til Statsr. 11. Juni 1781 ang. et Svar paa en engelsk Henvendelse om en Forandr. i de i Sundet trufne Forholdsregler.
- Betænkn. i Statsr. 10. Okt. 1781 ang. Magnus Beringskjolds Arrest. 3die Votum i den Hardenbergske Decimationssag 5. Apr. 1782. Vedlagt Kopi af alle tre Vota i denne Sag.
- Betænkn. i Statsr. 19. Juni 1782 »ang. nogle asiatiske Skibes Ophold paa Cap«. Vedl. Kopi af Arveprins Frederiks Brev til Statsministrene 15. Juni 1782.
- Udkast til Breve til Kongen, Arvepr. Frederik og Guldberg 20. Okt. 1782 om S.-R.'s Nedlæggelse af sine Hverv i Finansstyrelsen.
- Betænkn. i Statsr. 15. Jan. 1783 ang. et Udkast til en Forordn. imod Overdaadighed.
- Betænkn. til Kongen 22. Jan. 1783 ang. et Promemorie fra Guldberg af 9. Jan. med 11 af denne opstillede Grundsætninger for Bankens Politik. Vedl. S.-R.'s Ekstrakt af Guldbergs Promemorie. Trykt i Danske Mag. 5. R. 3, S. 56 f.
- Erklæring til Kongen 10. Febr. 1783 vedk. Beringskjolds Sag.
- Promemorie 18. Febr. 1783 vedk. en Instruktion for Kamhr. Walterstorff, paategnet en Bemærkn. af S.-R.
- Kopi af Promemorie vedr. fo Naturalisationer, 10. Apr. og 15. Maj 1783.
- Udkast til kgl. Resol. 19. Maj 1783 paa Ansøgn. fra Anna Sophie Magdalena Fr. Ulrica.
- Betænkn. til Statsr. 14. Aug. 1783 i Anledn. af et russisk Forslag om en Familiepagt mell. de tre nordiske Stater. Vedl. Kopi.
- Betænkn. i Statsr. 17. Okt. 1783 ang. Udkast til Anordn. mod Dueller.
- Betænkn. i Statsr. 22. Okt. 1783 ang. samme Sag.
- Betænkn. til Kongen 17. Nov. 1783 ang. Overbankdirektionens Medlemmers Betænkninger Vekselkursen m. m. ang.

- Betækn. i Statsr. 30. Jan. 1784 ang. en Stridighed mell. Gen. Toldkam. og Vestind. Komp.'s Direktion.
- Bemærkninger 17. Febr. 1784 til en Depeche fra Grev Rosencrone.
- Udkast til kgl. Befaling ang. A. P. Bernstorffs Udnævnelse til Præsident i Tyske Kancelli. Udat.
- Udkast til Brev fra Christian VII til Hertugen af Mecklenburg-Schwerin 3. Maj 1784.
- Udkast til Brev fra Kronprins Frederik til Katharina II 4. Maj 1784.
- Betækn. i Statsr. 3. Juni 1784 ang. Kornmagasinerne i Norge.
- Rapport til Departem. f. udenl. Aff. 10. Juni 1784 fra S.-R. om en Samtale med den preuss. Gesandt Rohde om et paatænkt Ægteskab mell. Kronpr. Frederik og en preuss. Prinsesse Frederikke.
- »Einige Fragen und Anmerkungen«. Vedlagt Kopi. Ifølge Paategning paa Koncepten indleveret til General Huth uden Underskrift og Datum 12. Juni 1784.
- »Anmerkninger ved Gehr. Høegh Guldbergs Plan til een staaende Nationalarmee af 14. April 1784«, indgivet til Kronprinsen 17. Juni 1784.
- Votum i Statsr. 23. Juni 1784 ang. Generalpostamtets Forestill. af 14. Juni, samt Udkast til kgl. Resol.
- Rapport til Statsr. 22. Juli 1784 om S.-R.'s 2den Samtale m. Grev Rohde ang. den preuss. Ægteskabsplan.
- Udkast til kgl. Ordre om Forandr. i Rentekammerets og Generaltoldkammerets Ledelse, opsat til Kronprinsen 22. Juli 1784 efter Befaling.
- Udkast til kgl. Resol. paa Generalpostamtets Forestill. af 30. Juni 1784. Resol. approberedes og underskrevs 28. Juni 1784.
- »Nogle Anmerkninger i Anledn. af de 6 indgivne Poster ang. Nationaltrupperne i de danske Provinzer. D. 26de Novbr. indleveret til Printz Carl af Hessen«, dog uden Underskrift og Datum. 2 Ekspl.
- Kopi af kgl. Ordre, meddelt Danske Kancelli 20. Dec. 1784, om Nedsættelse af en Kommission til at overveje en af Prins Carl indgivet Plan til Forbedring i Hærens Indretning.
- z Mundtl. Betækn. i Statsr. 16. Febr. 1785 ang. Reformforsøgene paa Frederiksborg og Kronborg Amter.
- Udkast til kgl. Resolution paa Danske Kancellis Forestilling af 10. Marts 1785 ang. Inoculationsanstalten.
- Anm. Blev iflg. S.-R.'s Paategn. ikke brugt, da Etatsr. Berger efter en Samtale m. S.-R. opgav Sagen.
- Udkast til kgl. Resolution af 1. Apr. 1785 ang. Oprettelsen af et kirurgisk Institut.
- »Udkast til een kgl. Befaling, som mündtlig kunde gives det danske Kancelli i den Bieringskioldske Sag for nærmere allerunderdanigst at forestilles«. [14. April 1785.]

- Betækn. om Kirurgernes Rang, »uden Datum og Underskrift til Conferentzraad Aagaard i April 1785« paa dennes Begæring.
- »Nogle Anmerkninger ved den mig af Overhofmarskal Numsen meddeelte Plan til en forbedret Indretning til Pagernes Opdragelse«. 23. Juni 1785.
- Nogle Anmærkninger ved Finanscoll.'s Forestill. Juni 1785 ang. Statens Gæld, dens Afbetaling m. v., mundtligt fremført i Statsr. 28. Juni 1785.
- Udkast til kgl. Resol. 31. Aug. 1785 ang. Nedsættelse af en Kommission til at overveje Prof. H. Jansons Plan til en Forandr. i det højere Skolevæsen og Universitetet.
- Udkast til Brev til Arveprins Frederik, opsat paa Kronprinsens Befaling og i hans Navn 3. Sept. 1785.
- Udkast til Breve til Kongen og Dronn. af England i Prinsesse Louise Augustas Navn 22. Okt. 1785.
- Betækn. oplæst i Statsr. 14. Dec. 1785 i Anl. af en Strid mell. Københavns Amt og 4 andre sjællandske Amter om Vedligeholdelsen af et Vejstykke.
- Betækn. i Statsr. 16. Dec. 1785 ang. Kbh.'s Brandforsikringskasse. Vedl. Kopi.
- Betækn. i Statsr. 28. Dec. 1785 i en Udskiftningssag paa Kamhr. Morgenstiernes Gods.
- Cahier renfermant quelques papiers relatifs à un changement par rapport au rang. 1786«. Heri Kronprinsens Ordre til S.-R. 22. Marts 1786 (Kopi), S.-R.'s Svar 28. Marts s. A. (Kopi og Konzept) og Betækn. af samme Dato m. Bilag 1—3 (Kopi og Konzept).
- Udkast til kgl. Resolutioner paa Kancelliets Forestill. ang. Generalpostamtet 29. Marts 1786 og til kgl. Ordre til Generalpostamtet s. D.
- Betækn. indgivet 29. Marts 1786 paa Kronprinsens Befaling ang. Louise Augustas Hofholdning. Vedl. forskellige Udkast til Ordre i samme Anledn.
- Udkast til Breve fra Louise Augusta til Hertugen af Augustenborg 8. Apr. og 30. Maj 1786, samt til det engelske Kongehus 30. Maj.
- Betækn. i Statsr. 19. Maj 1786 ang. en ny Forordn. om Brændevinsbrænden og Krohold paa Landet.
- Kgl. Resol. 24. Maj 1786 ang. Magistratens Kontrakt m. Vognmændene om Renovationen i Kbh.
- Brev til Deput. i Danske Kancelli P. Aagaard 30. Maj 1786 ang. Prins Fr. Chr. af Augustenborgs Indtræden i Statsr.
- Udkast til kgl. Resol. 21. Juni 1786 om Anvendelse af den norske Postkasses Overskud 1784 og 85.
- Betækn. i Statsr. 19. Juli 1786 o. Rentekam.'s Forestill. af 11. Juli om Nedsættelse af en Kommission til at bestemme Forholdet mell. Godsejerne og deres Fæstere.
- Udkast til kgl. Resol. 16. Aug. 1786 til Danske Kanc. ang. Landbo-kommissionen.

- Udkast til kgl. Resol. 20. Sept. 1786 paa Forestill. fra Generalpost-  
amtet.
- ◊ Betænkn. i Statsr. 11. Okt. 1786 ang. Oprettelsen af Speciesbanken i  
Altona. Vedl. forskellige Ekstrakter.
- ◊ Betænkn. 8. Nov. 1786 i samme Anledn.  
Udkast til kgl. Resol. 8. Nov. 1786 paa Generalpostamtets Forestill.  
Forestill. 18. Dec. 1786 om Besættelse af den ved Prof. Geusses Død  
ledige Professorpost, vedl. Konzept til Følgeskrivelse til Danske  
Kanc. af samme Dato.
- Erklæring til Da. Kanc. 13. Apr. 1787 ang. det kirurgiske Akademi.
- ◊ Betænkn. i Statsr. 25. Apr. 1787 ang. Finanskoll.'s Finansplan.  
Betænkn. i Statsr. 7. Maj 1787 ang. Forbedringer ved Universitetet.  
Promemorie til Kancell. 14. Maj 1787 ang. jurid. Eksamen.
- ◊ Betænkn. i Statsr. 1. Juni 1787 ang. Landvæsenskommissionens  
Forestill. af 24. Maj s. A. Vedl. Fr. Chr. Rosenkrantz' Anmærk-  
ninger af 27. Maj s. A.  
Promemorie til Kronprinsen 7. Juli 1787 ved Oversendelsen af  
Kommissionsbetænkn. i Lofthussagen og Danske Kanc.'s Fore-  
still. i samme Sag.
- Kgl. Tilkendegivelse til Kancelliets Underembedsmænd om ikke at  
befatte sig med Kommissioner i Sager vedr. Kanc. og ikke at  
aabenbare, hvad der er dem betroet, »oplæst mutatis mutandis  
i Cancelliecollegio for samtlige Cancelliets Underbetiente d.  
16de Octobr. 1787«. Vedl. Ekstrakter af Frederik IV's Instruks  
af 26. Febr. 1720 for Renteskrivere ved Rentekammeret og af  
Forordn. af 23. Okt. 1700 om Forbud mod Skænk og Gave.
- Udkast til kgl. Resol. af 19. Okt. 1787 ang. Kancellisekr. Kierulf.  
Erkl. i Kancelliet 30. Okt. 1787 i Sagen om Bondekarlen Niels Pe-  
dersens Præsentation for Landmilitssessionen.
- Kgl. Resol. til Danske Kanc. 28. Dec. 1787 ang. Prokurator Schwed-  
ers Fremgangsmaade i Lofthussagen.
- ◊ Betænkn. i Statsr. 30. Jan. 1788 ang. Speciesbanken i Altona. Vedl.  
Kopier af samme og tidligere Betænkn.
- ◊ Betænkn. »oplæst og indgiven« i Statsr. 30. Maj 1788 ang. Landbo-  
kommissionens Forestill. om Stavnbaandets Ophævelse. Be-  
tænkn. er dat. 9. Maj. Vedl. Tillæg til Votum af 9. Maj samt  
Kopi af begge. Trykt i Aktstykker til Oplysning om Stavn-  
baandets Historie (Kbh. 1888), S. 284 ff.
- Afskedsansøgn. til Kongen og Brev til Kronprins Frederik 1. Juni  
1788.
- ◊ Betænkn. om Kornhandelens Frigivelse, som e. S.-R.'s Paategn.  
skulde være indgivet i Statsr., men ikke blev det, da han tog  
sin Afsked. Udat.
- Udkast t. kgl. Resol. ang. Kamjkr. Eppinger og Justitsraad Abild-  
gaards Hustru. Udat.
- Udkast til kgl. Befaling til Politimester Fædder ang. Baron Krohne.  
Udat.

- Udkast til kgl. Befaling til Overskattedirektionen i Anl. af Pengeknapheden i Jylland. Udat.
- 1768—1770, 1772—1789. »Adskillige Betænkninger, Erklæringer og Breve over vigtige offentlige Sager« ..... 1 Pk.  
 Indeholder 2 Bind Afskrifter af S.-R.'s Betænkninger etc. med For-  
 erindring, nedskrevet 1789, og Indholdsfortegnelser.  
 Nemlig:  
 I. Betænkninger etc. 1772—83.  
 II. Betænkninger etc. 1784—88 og et Tillæg 1768—70.  
 I Tillæget bl. a. S.-R.'s Betænkning af 29. Februar 1768 i  
 Landbokommissionen om Midlerne til at forbedre Landvæsenet  
 og Promemorie af 11. Juli 1769 ang. Forordn. om Fællesskabets  
 Ophævelse.
- 1750—1786. Politiske Papirer ..... 1 Pk.  
 Indhold:  
 Udtog af Traktater m. Sverige og Rusland 1750, 69 og 73.. 1 Læg.  
 Kopier af Korrespondancen mell. det svenske og det danske Hof  
 vedr. Ægteskabet mell. Prinsesse Sophie Magdalene og Prins  
 Gustav, 1750—66 ..... 1 Læg  
 Kopier af Depecher og Breve fra el. vedk. J. H. E. Bernstorff,  
 1754—70 ..... 1 Læg.  
 Anm. Det drejer sig om Depecher og Breve, som er bevaret i  
 Original eller i Udtog. Paa Kopien af Chr. VII's Brev t. Catha-  
 rina II 16. Sept. 1770 har S.-R. skrevet: »NB. Cette lettre avoit  
 été dressée par le chambellan Enevold Brandt, qui eut la tête  
 coupée après la révolution du 17 janv. 1772.«  
 Kopier af Akter vedk. den algierske Kommission 1769—71.. 1 Læg.  
 Papirer vedkommende Schack-Rathlous Sendelse til Hoffet i Meck-  
 lenburg-Schwerin i 1774 i Anl. af Ægteskabet mell. Arveprins  
 Frederik og Prinsesse Sophie Frederikke, 1772—74 ... 1 Læg.  
 Indholder bl. a. S.-R.'s Brevveksling med det danske Hof,  
 A. P. Bernstorff og Grev Bassewitz i Schwerin.  
 Papirer vedr. Kronprinsens Affærer, 1783—84 ..... 1 Læg.  
 Indeholder Koncepter til og Kopier af de i Regeringsskiftet  
 1784 trykte Breve og Beretninger fra S.-R., samt hans oven-  
 for som Nr. 556 trykte Memoire til Joh. Bülow 5. April 1783.  
 Papirer vedr. et planlagt Ægteskab mell. Kronprins Frederik og  
 en engelsk Prinsesse, 1785—86 ..... 1 Læg.  
 Indeholder Breve (i Original, Kopi el. Koncept) vekslede mell.  
 S.-R. og Johan Bülow og den engelske Gesandt Hugh Elliott.
- 1751—1788. Nogle Efterretninger vedr. Danske og Tyske Kancelli ..... 1 Pk.  
 Indhold:  
 Danske Kancelli, 1751—88 ..... 1 Læg.  
 Heri en Promemorie 12. Juli 1786 fra P. Uldall til S.-R. ang.  
 Generalfiskalembedet, samt en udat. Oversigt o. Danske Kan-  
 cellis Historie. Iøvrigt Kopier af Instruktioner, Reglementer o. l.

- Tyske Kancelli, 1773, 1776 ..... 1 Læg.  
 Heri et »Cahier qui renferme des papiers relatifs à l'affaire de la chancellerie allemande en 1773«. I dette findes foruden Anordningen af 28. Juli 1773 om Tyske Kancellis ny Indretn. Brev til S.-R. 1773 fra Caspar von Saldern <sup>3</sup>/<sub>10</sub> med Kopi af Salderns Brev til Arveprins Frederik <sup>2</sup>/<sub>10</sub>.  
 Juliane Marie <sup>4</sup>/<sub>10</sub> med S.-R.'s Svarkoncept <sup>5</sup>/<sub>10</sub>.  
 Ove Høegh Guldberg <sup>4</sup>/<sub>10</sub>, <sup>7</sup>/<sub>10</sub>.  
 Simolin <sup>7</sup>/<sub>10</sub>.  
 Koncept til Betækn. af S.-R. <sup>7</sup>/<sub>10</sub> (»qui ne fut pas présenté, parceque le prince avoit déjà écrit à Msr. de Saldern le 5 du même mois«).  
 Koncepter til Breve fra S.-R. til Saldern og Simolin <sup>13</sup>/<sub>10</sub>.  
 Kopier af Arveprins Frederiks Breve til Saldern <sup>5</sup>/<sub>10</sub> og <sup>12</sup>/<sub>10</sub>, af Arveprinsens »Meening i den bekjendte vigtige Sag« <sup>8</sup>/<sub>10</sub>, af Thotts, S.-R.'s og Bernstorffs Forestill. <sup>8</sup>/<sub>10</sub>, samt af Salderns Brev til Arveprinsen <sup>22</sup>/<sub>10</sub>.
- 1759—1773. Papirer vedr. Forandringerne i Kammerkollegierne og Københavns Magistrats Organisation ..... 1 Pk.  
 Heri bl. a. en Betænkning af Rothe 27. Marts 1772 og Oversigter over Rentekammerets (Finanskoll.'s) Etater 1759, 60, 68, 71 og 72.
- (1557—)1764—1788. Finanssager I—III ..... 3 Pk.  
 I. (1 Pk.) indeholder  
 Møntvæsenet vedk. 1764—83 ..... 1 Læg.  
 Heri Betænkninger af H. S. Knoph 1764, 70—72, 81, af H. C. Schimmelmänn 1770, 1772, u. A., H. E. Schimmelmänn 1783 og Chr. D. Reventlow 1783.  
 En ny Finansplan vedk. 1785 ..... 1 Læg.  
 Med Breve til S.-R. fra H. E. Schimmelmänn 12. og 27. Juni 1785 og Finanskollegiets Forestill. af 28. Juni ang. Gældens Afbetaling m. m.  
 Adskillige Dokumenter den ny Altonabank vedk. (1710—) 1786—88 ..... 1 Læg.  
 Heri bl. a. Betænkninger af Konfr. G. Linde 1786, 87 (m. Tabeller o. Københavns Vekselkurs paa Hamburg, Amsterdam og London 1710—86), O. L. Bang 1786, Chr. Fr. Numsen 1786, N. D. Riegels udatt., Peter Uldall 1787, G. Lindes Afskrift af Altonakøbmanden Otto Jacob Finks Freymüthige Bemerkungen über das Finanzwesen des königl. dän. Staats m. Tillæg (1787) og Brev fra Linde t. S.-R. 10. Dec. 1787, samt Brev fra J. J. Ahlefeldt-Laurvigen, Altona 8. Jan. 1788, vedlagt Glands Nähere Erklärung meines Aufsatzes die neue Münze betr.



- II. (1 Pk.) indeholder bl. a. Tabeller over Toldindtægterne 1557—1787 og forskellige Skatteberegninger.
- III. (1 Pk.) indeholder forskellige Beregninger og Overslag over Hoffets og Statens Udgifter, foruden Kopier vedk. Rentekammeret, Finanskollegiet og Postkassen m. m.
- 1786—1788. Afskrifter af Betænkninger og Forestillinger fra Landbokkommissionens Forhandlinger I og II ..... 2 Pk.  
Anm. Findes trykt i Landbokkommissionens Forhandlinger.
- 1766—1790. Udat. Diverse Papirer vedr. Landvæsen ..... 1 Pk.  
Indeholder bl. a.  
Designationer over Studestaldningen i Jylland 1768 og 76.. 1 Læg.  
Landmaalingen og Hartkornets Beregning 1766—87. Udat... 1 Læg.  
Heri bl. a. Beretninger fra Thomas Bugge 1766, 68 og Martfelt 1778.  
Hoveriets Bestemmelse o. a. 1767—72. Udat. .... 1 Læg.  
Heri bl. a. Udkast til Forordninger, bl. a. Projekt til en »Forordning om Hoveri, Fæste, Landgilde, Hoveriepenge og Gaardfæld« af A. G. Moltke (1769), vedlagt S.-R.'s »Remarques«.  
De slesvigske Kolonister vedk. 1767. Udat.  
S.-R.'s Bemærkninger til Instruktion for Landvæsenskommissionen 16. Marts 1768 og Instruktionen for den slesv.-holst. Landkommission.  
Krongodssalgene vedk. 1769—90. Udat.  
Heri Skrivelse fra Møns Lands Beboere til S.-R. 13. Sept. 1769 m. Kopi af Ansøgn. til Kongen og Beretn. fra Kommitteret i Rtk. David Hansen om hans Virksomhed ved Krongodssalgene, 1790.  
Ekstrakt af 45 til Generallandvæsenskollegiet indkomne Forslag t. Forbedr. af Bondens Vilkaar.  
Betænkn. om Tienden. Udat.
- 1750—1788. u. A. Papirer vedr. Handel ..... 1 Pk.  
Indhold:  
1750—67. 1783—85. Asiatisk Kompagni ..... 1 Læg.  
Heri  
Ekstrakt af asiat. Komp.'s Bøger 1750—67.  
»Tvende Cahiers det asiatiske Compagnies Stridigheder ang., den eene af 1783 og den anden af 1785. NB.: Den første især meget merkværdig« (Schack-Rathlous Paaskrift), nemlig:  
I. 1783—84 (1 Læg). Heri Breve til Schack-Rathlou fra Christian VII. 1783:  $\frac{24}{6}$  (med Guldbergs Haand).  
Guldberg, Ove Høegh. 1783:  $\frac{24}{6}$ ,  $\frac{15}{7}$ .  
Uldall, P. 1783:  $\frac{28}{6}$  (vedlagt Ekstrakt af Generalforsamlingens Protokol for 20. Juni 1783),  $\frac{1}{7}$ ,  $\frac{5}{7}$ ,  $\frac{11}{7}$ ,  $\frac{19}{7}$ .  
Numsen, Chr. F. 1783:  $\frac{3}{7}$ .

## Schack-Rathlous Koncepter til Breve til

Christian VII. 1783:  $\frac{8}{7}$ .Guldberg, Ove Høegh. 1783:  $\frac{8}{7}$  (2),  $\frac{21}{7}$ .Uldall, P. 1783:  $\frac{30}{6}$ ,  $\frac{3}{7}$ ,  $\frac{8}{7}$ ,  $\frac{17}{7}$ .

Endvidere Konvokationsbilletter o. l., samt diverse Kopier og Ekstrakter.

- II. (1783—), 1785—86. »Papirer ang. eet Forlig imellem Interessenterne og de forrige Directeurer i det asiatiske Compagnie«. (1 Læg).

Heri Breve til Schack-Rathlou fra

Ryberg, N. 1785:  $\frac{13}{7}$  (indlagt Ekstrakt af Brev til Konferensraad Fabritius fra Ryberg  $\frac{10}{7}$  1784),  $\frac{14}{7}$ ,  $\frac{11}{11}$ ,  $\frac{22}{11}$  (indlagt udatt. Kopi af Rybergs og Meddirektørers Besvarelse af Uldalls Skrivelse af  $\frac{10}{11}$  samt Ryberg til Schack-Rathlou  $\frac{22}{11}$ ); 1786:  $\frac{2}{2}$ .

Uldall, P. 1785:  $\frac{10}{2}$  (vedlagt Genpart af Uldalls Erklæring  $\frac{10}{2}$  over Direktørernes Ansøgning om Kontrakkommissarier),  $\frac{9}{7}$ ,  $\frac{7}{11}$ ,  $\frac{18}{11}$  (indl. udatt. Kopi af Uldalls Betænkning i Anledn. af Rybergs Svar),  $\frac{24}{11}$  (indl. Kopi af Uldalls Skrivelse til Guldberg  $\frac{20}{6}$  1783),  $\frac{1}{12}$ .

Breve til Gehejmerraadinde Juel Vind fra

Uldall, P. 1785:  $\frac{28}{6}$  (indl. Asiat. Komp.'s Fordringer til Direktionen),  $\frac{30}{6}$ .

Schack-Rathlous Koncepter til Breve til

Ryberg, N. 1785:  $\frac{9}{7}$ ,  $\frac{13}{7}$ ,  $\frac{8}{11}$  (indl. udatt. Kopi af Uldalls Vilkaar for Forlig),  $\frac{19}{11}$ ,  $\frac{1}{12}$ .

Uldall, P. 1785:  $\frac{13}{11}$  (indl. udatt. Kopi af Direktionens Svar paa Uldalls Vilkaar for Forlig),  $\frac{22}{11}$ .

Kopi af de forrige Direktørers Cirkulære til Interessenterne  $\frac{12}{11}$  1785, Schack-Rathlous Svar af  $\frac{13}{7}$  og Paategning af  $\frac{14}{7}$  paa egne og Fru Juel Vinds Vegne.

Udatt. Kopier og Udkast, bl. a. Schack-Rathlous Koncept til Brev fra Gehejmerraadinde Juel Vind til Ryberg.

1785. Relation om Nikobarøerne af Henning Engelhart, Præst i asiat. Kompagnis Tjeneste.

(1717.) 1765. Betænkning af N. Ryberg 26. Okt. 1765 ang. den vestindiske Handel, vedl. Forordn. af 20. Febr. 1717.

(1760—) 1767. Promemorie af P. Borre 26. Nov. 1767 ang. Tobakshandelen, vedlagt 7 Bilag.

1768. 1772. Betænkninger over Statens Handelsbalance af N. Ryberg 20. Sept. 1768 (egenhændig) og C. Martfeldt 5. Dec. 1772 (Kopi).

1775. 1779. Brev til S.-R. fra Chr. Martfeldt  $\frac{5}{9}$  1779 (indlagt Betækn. af Martfeldt om Statens Kornhandelsplaner,  $\frac{11}{10}$  1775).

Desuden adskillige Kopier.

(1670—)1773—1777. Trykte Forordn., Afskrifter og Ekstrakter m. m. Brænde-  
vinsbrændingen paa Landet vedk. .... 1 Pk.

- (1755—)1785—1788. Papirer vedk. Schack-Rathlous Virksomhed som Patron for Universitetet og Skoleherre for Herlufsholm ..... 1 Pk.  
 Indhold:  
 »Angaaende Pro-Cancellariatet ved Universitetet igjen at indrette« (1755), 1786 ..... 1 Læg.  
 Heri bl. a. S.-R.'s Forslag til Kongen <sup>21</sup>/<sub>4</sub> 1786 og Forarbejder til Instruksen for Prokansleren.
- Papirer vedr. Universitetsfundatsen af 1788. 1785—88 .... 1 Læg.  
 Heri bl. a. Hector Fr. Jansons Udkast til en Plan for »Studeringens Indretning i de offentlige latinske Skoler og ved Københavns Universitet«, 1785, en Betænkn. af Prins Frederik Christian af Augustenborg Marts 1788, S.-R.'s Svar herpaa, oplæst i Statsr. <sup>25</sup>/<sub>4</sub> 1788, og Brev fra Fr. Chr. <sup>9</sup>/<sub>6</sub> 1787 m. fl. Forarbejder.
- Breve til Schack-Rathlou fra  
 Danske Kancelli 1785—87 (16) m. Bilag og S.-R.'s Svarkoncepter. Baden, Jacob, Professor. 1786 (2).  
 Janson, Hector Fr., Prokansler. 1785—88. Udat. (21) med Bilag og S.-R.'s Svarkoncepter. .  
 Kratzenstein, Chr. Gottl., Professor. 1786 (3).  
 Münter, Balthasar, Præst. 1786, 87, med Bilag.  
 Reventlow, Cai Fr. 1786. Vedl. Svarkoncept.  
 Wöldike, Jeremias, Professor. 1786.
- Ansøgning til Kongen fra John Olafsen om at blive Prof. extr. i Historie og Antikviteter. 1787.
- Lektionskataloger. 1786, 87.
- Nogle Efterretninger vedr. Herlufsholms adelige Skole. (1755), 1785, 88 ..... 1 Læg.
- 1670—1788 diverse Aar. Forskellige offentlige Sager vedk. .... 1 Pk.  
 Indeholder Kopier af Betænkninger og Beregninger vedk. Sø- og Landetaten 1768—79, Folketællingen 1769 (m. orig. Brev t. S.-R. fra G. Chr. Oeder 1770 og Plan til en ny Folketælling), Alm. Plejeanstalt o. l. Institutioner 1772—88 (m. orig. Brev t. S.-R. fra Niels Ryberg 1779), Beregninger Sø- og Brandforsikringen vedk., Betænkn. af Fieldsted ang. Forvaltn. af Umyndiges Midler 1781 (m. orig. Brev t. S.-R. s. A.), Papirer ang. en Vejrdning, udat., o. a. m.
- (1643—)1762—1787. Forskellige Sager vedr. Norge ..... 1 Pk.  
 Heri bl. a. Ekstrakter vedr. Rigernes, specielt Norges Indkomster og Forsvarsstand 1643—1762, hist. Efterretninger Jern- og Sølvværkerne vedk. med Betænkninger og Forslag af Heltzen (1763) og Jac. Fr. Biørn (1767), Betænkn. af J. G. v. Langen om forskell. Materier, af P. Voss om Norges Handel (vedl. Brev t. S.-R. 1768), Efterretn. (1787) af Fr. Oppen ang. Grans.Hovedkirker paa Hadeland m. Tegning.

Endvidere Betænkninger ang. Finmarken af Hammer (1762),  
Fieldsted (1775) og Heiberg (1785) m. m.

1772. Tabeller over Skatterne i Norge m. Specifikationer og Forklaringer 1 Bd.

(1702) 1761—1787. Betænkninger, Forestillinger m. m. vedk. de u. 22. Maj 1770  
og 16. Febr. 1785 nedsatte Kommissioner ang. Island ..... 1 Pk.  
Heri bl. a. Betænkninger af N. Ryberg 1761 (Kopi) og 1770 (Orig.),  
samt af Fieldsted, indgivet 1769.

#### IV. FAMILIEPAPIRER OG DIVERSE.

Familiepapirer ..... 1 Pk.

Indeholder slægtshistoriske og selvbiografiske Optegnelser af S.-R.,  
genealogiske Samlinger og Kongebreve, Bestallinger m. m. (1657—  
1746) Slægterne Schack og Rathlou vedk.

Diverse ..... 1 Pk.

Indeholder bl. a. Digte af S.-R.'s Hovmester A. G. Dathe; Andr.  
Høyer: Jus Publicum Danicum per Quæstiones Historiam Danicam  
repetentes, Manusk. 1736, skænket S.-R. af Dathe; Katalog o.  
S.-R.'s Bogsamling 1755 og Prædikener af Sognepræst Lauritz  
Sommer 1784 (2).

Endvidere Kopi af Instruktion for S.-R. som Gesandt i Sverige  
 $\frac{1}{2}$  1760, J. H. E. Bernstorffs Instruction particulière af samme Dato  
og »Precis d'une conversation avec . . . Bernstorff«  $\frac{20}{1}$  1760,  
Chiffernøgler o. a. m.

VII.  
**PERSONREGISTER**

- A**agaard, Peter Hersleb (1765—91), Højesteretsadvokat, 279.
- Adeler, Frederik Georg (1736—1810), Stiftamtmand i Christianssand, 64.
- Adolf Frederik, Konge af Sverige 1751—71, 50 f., 343, 374.
- Ahlefeldt, 436.
- Ahlefeldt l'ainé, 340.
- Ahlefeldt, Claus (1614—74), General, 224.
- Ahlefeldt, Conrad Vilhelm (1708—91), Greve, General, 341 f., 344, 345, 370.
- Ahlefeldt, Ferdinand Anton Christian (1747—1815), Greve, Gesandt i Oldenburg 1776—1778, Hofmarskal hos Kronprins Frederik og Teaterchef, 222, 324.
- Ahlefeldt, Hans (1710—80), Gehejmeraad, 1. Deputeret i Rentekammeret, Landdrotst i Pinneberg, 233.
- Ahlefeldt, Hans Adolph (1722—1807), Gesandt i Rusland 1776—1780, Præsæs i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, 119, 224.
- Ahlefeldt, Johan Henrik v. (1725—70), Greve, Kammerherre, Gesandt ved det preussiske Hof 1753—1763, 330, 331.
- Ahlefeldt, Wolf († 1777), Gehejmeraad, 330.
- Albedyll, Gustaf v., Baron, svensk Gesandt en second i København 1784—1789, 85, 104 ff., 112 f., 115, 120.
- Albertine Frederikke af Baden-Durlach, g. m. Christian August af Holsten-Gottorp, Catharina II's Mormoder, 173.
- Anker, 301.
- Anna Sophie Magdalene Friderica Ulrica, paastaet Datter af Christian VI, 344, 346.
- Armfelt, Gustaf Mauritz, Baron, svensk Officer, Kavaller hos Gustav III, 45 f., 136.
- Arnim, G. E. v., preussisk Gesandt i København 1789—1791, 116.
- Arnim, Joachim Erdmann v., preussisk Gesandt i København 1771—1774, 31, 71, 72.
- Asseburg, Achatz Ferdinand v. d. (1721—97), Gesandt i Stockholm 1754—1760, i St. Petersborg 1765—1767, 67—69, 290, 357.
- Auckland, se Eden.
- August III, Konge af Polen, 409.
- B**alle, Nicolaj Edinger (1744—1816), Professor i Teologi, Biskop, 7, 76.
- Bang, Frederik Ludvig (1747—1820), Læge, Etatsraad, 272.
- Bang, Oluf Lundt (1731—89), Generalprokurør, Medlem af Overbankdirektionen, 226.
- Bassewitz, Carl Friedrich v., Rigs greve, mecklenburgsk Gehejmeraad og Premierminister, 34 f.
- Battier, Christopher, Bogholder i Asiatisk Kompagni, 435.
- Baudissin, Carl Ludvig (1756—1814), Greve, Oberst, 323.
- Beck-Friis, Lave (1733—1764), svensk Major, dansk Oberst, 179.
- Bedsborodko, se Besborodko.
- Beenfeldt, Frederik Ludvig Christian (1741—1801), Godsejer, 285, 421.
- Benzelstierna, Lars (1759—1808), svensk Marineløjtnant, 104 ff., 108, 111, 113.
- Benzon, Christian (1718—1801), Godsejer, 337.
- Berckentint, Gebhard Ulrich (1689—1766), Gehejmeraad, Landdrotst i Pinneberg, 233.
- Berger, Christian Johan v. (1724—89),

- Læge, Professor i Medicin i Kiel, 73, 354.
- Berger, Johan Chilian Just v. (1723—91), Livlæge, 138, 149, 309.
- Berger, Johan Samuel v. (1738—80), Broder til foregaaende, Legationssekretær i Rusland 1771—1777, 306, 309, 316.
- Beringskjold, Magnus (1721—1804), politisk Eventyrer, Godsejer, Kammerherre, 270, 338.
- Bernburg, la princesse de, se Pauline.
- Berner, Alexander (1706—85), Kommitteret, senere Deputeret i Rentekammeret, Etatsraad, 71, 413.
- Bernstorff, Andreas Ernst Heinrich Erick (1791—1837), Greve, 140.
- Bernstorff, Andreas Peter (1735—97), Greve, Gehejmerraad, Statsminister, 45, 54, 61, 62, 65, 66, 69—174, 184, 193, 221, 222, 223 f., 243, 279, 283, 284 f., 304 f., 313, 314, 315, 316, 317, 319, 326, 359, 370, 372, 373, 388, 393, 400, 404, 405, 416, 417, 419, 420, 422, 423 f.
- Bernstorff, Augusta Louise, f. Stolberg (1753—1835), g. m. A. P. Bernstorff 1783, 140, 150.
- Bernstorff, Carl Andreas Christian (1788—92), Søn af A. P. Bernstorff, 151.
- Bernstorff, Charitas Emilia, f. v. Buchwaldt (1733—1820), g. m. Gehejmerraad J. H. E. Bernstorff, 209.
- Bernstorff, Christian Günther (1769—1835), Greve, dansk Gesandt i Berlin 1791—1794, i Stockholm 1795—1797, 103, 146, 153, 167, 172.
- Bernstorff, Constance Henriette Frederikke, f. Knuth (1772—1827), g. m. Major Joh. Hartvig Ernst B., 140.
- Bernstorff, Johan Hartvig Ernst (1712—1772), Greve, Gehejmerraad, Oversekretær i Tyske Kancelli, 53 f., 69, 175—210, 228, 229, 230, 232 f., 235, 272 f., 289 ff., 292, 295, 332, 339, 341, 343, 344, 346, 347, 351, 352, 354, 356 f., 358, 360, 369, 383, 384, 388, 391, 398, 408, 488.
- Bernstorff, Johan Hartvig Ernst (1767—1791), Greve, Major, Kammerjunkere, 91, 100, 139, 140, 141 f.
- Berregaard, Villum (1717—69), Gehejmerraad, Deputeret i Økonomi- og Kommercekollegiet, Justitiarius i Højesteret, 395, 397.
- Bertouch, Ernst Albrecht v. (1745—1815), dansk Legationssekretær i Stockholm 1772—1776, Deputeret i Admiralitetskollegiet, 70, 102.
- Besborodko, Aleksander (1747—99), russisk Fyrste og Statsmand, 174.
- Bessel, Karl Johan Christian (1716—1787), Generalmajor, Kommandant paa Kronborg, 372.
- Bestucheff, Aleksej Petrovitj (1692—1767), russisk Rigskansler 1744—1758, 1762 Medlem af Senatet, 271.
- Bevern, Prinsen af, se Frederik Carl Ferdinand.
- Bielcke, Johanne Dorothea, f. Baronesse v. Grothusen, Catharina II's Veninde, 173, 400, 401, 402.
- Bielefeldt, Carl Friederich (1752—1825), Artilleriofficer, 91.
- Bielke, Johan Rudolph (1746—1813), Kammerherre, Amtmand over Vordingborg og Tryggevælde Amter, 372.
- Bildsøe, Poul Matthias (1710—77), Dr. theol., Biskop i Aarhus, 76.
- Bille-Brahe, Henrik (1709—89), Gehejmerraad, Stiftamtmand over Fyn, 328.
- Billeskou, Lærer for Ditlev Reventlows Sønner, 337.
- Binder, v., Baron, østrigsk Gesandt i København  $\frac{9}{2}$ — $\frac{30}{8}$  1785, 422.
- Bischoffswerder, Johan Rudolph v., Fr. Vilh. II's Yndling, 108.
- Bismarck, August Wilhelm v., preussisk Gesandt i København 1777—1782, 31, 302.
- Blome, Otto (1735—1803), dansk Gesandt i Frankrig 1770—1793, 142, 147, 154.
- Blosset, Marquis de, Oberst, fransk Gesandt i København 1766—1774, 31, 305, 402.
- Blücher, Frederik (1760—1806), Hofmarskal hos Arveprins Frederik, 327.
- Blücher, Gustav Gothard (1737—1808), Oberstløjtnant, Generaladjutant, 340.

- Bolten, Henrik (1734—90), Baron, Købmand, 425.
- Bonde, Carl Göran, svensk Hofembedsmand, 84.
- Bonfils, 104.
- Borcke, Adrian Heinrich v., Baron, preussisk Gesandt i København 1760—1767, 1788 udsendt i overordentlig Sendelse til Danmark og Sverige, Gesandt i Stockholm 1788—1791, 89 ff., 92 f., 97, 100 f., 102, 105, 107, 112, 119, 124, 409.
- Bothmar, Hans Caspar v. (1727—87), Rigs greve, Gesandt i England 1757—1766, 179.
- Boué, hamburgsk Forretningsmand, 353.
- Boufflers, Marie Charlotte Hippolyte de (1725—1800), fransk Grevinde, 78.
- Brandt, Christian (1735—1805), Gehejmeraad, Kancellipræsident, Statsminister, 130, 323, 327.
- Brandt, Enevold (1738—72), Greve, 202, 360 f., 369, 444 ff.
- Breuner, Joseph v., Rigs greve, kejserlig Gesandt i København 1789—1795, 285 f.
- Brockenhuus, Johan Ludvig (1759—1830), Kammerjunker hos Enkedronning Juliane Marie, 93(?), 211, 212.
- Brockenhuus, Ove Frederik (1717—95), Generalløjtnant, Kommandant i Frederikstad, 82, 372.
- Brun, le, se Lebrun.
- Buchwald, Frederik (1747—1814), Kammerherre, Stiftamtmand i Odense, 272, 323.
- Buchwald, Henrietta Emilia, f. v. Holstein (1714—74), J. H. E. B.'s Svigermoder, 351.
- Buchwaldt, Idalia Ilsabe v., f. v. Bassewitz (1729—1806), Hofmesterinde hos Prinsesse Sophie Frederikke i Mecklenburg, Enke efter den danske Godsejer P. M. B. til Gudumlund, 24, 38 f.
- Bugge, Thomas (1740—1815), Professor, 488.
- Buschmann, Steen Christopher, S.-R.'s Privatsekretær, Amtsforvalter over Københavns Amt, 332 f.
- Butscher, se Putscher.
- Bülow, Anna Sophie, f. Comtesse Danne-skiold-Laurvigen (1745—87), g. m. Kammerherre, Staldmester F. L. E. Bülow, 346.
- Bülow, Else Marie, f. Hoppe (1767—1834), g. m. Johan Bülow, 325.
- Bülow, Frederik Ludvig Ernst (1738—1811), Baron, Staldmester, 346.
- Bülow, Hans Helmuth Ulr., Legationssekretær i Wien, 212.
- Bülow, Johan (1751—1828), Hofmarskal hos Kronprins Frederik, Gehejmeraad, 64 f., 211—18, 259, 318, 321, 323 f., 325, 373, 451—64.
- Bülow, Otto Friederich, Generalmajor, 438.
- Bynch, Josias Leopold (1747—79), Forfatter, 30.
- Bärens, Johan Georg (1732—1802), Kammerraad, Hovedbogholder, 338.
- C**ametz, Spion i Norge, 58.
- Carl III, Konge af Spanien, 77.
- Carl (1744—1836), Prins af Hessen-Cassel, Generalløjtnant, Statholder i Hertugdømmerne, Vicekonge i Norge, 22 f., 34, 53—60, 61, 63, 67, 91 ff., 98, 100, 117, 118, 148, 211 ff., 235, 236, 262, 273, 276, 285, 324, 354, 360, 372, 396, 417.
- Carl, Hertug af Södermanland, (senere Carl XIII), 117, 122, 155, 170, 171, 172, 356.
- Carl Peter Ulrik, se Peter III.
- Carmarthen, se Osborne.
- Caroline (1793—1881), Prinsesse, Datter af Kronprins Frederik, 165.
- Caroline, se Wilhelmine Caroline.
- Caroline Mathilde (1751—75), Dronning af Danmark-Norge, 10, 16 f., 28 ff., 30 ff., 237, 338, 357, 361, 367, 368, 399, 401, 404, 405 f.
- Carstens, Adolph Gotthard (1712 el. 13—1795), Gehejmeraad, Direktør for Tyske Kancelli, 18, 130, 404.
- Castell-Remlingen, Christine Sophie, f. Holstein-Holsteinborg (1740—72), g. m. G. G. Blücher 1769, 340.
- Catharina II, Kejserinde af Rusland 1762



- 1796, 43, 75, 82, 101, 102, 108, 109, 113, 118, 122, 130, 132, 135, 136, 140, 141, 143, 171, 172, 173, 174, 253, 270 f., 275, 303, 305, 306, 308, 311, 342, 345, 350, 365, 367, 380, 400 f., 402.
- Charlotte Sophie, Dronning af England, g. m. Georg III, 139 f.
- Charlotte Sophie (født 1731), Prinsesse af Sachsen-Coburg-Saalfeld, g. 1755 m. Hertug Ludvig af Mecklenburg-Strelitz, 38, 39.
- Choiseul, Étienne François, Hertug af, fransk Statsmand, 366.
- Christian V, Konge af Danmark-Norge, 456.
- Christian VII (1749—1808), Konge af Danmark-Norge <sup>14/1</sup> 1766, 7, 9 f., 14—21, 27, 28 ff., 31, 35, 40, 45, 47, 55 f., 69, 72, 85, 181, 187, 188, 193, 194, 197, 198, 199, 202, 203, 207, 227 ff., 230, 233, 236, 248 ff., 255, 267, 273, 274, 299, 318, 319, 329, 330, 331, 333, 335, 342, 343, 346, 348, 355, 363, 366 f., 369, 390, 391, 392, 399, 409, 425, 444 ff.
- Christian Frederik, Prins af Danmark-Norge, senere Chr. VIII, 327.
- Cicignano, se Sicignano.
- Classen, Jens († 1792), Konferensraad, Assessor ved Skatkammeret, 147, 396, 397.
- Classen, Johan Frederik (1725—92), Generalmajor, Godsejer, 148.
- Clauman, se Klaumann.
- Clavière, Etienne, fransk Finansminister 1792, 154.
- Clifford, hollandsk Bankhus, 404.
- Colbiørnsen, Christian (1749—1814), Højesteretsadvokat, Kammeradvokat, Generalprokurør, 42, 261, 262, 275, 276 ff., 282, 283, 285, 286, 374, 421, 422, 431, 432, 434.
- Colbiørnsen, Jacob Edvard (1744—1802), Professor, Medlem af Overbankdirektionen, Højesteretsjustitiarius, 226.
- Cordsen, Stephan Hofgaard (1727—1800), Justitiarius i Højesteret, 136.
- Coslainioff, russisk Admiral, 115.
- Cramer, Johan Andreas (1723—88), Superintendent i Lübeck, 359, 360.
- Cuur, se Kuur.
- Czernicheff, se Tjernisjev.
- D**anneskiold-Laurvig, Christian Conrad (1723—83), Greve, Admiral, Overkrigssekretær for Søetaten, 338, 346 f.
- Danneskiold-Samsøe, Frederik (1703—70), Greve, Overhofmester ved Sorø Akademi, 330.
- Dathe, Anders Gottlieb, Huslærer, 9.
- Def (eller Teff), engelsk Kontorbetjent paa Selby og Duncans Kontor i København, 104.
- Dernath, Frederik Otto von (1734—1805), Rigsgreve, 437.
- Desmercières, Elisabeth Sophie, f. Frijs (1714—99), g. m. Joh. Henr. D., 67.
- Desmercières, Johan Henrik (1687—1778), Gehejmekonferensraad, Deputeret i Kommercekollegiet, 231, 238, 356.
- Dessen, Wilhelm Petrowisch von (død 1828), russisk Admiral, 98.
- Dewitz, Ulrik Otto v. (1747—1808), dansk Ritmester, mecklenburgsk Gehejmerradspræsident, 80.
- Dithmar, f. Hansen, Kammerjomfru hos Dronning Sophie Magdalene af Sverige, 47 ff.
- Dreyer, Christoffer Vilhelm (1738—1810), Legationsraad i Rusland 1764—1771, Chargé d'affaires smstds. 1771—1772, i Warschau 1773—1777, Gesandt i London 1777—1784, i Madrid 1784—1796, 218—20, 224 f., 305, 306f f., 350.
- Duguet, Jacques Joseph, fransk Abbed, 453.
- Dönhoff, Sophie Juliane Frederikke v., Grevinde, Kong Frederik Vilhelm II af Preussens Hustru til venstre Haand, 130.
- Düring, Ernst Christoph Friederich (1738—1809, Oberstløjtnant, 73.
- E**den, Morton, Baron Henley, engelsk Gesandt i København 1779—1782, 224 f., 302, 365.

- Eden, William, Lord Auckland, engelsk Ambassadør i Haag 1790—1793, 138.
- Eggers, Christian Ulrich Detlev (1758—1813), Rigsfriherre, Professor, 285, 422.
- Ehrenheim, Fredrik Vilhelm v., svensk Chargé d'affaires i København 1790, Gesandt 1794—1798, 147.
- Ehrenkrona, Karl Gustaf G., Hofmarskal v. Gustav III's Hof, 51.
- Eickstedt, Hans Henrik v. (1715—1801), General, Statsminister, Overhofmester hos Kronprins Frederik, 23, 56, 57, 220—27, 243, 245, 255, 304 (Hans Heinrich?), 364, 370, 425, 429, 450.
- Elliot, Hugh, engelsk Gesandt i København 1782—1791, 88, 89 ff., 93 ff., 96, 97, 99, 113, 115, 116, 124, 125, 146 f., 155, 417.
- Elphinston, John (1722—85), engelsk Sø-officer, 116.
- Emil, Prins af Augustenborg, se Frederik Carl Emil.
- Esmarck, Henrik Christian († 1769), Etatsraad, Hovedbogholder i Rentekammeret, 338.
- Eyben, Adolf Gottlieb v. (1741—1811), 81.
- F**abricius, Anton, Konferensraad, Kancelliforvalter i Tyske Kancelli, 194.
- Falskenskild, Seneca Otto (1738—1820), Oberst, Deputeret i Generalkommissariatskollegiet, 73, 74, 342 f., 345, 346.
- Faulckner, se Fawkeners.
- Fawkeners, William Augustus, engelsk Diplomat, 1791 sendt i hemmelig Mission til Rusland, 140, 141.
- Ferdinand, Hertug af Braunschweig-Wolfenbüttel, 81, 151, 154, 285.
- Feronce v. Rotenkreutz, Johannes Baptista, braunschweigsk Gehejmerraad og Finansmand, 285, 286.
- Fersen, Charlotta von, g. m. Karl Reinhard v. F., Hofmesterinde hos Prinsesse Sophie Magdalene, 51.
- Filosoff, Michael, russisk Gesandt i København 1766—1772, 31, 350.
- Fink, Otto Jakob, Købmand i Altona, 480.
- Fjeldsted, Thorkel Jonsson (1741—96), Højesteretsadvokat, 202.
- Flindt, Johan Thomas (1741—1805), Politimester 1788—94, Etatsraad, 156.
- Florida Blanca, Don Josefo Monino, spansk Udenrigsminister, 77.
- Fontaine, Jacques la, Kabinetskurér, 336.
- Fontenay, Carl Frederik le Sage de (1723—1799), 1. Deputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet, 102.
- Frederik III, Konge af Danmark-Norge, 224, 456.
- Frederik IV, Konge af Danmark-Norge, 204.
- Frederik V (1723—1766), Konge af Danmark-Norge 1746—1766, 14, 175, 176, 179, 181, 183, 230 f., 232, 234, 235, 289, 293 f., 297, 334, 409, 438, 447.
- Frederik [VI] (1768—1839), Kronprins, 16 ff., 21, 26—28, 36, 43, 44, 45, 60 ff., 64 f., 67, 70, 79, 80, 81, 82, 85, 86, 87, 91, 92, 95, 96, 97, 99 f., 102, 119 f., 133, 137, 148, 156, 164 f., 212, 214 f., 216 ff., 226 f., 256, 257, 258, 259, 262 f., 264, 267, 271, 276, 284, 285, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 326 f., 361, 364, 373, 386, 421, 422, 425, 451 ff., 469, 485.
- Frederik den Store, Konge af Preussen 1740—1786, 30 ff., 71, 81, 89, 153, 302, 316, 330, 364, 365, 428.
- Frederik (1753—1805), Arveprins til Danmark-Norge, 17 f., 23 ff., 28—45, 54, 55 f., 58, 71, 72, 153, 165, 167, 172, 222, 223, 230, 236, 240, 241 ff., 247, 248, 250 ff., 253 f., 256, 257, 266 f., 272, 293, 319, 322, 325 ff., 365, 403, 405, 425, 428, 434, 487, 488.
- Frederik (1771—1845), Prins af Hessen, Søn af Carl af H., Generalmajor, 91, 100, 372, 417.
- Frederik, Hertug af Mecklenburg-Schwerin 1756—1785, 38.
- Frederik August (1711—1785), Hertug af Oldenburg, Fyrstbiskop i Lübeck, 222.
- Frederik Augustus, Duke of York and Albany, Georg III's Søn, 1791 g. m. Frederikke Charlotte Ulrika Catharina, Fr. Vilh. II af Preussens Datter, 143.

- Frederik Carl Emil (1767—1841), Prins af Augustenborg, dansk General, 156, 374.
- Frederik Carl Ferdinand (1729—1809), Hertug af Braunschweig-Lüneburg-Bevern, dansk General, senere Feltmarskal, 71, 93, 220, 221.
- Frederik Christian (1721—1794), Hertug af Augustenborg, 61 ff., 66, 90.
- Frederik Christian (1765—1814), Prins, fra 1794 Hertug af Augustenborg, 45, 60—67, 90, 106, 214 f., 317, 318, 374, 415, 422.
- Frederik Frants, Hertug af Mecklenburg-Schwerin 1785—1837, 81 f.
- Frederik, Henrik Vilhelm (1747—1779), Hertug af Glücksborg, 73.
- Frederik Vilhelm II, Konge af Preussen 1786—1797, 80, 81, 82, 84, 89, 93, 94, 97 f., 103, 108, 109, 117, 118, 124, 128, 129 f., 131, 133, 135 f., 137, 139, 143, 149, 151, 160, 163.
- Frederik Vilhelm Philip (1761—1830), Hertug af Württemberg-Stuttgart, dansk Generalløjtnant, 319.
- Frederikke Charlotte Ulrika Catharina, Fr. Vilh. II af Preussens Datter, g. 1791 med Frederik Augustus, Duke of York, 143.
- Frederikke Sophie Vilhelmine, Prinsesse af Preussen, g. m. Vilhelm V, Prins af Oranien, 83, 129.
- Friccius, se v. Schilden.
- Friesendorff, Adolf Ludvig v., svensk Oberst, 91.
- Frimann, Peder Harboe (1752—1839), Digter, Legationssekretær i Stockholm, 103.
- Fædder, Christian (1712—1793), Politimester i København, 82, 84, 372, 373.
- Fønss, Peter Severin (1761—1824), Vice-landsdommer, 269.
- Geer, Catharina Charlotte de, f. Ribbing, g. m. Hofmarskal Charles de G., 53.
- Gellert, Christian Fürchtegott, tysk Digter, 281.
- Georg III, Konge af Storbritannien og Kurfyrste af Hannover, 29, 30 f., 98, 99, 100, 139, 146 f., 220, 302.
- Georg [IV], Prins af Wales, 143.
- Gerner, Henrik (1742—1787), Kommandør-kaptajn, Skibskonstruktør, 142.
- Gersdorff, Frederik Carl (1726—1804), Oberst, 73.
- Girtanner, Christoph (1760—1800), Læge i Göttingen, 146.
- Gloucester, se Vilhelm Henrik.
- Glücksborg, se Frederik Henrik Vilhelm.
- Goes, Maarten van der, nederlandsk Gesandt i København 1785—1793, 113.
- Goltz, August Frederik Ferdinand von der, Greve, preussisk Gesandt i København 1792—1793, 147.
- Goltz, Carl Alexander von der (1739—1818), Greve, Generalløjtnant i dansk Tjeneste, 147.
- Goltz, Christine Sophie von der, g. 2. G. m. Carl Aug. v. d. G., se Gähler.
- Gondolatsch, Johann Gottlob (1731—1788), Justitsraad, Bankkommissær, 76, 390, 391.
- Goodrich, John, engelsk Gesandt i Stockholm, 334.
- Gorr, Pierre, fransk Bronzestøber, 338.
- Grambow, Didrik Otto (1732—1773), Stiftamtmand o. Akershus Stift, 24, 55, 206.
- Gramckow, Adolph Frederik († 1781), Postmester i Kiel, 206 f.
- Gramm, Birgitte Christiane v., f. Frijs (1715—1775), g. m. C. C. v. Gramm, 236, 238—39, 342.
- Gramm, Carl Christian v. (1703—1780), Overjægermester, Gehejmekonferensraad, 175, 227—37, 297, 342.
- Gramm, Christian Frederik v. (1737—1768), Hofjægermester, g. m. Frederikke Louise Reventlow, 231.
- Gramm, Frederik Carl v. (1702—1782), Overhofmarskal, Gehejmerraad, Amtmand, 231, 273, 356.
- Greig, Samuel, engelsk Søofficer i russisk Tjeneste, 97, 98.
- Grenville, William Wyndham, engelsk Udenrigsminister 1791—1801, 161.

- Griffenfeld, Peder Schumacher, 456 f.
- Grill, Charles, Vekselerer i London, 104.
- Grouvelle, Philippe Antoine, den franske Republiks Gesandt i København 1793—1799, 162, 170.
- Guldberg, Lucie Emerence, f. Nørlem (1737—1807), g. m. O. H. G., 265.
- Guldberg, Ove Hægh (1731—1808), Kabinetssekretær, Statsminister, 18 ff., 40 f., 42, 71, 221, 222, 226 f., 239—69, 272, 303, 363, 365, 371, 403, 406, 425, 426, 427, 430, 431, 434, 448, 450, 487, 488.
- Guldbrand, Johan Wilhelm (1744—1809), Etatsraad og Livmedicus, 327.
- Gunning, Robert, engelsk Gesandt i København 1766—1771, derefter Gesandt i Rusland, 307.
- Gustav III, Konge af Sverige 1771—1792, 43, 45—46, 49, 50—53, 75, 78, 80, 81 f., 84, 85, 87, 88 ff., 93, 94, 95, 97, 98, 100 f., 102 f., 104, 105, 106, 107, 109 ff., 115, 117, 119, 120 f., 122, 129, 131, 132 f., 134, 135 f., 137, 139, 140, 141, 144, 145, 148, 152, 173, 186, 210, 253 f., 283, 302, 365, 366, 368, 376, 381 f., 385 f., 414, 417, 437.
- Gustav IV Adolf, Konge af Sverige 1792—1809, 170, 172.
- Gustmeyer, Frederik Ludolph (1752—1804), svensk Konsul i København, 104.
- Güldenchrone, Christian Frederik (1741—1788), Baron, dansk Gesandt i Sverige 1771—1780, Stiftamtmand, 70, 209, 210, 256, 356.
- Güldenchrone, Frederik Julius Christian (1765—1824), Baron, Deputeret i Generaloldkammeret, 272.
- Gæde, Johan Frederik, Vandinspektør i København, 480.
- Gähler, Christine Sophie v. (1747—1792), f. Ahlefeldt, g. m. 1<sup>o</sup> P. E. Gähler, 2<sup>o</sup> C. A. v. d. Goltz, 147, 346, 369.
- Gähler, Peter Elias v. (1718—1783), Generaløjtnant, Præsæs i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, 342, 344, 345, 347, 351, 367.
- Gähler, Sigmund Wilhelm v. (1706—1788), Overpræsident i Altona, 74, 418.
- Görtz, Carl Friedrich Adam v. (1733—1797), Greve, Oberst, Gesandt i Berlin 1767—1768, 273.
- Hagerup, Eiler (1718—1789), Biskop, 112.
- Hagerup, Eiler (1736—1795), Etatsraad, Deputeret i Generaloldkammeret, 156.
- Hagerup, Eiler (1774—1829), Student, 156.
- Hailes, Daniel, engelsk Gesandt i København 1792—1796, 146, 147, 161.
- Harboe, Ludvig (1709—1783), Biskop o. Sjælland, 227.
- Hauch, Adam Vilhelm (1755—1838), Major, Hofmarskal, 327.
- Hauch, Andreas (1708—1782), Generaløjtnant, Deputeret i Generalitets- og Kommissariatskollegiet, 57.
- Havrincourt, Louis de Cardevac, Marquis de, fransk Ambassadør i Stockholm 1749—1763, 228, 289 ff.
- Haxthausen, Christian Ove (1777—1802), Greve, Premierløjtnant, 168 f.
- Haxthausen, Christiane Caroline, f. Holstein (1772—1852), g. m. Cl. A. H., 149.
- Haxthausen, Clemens August (1738—1793), Baron, Generalløjtnant, 11, 26, 149, 155.
- Haxthausen, Dorothea Sophie, f. Schack [-Rathlou] (1757—1778), g. m. Cl. A. H., 11, 25 f., 237.
- Haxthausen, Gregers Christian (1733—1802), Greve, Gesandt i Rusland 1761—1763, Statsminister, 126, 127, 168, 169, 171, 269—72, 279, 341, 350, 368, 408.
- Haxthausen, Margrethe Sophie (1772—1804), Datter af Gr. Chr. H., Hofdame hos Kronprinsessen, 168 f.
- Hee, Jørgen (1714—1788), Biskop o. Aarhus Stift, 76.
- Heine, le célèbre de Gottingue, formentlig Johann Georg Heine (1770—1838), berømt tysk Instrumentmager, 106.
- Heinrich (1726—1802), Prins af Preussen, 75.
- Heinrich, Johan Friedrich (1730—1808), Konferensraad, Direktør for den vestindiske Gælds Likvidation, 80.
- Hellfried, Johan Carl Fr., Legationsraad og Agent i Italien, 466.
- Herschend, Peder Sørensen (1722—1796),

- Kämmerraad, Inspektør ved Rathlousdal og Gersdorfslund, 294 f.
- Hertzberg, E. F. († 1795), Greve, preussisk Statsmand, 89, 97 f., 108, 118, 128, 129, 130, 131, 136, 138, 140, 146.
- Hesselberg († 1776), Kaptajnløjtnant, 73.
- Hesselberg, Engelbrecht (1728—1788), Generalkrigskommissær, 432, 433.
- Hielmstjerne, Henrik (1715—1780), Gehejmerraad, Justitiarius i Højesteret, 78, 355, 358.
- Hierta, Carl (1719—1793), svensk General, 88, 91.
- Hinrichs, se Heinrich.
- Hiorthøj, Morten (1738—1814), Hofinspektør, Justitsraad, senere Borgmester, 71
- His, Bankier i Hamburg, 390, 391.
- Hobe, Andreas August v. (1739—1802), Amtmand, Kammerherre, 57.
- Hofmann, Hans de (1713—1793), Amtmand, 246.
- Hohenlohe, Friedrich Ludwig, Fyrste af H.-Ingelfingen, preussisk General, 151.
- Holberg, Jacob, Kabinetsekretær, 314, 316.
- Holck, Frederik Vilhelm Conrad (1742—1800), Greve, Hofmarskal, 197(?), 202, 337, 340, 353, 358, 397, 399.
- Holck, Gustav Frederik (1733—1776), Greve, Overskænk (»grand échanton«), Deputeret i Rentekammeret, 193(?), 195, 203 f., 336, 337, 338, 339.
- Holck, Iver (1701—1782), Baron, Gehejmerraad, Stiftamtmand i Aalborg, 328.
- Holck, Margrethe (1741—1826), Comtesse, Overhofmesterinde hos Dronning Caroline Mathilde, g. m. V. A. v. d. Lûhe, 336.
- Holm, Hans, Kancelliraad, Flyveskriftforfatter, 325.
- Holm, Bogtrykker, 280, 282.
- Holmer, Johan Friedrich Levin (1741—1806), Greve, Premierminister i Oldenburg, 81.
- Holmskiold, Johan Theodor (1731—1793), Generalpostdirektør, Kabinetsekretær, senere Hofchef hos Enkedronning Juliane Marie, 149, 212, 325.
- Holstein, Amalie Sophie v. (1748—1823), f. v. Buchwald, g. m. U. A. H., 273(?), 346, 351, 368.
- Holstein, Carl (1700—1763), Gehejmerraad, Oversekretær, 338.
- Holstein, Christian Frederik (1741—1798), Assessor i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet, 338.
- Holstein, Christian Frederik (1735—1799), Greve til Ledreborg, Overhofmarskal, 71.
- Holstein, Christine Caroline (1772—1852), Comtesse til Ledreborg, g. m. Grev Cl. A. Haxthausen, 149.
- Holstein, Niels Rosenkrantz (1706—1786), Gehejmerraad, 246.
- Holstein, Ulrik Adolf (1731—1789), Greve, Officer, Amtmand, Overpræsident i København, 273, 351, 368.
- Houze, Basquiat, Baron de la, fransk Gesandt i København 1779—1792, 142, 151.
- Huitfeldt, Matthias Vilhelm (1725—1803), Kammerherre, Stiftamtmand, 371.
- Hus, Johannes, 83.
- Huth, Heinrich Wilhelm v. (1717—1806), General, Statsminister, 54, 55 f., 59 f., 64, 143, 273, 355.
- Hübner, Martin (1723—1795), Professor, 488.
- Hästesko, Johan Henrik, svensk Oberst, 132 f.
- Höpken, Anders Johan v. (1712—1789), svensk Statsmand, Kancellipræsident og Rigsraad, 84, 238, 290.
- Igelström, Osip Andrejevitj, russisk General, 1791 udnævnt til Ambassadør i Stockholm, 130, 136.
- Ingenhaeff, Joh. Peter (1664—1717), Generalmajor, 9.
- Ingenhaeff, Øllegaard, f. Rantzau (1672—1758), g. m. Joh. Peter I., 9.
- Ingenheim, Amalie Elisabeth, f. von Voss, Kong Frederik Vilhelm II's Elskerinde, adlet 1787, 81, 108.

- Janson**, Hector Frederik (1737—1805), Hovmester for Ditlev Reventlows Børn, Professor, Biskop, 106, 338.
- Jensenius**, Carl († 1795), Læge, 227.
- Johnn**, Christian August v. (1688—1764), dansk Gesandt i Hamburg 1737—1764, 177.
- Johnn**, Christian August v. (1738—1791), Legationssekretær i Stockholm 1762—1767, 177 f., 179, 187, 189.
- Josef II**, tysk-romersk Kejser, 81, 83, 97, 100, 102, 103, 108, 109, 117, 124, 127, 128, 129 f., 254, 260, 372.
- Juel**, Amalie Christiane, f. Raben (1736—1803), g. m. 1<sup>o</sup> Carl Juel, 2<sup>o</sup> Gregers Chr. Juel, 48 f., 73, 74.
- Juel**, Carl (1706—1767), Gehejmeraad, Gesandt i Sverige 1751—1752, Stiftamtmand, 49.
- Juel**, Gregers Christian (1738—1776), Gesandt i Stockholm 1767—1771, Deputeret i Rentekammeret 1773—1776, Gehejmeraad, 23, 47, 48, 73, 74, 180, 221, 233, 237, 272—275, 287, 295, 300, 334, 343, 348 f., 350, 366, 410.
- Juel**, Jens (1745—1802), Maler, 388.
- Juel**, Niels Krabbe (1740—1793), Søofficer, 233, 273.
- Juliane Marie** (1729—1796), Dronning af Danmark-Norge, 17, 22—26, 30 f., 34, 35 ff., 43, 49 f., 54, 70, 71, 72, 153, 165, 172, 222, 228, 236, 252, 254, 262, 267, 319, 321 ff., 325, 326 f., 428.
- Junge**, Johan Peter Boye (1735—1807), Brandmajor i København, 267.
- Juul**, Christian Sehestedt (1741—1788), S.-R.'s Svoger, 1764 Auskultant i Rentekammeret, Gesandt i Haag 1773—1778, 25, 233, 438.
- Juul**, Frederik Ludvig (1746—1786), Kammerjunker, 198(?).
- Juul**, Lucie Charlotte Sehestedt, f. Skeel (1765—1825), 485.
- Juul**, Ove (1700—1766), Generallejtant, 11.
- Juul**, Ove Christian Sehestedt (1781—1815), til Ravnholt, 485.
- Juul**, Sophie Hedevig, f. Frijs (1717—1777); g. m. Ove J., 11.
- Kaas**, Christiane Elisabeth Birgitte, f. Juul (1742—1792), g. m. Fr. Chr. Kaas (1725—1803), 47.
- Kaas**, Frederik Christian (1725—1803), Admiral, 205 f., 209.
- Kamphövener**, Bernhard Caspar, Pagehofmester hos Enkedronning Sophie Magdalene, 197, 338.
- Keith**, Robert Murray, Baron, engelsk Gesandt i København 1771—1772, 29, 31.
- Keller**, se Køller-Banner.
- Kirchhof**, Johann (1721—1801), Justitsraad, Kammertjener, 333.
- Klaumann**, Kaptajn, 100.
- Knuth**, Eggert Christoffer (1722—1776), Greve til Knuthenborg, Stiftamtmand, 240.
- Knuth**, Frederik (1760—1818), Greve, Søofficer, Deputeret i Admiralitetskollegiet, 102.
- Knuth**, Johan Henrik (1746—1802), Greve til Knuthenborg, 240.
- Korff**, Johan Albrecht v., russisk Gesandt i København fra 1748 til sin Død i 1766, 269.
- Krogh**, Godske Hans v. (1763—1790), til Søholt, Kammerjunker hos Kronprins Frederik, 213.
- Kroock**, Embedsmand i det russiske udenrigske Departement, 315.
- Krudener**, Burchard Aleksej Ivanovitj, Baron, russisk Statsraad, Gesandt i København 1786—1797, 87, 95, 104, 137, 142, 160.
- Kurakin**, russisk Fyrste, 174.
- Kuur**, Nikolaj Henrik, dansk Resident i Danzig, 293.
- Køller-Banner**, Georg Ludvig v. (1728—1811), Officer, 153, 220, 341 f., 405, 423.
- Lachmann**, Henrik, Amtmand, 80.
- Larrey**, Anton v. (1735—1777), Kammerherre, Legationssekretær i Stockholm 1757—1762, Gesandt i Spanien 1762—

- 1770 og i Preussen 1771—1776, 175, 176, 177, 290, 291, 293.
- Lasci, i St. Petersborg 1772, 307.
- Lassegaard, Niels, Falskmøntner, 76.
- Laub, Frederik (1729—1809), Sekretær i Tyske Kancelli, Viceborgmester i København, 338.
- Laval, Daniel de, engelsk Gesandt i København 1774—1779, 72.
- Lebrun-Tondu, Pierre-Hélène-Marie, fransk Udenrigsminister 1792, henrettet 1793, 162.
- Leeds, Duke of, se Osborne.
- Lehmann, Johan Frederik Gotthilf (1725—1781), Oberst, 369.
- Lehn, Poul Abraham (1732—1804), Baron, Kammerherre, Godsejer, 275—76.
- Leopold II, tysk Kejser 1790—1792, 129, 135, 143 f., 145, 422.
- Lersner, Filip Ludvig v. (1737—1796), Kammerherre, Hofjærgermester, 357.
- Leth, Henrik Johan (1761—1845), Vice-landsdommer, 269.
- Levetzau, Albrecht Filip (1744—1817), Stiftamtmand i Akershus Stift, 78.
- Levetzau, la vieille *cesse*, se Lucia Emententia Reedtz.
- Linde, Gabriel (1715—1791), Konferensraad, Zahlkasserer, 76.
- Lobkowitz, Joseph Maria Karl, Fyrste, østrigsk Feltmarskal, Gesandt i Rusland 1764—1777, 307.
- Lofthus, Christian Jensen († 1797), norsk Bonde, 44.
- Louis (Louis-Dominique), fransk Diplomat, 146.
- Louise (1750—1831), Prinsesse af Danmark, g. m. Prins Carl af Hessen, 22 f., 49, 61, 72, 228, 348.
- Louise Augusta (1771—1843), Prinsesse af Danmark-Norge, g. m. Frederik Christian af Augustenborg, 60 ff., 214 f., 361.
- Louise Ulrika, Dronning af Sverige, g. 1744 med Kong Adolf Frederik, 50 f., 292, 366, 375.
- Lucchesini, Girolamo, Marquis von, preussisk Udsending i Warschau 1788—1789, 124.
- Luchet, Marquis de, 462.
- Ludvig XIV, Konge af Frankrig, 84.
- Ludvig XVI, Konge af Frankrig, 84, 143 ff., 149, 152, 159.
- Ludvig (1725—1778), Hertug af Mecklenburg-Strelitz, 38, 39.
- Ludvig Ernst, Prins af Braunschweig-Wolfenbüttel, Juliane Maries Broder, Feltherre, 25.
- Lunding, Mathias (1728—1788), Konferensraad, Deputeret, 425, 432.
- Luther, Martin, 280 f.
- Lühe, von der, 93.
- Lühe, Volrad August von der (1705—1778), Gehejmeraad, Overkammerjunker, Overpræsident i København; Bestyrer af Partikulærkassen 1766—1770, 273, 336.
- Lüttichau, Frederik Christian Tønne (1744—1805), Kammerherre, Godsejer, senere Rigsgreve, 263 f., 266, 276—286, 421, 422.
- Lüttichau, Karen, f. Benzon (1760—1828), g. m. F. C. T. L., 264, 266, 284, 285, 286—87.
- Løvenskjold, Magdalene Charlotte Hedevig, f. Numsen (1731—1796), g. m. Baron Severin Løvenskjold, 121, 125, 126, 317, 321.
- M**anderström, Christoffer (1727—1788), Kammerherre, Privatsekretær og Hofmarskal hos Prinsesse Sophie Magdalene, 51, 360.
- Mansbach, Johan Frederik v. (1744—1803), Friherre, Generalmajor, 91.
- Marck, Comtesse de la, 78.
- Marie Sophie Frederikke (1767—1852), Prinsesse af Hessen-Cassel, g. m. Kronprins Frederik [VI], 133, 155, 165, 167, 262 f., 267, 272, 324, 326.
- Mark, Marianne von der, Frederik Vilhelm II's Datter med Wilhelmine Ritz, 81.
- Mark, Moritz Alexander von der, Frede-



- rik Vilhelm II's Søn med Wilhelmine Ritz, 81.
- Marteville, Adelaide de, Enke efter den hollandske Gesandt de M., 175.
- Martfeldt, Christian (1728—1790), Sekretær i Landhusholdningsselskabet, 287—88.
- Meijerfelt, Johan August (1725—1800), Greve, svensk Feltmarskal, 122.
- Mejoreda, Petrus de Sousa, Marquis de, spansk Gesandt i København 1775—1779, 73.
- Merbitz, 78.
- Mestmacher, Ivan Ivanovitsch, Baron, russisk Envoyé i København 1770, senere Gesandt i Eutin, 74, 345, 347.
- Meyer, Filip Leopold, Hofkurer, 312, 313, 350.
- Moltke, Familien, 212.
- Moltke, Adam Ferdinand Gottlob (1748—1820), Greve, Søofficer, Deputeret i Admiralitets- og Kommissariatskollegiet, 70, 102, 120, 364.
- Moltke, Adam Gottlob (1710—1792), Greve, Overhofmarskal (»Grand maréchal«) hos Fr. V, Medlem af Konseillet, 153, 178, 188 (un ami commun?), 190, 228, 229, 230, 231, 232 f., 235, 236, 289—99, 338, 342, 344, 346, 347, 370, 393, 394, 396, 409, 410.
- Moltke, Anton Henrik (1734—1792), Greve, Overhofmester hos Enkedronning Juliane Marie, 148 f., 321.
- Moltke, Caspar Herman Gottlob (1738—1800), Greve, Generallejtant, 212, 213, 368.
- Moltke, Christian Frederik (1736—1771), Greve, Overhofmarskal, 232, 236, 350, 351.
- Moltke, Frederik (1754—1836), Greve, Stiftamtmand i Norge, 323.
- Moltke, Frederik Ludvig (1745—1824), Greve, Gehejmerraad, dansk Gesandt i Oldenburg 1774—1776 og 1778—1787, 212, 213.
- Moltke, Gebhard (1764—1851), 415.
- Moltke, Ida Hedevig, f. v. Buchwald (1744—1816), g. 1. Gang 1760 m. Chr. Fr. Moltke, 2. Gang 1772 m. Carl Adolf v. Plessen, 346, 350, 351, 352, 358.
- Moltke, Joachim Godske (1746—1818), Greve, Statsminister, Gehejmerraad, 21, 104, 226, 299—304, 363, 364, 368 f., 425, 426, 427, 428 f., 432, 434.
- Moltke, Marie Elisabeth, f. Rosenkrantz (1742—1798), g. m. Anton Henrik M., 149.
- Montesquieu, 178, 456 f., 459 f.
- Montgomery, Robert (1737—1798), svensk Oberst, 90.
- Montmorin, Armand-Marc, Greve af, fransk Udenrigsminister 1787—1791, 147.
- Munthe af Morgenstjerne, Caspar Vilhelm (1744—1811), Stiftamtmand, Kammerherre, 268.
- Murray, David, Viscount Stormont, engelsk Statssekretær, 302.
- Musin-Pusjkin, Valentin Platonovitj (1735—1804), russisk Feltherre, 122, 126, 130.
- Münter, Balthasar (1735—1793), Præst ved St. Petri Kirke i København, 360, 363.
- Møller, Rasmus Bertelsen, Kasserer i Kurantbanken, 75 f.
- Møsting, Johan Sigismund (1759—1843), Auskultant i Rentekammeret, Amtmand, 65, 66, 117, 160, 211, 213.
- Nassau-Siegen, Karl Henrik Nicolaus Otto, Prins af, russisk Admiral, 120, 122, 125 f., 130.
- Necker, Jacques, fransk Finansminister, 419, 467.
- Nielsen, Georg (1710—1797), Hofembedsmand, Konferensraad, Bibliothekar ved det kgl. Haandbibliothek, 147.
- Nolcken, 52.
- Noot, Hendrik van der, belgisk Frihedsmænd og Politiker, 129.
- Numsen, Christian Frederik (1741—1811), Oberstlejtant, Deputeret i Rentekammeret, dansk Gesandt i Rusland 1772—1776, Overhofmarskal, 60 f., 66, 121,



- 126, 149, 152, 213, 226, 303, 304—27, 370, 430.
- N**umsen, Frederik (1737—1802), Officer i dansk, senere i russisk Tjeneste, 66, 101, 103, 120, 121, 122, 125 f., 130, 174, 273, 351, 368.
- N**umsen, Margrethe Thomasine (1725—1776), Enke e. Feltmarskal Michael N., 313.
- N**umsen, Margrethe, f. Holck (1741—1826), g. m. Chr. Fr. Numsen, 321 ff., 325 ff.
- N**umsen, Michael (1686—1757), General, 9.
- O**'Brian, irsk Skipper, 104.
- O**gier, Jean François, fransk Gesandt i København 1753—1766, 228 f., 289, 290.
- O**rlow, Aleksej, 312.
- O**rlow, Grigorij, Catharina II's Elsker, 312.
- O**sborne, Francis, Marquis of Carmarthen, Duke of Leeds, engelsk Statssekretær, 97, 108, 140.
- O**sten, Adolph Sigfred von der (1726—1797), Greve, Gesandt i Rusland 1757—1760 og 1763—1765, i Warschau 1761—1763, Statsminister, Stiftamtmand i Aalborg, Overpræsident i København, 23, 29, 32 ff., 125, 210, 270, 298, 304 f., 306, 307, 308 ff., 316, 317, 327—29, 342, 343, 344, 346, 347, 348, 350, 367, 369, 403 f., 408 f., 415, 487.
- O**sten, Otto Christoph v. d. (1707—1773), Generaløjntant, 69.
- O**sten, Wilhelm August v. d. (1698—1764), Gehejmeraad, 1744—46 Direktør for Finanserne, 330.
- O**stermann, Ivan Andrejevitj, Greve, russisk Gesandt i Stockholm 1760—1774, derefter Vicekansler, 67 ff., 174, 364.
- P**all, Herman van de, hollandsk Bankier, 401.
- P**anin, Nikita Ivanovitj, russisk Greve, Guvernør for Storfyrst Paul og fra 1762 Leder af Udenrigspolitikken, 67 ff., 75, 89, 224, 271, 305, 306, 311 ff., 314 ff., 350.
- P**anin, Peter, russisk General, Brøder til foregaaende, 306.
- P**asquier, 149.
- P**aul I (1754—1801), Storfyrste (→Grand duc), russisk Tronfølger, senere Kejser, 75, 108, 109, 113, 174, 271, 306, 310, 311, 315, 316, 367 f.
- P**auli, Anna, f. Kamphövener, g. m. O. G. Pauli, 413.
- P**auli, Otto Georg (1700—1780), Finansdeputeret, 348, 413.
- P**auline, Prinsesse af Anhalt-Bernburg, 67 (Note), 80, 81.
- P**entz, Georg Frederik Ludvig (1743—1789), Oberst, 372.
- P**eter III, Kejser af Rusland, 173, 270, 408.
- P**ilo, Carl Gustaf (1711—1793), Portrætmaler, Direktør for Kunstakademiet i København, senere i Stockholm, 386 f.
- P**iper, Hans (1703—1776), Etatsraad, Livmedicus, 70.
- P**itt, William, engelsk Statsmand, 140.
- P**lessen, Carl Adolf v. (1747—1810), Kammerherre, 352, 358.
- P**lessen, Christian Ludvig Scheel v. (1741—1801), Amtmand i Københavns Amt, Medlem af Generallandvæsenskommissionen, 412.
- P**lessen, Louise v., f. v. Berckentin (1725—1799), Overhofmesterinde hos Caroline Mathilde, 202.
- P**lessen, Victor Christian v. (1696—1771), Overceremonimester, Gehejmeraad, Bestyrer af Jægerspriis Gods og Stutteri, 342.
- P**oniatowski, Stanislaw, polsk General, Nevø af Kong Stanislaw August, 152.
- P**otemkin, Grigorij Alexandrovitsch, russisk Fyrste, Catharina II's Favorit, 108, 113, 138, 140.
- P**otocki, polsk Greve, 151.
- P**ultz, Flemming († 1792), Kaptajn, 339.
- P**utscher, Johan Gottlieb (1709—1781), Kammertjener og Livkirurg hos Fr. V, 227.

- Raben, Birthe**, f. v. Plessen (1707—1786), Ditlev Reventlows Svigermoder, 352.
- Raben, Auskultant i Rentekammeret 1764**, 233.
- Raben, Sigfred Victor** (1741—1819), 1768—1770 Envoyé ekstraord. ved det preussiske Hof, derefter Hofmarskal hos Arveprins Frederik, 366.
- Rantzaу, Anna Sabine**, f. v. Buchwald (1750—1829), Enke e. Chr. Emil Rantzaу-Rastorff, 164.
- Rantzaу, Cai** (1726—1792), Gehejmeraad, Gesandt i London 1754—1757, 179.
- Rantzaу-Rastorff, Carl Æmilius** (1775—1857), Rigs greve, Officer, 164, 167.
- Rantzaу, Catharina** (1729—1791), Rigs grevinde til Oппendorff, g. m. Schack Carl R., 205.
- Rantzaу-Rastorff, Christian Emil** (1716—1777), Rigs greve, Overhofmester hos Dronning Sophie Magdalene, 164.
- Rantzaу, Ditlev** (1694—1781), Rigs greve til Oппendorff, 205.
- Rantzaу, Emilie** (1752—1780), Comtesse, g. m. H. E. Schimmelmänn, 406.
- Rantzaу-Rastorff, Emilie Hedeуig Caroline**, f. Bernstorff (1777—1811), g. m. Carl Æmilius R., 164, 167.
- Rantzaу, Otto Mandrup** (1719—1768), Greуe, Stiftamtmand over Island, 198.
- Rantzaу, Schack Carl** (1717—1789), Greуe til Ascheberg, Generallejtнанt, Statsminister, 31, 164, 202, 205, 210, 269 f., 341, 342 f., 344, 345, 346, 347, 348, 350, 351, 367, 368, 369, 400 f.
- Rathlou, Christian** (1677—1752), Gehejm-eraad, Jægermester, 10.
- Rathlou, Dorothea Sophie**, f. Schack (1682—1771), g. m. Chr. R., 10, 235, 294, 467.
- Rechteren, Christian Albrecht**, Greуe, hollandsk Gesandt i Rusland til 1789, 307.
- Redern, Jakob Wilhelm**, Greуe, preussisk Gesandt i København 1774—1777, 71.
- Reedtz, Lucia Emerentia**, f. Levetzau († 1774), g. m. Tønne Reedtz til Barritskov, Fr. Chr. Rosenkrantz' Svigermoder, 70, 355.
- Reiersen, vist Pseudonym for Peter Uldall**, se denne.
- Reinhold, Anton Georg, Amanuensis**, 193.
- Repnin, Nicolaj Vassiljevitch**, Fyrste, russisk General og Gesandt, Generalgouvernør i Østersøprovinsen, 174.
- Reuterholm, Gustaf Adolf** (1756—1813), svensk Statsmand, 155, 166, 171, 172.
- Reutz, Christian August v.**, Konferensraad, Amtmand o. Hütten Amt, 15.
- Reutzer (Reitzer), Carl Friedrich** (1725—1779), Kammerfurer, Justitsraad, 71.
- Reventlow, Cai Frederik** (1753—1834), Greуe, Gesandt i Spanien 1779—1784 og i Sverige April 1788 — April 1794, 99, 102, 103, 167.
- Reventlow, Christian Ditlev Fr.** (1748—1827), Greуe, 1. Deputeret i Rentekammeret m. m., Gehejm-eraad, 211, 212, 226, 268 f., 272, 275, 278, 285, 319, 323, 372, 421.
- Reventlow, Ditlev** (1712—1783), Greуe, Overhofmester, Gehejm-eraad, Overkammerherre (»grand chambellan«), 9 f., 14, 73, 180, 183, 184, 187, 192 (un ami commun?), 193, 194, 198, 199, 203, 228, 229 f., 231, 232, 233, 235, 273, 274, 297 (la personne qui fait cette charge(?)), 298, 329—63, 370, 395, 397, 402 f., 409, 488.
- Reventlow, Ditlev Conrad** (1708—1794), Overhofmester hos Enkedronning Sophie Magdalene, 234 f.
- Reventlow, Frederik (Fritz)** (1755—1828), Greуe, dansk Gesandt i Stockholm 1780—1784, i London 1785—1788, 66, 302, 388.
- Reventlow, Johan Ludvig** (1751—1801), Greуe, Godsejer, 272, 318 f. (»Mr. Lux«), 323.
- Reventlow, Margrethe**, f. Raben (1726—1794), g. m. Ditlev Reventlow, 227.
- Reventlow, Sophie Magdalene, Comtesse** (1722—1797), Stiftsdame i Preetz, 343, 345.
- Reverdil, Elie-Salomon-François** (1732—

- 1808), Lærer og Kabinetssekretær hos Chr. VII, 353 ff.
- Ribbing, Frederik (1721—1783), svensk Riksråd, 49.
- Riegels, Niels Ditlev (1755—1802), Historiker, 155, 486.
- Ritz, Wilhelmine, f. Enck, Frederik Vilhelm II af Preussens Elskerinde, 81.
- Rodney, George Brydges, Baron, engelsk Admiral, 77.
- Rohde, Jacob Friedr. v., Baron, preussisk Gesandt i København 1782—1789, 92, 98, 113, 365, 414, 417.
- Rosen, Hedvig Sofia, f. Stenbock, g. m. svensk Hofmarskal Fr. U. v. R., 52.
- Rosencrone, Marcus Gerhard (1738—1811), dansk Gesandt i Berlin 1776—1780, Udenrigsminister 1780—1784, 21, 43, 125, 226, 253, 276, 302, 303, 350, 363—65.
- Rosenkrantz, Frederik Christian (1724—1802), Overkrigssekretær for Søetaten, Gehejmeraad, Statsminister, 44, 70, 102, 204, 206, 209, 211, 237, 276, 279 f., 286, 287, 340, 342 f., 344, 345, 347, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 358, 359, 366—74, 409, 486.
- Rosenkrantz, Iver (1674—1745), Oversekretær, Gehejmeraad, 237.
- Rosenkrantz, Lisbeth (1657—1721), g. 2. Gang m. Jochum Schack, 237.
- Rosenstand-Goiske, Peder (1752—1803), Højesteretsadvokat, Overauditor, 279, 281, 283.
- Rosenørn, Peder (1711—1790), Højesteretsjustitiarius, 78, 303.
- Roslin, Alexander (1718—1793), svensk-fransk Portrætmaler, 387.
- Rosselin, Jeanne, Française hos de danske Prinsere og Prinsesser 1752—1766, Kammerjomfru hos Prinsesse Sophie Magdalene 1766—1767, 374—80.
- Rousseau, Jean-Jacques, 127.
- Ruuth, Erik, svensk Greve, Statssekretær for Finanserne, 101.
- Ryberg, Niels (1725—1804), Storhandlende, Medlem af Direktionen for Asiatisk Kompagni, 246, 425, 429.
- Rüdinger, Andreas Christoph v. (1745—1797), Legationssekretær i Berlin 1774, Chargé d'affaires smstds. 1788—1789, 99, 302.
- Rømeling, Carl (1769—1839), Løjtnant, 156.
- Rømeling, Hans Henrik (1707—1775), Statsminister, 221, 350.
- S**acken, Carl von, russisk Gesandt i København 1775—1784, senere russisk Minister, 302, 380—81, 406.
- Saint-Germain, Claude-Louis de (1707—1778), Feltmarskal, 231, 273 (le maréchal), 329 f., 353 ff., 357, 358, 438.
- Saint-Pierre, Charles-Irénée Castel, abbé de, fransk Skribent, 383.
- Saint-Saphorin, Armand-François-Louis de Mestral (1738—1805), dansk Legationssekretær, senere Chargé d'affaires og Gesandt i Warschau 1763—1773, 77, 93, 95, 176, 291.
- Saldern, Caspar v. (1710—1786), Greve, holstensk-gottorpsk og russisk Diplomat, 174, 196, 197, 305 f., 308—16, 370, 400, 402, 403.
- Saly, Jacques-François-Joseph (1717—1776), Billedhugger, 338.
- Sames, Carl Vilhelm (1724—1789), Oberst, 341 f.
- Sarty (Sarti), Guiseppe (1729—1782), italiensk Komponist, kgl. dansk Kapelmester, 360.
- Schack, Benedicte Gertrud, f. Ingenhaeff (1705—1728), g. m. Niels Rosenkrantz S., 9, 237.
- Schack, Engel Carl Ernst (1750—1811), Gehejmeraad, Overhofmarskal hos Chr. VII, 323, 425.
- Schack, Joachim (1628—1700), Generalmajor, 237.
- Schack, Niels Rosenkrantz (1681—1731), J. O. S.-R.'s Fader, 9.
- Schack-Rathlou, Dorothea Sophie (1757—1778), se Dorothea Sophie Haxthausen.
- Schack-Rathlou, Øllegaard Charlotte (1738—1798), f. Juul, g. m. J. O. S.-R., 7, 11, 28, 47 f., 66, 72, 149, 169, 187, 190,

- 262, 266, 286 f., 321, 390, 405, 406, 433, 437, 485.
- Schaffalitzky de Muckadell, Albrecht Christopher (1720—1797), Oberst, Kammerherre, Gehejmerraad, 339.
- Schaffalitzky de Muckadell, Jac. Fr. (1722—1776), Generalmajor, 73.
- Scheel, se Skeel.
- Scheffer, Carl Frederik (1715—1786), Guvernør for Kronprins Gustav, svensk Rigsraad, 46, 238, 290, 381—88.
- Scheffer, Per (1718—1790), svensk Feltmarskal, 88.
- Scheffer, Ulrik (1716—1799), Greve, svensk Rigsraad og Kancellipræsident, 75, 383 f.
- Schiffmann, Johan Frederik Alexander (1737—1800), Legationsraad, Deputeret i Bjergværksdirektoriet, 60, 65.
- Schilden[-Huitfeldt], Hans Heinrich Friccius von (1745—1816), Kammerjunker, 1. Deputeret i Rentekammeret, Gehejmerraad, 212, 337.
- Schimmelmann, Caroline Tugendreich, f. Friedeborn (1730—1795), g. m. H. C. S., 313, 343, 346, 352, 353, 354, 356, 368, 400.
- Schimmelmann, Heinrich Carl (1724—1782), Baron, Skatmester, 10, 54, 69, 70, 71, 158, 199, 201, 204, 205 (l'ami commun), 231, 240, 244, 304, 309, 313, 315, 340, 341, 343, 348, 351, 352, 353, 354, 356, 357, 358, 365, 368, 370, 388—407, 412.
- Schimmelmann, Heinrich Ernst (1747—1831), Greve, Finansminister, Statsminister, 119, 226, 255, 320 f., 365, 392, 406, 407, 413, 417.
- Schirach, Gottlob Benedikt (1743—1804), Udgiver af Politisches Journal, 152.
- Schlanbusch, Theodor Georg (1756—1829), Amtmand i Rendsburg, 112, 323.
- Schmettau, Margrethe Vilhelmine, Kammerfrøken hos Prinsesse Sophie Frederikke, 25, 38.
- Schouboe, Christian de (1735—1789), Stiftamtmand i Bergen, 112, 374.
- Schow, Christen (1738—1806), Konferensraad, 1. Deputeret i Kancelliet, 327.
- Schulenburg, Margrethe Charlotte v. d., f. Rosenkrantz (1727—1786), Søster til Fr. Chr. Rosenkrantz, g. 2. G. m. Wulf Didrich v. d. Schulenburg, 206, 343.
- Schulenburg, Werner v. d. (1736—1810), Kammerjunker, 437.
- Schulenburg, Wulf Didrich v. d. (1731—1803), General, 206, 343.
- Schumacher, Andreas (1726—1790), Legationssekretær i Rusland, Kabinetssekretær, Deputeret i Danske Kancelli, Amtmand, 15 f., 56, 291(?), 348, 408—09.
- Schumacher, Peter Christian (1743—1817), 1777 Chargé d'affaires, 1781—1784 Gesandt i Rusland, Amtmand i Svendborg, 253, 302, 303, 364.
- Schütz, Christian Ludvig (1735—1812), Kancellideputeret, Konferensraad, 429, 432.
- Seelhorst, 81.
- Sehested, Holger (1735—1811), Kammerherre, Ejer af Bjerre, 371.
- Sevel, Frederik Christian (1723—1778), Generalauditor, 76.
- Shelburne, Earl of, engelsk Minister, 455.
- Sicignano, Johannes Baptista de Tocco Cantelmo Stuardo, Hertug af, siciliansk Gesandt i København 1791—1792, 147.
- Siegroth, Gustav Adolf, svensk General, 122.
- Simolin, Ivan, russisk Gesandt i København 1772—1774, 312, 313, 315, 404, 406.
- Skeel, Anna Dorothea, f. Ahlefeldt (1743—1805), Enke e. Jørgen Erik Skeel, 168, 272.
- Skeel, Caroline Eleonora Agnes, f. Raben (1743—1808), g. m. Christen Skeel, 334, 358.
- Skeel, Christen (1743—1771), Greve, Kammerherre, Gesandt i Rusland fra 1768 til sin Død <sup>18/11</sup> 1771, 273, 330, 334, 347, 358, 409—10.
- Skeel, Jørgen (1718—1786), Greve, Gehejmerraad, Hofmester hos Arveprins Frederik, Overstaldmester, 71, 230, 273.
- Skeel, Jørgen Erik (1737—1795), Deputeret for Finanserne, Stiftamtmand,

- Statsminister, 44, 116, 126, 127, 168, 271, 279, 323, 348, 367, 374, 410—13.
- Skibsted, Poul Frederik (1753—1812), Højesteretsadvokat, Generalfiskal, 279.
- Sophie Albertine, Prinsesse af Sverige, 375.
- Sophie Dorothea, russisk Kejserinde, g. m. Povl I, 174.
- Sophie Frederikke af Mecklenburg-Schwerin (1758—1794), g. m. Arveprins Frederik, 24 f., 35 ff., 167, 240 f., 266 f., 318, 319, 364, 405.
- Sophie Magdalene (1700—1770), Dronning af Danmark-Norge, 164, 228, 333.
- Sophie Magdalene (1746—1813), Prinsesse af Danmark-Norge, Dronning af Sverige, g. m. Gustav III, 47—53, 190, 228, 296, 356, 376—80, 381 f.
- Souza, Alexander de, portugisisk Minister i København 1785—1789, 106.
- Sparre, Carl (1723—1791), Friherre, Landshøvding i Gävleborgs Len, 52.
- Sparre, Frederik (1731—1803), Greve, svensk Rigskansler 1792—1797, 166, 171.
- Sperling, Joachim Ulrik v. (1741—1791), Kammerpage hos Christian VII, Amtmand, Ordenssekretær, 15, 236, 320, 337.
- Spiegel, Laurens Pieter van de, hollandsk Statsmand, 138.
- Spliid, 343, 345.
- Sprengtporten, Johan Vilhelm, Baron, svensk Gesandt i København 1761—1785, senere Ambassadør til Decbr. 1795, 31, 91, 96, 104, 105, 107, 108, 113, 115, 116, 147, 302, 319, 402.
- Stachief, russisk Diplomat, Envoyé i Stockholm, 70.
- Staël-Holstein, Erik Magnus (1749—1802), Baron, svensk Gesandt i Paris til Nov. 1792, 155.
- Stampe, Henrik (1713—1789), Generalprokurør, Statsminister, Gehejmeraad, 27, 44, 45, 76, 82, 118, 226, 338, 348, 372, 373, 429, 431, 486.
- Stange, Catharina Hedevig, f. Schnack, g. m. Borgmester i Segeberg Eggert St., 196.
- Stange, Hieronymus Frederik (1710—1795), Generalmajor, 211 f., 213.
- Stanislaw II August Poniatowski, Konge af Polen, 150, 152.
- Stemann, Christian Ludvig v. (1730—1813), Statsminister, Amtmand i Haderslev, Overpræsident i Altona, 112, 117, 316, 317, 413—424, 435.
- Stemann, Isabella D. E. v., f. v. Schmettau, g. m. Chr. L. v. St., 416.
- Stemann, Poul Christian v. (1764—1855), Kommitteret i Bjergværksdirektoriet, 65, 66, 414 f.
- Stenbock, Greve, 51.
- Stolberg, Agnes, f. v. Witzleben († 1788), g. m. Fr. Leop. St., 107.
- Stolberg, Christian Günther (1714—1765), Rigs greve, Overhofmester hos Enkedronning Sophie Magdalene, 234.
- Stolberg, Christiane Charlotte Frederikke, f. v. Castell-Remlingen (1722—1773), g. m. Chr. G. St., 234.
- Stolberg, Frederik Leopold (1750—1819), Rigs greve, oldenburgsk Gesandt i København 1776—1781, dansk Gesandt i Berlin 1789—1791, 72, 107, 108, 112, 222.
- Stolle, Johan Vilhelm v. (1747—1805), Hofjærgemester, Kammerherre, 337.
- Stormont, se Murray.
- Struensee, Carl August (1735—1804), Lærer ved Akademiet i Liegnitz, Finansdeputeret i København, 356, 368.
- Struensee, Johan Friedrich (1737—1772), Greve, Gehejmekabinetminister, 10, 197, 202, 240, 342, 345, 347, 351, 356, 358, 360, 361, 363, 367, 368, 369, 370, 486.
- Sturz (Sturtz), Helferich Peter (1736—1779), Sekretær i Tyske Kancelli, Etatsraad, 348, 359.
- Suffolk, Henry Howard, Earl of, engelsk Statsmand, 224.
- Suhm, Peter Frederik (1728—1798), Kammerherre, Historiker, 30.
- Swedenborg, Emanuel (1688—1772), svensk Naturforsker og Mystiker, 84.

- T**aube, Evert Vilhelm (1737—1799), svensk General og Diplomat, 136.
- Tellequist, Frederik (1764—1788), Premierløjtnant, 91.
- Tetens, Johan Nicolaj (1738—1807), Professor i Kiel, Deputeret i Finanskollegiet, 259 f.
- Thiele, Joh. Rudolph († 1815), Bogtrykker, 30.
- Thienen, Wulf Henrik v. (1721—1809), holstensk Godsejer, Gehejmerraad, 358.
- Thorlacius, Skule Thordarson (1741—1815), Rektor, 78.
- Thott, Otto (1703—1785), Gehejmerraad, Statsminister, 19, 23, 33, 34, 35, 78, 221, 223, 241, 302, 364, 426, 429, 431, 432, 488.
- Thygeson, Tyge Jesper de (1738—1822), Kommitteret i Rentekammeret, Godsejer, 284, 339.
- Tjernisjev, Ivan Grigorjevitzj (1726—1797), russisk Admiral, 134..
- Tjernisjev, Peter, 306, 312.
- Tjernisjev, Sachar, 306, 312.
- Tjitjagov, Vasilij Jakolevitj (1726—1809), russisk Admiral, 131, 134.
- Tode, Johan Clemens (1736—1806), Læge, Forfatter, 152.
- Toll, Johan Christoffer (1743—1817), Greve, svensk General, 88.
- Tranefeldt, Johan Verner (1730—1806), svensk Oberst, 91.
- Treschow, Herman (1739—1797), Sognepræst, Professor, 424.
- Tybring, Hans Henrik (1732—1798), Biskop, 112.
- Tzichakoff, se Tjitjagov.
- Tønder, Claus Frandsen (1737—1819), Kommandørkaptajn, Chef for Orlogsskibet Oldenburg, 99 f.
- U**dall, Peter (1743—1798), Generalfiskal, Viceborgmester i København, 20, 165, 248 f., 251, 267, 276, 279, 280 (»Reiersen«), 281, 282, 283, 425—36.
- Ulrika Eleonora, Dronning af Sverige, 378.
- Ungern-Sternberg, Carl Alexander v. (1724—1760), Baron, svensk Gesandt i København 1756—1760, 238.
- Urne, Christian (1749—1821), Justitiarius i Højesteret, Overpræsident, 136.
- W**achtmeister, Clas Adam (1755—1828), svensk Admiral, 166.
- Wadström, Carl Bernhard (1746—1799), svensk Nationaløkonom, 84.
- Waitz, Georg Ludwig, Postkontrollør i Hamburg, 309.
- Wandal, Johan Pedersen, Sognepræst i Aalborg, 279.
- Warming, Hans, Kantor ved Garnisons Kirke, Schack-Rathlous Kommissionær i København, 336, 436—37.
- Warnstedt, Frederik Carl v. (1750—1811), Kammerpage, Rejsestaldmester, 207, 346, 357, 358, 367.
- Wedell-Frijs, Christiane Sofie, f. Frijs (1713—1787), Grevinde, g. m. E. Wedell-Frijs, 72, 347.
- Wedell-Frijs, Erhard (1710—1786), Greve, dansk Gesandt i Sverige 1753—1754, Overstaldmester, Overkammerherre hos Caroline Mathilde, 72, 202, 290.
- Wedel-Jarlsberg, Frederik Anton (1748—1811), Greve, dansk Gesandt i London 1789—1806, 108.
- Wedel-Jarlsberg, Frederik Vilhelm (1724—1790), Baron, Amtmand i Aabenraa, 368, 410.
- Wedell-Wedellsborg, Catharina Sophie Vilhelmine, f. Moltke (1737—1806), g. m. Hannibal W.-W., 236.
- Wedell-Wedellsborg, Hannibal (1731—1766), Greve, Hofmester hos Prinsesse Sophie Magdalene, 236.
- Wegener, Vilhelm Theodor (1724—1792), Generalløjtnant, Hofintendant, 61, 324.
- Vergennes, Charles Gravier, Greve af, fransk Udenrigsminister, 128 f., 254.
- Weymouth, Thomas Thynne, Marquis of (1734—1796), engelsk Statssekretær, 225.
- Vibraye, Monsieur de, fransk Gesandt i København 1792—1793, 151, 152.
- Wiehe, Johan Heinrich, Købmand i København, 480.

- Vieregg, Oberstinde, 72.
- Vilhelm, Prins af Hessen-Cassel (1743—1821), 232.
- Vilhelm Henrik, Hertug af Gloucester, Broder til Dronning Caroline Mathilde, 340.
- Vilhelmine Caroline (1747—1820), Prinsesse af Danmark, g. m. Vilhelm af Hessen-Cassel, 49, 228, 232.
- Willebrandt, Johan Christoph (1732—1807), Etatsraad, Deputeret i Admiraltets- og Kommissariatskollegiet, 369.
- Wind, Jens Krag-Juel- (1723—1776), Baron, Gehejmeraad, Amtmand, Justitiarius i Højesteret, 23 f., 355, 437.
- Wind, Sophie Magdalene Krag-Juel-, f. v. Gramm (1734—1810), g. m. Jens Krag-Juel-Wind, 276, 279, 282, 287.
- Wind, Juel-, Frøken, 37.
- Vohlert, Hans Frederik († 1779), Hofkirurg, 227, 344, 345.
- Woldenberg, Johan Heinrich, oldenburgsk Gesandt i København 1773—1776, 73, 222.
- Wolf, Odin Henrik, Løjtnant, 47.
- Voltaire, 127, 462.
- Voss, Mad. de, se Ingenheim.
- Woyda, Frederik Ludvig (1697—1778), Amtmand, Kammerherre, 336, 352.
- Wrede, Fabian (1760—1824), svensk General, 171.
- Wächter, Carl Eberhard, dansk Gesandt, 466.
- Wærn, Morten (1728—1796), Generalkrigskommissær, 165.
- Y**ork, Duke of, se Frederik Augustus.
- d'Yves, Ludwig, Marquis, østrigsk Gesandt i København 1777—1779, Forfatter til Geheime Hof- und Staatsgeschichte des Königreichs Dänemark. Zeiten nach der Struenseesischen Revolution (1790), 153, 423.
- Z**inn, Johan Ludvig (1734—1802), Agent, Grosserer, 425.
- Zoëga, Johannes († 1788), Deputeret i Finanskollegiet, 414, 485 f.
- Ø**eder, Georg Christian (1728—1791), Medlem af Generallandvæsenkommissionen, Deputeret i Finanskollegiet, 221, 412.

